



* espace en société
logique territoriale

Enjeux de la sociologie urbaine

publié sous la direction de
Michel Bassand
Vincent Kaufmann
Dominique Joye

Enjeux de la sociologie urbaine

*
espace en société
logique territoriale

Enjeux de la sociologie urbaine

Publié sous la direction de

Michel Bassand
Vincent Kaufmann
Dominique Joye



Conception graphique et réalisation:

*tangram, Lausanne.

Les Presses polytechniques et universitaires romandes sont une fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que d'autres universités et écoles d'ingénieurs francophones. Le catalogue de leurs publications peut être obtenu par courrier aux

Presses polytechniques et universitaires romandes,

EPFL – Centre Midi,

CH-1015 Lausanne,

par E-Mail à ppur@epfl.ch,

par téléphone au (0)21 693 41 40,

ou par fax au (0)21 693 40 27.

www.ppur.org

Deuïème édition revue et augmentée

ISBN 978-2-88074-676-6

© Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007

© Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001

pour la première édition.

CH – 1015 Lausanne

Imprimé en Espagne

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

Table des matières

Les auteurs	1
Avant-propos	3
Introduction générale	5
<i>Michel Bassand, Vincent Kaufmann, Dominique Joye</i>	
I Dynamiques métropolitaines	
1/ Métropoles et métropolisation	15
<i>Michel Bassand</i>	
1.1 Liminaire	15
1.2 Quelques paramètres de la métropolisation	16
1.3 Conclusion	28
2/ Ambiances urbaines et dynamique des flux	33
<i>Liliane Voyé</i>	
2.1 Introduction	33
2.2 Globalisation et primauté de l'espace des flux	35
2.3 Un cas paradigmatique : Silicon Valley	36
2.4 Les paramètres de la nouvelle économie	40
2.5 De la signification de l'espace urbain	43
2.6 Conclusion	54
3/ Le barrio, la rue, les gangs, une critique de la sociologie urbaine en Amérique latine	57
<i>Yves Pedrazzini</i>	
3.1 Introduction	57
3.2 Un temps de métropoles	58
3.3 Comprendre le paradoxe métropolitain, un enjeu essentiel de la sociologie urbaine	62

3.4	Technologies et urgence bipolarisation de la modernité	64
3.5	La sociologie d'urgence, science sociale de la métropole ?	65
3.6	Fragmentation de la métropole, chaos de la sociologie urbaine ?	68
3.7	Liens sociaux et logique de gangs : mise en cause de la sociologie des dominants	70
3.8	La rue, la violence et la mort comme données sociologiques	74
3.9	La tâche du sociologue : comprendre les « qualités » de la vie violente	78
3.10	Conclusion : sociologie <i>gangsta</i> ou nouvel « art dégénéré » ?	80
4/	Digressions sociologiques sur l'incertain urbain <i>André Sauvage</i>	85
4.1	Le pinacle ou le pilori ?	85
4.2	Pleins pouvoirs ?	87
4.3	De l'incertitude sur l'objet	95
4.4	Autres pouvoirs sociologiques ?	102
4.5	Une « science du pouvoir » ?	103
4.6	Conclusion	106

II Mobilités et fluidités

5/	Les cadres sociaux du temps et de l'espace <i>Bertrand Montulet</i>	113
5.1	Introduction	113
5.2	L'espace et le temps comme phénomènes culturels	114
5.3	Une perspective spatiotemporelle	116

5.4	L'émergence de la prédominance de la « forme-organisante » sur la « forme-limite »	121
5.5	Et l'analyse urbaine dans tout ça ?	128
5.6	Conclusions : de la nécessité de concepts adéquats à la « forme-organisante »	132
6/	Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes <i>Alain Tarrius</i>	135
6.1	Introduction : des identités autres	135
6.2	Lire le mouvement : un paradigme de la mobilité	137
6.3	Habiter le mouvement :diasporas, nomadismes, errances	141
6.4	Comprendre le mouvement : des territoires circulatoires	150
6.5	Vers de nouveaux cosmopolitismes	160
7/	La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ? <i>Vincent Kaufmann</i>	171
7.1	Introduction	171
7.2	La sociologie urbaine à l'épreuve du mouvement	172
7.3	Des limites à dépasser, mais comment ?	173
7.4	La motilité comme potentiel de mouvement	178
7.5	L'exemple des dynamiques urbaines	182
7.6	Conclusion : quel apport pour la sociologie urbaine ?	185
8/	Identité communale et pendularité <i>Marc Bühlmann</i>	189
8.1	Introduction	189
8.2	L'identité communale	192
8.3	Les déterminants de l'identité communale	192
8.4	Base de données et méthode	197

8.5	Résultats	199
8.6	Conclusion	208
8.7	Annexe : Opérationnalisation et sources	210

III Fragmentations urbaines

9/ Les quartiers dits «sensibles» entre logique de ghettoïsation et dynamique d'intégration

Cyprien Avenel

9.1	Introduction	223
9.2	La concentration spatiale des inégalités sociales	225
9.3	Les modes de vie et les sociabilités	230
9.4	Les rapports de dépendance	236
9.5	Violences urbaines et politique	240
9.6	Conclusion	243

10/ La sociologie peut-elle rassurer la ville?

Anne Querrien

10.1	Introduction	249
10.2	La ville comme société défaite	250
10.3	Les lignes de fuite de la société urbaine	254
10.4	Conclusion : la sécurité comme bien commun	257

11/ Inégalités, territoires et mobilités : une perspective renouvelée pour la sociologie urbaine?

Dominique Joye, Martin Schuler

11.1	Introduction	259
11.2	Inégalités : de nouveaux concepts ?	260
11.3	Inégalités et territoires	267
11.4	La mobilité comme enjeu pour la sociologie urbaine ?	274
11.5	En conclusion : des perspectives de recherche	277

12/ La ville plurielle	
Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain	283
<i>Luca Pattaroni</i>	
12.1 Introduction	283
12.2 L'ordre de la ville au regard de la sociologie	285
12.3 Mouvement squat à Genève :	
l'ordre ébranlé et la composition du pluralisme	297
 IV Agir sur l'urbain	
13/ Gouvernement local	
et contrôle démocratique	317
<i>Maurice Blanc</i>	
13.1 Introduction	317
13.2 Le gouvernement local	
et le mouvement d'urbanisation	319
13.3 Le gouvernement local, une affaire d'état	321
13.4 Le gouvernement local,	
une affaire d'élus et d'experts	322
13.5 Le gouvernement local entre l'état et le marché	324
13.6 Le gouvernement local	
et le contrôle démocratique des citoyens	326
13.7 Conclusion : sociologie et invention	
de la démocratie locale	330
 14/ Organiser les coexistences.	
Petite production sportive urbaine	
et action publique	337
<i>Christophe Jaccoud, Dominique Malatesta</i>	
14.1 Introduction	337
14.2 Méthodologie et terrains	339
14.3 La petite production sportive urbaine.	
Un nouvel espace sportif et sociologique	340
14.4 Les pouvoirs publics	
en régime de singularité sportive	342

14.5	Coproduction des projets, recomposition des professionnalités et visées d'insertion	346
14.6	<i>Deep diversity, empowerment</i> et projet	349
14.7	Un dispositif théorique à l'épreuve du terrain : retour sur un faisceau d'hypothèses	351
14.8	Conclusion : des projets sportifs juvéniles à l'horizon d'une société bonne	354
15/	Architecture administrative et projet urbain <i>Fritz Sager</i>	361
15.1	Introduction	361
15.2	La coordination politique comme mesure de la capacité collective d'action	362
15.3	Deux énoncés théoriques	365
15.4	Dispositif de recherche, choix des cas et méthode	371
15.5	Résultats	375
15.6	Conclusions	379
16/	La citoyenneté dans une dynamique de métropolisation <i>Daniel Kübler</i>	387
16.1	Introduction	387
16.2	Métropolisation et citoyenneté	388
16.3	Métropolisation et communauté(s)	391
16.4	Métropolisation et rapport aux institutions politiques	394
16.5	Métropolisation et rapport aux services métropolitains	398
16.6	Conclusion	400
	Conclusion générale <i>Michel Bassand, Vincent Kaufmann, Dominique Joye</i>	405

Les auteurs

Cyprien Avenel est chercheur à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) à Paris.

Michel Bassand est professeur honoraire de sociologie à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Maurice Blanc est professeur au Département de sociologie de l'Université de Strasbourg.

Marc Bühlmann est chercheur au Pôle national de recherche sur la démocratie (NCCR Democracy) à l'Université de Zurich.

Christophe Jaccoud est chercheur au centre international d'étude du sport de l'Université de Neuchâtel.

Dominique Joye est professeur de sociologie à l'Université de Lausanne.

Vincent Kaufmann est professeur de sociologie à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, où il dirige le Laboratoire de sociologie urbaine (LaSUR).

Daniel Kübler est professeur de science politique à l'Université de Zurich.

Dominique Malatesta est professeur à l'Ecole d'Etude Sociale et Pédagogique de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et chercheur au centre international d'étude du sport de l'Université de Neuchâtel.

Bertrand Montulet est chercheur au Centre d'études sociologiques des Facultés Universitaires St.-Louis de Bruxelles.

Luca Pattaroni est chercheur au Laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Yves Pedrazzini est chercheur au Laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Anne Querrien est directrice de la revue *Les Annales de la recherche urbaine*.

Fritz Sager est professeur de science politique à l'Université de Berne.

André Sauvage est professeur à l'Ecole d'architecture de Bretagne et au Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) de l'Université de Rennes II.

Martin Schuler est professeur de géographie au laboratoire Chôros de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Alain Tarrius est professeur de sociologie à l'Université de Toulouse le Mirail. Laboratoires CNRS DIASPORAS et MIGRINTER.

Liliane Voyé est professeur honoraire à l'Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Avant-propos

Tout d'abord nous aimerions remercier les collègues et amis qui ont accepté de participer à cette seconde édition de notre livre *Enjeux de la sociologie urbaine*, nous apprécions autant leur disponibilité que leur talent. C'est suite au succès de la première édition que nous publions cette deuxième édition revue et augmentée, révision essentiellement motivée par le fait que l'état de l'art et des débats qui animent la sociologie urbaine a évolué depuis cinq ans. C'est ainsi que le lecteur découvrira un plan de l'ouvrage en quatre parties remanié, des introductions et conclusions refondues, des contributions actualisées, parfois profondément, comme celles de Cyprien Avenel ou de Fritz Sager, ainsi que des nouveaux chapitres signés par Marc Buhlmann, Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta, Daniel Kübler et Luca Pattaroni

Ce livre s'inscrit dans la tradition de recherche initiée par l'Institut recherche sur l'environnement construit (IREC), reprise ensuite par le Laboratoire de sociologie urbaine (LaSUR) sur l'urbain, sa substance et ses acteurs. C'est ainsi qu'une bonne partie des auteurs de notre livre sont chercheurs LaSUR ou ont fait leurs armes à l'IREC. La Suisse romande s'est ainsi située au cœur de la recherche urbaine européenne et l'EPFL, haut lieu de formation des ingénieurs et architectes, a permis la constitution d'un noyau de recherche actif sur les collectivités urbaines. Ces aspects, qui pouvaient apparaître un peu paradoxaux, méritaient d'être reconnus et salués.

Michel Bassand
Vincent Kaufmann
Dominique Joye

Introduction générale

Michel Bassand
Vincent Kaufmann
Dominique Joye

Les fondateurs de la sociologie considéraient les collectivités urbaines comme une dimension d'analyse essentielle de leur discipline. Karl Marx, Max Weber, Georg Simmel ou Emile Durkheim ont tous écrit spécifiquement sur les villes d'alors, ou ont intégré la ville et l'urbanisation dans leurs analyses de la société industrielle en lui donnant une place centrale. Dans le monde occidental, ils furent suivis dès le début du XX^e siècle par de nombreux auteurs qui donnèrent corps à la sociologie urbaine. Il suffit de mentionner aux Etats-Unis l'Ecole de Chicago qui exerça une influence féconde dès le début du XX^e siècle. Plus tard, en Grande-Bretagne, une pléiade de sociologues dont notamment Ruth Glass, Michael Harloe ou R.E. Pahl, se sont distingués. En France et en Belgique, dès les années 1960, mentionnons parmi d'autres Paul-Henry Chombart de Lauwe, Raymond Ledrut, Jean Remy ou Manuel Castells. Bref la sociologie urbaine a été et est encore une tendance forte de la sociologie contemporaine.

Les enjeux de la sociologie urbaine ne se situent cependant pas dans le passé, si prestigieux soit-il. Ils concernent la réalité d'aujourd'hui, la manière dont la société fonctionne, façonne le destin des individus et se construit. Il est deux manières de les présenter : soit en revenant sur quelques caractéristiques de l'urbain aujourd'hui et les exigences qui en résultent pour l'étudier, soit en en déduisant quatre thématiques majeures qui vont structurer ce livre.

De l'urbain aujourd'hui et des exigences pour l'aborder

L'urbain d'aujourd'hui est quelque chose de nouveau. Certes la ville dense du XIX^e siècle existe-t-elle toujours, du moins dans l'imaginaire de certains de ses habitants, mais une réalité nouvelle s'est mise en place. La mobilité, et les outils techniques qui lui sont liés, permet à certains de s'affranchir dans une certaine mesure de la distance et donc à l'urbain de s'étendre bien au-delà des enceintes. Les ressources de certains acteurs sont parfois aussi mondiales, ce qui ne laisse guère de place à la subtile articulation de centres et de leurs périphéries respectives que l'on pouvait observer il y a quelques années. Le rapport au territoire, et en particulier à ses modes de régulation, échappe lui aussi à un quadrillage d'unités administratives dont les grandes lignes remontent parfois à plusieurs siècles. Ceci implique des conséquences bien concrètes pour la recherche.

Penser la nécessaire transdisciplinarité de la sociologie urbaine

La collectivité urbaine n'est pas seulement englobée par la société : elle la façonne, elle la pénètre de toute part. C'est dire que les deux sont indissociables, la seconde détermine la première et celle-ci est une part essentielle et indispensable à la compréhension de la société. Ainsi les sociétés antiques ont produit la cité, la société féodale et agraire a façonné la ville médiévale, la société industrielle a structuré la ville industrielle, la société informationnelle fait l'agglomération et la métropole. Bien sûr il ne faut pas considérer ces relations de manière mécanique et absolue. Chaque type de collectivité urbaine comprend des variantes importantes et maintient à sa manière des traces des collectivités urbaines précédentes : par exemple dans certaines métropoles contemporaines coexistent des traces de cité, de ville médiévale et classique, de ville industrielle, chacune jouant un rôle plus ou moins important. Pensons par exemple à Athènes, Rome, où la cité antique reste une part importante de ces deux métropoles qui se développent tant bien que mal en fonction de cet héritage.

Avec ces transformations urbaines, les disciplines scientifiques s'intéressant à l'urbain se sont multipliées avec pour conséquence le fait que la transdisciplinarité est devenue indispensable. Décrire et comprendre le phénomène urbain suppose de faire tenir ensemble dans une même perspective, ses dimensions matérielles et immatérielles, humaines et non humaines, structurelles

et processuelles. La nécessité d'une approche sociologique curieuse, intégrant les apports d'autres disciplines, est par exemple parfaitement illustrée par la multiplication des échelles spatiotemporelles de l'insertion sociale. Celle-ci questionne en effet le rapport entre la société urbaine et les systèmes techniques de communication et de transport. Ceux-ci modifient en profondeur le potentiel en matière de modes d'insertion. Moyens de communication et de transport sont en effet porteurs de potentiels d'accessibilité que les individus s'approprient en fonction de leurs capitaux économique, culturel et relationnel. Cette médiation technique suppose des aptitudes qui sont inégalement réparties dans la population. Par rétroaction, l'appropriation des potentiels offerts par les réseaux techniques et territoriaux modèle l'urbain par l'intermédiaire des modes de vie.

Pour organiser une transdisciplinarité sociologique sur l'urbain, une relecture des paliers en profondeur de Georges Gurvitch peut être stimulante : à la surface se situent des paliers directement observables ; plus on descend dans cette pile de paliers, plus ils sont difficilement perceptibles, mais non moins réels. Gurvitch en considérait une dizaine s'articulant autour de trois : la morphologie, les pratiques sociales, les représentations collectives.

1. La morphologie d'une collectivité urbaine concerne ce qui est directement appréhendable (la morphologie peut être décrite, dessinée, photographiée, filmée) soit l'environnement construit plus ou moins architecturé et regroupé (du groupe d'immeubles isolés au quartier planifié) ; les réseaux techniques de toutes sortes (rues, moyens de transports, canaux, lignes électriques, gaines techniques, etc.) ; l'environnement naturel urbanisé en termes de parcs, jardins, allées d'arbres ; le territoire lui-même qui est organisé avec les éléments ci-dessus et qui peut être plus ou moins concentré, densifié, compact en termes de population et d'emplois.
2. Les pratiques sociales concernent les comportements sociaux s'exerçant au sein de la collectivité urbaine dans des domaines multiples comme famille, loisir, économie et travail, politique, culture, mobilité, etc. Ces pratiques sociales sont interdépendantes et définissent la collectivité urbaine d'une autre manière que la morphologie. Cette dernière est certes toujours influente mais elle ne joue qu'un rôle secondaire par rapport aux pratiques sociales. Le point important est que les pratiques sociales sont fondamentales pour constituer la collectivité urbaine. Elles sont premières, ce sont elles qui commandent la morphologie. Pas de collectivité urbaine sans pratiques sociales. Elles sont par contre moins facilement observables que la morphologie.

3. Les représentations collectives sont des systèmes d'idées, de connaissances, de signes et symboles, de valeurs. Les idéologies, les théories scientifiques, les philosophies, les projets architecturaux et urbanistiques, les récits relatifs à la collectivité urbaine sont des exemples de représentations. Elles ne se manifestent pas seulement par des textes, des plans, des films, mais aussi sous forme de systèmes informels élaborés par les citoyens dans leur vie quotidienne ; les représentations collectives donnent sens à l'insertion sociale des habitants et citoyens.

Ces trois niveaux se distinguent par le fait qu'ils sont plus ou moins facilement observables. La morphologie l'est aisément, les pratiques sociales un peu moins surtout parce que certains habitants n'en font pas nécessairement état, quant aux représentations collectives de la vie quotidienne elles sont souvent inaccessibles, seules des techniques d'observation sophistiquées peuvent les saisir. Enfin ces trois paliers s'influencent réciproquement. C'est une des raisons qui fait dire aux sociologues que les collectivités urbaines forment un tout.

Intégrer le pouvoir comme dimension centrale de l'analyse sociologique des mutations urbaines

Les mutations urbaines en cours posent la question du pouvoir. Le passage au régime des métropoles s'accompagne de l'émergence de la gouvernance comme modèle de référence du pouvoir. Les questions que cette problématique soulève doivent être abordées par la sociologie urbaine, discipline qui fait encore trop souvent l'impasse sur la question du pouvoir.

De planificateurs et de promoteurs des différents domaines politiques touchant à l'urbain, les pouvoirs publics ont tendance à se voir relégués au rôle d'animateur et d'incitateur. Cette tendance, par laquelle l'Etat à tous niveaux institutionnels renonce à gouverner et partage ce pouvoir avec des acteurs privés, interroge la sociologie urbaine à double titre.

D'une part, elle révèle l'emprise de l'idéologie sur les mutations urbaines. La concurrence, vue comme dynamique positive, est omniprésente dans les politiques urbaines, au niveau des services et des politiques d'aménagement dans lesquelles les pouvoirs publics se cantonnent de plus en plus souvent à un simple rôle de gardien des règles du marché au nom du libre choix du consommateur. Quelle est la part d'idéologie dans cette attitude ? Est-elle contrainte ? Quelles sont les marges de manœuvre des pouvoirs publics en la matière ? La ville en mutation est ainsi un véritable laboratoire des

relations de pouvoir entre notamment le politique et l'économique dans un contexte de globalisation.

D'autre part, elle interroge les liens entre les logiques d'acteurs et les logiques institutionnelles. Les acteurs économiques fondent-ils uniquement leurs choix stratégiques de localisation sur une comparaison des conditions financières ? Au niveau des acteurs individuels, comment la concurrence accrue modèle-t-elle les modes de vie ? L'accroissement d'offres concurrentes induit-elle des nouvelles contraintes ?

La collectivité urbaine fonctionne, disfonctionne et se transforme continuellement. Mais ces processus ne sont pas mécaniques, ils résultent d'un jeu complexe d'acteurs aussi bien collectifs qu'individuels, qui se différencient notamment selon les champs susmentionnés. Ils sont en outre hiérarchisés selon leur position sociale et leur pouvoir. Mais ils ne sont pas totalement déterminés par ces éléments, ils se construisent une autonomie qui leur assure une marge de manœuvre indéniable. Les acteurs sont reliés par un réseau complexe de canaux de toutes sortes par lesquels ils échangent et s'influencent les uns les autres. Ils se trouvent comme dans un immense théâtre où en fonction de ce qui précède ils jouent des rôles soit codifiés, soit improvisés devant des spectateurs qui approuvent ou désapprouvent de manière variablement enthousiaste...

Cette approche montre bien la tension que l'on retrouve en permanence en sociologie urbaine entre les approches micro-sociologiques, où l'on part des acteurs individuels dans toute leur complexité et celles qualifiées de macro-sociologiques où l'on met l'accent sur les structures. Cette tension n'a pas de solution en tant que telle, elle est intrinsèque tant à la sociologie en général qu'aux analyses urbaines en particulier. Elle va se retrouver par exemple dès lors que l'on prend en compte les dynamiques urbaines.

Développer une approche dynamique de l'urbain à partir de la mobilité

La différenciation spatiotemporelle est devenue un élément central du phénomène urbain et doit à ce titre être impérativement intégrée à la recherche en sociologie urbaine. En particulier, la mobilité spatiale est devenue une pratique sociale de toute première importance. En clair, les mutations urbaines contemporaines impliquent de dépasser les analyses statiques en termes de lieux pour leur substituer une approche dynamique qui intègre non seulement les dimensions structurelles, mais aussi le mouvement dans ses dimensions sociales et spatiales.

La sociologie urbaine s'est beaucoup intéressée aux lieux en tant que tels, parfois aux lieux du mouvement, notamment avec des approches micro, mais très rarement au mouvement dans l'espace lui-même. Les mouvements dans l'espace-temps, qu'ils relèvent de la vie quotidienne, de la mobilité résidentielle, de migrations ou de voyages renvoient pourtant aux échelles et aux modes d'insertion sociale.

L'analyse de ces mouvements, que l'on peut conceptualiser par la notion de mobilité, ne permet-elle pas des apports encore inédits dans les débats sur les relations entre stratification et exclusion, globalité et localité, information et production ? La mobilité pose par exemple la question de la ségrégation sociale dans la ville d'une nouvelle manière. Elle a en effet pour conséquence que la ségrégation se construit moins exclusivement en termes statiques de lieux et davantage en termes dynamiques d'accessibilités spatiales et temporelles. En d'autres termes, la problématique de l'accès renvoie au passage de l'espace au réseau. Une question est alors centrale : les processus de ségrégation sociale résultent-ils de l'offre et des stratégies individuelles des acteurs, de l'accès à cette offre ou d'aptitudes à s'approprier les potentiels à disposition, donc d'une question d'habitus ? Plus généralement, ces considérations sont-elles parties intégrantes de l'exclusion sociale ?

Pour aborder ces différents enjeux, le livre se décline en quatre parties.

La première est consacrée aux dynamiques urbaines. Elle s'ouvre sur la contribution de Michel Bassand qui définit métropole et métropolisation, pour ensuite se poursuivre avec celle de Liliane Voyé qui relie ambiances urbaines et dynamique des flux, bref jette un pont entre le palier morphologique et les pratiques des acteurs. On y retrouve ensuite un portrait de la métropole sud-américaine que brosse Yves Pedrazzini et une réflexion sur l'incontournable incertitude du développement urbain élaborée par André Sauvage.

La deuxième partie revient de manière plus focalisée sur les mobilités qui construisent les dynamiques mais aussi reposent la question des identités, peut être mises à l'épreuve par ces nouvelles dynamiques. C'est ainsi que Bertrand Montulet nous invite à définir précisément les cadres sociaux du temps et de l'espace, Alain Tarrius à découvrir de nouvelles formes de cosmopolitisme tandis que Vincent Kaufmann montre que la capacité à maîtriser le temps et l'espace, bref la mobilité, est aussi une forme de ressource, de capital pour reprendre un concept souvent utilisé aujourd'hui. Enfin Mac Bühlmann pose la question de l'identité locale dans un tel contexte.

La troisième partie reprend la question des fragmentations urbaines, c'est-à-dire aussi des formes de ségrégation induites par la mobilité. On y trouve aussi bien un éclairage sur les quartiers dits «sensibles» par

Cyprien Avenel que la prise en compte plus générale de l'insécurité que propose Anne Querrien. De même, Dominique Joye et Martin Schüler reviennent sur la thématique générale des territoires et des ségrégations tandis que Luca Pattaroni étudie un cas particulier qui sert de révélateur au fonctionnement urbain : celui des squatters.

La quatrième enfin revient sur les différentes facettes du pouvoir et des modalités de régulation. Ainsi Maurice Blanc pose la question de la participation locale et de son sens en milieu urbain, Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta celle des politiques sportives comme moyen d'agir sur la vie locale tandis que Fritz Sager se situe plus généralement sur le plan des coalitions d'acteurs en matière d'aménagement et Daniel Kübler réintroduit une question centrale, celle de la citoyenneté.

I

Dynamiques métropolitaines

Métropoles et métropolisation

Michel Bassand

1.1 Liminaire

Métropole, outre son sens étymologique plus guère utilisé en sciences sociales, signifie une grande ville, une très grande ville... dont on ne se hasarde pas à chiffrer la taille. D'ailleurs, les métropoles ont longtemps été rarissimes, donc exceptionnelles...

Métropolisation est un terme beaucoup plus récent et désigne les processus qui façonnent les métropoles¹... Ce regard peut être mis en relation avec le fait que les métropoles sont aujourd'hui en forte croissance, tant en taille qu'en nombre. La métropolisation ne serait-elle pas liée à la mondialisation ?

Dans ce chapitre, nous nous intéressons surtout à la métropolisation que nous saisissons sous deux angles distincts, néanmoins indissociables. Le premier concerne le processus interne de structuration sociale et spatiale d'une métropole. En fonction des recherches disponibles, nous définissons la métropole comme une très grande collectivité urbaine qui

¹ Nos réflexions sont fondées sur un ensemble de recherches menées ces dix dernières années et qui ont donné lieu à des publications de l'IREC [Leresche J.-P., Joye D., Bassand M., 1995 ; Bassand M., 1997 ; Bassand M., Thai Thi Ngoc Du, Cunha A., Bolay J.-C., 2000], puis du Lasur [Kübler D., 2005 ; Bassand M., 2004] recherches qui ont été inspirées par diverses publications dont celles de Ascher F. [1995], Martinotti G. [1993], Castells M. [1996], Dogan M., Karsarda J.-D. [1988], Galantay E. [1987], Sassen S. [1996], etc.

avoisine ou dépasse un million d'habitants². D'emblée, précisons que la taille, tout en n'étant pas un critère définitoire important, n'est pas, loin de là, sans signification. Nous préciserons cette idée par la suite. Le second sens de métropolisation désigne le développement d'un système de métropoles dans la mondialisation. Ce processus implique la formation d'une armature mondiale de métropoles. La métropolisation, c'est donc aussi la construction de cette armature et la restructuration territoriale interne et externe qu'elle implique.

1.2 Quelques paramètres de la métropolisation

1.2.1 La construction d'une armature mondiale de métropoles

Rappelons ici quelques chiffres élaborés par les Nations Unies. Sur les six milliards d'habitants de la planète Terre, la moitié sont des citoyens, et 40% d'entre ces derniers habitent dans 400 agglomérations d'un million d'individus et plus, ce que nous appelons des métropoles. Ces chiffres ronds correspondent à l'an 2000. Leur évolution ces cinquante dernières années est considérable, elle prouve l'importance de la métropolisation. D'ailleurs, les statisticiens des Nations Unies estiment que ce processus n'est pas à son terme...

Nos observations nous poussent à défendre la thèse que ces 400 métropoles, en fonction de divers modes de transports terrestres, maritimes et aériens et de télécommunications, se constituent en une armature mondiale de métropoles. Cette armature canalise le système des flux de finances, de personnes, de marchandises, d'informations, etc. du monde contemporain [Castells, 1998].

S. Sassen [1996] montre excellemment la dynamique de trois métropoles qu'elle appelle des villes mondiales qui sont Londres, New York et Tokyo. Les trois pilotent l'économie mondiale – elles exercent une centralité mondiale – mais font face toutes trois à des tensions sociales internes considérables. La centralité mondiale s'exerce par un ensemble de banques, d'instituts financiers, d'agences de services multiples (ingénierie, publicité, communication), d'entreprises multinationales, etc. mais aussi par des grandes universités et hautes écoles, de prestigieux équipements culturels et des administrations publiques, des moyens importants de transport et de télécommunications, etc.

² Nous réservons le terme de mégapoles aux collectivités qui avoisinent ou dépassent les dix millions d'habitants.

La dualité qui met en tension centralité mondiale et conflits sociaux internes est constitutive de la métropolisation et caractérise chaque métropole. Mais bien sûr chacune l'actualise selon des modalités fort différentes. Donnons deux exemples que nous connaissons bien. Ho Chi Minh Ville avec ses cinq millions d'habitants arrive avec peine à actualiser une centralité mondiale dans l'armature des métropoles, tant la gestion de ses crises écologique et sociale l'accapare. L'agglomération de Zurich avec ses 1,2 millions d'habitants s'affirme par contre avec une centralité mondiale très significative, en revanche, ses tensions internes réelles sont bien moindres que celles de New York et Ho Chi Minh Ville. Il serait intéressant de poursuivre une comparaison des 400 métropoles du monde avec des indicateurs relatifs à la taille, la centralité et les tensions sociales.

Nous aimerions ajouter une idée: dans la mesure où on admet l'existence d'une armature mondiale de métropoles, la centralité mondiale n'est plus le fait d'une ou l'autre métropole, mais bien celui de cette armature entière. Il serait utile de hiérarchiser les métropoles de cette armature en fonction de leur centralité mondiale, de leurs tensions sociales et écologiques, de leur taille, mais encore avec des indicateurs universitaires, culturels, de télécommunications, de transport, etc.

En résumé, la mondialisation, ou la globalisation, dépend directement de la construction de cette armature mondiale de métropoles (ou en d'autres termes de la métropolisation). La participation à cette armature et la centralité mondiale qui en découle sont génératrices de ressources importantes. Elles expliquent l'attractivité que la métropole suscite... Ces processus dépendent de l'histoire de chacune d'elles, de ses acteurs, de sa position dans la géographie du monde et son insertion dans l'armature métropolitaine elle-même, et de ses rapports plus ou moins conflictuels avec les autres métropoles intégrées dans cette armature.

Il est toujours utile de représenter les phénomènes sociaux par un croquis. Nous proposons une représentation en trois temps (fig. 1A, B, C). Elle nécessite une explication complémentaire. Le territoire constitue une dimension importante de chaque type de société. Les acteurs de cette dernière construisent leur territoire selon les ressources diverses propres à la société. Ainsi chaque société se caractérise par un régime territorial (ou une organisation territoriale). En simple, les sociétés agraires ont aménagé un régime de cités et villages, les sociétés industrielles [Aron, 1962] se caractérisent par un régime de villes et d'urbanisation, les sociétés informationnelles [Castells, 1998] par un régime de l'urbain³

³ Le terme est repris de l'analyse de F. Choay [1994].

et de la métropolisation. La figure 1 représente ce dernier régime. Dans la suite de ce chapitre, nous définissons plus précisément les différents concepts de la figure 1.

1.2.2 L'étalement métropolitain

Parallèlement à la progressive construction d'une armature mondiale de métropoles, chacune d'entre elles s'étale. Ce processus correspond à une restructuration complète de la ville : d'aucuns parlent de la mort des villes [Choay, 1994].

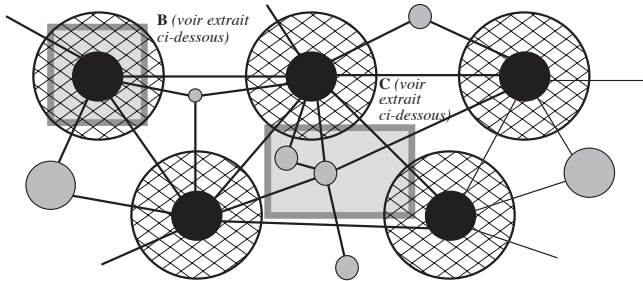
Considérons le monde occidental. Dans les années 1945-50, l'économie de ces sociétés redémarre. Or cette croissance économique se polarise sur les villes. Elles sont très rapidement saturées ; partout il est indispensable de construire rapidement, en grand nombre, des logements bon marché. Le processus de suburbanisation se met en place, il est rendu possible grâce à la « démocratisation » de l'automobile et du téléphone, mais aussi de la mise en œuvre de transports publics. La suburbanisation implique l'exode des couches populaires hors des villes, vers les communes attenantes. Assez rapidement, le processus de périurbanisation suit et correspond au départ des villes des catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures en quête de maisons individuelles, afin d'échapper à la pollution, à la dangerosité, au bruit des centres urbains d'alors.

A travers ces processus se constituent des agglomérations urbaines plus ou moins grandes, combinant un centre historique compact et dense à des zones suburbaines plus diffuses et cela implique le redéploiement des ségrégations des quartiers d'habitation sociale, des spécialisations du sol en zones et équipements de toutes sortes. S'instaure ainsi une fragmentation sociale et spatiale au niveau des agglomérations urbaines et des métropoles.

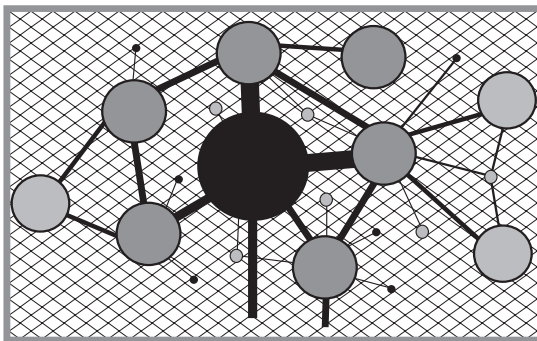
Grosso modo, statistiquement, les agglomérations urbaines et les métropoles répartissent par moitié leur population entre la commune principale centrale et compacte et les couronnes de communes suburbaines et périurbaines plus ou moins diffuses, mais comprenant des centres secondaires.

En outre, tout le territoire des sociétés informationnelles se transforme : on ne peut plus parler de ville-campagne. D'une part, une polarisation de l'urbain se façonne, en termes d'agglomérations et de métropoles, et d'autre part apparaissent des communes que nous qualifions de rurbaines. Le cadre rural et campagnard de ces communes (forêts, pâturages, prés, champs) subsiste mais leur population devient urbaine par ses modes de vie. Souvent, ce monde rurbain résiste à la métropolisation. Néanmoins il est fortement colonisé par les métropolitains en termes de résidences

A. Armature mondiale des métropoles et des agglomérations urbaines intermédiaires



B. Structuration interne d'une métropole ou aire métropolitaine



LÉGENDE



métropole et
ville compacte



aire métropolitaine,
suggérant que cette
aire est quadrillée par
un réseau de réseaux



centre secondaire



agglomération
intermédiaire
(petite, moyenne
ou grande)

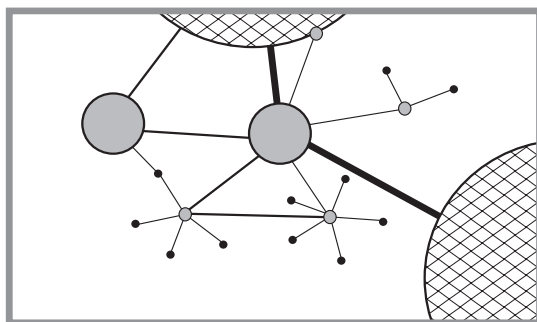


petite ville



commune périurbaine,
rurbaine ou rurale

C. Structuration d'une micro-région ruraine et rurale



IREC EPFL, C. Jemelin,
août 2000

Fig. 1 Typologie des collectivités du régime de l'urbain et de la métropolisation.

secondaires, d'équipements touristiques, etc. Le rurbain, en dépit de ses résistances, dépend lourdement du pôle métropolitain.

1.2.3 La fragmentation sociale et spatiale

De tout temps, le phénomène urbain a été fragmenté, mais c'est avec la métropolisation que cette fragmentation est plus particulièrement frappante. Souvent, elle est aussi appelée «fractalisation», émiettement, éclatement, fractionnement, fracture, différenciation, effet mosaïque, etc. Nous préférons le terme de fragmentation. C'est un processus qui menace toute la métropolisation, car s'il n'est pas rigoureusement contrôlé, il entraîne la négation de l'unité métropolitaine: c'est dire combien l'enjeu de ce processus est important.

Précisons d'emblée que le processus de fragmentation s'est manifesté tant dans le régime de la cité que dans celui de la ville industrielle et de l'urbanisation. Il se redéploie à nouveau dans le régime de l'urbain et de la métropolisation.

Il est impossible de ne pas mentionner à ce sujet les travaux fondamentaux de l'Ecole de Chicago [Grafmeyer et Joseph, 1979], ainsi que ceux qui les ont suivis. Contentons-nous de juste citer quelques-uns d'entre eux : la théorie du développement de la ville en zones concentriques, puis la théorie des secteurs et enfin celle des noyaux multiples. Cette dernière théorie sonne le glas des velléités de décrire le développement en une forme géométrique précise. Faisons état ensuite des travaux d'écologie factorielle qui établissent les dimensions de la fragmentation de l'espace en termes socio-économiques, sociodémographiques et puis ethniques [Timms, 1971]. Ces travaux constituent un important chapitre de la recherche urbaine, essentiellement aux Etats-Unis et en Europe occidentale.

En tenant compte de cet héritage prestigieux, comment rendre compte de la fragmentation de la métropolisation ? Nous le ferons en distinguant quatre dimensions.

La spécialisation fonctionnelle du sol

Ce processus consiste à regrouper des types d'activités plus ou moins homogènes dans une zone, un équipement, un bâtiment. La Charte d'Athènes préconisait la spécialisation fonctionnelle comme une manière de lutter contre le chaos de la ville industrielle. Ainsi, elle préconisait la planification du développement urbain selon quatre zones: habitat, travail, récréation,

circulation ; l'espace dévolu à la circulation devant assurer les relations entre les trois autres. En fait, la Charte d'Athènes peut être considérée comme le premier traité de planification de la métropolisation, car elle se présente comme la méthode pour échapper au chaos de la ville industrielle qui se déploie.

De nos jours, la métropolisation peut aussi être décrite comme la systématisation de la spécialisation fonctionnelle du sol. À côté des quartiers d'habitation plus ou moins ségrégués, se sont développés des zones et équipements dévolus exclusivement au travail industriel, au travail administratif privé ou public, des espaces publics (rues, routes, places), des parcs, des bâtiments à fonctions politiques ou rattachés à la politique (parlements, tribunaux, administrations publiques), des hôpitaux, des universités et autres écoles, des prisons, des équipements culturels (théâtres, opéras, musées), des gares, des aéroports, des supermarchés et des rues commerçantes. La métropolisation vue sous l'angle de la spécialisation fonctionnelle du sol apparaît comme une mosaïque d'entités plutôt unifonctionnelles qui fonctionnent grâce à un système de transports de personnes et de marchandises et à un système de télécommunication. D'ailleurs, on est en train de découvrir que le « tout à l'automobile » est une impasse ou, ce qui revient au même, un système extrêmement onéreux en coûts directs et indirects.

La ségrégation sociale

Comme chacun le sait, la ségrégation sociale est l'inscription au sol des inégalités sociales, c'est-à-dire la répartition des catégories socioprofessionnelles (CSP) en des quartiers plus ou moins homogènes. Nous entendons par quartier une zone résidentielle impliquant une population métropolitaine de taille extrêmement variable qui souvent a une histoire, donc une identité. Des services relatifs à la vie quotidienne sont à disposition de la population : espaces publics, écoles, commerces, équipements culturels, services publics décentralisés. Selon les quartiers, ces services peuvent être abondants ou réduits à leur plus simple expression.

Ce sont les catégories socioprofessionnelles aux extrémités de la hiérarchie sociale qui sont les plus ségréguées. Précisons d'emblée que le terme « ségrégation sociale » fait référence aux inégalités sociales. Elles sont mesurées de diverses manières ; très souvent, dans le monde occidental, on les estime en termes de CSP. Des dénominations religieuses et linguistiques, des traits ethniques les plus divers sont mêlés de manière inextricable à ces CSP.

À partir de ces quelques précisions, il nous semble que la ségrégation se produit toujours selon les deux mécanismes mis en relief par l'Ecole

de Chicago : 1. le marché du logement et du sol, 2. les affinités socioculturelles. L'acteur individuel est déterminé à s'établir dans les quartiers correspondant à son revenu – plus sa CSP est basse, plus il est déterminé – et sur cette première répartition, s'il reste encore un choix, les affinités socioculturelles de l'habitant pourront encore jouer. C'est ainsi que, dans des sociétés démocratiques, se constituent progressivement des « ghettos » de CSP de divers types, colorés de critères socioculturels : quartiers de couches supérieures et protestants, quartiers populaires catholiques et italiens par exemple.

La ségrégation sociale de la métropolisation a des conséquences multiples, qui varient selon son ampleur et sa rigueur. On parlera alors de quartiers d'exil [Dubet, 1992], c'est-à-dire de quartiers qui sont des formes d'exclusion, tant au sommet qu'à la base de la hiérarchie sociale. Dès lors, on suggère que les métropoles sont frappées de fracture sociale. La probabilité est grande que la ségrégation devienne une des causes majeures de la violence tant individuelle que collective (les émeutes de Caracas et d'autres métropoles latino-américaines, de Los Angeles, des agglomérations urbaines britanniques, des banlieues françaises, la criminalité redoutable envers les biens et les personnes). La vie métropolitaine est frappée d'insécurité, ce qui constitue un obstacle gravissime à la vie sociale et renforce la ségrégation sociale. Le cercle vicieux est complet [Body-Gendrot, 1993].

La structuration des quartiers en termes sociaux et culturels va profondément orienter l'animation de ces collectivités : certains seront conviviaux, d'autres conflictuels ; certains se caractérisent par un vide social, d'autres par une vie communautaire et d'intense solidarité. Toutes sortes de combinaisons sont possibles. La sociologie des quartiers est immensément complexe.

Du micro-au macrosociologique

La description de la fragmentation métropolitaine en termes de zones et quartiers doit être complétée par une fragmentation micro-macrosociologique.

En effet, la dynamique métropolitaine implique, outre les zones et quartiers, de nombreuses unités sociales et spatiales qui tendent à s'autonomiser et à se constituer en acteurs : le logement avec sa famille ou son ménage, le voisinage avec sa régie administrative aux formes très diverses, le quartier que nous avons décrit ci-dessus, la commune avec son institution municipale, la métropole, l'armature de métropoles.

La règle implicite est que l'échelon englobant assure une cohésion aux échelons englobés : par exemple, le voisinage et sa régie administrative

permettent une coexistence à la poignée de familles ou ménages co-habitants, le quartier s'efforce d'en faire de même avec les divers voisinages qu'il englobe, avec les services qu'il offre aux habitants, la commune propose un vivre ensemble à une population répartie en voisinages et quartiers, et à des services et à des entreprises ventilées en zones plus ou moins grandes.

Evidemment, cette intégration par implication ne fonctionne pas toujours harmonieusement ; les acteurs ne sont pas toujours clairement reconnus, souvent des tensions, des conflits régissent les rapports de ces entités micro-macro. Mais le conflit n'est-il pas un des modes normaux de la vie en société ? N'est-il pas préférable à l'indifférence mutuelle des acteurs ? L'enjeu réside dans la capacité à gérer ces conflits pour qu'ils ne dégénèrent pas en violence.

Les temporalités

Dans les sociétés industrielles, les divers fragments des cités et des villes concordaient le plus souvent avec les temporalités des citoyens: de manière très simplifiée on naissait, on était socialisé, on mourait dans son quartier. Il y avait bien sûr de nombreuses exceptions, mais la tendance était bien une concordance entre espace et temporalité. Dans les sociétés informationnelles en voie de métropolisation, une forte différenciation-individualisation se développe. Elle a pour conséquence une déconnexion systématique entre l'espace et le temps. La vie quotidienne ne se déroule plus dans un seul espace, ni même dans le mythique «métro-boulot-dodo». S'ajoutent plusieurs lieux correspondant à des activités, donc à des temporalités très éclatées: le métropolitain ne fait plus exclusivement ses emplettes dans les magasins de son quartier, mais dans ceux de la métropole, ses relations ne correspondent plus simplement à ses parents, voisins et collègues, mais sont très diverses et se répartissent sur tout le territoire métropolitain. D'ailleurs, il a déjà vécu et travaillé dans divers quartiers et zones, ses enfants qui dépendent souvent de son véhicule, dès la pré-adolescence, mènent leurs activités de loisirs et autres dans toutes sortes d'endroits et de moins en moins dans le quartier.

Cette déconnexion systématique espace-temps amplifie la vie fragmentée des métropolitains. Bien sûr, ce processus diffère selon la position sociale des habitants et des types de quartiers où ils résident.

1.2.4 Réseaux métropolitains et mobilité

Sans parade, l'étalement et la fragmentation socio-spatiotemporelle qui l'accompagne mènent la métropolisation au chaos. En quoi consistent ces parades ? Trois concepts résument les politiques qui peuvent éviter la confusion ou le chaos métropolitain : communication, transport et mobilité. En simple, il s'agit de :

- permettre à la diversité des acteurs métropolitains – et non seulement à ceux qui sont avisés et puissants – de communiquer de la manière la plus fluide et facile possible, avec tous les autres métropolitains de toute la métropole ;
- rendre mobiles à bon compte les métropolitains et les marchandises à travers toute la métropole.

Communication, transport et mobilité impliquent des politiques sans cesse renouvelées relatives aux réseaux [Offner & Pumain, 1996]. A savoir :

- médias et autres modes de communication,
- réseaux de voies qui accueillent les modes de transport de personnes et de marchandises les plus divers,
- réseaux d'évacuation des déchets,
- réseaux apportant l'eau potable et évacuant les eaux usées,
- réseaux d'énergie distribuant cette dernière dans chaque appartement et entreprise.

En d'autres termes, des politiques de réseaux techniques et territoriaux doivent être menées avec le plus grand soin. Deux remarques sont indispensables :

1. Ces réseaux techniques et territoriaux sont étroitement interdépendants, d'où l'expression «réseau de réseaux». C'est en fonction de ce dernier que de très nombreux réseaux sociaux peuvent se développer et s'organiser. La cohésion métropolitaine en dépend. En termes simples, ces politiques de réseaux façonnent la «physiologie» de la métropole.
2. Ces actions publiques peuvent être mises en œuvre à la condition qu'un réseau d'espaces publics ait été planifié. Nous entendons par là un ensemble d'espaces libres de construction et de droit public (voies diverses, places, parcs, etc.). Sans ce réseau d'espaces publics, les autres réseaux techniques et territoriaux susmentionnés ne peuvent plus se déployer. On se rend compte que ce réseau des espaces publics a une importance stratégique absolument centrale [Bassand *et al.*, 2000].

En bref, la mobilité et la communication sont indispensables pour contrer le chaos que génère inmanquablement l'étalement métropolitain et sa fragmentation socio-spatiotemporelle.

Ces politiques doivent être très attentives aux erreurs qui menacent les métropoles: par exemple, l'enthousiasme que suscita l'automobile en Europe, dans les années 1950-60, et qui fit place au principe «tout à l'automobile» pour assurer la mobilité des citadins. Cette politique unidimensionnelle constitue maintenant une impasse, car l'emprise colossale tant économique, sociale que politique dont dispose ce véhicule rend quasiment impossible la mise en œuvre de mesures rectificatives.

La mobilité des métropolitains dépend certes de réseaux de transports, mais pas seulement, tous les autres réseaux interviennent dans la mobilité des personnes et des marchandises. Soulignons cependant l'importance capitale du réseau d'espaces publics.

Une autre composante intervient encore: la position sociale de l'habitant de la métropole. Plus il a une position sociale subalterne, plus il sera en peine, voire incapable, d'user du réseau des réseaux, donc cantonné à son quartier, donc hautement discriminé. La mobilité est la condition *sine qua non* de la participation à la dynamique métropolitaine [Kaufmann, 2000].

1.2.5 Métropolité

La métropolisation se manifeste aussi au niveau microsociologique, c'est-à-dire celui de la sociabilité.

Expliquons-nous. Avec les villes et l'urbanisation, on parlait d'urbanité comme un style de vie, comme une manière d'être sociable entre citadins [Wirth, 1938].

La métropolisation implique une montée en puissance de l'individualisation et de l'individuation. Non pas qu'elles n'existaient pas dans les sociétés antérieures, mais avec la métropolisation, elles s'amplifient. Précisons ces deux termes. Par individualisation, nous entendons l'affirmation de l'autonomie individuelle par rapport à toutes les formes de vie sociale et collective, donc un renforcement de l'individualisme. Face à ce surgissement massif d'individus, chacun d'eux cherche à se distinguer de toutes les manières possibles: c'est l'individuation. Ces deux processus donnent force à l'acteur individuel, mais en même temps génèrent incertitude et désarroi et partant, ces individus métropolitains recherchent d'autres formes de vie sociale et collective. Quelles sont-elles ?

Avant de répondre à cette question, il faut insister sur le fait qu'individualisation et individuation ne signifient en aucun cas la disparition de la position

sociale comme déterminant des pratiques sociales et culturelles (CSP, âge, genre, ethnie, etc.).

Quelles sont les formes de vie sociale et collective qui se structurent en même temps qu'individualisation et individuation ? C'est la sociabilité en réseau. Nous entendons par là la manière ample de s'interconnecter tout en gardant une autonomie optimale, s'interconnecter sans subir les lourdeurs organisationnelles des associations d'antan. Dans Internet, par exemple, chacun garde une autonomie considérable tout en étant relié, tout en faisant partie d'un « nous » ; cette participation est incomparablement plus légère et flexible que celle à une organisation où les solidarités et réciprocités sont évidemment aussi plus significatives.

Avec la ville et l'urbanisation, la diversité sociale et culturelle était considérable ; elle impliquait des conflits aigus ; alors l'étranger devait se socialiser complètement ou s'en aller.

Avec la métropolisation, l'immigration reste un fait majeur et l'étranger vit toujours ce dilemme : se socialiser complètement, ou vivre dans le conflit, ou s'en aller. Pourtant une tendance nouvelle semble s'affirmer : la diversité de l'étranger est aussi considérée comme une richesse et pas seulement comme une menace ; certes il doit faire un pas dans la direction de la communauté d'accueil, mais sans nécessairement devoir abandonner complètement sa culture d'origine. La diversité sociale et culturelle de la métropole devient un atout majeur. C'est ce que nous entendons, d'une part, par le néologisme « métropolité ». Nous donnons un autre sens à ce terme. Nous l'avons vu, nous associons métropolisation à mondialisation, ce qui fait qu'un habitant d'une métropole est appelé, beaucoup plus que dans une ville, à se comporter en fonction de deux horizons : le local, celui de son quartier et de sa métropole ; le global, celui d'autres parties du monde. D'ailleurs la lecture et l'écoute des médias lui imposent un va-et-vient constant entre le local et le global. Par conséquent, il devient autant citoyen de son quartier et de sa métropole, que citoyen du monde. Il est « glocal ». La « glocalité » est un aspect important de la métropolité.

Ces deux aspects de la métropolité – double origine et double horizon – se combinent évidemment, tant pour les autochtones que pour les immigrants. La métropolité devient un atout.

1.2.6 La gouvernance métropolitaine

Pour traiter de ce point, deux remarques introductives sont utiles:

1. Les villes et l'urbanisation impliquaient un cadre institutionnel ou politique précis. Le développement de chaque ville se déroulait dans le cadre d'une institution: la municipalité qui pouvait avoir des formes démocratiques très variables et qui n'empêchait, en aucun cas, la formation de structures du pouvoir très pyramidales, donc peu démocratiques. Néanmoins, le jeu des acteurs (économiques, politiques, professionnels de l'espace, citoyens, etc.) se déroulait dans un cadre institutionnel démocratique, fait d'élections, de référendums, de débats publics, de médias relativement indépendants, etc.
2. Au stade actuel de la métropolisation, se constituent des métropoles qui ont un contenu social et économique et une forme reconnus presque par tous... Par contre, la métropole n'a pas d'institution politique⁴, cela pour ainsi dire dans tout le monde occidental⁵.

C'est par rapport à cette situation que s'impose le concept de gouvernance: il implique une réalité avec un territoire en voie de structuration (certes pas très clairement défini), une économie, une vie sociale, des acteurs économiques, des acteurs politiques locaux, régionaux, nationaux, des professionnels de l'espace qui doivent agir immédiatement, des habitants et usagers, etc. Cette réalité complexe n'a pas d'institution politique démocratique. Par conséquent, les acteurs de tous types entrent dans des négociations tous azimuts pour faire face aux nombreux problèmes. C'est la gouvernance...

Deux regards sont portés sur cette situation:

1. Le regard de ceux qui sont optimistes. D'ailleurs, ils parlent de «bonne gouvernance», car pensent-ils, cette négociation tous azimuts permet de résoudre pragmatiquement tous les problèmes avec efficacité.
2. Le regard de ceux qui sont pessimistes. Certes négociation il y a ... mais au profit de qui ? Les habitants et usagers ne sont pas consultés ou seulement en fin de procédure. La gouvernance conçue par les optimistes est non démocratique, ce à quoi certains argumentent que la démocratie n'est pas utile pour la gestion de macrocosmes comme les métropoles... Erreur!

⁴ Bernard Jouve, mais aussi Christian Lefèbre, ont analysé la difficulté des métropoles à se donner des institutions politiques démocratiques.

⁵ Les toutes récentes expériences françaises doivent être suivies avec la plus grande attention.

1.3 Conclusion

Nous concluons selon trois questions sociologiques. D'abord, nous insisterons sur l'idée que la métropolisation se développe sur le mode de la crise, nous entendons qu'elle implique une configuration de contradictions, de conflits et de violences, certes à des degrés divers. Ensuite, il est indispensable d'insister sur l'idée que métropoles et métropolisation ne sont compréhensibles que si elles sont mises en perspective avec l'idée de société. Enfin, la métropolisation, comme avant l'urbanisation, dépend de la structuration d'un type de société: l'urbanisation dépendait de la société industrielle, la métropolisation de la société contemporaine que nous qualifions avec d'autres de société informationnelle.

1. En résumé, les six points évoqués dans les paragraphes de la section précédente peuvent être décrits comme autant de crises:
 - Les crises sociales apparaissent lorsque les inégalités sont exorbitantes et se traduisent par une ségrégation sociale. Elles sont souvent extrêmes, ce qui explique différentes formes de violence qui surgissent dans les métropoles. Elles génèrent un climat d'insécurité détestable et néfaste.
 - Les crises écologiques en termes de pollutions de l'air, de l'eau, du sol, qui entraînent un délabrement de l'état sanitaire. Plus grave, elles dégradent au plan mondial le climat par l'effet de serre qu'elles provoquent, certes pas à elles seules...
 - Les métropoles sont souvent l'incarnation du mal fonctionnement car presque tous les équipements et les services sont désajustés par rapport à l'immensité de la population et des activités. Le prototype de ce mal concerne les transports assumés principalement par l'automobile: or les rues, les routes, les parkings sont nettement insuffisants pour accueillir les flux d'automobiles. Ne parlons pas des conséquences de ce monopole de l'automobile en termes de pollution de l'air, d'accidents, etc.
 - La crise politico-démocratique: elle vient du fait que les métropoles, dominées par la gouvernance, sont frappées d'un déficit démocratique ; partant le politique joue mal son rôle qui consiste à maintenir la cohésion métropolitaine. Presque toutes les métropoles sont en quête d'institutions politiques démocratiques.

Ces crises typiquement métropolitaines impliquent une recherche utopique en termes d'égalité et d'équité, de qualité de vie, de cohérence, de beauté, de démocratie. Parfois ces recherches utopiques génèrent des projets concrets immédiats.

C'est principalement par rapport à ces crises que les acteurs sont mobilisés. Mais il ne faudrait pas oublier que la métropolisation doit être traitée dans sa globalité et non seulement sous l'angle d'une crise particulière.

2. Un débat fait rage en sociologie autour du concept de société [Dubet et Martucelli, 1998 ; Touraine, 1997]. En simple, notre position consiste à souligner que la société industrielle a disparu et qu'elle est remplacée par une société que nous qualifions d'informationnelle et programmée [Castells, 1998 ; Bassand, 1997]. Or la métropolisation est fille de cette dernière qui implique une économie et une vie sociale informatisées, la mondialisation, la technoscience, l'individualisation et l'individuation, et de nouveaux rapports sociaux. Sans le concept de société informationnelle et programmée et ses divers paramètres, la métropolisation est incompréhensible.
3. Enfin, pourquoi ne pas évoquer cette vieille idée sociologique, néanmoins fondamentale: la métropolisation est un phénomène social total qui implique l'économie, la démographie, la politique, l'environnement, le territoire, la culture, les rapports sociaux, etc ; elle existe tant au niveau microsociologique que macrosociologique ; elle met en relief structure et structuration et enfin, elle se manifeste à tous les paliers en profondeur de la réalité sociale [Gurvitch, 1958]. Il découle de ce troisième point que l'action sur la métropolisation doit nécessairement se développer à plusieurs niveaux.

Bibliographie

- Aron R., (1962), *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Gallimard, Paris.
- Ascher F., (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, O. Jacob, Paris.
- Bassand M., (2004), *La métropolisation de la Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., Thai Thi Ngoc Du, Tarradellas J., Cunha A., Bolay J.-C., (2000), *Métropolisation, crise écologique et développement durable*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Body-Gendrot S., (1993), *Ville et violence*, PUF, Paris.
- Boudon R., (1977), *Effets pervers et ordre social*, PUF, Paris.

- Bourdieu P., (1994), *Raisons pratiques*, Seuil, Paris.
- Castells M., (1998), *La société en réseaux*, Fayard, Paris.
- Choay F., (1994), «Le règne de l'urbain et la mort de la ville», in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1993*, Centre Pompidou, Paris, pp. 26-35.
- Chombart de Lauwe P.-H., (1982), *La fin des villes*, Calman-Lévy, Paris.
- DATAR, (1993), *Métropoles en déséquilibre*, Economica, Paris.
- Dogan M., Kasarda J.-D., (1988), *The Metropolis Era*, vol. 1 et 2, Sage, London.
- Dubet F., Lapeyronnie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- Dubet F., Martuccelli M., (1998), *Dans quelle société vivons-nous?*, Seuil, Paris.
- Galantay E., (1987), *The Metropolis in Transition*, Paragon House, New York.
- Grafmeyer Y., (1994), *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris.
- Grafmeyer Y., Joseph I., (1979), *L'Ecole de Chicago*, Aubier, Paris.
- Gurvitch G., (1958), *Traité de sociologie*, tome I, PUF, Paris.
- Hunter F., (1952), *Community Power Structure*, University North Carolina Press, Chapel Hill.
- Jouve B., Lefèbvre Ch., (1999), *Villes, métropoles. Les nouveaux territoires du politique*, Ed. Economica, Paris.
- Kaufmann V., (2000), *Mobilité quotidienne et dynamique urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Kübler D., (2005) *La métropole et le citoyen*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Le Corbusier, (1957), *La Charte d'Athènes*, Editions de Minuit, Paris.
- Leresche J.-P., Joye D., Bassand M., (1995), *Métropolisations: Interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève.
- Martinotti G., (1993), *Metropoli*, Il Mulino, Bologne.
- Moriconi-Ebrard F., (1993), *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Anthropos, Paris.
- Moriconi-Ebrard F., (1998), «La loi de la métropolisation», *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, 1.
- Offner J.-M., Pumain D., (1996), *Réseaux et territoires – significations croisées*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Paquot T., (1996), *Le monde des villes*, éd. Complexe, Paris.
- Remy J., Voyé L., (1992), *La ville: vers une nouvelle définition*, L'Harmattan, Paris.
- Sassen S., (1996), *La ville globale*, Descartes et Cie, Paris.

- Timms D.W.G., (1971), *The Urban Mosaic*, Cambridge University Press.
- Touraine A., (1984), *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris.
- Touraine A., (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble?*, Fayard, Paris.
- Wirth L., (1938), «Urbanism as a Way of Life», *American Journal of Sociology*, vol. 44.

Ambiances urbaines et dynamique des flux

Liliane Voyé

2.1 Introduction

Si, pour la sociologie, l'espace ne prend sens et ne peut se comprendre et s'interpréter en dehors des pratiques sociales qui le façonnent, le développement actuel des moyens de mobilité et de communication à distance et la réorganisation de l'économie sous un mode dit « global » ne peuvent qu'en bousculer la saisie et, en particulier, inviter à repenser à frais nouveaux le rôle et la signification de la ville. Dès lors, une question urgente surgit : quel sens a désormais la ville dans un contexte où les flux l'emportent sur les lieux et où les personnes – la majorité – et les activités qui s'inscrivent exclusivement dans des lieux se voient marginalisées en termes de pouvoir et de savoir ? Cette question s'impose d'autant plus que l'on assiste depuis quelques années à la croissance forte et rapide à travers le monde d'un certain nombre de grandes agglomérations qui concentrent de plus en plus populations, richesses et activités novatrices et stratégiques et au développement étonnant de villes que l'on peut qualifier de moyennes, que rien ne paraissait à première vue prédisposer à un tel essor. Comment comprendre une telle dynamique alors que les technologies nouvelles de transport et de communication pourraient laisser présager une dispersion accélérée des populations et des activités ? De quels atouts non substituables les villes

– ou plus exactement certaines d’entre elles – disposent-elles qui permettent de rendre compte de leur attractivité tentaculaire à une époque où tout semble jouer dans le sens d’une indifférenciation de l’espace. Telles sont les questions que ces quelques pages voudraient modestement aider à éclairer.

Mais avant cela, il n’est peut-être pas inutile de rappeler que de nombreux «pères» de la sociologie – en particulier allemands – ont, dès le XIX^e siècle, considéré la grande ville et la métropole – ils ont employé le terme – comme une forme nouvelle de société et en ont souligné toute une série de traits dont l’importance ne fait sans doute aujourd’hui que s’amplifier. Certes avec des variantes, ils l’ont tous décrite comme une forme nouvelle de société où, notamment, s’opère la généralisation de l’usage de l’argent et où se développe une forme spécifique de sociabilité jouant tout à la fois sur l’affirmation de l’individualité, sur l’élargissement et la flexibilité des échanges et sur la capacité d’assimilation des innovations. Que l’on songe, en particulier, à Weber qui souligne trois figures majeures de la ville : le citoyen, homme libre, émancipé de toute allégeance traditionnelle, l’entrepreneur qui manifeste un comportement économique rationnel dans un travail systématique, et l’étranger qui peut, dans ce contexte, exister librement et déployer l’altérité de ses aptitudes et de sa culture [Weber, 1982]. Sombart, de son côté, insiste sur la concentration dans les villes – qu’il analyse en référence particulière à Paris – des groupes sociaux dominants, concentration qui génère celle de la consommation et des marchés de luxe, des métiers rares et qualifiés, de la connaissance et de l’innovation ainsi que du pouvoir politique [Sombart, 1907]. Sans cacher sa prédilection pour le village et la petite ville, Tönnies, pour sa part, associe la métropole au calcul et au contrat, à l’individualisme et au cosmopolitisme, à la prévision et à la science, à la culture et à la richesse [Tönnies, 1946]. Quant à Simmel, il voit la grande ville comme centre de l’économie monétaire, lieu d’accomplissement majeur du processus d’intellectualisation, espace de changement rapide et ininterrompu sollicitant sans cesse des individus qui se veulent libres et singuliers et qui vivent à un rythme accéléré, circulent sans cesse et s’inscrivent dans de multiples réseaux d’échanges [Simmel, 1965]. Ces différentes caractéristiques de la métropole, ainsi identifiées dès le XIX^e siècle, se retrouvent avec une intensité décuplée aujourd’hui et ce, apparemment contradictoirement, puisque les contraintes spatiales désormais évacuées paraissent libérer les localisations tant des hommes que des activités. Un simple regard sur la distribution territoriale de ces forces montre cependant qu’il n’en est rien. Pour comprendre ce paradoxe, il s’agit avant toute chose de situer la problématique dans le contexte contemporain, qui est celui de la globalisation.

2.2 Globalisation et primauté de l'espace des flux

Nombreuses sont aujourd'hui les définitions de la globalisation. Toutes celles qu'offre une littérature récente proposent, avec une insistance différente, un certain nombre de traits de celle-ci qui sont porteurs d'une pertinence particulière pour l'analyse de la ville. Il en va ainsi plus spécialement de Giddens qui considère la globalisation comme étant un phénomène dialectique associant une réorganisation du temps et de l'espace à l'expansion de mécanismes qui libèrent les relations sociales de lieux spécifiques pour les recombinaison à travers l'étendue du temps et de l'espace [Giddens, 1991]. Il en va également ainsi de Luhmann qui, définissant la société comme système de communication sociale, considère la société contemporaine comme globale dans la mesure où la communication ne connaît désormais plus ni frontières territoriales, ni pesanteur temporelle ; de cette évolution, Luhmann tire une conséquence décisive : le mode cognitif prévaut désormais sur le mode normatif, c'est-à-dire que le monde est moins régi par des normes et des institutions qui limitent la connaissance qu'il ne l'est par l'apprentissage sans cesse ouvert et adaptatif à travers la communication [Luhmann, 1990]. Enfin, troisième trait important de la globalisation pour le présent propos : le développement mondial de l'économie capitaliste accroît, dit Wallerstein, les inégalités entre pays, régions et villes du «cœur» et pays, régions et villes de la périphérie, renforçant ainsi des inégalités territoriales que les Etats sont de moins en moins aptes à contrôler et à corriger [Wallerstein, 1984].

Ce dernier trait – sur lequel, malgré le caractère majeur de son importance sociale et éthique, nous ne nous attarderons pas ici – impose d'évoquer d'emblée la distinction clé que propose Castells entre l'espace des lieux et l'espace des flux [Castells, 1998, pp. 475-480]. Le premier, l'espace des lieux, est davantage celui qui caractérise les périphéries (même s'il arrive qu'il voisine matériellement dans le cœur qui est l'espace des flux et qu'il soit instrumentalisé par ce dernier). Il est celui de l'expérience vécue de la majorité des populations qui ont une perception localisée de leur espace ; pour celles-ci le lieu est «un espace dont la forme, la fonction et le sens composent un ensemble dans le cadre d'une contiguïté physique» [Castells, 1998, p. 475]. Espace signifiant, le lieu suppose une interaction quotidienne active des habitants avec leur environnement – ce qui tend à couper ceux-ci du pouvoir et du savoir. Car ces attributs sont désormais ceux de l'espace des flux, lequel correspond à «l'organisation matérielle des pratiques sociales du temps partagé (c'est-à-dire des pratiques simultanées) qui s'effectuent à travers des flux qui sont des séries significatives, répétitives

et programmables d'échanges et d'interactions entre des positions géographiquement éloignées, occupées par des acteurs sociaux dans les structures économiques, politiques et symboliques de la société» [Castells, 1998, p. 463]. Ce n'est donc plus la contiguïté spatiale qui articule matériellement la simultanéité des pratiques mais bien tout ce qui sous-tend les flux, qu'il s'agisse de flux d'informations ou de technologies, de capitaux ou d'images, de symboles ou de formations. Espace des lieux et espace des flux coexistent donc mais ne se rencontrent pas même si l'espace des flux commande l'espace des lieux et si l'espace des lieux se voit parfois utilisé dans la logique des flux. L'espace s'avère ainsi plus que jamais porteur d'inégalités sociales qui se redistribuent de façon nouvelle à travers le monde et à travers ses composantes continentales et nationales.

Laissant de côté cette problématique, non sans en rappeler une fois encore l'importance, c'est à l'espace des flux et à ses incidences sur la ville que ces pages se proposent de réfléchir ; en retenant plus particulièrement certains éléments de la théorie de Giddens – les relations sociales sont désormais libérées de lieux spécifiques – et de celle de Luhmann – le caractère illimité de la communication privilégie le mode cognitif au détriment du mode normatif.

S'il est incontestable que «les relations sociales sont désormais libérées de lieux spécifiques», cela ne signifie pas pour autant que les lieux soient radicalement insignifiants. «L'image d'une économie de flux indifférente aux lieux ne tient pas» affirme Veltz [1996, p. 7] qui constate que, apparemment paradoxalement, les flux économiques se concentrent dans un «réseau – archipel de grands pôles» qui jouent entre eux plus qu'avec leurs arrière-pays et qu'un certain nombre de villes moyennes, «portées par des forces ancrées dans un tissu social et historique particulier connaissent un dynamisme nouveau qui les propulse à l'avant de la scène mondiale» [Veltz, 1996, p. 9].

2.3 Un cas paradigmatique : Silicon Valley

Pour saisir l'importance des lieux dans cette économie de flux, et avant d'évoquer des situations plus proches de celles qui caractérisent l'Europe, nous allons partir d'un cas paradigmatique – celui de Silicon Valley en Californie tel qu'il est proposé par Annalee Saxenian dans un ouvrage qui compare les deux centres principaux de l'industrie électronique aux États-Unis, la Route 128 près de Boston et Silicon Valley en Californie [Saxenian, 1999]. Constatant la supériorité de cette dernière, Saxenian s'efforce

de mettre en évidence les facteurs explicatifs. Certes, Silicon Valley n'est pas une «ville» au sens traditionnel – et certainement pas européen – du terme. Mais c'est une «région métropolitaine» ou plutôt «métropolitaine» [Ascher, 1995] qui s'inscrit au plus haut point dans la logique de l'espace des flux et qui doit son prodigieux développement à toute une série de facteurs qui font de cette partie de la côte Ouest des Etats-Unis un des milieux les plus porteurs des dynamiques nouvelles. «Silicon Valley» est le nom sous lequel est désormais connue cette région de la Californie comprise dans l'étroite bande de terre qui va de la baie de San Francisco au pied des montagnes de Santa Cruz. Initié autour de Stanford et de son parc industriel de Palo Alto, l'essor de la région s'est rapidement étendu jusqu'à différentes villes du Sud, Mountain View, Sunnyvale, Santa Clara et San Jose. Saxenian voit dans la relative petite dimension de ce territoire un premier facteur sous-tendant son succès : celle-ci a permis, dit-elle, «une densité de développement qui minimise les distances physiques entre les compagnies et les firmes et qui facilite la communication informelle intense» [Saxenian, 1999, p. 30]. D'emblée, la proximité physique est ainsi invoquée et désignée comme un atout pour la construction de ce que cet auteur appelle «une culture technique qui transcende les firmes et les fonctions». Quels éléments caractérisent celle-ci ? Saxenian en relève plusieurs.

Il s'agit tout d'abord de la conjonction, à première vue détonnante, d'un sens aigu de la communauté et de l'identité collective avec une forte compétitivité individuelle doublée d'une capacité élevée de prise de risque. Saxenian attribue le premier aspect au fait que de nombreux responsables (*executives*) de ces industries ont partagé la même formation et les mêmes premières expériences professionnelles, qu'ils se sont connus comme étudiants et qu'ils ont participé ensemble à des activités locales, politiques ou autres. Il en résulte, dit-elle, une socialisation informelle qui favorise des pratiques de collaboration et de partage d'informations et qui assure ces relations de confiance et de crédibilité que seule peut donner la durée des liens personnels.

Ces pratiques sont elles-mêmes promues par l'existence de lieux de rencontres – cafés, restaurants, centres sportifs, clubs, etc. – propices aux conversations informelles, au cours desquelles s'échangent les informations les plus pointues sur les concurrents, les clients, les marchés et les technologies. Pour des firmes caractérisées par des changements technologiques rapides et par une compétition intense, ces informations sont souvent, insiste Saxenian, plus importantes que celles transmises dans les revues spécialisées et les colloques périodiques ad hoc qui distillent les informations sur un mode plus conventionnel et souvent avec plus ou moins de retard.

La proximité géographique des firmes favorise en outre la durée de ces liens et de ces échanges au-delà de la mobilité professionnelle qui caractérise ces travailleurs qui, la plupart du temps, sont des *job-hoppers* : «changer de job à Silicon Valley ne signifie pas une rupture des liens ni personnels, ni sociaux, ni professionnels» fait remarquer Saxenian qui donne, à l'appui de cette affirmation, le témoignage d'un ingénieur. «Ici, ce n'est pas une catastrophe de quitter un emploi un vendredi et d'en commencer un autre le lundi suivant (...). Ce n'est même pas nécessaire de le dire à votre femme ! Vous devez simplement en sortant de chez vous, tourner dans l'autre direction le lundi matin. Mais vous ne devez pas vendre votre maison et vos enfants ne doivent pas changer d'école... Ici, vous pouvez changer de job sans changer de covoiturage (*car pool*).» [Saxenian, 1999, p. 35]. Bien loin d'être perturbants pour les personnes et pour les firmes, les fréquents changements d'emplois à Silicon Valley favorisent l'imbrication des trajectoires professionnelles et permettent de transcender les frontières sectorielles et occupationnelles : un collègue d'aujourd'hui sera demain client ou concurrent et votre patron actuel peut devenir par la suite un membre de votre personnel – ce qui suppose le rejet de toute idée de hiérarchie stricte et linéaire. Loin de perturber voire de détruire les loyautés professionnelles et les amitiés, cette mobilité sur place en quelque sorte tend ainsi à renforcer la valeur de celles-ci et des réseaux qui se tissent et, par là, le sentiment de former une sorte de communauté.

Celle-ci n'élude toutefois pas le sens personnel de la compétitivité, bien au contraire. La pression des pairs est forte et, au-delà de toute considération d'âge, de sexe, de statut ou de parcours, les *wonder boys* s'incitent l'un l'autre à la prise de risque et à la mise en œuvre de toute idée novatrice. En contrepartie, l'échec n'est pas stigmatisé. Plus généralement, la capacité d'initiative et d'innovation, la facilité d'échange et de confrontation, l'ouverture d'esprit et la force relationnelle, la créativité et la capacité de travail en équipe et de coopération sont autant de compétences individuelles qui sont encouragées dans cette culture de la performance.

À côté de ces éléments «culturels» dans lesquels elle repère d'importants facteurs du succès de Silicon Valley, Saxenian met également l'accent sur une série d'équipements et de services qui contribuent eux aussi grandement à la dynamique de cette région.

Il s'agit tout d'abord des infrastructures, routes rapides et réseau aérien, et des espaces de bureaux et de laboratoires. Il s'agit aussi d'entreprises de sous-traitance de divers types qui s'inscrivent dans la mouvance de l'industrie électronique et de ses corollaires.

L'importance des services spécialisés pour ces firmes est elle aussi fortement soulignée. Sociétés de marketing, bureaux de relations publiques,

designers industriels, services de consultance, bureaux d'avocats sont autant de facteurs décisifs du développement et des performances des firmes motrices. En effet, celles-ci doivent de plus en plus recourir à des compétences spécialisées externes. Par exemple, celles de juristes qui les informent et les conseillent en matière de propriété intellectuelle, de licence, de droit commercial ou encore de brevet. Celles aussi de bureaux de relations publiques, qui organisent des séminaires, des «portes ouvertes» et des réceptions au cours desquels se rencontrent «les entrepreneurs, les responsables locaux, les analystes, les gens des médias et les représentants des universités pour promouvoir ensemble les alliances et les affaires (*matchmaking and deal making*)» [Saxenian, 1999, p. 41] et pour stimuler la constitution de relations d'affaires fondées sur la confiance réciproque.

La mise à disposition d'un capital à risque apparaît aussi comme une condition décisive de développement. Elle n'est pas facile à obtenir car elle va généralement à l'encontre du souci de sécurité qui conduit les investisseurs à privilégier les placements dans des activités et des firmes connues. Là encore les relations de confiance interpersonnelle peuvent s'avérer décisives.

Finalement, Saxenian souligne l'importance critique des institutions d'éducation dans l'essor de Silicon Valley. L'Université de Stanford (Palo Alto), dit-elle par exemple, a joué un rôle majeur dans le décollage de petites firmes qui n'avaient pas la possibilité d'assurer par elles-mêmes la formation continue nécessaire dans cet environnement caractérisé par ses changements technologiques rapides. Et l'Université de Californie à Berkeley (San Francisco) a rapidement développé des centres de recherche spécialisés et des programmes de doctorat et de maîtrise qui constituent des ressources technologiques essentielles pour la Vallée. Ces deux universités ont en outre généré un milieu technologique unique, activement impliqué dans le développement de Silicon Valley [Saxenian, 1999, p. 42]. N'a-t-il pas démarré en 1934 avec la création d'une firme nouvelle par deux récents diplômés de Stanford, Bill Hewlett et Dave Packard, incités à aller de l'avant par un de leurs anciens professeurs, Frederick Terman.

Si nous avons ainsi voulu développer longuement le cas de Silicon Valley, c'est parce qu'il apparaît paradigmatique – ne tente-t-on pas d'ailleurs de le reproduire un peu partout dans le monde, de Tel Aviv à Bangalore et de Dublin à Sofia-Antipolis dans le Sud de la France ? Certes, nous l'avons dit, Silicon Valley n'est pas une «ville» au sens habituel du terme mais elle correspond assez bien à ce que Ascher appelle une «métapole» c'est-à-dire une métropole dont «la croissance ne s'opère plus par dilations concentriques mais par intégration, dans son fonctionnement quotidien, de territoires plus éloignés non nécessairement contigus» [Ascher, 1995, p. 26]. Elle s'inscrit aussi

de toute évidence dans l'espace des flux, sans pour autant que n'y soit niée l'importance de la proximité physique qui, tout au contraire, est proposée comme un facteur déterminant de succès et ce, non pas en tant que telle mais bien comme support de relations de services, comme «milieu» inscrit dans la durée et, par là, dans la confiance et l'interconnaissance.

2.4 Les paramètres de la nouvelle économie

C'est ce que développe clairement Veltz lorsqu'il analyse ce qu'il appelle l'«économie d'archipel» [Veltz, 1996]. Son affirmation est claire : «le territoire entre désormais dans le jeu économique comme matrice d'organisation et d'interactions sociales et non plus, d'abord, comme stock ou assemblage de ressources techniques» [Veltz, 1996, p. 10]. C'est à partir de ce nouveau rôle du territoire qu'il situe le phénomène contemporain de «la poussée des métropoles» lesquelles apparaissent comme les territoires les plus aptes à répondre aux exigences d'une économie «relationnelle», c'est-à-dire d'une économie où les avancées technologiques jouent un rôle moins décisif que les coopérations entre acteurs, les échanges d'information... et où ceux-ci ne peuvent se limiter à ce qu'en prédéfinit bureaucratiquement une «technostructure».

On assiste en effet aujourd'hui à une profonde transformation des «manières de produire et d'échanger qui s'invente, à travers mille expériences, dans les zones avancées de l'économie (...) et qui découle moins de la technologie que des configurations nouvelles de la concurrence» [Veltz, 1996, p. 11]. Outre le rôle joué par les prix, la concurrence repose désormais sur quatre critères majeurs : la qualité, la variété, la réactivité et l'innovation.

La qualité requise doit désormais être totale et acquise dès la sortie du produit ; quel que soit celui-ci et quel que soit son niveau de prix, le consommateur n'accepte plus ni incertitudes, ni pannes, ni imprévus et certaines firmes automobiles, par exemple, qui ont dû retirer du marché un produit récemment lancé pour en rectifier certains aspects même mineurs n'ont jamais pleinement récupéré les méventes qui ont découlé de cette mise en question de leur réputation [Veltz, 1996, pp. 153-154]. Les mésaventures de Coca-Cola témoignent aussi de cette exigence accrue de qualité et des conséquences graves de toute prise en défaut si bénigne soit-elle : la «crise des cannettes» qui a engendré quelques troubles mineurs chez quelques individus en 1998 et 99 a généré un recul brusque et sensible des ventes que la firme ne réussit pas à remonter. Le consommateur,

qui voit s'élargir ses possibilités de choix, devient plus exigeant ; il s'attend à la fiabilité absolue des produits qu'il acquiert et en tolère de moins en moins les failles et les dysfonctionnements si ténus soient-ils ; il est prompt à comparer (comme la publicité le lui suggère d'ailleurs souvent de façon plus ou moins explicite). Les firmes ont dès lors intérêt à développer et à suivre leurs relations avec leurs clients (tout autant qu'avec leurs fournisseurs) et à s'efforcer d'améliorer sans cesse leurs produits en référence aux attentes qu'elles détectent et anticipent. C'est en ce sens que l'on entend aujourd'hui souvent parler de « management par la Qualité Totale ».

Si, au début du siècle dernier, Ford a pu renforcer l'idée de l'indifférenciation de son modèle unique de voitures en disant avec humour : « Donnez leur toutes les couleurs que vous voulez pourvu qu'elles soient toutes noires », la variété – désignée parfois aussi sous le terme de flexibilité – est désormais la règle et elle ne cesse de s'étendre. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les épais catalogues qui proposent les options de plus en plus nombreuses que le client peut choisir pour obtenir une voiture qu'il estime correspondre à ses besoins, à ses goûts, à son « style de vie », à son identité. Si les voitures « de base » se ressemblent de plus en plus (en référence d'ailleurs à l'exigence de qualité qui vient d'être évoquée), les variations que chacun peut y apporter connaissent une croissance exponentielle. Et Levi's, le plus grand fabricant mondial de jeans, multiplie les boutiques où les clients peuvent obtenir, pour 20\$ de plus, une « paire personnalisée » fabriquée à partir d'un schéma reprenant les mesures précises et les indications de style, schéma dessiné par computer, puis transmis électroniquement à un « tailleur-robot » computerisé qui fabrique la paire de jeans, livrée alors au client à domicile ! [Popcorn et Marigold, 1996, p. 43]. Ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres car il en va ainsi pour de plus en plus de produits et services – des appareils électro-ménagers aux assurances en passant par les produits alimentaires – qui s'inscrivent dans ce que d'aucuns appellent « un sur-mesure de masse ».

Le troisième critère qu'impose le nouveau mode de concurrence est la réactivité ou « la compétition par le temps » [Veltz, 1996, p. 157]. C'est le caractère de plus en plus imprévisible de la demande qui requiert celle-ci. En effet, dans la plupart des secteurs économiques, il est devenu impossible de construire des « modèles de prévision, même à court terme ». Le principal producteur d'électricité de Belgique nous a consulté à ce propos : alors qu'il y a quelques années encore, il était relativement aisé d'anticiper les fluctuations de la consommation – les cycles tant hebdomadaires que saisonniers étaient réguliers et constants –, celle-ci n'obéit plus désormais à aucune règle mais varie au contraire, en apparence tout au moins,

indépendamment de toute ligne logique. Un même type de bouleversement se retrouve quasiment dans tous les domaines – celui, par exemple, des services aux personnes comme les coiffeurs : alors qu’auparavant le vendredi et le samedi étaient les jours sensiblement les plus chargés de la semaine, aujourd’hui les jours creux/encombrés se distribuent chaque semaine selon des schémas différents et même les veilles de fête ne garantissent plus l’afflux de clientèle. Partout, « la demande devient aussi difficile à prévoir que la météo. On passe d’une situation de risque, où l’avenir est représentable par des probabilités, à une situation d’incertitude vraie » [Veltz, 1996, p. 158].

Cette exigence de réactivité se conjugue avec un quatrième et dernier critère commandant aujourd’hui la concurrence : la capacité d’innovation et d’une innovation qui ne se limite pas à de simples ajustements mais qui marque vraiment une rupture.

Ces divers paramètres qui organisent nouvellement la concurrence corroborent pleinement les analyses des styles de vie, telles que proposées par Giddens qui voit ceux-ci comme étant des pratiques routinisées s’exprimant dans tous les domaines de la vie quotidienne mais dont l’aspect routinier reste en permanence ouvert au changement en référence au caractère mobile de l’identité de soi. Et Giddens trouve à cela plusieurs facteurs explicatifs : le fait qu’aujourd’hui la majorité des gens savent qu’ils ont le choix (de leur voiture, de leur régime alimentaire, de leur lieu de vacances...) ; la segmentation de la vie en différents lieux et milieux (le travail, la famille, les loisirs...), ce qui multiplie la diversité des rencontres, des ambiances, des références... entre lesquelles les individus se meuvent ; la montée d’un doute généralisé qui efface les certitudes et délite les repères ; la prévalence des expériences médiatisées qui met chacun en relation avec des situations et des milieux éloignés de sa localisation physique – ce qui élargit le champ de ce qui est vu comme possible [Giddens, 1991, pp. 81-87]. Ces variations « météorologiques » de la demande ont diverses incidences sur la production – réduction drastique des stocks et *just-in-time*, raccourcissement du cycle du projet (c’est-à-dire du temps qui s’écoule entre la conception du produit et sa mise sur le marché), réactivité immédiate voire anticipation de toute demande émergente (d’où la multiplication des études du type de celles réalisées par Faith Popcorn [1991] qui visent à détecter au plus tôt et le plus finement possible les créneaux de clientèle qui se font jour).

Ce détour que nous venons de faire par les paramètres de la nouvelle économie se justifie pleinement dans la mesure où ceux-ci aident à saisir l’importance de la proximité spatiale et de la ville dans un contexte où les facilités

de déplacement et de communication à distance paraîtraient tendre à annuler ou tout au moins à réduire fortement la signification de l'espace – urbain en particulier – et des lieux, entendus comme proximité spatiale.

2.5 De la signification de l'espace urbain

Les quatre paramètres – qualité, variété, réactivité, innovation – qui viennent d'être brièvement présentés trouvent en effet, dans l'espace urbain, les conditions les plus opportunes de leur rencontre. L'exemple de Silicon Valley montre, à sa façon, la pertinence de cette hypothèse. Saxenian insiste en effet essentiellement sur trois aspects pour expliquer le succès de cette « métaphore » californienne : la présence d'un nombre élevé d'entreprises (dont beaucoup sont spécialisées dans le même secteur) et d'entreprises de sous-traitance – ce qui assure la concentration d'alternatives d'emplois, l'existence de divers équipements et services de haut niveau et la densité des réseaux de relations informelles avec les supports matériels qu'ils requièrent et avec le développement de la culture commune qu'ils génèrent. Ce sont là autant de choses que les métropoles et plus particulièrement les plus grandes d'entre elles et certaines villes dotées d'atouts spécifiques en ces matières détiennent au plus haut point. Nous allons reprendre ces différents aspects en insistant plus particulièrement sur le troisième qui est davantage au cœur de notre propos.

2.5.1 Densité d'entreprises et concentration d'alternatives d'emplois

La dynamique de Silicon Valley repose en la matière sur deux dimensions. D'une part, cette « métropole » concentre un nombre très élevé d'entreprises d'un même secteur – l'informatique – ce qui stimule tout à la fois la compétition mais aussi, nous y reviendrons, les échanges d'informations et, par là, le développement des connaissances de chacun. D'autre part, elle est riche en entreprises de sous-traitance qui assurent la flexibilité et permettent de réduire les risques.

Cette densité élevée d'entreprises représente un autre atout important : elle permet de proposer une gamme très large d'emplois les plus divers, ce qui constitue un avantage comparatif déterminant à la fois pour les firmes et pour les personnes. Les premières trouvent ainsi aisément sur place le personnel dont elles ont besoin, besoin qui peut s'inscrire dans une temporalité plus ou moins longue étant donné ce qui vient d'être évoqué concernant

les nouveaux paramètres de la concurrence. Elles ont en outre plus de chances de trouver là le personnel qualifié qu'elles requièrent. Certes, ce personnel est un personnel coûteux mais, comme le souligne Veltz [1996, p. 150] «on produit non seulement mieux mais aussi souvent moins cher avec des ressources plus coûteuses» dans la mesure où, désormais, la performance dépend avant tout de la qualité de la coopération entre les acteurs humains et de leur capacité interreliée d'assurer la disponibilité des machines et de tirer un maximum de leurs potentialités. De plus, dans la mesure où les firmes ont un certain sens éthique mais aussi – ce qui est sans doute malheureusement plus fréquemment le cas – dans la mesure où elles ont le souci de l'image qu'elles diffusent d'elles-mêmes auprès de leurs clients – et la dimension éthique semble aujourd'hui contribuer de plus en plus à celle-ci – les firmes savent que ces «métapoles» représentent un large marché «local» de l'emploi et qu'elles offrent ainsi de plus nombreuses possibilités de reclassement aux membres de leur personnel dont elles se séparent. Du côté de ce personnel lui-même, les chances de retrouver un emploi sur place sont évidemment plus étendues dans les grandes métropoles qu'elles ne le sont ailleurs – ce qui est important non seulement dans la perspective professionnelle mais aussi pour la vie privée et familiale ; comme le dit Saxenian, vous ne devez pas changer vos enfants d'école ni chercher un nouveau *car-pool*.

2.5.2 Présence d'équipements et de services spécialisés de haut niveau

Dans son analyse, Saxenian insiste sur le rôle majeur qu'ont joué, dans l'émergence et le développement de Silicon Valley, les deux universités de Stanford et de Berkeley. Ce rôle des universités (et des grandes écoles) s'avère essentiel dans la dynamique économique nouvelle, non seulement à partir des formations que ces institutions assurent mais aussi à partir de trois autres aspects, relevant de registres différents. Tout d'abord, les «écoles» sont à la base de la constitution d'un «milieu» d'interconnaissance qui fonctionnera dans le long terme et favorisera les échanges dans la confiance (nous y reviendrons). Ensuite, des synergies peuvent se développer entre les recherches des firmes et celles des universités. Enfin, ces dernières peuvent elles-mêmes stimuler chez leurs chercheurs la création d'entreprises comme l'a fait Terman avec Hewlett et Packard.

Les grandes écoles ne sont pas les seuls «services» à prendre de l'importance. Il en va de même pour toute une série d'entreprises de «conseils» qui répondent désormais de façon externe à des besoins que les firmes assuraient auparavant de façon interne. Outre la réduction des coûts

de personnel propre que cette externalisation de divers services représente, elle permet de bénéficier des spécialistes les plus pointus dans des domaines qui deviennent de plus en plus complexes, notamment suite à leur internationalisation. Il en va ainsi, notamment, des services juridiques et d'assurances dont les compétences doivent transcender les frontières dans les domaines tels que les brevets, la concurrence ou encore la responsabilité commerciale et civile. Tel est aussi le cas des conseils en marketing, en publicité et même en conditionnement des produits qui doivent être au courant de l'évolution des styles de vie mais aussi des spécificités des sous-cultures locales. Nombre de services de ce type, qui se multiplient aujourd'hui, se concentrent dans les « métropoles » où, tout à la fois, ils trouvent le nombre de clients requis à leur développement, les informations documentaires qu'ils doivent maîtriser et les opportunités de *lobbying* dont ils ont besoin.

En même temps qu'ils doivent pouvoir jouer sur la dimension internationale, ces services concentrés dans les « métropoles » doivent aussi aider à la contextualisation du fonctionnement des firmes tant en elles-mêmes qu'en matière de produits.

Contextualisation légale, réglementaire, administrative et « coutumière » d'une part. D'un pays à l'autre, d'une région à l'autre (les cantons suisses, les *Länder* allemands, les régions belges...), les règles peuvent varier, en matière de contrats par exemple, ou encore dans la réglementation de la composition de différents types de produits. Et les coutumes et habitudes locales s'enracinent dans une histoire qui renvoie à d'autres exigences et à d'autres attentes.

Contextualisation culturelle aussi et peut-être surtout. En effet, si l'on évoque aujourd'hui volontiers la « McDonaldisation » de nos sociétés [Ritzer, 1993], voulant suggérer par là l'homogénéisation mondiale de la culture sous toutes ses formes, nous avons vu que cet a priori est sinon contredit du moins fortement relativisé par le fait de la diversification des produits et services. Celle-ci répond, on l'a dit, à la multiplication des styles de vie et au caractère éphémère de ceux-ci. Mais elle vise en outre à rencontrer les spécificités culturelles nationales et régionales dont l'importance augmente dans la mesure où la demande joue un rôle croissant dans l'orientation de la production. Or les goûts, les habitudes... varient d'une région à l'autre – qu'il s'agisse par exemple de l'alimentation, de l'équipement de la maison ou même des produits pharmaceutiques ! C'est ce qui a amené Morita, le patron de Sony, à parler de « glocalisation » – terme barbare contractant globalisation et localisation. Il s'agit en effet de conjuguer les avantages économiques d'une production en grandes séries et la rencontre des particularismes locaux qui appellent la diversité. Face à cette double exigence

à première vue contradictoire, le contact direct avec le local devient essentiel si l'on veut adapter aux différents marchés des produits et services de base, conçus dans une perspective globale. Il suffit de se rendre dans différentes grandes surfaces commerciales installées dans différents pays mais aussi dans différentes régions d'un même pays pour se rendre compte que la gamme des «goûts» d'un produit aussi banal que le yoghourt, par exemple, varie nettement d'un lieu à l'autre – alors même que le nombre de firmes qui fabriquent ce produit est extrêmement réduit. Et les monopoles contrôlés par les grandes firmes pharmaceutiques mondiales n'empêchent pas que tout effort fait pour trouver, dans un pays autre que le sien, le médicament le moins sophistiqué qui soit, s'avère bien souvent un véritable parcours d'obstacles : le nom, la forme, la couleur changent comme change l'emballage, et seule la lecture ardue de la fiche de composition du médicament peut indiquer la similitude. Ainsi les services adjuvants aux entreprises doivent-ils conjuguer compétence transnationale et attention aux particularismes locaux afin d'aider celles-ci à s'inscrire au mieux dans la «globalisation».

Il convient encore d'ajouter que de tels services peuvent d'autant mieux rencontrer les exigences qui pèsent sur eux qu'ils trouvent, dans les «métropoles», un volume important de populations et surtout de populations de plus en plus diversifiées. Ces régions sont ainsi des sortes de laboratoires où s'expérimentent les types les plus divers de comportements et de pratiques, où surgissent les «clientèles» les plus disparates, associées notamment aux diversités culturelles et aux métissages que celles-ci provoquent. Les métropoles apparaissent ainsi comme des concentrations de petits marchés potentiels pour lesquels il s'agit d'«inventer» des produits et services nouveaux qui trouveront là des «clientèles-tests» d'une certaine consistance.

Dans un autre ordre d'idées mais intervenant avec une égale importance, certaines infrastructures s'avèrent elles aussi décisives. Il en va ainsi en particulier des infrastructures de transport et de communication. Les trains à grande vitesse, les routes rapides et les réseaux aériens de type *city-hoppers*, qui modifient radicalement les proximités spatiales, revêtent aussi une portée décisive dans la mesure où ils permettent une accessibilité fluide, dégagée d'obstacles – l'enjeu étant, dit Veltz [1996, p. 72], la maîtrise du facteur temps, la vitesse et surtout la fiabilité des délais. Les réseaux de téléphonie mobile s'inscrivent aussi dans cette logique – les zones non ou mal couvertes se voyant totalement marginalisées et isolées tandis que les zones bien couvertes permettent aux acteurs d'être sans cesse connectés, branchés et ainsi d'être en permanence intégrés dans les réseaux qui sont pertinents pour eux. On peut aussi évoquer ici les entreprises de courrier express qui

mettent en avant la rapidité et la fiabilité temporelle des transferts qu'elles assurent, ce qui garantit la dynamique des réseaux ainsi interreliés. Tout ceci renvoie à ce que Montulet appelle la vision «exonome» du monde, c'est-à-dire une vision où la référence est toujours externe à l'endroit où l'acteur est situé mais (est) une référence que lui-même a intégrée dans sa citadelle» [Montulet, 1998, p. 136].

Jusqu'ici nous avons essentiellement évoqué les équipements et services concernant directement le fonctionnement des firmes. Ils ne sont cependant pas les seuls à devoir être pris en compte. En effet, toute une série d'équipements et de services viennent s'inscrire dans la logique de celles-ci alors même qu'ils ne portent pas sur leur strict fonctionnement. Il s'agit de tout ce qui touche la vie extraprofessionnelle de leur personnel qualifié et que celui-ci veut trouver dans son environnement : un parc de logements attractifs, un réseau scolaire et des services de santé de qualité, des équipements sportifs et culturels de haut niveau. Le personnel dont le rôle est décisif pour le fonctionnement de ce type de firmes stratégiques a en effet des exigences élevées qui viennent aussi rendre compte de l'importance que revêtent les «métapoles» tant dans leurs noyaux les plus centraux que dans leurs périphéries résidentielles bien accessibles. Ces «élites», dit Castells [1998, p. 469] développent des styles de vie de plus en plus homogènes, qui transcendent les frontières culturelles de toutes les sociétés. En Europe, constate-t-il, ces styles de vie s'inscrivent dans les quartiers résidentiels périphériques et dans les zones bien conservées ou rénovées des centres où «ils s'approprient la culture et l'histoire urbaine» tandis que «la nouvelle classe moyenne des spécialistes et des cadres se trouve partagée entre l'attrait qu'exerce sur elle le confort paisible des banlieues un peu ennuyeuses et les feux de la ville (trop coûteuse malgré tout)» [Castells, 1998, p. 453]. Et Castells considère ce qu'il appelle «l'organisation spatiale de ces élites» comme un des supports matériels majeurs qui constituent l'espace des flux.

La présence de tels équipements et services – tant ceux qui concernent directement la firme que ceux qui répondent aux exigences de qualité de vie de ses acteurs déterminants – s'avère être un atout majeur pour les «métapoles» mais aussi pour une série d'autres villes de moindre importance, qui ont récemment réussi à se faire un nom et une place dans le monde tel qu'il se réorganise aujourd'hui. Ainsi, il y a une dizaine d'années, l'expansion économique et la prospérité soudaine de certaines villes américaines qui ne sont pas dotées «naturellement» de ressources particulièrement importantes pour l'économie ont amené à constater que toutes ces villes avaient en commun le fait d'exploiter divers atouts «incontournables» et d'en tirer le meilleur parti possible. Ces atouts incontournables renvoient précisément

aux choses que nous venons d'évoquer. A Portland (Maine), deux transformations convergentes ont été identifiées : l'effort de restauration de vieilles demeures victoriennes des rues centrales principales qui a suscité une forte demande immobilière émanant d'une population relativement jeune, de niveau cadre et le développement de restaurants, cafés et boutiques à la mode non loin des quais où les chalutiers viennent décharger. L'attrait qu'exerce Princeton (New Jersey) sur de grandes entreprises antérieurement installées dans les quartiers onéreux de New York repose sur un système scolaire de qualité, le grand nombre d'activités culturelles et le prix raisonnable de l'immobilier. Après une longue période de déclin, Memphis (Tennessee) connaît aujourd'hui un nouveau dynamisme, depuis qu'elle a lancé et réussi une grande campagne de publicité décrivant ses nombreuses facilités d'accès susceptibles de constituer un centre de distribution pour l'ensemble des Etats-Unis. Outre la présence d'une école internationale d'ingénieurs de tout premier plan, Phoenix (Arizona) a mis en avant son cadre de vie agréable pour attirer de nombreuses entreprises de pointe. Kansas City (Missouri) a, quant à elle, tablé sur la construction d'un hôtel parfaitement équipé pour des séminaires, hôtel qui a très rapidement attiré des financiers et des promoteurs ; ceux-ci ont construit des centres commerciaux et des immeubles de bureaux à la surprise des financiers conservateurs de la ville qui n'avaient jamais osé prendre de tels risques et qui voient avec un certain dépit le succès de l'opération. En 1985, San Diego (Californie) a ouvert, à l'initiative de son maire, un tout nouveau centre ville, d'une architecture très postmoderne, comprenant quatre des grands magasins les plus connus des Etats-Unis, un nombre élevé de boutiques à la mode et de restaurants ; divers projets immobiliers suivirent : plusieurs hôtels de luxe, un site d'entraînement de golf situé à deux pas du centre, des immeubles de bureaux, un grand centre de conférences et l'aménagement de la zone de l'ancien port en parc de loisirs avec boutiques, restaurants, cabarets...

Outre les facteurs déclencheurs spécifiques mis en place de façon volontaire et le contrôle de la pression fiscale qu'elles opèrent, toutes ces villes sont saluées pour la qualité et la sécurité de vie qu'elles offrent, pour les performances de leur système scolaire – d'autant plus importantes que beaucoup de nouvelles entreprises stratégiques entretiennent d'importantes relations avec la connaissance scientifique et la recherche –, pour les activités culturelles (théâtres, salles de concerts, musées...) qu'elles proposent et pour le souci qui est le leur de faire une large place à l'art dans un urbanisme de qualité. Ce dernier aspect est même considéré par certains spécialistes comme étant l'un des facteurs qui encouragent l'instauration d'un climat favorable aux investissements de haute technologie ; il a un effet d'entraînement économique

favorable y compris pour des villes comme New York où, par exemple, le Lincoln Center a suscité autour de lui la création de nouvelles entreprises financièrement très importantes pour la ville. Ce fait est confirmé par les enquêtes effectuées par la société Opinion Research Associates, qui montrent que l'activité artistique compte beaucoup dans l'appréciation que porte sur une ville une entreprise à la recherche d'un site d'implantation ; selon ce groupe, elle fait partie des six et parfois des trois principaux critères retenus par les sociétés qui désirent déménager.

Tous ces exemples montrent l'importance que prennent aujourd'hui dans l'économie des facteurs que, nous l'avons vu, Veltz définit comme extraéconomiques dans la mesure où, dit cet auteur, «l'économie devient plus relationnelle» et dès lors «s'appuie sur la proximité physique mais aussi sur des proximités sociales, historiques ou techniques, même à large rayon» [Veltz 1996, pp. 11-12].

Cela nous amène au troisième aspect permettant de saisir le développement actuel des «métapoles».

2.5.3 Des réseaux durables de relations informelles et leurs «dispositifs matériels»

Ce point est au cœur de notre propos, tout comme il est apparu essentiel dans le cas de Silicon Valley et tout comme il amène Veltz à souligner que cette économie qui fonctionne de plus en plus à l'extraéconomique rend sens au territoire «considéré comme matrice d'organisation et d'interactions sociales et non plus, d'abord, comme stock ou assemblage de ressources techniques (...) (car) la performance économique résulte de plus en plus de la densité et de la qualité des coopérations qui se tissent au sein des firmes et aussi entre les firmes, coopérations qui ne peuvent plus résulter uniquement de la prescription et de la programmation par une technostructure (...). Les innovations, par exemple, naissent surtout des liens entre producteurs et utilisateurs des technologies, du frottement entre cultures techniques et commerciales (...) et (paradoxalement dans un contexte de globalisation qui accélère les rythmes) de ressources lentes, c'est-à-dire de ressources qui ne peuvent être créées et renouvelées que dans la stabilité et la durée» [Veltz 1996, p. 13]. Voyons d'un peu plus près de quoi il est ici question et tout d'abord ce qu'il convient d'entendre par la montée de la dimension relationnelle dans l'économie.

L'économie centrée sur les organisations tayloriennes reposait sur la fragmentation des tâches, leur caractère répétitif standardisé et sur l'exécution mécanique et désimpliquée des travailleurs. Sans exclure, loin s'en faut, ce type d'activités, la nouvelle économie – celle de la globalisation – requiert

dans ses branches les plus novatrices et les plus stratégiques (celles précisément que l'on va trouver essentiellement dans les grandes zones métropolitaines) l'implication totale de ses agents, pris en compte dans toutes leurs compétences (on apprécie de plus en plus aujourd'hui non seulement les compétences intellectuelles et technologiques – IQ – mais aussi la combinaison de celles-ci avec ce que l'on appelle déjà le « quotient émotionnel » – EQ – et aussi, plus récemment, le « quotient spirituel » – SQ –, c'est-à-dire la recherche de sens regardée comme se manifestant dans l'activité professionnelle au moins autant qu'ailleurs). Même s'il y contribue, cet appel à l'implication totale des agents n'a pas pour but premier – on est dans le champ économique ! – la rencontre des aspirations de ceux-ci. Il s'explique par le rôle décisif que jouent désormais, dans l'efficacité productive, des formes multiples de coopération, d'échange d'information, d'immédiateté de réactions... qu'il s'avère extrêmement difficile sinon impossible de programmer et de traduire en actes de routine. C'est ce que Veltz appelle « l'efficacité par les relations et non plus par les opérations », efficacité qui suppose la mobilisation de toutes les potentialités coopératives et intersubjectives portées par les acteurs, potentialités qui « se renforcent et s'élargissent à travers leur mise en œuvre au lieu de se détruire ». C'est là, dit cet auteur, le paradoxe d'une société où tout semble « laminé par les mécanismes froids de l'échange marchand » [Veltz, 1996, pp. 79-81].

Les agents requis par ce nouveau mode d'efficacité, qui sont généralement des agents « coûteux » (mais leur coût est largement compensé par les avantages qu'ils produisent) ont sensiblement plus de chances de se trouver dans les grandes régions métropolitaines qu'en d'autres endroits et d'y voir facilitée leur mise en réseaux. Les amorces de réseaux préexistent d'ailleurs souvent à l'engagement dans la vie professionnelle : elles s'enracinent fréquemment dans la fréquentation des mêmes écoles mais aussi des mêmes lieux de loisirs et de culture, des mêmes milieux, ce qui les inscrit dans une certaine durée et contribue à promouvoir des relations de confiance.

L'entretien et le développement des relations de confiance se trouvent en outre stimulés par le fait que les « métapoles » concentrent au plus haut point « les dispositifs matériels de convivialité » [Raymond, 1988, p. 3]. Que faut-il entendre par là ? « Lorsque, dit Raymond, les planificateurs français ont confectionné le schéma directeur de la région parisienne, ils ont simplement dessiné sur des plans les limites imaginaires des villes nouvelles, sans pour autant créer de l'espace proprement urbain » [Raymond, 1988, p. 3]. Ils n'ont pas, poursuit-il, pensé aux « moyens territoriaux de la convivialité » que sont, précise-t-il, les rues et les places, les centres d'échanges avec leurs multiples services – soit autant de « dispositifs matériels » qui

servent de support à la constitution d'une mentalité, à la diffusion et à la réception des messages et au développement de «virtualités», c'est-à-dire à la constitution de groupes – nous dirions plutôt de «réseaux» – et à leur capacité de réaction et d'action à travers l'échange intense des présences et des pratiques.

Si «l'urbanité» est ainsi avant tout liée, pour Raymond, aux espaces publics vus comme lieux régulés de «coexistence conviviale/conflictuelle», nous voudrions insister non seulement sur leur importance indéniable mais aussi sur deux aspects de ces «dispositifs matériels». Tout d'abord sur l'intérêt qu'il y a à relire ces espaces publics et leurs adjuvants (services, équipements...) en termes d'ambiances [Voyé et Remy, 1973 et 1974]. Ensuite, sur l'importance que prennent de plus en plus les espaces semi-publics, semi-privés et même privés.

Loin qu'il ne faille réduire l'ambiance à une dimension ludique superficielle, il convient d'y voir un phénomène d'autant plus essentiel aujourd'hui qu'il participe pleinement à ce que Veltz appelle «l'efficacité par les relations» [Veltz, 1996, p. 79]. Système d'interactions et d'interdépendances, la ville apparaît en effet comme un *joint-product* de type chimique – la rencontre des composantes générant un «produit» qui va au-delà de la simple addition de celles-ci pour constituer un «bien» original et, en quelque sorte, unique. C'est la spécificité et la rareté de ce bien qui vient légitimer la rente urbaine. En effet, celle-ci ne repose pas sur une quelconque caractéristique intrinsèque du sol comme cela peut et surtout pouvait être le cas dans l'agriculture. Elle se fonde sur le fait que la ville se présente tout à la fois comme un ensemble de sous-systèmes spatiaux matériels (avec une architecture, des infrastructures) et comme un complexe de milieux qui favorisent les échanges entre acteurs (fictions renvoyant à une identité de référence – «nous, les entrepreneurs» ou «nous, les écologistes» – prétendant exprimer une vision qu'il s'agit de prendre en compte dans le débat public et pour aborder et résoudre des problèmes) et agents (individus ou groupes concrets) divers, porteurs de compétences originales, d'un savoir-faire et être spécifique et d'un projet particulier qui constituent un atout majeur pour la dynamique sociale et qui représentent un avantage comparatif décisif pour le positionnement d'une ville dans la compétition intervilles qui se joue désormais à l'échelle mondiale. L'ambiance est au cœur de cette problématique, tant dans ses dimensions matérielles que dans ses aspects immatériels.

La notion – pour ne pas dire le concept – d'ambiance est décisive pour comprendre le fonctionnement d'une ville et sa dynamique. Il permet en effet de sortir d'une vision de type mécanique et additif des fonctions, équipements, usages... de la ville pour entrer dans une perception fondée sur

deux options théoriques décisives : il convient d'analyser la ville (et les ambiances) en termes d'effets de milieu, d'une part et de phénomène cinétique, d'autre part. A cela s'ajoute un postulat crucial : il s'agit de réfuter une vision où la demande, entendue au sens large, n'a qu'un rôle passif face à une offre toute-puissante et de reconnaître que, désormais, on est entré dans une économie mondiale dominée par la demande [Veltz, 1996, p. 115].

Les effets de milieu renvoient directement aux travaux de Durkheim, qui soulignent avec insistance le rôle décisif et l'incidence qu'a, au sein d'un territoire donné, la composition d'éléments sur la réaction et/ou la signification ultérieures de chacun d'entre eux et sur la productivité de l'ensemble. Durkheim remarque avec pertinence que « ces éléments qui composent le milieu sont de deux sortes : il y a les choses et les personnes » [Durkheim, 1956, p. 112]. Si les premières, précise-t-il (« objets matériels, produits de l'activité sociale antérieure, droit constitué, mœurs établies, monuments littéraires, artistiques, etc. ») « pèsent sur l'évolution sociale dont la vitesse et la direction même varient suivant ce qu'ils sont, ils n'ont rien de nécessaire pour la mettre en branle (...). Reste donc, comme facteur actif, le milieu proprement humain » [Durkheim, 1956, p. 112], milieu dont Durkheim identifie un caractère éminent : la densité dynamique qu'il définit comme étant « le resserrement moral des individus et des groupes d'individus », c'est-à-dire « le nombre des individus qui sont effectivement en relations non pas seulement commerciales mais morales, c'est-à-dire qui non seulement échangent des services ou se font concurrence mais vivent d'une vie commune » [Durkheim, 1956, pp. 112-113]. A cette perception en termes d'effets de milieu, s'ajoute la nécessaire prise en compte du caractère cinétique des ambiances constitutives de la ville, c'est-à-dire des liens irréductibles qu'elles entretiennent avec les flux – de marchandises, d'informations, de compétences, d'usages et d'usagers, etc. – et par là avec la temporalité. Ainsi, la ville n'est-elle pas lue à partir d'une stricte opposition offre-demande, qui considère l'offre-production comme exclusivement déterminante face à une demande-consommation passive. Loin d'être simplement réceptive, cette dernière peut avoir et a de fait, à des degrés divers, une capacité d'incidence et d'orientation sur la production – chose qui sans doute n'a fait depuis que s'amplifier au point que, on l'a vu, Veltz parle désormais d'une « économie de la demande », c'est-à-dire d'une économie qui, marquée par l'ouverture des espaces économiques, intensifie les possibilités et la volonté de choix des « consommateurs » entendus au sens très large et appelle par là une différenciation croissante des produits, biens et services qui se répercute directement à son tour sur les processus d'organisation de la production [Veltz 1996, pp. 76, 78, 115, 151].

Sur la base de ces présupposés théoriques – effets de milieux, cinétique des flux et capacité active de la demande – il est possible de proposer une définition opératoire de l’ambiance : celle-ci est une modalité transitoire de vie sociale, supposant un support temps, c’est-à-dire un moment privilégié d’expression ; un support espace, c’est-à-dire un lieu spécifique d’expression en permettant le repérage et la différenciation ; une gamme plus ou moins étendue d’activités distinctes mais productrices l’une pour l’autre d’économies externes ; une certaine densité de population, pouvant être rassemblée sans contrainte, sans formalisation et sans nécessairement un but bien défini mais entrant dans des relations d’intensité et de types divers ; tout ceci générant ou entretenant une connotation affective, positive ou négative et étant soutenu par une composition spatiale particulière, favorisant le développement d’un sentiment d’appropriation et d’autonomie d’autant plus fort qu’il peut s’inscrire sur un fond combinant, à des degrés divers, anonymat et sécurité.

On le voit, la notion d’ambiance combine de façon irréductible des éléments matériels très concrets et des usages inscrits dans une temporalité particulière. Ce faisant, elle offre une relecture plus sociologique et plus dynamique des « dispositifs matériels » évoqués par Raymond en réinterprétant ceux-ci dans la perspective des pratiques sociales et de leur mouvance.

L’autre élargissement que nous voudrions apporter à cette notion de « dispositifs matériels » vise à éviter de restreindre ceux-ci aux seuls espaces publics pour considérer aussi les espaces semi-publics, semi-privés et privés qui, dans la nouvelle économie, prennent de plus en plus d’importance. Par définition, il s’agit là d’espaces dont l’accès est plus ou moins limité, en référence à diverses caractéristiques renvoyant aux personnes elles-mêmes et à leur type d’activité. Cette restriction favorise la plus ou moins grande non-transparence de ce qui s’y passe et s’y dit et contribue ainsi à l’inégalité d’accès à l’information. C’est le cas, par exemple, des cafés et restaurants où s’opère une sélection d’accès sur base des prix, certes, mais aussi à partir des divers dispositifs internes – salons particuliers, arrière-salles... – et plus implicitement, en référence au caractère souvent autosélectif de leur fréquentation. C’est également le cas des loges dans les théâtres, salles de concert ou encore grands clubs sportifs – loges « louées » souvent pour plusieurs années par de grandes firmes qui convient là des cadres, des représentants du monde politique, syndical et universitaire, parfois aussi des Eglises et des puissants groupes de pression. Rejoignant dans ce rôle les parties de chasse, les terrains de golf sont aussi devenus plus récemment de hauts lieux de rencontres, d’échanges et de *lobbying*. Et les maisons privées entrent aussi

fréquemment dans ce jeu, servant de lieux discrets de transmission d'informations et parfois même de négociations (ou tout au moins de leur préparation). Tous ces lieux favorisent les conversations informelles lesquelles, insiste Saxenian dans son analyse de Silicon Valley, «constituent une source importante de l'information la plus pointue concernant les concurrents, les clients, les marchés et les technologies. Et chacun considère la fréquentation de ces lieux comme étant un aspect crucial de ses activités professionnelles. Car dans une industrie caractérisée par des changements technologiques rapides et par une compétition intense, de telles conversations informelles sont souvent plus décisives que des rencontres plus conventionnelles mais moins récurrentes» [Saxenian, 1999, p. 33]. Et elle ajoute que cela favorise le tissage de liens personnels et par là une crédibilité et une confiance que seuls de tels liens peuvent produire. À l'appui de ces affirmations, Saxenian donne des exemples concrets de lieux où ce type d'acteurs «se frottent les coudes et échangent des idées» : le bar Wagon Wheel se voit aujourd'hui désigné comme «la source de l'industrie des semiconducteurs» et le Homebrew Computer Club fondé en 1975 par des enthousiastes du microcomputer et où se réunissent nombre de *hackers* (passionnés d'ordinateurs) est à la base de la création de plus d'une vingtaine de firmes d'électronique, dont Apple.

2.6 Conclusion

L'économie de flux qui caractérise la globalisation est donc loin d'être indifférente au territoire et toutes les facilités de mobilité et de communication à distance n'évacuent pas la signification de celui-ci. Contrairement aux perspectives de certains – pessimistes chez les uns, comme Virilio, optimistes chez d'autres, comme Toffler, l'un et l'autre cités par Ascher [1995, pp. 45-48] – les technologies nouvelles semblent plutôt stimuler les concentrations de toute une série d'activités et de populations parmi les plus stratégiques et les plus novatrices. Dans ces pages, nous avons tenté de comprendre le développement à première vue paradoxal des «métapoles» en insistant, avec Veltz, sur le fait qu'elles constituent des lieux privilégiés de communication. Celle-ci s'avère au cœur de cette problématique assortie de trois corollaires majeurs : les besoins en communication grandissent plus vite que l'offre en moyens de communication, les nouvelles technologies ne peuvent communiquer toutes les informations ; elles engendrent elles-mêmes une multiplication des déplacements «classiques» [Ascher 1995, pp. 54-57].

L'importance de la communication – et notamment de la communication directe et informelle – s'explique avant tout par la multiplication

et la rapidité des changements et par la nécessité qui en découle de s'inscrire, comme le dit Luhmann [1990], non plus dans un mode normatif, fait de prescriptions stables et relativement simples et homogènes, mais bien dans un mode cognitif qui appelle un apprentissage incessant, ouvert sur l'émergent et le complexe et vif à capter les idées nouvelles et à anticiper la pluralité des attentes. Face à ces exigences, le territoire prend tout son sens mais il s'agit, on l'a vu, d'un sens nouveau, fondé sur les interactions et les relations qu'il favorise et qui deviennent cruciales dans l'économie des flux. Certes, nous l'avons dit au début de ces pages, ceci ne concerne qu'une partie de la population et des activités, celles qui relèvent des secteurs dominants de l'économie. Nous savons que ces mécanismes laissent à la marge ou même excluent nombre de personnes, d'entreprises et de régions et nous sommes loin de vouloir en faire l'apologie et d'oublier ces laissés pour compte. Nous avons simplement voulu tenter de comprendre l'actuelle importance que prennent certains territoires dans un contexte où tout semblerait permettre un affranchissement de toute inscription territoriale.

Bibliographie

- Ascher F., (1995), *Metapolis ou l'avenir des villes*, Ed. Odile Jacob, Paris.
- Castells M., (1998), *La société en réseaux*, tome I. L'ère de l'information, Fayard, Paris.
- Giddens A., (1991), *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Polity Press, Cambridge.
- Luhmann N., (1990), *Essays on Self-Reference*, Columbia University, New York.
- Montulet B., (1998), *Les enjeux spatio-temporels du social*. Mobilités, L'Harmattan, Paris.
- Popcorn F., (1991), *The Popcorn Report*, Doubleday, New York.
- Popcorn F., Marigold Lys, (1996), *Clicking*, Harper Collins Publishers, New York.
- Raymond H., (1998), Urbain, convivialité, culture, in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 37, pp. 3-8.
- Ritzer G., (1993), *The Mc Donaldization of Society*, Pine Forge Press, Thousand Oaks/London.
- Saxenian A., (1999), Regional Advantage. Culture and Competition, in : *Silicon Valley and Route 128*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets (6th printing).

Simmel G., (1965), Les grandes villes et la vie de l'esprit, in : *F. Choay; L'urbanisme, utopies et réalités*, Seuil, Paris.

Sombart W., (1907), Der Begriff der Stadt und als Wesen der Städtebildung, in : *Archiv für Sozialwissenschaft*, XXV.

Tönnies F., (1946), *Communauté et société*, PUF, Paris.

Veltz P., (1996), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, *Economie et Liberté*, PUF, Paris.

Voyé L., Remy J., (1973), *Ambiances et sous-systèmes spatiaux*, CSUR, UCL.

Voyé L., Remy J., (1974), Scénarios de vie urbaine, in : *A+*, n° 12, pp. 17-38 ; n° 13, pp. 19-36.

Voyé L., Remy J., L'apport du sociologue urbain à l'étude de la ville nouvelle, in : *Habiter*, INL, pp 84-89.

Wallerstein I., (1984), *The Politics of the World Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.

Weber M., (1982), *La ville, Aubier – Champ urbain*, Paris.

3

Le barrio, la rue, les gangs : une critique de la sociologie urbaine en Amérique latine

Pour Ali (1959-1988)
et Carlos Manuel (1973-2005)
Campomar, sociologues *gangsta*.

Yves Pedrazzini*

3.1 Introduction

La *métropolisation* de l'Amérique du Sud se poursuit à un rythme effréné qui ne connaît d'équivalent ni ailleurs dans le monde, ni dans l'histoire, pas même en Chine qui reste, malgré une urbanisation phénoménale, un pays essentiellement rural. On pourrait définir la métropolisation comme un processus d'« hyperurbanisation », un mouvement précipité, désordonné, violent, des territoires urbains. Pour en comprendre les spécificités spatiales et sociales, il nous faut partir du principe de rupture et de fragmentation qui en détermine aujourd'hui les dynamiques, ce que nous avons choisi de faire à partir de l'étude approfondie de l'un des fragments essentiels de la ville latino-américaine, le quartier populaire autoconstruit, le *barrio*¹, afin de « reconstruire », depuis le barrio, la grande ville,

* En collaboration avec Magaly Sanchez R., sociologue, Princeton University.

la métropole, en en comprenant la logique « chaotique » et les phénomènes les plus controversés, tels les gangs de jeunes. Enfin, nous essayerons de montrer que la sociologie urbaine ne saurait analyser la métropole latino-américaine en stigmatisant le *barrio* et ses habitants. La sociologie urbaine doit, elle aussi, se *métropoliser*. Il faut prendre en compte la « critique populaire » que le *barrio* et les gangs font à la sociologie contemporaine.

3.2 Un temps de métropoles

On peut parier que notre temps – ce fameux tournant de millénaire – restera dans l'Histoire comme le « temps des métropoles ». Avant, vers 1950, il n'y avait que des villes et des villages, des campagnes, des déserts, des forêts ; après, aux alentours de 2050, il n'y aura certainement plus de métropoles, que l'espace urbain se soit disloqué d'être tellement conflictuel, ou qu'il ait fini par apaiser ses tourments. On se dira alors : « Aux temps des métropoles, les gens n'étaient pas d'une seule sorte, et les quartiers étaient de qualité très diverse. Il y avait des classes, des luttes, de la sueur et du sang. En Amérique, surtout en Amérique latine, c'était là qu'étaient les plus violentes, les plus grandes, les plus fameuses des métropoles, il y avait Mexico, Sao Paulo, Guayaquil, Lima, il y avait Rio de Janeiro, Buenos Aires, Bogotá... Au Venezuela, il y avait Caracas. C'étaient les tropiques, mais surtout c'était la ville, l'urbain, la métropole latino-américaine [Pedrazzini, 1994]. Un modèle de société encore inédit a émergé et dessiné le paysage de notre époque, l'âge de ciment. Les multiples approches, parfois convergentes, parfois divergentes, de ce phénomène social et spatial,

¹ Nous utilisons ici le terme espagnol générique de *barrio* (« quartier ») – tel qu'on l'emploie notamment au Venezuela – pour nommer les bidonvilles d'Amérique latine. Malgré des différences significatives d'un pays à l'autre, nous pouvons rassembler sous ce nom la plupart des formes précaires d'habitat autoconstruit et souvent illégal qui marquent, depuis le milieu du XX^e siècle, le paysage urbain de l'Amérique latine. Le *barrio* s'appelle *favela* au Brésil, *colonia* au Mexique, *comuna* en Colombie, *villa* en Argentine, *pueblo joven* au Pérou. D'évidentes similitudes rapprochent le *barrio* latino-américain du *slum* ou *shanty town* indien, de la *gazza* mauritanienne, du *quartier d'habitat spontané* de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ou encore de la township d'Afrique de l'Est et du Sud. D'un point de vue sociologique et non spatial, on peut encore rapprocher le *barrio* du ghetto ou de l'*innercity*, voire des projets et des *trailer parks* nord-américains. Nous nous garderons cependant de comparer le *barrio* et les *cités* des banlieues françaises, marocaines ou sénégalaises, même si une analyse socio-économique pourrait en montrer les nombreux points communs. Mais, de notre point de vue, *barrios*, *cités* ou bidonvilles ne sont pas des quartiers *marginiaux* : c'est en effet, dans chacun de ces contextes différents, plus de 50% de la population urbaine qui habite de tels quartiers. La tendance à la ghettoïsation y est cependant forte, comme l'est celle à la construction, dans tous les bidonvilles, d'une « société de l'entre-soi » [Maurin, 2004, pp. 11-37], un entre-soi social, économique et territorial.

total et extrême, qu'est la métropolisation nous permettent, par leur diversité même, de ne plus vivre la ville innocemment. La métropole a fait éclater l'ancien cœur de la cité et en a fait battre cent nouveaux en cent lieux du territoire urbain. Ces lieux, souvent instables et «chaotiques», menacent de détériorer gravement l'environnement naturel mais aussi construit et les cas de catastrophes écologiques urbaines – dans lesquelles se conjuguent violences de la nature et défauts urbanistiques – se multiplient désormais un peu partout (Amérique centrale, Inde, Indonésie, Turquie, Louisiane...). La métropolisation est sans aucun doute un modèle de civilisation «explosé» qui effraie autant qu'il fascine. Malgré cela, il tend à l'hégémonie planétaire.

Doit-on pour autant parler de la métropole comme si un seul modèle était en passe de se mondialiser, en faisant fi des spécificités culturelles locales et en s'interdisant toute tentative pour décrire la métropole «latino-américaine» et essayer d'en spécifier les traits essentiels ? Nous avons l'intuition que le phénomène de métropolisation est, en Amérique latine, d'une autre espèce que celui que l'on connaît ailleurs, partout ailleurs. Nous essayerons d'étayer, plus bas, cette intuition, en admettant qu'il y a évidemment quelque artifice à opérer une distinction analytique entre les métropoles en partant d'un indicateur géographique et à distinguer ainsi cités d'Europe, d'Amérique ou du Tiers-monde. Car il ne faut pas se faire trop d'illusions sur le devenir des sociétés urbaines européennes. En Angleterre, en France ou en Espagne, les occupations de logements vides se font de plus en plus souvent, parfois sur initiatives des pouvoirs publics débordés. Les luttes urbaines reprennent, au nom d'idéaux que l'on avait crus envolés, luttes de classes, autogestion, grèves syndicales, guérilla urbaine... Les jeunes, un moment séduits par les cultures de l'entreprise et de la réussite matérielle, refusent à nouveau les modèles de leurs aînés pour se dédier à un abandon passionné de la «société», ainsi que les mouvements altermondialistes l'ont prouvé, depuis les événements de Seattle de l'hiver 1999. Les maladies d'amour de la modernité et de l'urbain telles que le sida posent au capitalisme avancé autant de questions d'éthique que de coût de la santé. Les banlieues, même déportées vers l'extérieur de la ville, ne sont plus en périphérie mais au cœur du problème. Le Tiers-monde, comme modèle d'organisations sociale et spatiale urbaines, est aussi d'ici et de maintenant, et la sociologie contemporaine ne peut se satisfaire d'un découpage arbitraire des sujets, se gardant la part de la modernité technologique (information, communication, transports...), en laissant aux anthropologues l'étude des coutumes et savoir-faire «traditionnels» et aux travailleurs sociaux les problèmes des «nouveaux pauvres», leur santé fragile et leurs logements insalubres.

S'il faut commencer à dessiner à grands traits une sociologie du troisième millénaire (ou, plus modestement, des années 2010), partons du principe qu'elle devra viser à une étude approfondie de trois thèmes au moins : la fonction sociale de la rue (urbanités futures, créativité, mais aussi s.d.f., violence, ségrégation...) ; la fonction sociale de la vitesse (mobilités, communication, information, mais aussi fuites et accidents) ; la sociabilité des groupes minoritaires (gangs, clans, tribus, familles, sectes, migrants...). A partir de là, la sociologie peut espérer renouer avec ses fondements de recherche – le lien social, les acteurs, le changement – en les replaçant dans l'actualité, urbaine et globale, de la métropole. Une telle « attitude » sociologique est, à notre avis, indispensable à une science du monde tel qu'il se transforme et non tel qu'il est maintenant, dans l'état, pour quelques heures ou quelques minutes, ceci en « Occident » comme dans le « Tiers-monde ». Car, si Malraux a vu juste et que le XXI^e siècle soit bel et bien spirituel, ce sera certainement parce que la rue est déjà « la seule religion en temps réel » [Crash, 1999] et la violence, réelle ou virtuelle, le nouvel opium du peuple.

Pourtant, quand on s'y trouve plongé, comment ne pas se dire que la métropole, dans sa forme la plus contemporaine, celle qui se présente comme « phénomène extrême » [Baudrillard, 1990], est une exubérante manière d'être, propre aux villes du Sud ? La métropole latino-américaine est constamment attractive, sa séduction tenant à l'incertitude qui nous gagne dès que l'on a décidé d'y vivre et d'y travailler, incertitude du destin qui nous y attend, du destin même de toute l'aire métropolitaine. Diversité, duplicité, paradoxe, mais aussi inégalités, déstructuration, confusion. Dans la métropole, tous les espaces sont en train de se valoir, puisque tous seront bientôt gagnés par la misère et uniformisés par l'urgence et les réponses, généralement agressives, que l'« immense minorité » (expression d'Octavio Paz) donne à cette situation. Si presque tous les lieux se valent, c'est parce que pour la plupart on n'en donne pas lourd. Sur cet interminable terrain vague qu'est la métropole, kilomètres carrés de hangars, d'asiles de nuit, d'épicerie pas fines et de bars, le sens de la hiérarchie spatiale a été perdu. Pourtant, le sens profond de la ségrégation subsiste et s'accroît même au fur et à mesure que les anciens hauts lieux disparaissent, non pas noyés dans l'uniformité urbaine, mais « transportés » en Europe, Madrid, Londres ou Paris, ou aux Etats-Unis, à Miami, Floride. Ce sont les points de fuite d'une cité qui tend ainsi doublement vers l'infini, « localement » en raison de l'accroissement des *barrios* (nommons ainsi génériquement l'urbanisation précaire de la planète) et internationalement du fait de la fuite de la classe supérieure aux quatre coins du monde « civilisé ». De fait, les espaces

différenciés vont en se raréfiant : que représentent en surface habitable les beaux quartiers dans les villes latino-américaines ? Et en pourcentage de la population ? Un pour cent ? Moins peut-être. Et leur « irréalité », bien plus que la protection dont ils s'entourent toujours plus, va en les transformant peu à peu en ghettos, puis en aberrations, anomalies auxquelles les gens ne prêtent presque plus attention, peut-être parce qu'ils ne représentent déjà plus rien socialement, une apparence de la richesse, une apparition, un rêve ancien, un rêve perdu, une nostalgie, que les classes défavorisées contribuent elles aussi à préserver, en les regardant avec cette douloureuse tendresse avec laquelle ils regardent souffrir et aimer les acteurs des *telenovelas*. La culture des gens riches continue cependant à dominer toutes les autres cultures urbaines sur le plan idéologique, même celles qui, comme la culture hip-hop, prône l'affranchissement des cultures marchandes occidentales. Est-ce parce que tout le monde parle aujourd'hui le « langage des nantis »² ? A force de ne plus faire la critique de certains mots impérialistes tels que globalisation, libéralisme ou nouvelles économies, on prend grandement le risque d'être colonisé ! Et, de celle des mots, naît forcément la colonisation des esprits qui ne parviennent plus à s'arracher des dominations culturelles, venues moins de Hollywood que du MIT [Bourdieu et Wacquant, 1998].

La métropolisation est peut-être la seule mondialisation réelle contemporaine. Elle affecte tous les lieux et tous les groupes sociaux au niveau planétaire. Pourtant, la sociologie urbaine dont la tâche essentielle devrait être l'analyse de l'impact social de ce processus global semble avoir de la peine à en prendre acte et à changer son regard et ses méthodes, à entrer, autrement dit, dans l'âge métropolitain, à l'instar du milieu construit qu'elle prétend étudier... Il est donc temps pour elle de renouer avec la réalité, notamment la rue, le barrio et ceux qui les occupent vraiment, les gangs, et, à partir de là, faire une sociologie du réel, en étant aussi réaliste que le cinéma italien des années 1940 ou celui de Scorsese trente ans plus tard. Il faut que la sociologie urbaine prenne en compte la « critique » que lui font, explicitement, les faits sociaux réels de la ville, quand elle refuse manifestement de les traiter.

² Selon l'expression de B. Benderson [1998] qui y voit la mort de toute subversion créative : si les pauvres parlent le langage des nantis, rien ne sert qu'une fraction des nantis (les « intellectuels », universitaires, sociologues...) parlent ce qu'ils croient être le langage des pauvres ; ce qu'il faut, c'est que des pauvres trouvent leur langage et en fassent usage contre le langage des nantis, des « méchants » comme des « gentils »...

3.3 Comprendre le paradoxe métropolitain, un enjeu essentiel de la sociologie urbaine

Nous voilà donc dans la métropole latino-américaine, à Caracas par exemple. Ou, pour le moment, ne faut-il parler que de métropole d'Amérique latine, ou même, plus modestement, de métropole d'Amérique du Sud, voire de métropole *en* Amérique du Sud ? Qualifier Caracas de métropole latino-américaine, n'est-ce pas réduire son idiosyncrasie à des traits « régionaux » ? N'est-ce pas oublier sa *créolité*, son enveloppe de gaz d'échappement, la luxuriance de ses rares parcs, les façades déglinguées de son centre historique, comme celles d'un Miami égaré plus bas encore sous les tropiques, la pâleur étrange de ses sans-abri, les tombes du grand cimetière du Sud profanées par les pluies du dernier ouragan d'octobre ?... Ou alors, admettons que ce sont là des éléments communs à toutes les grandes cités latino-américaines et, sans risque de se tromper, « déduisons » Rio de Janeiro, Bogotá, Mexico, Buenos Aires même désormais, de Caracas. De fait, à peine y mettons-nous les pieds, nous ne voyons que des espaces fragmentés, hétéroclites, éclatés, dissemblables. Font-ils partie d'un seul ensemble ? Forment-ils vraiment un tout ? Quelle est leur logique, leur sens, leur unité ? Le visiteur s'interroge : ce lien entre les espaces éparpillés d'une seule aire métropolitaine, ne serait-ce pas leur rythme, leur ambiance, leur vitesse, leur désordre, leur apparent tourment et leur invisible espoir ? Ce qui unit les territoires pauvres et riches de ces métropoles, n'est-ce pas tout simplement qu'ils partagent un même destin, les mêmes troubles, et qu'ils n'échapperont ni à cette destinée – qu'elle soit tragique ou non – ni les uns aux autres ?

Afin de comprendre un peu mieux ce qui attend les métropoles ces prochaines années, afin d'essayer de deviner le destin métropolitain de l'Amérique latine, nous avons choisi la piste la plus « naturelle » pour un sociologue, celle du lien social. Car, finalement, deux solutions seulement s'offrent aux amateurs de villes. Soit ils sont des poètes et ils renoncent à toute tentative pour expliquer la métropole, ils racontent ce qu'est devenue la ville, entre le fantasme d'ordre de certains et les pratiques de désordre de quelques autres, avec ce mélange de tendresse et de reproche de vieil amant qu'ont seuls les écrivains qui ont beaucoup aimé une ville (en principe Paris, Barcelone ou Buenos Aires). Soit ils sont sociologues.

Le métier de sociologue s'exerce aujourd'hui le plus souvent en milieu urbain et son objet est devenu, pour l'essentiel, l'étude de la ville et de ses habitants. Cependant, il y a de nombreuses sortes de villes, qu'elles se situent en Europe ou en Amérique du Nord, en Amérique du Sud ou en

Afrique, et il y a aussi de nombreuses sociologies urbaines. Dans le cas qui nous occupe depuis plus de dix ans, la métropole d'Amérique latine³, il nous aura fallu construire une sociologie apte à comprendre les convulsions spatiales et sociales de cet environnement construit très particulier, autrement dit une sociologie urbaine *neuve* aussi bien dans le choix de ses sujets que dans ses méthodes, capable de « s'auto-détruire » et de se reconstruire comme la ville même. En effet, il faut se méfier des concepts qui voyagent trop directement d'une réalité à l'autre : on n'est jamais loin de pratiques « impérialistes ». L'exemple nous est fourni par l'actualité : la confusion analytique en France à propos de ce, qu'à défaut de termes plus appropriés, nous appelons « banlieues » ou « cités ». Cette confusion de réalités française et nord-américaine fait dire que les grands ensembles sont des ghettos et que la « caillera » qui les habite forme des gangs. Ce discours est bien sûr véhiculé et entretenu par les médias, mais il est aussi relayé par nombre de chercheurs⁴. La confusion, toute journalistique, vient du fait que ces chercheurs, plutôt que d'aller voir « en avant du social », préfèrent paresseusement travailler en arrière, l'œil sur le rétroviseur. Cela se passe en France, en Suisse, et partout dans le monde. Au Venezuela, notre première tâche fut de nous débarrasser de notre héritage occidental pour apprendre à penser la réalité par nous-mêmes. Car, dans le barrio comme ailleurs, si l'on veut faire de la sociologie, il faut se garder d'étudier les phénomènes les plus marquants – les bandes, les *malandros*⁵, le trafic de drogue – à l'aide d'un manuel de sociologie ancien. On a déjà trop fait pour ramener ces problèmes de métropolisation à des faits divers et des histoires de gendarmes et de voleurs. Notre sociologie, face à ces questions qui sont nouvelles, doit être une sociologie qui innove – pas une autre sociologie de l'innovation – et alors, sans a priori idéologique, l'étude des *espèces en voie d'apparition*⁶. A Caracas, les bandes d'adolescents, les enfants de la rue et les « nouveaux » *malandros* sont – pour le meilleur et pour le pire – de cette espèce, une nouveauté sociale urbaine dont il est urgent de rendre compte.

³ Dès 1987, au Venezuela puis au Brésil, à Cuba, en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Mexique, au Salvador, nous avons pratiqué, puis tenté de théoriser, la « métropole latino-américaine ».

⁴ Même quand l'analyse vise à montrer que la banlieue n'est pas un ghetto, le vocabulaire légitime cet a priori : les banlieues sont les ghettos français [Béhar, 1995 ; Genestier, 1994 ; Simon, 1992 ; Veillard-Baron, 1994, etc.].

⁵ Le *malandro* est le terme utilisé au Venezuela pour désigner un bandit du barrio. Jusqu'au tournant du millénaire, il ne faisait pas partie d'une bande et était souvent un « modèle » positif pour les jeunes du barrio, un héros de la débrouillardise populaire. Ces dernières années, la radicalisation violente des plus jeunes a provoqué le glissement de la figure du *malandro* vers celle du membre de gang armé [Pedrazzini et Sanchez, 1998].

⁶ Selon l'expression de l'architecte Jean Nouvel, désignant les novateurs dans sa profession (interview in *Le Monde*, 19.10.93).

3.4 Technologies et urgence, bipolarisation de la modernité

Les villes latino-américaines étaient peut-être destinées à devenir les métropoles qu'elles sont aujourd'hui dès leur fondation, en raison de la manière violente dont elles furent «fondées», par une force substituant d'un coup l'ordre conquérant à l'ordre existant. Leur naissance fut une rupture brusque et non le produit d'une lente histoire signifiant peu à peu les détails et les contours. En Amérique latine, le phénomène urbain «moderne» est le résultat d'une transformation totale d'un seul instant, imposée entièrement de l'extérieur et, qui plus est, d'un extérieur inconnu se donnant à connaître globalement et instantanément dans la violence et le paradoxe. Les établissements humains qui se sont développés depuis cinq cents ans pour devenir les «mégapoles» de Mexico, Sao Paulo ou Lima n'ont jamais été un ensemble stable. Le fait d'être nées de la conquête – et non de la «découverte» – de l'Amérique, interdisait dès l'origine aux cités de ce continent de connaître la paix urbaine : territoires arrachés à l'Histoire indigène et précipités dans la modernité occidentale, l'industrialisation puis la crise, les villes d'Amérique latine restent la terre promise au chaos métropolitain auquel leur naissance tragique les a vouées. Et nées du chaos des hommes (de certains hommes), ces villes accouchent aujourd'hui d'hommes «*portant du chaos en eux-mêmes*»⁷, des *êtres métropolitains*, des êtres «pour-la-métropole», comme on a pu parler, à propos des Amérindiens, d'«êtres-pour-la-guerre» [Clastres, 1977]. Ces hommes sont les acteurs de la nouvelle culture urbaine que nous avons appelée *culture d'urgence* [Pedrazzini et Sanchez, 1998] et ils tissent des liens sociaux d'urgence [Pedrazzini et Sanchez, 1994]. Le modèle culturel métropolitain tel qu'il s'exprime dans les grandes zones urbaines d'Amérique latine n'est pas le modèle culturel urbain qu'on trouve dans les villes d'Europe, même les plus grandes capitales. On ne peut dès lors évaluer les normes métropolitaines latino-américaines du point de vue des normes urbaines européennes, mais du point de vue de la métropole latino-américaine elle-même. En Europe, les valeurs classiques (famille, travail, démocratie), une fois «urbanisées», sont dépendantes du bon fonctionnement des services, transports publics, banques, information, communication et des mécanismes d'intégration. En leur absence ou en raison, en tout cas, de leur état de détérioration grave, les valeurs

⁷ Selon une expression de Nietzsche, qui ajoute que c'est pour accoucher d'une étoile qu'il faut parfois avoir du chaos en soi. Est-ce le cas des métropoles d'Amérique latine, et si oui, quelle est l'étoile ?

métropolitaines latino-américaines ne sauraient être les mêmes que celles en usage en Europe, voire même, dans une moindre mesure, aux États-Unis. L'«idéal urbain», tel qu'il a pu s'exprimer dans les années de croissance urbaine en Europe, dès le début de l'industrialisation, ne peut plus permettre de juger la métropole d'Amérique latine d'aujourd'hui, ni son désordre, ni sa violence, ni même, par suite, de comprendre pourquoi et comment elle survit. Les réseaux de solidarité, en grande majorité informels, qui s'organisent dans les métropoles latino-américaines ne fonctionnent pas sur le même modèle que les réseaux, liens formels et le plus souvent contractuels, en usage dans la ville européenne. Dans une métropole du Sud, la gestion de ces flux sociaux et technologiques n'est plus possible sans une grande part d'improvisation, c'est-à-dire de risques. En Amérique latine, la planification urbaine apparaît toujours plus comme le dernier vestige *en dur* d'une utopie de décideurs politiques (de retour de leurs études aux *States*) et l'organisation des services publics comme un cauchemar de décideur en proie au stress du manager. Quels que soient les efforts pour réguler les trafics et les flux, dans les rues de Caracas passent des gens pressés, alors que d'autres y restent jour et nuit, des gens aux destins particuliers et parallèles, les «vrais» habitants de la métropole, ceux qui ne la quittent jamais, qui y vivent et y meurent, sur un trottoir ou sous un pont. Mais dans Caracas, capitale créole polluée et violente, ce sont les habitants des quartiers populaires autoconstruits qui donnent sa forme particulière à l'espace construit et sa dense intensité à la métropole. Et dans les *barrios*, ce sont les bandits populaires de quartier, les *malandros*, qui donnent son rythme et son sens particulier à la vie métropolitaine tropicale. Ce sont bien eux les véritables protagonistes des transformations sociales urbaines et, d'entre eux, les habitants «extrêmes» à partir desquels les sociologues doivent penser la ville et le projet urbain, en se plaçant radicalement «à côté» – ou plutôt *au-delà* – de la sociologie telle que la pratiquent, dans la continuité des maîtres, la plupart des professionnels, mais aussi au-delà de l'urbanisme exercé comme planification urbaine. L'insoumission au Plan est une obligation de la nouvelle *condition urbaine*.

3.5 La sociologie d'urgence, science sociale de la métropole ?

Comprendre la métropole n'est à l'évidence pas une affaire simple. C'est en fait une affaire double, ou plutôt l'affaire d'un dédoublement plus que celle d'une division – qui supposerait l'existence de deux choses séparées quand on parle ici d'une seule chose «dédoublée», la métropole. La ville,

telle qu'elle se présente généralement en Europe – dans une forme idéale chaque jour agressée davantage par la réalité – est le lieu du rassemblement, de la concentration, de l'unité, tandis que, du Mexique à l'Argentine, elle est le lieu de l'éclatement, de la division sociale et spatiale, de la dualisation. En Amérique latine – et Caracas en reste un excellent exemple – cet éclatement a, dès les débuts de l'industrialisation, correspondu à l'exclusion sociale de la majorité des pauvres, main-d'œuvre trop peu qualifiée pour faire des travailleurs potentiels. Puis, avec l'irruption des hautes technologies dans le contexte d'une modernité latino-américaine toute relative, s'est affirmée l'idéologie de la « domination technique » importée du Nord.

La « vraie vie », cependant, est ailleurs, pour autant que nous refusions de considérer la « société du spectacle » devenue diversion totalitaire [Debord, 1993] comme étant « une vie » (ce n'est pas une vie !, entend-on d'ailleurs de toutes parts). La vraie vie est dans les barrios, concentré de métropole, dont la présence socialement et *géologiquement* précaire (comme on l'a vu à Caracas lors des terribles inondations de l'hiver 1999) est chaque jour démentie officiellement et pourtant réaffirmée par leurs habitants. La vraie vie est dans les barrios car, aux temps des métropoles, l'habitant de l'espace urbain doit, pour le meilleur et pour le pire, savoir cohabiter avec les faits sociaux extrêmes. La pollution, la violence, la pauvreté, la faim, les autoroutes, mais aussi la vitesse des communications, la multiplicité des cultures, races, ethnies et traditions, la multiplication dans un territoire limité des créateurs, inventeurs et faiseurs d'Histoire, sont quelques-uns des pièges et des cadeaux que peut offrir ou reprendre la métropole. En ce qui nous concerne, nous retiendrons de la métropole son paradoxe essentiel, celui d'être toujours en même temps une chose et son contraire et, pour ses habitants, de « poursuivre en même temps un but et son contraire » [Barel, 1989] : la violence mais la poésie, la vie mais la mort, la richesse mais la faim, le désespoir mais le projet... Il y a une « logique paradoxale » de la culture métropolitaine : la métropole produit des faits sociaux qui sont à tout moment « ce qu'ils sont *et* le contraire de ce qu'ils sont »⁸. Pour le sociologue, voilà qui pose un problème théorique et méthodologique intéressant. Peut-il, en effet, éclaircir ce paradoxe sans partir du principe qu'il s'agit d'une aberration qu'il doit corriger, mais du fait que l'on touche au futur de la métropole, complexe, contradictoire, « espace » et phénomène archétypique de l'inachèvement de la modernité

⁸ Les liens sociaux, par exemple, sont et ne sont pas des liens : plus ils relient, plus ils opposent. Qu'est-ce un gang sinon un groupe de jeunes gens reliés par de tels liens sociaux paradoxaux, qui leur permettent de vivre et, en même temps, les font mourir ?

néanmoins [Lefebvre, 1991] et expression maximale de l'inégalité démocratique (ou de la démocratie inégalitaire) ? En tant que tel, la *métropolisation* clame pour une révolution totale de la sociologie urbaine, mais aussi de notre perception de l'espace, tant il est vrai que la nouvelle territorialisation urbaine ne saurait être appréhendée par des théories qui comme la planification classique, mettent « l'ordre » au cœur de sa pensée pratique. Les sociologues qui seront accaparés dans le futur par le phénomène urbain n'auront d'autre alternative que de s'inventer de nouveaux outils de travail et de modifier profondément leurs représentations des groupes sociaux urbains, notamment de ceux trop vite qualifiés de « marginaux », tous ceux qui, depuis un siècle, se repassent les insignes de la classe dangereuse.

La métropole est la version *speedée* de la ville, sa forme la plus rusée, la moins naïve, débarrassée de son bon sens « populaire », de sa lourdeur paysanne, de ses vaines espérances. Le phénomène métropolitain, c'est le phénomène urbain, la vitesse en plus, c'est l'extrême-urbain, l'ultra-urbain. L'étude de la métropole nécessite donc que la sociologie urbaine applique une méthodologie rusée, ailée, sous amphétamines. Et l'objet d'étude favori des sciences sociales rusées ne peut être, à Caracas, que le rusé métropolitain, le malin, le *malandro* – l'« être métropolitain », l'ultra-urbain. Mais la métropole agit sur tous ses habitants d'une même manière : elle oblige tous les acteurs, *malandros* ou non, à radicaliser leurs actes. Le sociologue ne peut donc plus se contenter d'une analyse classique de la réalité, il lui faut lui aussi radicaliser son jugement, son comportement professionnel.

Ainsi, la métropole, en tant qu'environnement global, est très certainement un agent socialisateur important. L'« information » donnée à un enfant par la ville, comme pour d'autres enfants la campagne, la montagne ou la mer, le prépare dès la naissance à la compréhension intime du milieu construit. Un enfant du barrio sait de l'urbain des choses que lui seul peut savoir (tout en ignorant d'autres qui seront banales pour un enfant des beaux quartiers). On pourrait, pour définir ce phénomène, parler d'une « pédagogie de la métropole » : le milieu urbain est signifiant, son désordre apparent prépare la compréhension du caractère paradoxal de la vie et l'enfant pauvre l'apprend le plus souvent dans la douleur. Est-ce trop dire que la métropole, en l'absence, aujourd'hui fréquente, des pères, se « charge » de former le jeune habitant du barrio à l'urgence et que les bandes prennent ensuite le relais de ce processus de socialisation urbaine ? La métropole n'étant que l'entassement quasi aléatoire des débris d'acier, de verre et de goudron de la modernité, il faut, pour que ses territoires prennent sens, qu'ils soient *habités*, c'est-à-dire parfois simplement hantés, d'autres fois

véritablement conquis, contrôlés, occupés. Dans les métropoles américaines, les gangs sont les seuls vrais garants de la «production sociale du territoire», en tout cas d'une très large surface du territoire : seuls les gangs font de l'espace du barrio, de la favela, de l'*inner city* – des ruelles, des escaliers, des maisons, des égouts, un terrain de basket – un *territoire*, c'est-à-dire un espace où les *acteurs* ont un rôle prédominant dans sa production sociale. Eux seuls font que ce territoire n'est pas produit par des agents exogènes, comme c'est le cas du reste de la ville («planifiée») où la production de l'espace est confiée à des promoteurs étrangers aux lieux à urbaniser. Dans les barrios, les habitants autoproduisent leur espace et les gangs contribuent à lui donner son sens vernaculaire, grâce à l'adoption de pratiques communes, valeurs et règles partagées. Ce sont elles qui relient un homme aux autres, qui font que, même dans les milieux apparemment les plus gagnés par l'égoïsme ou la lutte pour la survie, il y a du lien social entre les individus de l'espèce.

3.6 Fragmentation de la métropole, chaos de la sociologie urbaine ?

La dynamique «fractale» de la métropole latino-américaine a provoqué (*devrait* avoir provoqué !) chez les sociologues une assez grande stupeur : ils pensaient l'urbain depuis l'endroit qu'ils croyaient en être le centre – l'université, donc la culture dominante – et ils comprennent qu'il va falloir maintenant le penser à partir de ce qui constitue le véritable centre de la métropole : les quartiers pauvres, radicalement... A Caracas, il est évident que cette pensée *urbaine* devra être (ré)apprise depuis le barrio, car ce que nous saurons de la métropole d'ici quelques années, nous le tiendrons avant tout de la «périphérie», quand l'urbain, phénomène moins spatial que social, sera, pour l'essentiel, devenu comme le barrio, un espace informel, précaire, discontinu, créole dont l'entendement passera par un renversement de perspective [Pedrazzini, 1995a]. Jusqu'à présent, les chercheurs ont regardé les quartiers pauvres depuis les lieux du pouvoir ; ils doivent aujourd'hui opérer la révolution copernicienne qui leur permettra de regarder le pouvoir depuis les lieux où il exerce sa domination culturelle... Mais sur quelle réalité nous informe le barrio ? Tout d'abord, peut-on parler *du* barrio et non *des* barrios ou *d'un* barrio ? Nous faisons le pari méthodologique que oui. Le barrio est, selon nous, un phénomène social total, au sens où les ethnologues des années 1930 ont pu le définir, à savoir un phénomène «à l'interprétation duquel doivent être intégrés, comme le note Lévi-Strauss dans son *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, non seulement l'ensemble des aspects discontinus sous

l'un quelconque desquels (familial, technique, économique) on pourrait être tenté de l'appréhender exclusivement, mais encore la vision qu'en a ou peut en avoir n'importe lequel des indigènes qui le vit. L'expérience du fait social total est doublement concrète (et doublement complète) : expérience d'une société précisément localisée dans le temps et dans l'espace, mais aussi d'un individu quelconque de cette société. Seulement, cet individu n'est pas n'importe qui : il s'identifie à la société dont il n'est qu'une expression, et il est significatif que, pour donner une idée de ce qu'il entend par un individu quelconque, Mauss recourt à l'article défini » [Augé, 1992, pp. 31-32]. Ainsi nous dirons *l'habitant du barrio*, et non pas *un habitant du barrio*, non seulement « parce que nous l'appréhendons dans ses diverses dimensions individuelles, « physique, physiologique, psychique et sociologique », mais parce que c'est une individualité de synthèse, expression d'une culture elle-même considérée comme un tout » [p. 32].

Si l'expérience du barrio semble bien être celle d'une société précisément localisée dans le temps et l'espace, à savoir ce tournant de siècle métropolitain, il n'est pas certain que tout individu habitant le barrio soit l'expression de la culture du barrio considérée comme un tout, soit qu'il en soit une expression personnalisée – c'est à coup sûr le cas du *malandro* – soit que la culture du barrio ne puisse pas être considérée comme un tout, son caractère hétéroclite ayant été maintes fois souligné. Malgré ces restrictions, on peut admettre que tout habitant est potentiellement une « figure », au ton et style propres et individualisés parfois à l'extrême, mais qu'il est toujours porteur d'une parole collective. On peut ainsi transposer pour une large part l'observation d'un barrio à l'autre, puis, dans un second temps, d'un barrio à la métropole *caraqueña* – elle-même considérée comme « exemplaire » des métropoles latino-américaines.

Du point de vue de la métropolisation, Caracas *est comme* Bogotá, Lima ou Rio. En fait, on ne fait pas autre chose que de penser intuitivement le barrio en tant qu'*objet fractal* de la métropole, en postulant que sa forme et son organisation sociale sont, à une autre échelle, de même type que ceux de l'ensemble de l'aire métropolitaine sur laquelle le barrio non seulement nous informe, mais aussi nous donne à réfléchir sur un mode critique. En refusant le statut de modèle idéal d'une croissance à laquelle il s'opposerait, le barrio est, socialement et spatialement, plutôt cette annonce (moins que promesse) faite aux habitants et aux décideurs d'une nouvelle société urbaine : dans une métropole aboutie, le barrio ne serait pas le contraire de la « ville formelle » mais il en serait à la fois le reflet et le précurseur. Dans un tel rapport fractal, tout savoir acquis dans le barrio est gagné pour la métropole. Ainsi, quand on commence à comprendre de quoi est fait le lien social d'urgence du barrio, on est en passe de devenir opérationnel pour le prochain siècle latino-américain.

3.7 Liens sociaux et logiques de gangs : mise en cause de la sociologie des dominants

Les questions de lien social et d'exclusion sont forcément liées : chacun est le miroir de l'autre et, ensemble, ils posent la question du pouvoir : qui lie ou intègre ? qui délie ou exclut ? L'Etat n'est plus légitimé et on peut voir, dans les barrios, comment les gangs refusent son action toute policière qui ne fait qu'accentuer la division de la société. Car les secteurs populaires ne sont pas tant pauvres que ségrégués, évincés. Ils évoluent peu à peu à l'écart de la formalité, mythe fondateur et destructeur de l'économie. Si l'on continue à parler de marginalité, de pauvreté critique, de misère, en ne prenant pour base – une fois de plus – que les indicateurs « occidentalisés », on peut renoncer à comprendre la nouvelle culture métropolitaine latino-américaine. Les *malandros*, ignorant le pouvoir étatique et ses représentants, ont compris comment s'y prendre pour qu'un lien social vivant et vital subsiste dans le barrio et la métropole déstructurés. Les bandes montrent que le seul petit pouvoir, quotidien et terrible, est celui que donne la détention d'une arme, quand la reconnaissance sociale s'acquiert dans la violence et que la *coca* est la seule valeur de placement. Dans un tel contexte, le terme d'exclusion sociale prête à confusion. Si les habitants des barrios étaient de véritables exclus, ils ne seraient pas à ce point dangereux pour les pouvoirs oligarchiques exclusants. C'est bien parce que les barrios sont *inclus* dans la ville, sont au cœur de son marché, de son histoire, parce que ses gens sont les seuls vrais faiseurs de métropole que le pouvoir se force à parler de barrios *marginiaux*. Dire, par exemple, que les gangs sont des groupes sociaux exclus permet de ne parler que de ça et non de toute leur nouveauté, inventivité, de leurs modèles culturels et du renversement essentiel de perspective, de la perception du pouvoir notamment. Il faut aborder la question des bandes du point de vue de l'élaboration de nouveaux modèles sociaux dont l'impact est réel non seulement au niveau du barrio mais à celui de la métropole ; ils élaborent, à l'extérieur et de l'extérieur, autre chose, de nouvelles lois du travail, de nouvelles valeurs, un nouveau contrat social, un lien social nouveau, une solidarité nouvelle, une certaine qualité de la vie.

Une vie violente peut être une vie de qualités, les hommes qui la vivent peuvent être des hommes de qualités et la sociologie urbaine contemporaine doit être capable d'analyser cela et de produire ensuite un certain nombre de recommandations destinées à permettre la prise en compte de ces qualités dans un projet urbain global – spatial et social – pour la métropole. Car, au-delà de la science, le sociologue ne doit pas oublier quels sont les enjeux politiques de son travail. En effet, aujourd'hui, le système de pensée

dominant qui fait office de référence, rationnel univoque, ne permet plus de prévoir ni de gouverner la métropole. Pire que cela : il n'est aujourd'hui même plus capable de raconter la fin de sa propre histoire. Il ne peut, au mieux, qu'en deviner le début : il y a eu tromperie sur ce qui était en jeu. En faisant croire que l'ordre du monde était économique et non social, le pouvoir a fait abandonner aux hommes les libertés qui leur avaient permis de passer de la horde à la société civile [Enriquez, 1983] au profit d'une croyance libérale qui les ramène peu à peu à la horde. Pourtant, hors de ce système, quelle est la pertinence des valeurs qui y sont associées ? Les gangs ne sont pas dupes de cette fausse monnaie – des « trucs de blancs » pour des « nègres » – car, sans que la variable ethnique puisse être considérée de la même manière en Amérique latine qu'aux Etats-Unis – où les noirs sont « afro-américains » et non pas *morenos* ou *mulatos* –, il nous faut tout de même la prendre en compte à Caracas et, plus généralement, dans l'étude de la métropole latino-américaine. En effet, si, pendant longtemps, l'identité créole a pu servir à couvrir les tensions raciales, il faut bien désormais parler de racisme anti-noir au Venezuela. L'évident mépris de la « bourgeoisie » – aujourd'hui radicalement opposée au gouvernement – à l'égard des habitants des barrios pris globalement, tout comme la radicalisation des jeunes des barrios dans leur affirmation d'appartenance au barrio (noir et populaire ?) contre cette bourgeoisie nous permet une comparaison. Et le fait que les barrios aient pu finalement imposer à cette classe dirigeante un président « révolutionnaire » et « populaire » n'a fait qu'augmenter les expressions de ce mépris, l'a rendu plus profond : la peur du noir est aujourd'hui aussi la peur du président Chavez, la peur panique d'un processus « révolutionnaire », la stupeur face à la prise de pouvoir par les pauvres, la haine de ces « hordes de singes » qui habitent les collines⁹. La raison est que ce mépris est dicté par un rapport de classes et non pas un sentiment raciste. Il faudrait cependant être très naïf pour ne pas voir à quel point ces deux choses se recouvrent et, même si le racisme est moins explicite au Venezuela qu'aux Etats-Unis et en Europe, le barrio, comme la favela au Brésil, reste lié à « l'idée du noir », l'idée que l'on se fait *del negro*, de l'autre vécu comme une menace. Quel que soit le gouvernement ...

C'est un fait à prendre en compte lorsque l'on parle de socialisation : même s'il vit dans un barrio « consolidé », même bon élève ou étudiant,

⁹ Au Venezuela, les termes de « hordes », de « singes », mais aussi de « sauvages » ou d'« indiens », ont été utilisés par une certaine droite extrême et opposée au gouvernement pour désigner de manière générique les habitants des barrios, premiers défenseurs du Président Chavez [de Freitas, 2004].

même issu d'une famille «équilibrée», même s'il connaît son père et même s'il vit avec lui, l'enfant ou l'adolescent du barrio est toujours perçu comme quelqu'un de virtuellement dangereux, comme un criminel potentiel, et il apprend à vivre avec cette image-là (*negro, delincuente, antisocial*), se faisant peu à peu à l'idée qu'il correspond vraiment à cette image publique, qu'il est un bandit, un voyou, s'il n'est pas un blanc. Et il apprend aussi à haïr les autres porteurs de cette image préfabriquée, à haïr ses semblables, les jeunes d'un autre barrio, les membres d'une autre bande, et à les détruire.

Sur ce point, les observations faites sur le comportement des gangs à New York et leur radicalisation violente et «racée» (dans le style de groupe de rap gangsta tels Niggers With Attitude ou Public Enemy) sont pour la plupart transposables à l'étude des bandes des barrios *caraqueños* : les gangs de noirs ou d'hispaniques (tels qu'on les voit dans les films de réalisateurs afro-américains) en opposition aux WASP – *Whites Anglo-Saxons Protestants*, républicains comme démocrates – les *neighbourhoods* et les «barrios» de Spanish Harlem ou du Bronx contre les habitants de Manhattan ; les barrios contre les nouveaux riches des quartiers sud et du centre à Caracas. A la situation intérieure Blancs/Noirs des Etats-Unis répond la situation mondiale Nord/Sud et haute technologie/culture d'urgence [Pedrazzini, 1990]. Les logiques s'opposent de plus en plus, les points communs disparaissent, les rivalités se multiplient, d'un monde à l'autre les voies de communication ne sont plus que paradoxales et l'*apartheid américain* [Massey et Denton, 1995] semble se propager à toutes les sociétés urbaines de la planète, sous une forme ou une autre. Mais les causes de cette propagation sont très diverses et, une fois encore, il faut se méfier des idées reçues : si la discrimination qui éloigne les pauvres du pouvoir est un phénomène répandu partout, les causes autant que les modalités de cette mise à l'écart varient d'une société et d'une ville à l'autre, du Nord au Sud particulièrement.

Par contre, aucune étude sur les gangs de rue ou de quartier ne saurait appréhender ce phénomène uniquement en termes de vengeance, de règlements de comptes, d'abus de drogue, et autres explications «excluanes». Une fois encore, la sociologie de la déviance et de l'exclusion ne nous est d'aucune utilité pour comprendre des phénomènes qui sont de l'ordre de la «réciprocité». En Occident, la sociologie urbaine, même quand elle se prétend critique, est une science «blanche», colonialiste, au service de la classe dominante, car elle respecte et conforte le système de ségrégation raciale/raciste en prétendant l'analyser. De manière tautologique, elle part d'un principe de division des races alors qu'on a, à l'évidence, affaire à une division de classes. Mais, surtout, cette science, théoriquement conformiste et politiquement conservatrice sous prétexte

d'objectivité, n'est plus capable d'œuvrer à la compréhension du présent de la métropole. Elle admet les catégories construites par les idéologies comme des faits établis. Mais si elle n'accepte pas d'être mise en cause par les phénomènes sociologiques nouveaux – la fragmentation sociale et spatiale de l'urbain, l'apparition de cultures inédites, la séparation des mondes riche et pauvre jusqu'à l'invisibilité réciproque – et qu'elle refuse de considérer leur existence même comme une critique « populaire » à ses productions scientifiques, la sociologie urbaine contemporaine sera moins utile pour l'étude de la ville que la botanique ou la zoologie. Il nous faut donc fonder les bases d'une sociologie « noire » et « populaire », loin du langage des nantis qui triomphe aujourd'hui en sociologie urbaine, aux Etats-Unis [Bourdieu et Wacquant, 1998], mais aussi au Venezuela, en France et en Suisse.

Dans la métropole latino-américaine, le point de départ de notre réflexion ne peut être que la violence de la ville, de la rue, du barrio et des gangs [Pedrazzini, 2005]. Ce sont là les faits sociaux dont la bonne compréhension permettra le démarrage d'une action politique responsable et adéquate. C'est à notre avis le seul véritable enjeu de la sociologie urbaine, celui qui ne peut se passer du sociologue. Pour le reste, il lui faut se faire à l'idée que sa fonction est plus ou moins secondaire, surtout là où il est aujourd'hui le plus sollicité, soit en ce qui concerne le travail, la famille, les médias, la communication, le sport ou, plus encore, la pauvreté, là où il contribue le plus à la construction du mythe de la misère des pauvres, puisque, comme l'a dit Michel Maffesoli [1997, p. 9], « le monde n'est misérable que pour ceux qui y projettent leur propre misère ». Les gangs rejoignent d'ailleurs le sociologue français car personne ne participe plus qu'eux à la réalité de « ce qui est évident » contre celle « des évidences », cette société que Guy Debord a qualifiée de « spectaculaire-marchande » et contre laquelle s'étaient justement élevés les émeutiers de Watts dès 1965, dont l'analyse faite par le même Debord [1993] est à tout point remarquable. Le suicide de la société y note précisément que « l'homme qui détruit les marchandises démontre sa supériorité humaine sur les marchandises ». On est aujourd'hui en droit d'attendre des sociologues une réponse à cet enjeu énorme, une réponse au moins aussi réaliste que celle des gangs : il leur faut ainsi résister à la marchandisation de la science, en « détruisant » la marchandise scientifique, produite en abondance aujourd'hui, à l'université le plus souvent.

3.8 La rue, la violence et la mort comme données sociologiques

En Amérique latine, la sociologie urbaine doit impérativement pouvoir répondre à de nouvelles « questions de société ». Par exemple, la question de l'apprentissage scolaire : contrairement aux « héritiers » de la culture dominante, les jeunes adolescents du barrio sont confrontés très tôt à l'évidence et au caractère insoluble de leur problème : vers quinze ans, la plupart d'entre eux ont déjà compris que leur survie économique – sans même oser parler de leur « réussite sociale » – se jouera dans la rue et pas à l'école, ni à l'usine. Au Venezuela, les récentes avancées de la « Révolution Bolivarienne » n'ont pas changé cette certitude précoce qui fait qu'ils sont liés dès l'enfance à des amitiés non scolaires et que les liens ainsi forgés sont déjà ceux de la bande. Le sport permet de renforcer ces liens essentiellement « musculaires » et machistes, mais la situation de ces jeunes est précaire, une réalité provisoire, dure, exigeant un savoir fait d'abord de réflexes et de ruse, d'intelligence donc et de vitesse d'exécution [Pedrazzini, 1995b]. D'improvisation aussi. En une seconde le déroulement d'un long et ennuyeux après-midi de chaleur se transforme en une boule de feu destructrice : une bande ennemie a déferlé, on peut compter les survivants et remettre les corps des morts à leurs mères. Plus que tout, la mort des uns renforce le lien entre ceux qui restent. Et la mort est un fait social prédominant au Venezuela, pays considéré en 2005 par le PNUD comme « le plus violent du monde »...

L'enfant, l'adolescent, en Europe et aux Etats-Unis (si ce n'est dans les ghettos), est lié d'abord à sa famille, puis avec ses copains de quartier et ses camarades d'école. Dès l'âge de sept ans, c'est l'école qui devient le principal lieu de socialisation et de socialité. Mais à Caracas, la situation d'urgence dans laquelle se trouvent la majorité des jeunes habitants des barrios oblige le sociologue désireux d'analyser le lien social des bandes à se demander quelle éducation donner à un gamin de douze ans qui peut être abattu en sortant de l'école ou qui, pour y aller avec des vêtements propres et les fournitures scolaires nécessaires, dépend des revenus de son grand frère dealer. Comment, en effet, concilier les principes « futuristes » d'un enseignement quelconque (qui doit préparer l'enfant à affronter l'avenir) et la réalité violente et totalement aléatoire du présent ? Et quel est l'intérêt de connaissances, même techniques et appliquées, quand l'espérance de vie – et donc l'espérance de mettre en pratique ces connaissances – est de moins de vingt ans pour un garçon né dans un barrio de Caracas ? Autrement dit : à quoi sert le savoir et, s'il sert, combien de temps servira-t-il ? Ce n'est plus

le savoir scolaire qui fonde la socialité de l'enfant du barrio ; c'est donc au savoir de la rue et de la métropole de le suppléer. Aux sociologues ensuite de réajuster leurs modèles d'analyse en fonction de cet a priori sociologique.

Si la sociologie urbaine « du Sud » est avant tout une sociologie de la rue, de la violence et de l'économie informelle (entre autres), la sociabilité du gang doit être comprise par rapport à la nouvelle « morale pratique » de la ville, celle que l'urgence impose comme morale et pratique paradoxales. Cette urgence est évidemment une question économique avant tout. Mais elle l'est depuis maintenant suffisamment longtemps, et définitivement semble-t-il, pour que l'on dépasse ce seul aspect financier. Comme dans les banlieues françaises, il est évident qu'à la fois il y a *et* il n'y a pas d'argent dans le barrio. C'est le paradoxe de la qualité de la « vie violente » des bandes. Contrairement à la « vie pauvre » de leurs parents et grands-parents qui n'étaient *que sans argent*, la nouvelle génération de *malandros* a et n'a pas d'argent, mais n'est de toute façon jamais pauvre, même sans argent, puisqu'il lui reste toujours le recours aux armes, au sport, à la famille, aux petites amies, au trafic pour dépasser la pauvreté et l'exclusion. La situation est d'ailleurs autrement plus dangereuse que s'il s'agissait de groupes exclus, parce que les gangs ne se lamentent pas sur leur situation. La sociologie doit s'intéresser à la pauvreté comme indicateur des principes inégalitaires des sociétés urbaines démocratiques. La pauvreté n'est pas une culture, alors que « l'urgence » qui est une donnée multidimensionnelle en est une et la sociabilité qui la fonde est paradoxale, puisque le « lien social d'urgence » est fondé sur des activités économiques où l'argent est accessoire.

Il serait donc faux d'aborder la société des gangs du seul point de vue économique : le trafic est, par exemple, autant une activité laborieuse que culturelle, sociale et même sportive. C'est aussi une affirmation identitaire, l'argent n'étant que le support à l'expression d'une personnalité, individuelle ou collective et, dans le contexte de sociétés capitalistes et libérales (y compris Cuba et le Venezuela), une question de niveau de vie et d'ascension sociale. Il y a des pauvres et des riches, et la drogue reste un peu partout dans le monde le meilleur ou le seul moyen possible pour un vrai pauvre, issu de famille pauvre et vivant dans un quartier pauvre, de devenir riche, fonder une famille riche et vivre dans une zone résidentielle pour riches. Pour la majorité des jeunes des quartiers pauvres métropolitains, un travail qui paye est un travail illégal, en partie ou totalement. Les travaux légaux offerts à un *malandro*, comme à un jeune noir de Harlem ou de Compton, ne payent pas. Le trafic de drogue n'est pas un travail facile, mais on peut y gagner, au moins un temps, très bien sa vie. Pour cela, il faut rester en forme et ne pas s'abîmer la santé, ce qui est une gageure puisqu'un jeune ne peut faire ce job

que s'il a abandonné tout espoir de vivre en paix. Ce type d'ascension se fait et se termine normalement dans le sang¹⁰. L'analyse sociologique des pratiques qu'implique une telle logique nous enseigne que nos théories usuelles sont souvent loin du réel. Comme l'a démontré Guy Debord en s'appuyant sur les émeutes de Watts de 1965, «les Noirs de Los Angeles, comme les bandes de jeunes de tous les pays avancés, mais plus radicalement parce qu'à l'échelle d'une classe globalement sans avenir, d'une partie du prolétariat qui ne peut croire à des chances notables de promotion et d'intégration, prennent au mot la propagande du capitalisme moderne, sa publicité de l'abondance» [1993, p. 15]. Ils assument la logique marchande en la dépassant par le pillage qui est une façon de tuer la marchandisation du monde moderne et de retrouver une liberté face aux paradoxes de la consommation à la fois obligatoire et impossible. La violence des jeunes du barrio est l'expression de ce paradoxe *global* auquel personne n'échappe mais aussi une manière «vernaculaire» de s'en débarrasser. Ce sont là de nouvelles critiques à la sociologie qui continue à penser ces faits comme la police le fait, alors que l'on sait qu'un policier est un «serviteur actif de la marchandise». Pour un membre de gang, il est dès lors clair que se soumettre à la loi d'un policier est se soumettre à la marchandise et qu'au contraire, le fait de s'en affranchir participe d'un mouvement de libération, parce que, «pour la première fois de l'Histoire, ce n'est pas la misère, c'est au contraire l'abondance matérielle qu'il s'agit de dominer selon de nouvelles lois» [Debord, 1993, pp. 23-24].

Mais les jeunes du barrio, s'ils poussent à l'extrême cette logique anti-marchande en vivant presque tous une vie violente, ne se battent cependant pas tout seuls. Le combat des gangs est une construction sociale, une culture que les autres habitants vivent également, à un moindre degré. Mais pour tous, *malandros* ou non, la vie entière est tendue vers l'action essentielle, première, nécessaire, de survivre. Ce principe impose un nouveau modèle de société défini par l'urgence. Quant au lien social, si, en ce qui concerne les gangs, il trouve à s'affirmer finalement dans la violence, il naît d'abord dans la ruse, le savoir-faire et la pensée «cool». Mais aujourd'hui, il est devenu difficile de ruser ; le recours à la violence se généralise et enferme progressivement le quartier («violent») dans la marginalité sociale et spatiale, tandis que les autorités se débarrassent du problème sous ce prétexte même et que les sociologues cherchent à refiler le dossier à leurs collègues criminologues ou aux assistants sociaux.

¹⁰ L'exemple le plus fameux est celui de Pablo Escobar, dont l'histoire, enviée par tous les petits criminels de Colombie, du Venezuela et d'ailleurs, s'est brutalement terminée le 2 décembre 1993, mais continue à être enviée. On trouve un sentiment du même ordre dans les banlieues françaises où la «caillera» ne jure que par l'Al Pacino du *Scarface* de De Palma...

Cette dynamique – complot de la culture des dominants contre toute culture de dominés ? – empêche que le barrio puisse proposer une image publique alternative à celle-ci, et ses liens avec « l'extérieur » restent limités au spectacle-marchand de la violence¹¹. Plus rien d'autre ne semble le relier au « monde ». Le gang, emblématique désormais des « quartiers pauvres » de toutes les grandes villes, en est-il la part maudite ou la promesse d'une nouvelle voie ? Le sociologue peut contribuer à répondre à cette question cruciale, pour autant qu'il se décide à opérer « à l'envers » des habitudes et à renverser la perspective du pouvoir. En opérant de lui-même une critique des pratiques ségrégationnistes des dominants et en proposant une « traduction » sociale des actes de violence « anti-sociaux » des petits entrepreneurs de l'économie violente, il montre que leur marginalité n'est pas due à quelque monstruosité mais au fait qu'ils appliquent précisément sans limites les principes prônés par les protagonistes de la marchandisation des sociétés avancées. Car, si le problème est pour une grande part dans cette apparente déconnexion sociale des gangs, on ne sait cependant pas exactement *qui* s'est déconnecté, des membres des gangs, des communautés opprimées ou des classes dirigeantes. Sont-ce les membres des gangs qui se retirent de la société civile ou les élites qui se mettent à l'abri, à l'écart ? Qui, autrement dit, opère la rupture, refuse le dialogue, abandonne le terrain ? Pas les gangs, qui seront justement bientôt les seuls à l'occuper, mais au contraire les élites politiques, culturelles et industrielles, les gouvernants, les dirigeants qui fuient la métropole et laissent les quartiers populaires pourrir, entre deux explosions sociales autodestructrices. Les pauvres, les noirs, les « marginaux » s'affrontent pendant que « la société prenant son essor plus que jamais sur les ailes du dégoût et de la peur, ira se rebâtir ailleurs, comme elle l'a toujours fait, à l'abri de la ville et de sa violence ; la désertant donc si toutefois il lui reste suffisamment d'espace pour le faire » [Bordreuil, 1992]. L'enjeu est donc désormais de rétablir la communication coupée entre la communauté des barrios et les élites, pour que la première n'abandonne pas l'idée – plus que l'espoir – de se faire entendre par les secondes, et qu'à l'inverse les élites ne prétextent pas la violence des habitants des barrios pour ne plus rien leur dire, ni même avoir à les écouter. A chaque émeute urbaine, comme à Los Angeles en 1992, la médiatisation « blanche » des

¹¹ Ainsi en va-t-il de ce nouveau paradoxe du gang : faire à ce point partie du paysage audiovisuel occidental et être aussi peu vu. Il y a certainement déconnection des liens sociaux et des « réseaux humains », mais on ne peut la comprendre qu'en fonction du remplacement de ces liens et réseaux par leurs doubles médiatisés, leurs images. Les gangs sont d'ailleurs les premiers à tomber dans le piège de la médiation, jouant au méchant *gang-banger* pour faire peur aux blancs, comme jadis Louis Armstrong « jouait au nègre » pour les amuser.

émeutiers « noirs » ne dit pas autre chose que cela : ce sont des pillleurs, des barbares, nous avons raison de les rejeter, nous avons raison de les fuir, de les battre, de les jeter en prison, de les condamner à mort, puisque ce sont des sauvages. Et comme il n'y a plus de leaders pour personnaliser (c'est-à-dire humaniser) ces hordes qui déferlent sur les avenues et les supermarchés, on peut tranquillement affirmer que l'on n'a pas affaire à des *personnes humaines*¹². Dans cet état conflictuel des métropoles américaines que de nombreux observateurs n'ont pas hésité à qualifier de guerre civile, il faut tout faire pour empêcher la « rupture brutale du lien social »¹³, c'est-à-dire pour que le barrio continue à être une société plus qu'un espace construit. La sociologie contemporaine, en tant que science appliquée du quotidien, doit parvenir à cela, en faisant la preuve de la qualité des relations sociales dans ces quartiers dont on a trop dit l'anomie et le chaos. En montrant également qu'elle est capable d'être critique non seulement face aux faits sociaux qu'elle étudie, mais aussi face aux méthodes qu'elle utilise pour les étudier.

3.9 La tâche du sociologue : comprendre les « qualités » de la vie violente

La violence d'une ville n'est pas forcément la violence de ses habitants, moins encore celle d'une catégorie particulière d'habitants. C'est un fait dont sont coresponsables les groupes et collectivités locales, la société civile et l'Etat. Dans la pratique, c'est pourtant sur un seul groupe minoritaire – les délinquants, les criminels – que se focalise l'entier de ces responsabilités et que fondent sans discernement les forces de la destruction. Le nombre de victimes de ces guerres de proximité augmente et le plus préoccupant est que les sociétés dites démocratiques s'en accommodent, acceptant avec fatalisme l'émergence d'une métropole à la fois tribale et technologique. Sous prétexte qu'elles ne veulent plus de dictatures militaires, elles se laissent emporter vers la tyrannie de la peur et de la sécurité policière. Car si la course en avant que connaissent les sociétés urbaines actuellement peut paraître le choix obligé

¹² L'un de nos rôles de sociologues (et non pas d'« éducateurs de rue », ce que nous ne sommes pas) sera donc de favoriser la prise de parole par les enfants de la rue, les *malandros* et les membres des gangs et l'apparition de porte-parole, d'interlocuteurs possibles tant pour les décideurs politiques que pour la communauté du barrio ou de la zone.

¹³ [Bordreuil, 1992, *op.cit.*]. Empêcher cette rupture est possible en encourageant la participation des jeunes rebelles au processus de décision communautaire, via l'intégration des leaders désignés par eux pour collaborer avec le groupe de travail responsable de la mise en place du programme d'éducation approprié. Encore faudra-t-il les convaincre que cette collaboration est « idéologiquement » justifiée.

contre le fascisme, une telle «réinvention» du lien social est avant tout la certitude d'une métropole duale, fragmentée, dans laquelle il nous faudra choisir entre la violence et ses simulacres marchands, notamment les nouvelles formes de conformisme et de conservatisme, de morale bourgeoise et sécuritaire. L'hyperreliance du gang est en soi une critique de la macro-déliance de l'Etat démocratique, puisqu'elle met en évidence le mensonge politique de ces démocraties inégalitaires que sont les Etats-Unis, la Colombie, le Brésil, même le Venezuela bolivarien, et – peut-être dans une moindre mesure – la France, l'Espagne ou la Suisse. L'égalité est inscrite dans la loi, mais on ne la retrouve pas dans les faits. Le gang montre que cette loi ne s'applique pas dans la réalité, il montre aussi que les mythes fondateurs de la société capitaliste libérale tels que le travail, l'éducation, l'égalité des droits et des chances, la propriété d'un logement individuel, ne fonctionnent plus pour la majorité de la population des métropoles, et on est en droit d'espérer une perspicacité au moins équivalente chez les sociologues !

Cette critique sociale est aussi présente dans les pratiques quotidiennes des membres des gangs. La façon dont ils vivent, leurs horaires, les lieux qu'ils fréquentent, leurs rapports à la famille, à leur famille, l'heure à laquelle ils se lèvent et celle à laquelle ils se couchent, participent d'une critique radicale du modèle socioculturel urbain considéré comme «normal». En prenant ainsi leurs distances par rapport à ce modèle normatif, les membres du gang renforcent la cohésion du groupe. Même leur langage contribue à ce comportement critique. Ceci explique, par exemple, pourquoi aux Etats-Unis les rappeurs ont connu tant de problèmes avec la censure : leurs communiqués n'aboutissent pas, leurs communications sont interrompues. Il faut dire que, dans les sphères du pouvoir, les interlocuteurs potentiels font partie de la catégorie des pires sourds : ceux qui ne veulent pas entendre. Ou alors, ils sont de ceux qui transforment tout en marchandise et le rappeur choisit les dollars plutôt que la subversion et adopte les signes – gourmette en or, Rolex, Maserati, putes hollywoodiennes dans la piscine en forme de cœur... – de la réussite des macs et se «taît».

Reste que l'expression est possible parce que la parole existe et qu'elle n'est pas une parole de pauvre ni d'exclu, elle est le verbe de la métropole, dur, tranchant et créateur. Qu'elle soit émise par un gang et vienne de la rue ne réduit en rien sa portée globale et il ne faut pas faire l'erreur de vouloir ramener ces expressions iconoclastes et «marronnes» vers la norme, la «plantation» dont elles ont fuit l'esclavage. Car une chose est sûre : on ne reliera pas le jeune adolescent du barrio au reste de la société – pas plus qu'il ne voudra se relier – en commençant par défaire le lien social fort qui

l'unit aux autres membres du gang, mais au contraire en réaffirmant ce lien tout en cherchant à le situer dans un contexte plus large, métropolitain.

Il nous faut considérer le membre de gang ou le *malandro* comme faisant *paradoxalement partie* d'un seul système qui est la métropole et non comme en étant un exclu. Sa situation sociale est précisément paradoxale puisqu'il est à la fois dans et hors de ce système, simultanément, du fait d'un mode de vie paradoxal, de choix stratégiques paradoxaux. Prenons un exemple : le trafic de drogue. Il s'agit du plus visible paradoxe du jeune membre de gang, puisqu'il lui procure le respect de la communauté, du quartier ou du *barrio* en lui permettant de faire des cadeaux, des fêtes, de dépenser de l'argent, et qu'en même temps, puisque ce trafic est illégal, il le sépare de la société légale et prépare sa rupture avec le système social (mais pas avec l'économie) et la culture des dominants. Dans son désir d'être quelqu'un, d'être reconnu socialement, et en choisissant le seul moyen réel de faire de l'argent, le *malandro* renonce à l'intégration ordinaire du citoyen. Il rompt avec une certaine manière de vivre et agit selon de nouveaux codes, en rupture avec les normes sociales formelles. On sait bien sûr qu'il se rapproche ainsi de la « vraie vie » de la métropole, dont le « jeune professionnel » et l'intellectuel ne sont que deux fantasmes ou deux expressions marginales. Mais il n'en défait pas moins un certain nombre de liens sociaux traditionnels ou modernes. Il rompt ainsi autant avec un certain passé qu'avec un certain futur.

Du travail du sociologue doit naître la volonté populaire de « garder la ligne », de maintenir le contact, la liaison avec ces visionnaires très particuliers, permettre qu'ils s'expriment et soient entendus, empêcher que les villes soient un patchwork de mondes étrangers les uns aux autres, éviter que se prolonge au-delà du raisonnable le grand malentendu entre les dominés et les dominants, une spirale mortelle depuis que les dominés peuvent eux aussi s'armer et qu'ils ne se donnent plus à voir qu'en armes. Inversement, il faut que les bandes comprennent en quoi leur logique et leur agir sont une logique et un agir paradoxaux. Pour cela, les sociologues doivent, réellement, faire du terrain et montrer aux gangs quelles sont les applications pratiques, négatives notamment, d'une telle situation.

3.10 Conclusion : sociologie *gangsta* ou nouvel « art dégénéré » ?

Les gangs sont actuellement *au* cœur du problème de la métropolisation du monde. Mais il n'en sont pas *le* cœur. Le cœur du problème, c'est la fragmentation des espaces et des sociétés, affectation des agglomérations urbaines quelles

qu'elles soient, mais dont les effets se font particulièrement et violemment sentir dans ce que l'on a pris l'habitude d'appeler «le Sud». Les métropoles d'Amérique latine font peur au monde parce qu'il est de plus en plus impensable de vouloir en contrôler le destin, et parce que cette perte de contrôle menace de plus en plus de villes du Nord. Mais plutôt que de condamner l'urbanisation «irresponsable» du tiers-monde, ne faut-il pas simplement constater les limites de l'instrumentalité appliquée à l'urbain ? Si l'on parvient à faire ce saut théorique, alors on peut espérer retrouver un lien social «égalitaire» dans nos sociétés boréales, où l'on a égaré cette certitude fondamentale : c'est notre refus de la hiérarchie qui nous distingue des animaux¹⁴. Un tel lien a été préservé, dans l'urgence et la violence, par ceux que l'on croyait les moins sociaux, les moins socialisés, les *malandros*, les membres des gangs, le peuple d'enfants et d'adultes de la rue. Encore faudrait-il ne pas chercher à le détruire mais à l'envisager comme une promesse de cette métropole latino-américaine, fuyant l'Occident, réinventant pourtant la grande ville, Londres, Berlin, Barcelone. Dans le barrio, dans la rue, sur les avenues, le *malandro* est le dernier génie du lieu. La métropole latino-américaine sera *malandra* – donc rusée et créative – ou ne sera plus. C'est l'irréductible paradoxe de la vie mortelle qui veut ça. Les conséquences pour les habitués décideurs de nos vies cruelles sont incalculables et, sans préjuger des déboires d'une culture cultivée devenue l'instrument de domination favori des élites, on peut s'attendre à la voir très rapidement non opérationnelle dans un monde en transformation. Les observateurs sont d'accord pour dire que les choses seront pires à l'avenir¹⁵. C'est donc peut-être ce que savent déjà du pire, de la survie et de la solidarité les gangs aujourd'hui qui sera demain de première utilité, pour autant que l'on puisse préjuger de ce dont demain sera fait.

Les sociologues ne sauraient être moins métropolitains, c'est-à-dire moins paradoxaux, que les gangs au moment où ils se confrontent à la sempiternelle question du «que faire ?». La nouvelle sociologie que nous encourageons devra se détourner des évidences et des explications toutes faites : ce détournement en garantira la capacité critique et, plus modestement, la possibilité de découvrir des faits nouveaux, au-delà de l'éternelle répétition des analyses convenues (quelles soient d'ailleurs «conservatrices» ou

¹⁴ Selon une formule du philosophe français Michel Serres.

¹⁵ On a pu lire, il y a déjà plus de dix ans, cette terrible information (DeNeen L. Brown, «The young and the fatalistic», in : *The Washington Post*, National Weekly Edition, 8-14 novembre 1993) : des enfants de Washington se mettent vers l'âge de onze ans à rédiger leur testament, à préparer leurs funérailles. Que penser d'une société où les enfants ont une espérance de vie moins grande que des personnes de cinquante ans et plus, et qui se mettent à penser et à envisager si sérieusement leur mort, exemple pris de celle de leurs voisins ou grands frères ?...

«progressistes»). Pour cela, il faudra que les sociologues, eux aussi, puissent *faire et ne pas faire* quelque chose pour la métropole, en commençant par les gangs qui sont les prototypes de l'espèce urbaine, en les aidant à renforcer leurs liens d'urgence, sans chercher à empêcher qu'ils ne les rompent, puisque l'on sait déjà que l'on n'empêche jamais que les choses sans importance, les choses graves trouvant toujours à se réaliser. A cette fin, et pour que nous puissions profiter de la critique globale au «système» que constitue chacune de leur vie perdue d'avance, il nous faut maintenant écrire les principes théoriques et la méthodologie de la sociologie urbaine d'aujourd'hui, celle que, pour l'instant et en signe de solidarité avec les bandits du barrio et les *homeboys* du ghetto, nous appellerons notre sociologie *gangsta*.

Bibliographie

Augé M., (1992), *Non lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

Barel Y., (1989), *Le paradoxe et le système*, Grenoble, Presses Universitaires.

Baudrillard J., (1990), *La transparence du mal*, Paris, Grasset.

Béhar D., (1995), Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ?, in : *Annales de la Recherche urbaine* n° 68-69, Paris, septembre-décembre.

Benderson B., (1998), *Pour un nouvel art dégénéré*, Paris, Payot & Rivages.

Bordreuil J. S., (1992), Les ailes du dégoût : la télé-vision d'une émeute, in : *Libération*, Paris, 20 mai.

Bourdieu P. et Wacquant L., (1998), Sur les ruses de la raison impérialiste, in : *Actes de la Recherche en Sciences sociales* n° 121/122, Paris, mars.

Clastres P., (1977), Archéologie de la violence, in : *Libre* n° 77-1, Paris, Payot.

Crash (1999), *Futur*, n° 10, Hiver 99/00, pp. 56-57.

Debord G., (1993), *Le déclin et la chute de l'économie spectaculaire-marchande*, Paris, Jean-Jacques Pauvert.

De Freitas J., (2004), Caracas, pública, privada y de nadie, in : *SIC* n° 665, Año LXVII, Caracas, Centro Gumilla.

Enriquez E., (1983), *De la horde à l'Etat – Etude psychanalytique du lien social*, Paris, NRF, Gallimard.

Genestier Ph., (1994), La banlieue au risque de la métropolisation, in : *Le Débat* n° 80, Paris, mai-août.

Lefebvre H., (1991), Les illusions de la modernité, in : I. Ramoney, J. Decornoy et Ch. Brie, eds., La ville partout et partout en crise, *Manière de voir* n° 13, Paris, Le Monde diplomatique, octobre.

Maffesoli M., (1997), *Du nomadisme : vagabondages initiatiques*, Paris, Le Livre de Poche.

Massey D. et Denton N. A., (1995), *American Apartheid*, Paris, Descartes & Cie.

Maurin E., (2004), *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, La République des idées.

Pedrazzini Y., (2005), *La violence des villes*, Paris, L'Atelier, « Le livre équitable ».

Pedrazzini Y., (1995a), Créolité et chaos de la métropole latino-américaine, in : J.-Ph. Leresche, D. Joye et M. Bassand, eds., *Métropolisations : interactions mondiales et implications lémaniques*, Genève, Georg Editeur.

Pedrazzini Y., (1995b), Les gangs et le basket-ball dans les barrios de Caracas (Venezuela) : un essai d'anthropologie métropolitaine, in : *Revue Suisse de Sociologie*, vol. 21, n° 3, Zurich, novembre.

Pedrazzini Y., (1994), *La métropolisation du Venezuela et les barrios de Caracas*, thèse de doctorat ès sciences sous la direction de M. Bassand, Lausanne, Département d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, novembre.

Pedrazzini Y., (1990), *Projet Sul-Sud : la Culture d'urgence vs. Haute technologie ou les marginalisés du développement technologique en Europe du Sud*, Caracas, IU – FAU/UCV.

Pedrazzini Y., et Sanchez M. R., (1998), *Malandros, gangs, bandes et enfants de la rue : culture d'urgence à Caracas*, Paris, Desclée de Brouwer et Editions Charles Léopold Mayer.

Pedrazzini Y. et Sanchez M. R. (1994), Vie violente et liens sociaux d'urgence : gangs du Venezuela et des Etats-Unis, in : J. Pavageau, Y. Gilbert et Y. Pedrazzini, eds., *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

Simon P., (1992), Banlieues : de la concentration au ghetto, in : *Esprit* n° 182, « La France de l'exclusion », Paris, juin.

Veillard-Baron H., (1994), *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, Marseille, Ed. de L'Aube.

Digressions sociologiques sur l'incertain urbain

André Sauvage

4.1 Le pinacle ou le pilori ?

Ni état des lieux sur les modes de conduite de la transformation des villes, ni bilan de la sociologie urbaine, ce texte se met en quête non pas d'une, mais de deux incertitudes : la ville et la discipline.

4.1.1 Commune destinée...

La première incertitude concerne la maîtrise de la ville par le biais de la planification. Un temps, lointain déjà, on a cru que l'on disposait de tous les outils pour maîtriser les formes de la ville : l'opinion américaine de la décennie 1960 s'enthousiasmait pour la puissance d'un Etat capable d'envoyer des hommes sur la lune, mais se désespérait, dans le même temps, de l'impuissance des planificateurs incapables d'organiser les espaces en vue de prévenir les violences urbaines de Watts [Ghorra-Gobin, 1993]. Aujourd'hui, n'avons-nous pas le sentiment de côtoyer des aménageurs apprentis sorciers débordés par la part sauvage, non domesticable du phénomène urbain ? Pourquoi reste-t-il si ingouvernable quand on glose tant sur la gouvernance ? Ne serions nous pas tentés, lorsque nos outils s'avèrent inopérants, de fuir dans le mythe comme forme de revanche ou de refus

à l'égard d'un réel qui nous résiste ? Du pinacle au pilori ou à son oubli, la planification semble avoir connu une complète révolution.

La sociologie urbaine lui a emboîté le pas. Suite à une période de grande visibilité, l'éclipse est venue. Perte de modèles explicatifs ? évidence moins claire de son utilité ? Relever le défi, reconstruire son crédit supposent de bien fonder son objet. Pratiquement, il lui faut retrouver ses marques, réactiver ses « alliances » nécessaires avec les opérateurs, être force d'entraînement pour l'élaboration, la diffusion et l'appropriation, avec et par les professionnels, des savoirs sur l'urbain. Les efforts faits par M. Conan [Colloque de Dieppe, 1974] et quelques autres pour faire fructifier les échanges entre ces deux catégories d'acteurs n'ont pas connu les succès qu'ils méritaient. Des fossés néfastes pour les planificateurs, pour les acteurs de la ville comme pour la sociologie, se sont creusés, chacun s'est replié dans son aire de prédilection ; la séparation entre la connaissance et l'action est devenue patente, comme par exemple à l'occasion de la mise en œuvre de la politique de quartier. La sociologie urbaine pourrait-elle redevenir le sel de la ville ?

4.1.2 ... ou crises récurrentes ?

Depuis un siècle déjà aux USA, quarante ans en France, la sociologie a pris la ville comme objet d'étude, comme scène d'expérimentation... Peu d'assurance se dégage à la lecture des résultats. Pourquoi le phénomène urbain offre-t-il tant de résistance à la connaissance ? Partant de cette affirmation de C. Lévi-Strauss, pour qui « les villes sont l'œuvre humaine par excellence », on cherchera à saisir comment les variations des territoires habités, les volontés d'en maîtriser le cours ont affecté la discipline. Est-ce à mettre au débit de celle-ci ou au compte de son objet, dont la définition, nous allons le voir, reste encore sujette à caution ? De même que notre moi s'entoure de halos d'amnésie, d'inconscience, de même nos villes s'avèreraient pour partie insondables, introuvables, invisibles !

Faut-il prendre pour repères ces propos alarmistes de Lefebvre, de retour d'un voyage outre-Atlantique, en conclusion d'une évaluation d'appel d'offres consacrée à la ville ?

« Aux Etats-Unis, pays privilégié pour l'étude des questions urbaines, les autorités (sur le plan pratique), les spécialistes (sur le plan théorique) sont à bout de souffle... Les phénomènes urbains leur semblent incontrôlables, ingouvernables, peut-être inconnaisables ! Au cours de panels qui ont eu lieu en janvier dernier au Musée d'art moderne de New York, un constat d'échec à peu près général a été enregistré. Le bilan visait non seulement telle ou telle science qui se voulait applicable au phénomène urbain

(l'économie politique, la sémiologie, etc.), mais les procédés techniques les plus perfectionnés : modélisation, simulation, cybernétique, etc. Aux États-Unis, tout semble avoir été essayé, en vain.

Peut-être qu'en France et en Europe, la situation ne se présente pas aussi mal ; peut-être évitera-t-on quelques crises, quelques catastrophes. Par moments, on se demande si vraiment l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre ! Plus on réfléchit, plus on saisit l'étendue de la problématique. Et l'on perçoit la diversité des hypothèses possibles, qui se situent entre les extrêmes :

1. *L'hypothèse optimiste* : établissement dans l'espace de l'acquis dans le temps historique, constitution d'un ordre urbain ;
2. *L'hypothèse catastrophique* : chaos spatial, espace non appropriable, "cône de déjection" du passé à la fois ressassé, épuisé, "fini" ;
3. en ce qui me concerne, j'estime que les réalités nouvelles, littéralement *démensurées* par rapport à celles qui ont déterminé les concepts, les catégories, les façons de penser et de mesurer, exigent des sciences nouvelles, ou du moins profondément transformées. » [Lefebvre, 1972, pp. 1-2]

Propos qui incitent à revisiter de façon conjointe, le choc de volontés mobilisées au formatage de la ville et les dispositions appliquées pour en mieux connaître les figures et les singularités sociologiques.

4.2 Pleins pouvoirs ?

4.2.1 Paradoxes

A l'heure où l'on parle beaucoup de nos capacités à se brancher sur les myriades de réseaux existants, de nos puissantes capacités informatiques, infographiques... comme autant d'outils pour accroître, sans commune mesure avec les années d'avant l'ère numérique, nos capacités de simulations et de maîtrise du temps pour planifier, ne sommes-nous pas les témoins d'un délitement de la maîtrise de l'aménagement urbain, de la mort de l'urbanisme ?

Perplexité

Deux grandes veines sceptiques ont irrigué la ville du XX^e siècle. La première nourrit l'ambivalence des valeurs accordées aux territoires urbanisés. Des prolongements de l'idéologie agraire de Jefferson inspirant la solution des *suburbs* et des campus américains [Conan, 1983] aux aspirations réactionnaires et arcadiennes d'Europe, cristallisées dans des controverses

politiques [Bentmann et Müller, 1971, p. 139], la source des rêves d'une fuite de la ville ne s'épuise pas. Et si les micro-vécus ne font pas les macro-tendances, peut-on ignorer encore que le tiers des Français déclarent vouloir vivre dans une commune rurale dans les dix ans qui viennent ? La seconde affecte les outils de maîtrise de l'avenir urbain. Le siècle passé a commencé avec l'expression par M. Halbwachs [Halbwachs, 1909] de suspicions sur la capacité effective du planificateur à infléchir réellement la forme de la ville. En dépit de la domination qu'elle reconnaissait au spéculateur sur le planificateur, l'opinion allait euphémiser les ruses du premier pour accorder toute sa confiance et son crédit au second. Du Musée social à la naissance de la société française des urbanistes [1910], des CIAM¹ aux ligues urbaines, de Poète à Lavedan, tous allaient faire assaut d'imagination, de propositions pour canaliser et plier la croissance des villes aux doctrines urbaines et aux scénarii concrets. La maîtrise de la planification, avec et par les professionnels, fut souvent acquise d'abord dans les territoires colonisés [Marié, 1995] ; après la déchirure des années de guerre, on exploita cette compétence en métropole, portés par cette conviction que «le plan est un moyen de passer des situations de conflit aux situations de coopération» [Massé, 1966, p. 48]. Avec l'armistice, les aménageurs conquièrent les «pleins pouvoirs» [Giraudoux, 1939].

Sous les cendres froides du plan, couvent controverses et complexité...

Le vague sentiment de consensus français autour des principes de la Charte d'Athènes fait partie des fables patriotiques. La résistance a toujours été vive face à ce manifeste, notamment dans le monde des décideurs, au sein des administrations, où R. Auzelle fit longtemps bonne garde contre les vues corbuséennes, même au temps d'un ministre comme Claudius Petit, convaincu s'il en fût, de la nécessité de sa mise en œuvre. Rappelons deux traits de cette controverse.

D'abord, au sein même des CIAM, de vives oppositions se manifestèrent quant au destin de tel ou tel fragment urbain. Les espaces publics, notamment la rue, représentent un de ces abcès de fixation. En traitant par le mépris ce «chemin des ânes», Le Corbusier travaillait à son obsolescence. Il inventait les accès privés de stationnement, toits accessibles, rues intérieures... tous éléments qui feraient basculer l'homme dans «une culture plus domestique, plus familiale» [Jeanneret, 1912, p. 48]. Le Groupe Team [Kourniati,

¹ Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, le premier se tint à La Sarraz en 1928.

1996, p. 150] imposa aux IX^e et X^e CIAM (1953, 1956) un virage radical, passant d'une rue «machine à circuler», à la «rue association humaine». Ce reniement doctrinal n'allait-il pas stimuler le retour de la rue et autre plateau piétonnier au cœur de nos villes à la fin des années 1970 ? Tout aussi obstinée fut l'opposition de G. Bardet à l'égard des propositions simplificatrices de la Charte d'Athènes. Respectueux des qualités de tribun et de concepteur architectural de Le Corbusier, admirateur circonspect de l'agitateur aux idées originales, l'adepte du spiritualisme dénonce le doctrinaire rousseauiste du nouvel établissement urbain, le réducteur de l'humain. «Ceux qui conçoivent (certaines utopies) partent d'une idée juste en elle-même, le machinisme par exemple, et la développent sans tenir compte des répercussions sur l'économie matérielle ou spirituelle de la cité.» [Bardet, 1945, p. 27]. Sa vie durant, il ne cessera dans ses publications, ses expositions, ses conférences, d'annoncer les cataclysmes que la mise en œuvre des solutions corbuséennes allaient inéluctablement faire tomber sur les villes [Morel, 1987, p. 33].

En rappelant ces débats et controverses, nous aurions aussi bien pu prendre la question des quartiers, il s'agit de souligner que, sombrant dans le dogmatisme, les acteurs de la ville des années 1960-80 n'allaient retenir que les éléments simples, machinaux, efficaces, rentables dans leur mise en œuvre. Mais tel le refoulé de l'inconscient, un à un, les éléments écartés ressurgissent.

4.2.2 Nouvelle frontière ?

Le complexe de Maginot

Un des principes fondateurs tenait dans la dualité ville-campagne. Entre les deux zones, une ligne intangible. La première apparaissait comme le lieu des utopies, des innovations pour les sociologues, le monde de la société mécanisée... tandis que la seconde portait les restes d'un univers archaïque, vivier toujours re-généré de ressources naturelles, accueillant aux survivances (éternelles) de la vie communautaire. Territoire et terroir se sont à présent fondus en un système mixte de «l'environnement construit, de systèmes naturels modifiés...». Lestés des immenses moyens de savoir du siècle, poussés par l'horreur du non-sens issu d'un monde fini, on en recompose un autre prestement. Nous sommes tout à coup étonnés de sa complexité et de sa mauvaise santé. Le mur de Berlin est tombé, les principes du zoning ont sombré, nos yeux se sont dessillés. Est-ce signe d'une tardive sagesse ou de lucidité ?

- La latence des réactions de la nature a occulté longtemps les dégâts du progrès. Pollutions de l'eau², de l'air, effets de serre, dégradation de la biodiversité, inondations... composent les premiers versets d'une litanie de nocivités qui endommagent les systèmes de la biosphère, les milieux des espèces, la santé des populations. Au cœur de ces états des lieux qui se font de plus en plus précis, marqués d'à-coups de prises de conscience dus à de grandes catastrophes, l'homme réaffirme son attachement à Gaïa, la Terre Mère, et se découvre menacé par des systèmes naturels modifiés, souvent considérés comme déréglés.
- N'a-t-on pas procédé par incantation, soulevant des obstacles totalement imprévus, ou bien notre capacité à poser des problèmes se serait-elle tarie ? En prime, on discerne des connaissances encore largement lestées de scories ou mythes et idéologies nourrissant d'illusoires espérances ; pavé de bonnes intentions, l'imaginaire technique aspirait-il à autre chose qu'à nous libérer des survivances ancestrales et nous faciliter la vie ? Appuyée sur cette amplification des pouvoirs, la persuasion clandestine mi-scientifique mi-théologique, dans laquelle a versé l'homme contemporain, d'être le centre de la Création, s'est prolongée par une fiction : la capacité de s'absenter de la nature !

4.2.3 Le déni de savoir

Le temps des espérances...

Tout semblait pourtant si simple et linéaire dans l'imagerie architecturale d'alors ! La ville moderne proposait toutes les facilités techniques, toutes les évasions que nos engluements ancestraux dans la glèbe et toutes les survivances de nos terroirs, toutes les mémoires nous liant au passé avaient maintenues latentes. Bienfaits de l'anonymat : la ville rendait libre en s'immergeant dans la foule solitaire, stimulant la naissance d'un citoyen des temps nouveaux [Tafuri, 1979, p. 69].

...et des grandes désillusions

Mais l'homme unidimensionnel sans souci, anonyme, sans responsabilité... bref l'homme machine, l'homme de masse moderne [Canetti,

² Ainsi, en Bretagne, on a découvert tardivement que les nappes phréatiques, polluées par l'agriculture intensive et les élevages industriels, infectaient l'eau servie aux habitants des villes (présence de nitrates...). Toutefois, et sans minimiser les risques réels, on peut se demander si ceux-ci ne sont pas saisis dans une perspective idéologique catastrophiste, pessimiste (ou comme on le formulait à d'autres époques : sceptique).

1981] découvrait que l'engrenage du zonage, du chômage, du programme, ne satisfaisait pas ou plus à ce qu'il s'imaginait être... Quittant son logement où les aménageurs avaient voulu le claquemurer, il investit la rue, cria sa peur de mourir «la gueule ouverte»³, vociféra sa rage d'être roulé plus que transporté, s'indigna du gaspillage... Vint le retournement des aspirations habitantes : protestant contre l'idée d'être des pionniers dans les grands ensembles, d'incarner cet homme nouveau que les messianismes politique, urbanistique nimbaient prophétiquement d'un futur radieux..., «l'urbain» idéalisait bientôt le patrimoine. Le passé sacralisé témoigne d'un renversement du sens de l'histoire, et induit l'obsolescence accélérée d'une première sociologie urbaine. N'est-ce pas parce qu'elle n'a visiblement pu assumer ce contrat ainsi formulé : «préserver les équilibres dans la cité (...) faire en sorte que la ville de demain soit plus signifiante, plus équilibrée, plus fonctionnelle» [Subillaud, 1966, p. 15] ?

Grands modèles d'explication et grandes imprévisions...

A cette sociologie-là, on a affecté, dans les années 1960, une mission très pragmatique. Un certain nombre d'esprits éclairés, parmi lesquels le puissant directeur de l'INSEE⁴, avait présenté la voie à suivre lors d'un colloque à la Société française de sociologie, «Planification économique et recherches sociologiques» [Sauvage, 1988, p. 289] : orienter la discipline dans la voie de la prévision, en faire une éclairceuse des décisions à prendre par les politiques dans une société grandement perturbée par l'effondrement des structures traditionnelles.

Pour comprendre ou faire accepter ces nouveautés, on a demandé à la recherche des suggestions. Diverses voies sociologiques se sont ouvertes. Celle induite par les planificateurs d'Etat était technocratique, et les grandes structures INSEE, CERAU⁵, ont établi des connaissances sociales mathématiques, sur les transports, la vie dans les ZUP⁶ en vue de les exploiter dans les jeux urbains pour assister les aménageurs, voire modifier les inclinations habitantes dans le processus de planification. Une deuxième, critique, issue du marxisme et des philosophes, une troisième, pragmatique, enquêtrice, ont tenté de rendre compte des décalages entre ce qui s'inventait concrètement et les injonctions doctrinales ou étatiques. Une autre voie encore élaborait

³ Titre d'une revue écologique d'alors.

⁴ INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

⁵ Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Aménagement Urbain.

⁶ Zone à Urbaniser en Priorité.

du diagnostic et de la prévision, suggérait des traitements : apporter un supplément ou prévoir la progression des populations, éclairer les raisons des conflits, des luttes... rien ne fut délaissé.

Mais les sciences sociales n'ont pu relever ce challenge. Faire le tour des défaillances prend même des allures de réquisitoire : les dégradations et obsolescences des banlieues et des grands ensembles, l'émergence de cultures (hip hop, rap, rave, graffitis) épanouies dans les univers de banlieues, les changements dans la planification, la maîtrise urbaine et la production de la ville, la montée de la revendication patrimoniale, l'identification de l'urbain comme condition de l'homme moderne, l'insécurité, la guerre dans les villes, le paysage (dans sa continuité naturelle), l'amour des jardins... Enoncé à la Prévert, l'addition est corsée, mais elle souligne la faible capacité des savoirs à se déprendre de la question sociale du siècle précédent, pour se faire la vigie d'avant-garde, capable d'alerter sur les questions d'avenir.

4.2.4 Refondation sociologique ?

Les fées Carabosse de la sociologie urbaine

Les connaissances léguées par la sociologie urbaine ont conduit à un relatif discrédit et un perceptible changement d'orientation. Gusdorf notait déjà que «les sciences sont rigoureuses par restriction mentale qui permet de mettre entre parenthèses et d'oublier provisoirement la situation d'ensemble». De même que l'homme surplombait et externalisait la nature, de même il pensait objectivement par l'idéologie du «positivisme scientifique (qui) nourrit l'étrange ambition de constituer une science de l'homme sans l'homme» [Gusdorf, 1974, pp. 486 et 480].

Si la sociologie urbaine a bénéficié d'un climat théorique tonique, les sortilèges jetés par trois mauvaises fées l'ont carencée. La mauvaise fée des disciplines en premier. Elles sont devenues inadaptées au regard des questions posées par les réalités urbaines ; la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, la transdisciplinarité ne constituèrent en ce temps-là bien souvent qu'un nominalisme stérile. En tous les cas, l'impératif sociologique inhérent enfermait l'attention dans les questions sociales, démographiques, un des aspects de la «question urbaine». L'échappatoire à cet enfermement pouvait-il être autre que de l'indiscipline ? La deuxième, celle du positivisme. Des garanties apportées par le zonage à l'enfermement dans une lecture positiviste du monde, c'est le même implicite atomisant qui a dicté le zoning et la méthode scientifique. On ne connaîtrait rigoureusement le monde, selon cette doctrine, qu'à la condition de le morceler indéfiniment,

d'en comptabiliser les composants, de le numériser... en omettant la totalité et ses interactions. La dernière mauvaise fée se nomme le scientisme. Si de grands administrateurs technocrates réclament plus de sciences sociales, c'est bien d'abord parce qu'avec elles, peu ou prou «on arrivera à faire une politique rationnelle» [Novicow, 1910] dont l'autorité ne sera plus contestée par le grand public. Alors, on serait à l'aube d'une organisation scientifique de l'humanité ! Mais les faits sont têtus... et la réémergence de la complexité a désenchanté le monde mythique des spécialistes.

Retraite philosophique et retournement historique ?

Un tel retour [Gusdorf, 1974, p. 485] ne serait-il pas le ressourcement heuristique le plus performant pour échapper à son épuisement ? Après la régénération de la philosophie stimulée par Lefebvre, Deleuze, Foucault dans les années 1960, les apports présents de la phénoménologie [Younès et Mangematin, 1996] sur l'architecture, la ville, la nature produiront-ils des résultats similaires ? Sans doute, il faudra bien d'autres facteurs favorables pour réussir... Faut-il prêter de telles vertus au moral et à la confiance affichés, aux grands colloques sur la ville du XXI^e siècle, au retour en grâce de l'utopie, aux préoccupations pour les générations futures inscrites dans le développement durable ? Tout cela ne constitue-t-il pas autant d'indices d'un retour de l'actualité du futur ?

Les quatre piliers du laboratoire

De ces remarques, on retire des propositions émergentes pour une démarche de connaissance méthodique sur le phénomène urbain.

- De la disette au raz-de-marée des informations, les questions inverses de celles des années 1970 se posent. Leurs réseaux de circulation s'élargissent de manière exponentielle. L'ignorer serait proprement s'enfermer dans une posture rétrograde, disqualifiante. Il faudra faire avec... avec intelligence car les «*datamining*»⁷ [Boullier, 1999, p. 104] constituent bien d'abord une matière première informative, dont il faut explorer les galeries obscures pour accéder aux gisements pertinents.
- Le morcellement et le harcèlement médiatiques nécessitent la mise en œuvre d'une appropriation. Sous peine de tomber dans le patchwork ou l'enfillement d'informations, il devient impératif de leur donner sens. S'y efforcer suppose de disposer de ce que la philosophie détient : des questionnements modèles

⁷ Au sens des « filons de savoirs », de matière première des connaissances, d'informations pertinentes.

donnant sens au monde. Les sciences sociales n'en sont plus pourvues de crédibles, ce qui ne veut nullement dire que les chercheurs n'en utilisent pas. Quel que soit ce modèle, il doit aussi permettre d'édifier une digue critique à l'égard de l'information médiatisée, de désigner les silences et les lacunes.

La non-réduction de la visée scientifique au seul «logos»⁸ s'impose. L'impératif catégorique de la sociologie urbaine consiste à «faire laboratoire». Pour cela, il lui faut élaborer d'autres savoirs tout en respectant les principes méthodologiques que les canons de la connaissance imposent. L'expérience et les fragments épars d'un rudiment de théorisation de notre activité de recherche de plus de 30 ans⁹, nous a conduits à le faire reposer sur quatre piliers.

Le premier s'ancre dans les savoirs vivants du moment ; ce pilier agglomère certes la littérature et les modèles disciplinaires et au-delà scientifiques, mais aussi les idées avancées par les praticiens comme les théoriciens du champ concerné. Le second combine l'exploitation de la panoplie des techniques permettant d'appréhender de manière multidirectionnelle la complexité du champ urbain : outils de sociologie, questionnaires, guides divers, documentation... mais aussi les techniques modernes informatiques, traitements de données, infographiques, réseaux multiples. Ensuite, le pilier des réseaux sociaux : on ne peut pratiquer la recherche urbaine sans la capacité permanente de construire du questionnement vivant dans les relations avec les acteurs multiples de la ville. Les affirmations et demandes qu'ils énoncent doivent être prises au sérieux, sans l'être au pied de la lettre, mais de façon appropriée par les chercheurs. Faire laboratoire consiste aussi à s'inscrire dans la communauté scientifique, à tisser des réseaux avec d'autres équipes scientifiques qui investissent intellectuellement dans le champ urbain ou des champs voisins ; cela suppose aussi la durée, la recherche suppose une histoire relativement longue de relations, car sinon elle tend à se développer de façon dangereuse, sous forme de prédation opportuniste. Le laboratoire rentre dès lors dans des processus d'échanges sociaux, de dons et de dettes avec les acteurs, processus qu'il s'agit de resituer, auxquels il convient d'appliquer de la mise à distance et de l'évaluation. La naïveté en la matière nous renverrait aux questions soulevées par «le savant et le politique» de M. Weber. Le dernier pilier se conforte de cette concentration des volontés qui, acceptant les sacrifices et «payant de leur personne», réussissent à convaincre

⁸ Le logos désigne notre faculté de penser et de parler et le savoir développé par le raisonnement.

⁹ Le Laboratoire de recherches en sociologie (LARES), de l'Université de Rennes 2 et de l'Ecole d'architecture de Bretagne, fondé en 1968.

de mobiliser des moyens financiers nécessaires à la réalisation des recherches. Car il ne s'agit nullement d'envisager le laboratoire comme un idéal philanthropique, mais bien comme une entreprise qui doit permettre de faire vivre et valoriser, dans les conditions du moment, des compétences qui ont un coût, et inciter la société à payer, à décider de choix onéreux. Il convient de voir, dans ces rapports à reconstruire en permanence, les enjeux d'une pérennité, d'une réalité du laboratoire. A ce titre, les chercheurs investissent du temps, des énergies... autant de forces soustraites pour s'adresser à leur communauté scientifique par la rédaction d'ouvrages, d'articles. S'ils ne veillent pas à ces équilibres, des sentiments de pertes, de sacrifices indus rendraient problématique la pérennité de l'outil. Sa survie nécessite de mobiliser un segment externe du système scientifique : les éditions. Les documents proposés à la publication s'arrêtent souvent devant les exigences intangibles que les *gate-keepers* [Latour et Fabbri, 1977] des revues, des collections dressent face à des propositions ignorantes des impératifs liés à la survie de ces médias.

Ces quelques suggestions amélioreraient-elles la qualité scientifique, la vertu anticipatrice du savoir sociologique ? Celui-ci « fonctionne-t-il » à la prospective, à la spéculation, restes des traces de l'antique augure ? Ou bien encore doit-il réduire ses ambitions au seul objectif d'expliquer autrement le monde des villes ?

4.3 De l'incertitude sur l'objet

Très tôt, Castells [1968], qui ne fut pas seul [Colloque, Royaumont, 1970], alertait sur la sociologie urbaine, la considérant comme sans objet. S'il situait alors le doute du côté de la sociologie, aujourd'hui, celui-ci touche à l'urbain. Non plus pour en signaler la disparition, mais à l'inverse pour en souligner l'inquiétante prolifération. La ville, mortelle, menacerait de trépasser, laissant place à l'unique réalité urbaine...

4.3.1 La ville en voie de disparition ?

Beaucoup semblent en être convaincus. En témoignent quelques titres : *Le crépuscule des villes* [Gutkind, 1966], *Le déclin des grandes villes américaines* [Jacobs, 1961], *La ville en crise* [Paquot, 1990], *La ville inquiète* [Froment-Meurice, 1987, pp. 89-123], *Perte de la ville* [Roman, 1994], *La disparition de la ville* [Dewitte, 1994, p. 301], les villes qui se fragmentent quand la société se divise. Cette mort annoncée, relayée par P. H. Chombart de Lauwe, F. Choay [Choay, 1998] et M. Bassand..., ils la décrivent comme le combat

perdu de la ville saisie par l'hydre urbaine toute-puissante qui la rongerait tout en s'en nourrissant. Et les efforts des professionnels, tels C. de Portzamparc [de Portzamparc, 1994] ou J. Nouvel [Nouvel, 1994], pour en soutenir la pérennité les engagent à concéder néanmoins que «la ville est la résultante de logistiques entrecroisées qui sont celles des transports, de l'énergie, de l'économie, de la politique. Personne ne peut prétendre les maîtriser, du moins au plan esthétique». Serions-nous face à un cycle universel identifiable par des séquences rémanentes ? D'abord, plus valeur d'usage que d'échange [Lefebvre, 1968 : 14], la ville, comme œuvre, serait vouée à une irrémédiable dégradation. Puis, les villes passeraient par des cycles de transformations où les ruptures seraient induites par des dérégulations et des effractions de frontières. Le premier mouvement enregistrerait une poussée de «ville émergente» où les frontières communales ne seraient plus en adéquation avec les nécessités fonctionnelles et les usages. Le second ajusterait les contours des anciennes entités décisionnelles et administratives aux nouvelles pratiques, mettrait en conformité le droit aux usages. Enfin, pour reprendre M. Bassand [Bassand, 1997, p. 33], quelques-unes accèderaient à la métropole, «une très grande agglomération (...) avec une centralité mondiale». Réseaux, organisations de relations multiples, d'armatures internationales, rayonnements par la culture, les productions fameuses, les supports d'hospitalité, attractions financières, etc. concrétiseraient les registres de l'assomption urbaine.

Question incontournable, que nous allons aborder par le détour de l'incertitude des configurations à venir, du fait des failles prévisionnelles, mais aussi parce que l'on assisterait à une révolution invisible. Ce questionnement devrait s'approfondir, à notre sens en interrogeant l'urbain et la ville en même temps.

4.3.2 Quelles formes ?

D'un côté, nous restons avec cette idée que les connaissances (sociologiques) peuvent aider à maîtriser un tant soit peu les territoires urbanisés, de l'autre, on se trouve tenaillé par ce doute sur un objet qui, telle l'eau au travers des mailles du filet, fuit de toutes parts.

Morphologie figée...

Contemporains et spécialistes de l'espace urbanisé nous proposent des raisons de croire à une certaine inertie de la ville. Les premiers adhèrent à une morale de l'assurance [Sauvage, 1992] qui trouve dans le programme des perspectives rassurantes : ce dernier n'est-il pas «un moyen de lutte contre

le temps, un instrument de neutralisation de l'événement... (le programme) vit sous la terreur de l'imprévisible [Amphoux, 1999] ? L'horreur du changement, souvent marquée du sceau de l'impromptu, n'est-elle pas la première raison de l'attitude « nimbyste »¹⁰ ? À écouter un certain nombre d'autres spécialistes, des pronostics sérieux sur l'avenir de ces territoires peuvent être proposés ; car « la ville de nos trente ou quarante prochaines années, pour être optimiste, est déjà constituée à quatre-vingt-quinze pour cent » [Nouvel, 1994, p. 68 ; DAU, 1993, p. 20]. C'est aussi l'avis d'historiens. J. L. Pinol note [Pinol, 1996] que « sur les 55 agglomérations de plus de 100 000 habitants de 1982, 37 sont d'anciennes cités gallo-romaines et sur 107 chefs-lieux de la Gaule impériale, seuls 13 ont disparu de la carte des villes de France actuelle alors que 74 comptaient plus de 100 000 habitants au recensement de 1982 ». On tire de tels enseignements issus de l'histoire longue au sens où Braudel l'énonce, l'assurance d'une impressionnante inertie typo-morphologique des villes. Faut-il, dès lors, pencher vers la permanence ou parier sur les ruptures ?

Déformations...

Rassemblons ici quelques réflexions éparses pour tenter de suivre comment les « plaques urbaines » bougent, conduisant ici à des éruptions, là à des ébranlements, maintenant ailleurs à des îlots d'apparente stabilité.

– Des scénarios pour les centres

Celui de la stagnation ou de la dégradation du centre ville, largement observé aux Etats-Unis, pourrait constituer un premier type de destin des agglomérations. Ce scénario américain a été porté par des aspirations contradictoires : la dévotion à la nature régénératrice, la méfiance à l'égard de la grande ville portée par les pères fondateurs de l'Union [Maumi, 1999], d'un côté, et la soif de réussite dans les entreprises économiques, comme gage de l'élection dans l'au-delà [Weber, 1963], l'urbanisation impétueuse stimulée par les nécessités industrielles de l'autre ; spécialisation, ghettoïsation et pourrissement marquent ces centres de stigmates dangereux. La reconquête et la réactivation du centre ouvrent sur un second scénario plausible. La modernisation – on pourrait dire tertiarisation du centre – l'a souvent mué en hypercentre, dont les usagers débordent la seule commune originelle ; cette inflation des fréquentations conduit

¹⁰ Ce syndrome « not in my backyard » tient en cette attitude de rejet par les populations riveraines, des projets d'aménagement, de construction ou plus largement de modification de leur cadre de vie, justifiés par l'intérêt général ; voir « Le syndrome nimbyste », Paris, DRAST, Revue 2 0001 Plus, n° 27, juillet 1993.

à des modifications dans les déplacements – frein du raz-de-marée automobile, apparition de nouveaux systèmes de transport en sites propres, extension des rues piétonnes – la densification sélective, la requalification paysagère du centre et sa théâtralisation, le retour des petits centres commerciaux de proximité de la distribution alimentaire. Le possible glissement du centre. Celui-ci est touché par un déplacement constatable du fait de la dynamique tertiaire. «C'est le cas de la capitale, hors du Paris intra-muros ; à Lyon, dans les secteurs à l'est de la presqu'île entre Rhône et Saône (...), à Montpellier, où l'opération Antigone déplace vers le sud le centre de gravité de la ville (...) à Toulouse» [Lévy, 1990, p. 115] à Nantes (île de Beaulieu), ou à Rennes avec le nouveau centre Colombia.

– Les dominos urbains

Dans un système interdépendant, voire transitoire que pourrait être l'intermède ville émergente, d'éventuels réajustements laissent entrevoir plusieurs reconfigurations urbaines possibles. La première prolonge l'existant. Installée dans des espaces de vie radio-concentriques par couches urbaines successives, autour et à proximité équitable des pivots des établissements centraux et de leurs relais des pouvoirs politique, judiciaire, économique, commercial, religieux... la population dispose des services indispensables à la vie quotidienne. La deuxième, multicentrée, se traduirait par l'apparition de nouveaux pivots autour desquels se ré-agenceraient les rouages du mécano urbain. Les uns se situeraient au sein de la ville : petits centres secondaires d'affaires, nœuds multimodaux de gares, stations de TCSP¹¹ propices à de nouveaux services, les autres, à ses marges. Les centres dits commerciaux se réactualiseraient : drainer une chalandise¹² toujours plus massive, la faire converger, créer ce délicieux pandémonium des choses dans lequel l'hédonisme contemporain étancherait temporairement ses appétits ; la fréquentation plus volatile des temples de la consommation, nous aurions accru notre fréquentation moyenne de magasins en 10 ans en passant de 2,8 à 3,3 [Bellanger, 1999], l'enrobage attendu de la consommation dans une ambiance animée, festive, détendue... justifieraient l'attente de services nouveaux (loisirs, multiplexes, jeux, restauration). Enfin, la ville tentaculaire ou *bandstadt* s'annonce aussi. Une telle continuité territoriale urbaine a été aperçue par de nombreux doctrinaires du phénomène urbain (Soria, les désurbanistes, Gottmann...). Les dispositifs techniques

¹¹ Transport en Commun en Site Propre, qui emprunte des réseaux à l'exclusion de tout autre mode comme un métro.

¹² Un ensemble de clients, de chalands.

(réseaux de transport en sites propres lourds, polarisation des aéroports du fait de la mondialisation...), les modes culturels contemporains (attraction des espaces de loisirs le long des côtes, des zones vertes), les nécessités de la biodiversité (couloirs verts) stimuleraient cette linéarité.

- Par-delà les doctrines de la forme urbaine ?

Quels idéaux inavoués ou implicites travaillent souterrainement ces formes ? Va-t-on vers la confirmation de la ville zonée ou sa remise en cause ? La recherche de la performance fonctionnelle a conduit à centrifuger systématiquement les établissements traditionnels de production vers les zones industrielles pour les remplacer par des bureaux, les universités vers les campus, les habitations vers les grands ensembles. Ne faut-il pas revenir sur ces séparations indues et réintroduire des proximités et des transparences théâtralisant les activités, mixant travail et habitat à l'intérieur des immeubles ? Une ville qui cache ses travailleurs et ses activités devient une ville ennuyeuse, inquiète. Alors comment redonner corps à de l'urbain animé, vivable ? Les chaussées perdront-elles leur monofonctionnalité ? Leur décongestion induira-t-elle une allure de « cour urbaine » non seulement parce qu'elles seront envahies par les piétons, mais aussi parce qu'elles feront parfois place à des démonstrations sportives, d'arts de la rue ? Les parois d'immeubles s'animeront-elles, se verdiron-t-elles ? Ne faudra-t-il point réintroduire de l'imprévu, une place à la catastrophe ? Du bogue¹³ au feu, du tremblement de terre aux modifications du climat et aux ouragans... comment l'impératif catégorique du développement durable, non réductible aux seuls signes avant-coureurs tels que les Plans de Déplacements Urbains, imposera-t-il de nouveaux devoirs aux planificateurs ? L'impératif de la biodiversité fera-t-il advenir des milieux plus hospitaliers à la vie [Clergeau, 2000] ?

Forme et conception trinitaire de l'urbain

À côté d'un sens historique, successif, où l'urbain viendrait à dominer la ville par des intérêts économiques, à la dégrader selon la loi de l'entropie, il y a place pour une conception postulée de l'urbain, sous forme de « paliers » en triptyque. Cette trinité notionnelle dissocie ville, cité et commune.

- La *ville* [Sauvage, 1993, pp. 27-41] représente la dimension physique et visible de l'agglomération. Composée comme une machine-ville [Tafari,

¹³ Il s'agit du bug informatique francisé.

1979, p. 95], elle constitue le support des myriades de conduites outillées. A ce titre, on attend qu'elle assure le meilleur appareillage possible des utilisateurs. C'est dire que la ville doit être un ensemble technique fonctionnel, efficace, garantissant la célérité, assurance tout risque contre l'imprévu, l'accident, la panne. Elle permet ainsi d'espérer un fonctionnement idéal où se mêle l'affirmation de la sûreté, de la régularité, de la fiabilité. La ville doit permettre de faire son chemin aisément, sans entrave majeure comme de faire tout travail... bref, elle s'avère cette grande machine, jamais parfaitement agencée, qui nécessite des ingénieurs, des techniciens, des opérateurs multiples pour adapter les innovations qui deviennent à un moment donné, les outils indispensables à l'activité, à la production, aux relations humaines, aux loisirs. La ville a pour effet pratique de s'instaurer comme pivot, de faire réseaux, d'attirer des populations pour des mobiles infinis. Faut-il suivre G. Martinotti [Martinotti, 1999] qui cherche à poser les fondements de l'attraction universelle de la ville ? Quatre strates de populations seraient ainsi mises en « orbite ». La première habite et travaille sur le même site ; la deuxième correspond aux pendulaires et aux rurbains ; pour eux, une série de systèmes de transport absorbe les distances ; l'accès à des moyens véhiculaires individuels libère. La troisième strate, correspondant aux « city users », qui ne se rendent pas à la ville pour cause de travail, mais pour bénéficier de ses services et des facilités offertes (tourisme, sport et passion, magasins d'exception ou attractifs...). La quatrième enfin attire des usagers qui viennent pour le business, faire beaucoup d'affaires et s'imposer comme les grands consommateurs et les grands clients des transports. Machines à habiter, réseaux de communications (routes et aéroports, réseaux fils, fibres et rail) tissent les mailles d'une toile ou « habitèle » [Boullier, 1999, p. 44] qui canalisent une « foulitude » de conduites quotidiennes dont les propriétés tiendraient dans l'efficacité, la productivité, la célérité, la fonctionnalité, la rentabilité, la pérennité.

- La *cité* désignerait pour les citoyens (ou citadins), les monuments, les référents symboliques et historiques, les lieux comme autant de trésors communs qui évoquent¹⁴ et cimentent, pour eux, les relations propres à l'ensemble urbain. L'urbanité [Rémy, 1980] parle d'un double rapport social et spatial à cette entité. Si le « lieu »¹⁵ fondé par les hommes, consiste en un espace « connoté » faisant écho à leur histoire alors celui-ci, signal de

¹⁴ Par évoquer, nous voulons dire que ces lieux font surgir à nouveau des circonstances, des événements déjà advenus ; un fragment spatial, comme signal, procède au passage du latent au patent (à l'évidence du non sensible).

rang et d'identité, revivifie leur lien social. Quant au patrimoine, autre dynamique de l'urbanité, il tisse les fibres de la patrie, du pays commun. Cette cité recèle diverses dimensions qui participent à ce ménagement inhérent à la «sécurité ontologique» [Giddens, 1987], indispensable à toute urbanité. Les facettes de ces manifestations varient de façon inattendue ; on en énumère trois principales. La première caractériserait cette urbanité comme oscillant entre anonymat et renommée. La non-reconnaissance de l'autre relève des socialités froides et des liens faibles. Etre neutre et moyen, l'anonyme est au cœur du phénomène urbain et règne en maître dans l'espace public. «L'anonymat est un état même s'il présente des degrés qui ne résistent pas à l'immobilisme. Il est fonction de la circulation et proportionnel à la durée du passage ainsi qu'à la vitesse et la densité de rotation des individus dans un lieu.» [Pétonnet 1987, pp. 247-261]. A l'opposé, le notable renommé échappe à l'incognito. Plus, les habitants de la cité partagent un savoir local, ciment de la cité. Ainsi, «A. Sauvy reconnaît comme une donnée le fait que l'opinion publique existe et qu'elle est une "puissance anonyme" pouvant devenir une "force politique" (...) constituée par l'ensemble des voix des porte-parole de groupes plus ou moins restreints (ce que la science politique appelle alors les "groupes de pression qui s'expriment dans les médias" [Champagne, 1990, p. 79]. La deuxième distinguerait le demeurant du passant. S'appropriant tant l'immeuble que le meuble, les styles d'habiter pèseraient différemment sur les ambiances urbaines, dès lors que la force différentielle des tropismes, nomade ou sédentaire, tirerait les ambiances, les opinions publiques, les attachements identitaires... La dernière qualifierait l'urbanité codifiée ou normalisée, et ferait émerger les figures opposées du policé et du barbare. Le policé représenterait la prise en compte de l'étiquette, de la politesse. Il rendrait les comportements plaisants et stimulerait l'aménité citadine, imbibée de tact et de raffinement, de civilité et de courtoisie...[Simmel, 1981, pp. 121-136] Quant au «polisson», il se placerait aux marges de la vie citoyenne, imposant ses envies et ses pratiques au détriment des espaces, des biens et des gens (taggers, dealers, ravers, loubards...).

On arrêtera cette brève évocation en soulignant que la pérennité de la cité reste suspendue à l'oscillation dialectique de l'urbanité entre deux bornes déclinées à partir de la racine grecque *hostis* [Benveniste, 1969, p. 92] : l'hospitalité [Joseph, 1990, p. 21], don de la protection à l'égard de

¹⁵ Nous nous dissociions ici des points de vue de P. Amphoux, A. Duchet, La mémoire des lieux, *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. LXXIX, 1985, et de H. Maldiney, *Topos, Logos, Aisthesis*, in *Le sens du lieu*, Bruxelles, Ousia, 1995.

l'étranger paisible et l'hostilité qui traite l'étranger en ennemi. Pour clore sur cette urbanité hospitalière, la cité ne peut se concevoir sans le maintien des espaces publics, fragments du foyer commun, marques d'un contrat de tranquillité, solidarisant les citoyens « pairs » [Arendt, 1995, p. 62].

- La *commune* désigne cette organisation spatiale et temporelle (nantie de ses agendas singuliers) qui dispose de la légalité et de la légitimité à l'intérieur de laquelle les échanges de tributs, de contributions se réalisent. Ensemble humain de quelques centaines d'habitants à plusieurs millions, elle oriente sa destinée, grâce à des délibérations et des prises de décisions, à l'expression de volonté cohérente et contradictoire désignée comme pouvoir et qui s'allie ou plie les désirs des citoyens réunis dans son territoire. Cette ambition se donne des dispositifs variables parce que les modes de décisions, d'orientation des choix et de suivi de ceux-ci ont des effets extrêmement visibles, car Munich ou Mexico ne sont évidemment pas Porto Alegre !

4.4 Autres pouvoirs sociologiques ?

En terminant, revenons à la discipline. Au-delà des limites scientifiques déjà pointées, on reconnaît une grande diversité, voire une grande confusion des postures professionnelles¹⁶. L'impuissance à dégager des lois sociologiques bien fondées viendrait-elle de là ? Est-il possible de mieux positionner les différentes initiatives partant de cette volonté de saisir le vif de l'urbain ou de la ville dans sa raison sociale ? Y a-t-il une alternative entre « l'instrumentalisation » de la discipline d'un côté, et la distance abyssale prise à l'égard de l'objet, caractérisée par le refuge dans la chaire universitaire, proche d'une posture sinon métaphysique, du moins de sociologie générale trop distraite de l'autre ? Car en définitive, la connaissance pose sûrement la question des modèles explicatifs (affectés par l'obsolescence et la falsifiabilité), mais aussi celle de la conjoncture et des circonstances de son élaboration. Ainsi Lefebvre alertait déjà en 1972, mais son cri comme ceux qui résonnaient dans les rues d'alors, restèrent sans écho. Ne prêchait-il pas alors dans le désert quand il soulignait la raréfaction inquiétante de biens naturels ? « Des phénomènes importants, mais superficiels (la pollution, la détérioration de l'environnement).

¹⁶ On se réfère notamment à un certain nombre d'analyses développées lors d'un colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, sur les métiers de sociologues, tenu les 21-22 novembre 1997, à Rennes.

Parmi les nouvelles raretés, il y a déjà l'espace ; il y aura bientôt l'air, la lumière, l'eau, bref les éléments.» [Lefebvre, 1972, p. 3]. Plutôt que de se rendre à l'idée d'une sociologie d'avant-garde qui s'épuiserait à prophétiser, on suggère un chemin pour apprécier ses utilités, voire se dégager d'embrouillaminis, que les conditions d'exercice recèlent.

4.5 Une « science du pouvoir » ?

Insécurité et contentieux opposent de fortes résistances aux décideurs contemporains. Pour parer à ces crises, le « Prince » n'est-il pas tenté de considérer la sociologie politique comme la « médecine postmoderne » de l'urbain ? Et les politologues n'y croient-ils pas ? Côté incivilité urbaine, certains cherchent à construire des pôles d'expertise « en vue d'apporter un soutien aux responsables de l'action publique », car « le transfert de la notion d'incivilités du cercle des chercheurs vers celui, plus large, de la société civile, permet de construire des actions concrètes de prévention (...) et de contribuer à la transformation de la société » [Roché, 1999, p. 11]. Sur le second versant de la ville, il propose des modèles susceptibles de rendre plus claires les difficultés que les élites politiques rencontrent pour gouverner. « Le concept de gouvernance urbaine permet de reconnaître la fragmentation, l'incohérence et suggère de mettre l'accent sur les formes de coordination horizontale et verticale de l'action publique. Il permet de mieux prendre en compte la capacité stratégique des acteurs, la dynamique des processus de négociation. » [Le Galès, 1995 ; Brenner, 1999]. On imagine donc que cette gouvernance désigne les modalités par lesquelles des acteurs organisent leur régime de gouvernement, construisent des alliances et un horizon historique commun qui leur permet d'enrôler des acteurs, d'orienter légitimement les contributions des citoyens pour atteindre la finalité proposée. Car après tout, n'est-ce pas dans la construction des systèmes d'acteurs maîtrisés que gisent les incertitudes les plus fortes pour faire l'urbain ? Non seulement la déferlante économique de la mondialisation, mais aussi la reconsidération des procédures qui datent de plusieurs décennies (janvier 1994), les réglementations européennes, les réagencements des territoires (agglomérations et pays), constituent autant de circonstances de ruptures fragilisant, ou renforçant les inquiétudes des responsables. Est-ce l'aube d'une nouvelle conseillère du Prince ?

Une discipline, des métiers, des pouvoirs...

Si l'on veut bien examiner une autre direction avec nous, alors des spécialités du social pourraient être¹⁷ tirées du rameau originel de la sociologie ; l'hypothèse de l'émergence de nouveaux savoirs et de nouvelles entités professionnelles de pouvoirs ne serait pas à exclure dès lors que les circonstances prêteraient leur concours.

La « sociologie »

Elle aurait pour mission l'élaboration du savoir, la formulation des explications, notamment sur l'urbain : construction systématique de l'objet de savoir, théorie des images et des systèmes d'appropriation, repérage de « régularités » implicites, rédactions de lois. Cette mission requiert du savant tout un ensemble de capacités et d'outils déjà identifiés plus haut, ainsi que les conditions de maîtrise des cadres expérimentaux de la connaissance.

La « socionomie »

Elle se dissocierait nettement de la précédente en ce qu'elle traiterait, elle, des questions relatives aux lois à mettre en place au sein de la vie et de la gestion communales, de la production et de la rationalisation de la ville. A titre d'exemple, on évoque les trois principes énoncés par M. Anselme qui visaient, par leur application, à faire sauter par la négociation, le verrou du projet imposé. Les propositions émergentes du « légiférant » tiennent d'abord à l'accessibilité : il est ainsi garanti, à tous ceux qui le désirent, un droit d'entrée dans le processus. Puis, à l'équivalence formelle des positions : elle garantit à chacun des acteurs un traitement égal de tous les projets, d'y être considéré comme l'un parmi d'autres. Enfin, la publicité. Dans ce contrat initial, on s'engage à donner écho à ce qui se dit, afin de ne pas éliminer les questions soulevées sans les avoir soumises à discussions contradictoires. Bref, le sociologue intervient en suggérant des ajustements d'organisation, en précisant des statuts, en rendant les fonctionnements sociaux plus transparents, en formulant les modalités déontologiques des entreprises urbaines...

¹⁷ La formulation en est faite à titre d'hypothèse.

La « sociotropie »

Elle s'inscrirait dans une autre perspective d'action et donnerait naissance à d'autres ensembles de professions. Grâce à une compétence singulière, la sociotropie promeut un « art » du social. Celui-ci se traduirait par des initiatives particulièrement demandées, attendues dans les territoires urbanisés contemporains : travail de « communicant », de « passeur », de médiateur, désamorceur des altercations facilitant la traduction, l'intercompréhension entre les participants aux cultures cosmopolites, aux positions et aux intérêts hétérogènes, voire contradictoires. Au bout du compte, cet art consisterait à faire accoucher une vie de relations actives, pacifiées (même s'il s'agit d'une perspective asymptotique), à animer et inventer ou favoriser les supports matériels indispensables à l'expression de celles-ci. Accompagner la progression de compétences chez des professionnels¹⁸, l'émergence d'univers socio-culturels suppose des éclairages sociologiques dans lesquels puisent les formateurs, tout comme des connaissances concrètes, relatives aux terrains sur lesquels ces professionnels interviennent. C'est la raison pour laquelle ils sont aussi souvent des demandeurs de recherches sociologiques. Mais leur bloc de compétence réside bien dans le savoir tisser du lien social...

La « sociocritique »

Elle peut être instrumentalisée dans l'action opérationnelle, enrôlée dans des missions de validations et d'évaluations des politiques. Mais on entend surtout ici la sociologie critique externe et globale, comme celle pratiquée par des spécialistes de ces disciplines, qui portent et argumentent des jugements sur les interventions de la sociologie urbaine aujourd'hui. Cette perspective a ainsi été développée par P. Genestier [Hayot et Sauvage, 2000, p. 386]. A ses yeux, le projet urbain né dans une phase néolibérale fonctionnerait de façon quelque peu normative, autrement dit, à la « bonne ville ». Reprenant des attitudes que l'on croyait abandonnées, l'Etat et les responsables locaux développeraient au travers du projet urbain, « une posture pédagogique et pastorale » ; ne serait-elle pas une résurgence de la « mission institutrice de l'Etat » ? Partant de cette conviction, Genestier s'interroge sur la demande forte en direction de la sociologie, du droit..., à la fin des années 1980, et notamment questionne

¹⁸ Des opérateurs nous demandent, par exemple, de mettre au point des grilles permettant à leurs agents de pouvoir intervenir de façon plus ajustée, plus opératoire ; cela suppose élaborer des outils, des savoir-faire, des tests (épreuve de pertinence), conduire des apprentissages d'utilisation...

les implications de ce qu'il considère être une situation inconnue dans les pays anglo-saxons : une «instrumentalisation des sciences humaines dans le milieu urbain en France». Il dénonce en même temps le renoncement épistémologique des disciplines concernées : au lieu d'identifier les processus de la diversification sociétale, elles auraient, sous le vent des préoccupations économes et de marché, contribué à donner des fondements sociologiques à la mondialisation.

4.6 Conclusion

Entre perdre son âme en nouant des liens ancillaires avec les acteurs de la ville et se maintenir sur l'Olympe de la pensée ou dans le bunker universitaire, il y a une troisième voie pour une sociologie urbaine de notre temps... Face aux mutations à venir des territoires urbanisés, il convient de réaffirmer une présence active, une volonté de rendre service, de développer du pouvoir au double sens de la capacité matérielle de faire (les Anglo-Saxons diraient *can*) et de la légitimité de s'y employer (*may*). Telle est l'intrigue mystérieuse que l'on a tenté de dénouer, tel est le message à transmettre.

Bibliographie

- Arendt H., (1995), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Seuil.
- Bardet G., (1945), *Pierre sur Pierre*, Paris, Vincent Fréal et Cie.
- Bassand M., (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bellanger F., (1999), Les lieux de transport : des centres commerciaux du XXI^e siècle ? in : A. Peny, et S. Wachter, *Les vitesses de la ville, La Tour d'Aigue*, Editions de l'Aube.
- Bentmann R., Müller M., (1971), *La villa, architecture de domination*, Liège, P. Mardaga.
- Benveniste E., (1969), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, T1. Economie, parenté, société, Paris, Le sens commun, Les éditions de Minuit.
- Boullier D., (1999), *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan.
- Canetti E., (1981), *Masse et puissance*, Paris, Gallimard.

Champagne P., (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, les Editions de Minuit, Le sens commun.

Clergeau P. et al., (2000), *Biodiversité en milieu urbain. Quelle faune sauvage dans les espaces verts ?* Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Colloque, (1970), *Existe-t-il une science de la ville ?* Sociologie et urbanisme, Fondation de Royaumont, EPI.

Colloque de Dieppe, *Politiques urbaines et planification des villes*, 8, 9 et 10 avril 1974, 1975.

Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU), (1993), *Comprendre, penser, construire la ville*, Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

Froment-Meurice M., (1987), L'horreur du vide, in : *La ville inquiète, Le temps de la réflexion*, NRF Gallimard, VIII. pp. 89-123.

Giddens A., (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF.

Giraudoux J., (1939), *Pleins pouvoirs*, Paris Gallimard.

Giraudoux J., (1947), *Pour une politique urbaine*, Paris, Arts et Métiers graphiques.

Gusdorf G., (1974), *Introduction aux sciences humaines*. Essai critique sur leurs origines et leur développement, Paris, Editions Ophrys.

Gutkind E. A., (1966), *Le crépuscule des villes*, Stock, Paris.

Halbwachs M., (1909), *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Thèse de Droit.

Hayot A., Sauvage A., (2000), *Le projet urbain. Exemples, expérimentations et professions*, Paris, Editions de la Villette.

Jacobs J., (1991), *Déclin et survie des grandes villes américaines 1961*, Liège, Mardaga.

Janvier Y., (1994), *L'aménagement urbain face aux nouveaux enjeux de société*. Evolution des concepts, rénovation des outils, Toulouse.

Jeanneret C. E., (1912), *Etude sur le mouvement d'art en Allemagne*, La Chaux-de-Fonds, éd. Haefeli.

Joseph I., (1991), *Espace public et compétence du citoyen*, Colloque d'Arc-et-Senans 1990, Paris, Editions Recherches.

Lefebvre H., (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.

Lefebvre H., (1972), *Rapport pour la DGRST*, fonds personnel.

Martinotti G., (novembre 1999), Conférence inaugurale Colloque Cité à venir, Rennes.

Maumi C., (1999), *Urbe in rure ou rus in urbe ? pour une urbanité américaine, de Jefferson à Wright* pp. 175-195, in : C. Younès, *Ville contre nature. Philosophie et architecture*, Armillaire La Découverte.

Nouvel J., (1994), *La ville, six interviews d'architectes*, Le Moniteur, AMC, CCI.

Novicow J., (1910), *La critique du darwinisme social*, Paris, Félix Alcan.

Paquot T., (1990), *Homo urbanus*. Essai sur l'urbanisation du monde et ses mœurs, Félin.

Pétonnet C., (1987), L'anonymat ou la pellicule protectrice, in *La ville inquiète, Le temps de la réflexion*, NRF, Gallimard, VIII.

Pinol J. L., (1996), *Atlas historique des villes de France*, Centre de Cultura contemporània de Barcelona, Hachette.

Portzamparc C. de, (1994), *La ville, âge III*, Pavillon de l'Arsenal, Les mini PA.

Rémy J., (1980), *A la recherche de l'urbanité. Savoir faire la ville, savoir vivre la ville*. Biennale de Paris, Académy, Editions.

Sauvage A., (1988), *L'habitant raisonnable. Elaboration culturelle de l'espace urbain*, Thèse pour le Doctorat ès – Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris VIII – Saint Denis, 971 pages.

Sauvage A., (1992), Des tyrannies de l'utilisateur à la socialité de l'usager, in : *Les usagers entre marché et citoyenneté, Logiques sociales*, L'Harmattan.

Simmel G., (1981), *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.

Tafuri M., (1979), *Projet et utopie*, Paris, Dunod, Espace et architecture.

Weber M., (1963), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1920, Paris, Edition Plon.

Younès C. et Mangematin M., (1996), *Le philosophe chez l'architecte*, Descartes et Cie.

Younès C. et Mangematin M., (1997), *Lieux contemporains*, Descartes et Cie.

Younès C. et Mangematin M., (1998), *Maison mégapole*, Architectures, philosophies en œuvre, Les Editions de la Passion.

Younès C. et Mangematin M., (1999), *Ville contre-nature*, Philosophie et architecture, Editions de la Découverte, Syros.

Périodiques et Revues

Amphoux P., (mai 1999), Des natures en artifices, *Le Philotopie*, n° 4.

Brenner N., (1999), Globalisation Reterritorialisation : the Re Scaling of Urban Governance in the European Union, *Urban Studies*, n° 3.

- Castells M., (1968), Y a-t-il une sociologie urbaine ? *Sociologie du travail*, 1.
- Choay F., (octobre 1998), Une mutation à l'œuvre, De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes au XXI^e siècle ? Paris, MELT, *Techniques, territoires et sociétés, Prospective sciences sociales*.
- Conan M., (1983), La nature sauvage lieu de l'identité américaine, *Revue Pour*.
- Dewitte J., (1994), Le bonheur urbain, *Le messager européen*, 8, Paris Gallimard.
- Ghorra-Gobin C., (oct-déc. 1993), Multiculturalisme et marginalisation à Los Angeles. De Watts (1965) à South Central (1992), *Vingtième siècle, Revue d'histoire*.
- Kourniati M., (octobre 1996), *Cahiers du Centre de Recherches historiques*, n° 17.
- Latour B., Fabbri P., (février 1977), La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte, Paris, *Les actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13.
- Le Galès P., (1995), Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine, *Revue française de science politique*, vol. 45, n°1.
- Lévy J. P., (1990), Quatre scénarios pour l'avenir des centres villes, *L'Information géographique*, 54, pp. 108 à 116.
- Morel M., (juin 1987), Reconstruire, dirent-ils. Discours et doctrines de l'urbanisme, *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, Cahier n° 5, CNRS.
- Kulturpessimismus, (1982), Révolution conservatrice et modernité, *Revue d'Allemagne*, Tome XIV, n°1, CNRS.
- Marié M., (1995), La guerre, la colonie, la ville et les sciences sociales, *Sociologie du travail*, n° 2.
- Massé P., (1966), in : *Urbanisme*, n° 93.
- Roché S., (mars 1999), politologue «au cœur des incivilités», *Le journal du CNRS*.
- Roman J., (Juin 1994), La ville : chronique d'une mort annoncée ? in : *Dans la jungle des villes*, Esprit.
- Sauvage A., (Octobre 1993), Au nom de l'urbain, *Sciences de la société*, n° 30.
- Subillaud J. L., (1966), *Urbanisme*, n° 93.

II

Mobilités et fluidités

Les cadres sociaux du temps et de l'espace

Bertrand Montulet

5.1 Introduction

La compréhension des phénomènes urbains s'est souvent développée au départ d'analyses définissant des espaces circonscrits aux limites d'une ville ou d'un quartier. La métropole¹ contemporaine propre à la globalisation ne permet plus d'adopter une telle analyse territoriale hiérarchique. D'une part, le processus de globalisation refuse la logique des frontières et de là l'établissement de territoires hiérarchisés les uns par rapport aux autres de manière prescrite – même par une simple position spatiale. D'autre part, heuristiquement, maintenir un cadre d'analyse de l'espace circonscrit à la ville et à son *hinterland* empêcherait de comprendre les logiques à l'œuvre aujourd'hui dans le développement des grandes villes. A nos yeux, pour parvenir à saisir les nouvelles formes urbaines, il nous faut réintégrer la dimension temporelle au sein même de nos analyses spatiales

Au premier regard, l'espace et le temps semblent être deux notions évidentes tant elles sont objectivées. Il faut dire que la culture occidentale contemporaine a poussé à l'extrême la référence au temps objectivé dans

¹ L'idée de métropole reprend aussi bien les mégacités de Castells que les grandes conurbations comme celle s'étendant de Lille à Cologne en passant par Anvers, Gand, Bruxelles et Liège.

la mesure horaire et que la question spatiale nous semble nécessairement référer à la matérialité (l'espace social n'apparaissant dans cette optique que comme une analogie). Dans notre ouvrage [Montulet, 1998] nous avons été amené à réinterroger ces deux notions et à les conceptualiser afin de comprendre les phénomènes de mobilité.

Nous présenterons dans ce chapitre les résultats de nos analyses ayant conduit à développer une perspective spatiotemporelle, analysant à la fois l'espace et le temps. Cette perspective permet une compréhension des transformations que subissent les espaces contemporains – et en particulier les villes. Dans ce chapitre, il nous faudra, dans un premier temps, comprendre l'espace et le temps en tant que phénomène culturel pour envisager ensuite, théoriquement, comment il est possible de synthétiser les relations existant entre espace et temps. Sur cette base, en troisième partie, nous pourrions alors développer un rapide parcours socio-historique montrant comment nos sociétés en sont venues à valoriser le changement et la mobilité dans l'étendue spatiale au départ d'organisations sociales valorisant l'espace dans ses délimitations permanentes. Nous exposerons ensuite, en quatrième partie, la pertinence heuristique de cette approche pour l'étude des phénomènes urbains. Enfin, nous concluons par une brève réflexion épistémologique invitant à plus de créativité conceptuelle dans la recherche urbaine par l'intégration explicite de la temporalité dans nos outils analytiques.

5.2 L'espace et le temps comme phénomènes culturels

Culture, le mot est lâché. Pour nous l'espace et le temps ne peuvent prendre sens qu'au travers des formes de la pensée que nous leur attribuons. Un «an», une «ville», la «France», un «instant», autant de formes qui nous permettent de communiquer entre nous en ayant l'impression de parfaitement nous comprendre. Pourtant l'analyse de l'usage de ces quelques formes nous laisse rapidement dubitatifs sur cette «compréhension parfaite». Notre imaginaire derrière les mots est différent, nos expériences des lieux et des moments également. Saviez-vous, à la lecture, qu'en écrivant le mot «ville» j'imaginai dans un coin de ma pensée : Bruxelles, les sept années où j'y ai habité ; le quartier où se situait l'appartement ; le plaisir un peu sadique de voir les bouchons se former dans le sens inverse de mon parcours lorsque je me rendais à mon travail ou rentrais chez moi... et de multiples autres émotions, impressions, pseudo-analyse que le terme «ville» évoque pour moi et qui donne son sens à ce terme pour moi. Cependant, désireux

de produire un discours analytique, cette épaisseur de sens est atténuée dans mon propos, l'accent est mis sur le caractère commun du terme qui nous permettra de communiquer, de construire en commun cette réalité spatiale.

Cette construction commune des formes a lieu en permanence dès qu'il y a communication. L'échange verbal ou écrit entre différents interlocuteurs les conduit à exprimer des aspects de leur conception des formes, à s'influencer mutuellement, à transformer petit à petit leur conception collective et de là, en retour, leur conception individuelle des formes. Dans cette optique, les formes de la pensée, et particulièrement les formes de l'espace et du temps sont à la fois construites individuellement en fonction de nos expériences passées et à venir, mais également construites collectivement en fonction du sens commun que nous leur attribuons, et nous permettent de nous comprendre et de vivre ensemble. Elles sont des produits culturels qui nous permettent d'agir, d'interpréter le monde physique et le monde social, de comprendre les dynamiques de la ville et... d'analyser l'urbain lorsque ces formes sont cristallisées dans des conceptualisations.

Ainsi, nos propositions analytiques ne partent pas d'un substrat par rapport auquel nous devrions élucider les divers « rapports » au temps et à l'espace présents dans diverses sous-cultures et reproduisant plus ou moins bien ce substrat. Au contraire, il s'agit de dire « que le monde est cela que nous percevons » [Merleau-Ponty, 1963] et donc d'étudier la manière dont une société construit son/ses « espaces » et son/ses « temps » dans son développement. Mais comprenons-nous bien, il ne s'agit pas ici de faire excès de culturalisme. Il ne s'agit pas d'assener la primauté de la dimension culturelle dans les phénomènes sociaux, mais bien d'appréhender ceux-ci dans ce qu'ils ont de culturel. Ainsi, la perspective culturelle que nous proposons donne un éclairage sur les phénomènes sociaux sans pour autant insérer nécessairement la dimension culturelle dans un raisonnement causaliste.

Nos recherches précédentes sur le phénomène des mobilités compris comme toutes formes de déplacement dans l'espace et dans le temps, nous ont conduit à développer une perspective spatiotemporelle nous obligeant à penser à la fois l'espace et le temps. En effet, toute tentative de compréhension du phénomène prenant pour base la construction d'un des deux termes nous conduisait nécessairement à objectiver l'autre terme, ce qui contredisait *de facto* l'approche culturelle que nous avons adoptée. Nous ne développerons pas ici l'ensemble de la démarche épistémologique ayant permis de concevoir la perspective spatiotemporelle – ce que le lecteur intéressé pourra découvrir dans notre ouvrage –, nous présenterons directement les conceptions du temps et de l'espace que nous avons élaborées et les deux morphologies spatiotemporelles extrêmes qui en découlent.

5.3 Une perspective spatiotemporelle

5.3.1 De l'espace et du temps...

Essayons tout d'abord de comprendre le temps. Afin de l'appréhender analytiquement, nous le constituons généralement sous forme de durées. Ces durées se différencient l'une de l'autre par les caractéristiques différentes que nous y attachons. Appréhender le temps sous cette forme le rend «statique». Cette perspective le construit dans la permanence du lien entre les caractéristiques qui semblent pertinentes à l'analyste pour l'identifier dans sa singularité et les limites de l'espace de temps qui lui servent de référence. Il construit ainsi une durée en tant que totalité. Autrement dit, masquant les variations dans le temps, approcher le temps au travers de durées ne permet que d'exprimer des «permanences» relatives aux limites implicites ou explicites de l'espace de temps de référence. La durée ne prend ainsi sens que par rapport à une autre durée.

Reste qu'appréhender le temps sous forme de durée, c'est nier sa spécificité même, sa fluidité, le fait que le temps est insaisissable car toujours déjà passé. Dans cette optique, nous proposons d'entendre le temps non pas comme durée, mais comme «changement». Le temps n'existe à notre perception, autrement dit, il ne peut prendre sens pour nous, que parce que nous établissons des changements dans le temps que nous identifions comme pertinents.

L'espace pour sa part est plus facilement appréhendable. Il nous apparaît dans son évidence au point que pour nombre d'entre nous l'espace se confond avec l'espace qualifié de matériel. Mais qu'est-ce que l'espace ? Un espace particulier relève d'une délimitation – explicite ou implicite². Celle-ci repose sur les diverses caractéristiques que l'analyste associe à cet espace afin de le différencier d'autres espaces.

Mais supposer la possibilité de délimiter un espace d'autres espaces présuppose l'existence d'un espace plus vaste que l'on peut découper. Et si l'on délimite cet espace plus vaste, c'est qu'il existe encore préalablement un autre espace d'une plus grande amplitude que nous pouvons découper. Ce petit jeu nous permet d'atteindre la notion d'étendue. Cette étendue consisterait en l'espace ultime, espace concevable intellectuellement mais jamais appréhendable puisque toute tentative d'appréhension ramènerait à la construction d'un espace particulier laissant supposer qu'il existe

² Ainsi, si nous songeons à un lieu, nous lui attribuons implicitement une frontière pour le distinguer de là où nous n'y sommes plus.

d'autres espaces donc un espace plus vaste encore qui les contient. Espaces au pluriel et étendue, toujours au singulier, constituent les deux extrêmes du spatial.

Si nous réfléchissons maintenant aux relations entre un espace particulier et le temps, nous pouvons relever que cet espace particulier nécessite une durée pour faire sens. En effet, si cette durée tend à l'éphémérité, l'espace délimité ou plus exactement qui aurait pu être délimité, ne signifiera rien à nos yeux puisque nous n'aurons pas eu le temps d'y distinguer des caractéristiques permettant de le discriminer. Cette durée, propre à un espace, relève des caractéristiques que nous y attachons et qui l'identifient ou, plus précisément, elle relève de la permanence du lien entre ces caractéristiques et cet espace. Cette permanence n'est elle-même qu'un espace de temps construit en référence à une métrique temporelle particulière qui nous paraît pertinente dans notre position d'acteur. Autrement dit, là où nous délimitons un espace, nous arrêtons le temps un moment. Nous nions les changements qui pourraient s'y produire. Tout changement des caractéristiques de cet espace créant d'autres espaces.

Inversement, si nous revenons à la question du temps, le changement, au contraire de la permanence propre à la durée, ne s'inscrit pas d'abord dans la délimitation. Il ouvre aux possibles, il s'effectue dans l'étendue des possibles.

Nous atteignons ici le cœur de la perspective spatiotemporelle. Nous pourrions la représenter sous forme de tension : d'une part l'espace pur, institué, qui nie le changement par sa prétention à la permanence ; il nie le temps. D'autre part, le temps pur compris comme changement. Celui-ci nie l'espace en empêchant toute forme d'institutionnalisation de ses délimitations puisque toujours déjà remodelé.

L'adoption de cette perspective spatiotemporelle présente cependant une difficulté majeure : la nécessité de penser à la fois l'espace et le temps, là où nos catégories opératoires constituent le temps et l'espace comme deux catégories dotées de sens en elles-mêmes. Autrement dit, s'il nous est possible de concevoir la «spatiotemporalité» par une construction analytique, nous sommes toujours ramenés à l'appréhender par le recours aux temps et/ou à l'espace. Pour contourner cette difficulté, deux morphologies spatiotemporelles issues de l'étude des formes spatiales et temporelles «en tant que formes» – et non sur leur contenu – ont été dégagées : la morphologie de la «forme-limite» et la morphologie de «la forme-organisante».

5.3.2 Deux morphologies spatiotemporelles

Ces «morphologies des formes» expriment analytiquement les rapports entre l'espace délimité et la permanence d'une part et l'étendue et l'éphémérité d'autre part. Autrement dit, ces deux morphologies typiques expriment les pôles extrêmes de la tension spatiotemporelle. Dans cette optique il n'est plus possible de dissocier la perception de l'espace de celle du temps.

La morphologie de la «forme-limite» en appelle à la perception d'une amplitude spatiale définie par ses limites, à un espace fini. Elle permet d'éclairer les particularités de la conception du temps d'un espace délimité. Dans ce cadre, l'espace dit le temps puisqu'aucun changement ne peut venir transformer la délimitation originaire sous peine de constater que la «forme-limite» qui en résulterait ne serait plus identique à la «forme-limite» initiale. Autrement dit, le temps ne peut avoir de prise sur sa structure. En ce sens, la «forme-limite» tend à illustrer l'espace «pur». Elle s'incarne dans le «lieu».

Empiriquement, l'analyste peut faire référence à la morphologie de la «forme-limite» lorsque les locuteurs expriment l'espace «depuis l'intérieur» (une locutrice nous dira, par exemple, «Je suis une vraie Montluçonnaise»). D'une manière idéal-typique, ces derniers insistent sur la discrimination des espaces conçus comme des totalités de caractéristiques assurant leur singularité. Dans ce cas, la forme d'un espace appelle nécessairement sa frontière. Les relations des êtres et des objets à l'ensemble peuvent être exprimées en termes d'appartenance ou de non-appartenance spatiale, en termes de «in» et de «out». C'est pourquoi l'expression des locuteurs fait sans cesse référence à un univers de sens clos par la limite qui le constitue comme un *tout* dont ils font intrinsèquement partie et dont ils ont la science infuse. Ils ne peuvent dès lors que l'évoquer.

L'espace extérieur à la frontière peut, pour sa part, être perçu comme composé de diverses formes-limites jointives et/ou comme relevant d'une forme-limite propre à une échelle spatiale inférieure. Cependant, l'espace extérieur peut également être perçu en tant qu'étendue dont les rares valorisations reposent sur des logiques endogènes propres au lieu de référence.

Les locuteurs exprimant l'espace depuis l'intérieur insistent sur la «durée du temps», ses régularités et la nécessité d'intégrer tout changement à la force de l'habitude. Le rythme y est vécu sur le mode du cycle ou, plus exactement, sur le mode d'un ordre de succession d'activités veillant à intégrer toute nouvelle perturbation.

La morphologie de la «forme-organisante» en appelle, pour sa part, à la perception d'une dynamique intrinsèque à l'organisation de sa structure,

laquelle offre perpétuellement de nouvelles potentialités. La forme spatiale n'étant pas définie par ses limites, l'étendue renvoie logiquement à sa définition *in actu*. Dans ce cadre, le temps dit l'espace puisque toute nouvelle potentialité réalisée oriente la structure de la «forme-organisante». Autrement dit, contrariant toute institutionnalisation de délimitations, la «forme-organisante» tend à illustrer le temps «pur»³. Elle s'incarne dans une conception dynamique de l'espace que nous avons appelé «espace kinétique».

L'analogie au jeu d'échecs permet de mieux comprendre cette dernière notion. Précisons que notre regard se place au niveau des relations intra-pièces et non en tant que joueur ayant intégré les règles préétablies du jeu et décideur omnipotent du sort de ses pièces. Dans cette perspective, l'espace-matériel du jeu d'échecs ne peut être central puisqu'il n'apparaît que comme support du jeu. L'objectif n'est d'ailleurs pas de conquérir un territoire.

Ainsi apparaît un réseau de relations entre les pièces où le sens de l'espace naît des positions relatives de chaque pièce, toute définition spatiale étant éphémère. Le développement du réseau s'effectue au travers des *changements* de positions relatives entre les pièces. Nous sommes dans le cas des «formes-organisantes». L'espace est nié au travers de sa continuelle redéfinition, l'espace ne peut *jamais* s'instituer, le temps tend à l'instantanéité. Si les bords de l'échiquier peuvent paraître marquer des limites, celles-ci ne sont que conventionnelles puisque c'est la dynamique des relations entre pièces qui constitue le principe du jeu. L'échiquier n'est qu'un «espace-support» d'une dynamique propre à l'étendue – non délimitée par définition⁴. Nous comprenons par le jeu d'échecs l'idée d'espace kinétique, où chaque nouveau mouvement redéfinit l'espace.

L'analyste peut faire référence à la morphologie de la «forme-organisante» lorsque les locuteurs expriment «l'ouverture aux opportunités». D'une manière idéal-typique, ces derniers insistent sur la perception du temps en référence à la notion d'éphémérité. Le temps apparaît comme une donnée que l'on peut prendre ou gagner⁵, suivant le type de rapport à l'activité de l'acteur et ce, afin d'être disponible pour de nouvelles opportunités. Le rythme s'énonce dans la relation entre les activités et leur rapidité de succession. Dans cette perspective, le temps dit l'espace puisque tout acteur doit être en permanence prêt à assurer sa mobilité spatiale afin de profiter des opportunités contingentes.

³ Où le temps est compris comme changement (et non comme durée).

⁴ Notons qu'un jeu d'échecs sur support sphérique fut inventé en 1996.

⁵ Le temps vécu dans la contingence peut évoquer l'éphémérité. Deux cas peuvent ici être distingués : celui du locuteur qui «gagne du temps» et celui du locuteur qui «prend son temps».

L'espace, quant à lui, n'est plus conçu par ses délimitations. Il ne s'agit plus d'un espace fini mais d'un espace indéfini, voire perçu comme infini : l'étendue, constituée d'un ensemble de repères caractérisés qui la structurent : les nœuds. Dans ce cas, il n'est plus question d'un univers de sens, d'une totalité mais d'une étendue indifférenciée marquée par des repères successifs.

L'étendue multipolaire apparaît appréhendable par le parcours des liens qui la traversent de nœuds en nœuds et ainsi l'organisent.

Chaque repère y est constitué en référence à l'étendue en tant que nœud relié à d'autres nœuds desquels il se différencie par sa configuration particulière de caractéristiques. La forme globale de l'espace repose ainsi, analytiquement, sur la structure réticulaire dynamique qui l'organise et, pour l'acteur, sur la possibilité d'être mobile dans l'espace afin de profiter des opportunités contingentes qui s'offrent à lui.

Nous pourrions tenter de représenter l'espace de la «forme-organisante» sous le mode de sa structure. La représentation se transcrirait en un réseau de points connectés les uns aux autres. Ce graphique nierait cependant en lui-même la dynamique propre à cette morphologie et s'identifierait rapidement au graphique obtenu sous le mode de la structure de la «forme-limite».

Ces deux morphologies spatiotemporelles – «forme-limite» et «forme-organisante» – constituent des outils analytiques qui permettent d'exprimer des généralisations quant aux structures et dynamiques des formes. En ce sens, il est toujours possible de figer analytiquement une structure et de tracer la limite de son développement comme il est toujours possible de relever la dynamique organisant un espace défini par sa limite. Libre à l'analyste d'identifier la configuration la plus adéquate pour son propos, sachant qu'un des deux registres spatiotemporels prédomine toujours sur l'autre en fonction de la manière dont un locuteur tente d'appréhender un espace-temps particulier.

Les morphologies spatiotemporelles dégagées peuvent à présent nous permettre de poser un diagnostic concernant les cadres de perceptions contemporains de l'espace-temps. Pour ce faire, nous opérerons une reconstruction historique. Cette histoire rétrodictive nous permettra ainsi, grâce aux prismes de la forme-limite et de la forme-organisante, d'éclairer la particularité des phénomènes spatiaux et urbains de notre époque.

5.4 L'émergence de la prédominance de la « forme-organisante » sur la « forme-limite »

Deux dynamiques historiques distinctes peuvent être dégagées depuis la fin du XVIII^e siècle. Elles accentuent les logiques spatiales et temporelles engendrées lors de la Renaissance. La première dynamique affirmerait la prédominance de la forme-limite dans l'organisation collective. Elle atteindrait son apogée au début du XX^e siècle pour perdre sa prédominance en fin de siècle. Les prémisses de la seconde dynamique seraient observables au milieu du XIX^e siècle, la prédominance de celle-ci s'affirmant en fin de XX^e siècle.

Afin de maintenir une homogénéité chronologique, nous scinderons notre description approximativement à la charnière du siècle afin de mettre l'accent sur la logique spatiale dominante dans un premier temps, et sur les effets temporels émergents dans un second temps.

5.4.1 Délimiter l'espace : le règne de l'Etat-nation

L'époque des Lumières et du début de la Modernité voit le pouvoir politique instituer la « forme-limite » étatique comme conception spatiotemporelle structurant les activités humaines. L'espace interne à cette « forme-limite » particulière est entendu comme « espace public » c'est-à-dire un espace disponible pour tous sur l'amplitude duquel le Tiers abstrait assure la sécurité. Dans l'Ancien Régime⁶, chaque lieu était relié au Roi par une structure hiérarchique nobiliaire. La prise de la Bastille, les pillages de châteaux sont ainsi plus qu'actes révolutionnaires, ils ouvrent les lieux. Symboliquement, les destructions et les pillages des places fortes censées protéger chaque lieu singulier marquent également la transformation de l'insécurité. Ce n'est plus le lieu particulier qui doit se protéger de l'étendue dangereuse, mais la « forme-limite » étatique qui doit se protéger des appétits d'autres « formes-limites ».

En retour, l'ouverture des lieux conduit à une recomposition territoriale interne à chaque « forme-limite ». Brisant les attachements collectifs locaux à la Royauté⁷ pour construire l'Etat-nation sur base d'attachements individuels,

⁶ Ainsi le nœud se différencie du lieu en ce qu'il ne peut être compris que dans sa connexion à l'étendue alors que le lieu faisait sens en lui-même.

⁷ La Renaissance voit l'homogénéisation de l'espace du pouvoir politique et ses premières représentations cartographiques mathématisées. Les Etats Royaux sont des « formes-limites » sur lesquelles s'expriment des pouvoirs du souverain, cependant, l'espace interne à la « forme-limite » étatique, lui, reste segmenté en lieux particuliers, en octrois, en mesures et en temps différents. Par sa maîtrise de la globalité étatique, le pouvoir royal est le garant de la forme spatiale qui unit ces lieux – et les communautés qui les habitent – entre eux.

les Lumières ont également favorisé une forme de «pulvérisation de l'espace» comme le suggérait Lefèbvre [1986] qui s'organisa dans l'attachement individuel des espaces par la propriété privée au détriment de l'appartenance spatiale collective du lieu et de la propriété commune. L'espace global est alors perçu comme un découpage en Etats dans lequel s'expriment les volontés individuelles comprises comme expressions du collectif. Nous assistons à un changement d'échelle, dans lequel l'autorité ne dépend plus du «lieu-tenant» mais s'exprime au travers de la Nation dans un pouvoir centralisé.

Comme tout changement d'échelle, celui-ci abolit les différences qui étaient significatives à une échelle plus grande et fait surgir des différences qui jusqu'alors n'étaient pas opératoires. Ce changement homogénéise l'espace de l'Etat et met en exergue les différences nationales. Cette transformation de l'échelle opératoire doit être bien comprise ; elle s'inscrit dans une naturalisation de l'espace et des cadres formels d'appréhension – mathématiques – qui permettent de le penser. Les frontières géographiques de l'Etat deviennent ses frontières naturelles, où l'effet de recouvrement idéologique attribue un double sens performatif au terme naturelles. D'un état de nature attribué aux fleuves et montagnes qui marquent matériellement les limites spatiales de la forme étatique, l'Etat est lui-même naturalisé du fait que ses frontières sont perçues comme éternelles.

Ces logiques spatiales vont se développer tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle, libérant les droits de passage internes aux Etats, unifiant les poids et mesures, favorisant les grandes migrations internes de population des campagnes vers les villes.

L'ouverture des «lieux» particuliers permettant d'homogénéiser la «forme-limite» nationale et d'abandonner ainsi la structure spatiale relative à l'ancien ordre politique, se réalise par l'entremise de la valorisation de l'idée de *Liberté*. Celle-ci se confond avec l'idéal et le moteur du Progrès.

Si l'idée de progrès renvoie à l'évolution de l'humanité vers un idéal, supposant implicitement un développement dans le temps, une extension dans l'espace ou un changement d'état, l'idée de liberté renvoie à l'absence, la suppression ou l'affaiblissement d'une contrainte. En ce sens, l'idée de liberté conduit au progrès ; elle permet de faire sauter les carcans d'allégeances locales en vue de renforcer une allégeance plus ample centralisée dans le pouvoir politique national. Dans cette optique, l'idée de «liberté» est entendue dans un sens éminemment politique : le refus d'une domination arbitraire d'hommes sur d'autres hommes. Les limites propres à la «forme-limite» de l'Etat sont les garanties de cette liberté.

Cependant, construisant l'Etat-nation sur base d'attachements individuels, les Lumières instituent également l'individu comme source du sens.

Dans cette seconde optique, l'idée de «liberté» va être entendue dans le sens d'une logique d'individuation à approfondir : la liberté de poursuivre l'intérêt individuel. Les limites propres à la «forme-limite» vont apparaître rapidement comme un frein au développement de la liberté.

Ces deux conceptions de l'idée de liberté ne transparaissent pas de manière aussi contradictoire durant cette époque. Au contraire, l'une et l'autre perspectives se soutiennent dans la dynamique d'homogénéisation de l'Etat national. De même la distinction idéale que nous en faisons n'apparaît pas aussi homogène dans les logiques pragmatiques des acteurs. Ainsi, les tenants du développement du commerce et un peu plus tard de l'industrialisation, par exemple, sont une fois favorables au renforcement de l'Etat (lorsqu'il s'agit d'assurer la protection du marché intérieur ou le développement d'infrastructures, par exemple), et s'insurgent, une autre fois, face aux contraintes engendrées par les frontières d'Etats (lorsqu'elles freinent le développement de leurs profits).

Ainsi le pouvoir politique de cette époque organise la vie collective en fonction des frontières qui constituent et créent les Nations. Nous sommes bien en présence d'une référence – implicite – prédominante à la morphologie de la «forme-limite» où l'espace dit le temps. L'ordonnancement de l'Histoire s'organise ainsi en référence aux limites de l'Etat-nation, par l'invention de la tradition. Michelet en France (1833 à 1867) et Pirenne en Belgique (1900) construisent ainsi des «Histoires» visant à prouver l'existence d'une France et d'une Belgique éternelles, justifiant, de ce fait, la «naturalité» d'existence de l'Etat auquel ils appartiennent.

L'industrialisation et les voyages plus fréquents dans un espace plus sécurisant ainsi que le développement des technologies de transports, le chemin de fer en particulier, vont participer à l'unification du temps sur les territoires nationaux. Le temps perd ainsi son sens local – relatif au lieu particulier – pour se fonder dans un temps partagé par tous les membres d'une même «forme-limite» étatique.

Le rythme du temps s'énonce dans la durée et dans les cycles. L'usage de la montre analogique – cyclique – se répand dès la fin du XVIII^e siècle. L'intérêt pour les analyses socio-économiques cycliques se développe, qu'il s'agisse de la lecture – *a posteriori* – des crises économiques de 1817, 1826 et 1837 ou encore des premiers écrits de Marx relevant les tensions sociales successives d'une même entité sociale.

Maîtrisé sous forme de cycles qui se renouvellent tout en étant perçu comme séculier, le temps de la durée va permettre de se projeter en confiance vers le futur ; il invite à la prévision [Bourdieu, 1963] – au Progrès. C'est le temps des possibles, le temps des transformations, c'est le temps où l'avenir

est à bâtir, «un temps qui entraîne vers le futur» [Gurvitch, 1963]. Ceci ne signifie pas que ce temps soit dénué d'angoisses, les œuvres des premiers sociologues en attestent à suffisance.

5.4.2 S'ouvrir aux opportunités : l'économie comme loi

La poursuite de l'intérêt privé comme expression de la liberté individuelle semble trouver son saoul dans le développement des Etats-nations jusqu'à la moitié du XIX^e siècle. Ce n'est qu'à cette époque que les premiers⁸ *capitalistes internationaux* vont clairement ressentir les frontières d'Etats comme sources de frustrations économiques. Tout se passe comme si l'homogénéisation de l'espace national avait permis le développement d'une industrie nationale et que celle-ci se sentait soudain à l'étroit dans les frontières de l'Etat-nation. Dans cette optique, la crise économique de 1847-48 marque une rupture et révèle les changements à l'œuvre dans l'espace-temps.

D'une part, éclatant en Grande-Bretagne et s'étendant à l'ensemble de l'Europe en y provoquant des explosions sociales, la crise économique de 1847-48 révèle l'intégration de l'espace européen au-delà des frontières des «formes-limites» nationales. D'autre part, cette crise économique révèle les tensions entre les systèmes de crédit et autres capitaux fictifs naissants et la base monétaire physique de l'argent. Ainsi, si la création d'assignats à la fin du XVIII^e siècle est une étape importante de la dématérialisation de l'argent, l'organisation systématique des marchés de capitaux en 1850 signale l'émergence de la dé-localisation de la valeur. La matérialité localisée de l'or fait place à des échanges boursiers délocalisés sans qu'il y ait nécessairement de transfert d'une quelconque marchandise d'un lieu à un autre. Dans ces perspectives – intégration socio-économique de l'espace européen et délocalisation de la valeur –, la perception d'un espace national autoréférencé va doucement se dissiper.

Deux courants de pensée [Harvey, 1989, p. 275] «spatiotemporelle» vont dès lors se distinguer. Le premier valorise la logique d'extension et la rapidité, il prône à l'extrême l'universalisme. Il incarne la «forme-organisante». Le second, au contraire, insiste sur l'essence éternelle, nationale ou locale. Il incarne la morphologie de la «forme-limite». Ces deux courants peuvent être portés de concert par un même acteur suivant les interactions dans lesquelles il se trouve.

Ainsi, la logique d'expansion spatiale – d'universalisme – s'affirme dans la constitution d'empires coloniaux, lesquels sont constitués dans la poursuite

⁸ Cf. note 7.

d'intérêts nationaux (locaux). Le monde colonial est d'abord un monde d'Etats-nations cherchant à agrandir leurs ressources, en vue d'assurer leur puissance face aux autres Etats-nations. En ce sens, le développement d'empires coloniaux assurera la synergie entre le désir de développement des acteurs économiques (dans une logique de forme-organisante) et la volonté des Etats-nations (dans une logique de forme-limite) d'accroître leur puissance... le tout sous couvert d'un prosélytisme religieux invoquant la mission de conversion et de civilisation des populations colonisées.

Dans ce mouvement, le progrès politique est assimilé au développement économique et à la mission civilisatrice. D'une part parce que le développement économique assure la puissance de l'Etat-nation et sa capacité d'imposer son idéologie, d'autre part parce que les Etats s'instituent en garants du développement économique en vue d'assurer l'amélioration de la qualité de vie matérielle et spirituelle des masses dans une optique «progressiste» et l'augmentation de la richesse dans une perspective «libérale».

Toute la terre doit être partagée suivant une même logique sans laisser le moindre espace (si ce n'est peut-être l'Antarctique) en dehors de cette re-territorialisation. L'espace terrestre est ainsi lui-même pensé dans sa globalité. C'est l'époque des premières expositions «universelles»⁹ qui permettent de présenter un monde muséifié, découpé en vertu des «Etats-nations-métropoles».

Cette double logique paradoxale atteint son épilogue quand l'ensemble de la globalité terrestre fut soumise au découpage colonial, alors éclata la Première Guerre mondiale. Dans cette optique, la Première Guerre mondiale, ou Première Guerre globale, apparaît dans son paradoxe : il s'agit d'un conflit entre différentes parties du monde (les Etats-nations et les Empires) qui ne fut possible que parce que le monde était unifié sous un même régime spatial.

La centralité du temps émerge dans la perception d'une globalité éclatée. Autrement dit, par le morcellement qui le constitue, le monde global se soumet au temps. L'espace étant soumis par la maîtrise de «l'espace-monde», c'est donc le temps qui devient essentiel au développement économique.

Karl Polanyi [1944] posait l'hypothèse que la montée du nazisme en Allemagne et du fascisme en Italie s'était effectuée en réaction aux excès

⁹ Ceci ne signifie pas que nous négligeons le développement du commerce international tel qu'il s'est effectué dès le XIII^e siècle par l'entremise des banquiers lombards et des marchands au long cours. Cependant, quoique leur importance ne soit pas à négliger dans l'émergence de nouvelles dynamiques spatiales, leurs mobilités n'apparaissent, dans notre perspective, qu'en tant qu'épiphénomène face aux structurations spatiales et aux logiques temporelles de l'époque.

du libéralisme économique de la charnière du siècle¹⁰. Dans cette optique, l'immédiat après-guerre semble en apparence rendre force aux acteurs politiques face aux tenants du libéralisme économique.

Cette époque voit se dérouler trois mouvements importants de décomposition-recomposition de la « globalité-monde » parallèles aux transformations de la structuration des relations internationales. D'une part, on assiste à la décomposition des empires coloniaux. Les nouveaux États indépendants restent cependant intégrés à l'idée de « globalité-monde » par l'institution de l'ONU¹¹ et leur intégration *de facto* aux deux sphères d'influences américaine et soviétique.

Parallèlement à la perte de leurs empires coloniaux, les États d'Europe occidentale envisagent la construction européenne. Celle-ci marque la conception de la soumission d'un projet politique¹² à un développement économique selon l'idée qu'une union politique ne peut s'établir qu'au travers d'une interdépendance économique¹³.

La relance de l'après-guerre s'organise sous l'égide des États-nations et du plan Marshall. Elle favorise l'instauration d'une confiance en l'avenir. Celle-ci se fonde sur l'assurance d'une croissance économique et d'une mobilité sociale ascendante continues. Autrement dit, la confiance en l'avenir se fonde toujours sur des représentations de mouvements permanents et immuables. La restructuration économique qui débute en 1973 ne sera d'ailleurs perçue, dans un premier temps, que comme une crise structurelle liée aux cycles Kondratieff.

Dans les années 1980, le développement des logiques économiques est encore soumis à une volonté politique¹⁴ dépendant de l'approche de « l'espace-monde » en deux « formes-limites » exprimées par les deux blocs idéologiques : le monde « libre » et le monde « socialiste ». La chute du mur de Berlin en 1989 laisse apparaître un espace conçu comme fonctionnant

¹⁰ Crystal Palace en 1851.

¹¹ D'une manière moins convaincante, il estimait que la Seconde Guerre mondiale avait entraîné la mort du libéralisme économique par la prise de conscience par les États de leur nécessaire participation au fonctionnement économique... ce que les années Reagan-Thatcher allaient démentir.

¹² Le mouvement n'est pas linéaire, l'intégration dépend des relations entre États-nations au moment des demandes de reconnaissance internationale. Néanmoins, la quête d'une représentation de la « globalité humaine », et ce faisant de la globalité spatiale, sera clairement symbolisée par l'entrée de la Chine populaire à l'ONU en 1971.

¹³ Pour rappel, le projet originel était de mettre fin aux guerres récurrentes en Europe occidentale.

¹⁴ « Quand il mûrit, le capitalisme est un système fondamentalement international. Non seulement ses produits s'échangent par-dessus les frontières, mais ses entreprises aussi les enjambent. La firme nationale qui réussit étend tout naturellement ses usines et son personnel à d'autres pays. » [Galbraith, 1995, p. 178]

sur une seule et même logique économique. C'est la prédominance de la «forme-organisante» qui s'annonce. L'idée de démocratie se confond avec le libéralisme économique : Fukuyama [1992] parle de «la fin de l'histoire». Ne se démarquant plus d'un espace qu'elle n'est pas, la «forme-limite» du «monde libre» se dissout dans l'étendue des relations qui la constituent.

Le début des années 1990 voit le triomphe au niveau politique d'une perception de l'activité économique libérale comme l'activité centrale à l'origine de la formation sociale.

La dominance de la morphologie spatiotemporelle de la «forme-organisante» qui semble s'instaurer – autrement dit de l'accent mis sur le flux plutôt que sur le «lieu» – ne signifie pas que l'ensemble de la population fonctionne selon cette perception de l'espace-temps. Cependant, le fait que les pouvoirs politiques semblent adopter ce type de perception laisse supposer que les cadres formels d'organisation de la coprésence spatiale et temporelle du collectif mis en place par le politique, favorisent les perceptions en tant que «formes-organisantes» au détriment de «formes-limites». Il ne s'agit pas ici d'affirmer que nous entrons dans une nouvelle «ère», mais de poser un diagnostic sur l'époque contemporaine. La question spatiotemporelle ne semble plus, en tout cas, s'exprimer collectivement selon les mêmes formes que précédemment.

S'il ouvre de multiples pistes d'analyse, le diagnostic posé sur le collectif contemporain ne présume en rien des développements sociaux à venir. Bien qu'une morphologie puisse être prédominante dans l'organisation d'un collectif, elle n'annihile jamais les formes de mises en œuvre spatiotemporelles inverses. Ainsi, adaptant les formes spatiotemporelles aux situations qu'ils vivent, les acteurs participent à l'émergence, au maintien ou au basculement d'une prédominance morphologique. Forme-limite et forme-organisante peuvent donc être discernées simultanément au sein d'un même collectif. Le collectif se doit d'être conçu de manière hétérogène. La prédominance de la «forme-organisante» que nous identifions à ce jour, ne signifie donc pas que la morphologie de la «forme-limite» n'a plus de sens à l'heure actuelle, mais bien qu'elle n'est plus à nos yeux, le facteur central d'organisation des formes spatiotemporelles partagées collectivement.

5.5 Et l'analyse urbaine dans tout ça ?

Le point de vue spatiotemporel a permis de poser un diagnostic concernant les «cadres sociaux de perceptions» de l'espace et du temps contemporains. Il conduit également à nous interroger sur nos pratiques de «chercheurs urbains». En effet, en tant que sujet social, et quelle que soit son époque, le sociologue a toute chance de recourir aux formes spatiales et temporelles prédominantes dans la collectivité à laquelle il participe.

Ainsi, si le changement de prédominance spatiotemporelle se vérifie dans notre société, il doit nécessairement également s'observer dans les analyses de la ville produites actuellement. Dans cette perspective, la lecture de la littérature contemporaine permet d'identifier rapidement deux formes spatiales émergentes dans les analyses spatiales et plus particulièrement urbaines : la métropolisation et la réticularité.

5.5.1 Deux expressions des transformations contemporaines : la métropolisation et la réticularité

La métropolisation est un fait empirique qui peut s'expliquer à la fois par les opportunités qu'offre une métropole à l'entreprise qui vient s'y implanter, et par la réduction des risques qui leur est concomitante. Ainsi, la métropole présente une densité de PME développant des compétences particulières. Ces compétences, accessibles rapidement, permettent à la grande organisation de trouver les partenaires facilitant l'adaptation rapide aux changements de l'environnement par la mise en œuvre des capacités qu'elles ont développées.

La relation à l'espace ne s'opère plus face à un territoire compris comme une totalité à laquelle appartiendrait l'entreprise, mais bien comme inscription dans un espace conçu comme un «nœud» d'opportunités plus ou moins dense, qui peut être délaissé si un autre «nœud» présente à un moment donné un potentiel perçu comme plus adéquat aux *desiderata* du moment de l'entreprise.

Perçue comme système de relations fluctuantes entre entreprises, la métropole ouvre à la seconde forme spatiale : le réseau. Comme le dit A. Wallemacq [1995, pp. 20-21], le réseau n'est qu'une métaphore. Nous ajouterons : une métaphore «spatiale» d'une logique intrinsèquement temporelle. L'espace réticulaire doit ici être compris comme «espace kinétique» toujours déjà en train d'être reconstruit et non comme réseau exprimant un système de relations statiques. La notion de «réseau» n'apparaît dès lors que comme une «aide à penser».

Cette notion renvoie directement à la notion de « métropole », soit que cette dernière soit perçue comme point nodal d'un réseau global (dans cette perspective, Paris ne représente qu'un point lié à Londres, Bruxelles, Barcelone, Madrid, New York, etc.), soit qu'elle constitue en elle-même un « district de réseaux » reliant un ensemble d'entreprises locales ou de localités¹⁵, dans une dynamique nodale.

Le « local », qui se comprenait dans l'endogénéité, s'efface au profit du « nodal », lequel, composite, jouant avec les diverses opportunités offertes dans l'étendue, ne peut se comprendre que dans sa relation au monde. Ainsi, l'aspect nodal de l'espace contemporain s'exprime dans la coprésence spatiale et temporelle de partenaires potentiels entre lesquels les relations nécessitent des contacts « face à face », autrement dit des relations de coprésence « physique ». Son aspect « global » s'exprime dans l'appréhension de l'étendue réticulaire dans laquelle chaque « nœud » de relations constitue un repère permettant l'orientation des flux. En retour, les « nœuds » recomposent continuellement les informations provenant de l'étendue. Cette perspective voit la logique temporelle supplanter la logique spatiale. Autrement dit, la dynamique propre à la « forme-organisante » estompe la statique propre à la « forme-limite ». Non seulement les relations potentielles (d'aucuns diraient virtuelles) infléchissent l'organisation de l'espace physique, mais l'espace physique se recompose aussi dans la spatialisation propre à « l'ouverture aux opportunités » au point que l'inscription matérielle dans l'espace semble¹⁶ perdre de son importance. Ce nouveau « rapport à l'espace », tentant de concrétiser « l'image-guide » d'un « espace immatériel », n'est possible que grâce au développement technologique qui lui sert de support et qu'il stimule. Ainsi, la métaphore du réseau s'inspire bien souvent de l'analogie informatique. Si, dans ce cadre, mettre l'accent sur le développement des moyens

¹⁵ Laquelle s'exprimerait traditionnellement suivant une logique centre/périphérie.

¹⁶ Ascher explique ainsi que « le schéma "christallérien", qui avait été longtemps la référence dominante pour expliquer une répartition spatiale hiérarchique des villes, perd encore un peu plus de sa pertinence avec l'émergence d'un système urbain polarisé autour des métropoles et fonctionnant en réseaux à une échelle internationale ». L'auteur parle dès lors de l'émergence de métapoles, lesquelles sont en partie liées au développement des transports rapides. « Leurs principes d'organisation, en particulier la centralisation des flux à partir de grandes plates-formes (dite organisation en *hubs and spokes*, moyeux et rayons), se traduisent progressivement par de nouvelles organisations et hiérarchies urbaines. Les TGV et les transports aériens produisent ainsi, plus encore que les autoroutes, ce que l'on appelle un "effet de tunnel", c'est-à-dire la disparition des effets de traversée : entre deux arrêts du TGV, il n'y a plus rien. Ou bien donc, on est à proximité d'une gare TGV ou d'un grand aéroport, et on est près de toutes les autres métropoles internationales ; ou bien on en est loin, et on est alors éloigné de tout. La position à mi-distance, qui était autrefois la meilleure place, devient la plus mauvaise. Pour les villes non desservies par les transports rapides, il n'est donc d'autre ressource que de se connecter le plus directement possible à une métropole "branchée", elle, sur les réseaux internationaux. Et ce quelle que soit la taille de la ville. Cela explique en partie l'affaiblissement des hiérarchies urbaines secondes et la perte de pertinence des schémas proposés par Christaller et ses continuateurs ». [1995, p. 35]

de transports et de communication relève presque du truisme, l'observation du développement de la chimie des matériaux [Veltz, 1993, p. 49] ou de l'agriculture hors-sol qui rendent les économies moins dépendantes de la localisation de matières premières, renforce le propos.

Resituée par rapport à l'instantanéité du temps, la spatialisation sous forme de réseau global implose dans l'ubiquité. Les technologies de télécommunication, dopées par le multimédia et les moyens d'enregistrement, permettent d'être partout à la fois et même de rediffuser les événements passés dans un autre temps¹⁷. Dans cette optique, l'acteur est situé dans un «réseau» et sa relation à l'espace concret importe peu ; qu'il habite une ville ou un village, les montagnes ou la plaine, seule compte son «adresse électronique» ou le numéro de son portable. De là à voir une causalité technologique à nos cadres sociaux de perceptions de l'espace-temps, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Disons plutôt qu'il y a concomitance, qu'une technologie ne peut se développer si elle n'est pas socialement valorisée, si elle n'offre pas des potentialités qui puissent apparaître en tant que ressources distinctives pour l'acteur qui y recourt.

5.5.2 L'analyse de l'urbain

L'usage de la métaphore du réseau est également utilisée par J. Remy [1993, p. 28] pour stigmatiser une nouvelle approche de l'urbanisme. Dans ce cas cependant, la représentation d'une réticularité kinétique est confrontée à l'inscription physique des réseaux techniques qui organisent l'espace urbain. Autrement dit, les réseaux de transports, de gaz, d'électricité, etc. s'inscrivent nécessairement dans la durée, au contraire des perceptions spatiales propres aux logiques «d'ouvertures aux opportunités» qui recourent à la métaphore du réseau pour être exprimées¹⁸. Selon l'auteur, l'urbanisation suppose que la mobilité spatiale vient organiser la vie quotidienne, parce qu'elle est techniquement possible et socialement valorisée. Par son développement, la mobilité rencontre les logiques d'individuation. Soutenus par les réseaux techniques qui organisent l'espace urbain, les comportements particuliers créent de nouveaux nœuds de co-présence ; nœuds qui ne recouvrent plus l'ensemble des comportements, mais se constituent

¹⁷ En fait, l'inscription matérielle dans l'espace se recompose en fonction des gains de «temps» potentiels. Ainsi retrouve-t-on l'organisation de réseau sous forme de *hubs* and *spokes* plutôt que sous forme de réseau cristallin.

¹⁸ Songeons ici, par exemple, à l'usage du magnétoscope qui permet de visionner l'émission que nous aurions manquée si nous ne disposions pas de cet outil. Dans ce cas, la technologie permet de «récupérer» des opportunités manquées.

dans l'objet de la rencontre et le moment de celle-ci. La relation aux différents «nœuds» est consommatoire : chaque «nœud», quoique présentant une configuration de caractéristiques qui le rend particulier, apparaît comme toujours substituable à un autre. L'espace ne se décline plus sous le mode du lieu, d'un «tout toujours» mais bien sous le mode d'une relation opportune à un nœud particulier. La substituable rencontre ici l'éphémérité : un nœud vaut l'autre, chaque instant est différent. J. Remy propose ainsi de concevoir la ville sous forme d'un réseau où les «nœuds» – les aréoles¹⁹ dira-t-il – ne sont pas monofonctionnels mais présentent une mixité fonctionnelle développée autour d'une fonction dominante. Il ne s'agit donc pas d'organiser «nodalement» une mixité banalisée, mais bien de spécifier chaque aréole tout en lui garantissant une dynamique autonome.

La ville, conçue comme réseau aréolaire, ne présente plus une continuité fonctionnelle. Cette discontinuité est parfois encore occultée par une continuité morphologique, mais, le plus souvent, la ville contemporaine apparaît discontinue pour l'observateur qui tente de décrire son apparence spatiale. Comme l'explique G. Dupuy [1991], il faut passer d'un urbanisme de zonage à un urbanisme réticulaire, délaisser la distinction entre centre et périphérie au profit d'une saisie des relations qui (dé)connecte continuellement les nœuds entre eux. La ville contemporaine s'exprime alors sous la forme d'un réseau invisible qui néanmoins ne doit pas être confondu avec de simples «tubes circulatoires» ; l'organisation réticulaire a ainsi des incidences directes sur la morphologie urbaine. Conçus sous ce mode, les nœuds et les réseaux urbains se perçoivent dans leurs dynamiques. De ce fait, tenter de les délimiter spatialement risque d'occulter ce qui constitue leur spécificité.

Avec la perception de l'espace par la métaphore du réseau, c'est «l'espace des citadelles» qui s'ébauche. Il s'agit d'un espace dans lequel l'individu se rend (physiquement ou par *media* interposé) d'un «nœud» à l'autre laissant les interstices en friche. Les caméras de sécurité sont braquées vers l'extérieur des nœuds, assurant la sécurité et le flux au sein des réseaux. Les voies de communication deviennent stratégiques²⁰. Les forces de l'ordre accompagnent les transports de fonds et abandonnent petit à petit la maîtrise de quartiers entiers. Les espaces concrets servant de base aux rassemblements occasionnels et répétés qui permettent de constituer des identités

¹⁹ Le réseau liant les villes entre elles fonctionne sous le même mode, présentant à la fois une configuration de caractéristiques qui leur confèrent une «ambiance» et les rendent particulières tout en les intégrant à des réseaux plus globaux.

²⁰ Ce que les routiers français ont parfaitement compris en 1992, 1996, 1997 et 2000.

collectives fondées sur l'appartenance à un lieu, perdent de leur importance. La logique d'individuation s'épanouit dans de multiples comportements individuels qui ne favorisent plus la convergence spatiale. Il n'est dès lors plus approprié de parler d'« espace public » au sens de la figure mythique d'une surface contrôlée par tous les citoyens²¹, mais bien d'un espace privatisé constitué d'une constellation de droites où seuls comptent les nœuds et les relations effectives ou potentielles qui les lient entre eux.

L'accessibilité devient une notion fondamentale : accessibilité au réseau routier dans le cas des *zonings* périphériques à la ville, accessibilité au réseau téléphonique, accessibilité au réseau informatique... toutes accessibilités dont le passe-droit est le plus souvent économique. L'exclusion est à deux pas ; l'adresse électronique n'est disponible que moyennant finances et bagages culturels ; l'automobile et le téléphone aussi. Il faut rester « branché ».

5.6 Conclusions : de la nécessité de concepts adéquats à la « forme-organisante »

Dans une société où les relations dans le temps prédominent la définition des espaces, la métropolisation apparaît comme le moyen d'assurer la flexibilité dans un contexte matériel en présentant à la fois un large spectre d'opportunités nodales et en assurant l'acteur, dans le même mouvement, contre les incertitudes de l'avenir. L'espace réticulaire est ainsi un espace abstrait de relations contingentes qui permet d'organiser une représentation spatiale structurant le flux. Tout se passe comme si d'une objectivation de l'espace et du temps émergeant à la Renaissance nous passions de nos jours à une « fluidification » spatiotemporelle.

Dans cette perspective, la morphologie de la forme-limite et celle de la forme-organisante constituent à nos yeux deux outils heuristiques permettant l'analyse des phénomènes urbains. Cependant se limiter à diagnostiquer un de ces types serait réducteur et peu productif. D'une part, il nous apparaît indispensable, comme nous l'avons expliqué précédemment, de ne jamais penser une morphologie indépendamment de l'autre. Les sociétés ne sont pas monologiques, elles sont hétérogènes, même si une prédominance marquée de conception spatiotemporelle peut y être observée. C'est dans la complexité des

²¹ Pensons, par exemple, aux radars automatiques ou aux caméras de surveillance urbaines. Ceux-ci symbolisent le fait que la confiance en la machine dépasse celle que l'on peut avoir dans la conviction que l'on peut responsabiliser l'homme. L'individu n'étant plus perçu – et ne se percevant plus – comme responsable de l'espace public.

relations entre espaces et temps, entre forme-limite et forme-organisante, mais aussi dans l'imbrication des différentes échelles d'observation et des différents champs de l'existence, que les phénomènes urbains doivent être envisagés. D'autre part, un effort de créativité conceptuelle nous semble tout aussi indispensable. Les disciplines de l'espace se sont formalisées dans une phase où la «forme-limite» était prégnante, et l'objet même de ces disciplines leur rendent difficile l'appréhension des phénomènes propres à la forme-organisante. De ce fait, nos manuels de référence sont peuplés de concepts relatifs à la «forme-limite». Songeons à la conception de la ville sous le mode centre/périphérie, au découpage de l'espace urbain en «quartiers» ou encore à la collecte «évidente» des avis des habitants dans les procédures urbanistiques qui ne peuvent tenir compte des chalands pourtant tout aussi producteurs et utilisateurs de la ville.

Sur cette base, si l'on se réfère à notre diagnostic de prédominance de la «forme-organisante», il est troublant de relever le désarroi exprimé par nombre de spécialistes de la ville concernant la perte d'efficacité des modèles classiques d'explication de l'urbain. Leur insistance fréquente sur la nécessité d'intégrer les phénomènes de flux dans les analyses urbaines ou de concevoir de nouvelles manières d'intégrer le temps dans la cartographie.

Le travail reste à faire. Comprendre la ville contemporaine nécessite à nos yeux d'opérer un glissement intellectuel et un glissement d'objet. De la question purement spatiale, il nous faut nous intéresser aujourd'hui aux questions spatiotemporelles (dont la forme-organisante et la forme-limite ne sont qu'une possibilité heuristique) et aux mobilités. Il nous faut aujourd'hui produire les outils conceptuels permettant de saisir les dynamiques temporelles sans les figer dans de nouvelles spatialisations du temps (propres à la «forme-limite»). Ainsi, armés de nos outils spatiaux traditionnels et de nouveaux concepts temporels, nous serons à même d'adopter une perspective plus adéquate pour l'analyse des phénomènes urbains contemporains.

Bibliographie

- Ascher F., (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, Paris.
- Bourdieu P., (1963), *La société traditionnelle – Attitude à l'égard du temps et conduite économique*, Sociologie du travail, 1, pp. 24-44.
- Dupuy G., (1991), *L'urbanisme des réseaux*, Armand Colin, Paris.
- Fukuyama F., (1992), *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris.

Galbraith J. K., (1995), *Voyage dans le temps économique*, Seuil, Paris.

Gurvitch G., (1963), *La vocation actuelle de la sociologie*, tome II : Antécédents et perspectives, PUF, Paris.

Harvey D., (1989), *The Condition of Postmodernity – An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Blackwell, Oxford.

Lefebvre H., 1986, (1974), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.

Merleau-Ponty M., (1963), *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris.

Montulet B., (1998), *Les enjeux spatio-temporels du social – Mobilités*, l'Harmattan, Paris.

Polanyi K., (1944), 1983, *La grande transformation – Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris.

Remy J., (1993), « *La ville vers une nouvelle définition ?* », Communication à la IX^e biennale d'Architecture – Santiago du Chili, 28 p.

Savy M., Veltz P., (1993), *Les nouveaux espaces de l'entreprise – Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Datar/éditions de l'Aube, Paris.

Wallemacq A., (1995), « *A la recherche d'une représentation de l'espace – la spatialisation des modes de production* », Communication au Colloque international de l'A.S.R.L.F. « Dynamiques industrielles et dynamiques territoriales », 29 p.

6

Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes

Alain Tarrius

6.1 Introduction : des identités autres

De nouvelles logiques d'échanges provoquant des rencontres inusuelles pour l'heure entre les lieux les plus singuliers et les réseaux de circulations planétaires sont en œuvre sans que nous puissions clairement identifier les modalités générales et cohérentes de l'articulation entre ces étages territoriaux, sinon en parlant de façon souvent allusive de «mondialisation» et de «réseaux transnationaux». Privé des certitudes, de l'autorité que confèrent les théories explicatives, le monde qui se construit à partir de mouvements qui excèdent toujours des lieux proches, préhensibles, n'en est que plus passionnant pour le chercheur en sciences sociales : tout y devient intrigue de sens, occasion à dé-sarroi bien sûr, mais aussi à redécouverte de dimensions de l'humain cachées par la chape des siècles de sédentarisation forcée des individus et de leurs horizons.

Depuis quinze années nous essayons de lire certains de ces mouvements et de comprendre comment ils produisent de nouveaux rapports sociaux¹,

¹ Ces recherches se consacrent, de façon continue depuis 1984, aux réseaux maghrébins des économies transfrontalières ; elles ont plus ponctuellement porté sur des migrations de grands collectifs identitaires d'ouvriers (les Hommes du Fer de Lorraine), sur les déplacements d'élites professionnelles internationales, sur des réseaux internationaux de trafiquants d'héroïne, etc.

de nouvelles relations observables dans l'immédiateté des échanges, dans les mises en scène de la quotidienneté, mais encore, et en même temps, de nouvelles configurations des contextes, des cadres, des compositions territoriales qui hébergent ces formes courantes de la vie sociale.

Nous avons acquis la conviction que deux événements majeurs expriment et accentuent ces transformations.

Le premier réside dans l'apparition de collectifs, plus ou moins stables et durables, où les critères d'identification des individus, la hiérarchie des préséances, sont tributaires des temporalités, des fluidités, des mobilités, et plus précisément des capacités circulatoires de chacun ; l'ordre que l'on a si longtemps présenté comme universellement édificateur des légitimités identitaires, l'attachement au lieu, et les diverses manifestations des sédentarités qui le génèrent, n'y fait plus réellement sens ni hiérarchie [Tarrus, 1992]. Ainsi sont bouleversés les rapports entre identités et altérités selon des clivages transversaux aux diverses stratifications sociales et économiques. Des élites professionnelles internationales contribuent peut-être à la construction d'espaces nouveaux du mouvement, de la mobilité, mais assurément des populations pauvres, ségréguées, participent activement à cette évolution, nous le verrons plus avant.

Le second concerne l'apparition concomitante d'individus, isolés ou regroupés, souvent étrangers aux nations qui les hébergent, qui bricolent, précisément à partir de leurs expériences circulatoires, des identités métisses entre univers proches et lointains, transnationaux souvent, imposant à la classique opposition entre les nôtres et les leurs, entre être d'ici ou de là-bas, une autre forme, triadique, c'est-à-dire hautement processuelle : l'être d'ici, l'être de là-bas, l'être d'ici et de là-bas à la fois [Missaoui, 1995]. Les générosités constitutionnelles intégratives de nos Etats-nations, édifiées au cours de deux ou trois siècles de rapports à l'étranger, à celui qui vient et à qui on offre le choix de « devenir nôtre » ou de repartir, portent de plus en plus à faux : bien des parcours actuels de l'intégration ne sont plus conformes aux modèles historiques ainsi définis. Ce « troisième état », ce savoir-être d'ici et d'ailleurs à la fois, produit d'originales constructions territoriales, sur le mode de réseaux sociaux propices aux circulations, où les critères de reconnaissance de l'autre sont en rupture avec les tranquilles et « évidents » tracés de frontières, politiques toujours, ethniques souvent, produits par les sociétés locales.

Dans les pages qui suivent nous proposons des outils méthodologiques de lecture des « œuvres de mobilité » sur les régulations de vastes territoires, dans la perspective qualifiée par Giddens de « géographies de l'espace-temps », puis des notions, typologiques pour caractériser les collectifs mobiles, ou processuelles pour définir les espaces du mouvement, les territoires des réseaux².

6.2 Lire le mouvement : un paradigme de la mobilité

6.2.1 De l'accessibilité physique à la proximité sociale

Les phénoménologues³ attirent notre attention sur la nécessité d'une part de poser comme *équivalentes* les notions d'identité, d'espace et de temps, dans l'approche des faits sociaux et d'autre part de les appréhender en même temps dans leurs manifestations. Ce sont les conjugaisons de trois couples de notions, énoncés complexifiant la proposition husserlienne, qui nous ont permis de proposer et de développer un plan méthodologique à même de rendre compte des faits de mobilité ; d'abord les dialectiques de l'identité *et de l'altérité* contribuent indissociablement aux relations les plus manifestes lors de la rencontre entre « ceux d'ici » et « ceux qui viennent, passent... » ; ensuite les variations des rapports entre *sédentarités et mobilités*, conçues comme temps sociaux, spécifient les conditions les plus factuelles et matérielles de la mise en scène locale des hiérarchies identitaires souvent antagonistes entre l'« autochtone » et l'« étranger » ; enfin, les modalités des articulations entre microlieux et macroréseaux nous introduisent aux logiques sociales complexes qui organisent en étages territoriaux les statuts identitaires des divers collectifs présents dans un lieu.

A ce jour nous avons identifié quatre configurations de ces rapports ; les trois premières renvoient aux actions de *sujets déterminés*, et la quatrième à un ordre de l'agir relativement extérieur aux jeux d'acteurs.

6.2.2 Un paradigme de la mobilité

Notre démarche s'est donc construite autour de la triade espace-temps-identité, selon l'énoncé qui précède, à partir de quatre niveaux de temporalités :

- *Espace-temps des usages des lieux*, répétitifs, souvent quotidiens, et réactivation des liens identitaires.

Les rythmes de la vie sociale caractérisent l'organisation des échanges généraux des diverses populations dans des cadres spatiaux usuels, urbains généralement. En effet, les séquences temporelles, comme les parcours empruntés pour réaliser des activités signalent des proximités sociales *et* spatiales fondatrices de la cohésion des groupes, identificatrices des voisinages.

² Souci présent dans les productions de P. Tripier : *Une sociologie pragmatique*, préface à Thomas et Znaniecki [1998].

³ Et en particulier le premier d'entre eux, Gustav Husserl [Husserl, 1976].

Nous avons pris connaissance des séquences temporelles, quotidiennes, hebdomadaires..., ou rythmes de vie qui ponctuent les activités des personnes rencontrées ; la «logique» de cette organisation des temps manifeste les moments «bloqués», pour chaque membre du foyer, les moments «disponibles» propices à des déplacements ou diverses formes de détente, les temps «collectifs» intra-ou extrafamiliaux, les temps «individuels» ou «intimes.

Nous avons reconnu parmi ces rythmes ceux qui renvoyaient à des pratiques collectives, généralisées à l'ensemble des habitants ou spécifiques de telle ou telle sous-population. Nous identifions ainsi des séquences constitutives de la vie sociale, ou rythmes sociaux⁴.

L'usage de l'espace que nous décrivent les itinéraires est étroitement lié aux rythmes de vie. Nous avons noté la variation, selon les jours, saisons ou circonstances diverses, des lieux de réalisation d'une même activité, et donc les itinéraires différents. La notion de rythme de vie ou de rythme social occupe un statut méthodologique intermédiaire dans nos recherches. Elle conduit, à partir de l'observation de comportements individuels, à l'identification d'unités spatio-temporelles : expressions juxtaposées, superposées... sur un même espace, du marquage de telle ou telle sous-population ou de l'ensemble des habitants.

La notion de proximité est processuelle ; en effet, elle renvoie non seulement aux représentations que les membres d'un collectif se font de l'espace social support à la communauté des pratiques, mais encore, indissociablement, aux continuums temporels caractéristiques des fidélités relationnelles. En somme elle fédère en un lieu sémantique unique espace-temps et identité. Ces proximités instaurent les voisinages, et dépassent, débordent, le caractère paramétrique de l'espace et du temps. L'objectivation paramétrique, va de soi de l'aménageur, exclut tout vis-à-vis les uns pour les autres de ses éléments.

- *Espace-temps des localisations résidentielles.* Les individus, tout au long de leur vie, développent des stratégies résidentielles qui ne relèvent en rien des hasards du jeté aveugle d'une boule de billard : rapprochements et évitements résidentiels décrivent la genèse de la constitution ou de la dislocation de collectifs humains territorialisés. Prenant généralement à témoin, dans nos recherches, des collectifs de personnes à même de prononcer un «nous» collectif, et de désigner les «eux» environnants, nous avons été particulièrement sensible aux modalités d'entrée et de sortie de ces espaces

⁴ Les travaux de W. Grossin [Grossin, 1974 ; Mercure, 1979 ; Bassand et Brulhardt, 1980] nous ont permis de développer ces approches.

de référence. Notre souci a résidé dans la construction de trajectoires qui articulent l'histoire de vie, telle que décrite par chaque interlocuteur, et les événements généraux, extérieurs aux volontés individuelles mais contribuant à la construction des destinées.

- *Espace-temps des migrations*, à l'échelle d'une histoire intergénérationnelle, constitution des identités groupales.

Nous avons systématiquement cherché, au-delà de l'histoire singulière de chaque personne, de chaque collectif rencontrés, leurs modalités d'appartenance à de vastes collectifs qui expriment la mémoire de parcours à travers de vastes espaces migratoires dans le temps souvent long des successions de générations. Comment ces mémoires agrègent-elles les lieux investis, occupés, traversés ? Quelles ressources offrent les étapes et les nouveaux centres, qui parfois, selon les grands événements de l'Histoire, se sont succédé sur les mêmes emplacements ?

Ces approches, conjuguées en un *paradigme de la mobilité*, initient une anthropologie du mouvement à même de comprendre comment *les traversées de l'espace sont toujours aussi des traversées des hiérarchies sociales*. Appréhender les groupes sociaux à partir de leurs mobilités spatiales présente un intérêt majeur : toute mobilité, sociale, culturelle, économique, *fait trace* dans l'espace et dans le temps ; trace des parcours, des déménagements, de l'appropriation foncière, des installations et désinstallations, des fréquentations, nouvelles ou répétées.

La mise en œuvre de ces trois premiers niveaux des rapports entre espaces et temps permet de décrire les initiatives, les jeux d'acteur des collectifs territorialisés ; elle décrit, dans une démarche compréhensive, des compétences de groupes et d'individus sujets, acteurs sociaux déterminés.

- La part de la «chosification» et de l'instrumentation des individus et des groupes par l'existence de forces, de contraintes générales incontournables, nous l'avons autant que possible identifiée dans un quatrième niveau des rapports espaces/temps : Les phases d'effervescence qui caractérisent les moments d'installation de collectifs, de déploiement de réseaux nouveaux, aboutissent souvent à la construction de *dispositifs locaux* marqués par la prégnance d'un ordre de la répétition sur celui de la fondation. Les initiatives singulières, les «fondateurs» disparaissent alors et ces dispositifs se comportent comme des instances exprimant bien sûr la singularité de normes et d'agencements originaux, mais situant chacun «à sa place», parce que la construction sociale entreprise l'exige désormais. Dès lors les temporalités débordent des identifications que nous avons précédemment suggérées :

nous quittons le temps des rythmes sociaux, des trajectoires individuelles ou intergénérationnelles, pour aborder un temps-institution généralement plus long et moins accessible à l'analyse des jeux d'acteurs sociaux déterminés.

6.2.3 Le temps organise l'espace

Les rapports espaces/temps suggèrent des combinaisons entre *contigüités* spatiales et *continuités* temporelles qui facilitent l'appréhension des faits sociaux dans des perspectives dynamiques, processuelles ; très souvent les travaux sur les mobilités se consacrent presque exclusivement aux problématiques des parcours, de l'accessibilité physique, les temps étant alors réduits à des durées présentées comme attributs de l'espace. Pour notre part, nous avons choisi de considérer les temporalités comme éléments fondateurs de la mobilité spatiale ; flux, temps, rythmes, séquences expriment au mieux les continuités et discontinuités constitutives des processus de transformation sociale : ils sont les plus à même d'instaurer du sens et du lien entre les entités spatiales, toujours disjointes, juxtaposées, contiguës⁵, dans l'immédiateté des échanges, l'ordre des interactions étant davantage celui des moments que celui des emplacements⁶, et encore bien sûr dans la dimension historique des transformations. Le deuxième avantage lié à cette habilitation des temporalités comme dimension essentiellement constitutive des mobilités, réside dans les articulations entre étages territoriaux, du transnational au local, que toute recherche sur les circulations identifie : les articulations entre temps et circonstances des échanges dans tel réseau et dans ses étapes permettent des descriptions plus riches, y compris des faits de spatialisation, à partir des séquences, de rythmes et de flux, qu'à partir des seules caractéristiques spatiomorphologiques des trajets ou étapes.

Un remarquable exemple de l'usage « intuitif » de ces dispositions méthodologiques est offert par des sociologues de l'Ecole de Chicago⁷, dans l'usage de la notion obscure mais heuristique de « district moral »⁸ :

⁵ Bien sûr nous ne méconnaissons pas les heureuses tentatives de définition d'une « anthropologie de l'espace » par Françoise Paul-Lévy et nous y avons trouvé d'heureuses sources ; ses brillantes présentations [Paul-Lévy, 1985 ; Paul-Lévy et Segaud, 1983], par exemple, n'envisagent toutefois pas les processus de changement des formes urbaines tributaires des dynamiques de réseaux sociaux, problématique qui nous mobilise.

⁶ E. Goffman est explicite sur ce point. On lira les différents ouvrages de ce chercheur parus aux éditions de Minuit, et aussi Y. Winkin, E. Goffman *Les moments et leurs hommes*, Le Seuil, 1991.

⁷ R. E. Park en particulier, mais encore toute la « première école de Chicago » si l'on en croit [Hannerz, 1982].

⁸ Nous reprenons la traduction proposée par Isaac Joseph de la notion américaine *moral area*, qui s'est imposée, mais nous regrettons que « moral » ne soit pas plutôt traduit par « de mœurs ».

désirs individuels et contraintes collectives sont négociés dans la ville par la délimitation d'espaces souvent éphémères où des pratiques « moralement répréhensibles » peuvent se développer dans le mélange social inusuel que permettent les mobilités spatiales. L'ordre moral de la ville peut être modifié par ces irrutions des multiples jeux d'acteurs, par leur expérience des traversées des hiérarchies sociales et économiques urbaines, par les côtoiements ainsi institués entre origines très diverses. Nos positions méthodologiques, épistémologiques, sont proches de celles de ces chercheurs, à ceci près qu'une actualisation des formes sociospatiales est nécessaire : par exemple la ville, selon notre point de vue, n'est plus suffisante à la compréhension de la société entière ; les réseaux qui la traversent, la débordent, les mobilités interurbaines donc, qui ne sont pas observables dans les seules limites de la ville, doivent désormais être intégrées à l'analyse des transformations générales.

6.3 Habiter le mouvement : diasporas, nomadismes, errances

6.3.1 Groupes identitaires de migrants et superpositions territoriales

Les élites professionnelles circulantes, requises par l'amplification et l'accélération des échanges intra-européens, sont très attendues par les gestionnaires urbains : elles permettraient d'accrocher le redéploiement des villes aux secteurs d'activités perçus comme les plus porteurs d'avenir. Nous avons suivi durant deux années les migrations professionnelles des cadres d'entreprises publiques ou privées. Accumulation de fatigue, rejet d'une chronicisation des mobilités, impossibilité d'envisager les lieux traversés autrement qu'à partir du regard du touriste : celui qui crée de l'exotisme. Nulle part les quelques bases indispensables aux mixités culturelles ne sont instaurées. Enfermé dans un espace de circulation hautement technicisé et exotisé, celui des aéroports, hôtels et spectacles sur mesure, le cadre international circulant vit une irréductible distance aux lieux et aux hommes qu'il côtoie. La circulation « fonctionnelle », sous-produit des stratégies multinationales des firmes, à laquelle s'intéressent prioritairement les schémas technocratiques, n'est productrice ni d'identités spécifiques, ni de traces territorialisées d'un type nouveau. Nous avons par contre rencontré des populations de circulants qui suggèrent l'apparition de nouveaux territoires, de nouvelles identités transversales : il s'agit des vieilles diasporas juives et italiennes, que la misère ou la persécution ont organisé en réseaux

d'hommes aux activités d'entrepreneurs commerciaux, d'avocats, de conseillers techniques... Ces populations se révèlent capables de fédérer, au fil des générations, les parcours de l'exil des leurs en espaces de proximité supportant des réseaux par lesquels transitent aujourd'hui richesses et notoriétés. Ces réseaux, donc ces espaces, interfèrent et se connectent pour produire de la richesse sans adhérer aux logiques et stratégies des acteurs locaux ou nationaux du développement. Ces populations suggèrent que le statut de migrant associé à l'activation identitaire de groupe puisse être la condition première de la multicitoyenneté.

6.3.2 Centralités locales subverties

Nous avons pu analyser des situations où espaces et temps, quelles que soient leurs étendues, soumis à l'irruption d'un troisième élément, l'identité, sont mués en proximités qui bouleversent l'ordre des centralités locales. Ainsi de ces ouvriers lorrains de la sidérurgie, les «hommes du fer», installés dans les années soixante-dix à Fos-sur-Mer, près de l'Etang de Berre. Ouvriers, cadres, contremaîtres Lorrains-Polonais, Lorrains-Espagnols, Lorrains pieds-noirs, Lorrains-Italiens, Lorrains-Français, et évidemment Lorrains-Lorrains, selon leurs propres désignations, forment une communauté, forte d'une culture professionnelle, capable de modifier essentiellement les projets et les rythmes d'édification d'une ville nouvelle. Irrédentistes citoyens d'un territoire mondial du fer, qui refusèrent l'injonction des aménageurs et élus à occuper la place centrale et première prévue par les dispositifs résidentiels locaux, pour bâtir, toutes qualifications confondues, dans des espaces extérieurs à ceux de l'aménagement «concerté». Venus de diverses nations d'Europe, ces hommes, ou leurs pères, manifestent une fidélité non pas aux divers lieux d'origine, ni à ceux de l'accueil, mais à l'ample réseau territorial des installations de sidérurgistes lorrains. Afrique, Australie, Canada, mais aussi Lorraine, sont reliés à Fos par d'incessantes circulations d'hommes et d'informations. Les crises ici donnent lieu à des transferts là-bas, les retraites se prennent là où une opportunité affective ou foncière, balisant ces réseaux, sait attirer. La proximité sociale abolit caractéristiquement la distance spatiale. Chaque lieu d'installation de collectifs de travailleurs se réclamant de l'identité sidérurgique lorraine possède le statut de centre pour tous les autres, et subvertit, en les ignorant, les centralités locales. Elus et aménageurs de la Ville Nouvelle de l'Etang de Berre, toujours projetée jamais réalisée, en ont fait la cruelle expérience : leurs projets de répartition des Lorrains, ouvriers dans les villages à gestion communiste, contremaîtres

et cadres dans les communes de droite, ont été défaits par ces populations de nouveaux venus qui allèrent lotir, tous niveaux confondus, et toutes identités lorraines rassemblées, à trente kilomètres des usines, hors du périmètre de la Ville Nouvelle : c'est au cœur du « désert » de la Crau, en un emplacement qui ne fait centralité pour aucun dispositif local méditerranéen, qu'ils s'installèrent. Les logiques de périphérisation sont à tel point abolies par les réseaux des Hommes du Fer lorrains que les différents lieux de leur présence survivent économiquement, mais surtout culturellement à la disparition du centre premier, la sidérurgie lorraine. Quels que soient, dans ce cas, les avatars et les appétits des dispositifs économiques qui mobilisent ou démobolisent hommes et capitaux, un collectif professionnel a créé un lien qui relativise la dimension strictement économique et politique des stratégies industrielles et urbaines. Ces hommes ne sont plus seulement objets de flux, identifiables par des approches « objectivantes » qui noient le lien social par la désignation de la puissance des processus économiques : ils sont sujets d'une histoire séculaire des migrations, des qualifications, des distinctions, traversant la planète et subvertissant des calculs et des visions du monde qui ne situent les collectifs humains que coincés entre économie et politique.

Quinze années de recherches sur les populations commerçantes internationales maghrébines du centre de Marseille nous ont encore permis d'approcher des formations économiques et territoriales transnationales. Il s'agit d'un comptoir commercial méditerranéen qui fédère des populations et des espaces locaux, régionaux et internationaux. Son chiffre d'affaires en fait le premier lieu commercial de la façade méditerranéenne française. Trois cent cinquante boutiques tenues par des réseaux familiaux de Tunisiens, d'Algériens et de Marocains doublent les échanges entre les pays européens et maghrébins. Ces réseaux, qui véhiculent viandes, légumes, voitures, électro-ménager... s'appuient sur les mouvements des populations immigrées, celles requises en leur temps par la mobilisation internationale du travail, et sur la clientèle d'environ sept cent mille Maghrébins qui effectuent chaque année un aller-retour de deux ou trois journées ; ils entretiennent des liens de collaboration avec les anciennes migrations arméniennes et juives installées avant eux dans le même quartier. Ils facilitent actuellement le déploiement d'un dispositif semblable noir-africain. Chaque migrant, en ce lieu, se réclame explicitement de la légitimité acquise par les populations de migrants qui l'ont précédé, et ignore l'autochtone marseillais. Si ces populations sont le lieu de la transmission d'un « patrimoine migratoire », on n'est pas pour autant renvoyé purement et simplement

à la transmission des cultures d'origine spécifiques à chaque composante de la population des migrants. Il y a construction d'une nouvelle culture de la mobilité, en même temps que mise en place de nouveaux réseaux, et mise en jeu des formes de mobilités, économiques, culturelles, professionnelles, qui ne se réduisent pas à la mobilité spatiale. Ce «retournement colonial» est impensable pour les gestionnaires locaux, et donc occulté. Elus ou techniciens, ils n'imaginent le devenir de la cité qu'à partir de la répétition du plus récent mode d'enrichissement colonial français : prélèvement sur les marchandises et les hommes qui transigent là, venant du Sud pour enrichir le Nord. C'est durant les longues recherches sur les entrepreneurs maghrébins des économies souterraines transfrontalières, qui durent pour nous depuis 1984, que nous identifions clairement, entre 1989 et 1992, la manifestation d'une forme migratoire nouvelle. Jusque-là, le «dispositif commercial» maghrébin de Marseille nous était apparu comme l'émanation, le produit d'une concentration de migrants algériens en un lieu de proximité frontalière commode avec l'Algérie. La grande visibilisation de la migration marocaine, après 1988, qui transforma le statut migratoire de l'Espagne et de l'Italie, donc l'histoire sociale de ces deux nations, de pays d'émigration en pays d'immigration, me suggéra qu'une forme migratoire originale se développait à partir d'initiatives économiques résolues de «petits migrants», les «fourmis», particulièrement aptes à savoir circuler internationalement. Cette forme n'annulait pas celle plus classique et dominante de la mobilisation de la force de travail, mais elle produisait suffisamment de changements dans le statut résidentiel, dans les pratiques de mobilité, dans le rapport aux parcours de l'intégration..., pour nécessiter d'être prise désormais comme objet de recherche afin de comprendre l'originalité des articulations entre les deux formes, et les sens nouveaux de la présence d'étrangers qui s'exprimaient ainsi.

6.3.3 Métropoles invisibles

A Belsunce, dans ce quartier maghrébin de Marseille, nous avons dès 1985 identifié comment des migrants supposés pauvres étaient essentiellement créateurs de richesse dans une ville en déclin économique : par exemple le mètre carré foncier aménageable en boutique se commercialisait autour de 10 000 francs dans les milieux maghrébins... et à 3000 francs après réhabilitation par une municipalité qui n'en pouvait plus d'organiser la pauvreté en refusant la réalité de la richesse bien présente en ses murs. Les «courbes isobares» des valeurs foncières, telles qu'elles

figurent sur les diverses cartes établies par les services statistiques, les services techniques et la chambre des notaires notamment, ne retiennent du quartier maghrébin de Belsunce que cette référence : 3000 francs le mètre carré. C'est-à-dire désignent le lieu de la richesse internationale comme trou noir de la pauvreté. Il est vrai que cette richesse se dissimule derrière la réalité de la concentration dans le même quartier, des populations maghrébines les plus pauvres parmi les pauvres, celles des célibataires ouvriers occasionnels. Mais, encore une fois, la bien réelle juxtaposition des populations masque des superpositions qui suggèrent d'autres sens du social et de l'urbain. Il existe dans l'étroit espace de Belsunce quatre ou cinq sous-populations de Maghrébins qui entretiennent entre elles des rapports d'exploitation, d'exclusion, au moins aussi radicaux que ceux, plus dilués dans une vaste superficie, qui caractérisent les rapports économiques et sociaux dans l'ensemble de l'aire marseillaise. Ces populations sont amalgamées, dans la désignation qu'en font des élus, des aménageurs et bien des chercheurs, en un collectif arabe indifférencié, qui prend place comme totalité, à côté des autres populations de la ville. Dès lors, élus et aménageurs ont préconisé la « reconquête » de Belsunce, et le remplacement de cette « marge arabe » par ces classes moyennes du secteur tertiaire, si possible international, instruments mythiques et mystificateurs des réhabilitations.

En fait les tentatives d'éradication furent vouées à l'échec : les gestionnaires de la sédentarité et de la centralité locale ne surent évaluer les capacités des collectifs mobiles à anticiper les déplacements de leurs propres centralités le long des réseaux, à contourner les dispositifs lourds, rigides, des dispositifs politiques et administratifs locaux. Nous avons identifié, à partir de 1992, la nécessité de penser ces réseaux de circulations commerciales comme territoires originaux, à même de supporter la fluidité sociospatiale de ces collectifs, analogiquement à celle des cultures de l'oralité, mais aussi à celle de la circulation de l'argent : bien sûr, nous envisagions le rôle de la parole donnée et des engagements d'honneur, mais encore et surtout la nature de ces espaces fluides des transactions, des multiples combinaisons entre étapes et circulations, des productions identitaires hors des classiques références sédentaro-localistes, de la réalité et du rôle d'une mémoire collective extensive, attachée autant aux moments des multiples négociations qu'aux espaces les supportant.

Les métropoles maghrébine et lorraine, à Marseille, ont le double statut de réalité et d'imaginaire : réalité de l'expression des mouvements du social, qui débordent, traversent les limites, les contours des unités urbaines ; statut imaginaire puisque non vu, non reconnu, amnésie, objet de cécité de ceux qui ont le pouvoir de désigner comme manifestement et uniquement

réelle leur invention, qui vaut production, d'une ville éclatée socialement. Nous avons identifié aussi les consistances territoriales et sociales des divers réseaux internationaux, convergeant sur Marseille et lui donnant un statut de centralité, d'interconnexion d'étapes. Puis, nous avons suivi les transformations des profils de migrants, leurs constructions d'étapes nouvelles tout au long des parcours circum méditerranéens, leur rencontre avec d'autres collectifs nomades autour de constructions cosmopolites nouvelles.

D'autres recherches plus ponctuelles menées sur le rôle des anciens migrants-dockers irlandais dans la transformation des *docklands* en ville internationale, dans les années 1980, sur les réseaux d'économies souterraines de produits d'usage illicite, héroïne et cocaïne, entre Barcelone et la France, tant parmi les populations semi-nomades de Gitans que dans celles de « fils des bonnes familles locales », nous permirent de préciser les notions présentées dans cet article. Nous avons pu en outre lever bien des amalgames à partir de la claire différenciation des formes sociales caractéristiques des réseaux de commerçants de produits d'usage licite et des réseaux mafieux œuvrant dans les trafics de psychotropes.

6.3.4 Errances, nomadismes, diasporas

Temps et espaces entretiennent des rapports très étroits dans tout acte de mobilité : rythmes, flux, séquences, successions généalogiques, non seulement organisent les parcours en trajectoires qu'expriment bien sûr des histoires de vie, mais encore s'articulent en destins collectifs. Nous avons proposé une typologie en trois catégories, celles de la diaspora, de l'errance et du nomadisme, à partir des rapports à la société et au lieu d'origine, des rapports aux sociétés et aux lieux émaillant les parcours intergénérationnels, et enfin des rapports à la société et au lieu d'accueil. Nous ne souscrivons pas aux constructions typologiques qui s'imposent, une fois établies, comme des cadres rigides, des frontières intangibles, des substituts à des théories interprétatives. La typologie est une commodité méthodologique pour rendre compte à un certain moment du parcours de recherche, de convergences de sens, de proximités de formes, à même d'articuler les nombreuses et microscopiques observations empiriques en unités de comportements collectifs comparables. Définir des types c'est en même temps identifier les passages des uns aux autres : c'est-à-dire nous rencontrons rarement des « types purs », et lorsque cela est exceptionnellement le cas, ces profils sont d'un intérêt moindre que ceux plus composites qui empruntent aux diverses classes de la typologie et suggèrent ainsi des *aptitudes aux passages, aux entrées-sorties* de l'affectation identitaire. Nous n'avons, par exemple,

pas arrêté les typologies aux seuls entrepreneurs maghrébins mais à l'ensemble des entrepreneurs commerciaux internationaux de Marseille, c'est-à-dire aux Juifs, aux Nord-Africains, etc. : les contrastes entre types étaient tellement accusés que cette extension s'est révélée fort utile. Si aujourd'hui nous affirmons qu'errance, diaspora et nomadisme forment trois types différenciant les migrants en fonction de leurs rapports aux origines, aux parcours et aux lieux d'installation, il est nécessaire, ces traits morphologiques étant énoncés, de signaler comment des individus singuliers, bien réels, passent d'un type à l'autre au cours de leur histoire de vie, ou en des temps plus brefs dans des situations d'échange, fugitives, microscopiques. Lors de ces passages, la triade espace/temps/identités si utile pour penser les mouvements collectifs, se révèle insuffisante. La notion d'identité est alors trop globale, trop collective pour permettre de saisir la complexité des remaniements de positions : dans ces proximités nouvelles, souvent passagères, qui permettent à des individus de dépasser par exemple les affectations à ethnicité, de nouer de solides connivences autour d'une parole unique, issue de multiples diversités de croyances, de convictions, de coutumes, l'« identité » se fractionne en multiples attributs. Dès lors, ce que ne permet pas la rencontre entre ensembles constitués en identités globales, toujours opposées aux autres, toujours différentes, ces moments, ces topiques nombreuses et fluides représentées par la multiplicité des savoir-être, peuvent le réaliser : chacun, dans ces nouveaux espaces-temps de la circulation, développe la capacité, en des lieux et des moments précis, des « situations-clés » en somme, de rencontrer l'autre, différent, comme identique, de négocier, bricoler, contourner les expressions, multiples elles aussi, des différences.

Robert Ezra Park, définissant l'*homme marginal*, insistait sur le rôle de ces individus, ni d'ici, ni de là-bas, quittant peu à peu leurs appartenances à des collectifs identitaires localement bien spatialisés pour essayer d'en instaurer d'autres dans des voisinages urbains : ce sont eux qui, éclaireurs et passeurs, anticipaient les cohésions générales entre populations d'origines différentes. Cette conception du parcours de... vers..., qualifié d'intégration, d'insertion, d'acculturation, etc., est très répandue et fait généralement consensus dans les milieux politiques et administratifs, de la ville à la nation. Ce n'est plus ainsi que nous décrivons ces êtres, soumis aux terribles souffrances de leurs positions incertaines, intermédiaires, localisés dans des non-lieux, appelés marges, périphéries ; leurs destins exceptionnels, d'un intérêt majeur pour les milieux qu'ils quittent comme pour ceux qu'ils abordent, ne sont plus ceux que l'on rencontre dès lors que l'on admet et que l'on observe la réalité de la construction d'identités fluides référées aux espaces-temps des circulations, localisées dans les topiques multiformes des territoires circulatoires. Nous rencontrons

plutôt des individus capables d'être d'ici et de là-bas à la fois, contrairement aux descriptions de Park, capables d'entrer momentanément ou durablement dans des univers de normes qui leur sont étrangers sans pour autant quitter les leurs. Nous abordons une sociologie ou une anthropologie des allers-retours, des entrées-sorties, des *métissages*, qui signalent l'apparition de sociabilités autres que celles suggérées par les problématiques des lentes et longues insertions [Missaoui, 2000]. Bien sûr, les formes sociales antagoniques se chevauchent et là encore elles ne peuvent se lire en transition lente et certaine ; que des antagonismes de formes manifestent les repliements identitaires ethniques ne signifie pas que le processus que nous décrivons soit aléatoire : bien souvent une forme sociale paroxystique en ce qu'elle se présente comme crise ultime, masque une forme contraire et résolutive, permet même son développement masqué mais puissant.

Nous n'insisterons pas particulièrement sur la définition de l'errance : pas d'attaches avec le lieu d'origine, une multitude de lieux de centralité lors du parcours (tout lieu où l'on s'arrête), une distance avec la société d'accueil semblable à celle qu'entretient le nomade. L'errance a concerné quasiment tous les grands commerçants internationaux maghrébins de Belsunce dans une phase de leur trajectoire sociale et professionnelle. C'est un temps de préparation, de passage par tous les détachements qu'implique l'apprentissage du savoir-circuler. Certains se perdent pourtant dans cette situation : sans papiers, exilés sans appuis, fuyards, ou tout simplement hélas, individus sans plus de ressources matérielles et symboliques ; tous ceux-ci fournissent les contingents exploitables par les « circulants identifiés » : passages de produits d'usage illicite, situations de semi-esclavage, prostitution de femmes, etc. Les rapports sociaux dans l'espace des territoires circulatoires ne sont pas idylliques, et si des différenciations, ethniques en particulier, en vigueur parmi les populations sédentaires y sont gommées, de redoutables processus de soumission des plus dépendants y sont en œuvre, à partir des échelles de distinction des divers circulants.

Les populations en diasporas se caractérisent par trois attributs essentiels : liens maintenus avec les villes, régions, nations, traversées par les leurs, complémentarité morphologique, économique, rapide avec les sociétés d'accueil, apparition cooccurrence dans les dispositifs collectifs d'action politique, sociale, culturelle et économique⁹.

⁹ Ces caractères sont également présentés par [Medam, 1993] ; notre position toutefois ne souscrit pas au « tout diaspora », pas plus qu'au tout « ethnique » ou au tout « identité ». Les nomades suggèrent un type très différent, et non une classe d'une typologie des diasporas. Ce sont d'évidence des positions idéologiques qui préconisent la modélisation de tous les comportements migratoires à partir d'un type générique unique.

Quant à ceux que nous désignons comme « nomades », à défaut probablement d'un terme mieux adapté, ils manifestent une grande fidélité à leur seul lieu d'origine, qui devient dans le cas des commerçants un réservoir de clientèle, ils n'entrent en complémentarité morphologique avec les sociétés d'accueil que pour mieux maintenir leurs liens avec celles d'origine et se tiennent à distance des dispositifs politiques et citoyens locaux. L'intégration ne fait sens, pour ces populations, qu'en regard de vastes espaces transnationaux : elle est donc relative, toujours incomplète ici, puisque d'une part intense dans le lieu d'origine et d'autre part sans autre objet que celui de permettre les liens d'échange essentiels avec la société d'accueil. Des réussites commerciales sont fréquentes parmi ces populations, ce qui réalise, il est vrai, un modèle inusuel d'intégration.

Chaque lieu d'installation des collectifs nomades subvertit, en les ignorant, les centralités locales. Quels que soient les avatars et les appétits des dispositifs économiques étatiques, qui mobilisent et démobilisent hommes et capitaux, un collectif identitaire professionnel, commercial dans le cas qui nous intéresse, peut générer un lien social mobilisateur d'énergies, facilitateur des circulations, qui transcende la dimension strictement économique et politique des stratégies économiques « officielles », que nous dénommons « étatiques » pour mieux les opposer aux productions des réseaux nomades. Ces hommes ne sont plus seulement objets de flux, identifiables à partir de ces approches « objectivantes » qui noient le lien social dans la désignation de la puissance des processus économiques et techniques « officiels » : ils sont sujets d'une histoire séculaire des migrations, des mouvements d'hommes, qui remodèle sans arrêt les rigidités planétaires de multiples « mises sous frontières ». Le lien social qui les mobilise est à même d'imposer et de développer reproduction bien sûr mais encore production de normes, valeurs et statuts originaux. Ils font régner le sans mesure là où les nations ont institué la mesure en tout.

Le devenir de ces groupes de migrants renvoie moins à des processus de sédentarisation qu'à une capacité de perpétuer un rapport nomadisme-sédentarité qui déstabilise les hiérarchies de voisinages des populations autochtones. Les usages de l'espace et les rythmes de mobilité développés par de tels groupes s'inscrivent dans des *logiques distinctes de celles qui structurent les sociétés d'accueil ou inspirent les attentes des aménageurs*. Les espaces qui jalonnent les parcours individuels ne prennent tout leur sens que si on les rapporte aux réseaux dans lesquels s'imbriquent ces itinéraires, et aux grands couloirs migratoires qui se déploient sur de larges espaces nationaux et transnationaux. Dès lors ce qui apparaît au premier abord comme minorité, interstice ou enclave, se révèle souvent porteur de centralités spécifiques.

Ces nouvelles centralités se surimposent à l'organisation sociale et spatiale de la ville d'accueil ; elles ne sont intelligibles que par rapport à des logiques qui lui sont extérieures, mais pourtant elles infléchissent sa dynamique interne. Ces centralités sont d'une autre nature que la centralité historique et locale avec laquelle elles coïncident parfois. La tension permanente entre le nomadisme et la sédentarité précarise en effet l'inscription, massive parfois, dans tel ou tel lieu de la ville ou de ses périphéries, mais favorise en même temps la capacité à en investir de nouveaux, à se jouer des injonctions publiques et générales à la stabilité résidentielle urbaine.

Chacun s'épuise dans ces intenses circulations lorsqu'elles prennent forme d'errances, chacun vit le cloisonnement des multiples centralités diasporiques, chacun, nomade, est citoyen d'un territoire sans Etat ni Nation, et, structurellement le processus est en marche qui érode, détourne, au-delà de la difficile conscience individuelle, la charge symbolique des appartenances nationales. Là réside probablement la plus grande modernité du dispositif international maghrébin de Belsunce. Ces nomades rassemblent les territoires épars, scindés, déchirés, isolés par les avatars des histoires qui ont fabriqué les « puretés identitaires nationales » : de longue date ils contournent les Etats-nations qui n'ont pas le ressort de dépasser d'eux-mêmes leurs propres limites. Les dispositifs nomades, leur extension en véritables formes coloniales, leurs connexions remplissent probablement aujourd'hui un rôle historique essentiel, pour le meilleur, la fin des exclusions localistes, et pour le pire, la violence d'un libéralisme débridé dans l'organisation des rapports sociaux.

6.4 Comprendre le mouvement : des territoires circulatoires

Quel est ce territoire des commerçants nomades, qui élargissent l'influence économique souterraine marseillaise, par exemple, aussi loin que l'envisage l'économie officielle, mais avec tellement plus de souplesse et de sens des opportunités d'enrichissement ? Quel est ce territoire parcouru par des collectifs ouvriers ou des « élites professionnelles » en diaspora ?

6.4.1 Territoires

La notion de territoire est aussi floue que celle d'identité ; elle exige, à chaque usage, un rappel de sa définition. *A minima*, nous dirons¹⁰ que le territoire est une construction consubstantielle de la venue à forme puis à visibilité

sociale d'un groupe, d'une communauté ou de tout autre collectif dont les membres peuvent employer un « nous » identifiant. Il est condition et expression du lien social. Il advient comme *moment* d'une négociation, entre la population concernée et celles qui l'entourent, qui instaure des continuités dans les échanges généralisés. Le territoire est *mémoire* : il est le marquage spatial de la conscience historique d'être ensemble. Les éléments de scansion, continuités et discontinuités, contiguïtés et discontiguïtés, de cet espace-mémoire sont matériels, factuels, et fonctionnent comme des repères : tel événement, tel homme, et tel emplacement, *reconnus par tous*. La mémoire collective accumule les emplacements-événements repères et constitutifs des interminables négociations qui autorisent les changements d'expression sociale, de forme apparente. De telle sorte que l'on pourrait affirmer que *la forme territoriale est incessante négociation elle-même*.

Dans les situations qui nous préoccupent, la définition de cette notion se rapporte bien davantage aux temporalités qu'aux emplacements. Nous proposons de la redéfinir de telle sorte que les comportements des populations mobiles que nous avons décrites soient reconnus comme fondateurs de nouvelles légitimités sociales. De nouvelles notions nous permettent de penser ces articulations entre d'une part les structures en gestation des espaces sociaux et économiques mondiaux et d'autre part les processus de naturalisation, dans ces mêmes espaces, des initiatives de populations capables de tirer ressource de leur savoir-excéder des cadres, des frontières, de « mise en sédentarité » des lieux-nations ou de leurs unités plus restreintes.

Pour nous donc, la mémoire en partage, qui permet d'affirmer une identité circulaire, est *extensive* autant que le sont les territoires des circulations : elle signale non pas l'épaisseur des lieux de résidence mais *les moments des négociations* qui permettent de porter plus loin ses initiatives, de rencontrer, de traverser plus de différences, comme autant de situations et de circonstances fondatrices. Cette mémoire collective n'est pas essentiellement attachée aux lieux, même sur le mode des superpositions indiqué par la remarquable découverte de Halbwachs dans sa recherche sur les coexistences en Palestine : elle est avant tout souvenir des accords de parole, des échanges d'honneur, qui fluidifient les circulations, qui permettent d'échapper aux régulations étatiques formelles, de contourner les règles de construction des frontières entre territoires et entre univers de normes, celles qui disent les conditions du passage d'une sédentarité à une autre. La référence à cette mémoire collective autorise chacun à aller plus avant, à se présenter encore

¹⁰ On reconnaîtra dans les douze lignes qui suivent quelques positions clés de Maurice Halbwachs ; en particulier exprimées dans [Halbwachs, 1942].

et encore, à s'agréger à d'autres, ou bien l'expulse de l'espace des multiples étapes et réseaux supports à l'*initiative circulatoire*.

6.4.2 Territoires circulatoires

Ces territoires, lorsqu'ils englobent les réseaux définis par les mobilités de populations qui tiennent leur statut de leur savoir-circuler, nous les nommons *territoires circulatoires*. Tout espace est circulatoire, par contre tout espace ne fait pas territoire. La notion de territoire circulatoire constate la socialisation d'espaces supports à des pratiques de mobilité. Cette notion introduit une double rupture dans les acceptions communes du territoire et de la circulation ; en premier lieu elle nous suggère que l'ordre né des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire, ensuite elle exige une rupture avec les conceptions logistiques des circulations, des flux, pour investir de sens social le mouvement spatial. Le déplacement, qui ne peut dans cette perspective être considéré comme l'état inférieur de la sédentarité, confère à ceux qui en font leur principal lieu d'expression du lien social le pouvoir du nomade sur le sédentaire : la connaissance des savoir-faire chemins, condition de la concentration-diffusion des richesses *matérielles et immatérielles*, donne pouvoir sur l'ordre des sédentarités, et plus particulièrement sur sa manifestation première, l'espace urbain.

Ces populations mobiles, en diasporas, errances, nomadismes, accrochent tous les lieux, *parcours par elles-mêmes et d'autres reconnus comme proches*, à une mémoire de nature *collective* qui, aussi immédiatement extensive que le sont les mouvements de traversée d'espaces nouveaux, désigne des entités territoriales «*autres*», *nécessairement superposées* aux locales, un temps ou longtemps. Ainsi sont fédérés étapes et parcours, supports aux multiples réseaux d'échanges et conditions de l'incessante mobilisation pour faire circuler hommes, matières et idées.

Les individus qui se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original, sont étranges au regard des «*légitimes autochtones*». Cette étrangeté même les place en position de proximité : ils connaissent mieux que les résidents les limites de la ville et négocient ou révèlent, voire imposent, chacun selon des modalités et des «*pré-acquis*» différents évidemment, leur entrée ici sans pour autant aujourd'hui, – est-ce là un trait majeur de la mondialisation ? – renoncer à leur place là-bas, d'où ils viennent, et à l'«*entre-deux*» où, parfois, ils demeurent longtemps.

L'expansion de ces territoires, inséparable des solidarités qui les constituent en topiques d'échanges de haute densité et diversité, génère sans cesse

de nouvelles connivences avec de nouveaux autres, fédérés au collectif circulatoire pour mieux transiter, atteindre des marchés, des emplois, des sites, de plus en plus lointains. Les différences attachées à l'ethnicité, en sont de plus en plus bannies. L'éthique sociale intermédiaire qui permet de dire le lien, pour certains sur le mode de la parole donnée ou d'usages spécifiques, souvent originaux, avec les autres toujours plus autres par leurs origines, mais proches par leur situation de mobilité, est fondamentalement civilisatrice : exit le marquage le plus usuel entre autochtone et étranger, ethnique parfois ; en somme, l'identité commune à tous les arpenteurs des territoires circulatoires est faite de la plus grande interaction possible entre altérités...

La notion de *territoire circulatoire* habilite une démarche anthropologique étendue à la définition d'espaces relativement autonomes supportant des segmentations sociales et économiques originales. La mobilité spatiale exprime donc plus qu'un mode commun d'usage des espaces, mais aussi des hiérarchies sociales, des reconnaissances qui donnent force et pouvoir, qui dissimulent aux yeux des sociétés de sédentaires des violences et des exploitations non moins radicales, mais autres, obscures, peu visibles, parce que l'ailleurs de l'étrange ne se confond pas avec l'ailleurs du lieu pour celui demeuré dans l'immobilité de ses certitudes indigènes. Les personnes en situation d'errance, *quelles que soient leurs origines et leurs fortunes*, paient un tribut élevé pour acquérir un peu de protection des circulants maîtres de leurs mobilités : passages de frontières à risques, clandestinités diverses, tâches pénibles sans limites horaires autres que l'épuisement de certaines formes de travail «au noir»...

Villes et villages sont parsemés de ces lieux de l'articulation entre territoires circulatoires et espaces locaux, mais c'est la logique de flux, de mouvement, l'ordre des temporalités qui crée la connexion, qui habilite le lieu à exprimer ce rôle d'interface.

Les lieux et emplacements, souvent interchangeables, supports à la manifestation de ces articulations, aux coprésences, sont à décrire et à concevoir comme contextes, décors parfois : ils ne prennent sens et n'introduisent à la compréhension des mutations générales tributaires de ces vastes mises en mouvement de collectifs humains qu'en tant que témoins et supports des mouvements. Ils manifestent *la venue à forme sociospatiale des temps-négociations* des réseaux.

Les circulations produisent et décrivent de *nouvelles unités urbaines* composées d'éléments de diverses villes, villages, toujours d'étapes ; ces espaces-temps urbains se manifestent comme une vaste centralité et substituent la fluidité de leur organisation multipolaire, sans antériorité autre que celle permise par l'actualité des circulations, à l'ordre historique rigide

des hiérarchies de périphéries et de centres locaux. Une grande labilité caractérise les lieux d'articulation entre territoires circulatoires et espaces locaux, de telle sorte que tel emplacement, marché, rue commerçante, peut disparaître rapidement pour apparaître tout aussi rapidement dans un autre quartier de la ville, de la périphérie, de villes ou villages voisins, drainant les mêmes populations ; de telle sorte encore que les lieux-articulations spécialisent les populations qu'ils attirent, ethniques ici, à Belsunce puis Porte d'Aix, mêlées plus loin, dans un grand marché public de périphérie ; de telle sorte encore qu'apparaissent en ces lieux des entrepreneurs d'origines fort différentes au fur et à mesure de l'expansion des territoires circulatoires. La dissémination par coprésence des différences d'origine des entrepreneurs dans les multiples emplacements d'articulation entre mouvement et sédentarité réalise le reflet des capacités, que nous désignons comme civilisatrices, de métissage dans l'univers des transactions et alliances des territoires circulatoires.

6.4.3 De l'ethnique à l'étranger

Un acquis de nos diverses recherches réside dans la nécessité de ne pas rendre compte de ces mouvements et de ces compétences comme spécifiques des migrants désignés en tant que pauvres et ethniques : *l'ethnic business* fait aujourd'hui mode mais l'inscription des populations les plus diverses dans les processus de mondialisation est relativement masquée par cet intérêt pour l'exemplarité des *ethnics*. Non seulement des élites professionnelles, ouvriers du fer ou employés de firmes multinationales, constituent de telles configurations sociospatiales du mouvement, mais encore des jeunes à la recherche d'opportunités se déplacent dans les territoires circulatoires de leurs familles, clans pour les Tsiganes, diasporas pour d'autres, des femmes migrantes primo-arrivantes y trouvent appui pour découvrir l'étape qui permettra d'envisager une existence nouvelle... C'est pourquoi il est nécessaire de généraliser la notion d'étranger à tous ceux, quelles que soient leurs origines, qui arrivent, passent, s'installent dans des territoires où ils ne sont pas «référéncés» par ces «autochtones» qui ont négocié depuis longtemps leur place dans les hiérarchies des légitimités locales. *L'ethnique doit donc laisser place à l'étranger dans cet effort de compréhension.* C'est dire que si *l'ethnic-immigrant* «bricole» d'une façon affirmée, ou exemplarisée, les normes et valeurs, éventuellement les réglementations et les lois, de la société traversée ou investie, d'autres populations moins visibles, moins désignées, de *l'intérieur même* de ces univers normatifs et normalisés, les négocient, les contournent, elles aussi, mais autrement. La compétence pour entrer

et sortir d'univers de normes locales concerne tout autant le Marocain activant sa part de territoires circulatoires en de nombreuses étapes/réseaux entre Marrakech et Marseille, que le jeune autochtone toulousain, fils de bonne famille et élève ingénieur, franchissant à la fois les frontières internationales et les cloisonnements de normes lorsqu'il se déplace à Barcelone pour l'achat puis le convoyage d'héroïne¹¹. Les réseaux, la nature des liens sociaux, qui supportent leurs déplacements sont très différents, antagoniques même, mais le savoir tirer ressource des circulations est de nature proche. L'un comme l'autre prennent place dans des territoires circulatoires qui négocient de fait la contemporanéité de leurs activités et la simultanéité de leur présence dans les espaces de la ville et du transit.

Deux déplacements de sens s'imposent donc à nous : de l'ethnique à l'étranger d'une part, ou mieux, pour se détacher de cette catégorisation de l'ailleurs lointain, à *l'étrange* et d'autre part de la migration à la mobilité. Immigration, émigration, migration même, renvoient trop à cet univers de l'autre distant, différent, ethnique. Si les mouvements que nous appréhendons chez le migrant ethnique comme expression, mise en œuvre des processus de mondialisation, sont bien tels, alors tous les mouvements de population qui apparaissent dans les espaces les plus restreints n'échappent pas à ce sens nouveau, à ce langage balbutiant de la mondialisation : la transformation du statut des uns ne peut que modifier l'édifice général des représentations, des valeurs et des normes qui lui donnent sens singulier. Une sémantique générale nouvelle s'impose à partir de l'irruption d'éléments de sens nouveaux. Dès lors l'urgence consiste à produire les notions, les modes d'observation et de description, qui rendent compte des articulations et simultanités des mouvements généralisés qui redéfinissent les règles de l'«être ensemble», dans les côtoiements des voisinages *momentanés*, le marché, tel ou tel emplacement de l'espace public, *et durables*.

6.4.4 Entrer, sortir

L'entrée dans ces territoires circulatoires s'effectue toujours sur le mode de la cooptation à partir d'une solidarisation forte autour de conventions, de règles éthiques, de normes, permettant les régulations internes en l'absence de codifications juridiques écrites et d'instances policières ou judiciaires spécialisées ; l'entrée dans les réseaux des économies souterraines telles que celles que nous décrivons dans les entours méditerranéens s'effectue par exemple lors d'une transaction d'achat en présence d'un «notaire

¹¹ A. Tarrius et L. Missaoui : *Trabucaire*. 1999.

informel», hadj, ou pied-noir vivant de ses relations avec les deux bords de la Méditerranée, ou encore commerçant influent ayant quitté «dans l'honneur» les activités souterraines : celui qui était jusque-là «client» est alors pressenti pour vivre de ses convoyages ; l'influence commerciale qu'il a acquise dans tel lieu et la considération qu'il a su faire naître chez ses fournisseurs produisent cette cooptation qui lui confère un statut nouveau, l'introduisent dans ces territoires circulatoires parsemés de ressources et d'opportunités nouvelles et nombreuses, éparpillées désormais tout au long de ce qui n'était pour lui qu'un itinéraire entre origine et destination. Pour l'ouvrier de la sidérurgie «adoubé» en «Homme du Fer lorrain», le processus est assez proche, par ses effets au moins : toutes les implantations des «Lorrains», de par le monde, lui sont ouvertes, à lui et à ses enfants, comme autant d'opportunités professionnelles. Pour les uns et les autres un moment existe où est manifestée l'adhésion à des codes d'honneur, où parole est donnée et échangée devant témoins «dignes» : désormais l'individu nouvellement agrégé et ses proches pourront déployer leurs projets dans un milieu social où les opportunités sont multipliées par le passage de la référence identitaire antérieure, celle indiquant qui est institué identique par naissance, à la nouvelle référence métisse et cosmopolite, qui dit avec quels autres ils partageront désormais leur destin.

La sortie sanctionne l'écart à la parole donnée ou au contraire la réussite : dans le premier cas les individus de forte notoriété qui l'ont accueilli discréditent immédiatement et définitivement celui qui a «mal agi», mis en danger la cohésion du collectif. Nous avons pu constater le cas d'un commerçant toulousain de tapis, d'origine juive séfardi, qui, pour avoir accepté en connaissance de cause de revendre un chargement de marchandises, destiné à un commerçant turc installé à Marseille, dérobé dans le camion qui effectuait le transit depuis Bruxelles, fut expulsé des réseaux commerciaux : plus aucune «fourmi», ni aucun revendeur de marché ou de porte-à-porte, ne sont retournés acheter chez lui. Ce déclin n'a pris qu'une semaine : un hadj sénégalais de Marseille, «parrain» de ce commerçant, c'est-à-dire qui l'avait en premier lieu institué comme correspondant de nombreux circulants, avertit immédiatement des personnalités des diverses composantes des réseaux commerciaux centrés sur Belsunce. La diffusion de l'annonce de la mesure d'exclusion dura environ trois journées, de Marseille à Bruxelles, Toulouse, Montpellier et Alicante. Cinq semaines après cet événement, le commerçant quittait définitivement son commerce, après une revente en moins-value. Les cas inverses sont plus fréquents où, après un temps de circulation, une «fourmi» s'installe en magasin dans un des emplacements étapes des territoires

circulatoires, d'abord articulant officialité et informalité par des ventes de produits fiscalement en règle ou non, puis par des seules activités d'officialité. Ce parcours, cet itinéraire d'intégration, inusuel pour les sociétés d'accueil, est considéré dans le milieu des circulants comme une réussite : ces personnes fournissent souvent les témoins des cooptations, voire les « notaires informels ».

6.4.5 Articulations et superpositions territoriales

Nous ne pouvons adhérer aux analyses dominantes localisées dans le seul espace de la ville « d'arrivée », qui serait à même de permettre toutes les lectures des faits de circulation, ni davantage considérer que la mobilisation internationale de la force de travail est l'unique mode de traversée des espaces interurbains ou internationaux. Il s'agit là de deux dispositions de recherche, en cohérence avec les logiques localistes, qui interdisent l'appréhension du mouvement de traversée comme source de sens. Nous désirons *prendre au sérieux* les narrations que font les populations mobiles de leurs parcours et qui mêlent à l'ici, où ils sont aujourd'hui, et au là-bas, d'où ils viennent et retournent sans cesse, un *entre-deux*, jamais épuisé entre ces deux bouts de trajectoire, qui disent *projet* là où nous voyons *exil*, *circulation* là où nous exigeons *fixation*, enracinement. Notre curiosité ne consiste pas à savoir si cet autre est plus ou moins étranger, plus ou moins objet *pour nous*, mais, sachant qu'il est *autre*, voir enfin, révéler, ce qu'il produit, *de sa différence*, entre ses lieux et les nôtres.

C'est par la connexion des différents étages territoriaux constitutifs des cheminements, par les articulations entre temps et espaces des trajectoires singulières et des destins collectifs, que nous mettons en évidence deux modes de construction sociale de la ville. Celui, autochtone, localisé, redevable des hiérarchies territoriales et politiques nationales, de l'ordre historique de nos centralités, porté plus particulièrement par les élus et les aménageurs. Sa production spatiale est celle de la juxtaposition ; c'est celle de l'Etat qui dit, qui fait, qui a. Et trop de chercheurs ont examiné l'être mobile sous cette seule perspective de l'immigrant, qui permet le repérage de la position de l'autre par rapport à l'indigène. Le deuxième mode de construction sociale de la ville, *dissimulé derrière l'évidence locale des juxtapositions*, dit que tel lieu discret de la cité est un point de passage, d'échange, une halte où l'on se reconnaît, de haute densité relationnelle pour des populations qui tiennent puissance sur l'espace de leur capacité de contourner, de traverser ainsi les assignations politiques aux sédentarités locales ; les lieux constitutifs de nos légitimités « identitaires » locales sont ainsi recomposés

en un vaste territoire échappant à nos centralités, animé d'incessants mouvements, hors des étroits maillages de la technostucture, fluide, à distance de l'Etat et peu saisissable par les rationalités de la sédentarité. Ce mode là est fait de *superpositions*. Les lieux fréquentés, habités, traversés, sont saisis comme éléments de vastes ensembles territoriaux supports aux réseaux et références des collectifs mobiles, riches ou pauvres, ethniques ou non. Il s'agit bien de *territoires circulatoires*, *productions de mémoires collectives cosmopolites* et de *pratiques d'échanges sans cesse plus amples*, où valeurs éthiques et économiques *trans-versales*, *trans-frontalières*, *inter-culturelles*, *inter-ethniques*, viennent à forme sociale originale et différencient des populations sédentaires. Deux objets de recherche s'imposaient donc à nous *simultanément* : définir au mieux ces territoires circulatoires et comprendre comment les juxtapositions d'espaces qu'ils génèrent s'articulent aux espaces autochtones, locaux. En effet, les vastes territoires circulatoires, aux centralités multiples, puisque supports à de nombreux réseaux, *coïncident rarement avec les centralités urbaines locales*, réifications premières, constituées en «histoire du lieu», de la vieille assignation à immobilité de nos sociétés et de leurs institutions.

6.4.6 Territoires autres et formes d'intégration inusuelles

Les territoires circulatoires se comportent comme des supports commodes, lieux privilégiés des bricolages et des interactions d'entrée et de sortie des statuts de chacun qui les parcourt, espaces qui permettent, n'en déplaise à la grande tradition de l'action sociale constitutionnelle – qui mesure la place, la distance, où se tient l'autre par rapport à ce centre virtuel de la «citoyenneté» – ou encore à celle de l'Ecole de Chicago – je pense à cet «homme marginal» de Park, ni d'ici ni de là-bas –, d'être à la fois d'ici et de là-bas, tout proche et très lointain en même temps, selon les opportunités et les types d'échange en œuvre dans la trame dense des côtoiements. *Le territoire circulaire ne confère aucune indigénéité, même s'il donne compétence* : il est espace-temps de la transition-mondialisation, il est intermédiaire, nouvelle instance intégratrice aux sociabilités les plus cosmopolites. Nos enquêtes récentes, concernant l'apparition de transformations cosmopolites dans des ports de la côte espagnole méditerranéenne¹², nous permettent d'appréhender comme fait social généralisé la cooccurrence de l'apparition du commerçant ethnique, le retour de vieilles diasporas locales, l'irruption d'entrepreneurs, de financiers venus des centralités nationales, de «petits migrants», arrivés d'autres nations ou

¹² Voir [Tarrius, 2000, p. 126].

d'autres régions, ou de villages voisins, pour de «petits emplois», de fonctionnaires internationaux. Ces observations impliquent que ces territoires circulatoires fonctionnent comme supports à des formes de transactions/articulations multiples – entre mobilités et sédentarités, informalité et officialité, solitude et collectivisation, étrangers et autochtones, élites et apprentis...

Un des effets les plus paradoxaux en apparence des modalités d'association-dissociation entre territoires circulatoires et lieux de résidence, de sédentarité relative, réside dans le double statut simultané des lieux de résidence concentrant des populations de «fourmis» des économies souterraines internationales, et plus particulièrement des Maghrébins. Des chercheurs signalent la «ghettoïsation» croissante de quartiers périphériques d'habitat social peuplés de migrants ; certains parlent même de «sécession»¹³ politique et sociale. Il est en effet aisé d'observer les distances de plus en plus grandes, marquées souvent par des comportements revendicatifs des jeunes, manifestées par les habitants de ces quartiers par rapport aux autres populations urbaines. C'est pourtant aussi dans ces lieux que résident les fourmis et autres entrepreneurs des économies souterraines les plus actifs, les plus circulants, les plus susceptibles d'influer sur les destins collectifs des migrants. De fait le développement de ces compétences circulatoires, de ces initiatives de «l'entre-deux-mondes», parmi des populations concentrées dans ces zones d'habitat objets de l'observation et de la sollicitude des dispositifs sociaux de l'intégration, suggère de telles prises de distances. Les familles marocaines, par exemple, «s'étalent» de plus en plus dans de vastes espaces internationaux et utilisent les localisations collatérales comme autant de ressources, pour les circulations bien sûr, mais aussi pour l'emploi ou la formation des jeunes [Tarrius, *Fin de siècle incertaine à Perpignan*, 1999] ; d'une façon générale l'expérience de telles compétences place à distance des sollicitations pour des parcours d'intégration locale. Les échelles territoriales des devenir familiaux sont de plus en plus internationales, dans ces populations, et les capacités métisses liées aux formes relationnelles caractéristiques des territoires circulatoires permettent aux uns et aux autres de manifester des présences résidentielles à distance des attentes et des régulations locales. Relativisant les frontières ethniques dans l'espace-circulation, ces populations manifestent dans leurs étapes résidentielles des mises sous frontière radicales. Nous avons par ailleurs constaté la réalité du risque

¹³ On lira les divers travaux de Marie-Christine Jaillet, Laboratoire CIEU-CNRS, Toulouse le Mirail. Par ailleurs le terme de «ghettoïsation» est impropre pour désigner la situation résidentielle de populations aux mobilités plus affirmées, en amplitude et en fréquence, que celles des populations autochtones et voisines...

couru par ceux qui évoluent de façon continue dans les territoires circulatoires d'une dissociation forte entre univers domestique, résidentiel, familial et univers des commerces, des ententes, des circulations.

Les réussites les plus affirmées des populations mobiles dans la construction de rôles locaux transformant les sociabilités générales et historiques, caractérisent ceux qui savent instaurer des moments d'allers-retours immédiats, furtifs ou relativement durables, démonstratifs ou peu visibles, entre univers de normes, d'appartenances différentes, ceux en somme qui savent articuler circulations et étapes. La notion de *territoire circulaire* permet de dire comment aujourd'hui être d'ici et de là-bas est simultanément possible.

6.5 Vers de nouveaux cosmopolitismes

L'exemple du Levant espagnol illustrera notre propos.

Les émeutes racistes survenues à Santa Coloma, dans la périphérie de Barcelone, en juillet 1999, puis en divers autres lieux de la Catalogne, et en Andalousie, à El Ejido, près d'Almería, en février 2000, ont réactualisé l'image ancestrale d'une société espagnole animée d'une radicale xénophobie anti-« Maures ».

La région pauvre d'émigration traditionnelle, l'Andalousie, comme celle, riche, d'immigration, la Catalogne, ont mis en scène les pogroms anti-arabes et anti-africains. Dans la première, pour le dire rapidement, le passage d'une agriculture familiale pauvre nourrissant péniblement des familles amputées par l'exil des enfants, toujours en surnombre, à une horticulture intensive sous serre produisant quatre à cinq saisons annuelles de légumes, a provoqué l'appel tout aussi intense d'une main-d'œuvre immigrée, marocaine par commodité¹⁴, particulièrement exploitée. Sommeil, à dix, sous des plastiques, au fond des serres, hygiène inconnue ou tributaire de l'eau très polluée des canaux d'irrigation, nourriture insuffisante, pour ne pas entamer les maigres péculs du travail « au noir », prostitution sordide de jeunes femmes enlevées à leurs familles marocaines abusées par les promesses d'un mariage dans l'« Eldorado » espagnol, mise en compétition de la misère des « Maures » avec celle des « Russes »¹⁵, migrants d'Europe de l'Est, pour le travail dans les serres des hommes mais encore pour la prostitution des femmes. Nous avons là le lot mondialisé de l'assujettissement des pauvres par les riches et l'administration de la preuve que ce type d'exploitation

¹⁴ Les enclaves espagnoles de Ceuta et de Mélila concentrent des migrants marocains pauvres et des réseaux espagnols organisent, après divers filtrages, leurs transferts vers l'Andalousie.

¹⁵ En fait de « Russes », il s'agit surtout de Roumains : les désignations xénophobes, là comme ailleurs ne s'embarrassent pas de tels amalgames.

est fondamentalement structurant des phénomènes migratoires. A El Ejido, 30 000 Marocains étaient approximativement identifiés en février 2000 : parmi eux 20 000 étaient des «sans-papiers», des errants de la misère. Les émeutiers andalous ne les pourchassèrent pas : ils risquaient ainsi d'endommager les serres ; ils préférèrent brûler des appartements qui abritaient des immigrants en situation légale, frapper des hommes et des femmes arabes occupés à des activités de voisinage quotidien dans la ville même d'El Ejido. Le message est clair : il ne faut pas prendre place ici, paraître, bénéficier de quelques lois qui confèrent humanité au travailleur. Reproduction, «acclimatée» au contexte «civilisé» de la Communauté Européenne, d'affrontements autrement meurtriers dans les Balkans. Lutttes interethniques, lutttes interreligieuses, sur fond d'exploitation économique radicale.

A Barcelone et en Catalogne, le «traitement» des immigrants pauvres, et des Andalous en particulier, est chose fort ancienne : l'agglomération même est structurée suivant des logiques migratoires portées à configurations ethniques. La ville centre de Barcelone agglomère une forte densité de Catalans, et pour eux les gouvernements nationalistes de l'après-franquisme œuvrent avec zèle ; quant aux communes périphériques, elles concentrent les Andalous ou les autres Espagnols, et les Gitans non catalans, ceux d'origine catalane se regroupant dans des quartiers du centre, comme Sant Antoni ou les Barrios de Gracia. Lorsqu'en juillet 1999, environ un millier de personnes se rendirent à Santa Coloma, dans la banlieue nord-est, pour «casser du Maure et du Noir», les dirigeants locaux tentèrent d'étouffer l'affaire en attribuant ces exactions aux «autres migrants des banlieues dépossédés de leurs emplois», c'est-à-dire aux non-Catalans. Mais en septembre et octobre 1999, des émeutes racistes encore plus violentes se manifestèrent dans des petites villes des milieux ruraux catalans, au nord de Barcelone. Le nationalisme catalan entretenu par les principales forces politiques locales, qui avait contribué à vaincre et dépasser le fascisme franquiste, avait persuadé les populations que l'ère de la tranquille installation dans les bienfaits de l'affirmation identitaire locale était enfin arrivée : cette promesse, effectivement accompagnée d'un développement économique important dans tous les secteurs d'activité, se prêtait bien à l'«importation» de travailleurs aussi noirs que les activités qu'on leur proposait, mais pas d'êtres humains qui laissèrent rapidement augurer des descendance «grises». Au sud andalou, comme au nord catalan, les prétextes à pogroms furent des liens ou des incidents entre hommes arabes ou africains et femmes locales.

Ces deux situations paroxystiques exposent probablement la répétition des scénarios récurrents de l'exploitation de l'autre, tenu comme totalement autre, à une distance telle que le moindre échange non estampillé

du sceau de l'inégalité est impossible, inconcevable. Accumulation, instrumentalisation, assujettissement : deux régions, qui entretenaient historiquement des relations de dépendance-exploitation par les migrations internes, dès lors qu'un tiers extérieur prend place, expriment les mêmes comportements xénophobes. Pourtant l'intérêt de cette description est ailleurs, dans la façon dont ces événements attirent l'attention sur de vieilles répétitions, d'effrayantes régressions, *alors même* que des régions voisines vivent, dans le non-désigné, des transformations d'un autre type et d'une autre portée.

Ce phénomène de dissimulation d'une transformation sociale par l'exhibition de faits de crises, nous l'avons identifié, lorsque se mettent en place des territoires circulatoires à l'initiative d'étrangers aux lieux, toujours très minoritaires par rapport aux flux de collectifs migratoires, mais sources de production de formes sociales nouvelles, donc hautement créatifs et porteurs d'avenir.

L'évolution des formes sociales et spatiales de la région du Levant espagnol située entre Valence et Murcie, et plus particulièrement le triangle dont les côtés mesurent environ quarante kilomètres, Benidorm-Alicante-Elche, qui rassemble plus de 650 000 habitants, est particulièrement intéressante à observer conjointement avec celle des deux régions déjà signalées.

Le moment clé de l'entrée du port d'Alicante dans de nouvelles configurations cosmopolites propices à son développement se situe dans les années 1961 et 1962 : c'est alors qu'environ 2 800 pieds-noirs, pour la très grande majorité ayant fait un aller-retour de deux ou trois générations du Levant d'Alicante vers l'Algérie, rejoignent les 1 900 déjà revenus du Maroc quelques années auparavant. On signale parmi ces familles, des noms célèbres, tel Ortiz, de personnes engagées auprès de l'Organisation de l'Armée Secrète qui attirent dans leur sillage non seulement des populations pieds-noirs d'origines européennes diverses¹⁶, mais encore des Algériens arabo-berbères qui vivront là d'autres destins que ceux marqués, en France, par l'enfermement des harkis. Ce collectif investit rapidement dans la construction d'un vaste ensemble résidentiel côtier et y réside, en même temps qu'il permet un essor du port d'Alicante en multipliant ses liens avec les pays arabes du Maghreb et du Moyen-Orient. La migration d'exil, de repli, devient retour d'une population formatrice de liens nouveaux avec l'espace sud-méditerranéen. Cette influence n'est pas absente de la fixation sur les côtes, de Benidorm à Alicante, de populations arabes riches : villas et espaces

¹⁶ On lira le remarquable ouvrage d'un jeune chercheur de l'Université d'Alicante : Juan David Sempere Souvannavong, *Los « Pieds-Noirs » en Alicante. Las migraciones inducidas por la decolonización*. Publicaciones de la Universidad de Alicante, 1997.

résidentiels et de loisirs éloigneront un peu le touriste d'été moyennement fortuné pour fixer des populations retraitées de l'Europe du Nord ; les Anglais se déploieront des côtes vers le quartier central historique, le « quartier Maure », constitué de petites maisons abritées, réhabilitées avec goût. Cependant à la fin des années 1980, et tout au long des années 1990, le port d'Alicante devient une importante frontière avec l'Algérie, et en particulier Oran : la France restreint les visas et le voyage maritime depuis Marseille est coûteux, le Maroc ferme sa frontière d'Oujda avec l'Algérie, rendant le voyage terrestre hasardeux. Alicante accueille les flux d'Algériens : un espace est aménagé sur une jetée d'accostage, avec ses bureaux de change, ses boutiques-bazars, ses cafés abritant de multiples transactions, sa gare routière extérieure permettant le stationnement d'autocars en partance pour les principaux lieux de résidence des Algériens en Europe. Les Marocains, nombreux à emprunter les autoroutes de la côte méditerranéenne pour rejoindre leur pays ou en venir, choisissent Alicante comme étape espagnole des réseaux, précisément en vertu de la diversité des modes de communication présents. Ainsi s'est affirmé un dispositif d'« étape-circulation » particulièrement riche : plus de quarante boutiques-bazars spécialisées chacune des ventes prisées par les circulants dans le quartier résidentiel qui jouxte le port, plus de soixante boutiques de vente de tapis de toutes formes et de toutes figurations dans le village de Crevillente, voisin d'Elche, le long de l'autoroute, tissés sur place par des petites entreprises espagnoles qui se sont reconverties à « l'art musulman », comme nous disait l'un d'entre eux, et enrichies. Ces boutiques, à Crevillente, vendent accessoirement, et en petite quantité, les autres marchandises généralement chargées pour les voyages vers le Maroc, et renvoient systématiquement à celles spécialisées d'Alicante, qui ne commercialisent pas, évidemment, des tapis ; ce dispositif s'étale sur quarante kilomètres à partir d'Alicante et englobe Elche, où un quartier s'est développé en véritable « village-urbain » algéro-marocain, abritant les marchands, leurs aides nombreux, et les ouvriers des orange-raies et industries voisines.

Alicante est, historiquement, le port de Madrid, par la route d'Albacete, l'extrême limite des Pays catalans, et la porte de l'Andalousie : sorte de « pliure » entre les deux régions espagnoles de la richesse et de la pauvreté, et le centre politique national ; le triangle Benidorm-Alicante-Elche est en quelque sorte « neutralisé » du point de vue des oppositions frontales entre identités locales. La trilogie Andalousie, Castille et Catalogne y est présente et ménagée depuis des siècles. Les sociétés commerciales, l'import-export madrilène, sont donc bien présentes, et des aménagements urbains l'indiquent depuis les années 1960.

Cette fonction de transit vers des espaces lointains a attiré, surtout dans la dernière décennie, des populations internationales en réseaux : Pakistanais, liés à Andorre et à Londres, Laotiens, présents dans les marchés locaux par la vente de bijoux-babioles fabriqués de par le monde et commercialisés *carrer de la Boqueria* à Barcelone, Sud-Américains, Sénégalais, sont présents et actifs. Les Gitans, eux, se sont localisés dans les nombreux interstices qu'offre cette vaste conurbation et vendent des tissus et des dessous féminins sur les marchés publics ou dans les rues.

Enfin l'installation d'environ un millier de fonctionnaires européens de l'Institut Communautaire de Normalisation réalise encore une présence de circulants qui, avec les professions induites et les familles, se chiffre autour de six mille nouveaux habitants.

Chacune des villes, mais aussi chaque population, déploie ses propres stratégies de développement ; ainsi le port d'Alicante, disposant d'un statut autonome, se dote d'infrastructures de loisirs, multiplexe de cinémas, casino, hôtels, restaurants, destinés aux populations résidentes sur cinquante kilomètres de côte que des transports maritimes ultra-rapides rabattront vers cette enclave de cocagne. Pour mieux signifier son unité face à la ville d'Alicante dans laquelle le port est enserré, un passage sous-marin entre les deux jetées est creusé « afin de les unifier en une entité urbaine gérable », nous dit un responsable commercial. Les autorités municipales, quant à elles, jugent l'initiative intéressante d'une part parce qu'elle contribue au développement de la ville et d'autre part parce qu'elle « concentre tous les bruits des loisirs sur la mer qui les engloutit » nous déclare une personnalité municipale. Quant au développement des bazars et commerces « ethniques », cet élu nous signale que « tout ce qui importe c'est qu'ils accompagnent les politiques municipales de réhabilitation quand il y a lieu ; pour le reste, ce n'est pas notre affaire, chacun ici adore le Dieu qui lui convient le mieux et mange ce qui fait goût pour lui – *lo que li guste* –, selon une expression catalane ». Nous sommes loin des déclarations marseillaises sur la « nécessaire reconquête du centre ville arabe », ou barcelonaises sur « la nécessité de faire une place aux étrangers dans un aménagement spécialisé de périphérie », obtenues auprès de responsables politiques.

Ce type de configuration multipolaire spatialement et socialement, carrefour de réseaux proches et lointains, caractérise « l'entre-deux » méditerranéen espagnol, mais encore quelques villes portuaires de dimensions moyennes en Italie et en Grèce, pour ne parler que des côtes euro-méditerranéennes.

Ce modèle paisible se développe alors même que les affrontements racistes revêtent ailleurs, sur ces côtes, une extrême violence : bien sûr deux modèles migratoires extrêmement contrastés s'opposent entre d'une part

la profusion des initiatives de circulants à Alicante et l'entassement-assujettissement de migrants surexploités en Catalogne et en Andalousie. La seconde configuration marque peut-être la limite même des modernisations des deux régions concernées alors que la première, dans la région d'Alicante, permet d'apercevoir des possibilités de développement aussi vastes que les circulations mondiales le permettent actuellement.

Les mouvements, essentiellement migratoires, qui peuplent sans cesse ces territoires sont historiquement nouveaux : ils ne répètent pas des modes migratoires identifiés par le passé car ils échappent désormais, *par une cohésion apparemment paradoxale parce que jamais atteinte par l'ordre des Etats-nations*, aux emprises politiques régulatrices. Nous formulons l'hypothèse que ces nouvelles formes migratoires ne sont pas des accidents, des effets circonstanciels, à la marge, du déploiement économique mercantiliste libéral désigné comme source première de la « mondialisation » : la production du social précède là l'original déploiement des initiatives commerciales et les rend *aptés à utiliser* les plus récents effets de la libéralisation des communications et des circulations. La production de rapports sociaux originaux, dans ces contextes d'échanges mondialisés nouveaux est le préalable indispensable à la réussite et au déploiement des initiatives commerciales transnationales de ceux, immensément nombreux, que le « bon sens » des administrateurs et gestionnaires des économies reléguait au rôle répétitif de « réserves » de force de travail. Nouvelles formes migratoires, nouveaux rapports sociaux, nouveaux territoires...

Car telle est la finalité historique de ces territoires circulatoires, celle qui nous concerne particulièrement : d'abord apprendre à qui veut l'apercevoir que le territoire ne produit pas que de l'identité, notre identité, mais aussi de l'altérité, de l'étrange, leur différence, en situant le monde dans le lieu, et ensuite instituer des modes de transversalité, des entre-deux, des périphéries, des marges, des métissages, qui bousculent irrémédiablement les topiques de la centralité, celle de la ville et celle de l'identité bien sûr, en les tirant du lieu vers le monde...

Bibliographie

- Anderson B., (1983), *Imagined Communities*, Verso.
- Anderson N., (1996), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Postface d'Olivier Schwartz, Nathan.
- Anselme M. et Peraldi M., (1990), *Marseille et ses sœurs*, Cerfise et Plan Urbain.
- Ascher F., (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Ed. Odile Jacob.

Barel Y., (1982), *Le paradoxe et le système*, Anthropos.

Bassand M., (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bassand, Brulhardt, Hainard, Shuler, (1984), *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Rapport de Recherche n° 38, IREC, Lausanne.

Bassand M., Brulhardt M.C., (1980), *Mobilité spatiale*, Ed. Georg.

Bordreuil S., (1995), La ville, les flux, in : *Espaces et Sociétés*, n° 43, 1988, De la densité habitante aux densités mouvantes : l'hyperurbanité, in : *Les Annales de la recherche urbaine*, N° 67.

Borja J. et Castells M., (1997), *Local and Global Management of Cities in the Information Age*, Earthscan.

Bouhnik P., (1994), *Le monde social des usagers de drogue dure en milieu urbain défavorisé*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris 8.

Bourdieu P., (1980), *Le sens pratique*, Minuit.

Bourdieu P., (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Le Seuil.

Bourdin A., (1999), *La question locale*, Paris, PUF.

Bourgois P., (1995), In search of respect ; selling crack, in : *El Barrio*, Cambridge university press.

Brun J., (1989), La mobilité résidentielle et les sciences sociales, in : *Annales de la recherche urbaine (ARU)*, n° 59-60.

Carreno J. A., Hayot A., Lesme F., (1974), *Le quartier de la Porte d'Aix à Marseille. Essai d'ethnologie d'un centre urbain*, CERESM, Aix-en-Provence.

Chamboredon J. C. et Lemaire M., (1970), Proximité spatiale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement, *Revue Française de Sociologie*, n° 1.

Charbit Y., Hily M-H., Poinard M., (1997), *Le va-et-vient identitaire*, INED-PUF.

Dollfus O., Grataloup C., Levy J., (1999), La mondialisation, in : *L'espace géographique* 1.

Dubet F. et Lapeyronie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil.

Duprez D. et Kokoreff M., (2000), *Les mondes de la drogue*, Odile Jacob.

Faugeron C., (1999), *Les drogues en France. Politiques, marchés, usages*, Georg.

Fourquet F., (1981), *Les comptes de la puissance*, Ed. Recherche.

Gauthier C., (1993), La route des Marocains : les frontières d'un parcours de retour, *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)*, vol. 9, n° 1.

Geertz C., (1986), *Savoir local, savoir global*, PUF.

- Giddens A., (1990), *The Consequences of Modernity*, Stanford University Press.
- Giddens A., (1999), « Why we still look forward the past », Reith lectures : *Runaway World* n°3 : *Tradition*, LSE, 4.
- Gizard X., (1993), *La Méditerranée inquiète*, Ed. de l'Aube.
- Gizard X. et Viard J., (1995), *Le tropisme des rivages*, Ed. de l'Aube.
- Goffman E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Minuit.
- Gotman A., (1994), *Dilapidation et prodigalité*, Nathan, Essais et Recherches.
- Grafmeyer Y., Dansereau F. (dir), (1998), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, PUL.
- Grafmeyer Y., (1994), *Sociologie urbaine*, Nathan
- Grafmeyer Y. et Joseph I., (1990), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier-Montaigne, 3^e éd.
- Grossetti M., (1995), *Science, Industrie, Territoire*, Presses Universitaires du Mirail.
- Grossin W., (1974), *Les temps de la vie quotidienne*, La Haye, Mouton.
- von Gunsteren H., (1996), Four Concepts of Citizen Identity, in : B. Streenbergen ed., *The conditions of Citizenship*, Sage.
- Halbwachs M., (1942), *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte*, PUF.
- Hannerz U., (1996), *Explorer la ville*, Minuit 1983, *Transnational Connections*, Routledge.
- Haumont A., (1977), *La mobilité des citadins*, (2 T.), ISU, La mobilité intra-urbaine, *ARU*, n° 59-60, pp. 109-118.
- Husserl G., (1976), *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, NRF.
- Kaufmann V., (2000), *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Lae J.-F. et Murard N., (1985), *Les récits du malheur*, Descartes & Cie.
- Laplantine F., (1996), *La description ethnographique*, Nathan.
- Laplantine F. et Nouss A., (1997), *Le métissage*, Flammarion, coll. Dominos.
- Levy J., (1998), Espace et temps : une fausse symétrie, in : *Espaces-temps*, n° 68.
- Lopez-Garcia B., (1993), *La immigration magrebi en Espana : contexta internacional y dimension local*, Mapfre.
- Ma Mung E., (1992), *Dispositif économique et ressources spatiales : une économie de diaspora*. *REMI*, vol. 8, n° 3.

- Marginson P. et Sissons K., (1994), in : R. Hyman, *New Frontiers of European Industrial Relations*, Blackwell.
- Martinotti G., (1993), *Metropoli : la nueva morfologia sociale della Città*, Il Mulino.
- Medam A., (1993), Diaspora/diasporas, Archétype et typologie, *REMI*, vol. 9, n°1.
- Mercure D., (1979), L'étude des temporalités sociales, *CIS*, LXVII.
- Metral J., Dans les steppes de la Palmyrène, *ARU*, n° 59-60, pp. 91-99.
- Missaoui L., (1999), *Gitans et Santé de Barcelone à Turin. Les compétences de l'étranger de l'intérieur : ethnicité et métissage chez les Gitans catalans et andalous autour des problèmes de santé publique*, Trabucaire.
- Missaoui L., (1995), *Petit ici, notable là-bas, Trajectoires de réussite de Tunisiens en France*, *REMI*, n° 1.
- Missaoui L., (2000), *Les fluidités de l'ethnicité*, Thèse de sociologie et d'anthropologie, cotutelle européenne, Toulouse le Mirail et Turin, Avril 1999, Editions du Septentrion, Lille.
- Missaoui L. et Tarrus A., (1999), *Naissance d'une mafia catalane ? Les fils de « bonnes familles locales » dans les trafics d'héroïne entre Barcelone et le sud de la France*, Trabucaire, Recherches en cours.
- Mumford L., (1934), *The Culture of Cities*, Harcourt and Brace.
- Offner J.-M. et Pumain D., (1996), *Réseaux et territoire*, Ed. de l'Aube.
- Park R.E., (1955), *The Collected Papers of R.E. PARK*, Free press of Glencoe.
- Paul-Levy F., (1985), *La ville en croix*, Méridiens-Klincksieck.
- Paul-Levy F. et Segaud M., (1983), *Anthropologie de l'espace*, CCI.
- Peraldi M. et Perrin E. (éd.), (1995), *Les territoires productifs*, PUM Plan Urbain.
- Poutignat P., Streiff-Fenart J., (1995), *Les théories de l'ethnicité*, PUF.
- Pumares-Fernandez P., (1993), L'immigration marocaine dans la communauté autonome de Madrid, *REMI*, vol. 9.
- Regazzola T., (1978), *La généalogie de la pendularité*, SERT.
- Remy J., (1999), Le statut de l'espace dans l'analyse sociologique, in : *Espaces et Sociétés*, 96.
- Remy J., (1995), *Simmel, ville et modernité*, L'Harmattan.
- Remy J. et Voye L., (1992), *La ville, vers une nouvelle définition ?* L'Harmattan.
- Ricœur P., (1984), *Temps et Récit*, t.2, Seuil.
- Rinaudo C., (1999), *L'ethnicité dans la cité*, L'Harmattan.
- Roulleau-Berger L., (1991), *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Méridiens Klincksieck.

Santelli E., La mobilisation des familles algériennes pour l'accèsion à la propriété, *ARU*, n° 59-60, pp. 73-78.

Sassen S., (1996), *La ville globale*, Descartes & Cie.

Savy M. et Veltz P., (1995), *Economie globale et réinvention du local*, Ed. de l'Aube.

Simmel G., (1995), *Le conflit*, Circé.

Simmel G., (1993), *Secret et sociétés secrètes*, Circé.

Simmel G., (1981), *Sociologie et épistémologie*, PUF.

Simon G., (1990), *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*, Sedes.

Soysal Y., (1994), *Limits of Citizenship. Migrants and postnational membership in Europe*, Chicago University Press.

Tarrius A., Marotel G., Peraldi M., (1988), *L'aménagement à contre-temps*, L'Harmattan.

Tarrius A., (1989), *Anthropologie du mouvement*, Paradigme.

Tarrius A., (1992), *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan.

Tarrius A., (1995), *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Ed. de l'Aube.

Tarrius A., (1997), *Fin de siècle incertaine à Perpignan. Drogues, pauvreté, communautés d'étrangers, jeunes sans emplois et renouveau des civilités dans une ville moyenne*, Trabucaire, Perpignan-Barcelone, 2^e éd. 1999.

Tarrius A., (2000), *Vers de nouveaux cosmopolitismes : identités, mobilités, territoires*, Ed. de l'Aube.

Temime E., (1995), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, Edisud, 1989-1991, 4 tomes, *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, Autrement.

Thomas W.-I. et Znaniecki F., (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Préface de Pierre Tripier, *Une sociologie pragmatique*, Nathan, Essais & Recherches.

Urry J., (2000), *Sociology Behind Societies*, Routledge.

Veltz P., (1996), *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, PUF.

Viard J., (1994), *La société d'archipel. Ou les territoires du village global*, Ed. de l'Aube.

Wagner A.-C., (1999), *Les nouvelles élites de la mondialisation*, PUF.

Wirth L., (1980), *Le ghetto*, Champ urbain, Préface P. J. Roitjman.

Young M. et Willmott P., (1983), *Le village dans la ville*, CCI.

La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ?¹

Vincent Kaufmann

7.1 Introduction

La mobilité des personnes, celle des entreprises, celle des biens et des informations sont centrales dans les mutations urbaines actuelles. Cette évidence renvoie largement au fait que l'espace et le temps, d'aréolaires et délimités, se réticularisent. La ville ne s'oppose désormais plus à la campagne comme un territoire enclos, mais se fait rhizome et s'affranchit des frontières sous l'impulsion des potentiels de vitesses procurés par les systèmes techniques de transport et de télécommunications. Le changement qui en résulte est profond et touche bien d'autres domaines que la ville. Il rend en particulier inopérants de nombreux concepts de la sociologie classique, qui sont précisément basés sur une conception aréolaire de l'espace-temps qui n'intègre pas la mobilité. On peut sans doute interpréter le désenchantement de nombreux auteurs constatant la fin des territoires [Badie, 1995], la fin des villes [Choay, 1994], la fin de la vitesse [Virilio, 1995], la fin de l'histoire [Fukuyama, 1992] comme le reflet de cette mutation. Et si ce n'est n'étaient pas les objets de recherche

¹ L'auteur tient à remercier François Ascher, Michel Bonnet, Manuel Costells, Anne Compagnon, Bülent Diken, Anne-Marie Fortier, Sven Kesselving, Mimi Sheller, Martin Schuler et John Urry pour leurs remarques et commentaires sur la notion de motilité.

qui disparaissaient, mais l'appareil conceptuel de la sociologie qui n'était plus apte à les saisir ? et si ce n'était pas la *fin*, mais une *recomposition* ?

À la suite de John Urry [2005], qui insiste sur la nécessité d'une sociologie qui intègre la mobilité dans ses objets et ne se focalise pas uniquement sur les structures, cet article propose de s'interroger sur l'enjeu de la mobilité pour la sociologie urbaine. Partant d'un rapide état des lieux de l'appréhension de l'espace-temps en sociologie urbaine, il discute les limites des concepts censés décrire la mobilité spatiale. Pour tenter d'y répondre, l'article esquisse ensuite une nouvelle notion, la motilité, soit le système de potentiels de mobilité propre à chaque acteur. Celle-ci est tout d'abord définie, puis dimensionnée et enfin illustrée par la présentation de résultats d'une recherche consacrée aux dynamiques urbaines. Les conclusions visent à dégager l'apport de la notion de motilité pour la sociologie urbaine.

7.2 La sociologie urbaine à l'épreuve du mouvement

Les systèmes techniques de transport et de télécommunication procurent des potentiels de mobilité considérables. Par la vitesse, ils permettent en particulier de s'affranchir de la contiguïté² et élargissent ainsi le champ du possible spatio-temporel de l'insertion sociale. Largement appropriés par les acteurs, ce qui a d'ailleurs contribué à leur développement, ces potentiels ont consacré le passage d'un espace-temps prenant appui sur la distance à un espace-temps prenant appui sur la vitesse. Qui n'a pas vu par exemple la représentation cartographique de la France chiffonnée par les accessibilités TGV ? Ce changement a eu et aura encore des effets considérables sur la structure sociospatiale des villes. L'indice le plus significatif de ces changements est sans doute la « Conjecture de Zahavi », soit le constat que depuis les années 1950, le nombre de kilomètres parcourus dans le cadre de la vie quotidienne augmente à budget-temps constant³ (environ une heure, un peu moins dans les petites villes et en région rurale, un peu plus dans les grandes agglomérations). La vitesse de transport n'est ainsi pas utilisée pour limiter les temps de déplacement, mais pour en accroître la portée spatiale. À travers ce processus, l'espace-temps apparaît de moins en moins comme un simple

² Avec Jean-Marc Offner et Denise Pumain [1998], nous différencions la contiguïté, proximité spatiale en termes de distance, de la connexité, proximité physique ou virtuelle par la médiation technique.

³ La « Conjecture de Zahavi » a fait l'objet d'une abondante littérature ces 15 dernières années. Pour un état des savoirs sur la question, voir Salomon *et al.* [1993] et Orfeuil [1999].

support défini par des frontières à l'intérieur desquelles sont développées des activités, mais devient une opportunité organisante de la vie quotidienne.

La sociologie urbaine a pris la mesure du passage d'un espace-temps délimité à un espace-temps organisant en abandonnant l'opposition ville-campagne pour lui substituer une approche basée sur l'urbain, qui considère la ville comme une réalité dépassant la matérialisation morphologique, avec toutes les conséquences que ce changement peut avoir en termes d'insertion sociale, dont les échelles spatiales sont désormais multiples [Joye *et al.*, 1995], ou en termes de modes de vie, dont les expressions sont plus diversifiées [Chalas, 1997]. Elle n'a en revanche guère intégré ce changement dans son appareil conceptuel.

Le quartier, qu'un consensus de chercheurs s'accorde à considérer comme un niveau d'analyse inapte à décrire les pratiques sociales, reste un concept très usité. De même, la ségrégation spatiale, formalisée comme aréolaire à l'échelle de la commune ou du quartier, est considérée par beaucoup comme très largement insuffisante pour prendre la mesure de la distribution des inégalités sociales dans l'espace urbain [Grafmeyer, 1996], ce qui n'empêche pas de nombreux auteurs de continuer à développer des indices de ségrégation. De la même manière, de nombreux travaux sur l'espace public urbain peinent à considérer les mouvements dans les lieux, si ce n'est pour fustiger cette dimension comme tuant les lieux [Augé, 1992]. Le hiatus entre le fait de considérer la ville sous l'angle des flux et la persistance de concepts basés sur des espaces homogènes, spatialement délimités et caractérisés par l'ancrage, nous renvoie à la faiblesse de l'appareil conceptuel relatif à l'appréhension de la mobilité. Passer d'une approche statique à une approche dynamique du phénomène urbain requiert des outils permettant d'appréhender ce changement, or la boîte à outils est presque vide.

7.3 Des limites à dépasser, mais comment ?

Si la mobilité sociale intergénérationnelle est un des champs de recherche les plus classiques de la sociologie⁴, la mobilité spatiale n'a en revanche guère été l'objet de travaux de recherches en sociologie urbaine⁵. Ceci s'explique probablement par la conception de l'espace-temps que nous venons

⁴ Pour une histoire de ce champ de recherche, nous renvoyons le lecteur à l'intéressant ouvrage de Chales-Henri Cuin [1993], *Les sociologues et la mobilité sociale*.

⁵ Relevons cependant l'exception notoire de Henri Lefebvre [1974] qui a intégré cette dimension au centre de sa démarche il y a 30 ans déjà.

de décrire, qui focalise les objets de recherche sur les structures plus que sur le mouvement dans ces structures.

Développer la mobilité comme concept sociologique et comme objet de recherche n'est pas chose facile, car la notion de mobilité elle-même est polysémique, elle focalise l'attention du chercheur sur le mouvement et non sur l'acteur mobile. De plus, le savoir dans le domaine de la mobilité est à la fois émietté et marqué par d'importantes zones d'ombres.

7.3.1 Une notion polysémique et un savoir émietté

Au moins cinq acceptions différentes du terme de mobilité sont actuellement utilisées en sciences humaines : il s'agit de la mobilité sociale (faisant référence à la transmission du statut social), de la mobilité professionnelle (faisant référence au changement d'activité professionnelle), de la mobilité résidentielle (faisant référence au parcours résidentiel), des migrations (en référence aux mouvements internationaux d'émigration et d'immigration) et de la mobilité quotidienne (en référence aux déplacements de la vie quotidienne). Si ce flou peut être dans certains cas un avantage dans la mesure où il permet de ne pas enfermer le concept de mobilité dans une école et permet donc à des chercheurs aux options théoriques très variées de le faire sien, c'est semble-t-il surtout une limitation pour l'état des savoirs dans la mesure où toutes ces acceptions sont très pointues et ne rendent pas compte de la mobilité comme phénomène social *tout court* [Schuler *et al.*, 1997]. L'absence de liens est problématique, car elle oriente l'état des savoirs de façon pointue sur des formes spécifiques pour elles-mêmes, alors qu'un des aspects les plus intéressants de la recherche sur les phénomènes de mobilité réside précisément dans l'étude des interactions entre ces différentes formes de mobilité. Ces interactions peuvent consister dans des renforcements, des jeux de substitution ou des modifications des formes elles-mêmes. Par exemple, les mobilités virtuelles semblent avoir à la fois pour effet de se substituer à des mobilités spatiales (un téléphone peut remplacer un déplacement) et les multiplier (le *e-mail* peut contribuer à élargir un réseau social et ainsi produire de la mobilité spatiale. Le téléphone portable est une aide au déplacement très utilisée pour se retrouver lorsqu'on s'est fixé un rendez-vous.). Autre exemple, dans le domaine spécifique de la recherche urbaine, les potentiels de vitesse procurés par les infrastructures de transport sont bien souvent appropriés pour habiter plus loin de son lieu de travail ou éviter d'avoir à déménager lors d'un changement de travail. Dans le premier cas de figure, il y a renforcement d'une mobilité quotidienne pendulaire suite à une mobilité résidentielle, dans le deuxième substitution entre un déménagement et de la pendularité.

7.3.2 Une focalisation sur la géographie des déplacements

La notion de mobilité focalise l'attention du chercheur sur le déplacement dans l'espace-temps beaucoup plus que sur l'acteur mobile. C'est sans doute là un autre élément explicatif du désintérêt des sociologues pour cette notion, qu'ils renvoient volontiers au champ de la géographie humaine. Pourtant, les acteurs sont centraux dans la mobilité. C'est bel et bien l'agrégation de leurs actions et conduites qui a permis le développement des systèmes techniques de transport et de télécommunication, puis l'appropriation par les usagers des potentiels de vitesse qu'ils offrent.

La combinaison des logiques d'action qui sous-tendent l'appropriation de ces potentiels est d'autant plus centrale pour la compréhension des phénomènes de mobilité, qu'il y a de multiples manières de se les approprier, qui constituent autant d'arts de faire. Dans une précédente recherche [Kaufmann, 2000], nous avons par exemple étudié la combinaison des logiques d'action sous-tendant la pratique de l'automobile et des transports publics auprès d'une population disposant du plein accès à ces deux moyens de transport. Cette recherche a montré la multiplicité de ces logiques, qui vont d'une stricte comparaison des temps de parcours, à un usage réflexe systématique de l'automobile en toute circonstance, en passant par une prédisposition à l'usage de l'automobile pour les caractéristiques de la mobilité offerte par ce moyen de transport en termes d'individualisation et de confort, ou encore la préférence d'usage des transports publics motivée par la volonté d'être en accord avec des convictions écologistes.

La dimension de l'appropriation permet de contribuer au débat sur la vaste question de l'individuation : dans quelle mesure y a-t-il choix ou au contraire expression de différents systèmes de contrainte dans les *arts de faire* en matière de mobilité ? Vaste question, qui renvoie à la construction de la position sociale.

7.3.3 D'importantes zones d'ombre

D'importants trous dans l'état des savoirs sur la mobilité complètent ce tableau. En plus de l'étude des interactions entre les différentes formes de mobilité, que nous avons déjà relevée, mentionnons-en deux principaux : l'appréhension de la dimension temporelle et le sous-développement de la sociologie des transports.

Concernant tout d'abord le temps, de trop nombreuses recherches limitent l'étude de la mobilité à sa dimension spatiale, négligeant sa dimension

temporelle [Ascher, 1998, pp. 141-161]. Ce constat est sans doute à mettre en relation avec le fait que ce sont surtout des géographes qui se sont appropriés ce domaine de recherche. La dimension temporelle renvoie aux univers de contrainte liés aux programmes d'activités de la vie quotidienne, mais aussi aux rythmes sociaux de la semaine (week-end) et de l'année (vacances), ainsi qu'aux différents calendriers du parcours de vie (familial, professionnel). Ces thématiques sont largement abordées dans d'autres domaines de recherche de la sociologie. Cette situation, assez typique, fait dire à certains chercheurs qu'il faut non seulement que la sociologie intègre la mobilité comme dimension d'analyse centrale, mais qu'elle adopte pour elle-même une mobilité des concepts et des savoirs qui permette aux domaines de recherche de se contaminer [Albertsen et Diken, 1999].

D'une manière générale, l'analyse du temps pourrait faire apparaître les contraintes structurelles et contextuelles pesant sur la mobilité. Dans une recherche menée dans quatre agglomérations françaises – Ile-de-France, Lyon, Strasbourg et Aix-en-Provence [Kaufmann, Jemelin et Guidez, 2001] –, nous avons par exemple pu mettre en évidence que l'utilisation exclusive de l'automobile parmi les habitants des quartiers périurbains ne répond pas uniquement à des aspirations, mais qu'elle s'explique aussi par des contraintes contextuelles liées à la faiblesse de la couverture spatio-temporelle du bassin de vie par l'offre de transports publics : il n'est pratiquement pas possible de déployer des programmes d'activités complexes en utilisant les transports publics, l'offre n'étant calibrée que pour des déplacements domicile-travail, pratiquement sans services en journée, le soir et le week-end.

Concernant les transports, le développement embryonnaire de la sociologie des transports constitue un handicap important pour la compréhension des phénomènes de mobilité [De Boer, 1986]. Ceci s'explique probablement par le fait que la mobilité quotidienne a longtemps été considérée comme un temps interstitiel de liaison entre des activités pré-établies, temps qui n'est en rien structurant de la vie quotidienne. Cette vision s'inscrit elle aussi dans une conception de l'espace urbain en termes statiques alors que la mobilité et les moyens de transports utilisés peuvent être des temps sociaux organisants. Nos propres travaux sur l'appropriation des gares par les personnes en échange entre deux moyens de transport ont permis de mettre en évidence l'importance de la manière dont est vécu le temps dans la gare sur l'attrait de l'ensemble du déplacement [Kaufmann, Jemelin et Joye, 2000]. Mieux, cette recherche a montré que la perception et l'appropriation du temps dans la gare renvoient non seulement aux caractéristiques du lieu (disposition de services, ergonomie générale de l'attente, informations

aux voyageurs, etc.), mais aussi aux aptitudes du répondant. Plus précisément, dans la même gare-interface, certaines personnes vivent l'attente d'un transport public comme un temps mort suscitant l'ennui, tandis que d'autres utilisent ce temps pour déployer des micro-activités et vivent cette attente comme une opportunité. Par extension à l'ensemble du déplacement, les premiers considèrent généralement l'usage des transports en commun comme pénible et préfèrent pouvoir y substituer l'activité de la conduite, tandis que les seconds apprécient la disponibilité du temps offerte par les transports en commun, que ce soit dans les gares-interfaces ou pendant le trajet.

La quasi-absence de travaux de recherche sociologiques sur les usages sociaux de l'automobile que relèvent Mimi Sheller et John Urry [2000] est particulièrement problématique pour la recherche urbaine, car elle ouvre parfois la porte à des affirmations invérifiées, voire erronées. L'aspiration généralisée à l'automobilité fait partie de celles-ci. La recherche précitée, que nous avons menée dans quatre agglomérations françaises [Kaufmann, Jemelin et Guidez, 2001], a mis en évidence que si une majorité de la population préfère l'usage de la voiture individuelle aux autres moyens de transport, cette aspiration n'est cependant pas généralisée. Ainsi, l'affirmation du caractère inéluctable d'un développement urbain articulé autour des grandes infrastructures routières, tel que tenu par de nombreux chercheurs, est hautement sujette à caution.

7.3.4 Cinq limites à dépasser

Finalement, l'examen rapide et critique que nous venons de développer permet d'identifier cinq manques principaux dans les approches actuelles de la mobilité pour permettre d'en faire une notion clé de sociologie urbaine : (1) Les formes de mobilité sont considérées les uns indépendamment des autres. (2) Les interactions entre ces différentes formes sont ignorées. (3) La notion de mobilité se focalise souvent sur la géographie du mouvement et non sur l'acteur mobile. (4) Les temporalités sont généralement oubliées. (5) La sociologie des transports, sous-développée, constitue par ailleurs un trou dans l'état des savoirs.

Dépasser ces limites constitue un enjeu central pour la sociologie dans la mesure où c'est probablement une condition *sine qua non* pour lire le phénomène urbain contemporain. L'appréhension du mouvement permettrait en particulier de combler le hiatus entre une ville faite de flux et de lieux et la persistance d'un appareil conceptuel qui ne traite que les lieux. La question est de savoir comment...

7.4 La motilité comme potentiel de mouvement

Pour tenter de dépasser ces limites, et ainsi contribuer au débat scientifique sur cette question, deux pistes nous semblent a priori fructueuses : celle d'une approche systémique de la mobilité et celle d'une appréhension de la mobilité comme un potentiel propre à chaque acteur.

7.4.1 Des mobilités à la mobilité, oui mais quid de la complexité ?

La première piste consiste à proposer un outil conceptuel global pour penser le mouvement dans l'espace et le temps. Une telle conception devrait en particulier intégrer les mobilités quotidienne et résidentielle, les voyages et les migrations, elle devrait en outre considérer les mobilités virtuelles telles que les appels téléphoniques et le e-mail, ainsi que la dialectique qu'entretiennent ces mobilités avec les mobilités spatiales.

Des nombreux plaidoyers en vue de développer un concept global et systémique de la mobilité spatiale et virtuelle [Brulhardt et Bassand, 1981 ; Schuler *et al.*, 1997], aucun n'a pour le moment réellement débouché sur une formulation aboutie. S'il semble désormais acquis que la mobilité puisse être considérée comme un phénomène social total au sens de Marcel Mauss et que les différentes formes de mobilité spatiale forment un système, la modélisation des interactions entre les différentes formes de mouvement est tellement complexe que l'on peut raisonnablement se demander si elle apporte quelque chose en termes opérationnels.

La valeur d'un concept est souvent sa simplicité, d'autant plus lorsqu'il s'agit de se doter d'une notion devant notamment contribuer à revisiter un champ aussi vaste et multiple que l'urbain. En outre, un concept large de la mobilité ne résout pas la question de l'objet de recherche car il focalise l'attention du chercheur sur le mouvement lui-même et non sur l'acteur mobile et ses potentialités. Autre limite de cette approche, elle apparaît trop mécanique, or comme le relève Jean Remy : « La qualité d'un système humain est d'être imparfait du point de vue de la logique systémique » [Remy, 2000], il y a non seulement des interdépendances, mais aussi des mécanismes d'interactions échappant au système.

En fin de compte, la principale vertu d'une approche systémique est de considérer la mobilité comme un seul et même phénomène susceptible de se manifester de différentes manières, pour reconstituer une unité là où le puzzle des champs de recherche et des disciplines scientifiques avait éparpillé les pièces. De cette première piste, nous retenons donc essentiellement

l'idée de système de mobilité spatiale, sans toutefois développer concrètement une vaine modélisation, soit trop réductrice, soit tellement complexe qu'elle serait inintelligible, donc inutile.

7.4.2 La motilité, une notion intégratrice pour retrouver l'acteur

Pour dépasser l'obstacle de la complexité dans la modélisation et intégrer l'acteur à l'analyse, une deuxième piste semble fructueuse, celle qui consiste à considérer la mobilité comme un potentiel propre à chaque acteur. Plusieurs auteurs ont récemment relevé l'importance de cet aspect ; c'est par exemple le cas de Jacques Lévy lorsqu'il définit trois virtualités par rapport à la mobilité, la possibilité, la compétence et le capital [Lévy, 2000], c'est aussi le cas de Jean Remy lorsqu'il évoque la mobilité comme ressource appropriable [Remy, 2000] ou de Zygmunt Bauman lorsqu'il évoque la «vie liquide» [Bauman, 2006]. L'idée centrale, commune à ces acceptions, est que chaque acteur dispose d'un potentiel de mobilité, prémices du mouvement, qu'il peut transformer ou non en mouvement au gré des envies et des circonstances. Ce potentiel peut d'ailleurs ne pas être fortement lié à la mobilité, à l'instar par exemple d'une personne habitant au centre d'une grande ville avec toutes les potentialités qu'offre un tel contexte en termes d'équipements culturels, mais qui ne va que très rarement au cinéma, au théâtre ou au concert. Dans le domaine de la culture, une telle personne dispose d'un potentiel de mobilité très important, mais ne le transforme que peu en déplacement.

Pour rendre compte de cet aspect le terme de mobilité nous semble peu adéquat, nous lui préférons un terme nouveau (au risque de sembler pédant) : la motilité. Il est en effet important de ne pas confondre la potentialité avec le mouvement lui-même, confusion qu'il n'est malheureusement pas rare de rencontrer dans la littérature, par exemple entre la disposition personnelle et l'usage d'une automobile. Pour éviter toute ambiguïté, nous réservons donc le terme de mobilité au mouvement et celui de motilité au potentiel de mouvement⁶. La motilité peut être définie comme la capacité d'un acteur à être mobile, spatialement ou virtuellement⁷.

⁶ A propos des mots, rappelons-nous cette phrase d'Emile Durkheim : «Ce qui importe, ce n'est pas de distinguer les mots, c'est d'arriver à distinguer les choses qui sont recouvertes par les mots.»

⁷ Pour une discussion systématique des enjeux théoriques de la notion de motilité, nous renvoyons le lecteur à l'article de Kaufmann *et al.* (2004).

Par rapport à une approche exclusivement en termes de mobilité, une analyse fondée sur la motilité présente l'avantage de ne pas considérer uniquement les mouvements réalisés dans l'espace-temps, mais aussi d'intégrer les potentialités des personnes. La motilité part du principe que la capacité à se mouvoir est le facteur clé définissant la mobilité. Cette notion focalise donc l'attention du chercheur sur l'acteur et non uniquement sur ses pratiques. L'enjeu de la motilité n'est donc pas essentiellement la description fine des différentes formes prises par le système de mobilité, mais l'analyse de la combinaison des logiques d'action qui sous-tendent ce mouvement⁸.

Adopter cette position ne doit pas entraîner une réification de l'espace-temps et de la structure sociale. Les logiques d'action ne prennent sens que s'il y a quelque chose à s'approprier, ce qui suppose à la fois un contexte, une accessibilité à ce contexte et des compétences d'usage. Grandes métropoles et petites villes offrent par exemple des potentiels différents, tout comme la disposition ou non d'une automobile modifie considérablement les accessibilités. Pour intégrer explicitement ces dimensions à l'analyse, nous définissons la motilité par quatre composantes : le contexte, l'accessibilité, les compétences et l'appropriation.

Le *contexte* renvoie au champ du possible dans un lieu donné. Plutôt que de définir l'offre en fonction d'un territoire pré-établi, elle sera ici définie en fonction de la vitesse. Dans cette optique, le contexte est constitué par l'ensemble des moyens de transports et de communication disponibles et tous les services et équipements accessibles par des moyens dans une unité de temps donnée. Cette première composante est en fait à l'interface du contexte et de l'acteur : le champ du possible accessible dans une unité de temps pour un répondant est dépendante de l'agrégation du comportement des autres acteurs. Les embarras de circulation sont un bon exemple de cet aspect. Les localisations et la manière dont elles sont amarrées à l'offre de transport sont des aspects centraux de la composante contextuelle. Le contexte dépend très largement de la sédimentation des politiques territoriales et de l'agrégation sur le long terme de l'action des acteurs.

L'*accessibilité* renvoie à l'ensemble des conditions auxquelles est accessible l'offre. Trois aspects sont ici centraux. Le premier concerne les aptitudes physiques et sociales des acteurs ; il s'agit en particulier de la capacité physique

⁸ En s'inspirant de Max Weber [Weber, 1922] et à la suite de travaux récents de Raymond Boudon [Boudon, 1995], trois logiques d'actions peuvent a priori expliquer la mobilité : la rationalité « économique » (le calcul comparatif), la rationalité en valeurs (la préférence) et les habitudes (le réflexe). L'intérêt n'est pas de mettre en évidence de telles logiques de façon « pure », mais à analyser comment elles se combinent, et comment ces combinaisons entraînent des mobilités.

à se mouvoir. Le deuxième est relatif aux choix et contraintes d'équipement en matière de moyens de transport (disposition d'une voiture, d'abonnement de transport en commun, etc.) et de télécommunication (disposition d'un téléphone, d'un *e-mail*, etc.). Le troisième concerne les conditions de disponibilité du contexte ; il s'agit en particulier des horaires d'ouverture et des coûts, des conditions d'accès au sens le plus physique du terme si l'on pense par exemple aux personnes handicapées. Ce dernier aspect agit le plus souvent comme une contrainte. La composante accessibilité est à l'interface entre la structure et l'acteur : selon la position sociale, la position dans le parcours de vie, la localisation résidentielle, etc., les accès seront différenciés.

Les compétences. Les compétences se réfèrent aux savoir-faire des acteurs. Trois aspects sont centraux dans la dimension des compétences : les savoirs acquis (comme le permis de conduire), les capacités organisationnelles, comme la manière de programmer ses activités (recherche d'informations, réactivité, etc.) et les compétences acquises à travers l'expérience (localisation des bouchons, etc.).

L'appropriation renvoie à l'intériorisation par l'acteur de ses possibilités de mouvement. Il s'agit de l'ensemble de ses projets de mobilité compte tenu de ce à quoi il a accès. Cette troisième dimension renvoie aux modes de vie dans leur ensemble, soit aux aspirations des acteurs et à l'ensemble des contraintes pesant sur leurs pratiques, soit en particulier les différents calendriers du parcours de vie (professionnel, familial). Cette troisième composante repose sur l'existence d'un degré de liberté en matière de mobilité. Celui-ci est lié au fait que les possibilités offertes par le contexte et les conditions d'accès assez ouvertes accroissent les marges de manœuvres individuelles en matière de mobilité. Ce que font les acteurs de ce degré de liberté peut être multiple. Il peut être transformé en mobilité de différents ordres ou, au contraire, rester largement à l'état de potentiel. Il peut être utilisé à des fins stratégiques pour atteindre une mobilité sociale, il peut être utilisé dans une logique épicurienne, etc.

Les quatre dimensions qui viennent d'être esquissées renvoient à l'allocation des ressources et des compétences, donc à la structure sociale et à sa distribution spatiale, et à ce titre, elles sont indissociables de la question du pouvoir. Relevons aussi que ces trois composantes sont fortement interreliées et qu'elles dialoguent avec le système de mobilité spatiale. Un des intérêts de la notion de motilité réside d'ailleurs précisément dans l'étude des interactions entre ses quatre composantes et leur transformation en mobilité, comme l'illustre l'exemple de la dynamique urbaine que nous allons maintenant développer en nous appuyant sur une recherche empirique menée en France.

7.5 L'exemple des dynamiques urbaines

La recherche que nous avons menée dans les quatre agglomérations françaises de l'Ile-de-France, Lyon, Strasbourg et Aix-en-Provence, dont certains résultats ont déjà été présentés, met en évidence l'importance de la motilité dans les dynamiques de développement urbain que connaissent les agglomérations françaises. La problématique générale de la recherche visait à mesurer l'impact des désirs en matière de mobilité quotidienne, de mobilité résidentielle et les contraintes contextuelles et d'accès susceptibles de les contrecarrer sur la production du phénomène urbain [Kaufmann, Jemelin, Guidez, 2001]. En d'autres mots, cette recherche s'intéresse aux articulations entre motilité quotidienne et résidentielle.

En France, le développement périurbain de la ville est généralement considéré comme correspondant aux aspirations de la population en matière de modes de vie : c'est un tissu qui se caractérise par la quasi-absence de contiguïté, implique l'usage de l'automobile et se caractérise dans sa forme par l'habitat individuel. Dans la littérature, il n'est pas rare que la croissance rapide de la ville périurbaine soit interprétée comme une résultante de son adéquation avec les valeurs dominantes de l'époque, soit l'envie d'être propriétaire, l'envie d'habiter une maison individuelle, l'envie de se déplacer en automobile pour la privatisation de la mobilité et la maîtrise de l'espace-temps que la voiture procure. On concède certes à une minorité d'intellectuels urbaphiles l'existence d'un modèle alternatif, renvoyant à la fois à la distinction sociale et à la nostalgie d'une ville historique « en péril », mais fondamentalement, le développement périurbain est considéré comme dominant et inéluctable⁹. Avant de réinterpréter les résultats de cette recherche en termes de motilité, présentons-en les aspects les plus significatifs.

7.5.1 Des motilités multiples

La recherche a tout d'abord permis de constater que la dynamique urbaine que connaissent actuellement les agglomérations françaises et par laquelle la ville émergente se développe autour de l'automobile, n'est pas le fruit d'un modèle d'aspiration généralisé. S'il existe effectivement un modèle d'aspiration dominant associant l'automobile, l'insertion sociale par connexité et l'habitat individuel, d'autres modèles ont pu être mis en relief.

⁹ L'ouvrage récent le plus emblématique de ce discours est certainement le livre édité en 1997 par Geneviève Dubois-Taine et Yves Chalas *La ville émergente* (aux éditions de l'Aube).

Les logiques d'action sous-jacentes aux pratiques modales sont fortement diversifiées et toute la population ne souhaite pas l'automobilité. Si on note une prédisposition à l'utilisation de l'automobile au niveau des aspirations chez la majorité des répondants, on relèvera l'existence d'autres inclinations qui conduisent certains à préférer l'usage des transports publics, du vélo ou de la marche. Ces modèles sont basés soit sur du respect de l'environnement, soit sur l'attrance pour la ville-historique et ses espaces publics.

La spatialité des modes de vie est diversifiée, elle ne se résume donc pas à une généralisation de la connexité. De plus, la contiguïté ne ressort pas comme un mode d'insertion dévalorisé qui ne serait plus qu'un palliatif à l'absence d'accès aux moyens de transports motorisés, ou éventuellement une survivance dans les quartiers urbains anciens : certains répondants choisissent de s'approprier la proximité de leur domicile, alors même qu'ils développent des programmes d'activités complexes et diversifiés.

Les aspirations en matière de localisation résidentielle ne vont pas uniquement vers le périurbain, y compris parmi les familles. S'il existe un désir de la part de répondants habitant en milieu urbain de vivre en milieu périurbain, l'inverse est également vrai.

7.5.2 Des mobilités imposées

Le deuxième résultat principal sur lequel débouche ce travail est que si toute la population n'aspire pas à l'usage de l'automobile et à l'habitat périurbain, un jeu de contraintes lié à la dynamique urbaine pousse les personnes porteuses d'autres désirs vers le modèle dominant. En d'autres mots, les modèles alternatifs au modèle dominant sont aliénés par des contraintes contextuelles et d'accès. Trois aspects sont particulièrement significatifs de cette situation :

- Concernant tout d'abord les prédispositions à l'usage des différents moyens de transport, les répondants favorisant l'usage d'autres moyens de transport que l'automobile pour être en accord avec leurs convictions et les répondants préférant utiliser les transports publics à l'automobile pour le plaisir de fréquenter des espaces publics et de côtoyer autrui, sont souvent contraints à utiliser l'automobile, notamment pour aller travailler à cause de l'absence de desserte du lieu de travail (ou une desserte très médiocre).
- Concernant la fréquentation de son quartier de domicile, nous avons constaté que dans certains contextes, périurbains notamment, le recours à l'automobile est indispensable pour déployer des programmes d'activités un tant soit peu complexes, et fréquenter les équipements de son quartier de domicile. Ceci résulte du fait que les distances à parcourir ne peuvent être

parcourues à pied (avec notamment une géométrie des rues qui impose des détours importants) et l'offre de transports publics ne permet pas de micro-mobilités (car l'offre est calibrée uniquement pour des déplacements entre le domicile et le lieu de travail).

- Concernant les désirs de localisation résidentielle, le marché du logement ne correspond pas totalement aux aspirations de la population. Si nos résultats mettent en évidence une aspiration au périurbain dans les familles d'ouvriers et d'employés, ils montrent également le mouvement inverse : des personnes désirant être en centre-ville et vivant en périurbain. Il s'agit en particulier de familles qui auraient souhaité devenir propriétaire d'un grand appartement et rester dans un quartier central d'agglomération et qui ont été contraintes à migrer dans un quartier périurbain, faute d'offre correspondant à leur désirs. De fait, le marché semble se calquer sur le modèle dominant et ne propose guère d'alternatives.

7.5.3 Des contextes plus ou moins contraignants

Le troisième résultat principal renvoie à la dimension comparative de la recherche. Un clivage est apparu au fil des résultats entre les agglomérations.

Si la taille comparée est ressortie tout au long de la recherche comme un facteur sur-déterminant l'ancrage spatio-temporel des modes de vie et les pratiques modales, des facteurs contextuels propres à chaque agglomération viennent moduler l'expression des différents modèles autres que la trilogie automobilité-connexité-maison individuelle. Il s'agit en particulier du marché du logement, de la localisation des emplois et de la qualité de l'offre de transports publics. Plus précisément :

- Le marché du logement apparaît comme particulièrement contraignant dans les sites étudiés en Ile-de-France, ce qu'attestent à la fois les différences de prix du logement plus importants et la plus faible congruence entre localisation résidentielle effective et souhaitée dans cette agglomération. De fait la situation actuelle pousse fortement à la périurbanisation.
- La forte dispersion des emplois à l'extérieur des villes-centres en Ile-de-France et à Lyon renforce la dépendance automobile, les services de transports en commun n'étant généralement pas performants pour ces destinations.
- Le faible degré de couverture spatio-temporelle de l'agglomération aixoise par les transports publics rend d'une manière générale difficile l'usage des transports publics.

7.5.4 Un champ du possible limité

Ces résultats montrent comment la motilité d'autrui peut s'imposer à soi à travers sa transformation en mobilités et l'impact de ces mobilités sur les accès et le contexte. Il apparaît cependant nettement que ces effets de système dépassent la seule mobilité. Les logiques d'action qui président à la mobilité renvoient à des valeurs culturelles dominantes, des facteurs économiques et politiques. Ainsi, certaines formes de mobilité sont valorisées par rapport à d'autres. C'est par exemple le cas de l'automobilité par rapport à la marche ou à l'usage des transports publics, c'est aussi le cas de l'accession à la propriété et la villa individuelle par rapport au déménagement comme locataire dans un appartement. La motilité reflète ces valeurs et projets à travers les inclinations dominantes à transformer le potentiel en mouvement.

La rencontre entre les valeurs dominantes et une économie de marché où l'offre prime sur la demande a pour effet d'empêcher l'expression de motilités renvoyant à d'autres projets que celui légitimé par les valeurs dominantes à se transformer en mobilité. La multiplication des centres commerciaux d'entrée de ville accessibles presque exclusivement en automobile, l'abondance de villas bon marché à vendre en lotissement s'imposent même à ceux dont la motilité ne va pas vers ces pratiques, faute d'alternatives accessibles.

L'analyse brièvement présentée met cependant en évidence que la force de la contrainte exercée se trouve modulée par les politiques publiques, et notamment par la qualité de l'offre de transports publics, son articulation à l'urbanisation et la maîtrise foncière permettant plus ou moins l'expression des motilités différentes par rapport aux valeurs dominantes.

Au final, cette recherche montre que l'effet conjugué des valeurs dominantes, d'une économie basée sur la prédominance de la demande et de politiques publiques peu interventionnistes favorise l'expression de certaines motilités tout en en disqualifiant d'autres. Elle montre également que ces jeux sont à l'origine des dynamiques de développement urbain.

7.6 Conclusion : quel apport pour la sociologie urbaine ?

Après avoir relevé l'enjeu de la mobilité pour la sociologie urbaine, nous avons identifié cinq limites de son appréhension : l'émiettement des savoirs et la polysémie de la notion de mobilité, la focalisation sur une géographie du mouvement au détriment de l'acteur mobile, les zones d'ombre

qui en découlent au niveau de l'appréhension des temporalités et enfin le sous-développement de la sociologie des transports. Comme contribution, la notion de motilité a ensuite été proposée, puis exemplifiée à l'aide de résultats de recherche. Si ces développements ne font qu'esquisser ce qui pourrait être un concept de motilité, il n'en reste pas moins que nous arrivons à l'heure du bilan : quel pourrait être l'apport de la motilité pour la sociologie urbaine ?

L'intérêt d'une telle notion est essentiellement heuristique dans le sens où elle repose de «vieilles» questions sous un angle nouveau, une focale qui met en lumière des phénomènes que d'autres appareils conceptuels ne permettent pas aussi bien de saisir. Dans cette perspective, les résultats de recherche présentés suggèrent que la motilité met à jour deux phénomènes de cet ordre : la recherche de réversibilité et l'ambivalence de la connexité, qui jettent une nouvelle lumière sur les inégalités sociales.

La recherche d'une motilité la plus large possible est séculaire. Si aujourd'hui elle est une demande incessante de l'économie, formalisée par la notion de flexibilité, elle correspond aussi à une aspiration qui se traduit par exemple par l'inclination de nombreux acteurs à l'automobilité par rapport à l'usage d'autres moyens de transport dans la vie quotidienne pour la connexité de l'insertion qu'elle permet.

L'examen de l'appropriation des potentiels de vitesse procurés par les systèmes techniques de transport et de communication suggère que cette quête renvoie à la notion de réversibilité. Les potentiels de vitesse sont en effet souvent utilisés pour limiter l'impact des mobilités sur le cours de la vie. C'est ainsi que l'on note un phénomène de réversibilisation des différentes formes de mobilité : malgré un déménagement, on garde ses anciennes habitudes, malgré une migration internationale on reste en contact avec sa famille et ses amis, par les télécommunications, mais aussi par des voyages. Chaque fois, la chose est rendue possible par la motilité connexe. Cette observation, qui révèle l'importance considérable des potentiels, met à jour un apport de la notion de motilité pour la sociologie urbaine : la motilité permet de saisir le phénomène urbain non seulement en termes de pratiques et des représentations, mais aussi comme un potentiel.

Cette recherche d'une motilité plus large par la connexité est cependant ambivalente. Contrairement aux affirmations de Yves Chalas [1997], la motilité connexe n'est pas forcément de nature à accroître la motilité totale, dans la mesure où sa transformation en mobilité a pour effet rétroactif de réduire la richesse de la proximité spatiale, et par ce processus la motilité contigüe¹⁰. La connexité devient en fait de plus en plus une contrainte pour l'insertion sociale, ceci à mesure que les services et équipements de proximité

disparaissent pour être remplacés par des services connexes, comme par exemple les services bancaires ou postaux sur le web. Finalement, ce phénomène est à l'origine d'une forme de ségrégation sociale, voire d'exclusion : l'insertion a tendance à devenir une fonction du potentiel de mobilité connexe des acteurs. L'apport de la notion de motilité est de saisir cette forme de ségrégation urbaine, et par là même de mettre en évidence que la capacité à être mobile constitue un capital inégalement distribué et qui contribue aux dynamiques urbaines.

Bibliographie

Albertsen N. et Diken B., (1999), *What is « the Social »*, Working Paper 145, Department of Geography and International Development Studies, Roskilde University.

Ascher F., (1998), *La république contre la ville*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Augé M., (1992), *Non-lieux*, éditions du Seuil, Paris.

Badie B., (1995), *La fin des territoires*, Fayard, Paris.

Bauman Z., (2006) *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, Rodez.

Boudon R., (1995), *Le juste et le vrai*, Fayard, Paris.

Brulhardt M.-C. et Bassand M., (1981), « La mobilité spatiale en tant que système », in : *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 3/81, pp. 505-519.

Choay F., (1994), « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in : Dethier J. et Guiheux A. (dir.) *La ville, art et architecture en Europe 1870-1993*, Paris, Centre Georges Pompidou.

De Boer E., (1986), *Transport Sociology – Social Aspects of Transport Planning*, Pergamon, London.

Chalas Y., (1997), « Conclusion Les figures de la ville émergente », in : Dubois-Taine G. et Chalas Y. (éds.) *La ville émergente*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Cuin C.-H., (1993), *Les sociologues et la mobilité sociale*, PUF, Paris.

¹⁰ Cette question est par exemple ressortie des propos de Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral Suisse chargé du département des transports, des communications et de l'énergie, qui a déclaré devant le Conseil des Etats le 22 juin 2000 à propos du service public postal : « il ne faut pas être nostalgique au point de regretter un office postal dans chaque village » (dépêche ATS reprise dans *Le Courrier*, édition du 23 juin, p. 11).

- Dupuy G., (1991), *L'urbanisme des réseaux*, Armand Colin, Paris.
- Fukuyama F., (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.
- Grafmeyer Y., (1996), «La ségrégation spatiale», in : Paugam S. (dir.) *L'exclusion – l'état des savoirs*, éditions de la découverte, Paris.
- Joye D. Schuler M. et Huissoud T., (1995), *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ?*, Seismo, Zurich.
- Kaufmann V., (2000), *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines – La question du report modal*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Kaufmann V. Bergman M. et Joye D. (2004) Motility : mobility as capital, in : *International Journal of urban and regional Research*, vol. 28/4, pp. 745-756.
- Kaufmann V., Jemelin C. et Guidez J.-M., (2001), *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté ?*, La documentation française, Paris..
- Kaufmann V., Jemelin C. et Joye D., (2000), *Entre rupture et activités : vivre les lieux du transport*, PNR41-A4, EDMZ, Zurich.
- Lefebvre H., (1974), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- Lévy J., (2000), «Echelles de la mobilité et nouvelles mobilités», in : Bonnet M. et Desjeux D. (dir.) *Les territoires de la mobilité*, PUF, Paris.
- Montulet B., (1998), *Les enjeux spatio-temporels du social – mobilité*, L'Harmattan, Paris.
- Offner J.-M. et Pumain D., (1998), *Réseaux et territoires, significations croisées*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Orfeuil J.-P., (1999), «La mobilité, révélatrice du nomadisme ou de la volonté d'ancrage», in : Spector T. et Theys J. (dir.) *Villes du XX^e siècle – Entre villes et métropoles : rupture ou continuité ?* Synthèse du colloque de La Rochelle 19-20-21 octobre 1998.
- Remy J., (2000), «Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité», in : Bonnet M. et Desjeux D. (dir.) *Les territoires de la mobilité*, PUF, Paris.
- Salomon I. et al., (1993), (eds) *A Billion Trips a Day*, Kluwer, Dordrecht.
- Sheller M. et Urry J. (2000) «The City and the Car», in : *International Journal of Urban and Regional Research*, Forthcoming.
- Schuler M. et al., (1997), *Eine Integrative Sicht des Mobilität – Im Hinblick auf ein neues Paradigma des Mobilitätsforschung*, Bern, Schweizerischer Wissenschaftsrat.
- Urry J., (2005), *Sociologie des mobilités*, Armand Colin, Paris.
- Virilio P., (1995), *La vitesse de libération*, éditions Galilée, Paris.
- Weber M., (1922 [édition française 1971]), *Economie et société*, Paris, Plon.

Identité communale et pendularité

Marc Bühlmann

8.1 Introduction¹

L'accroissement de la pendularité est-il de nature à limiter l'investissement des individus dans le contexte local ? Ce chapitre traite de l'identité communale, identité définie comme l'attachement et l'intégration sociale d'un individu dans l'environnement politique local [Bolan 1997 ; Fischer 1982 ; Fischer *et al.* 1977 ; Kasarda et Janowitz 1974 ; Ringel et Finkelstein 1991 ; Sampson 1988 ; Woolever 1992]. Pour un certain nombre d'auteurs, l'identité communale est un facteur clé, affectant la participation politique à ce niveau. Celui qui est attaché à sa commune et qui s'identifie à son lieu de résidence développe de l'intérêt pour la vie sociale et politique locale [Bolan 1997 ; Crenshaw et St. John 1989 ; Firey 1945 ; Lipset *et al.* 1954]. Or cet intérêt peut être considéré comme une condition minimale du fonctionnement démocratique, au niveau communal en particulier [Barber 1984]. Autrement dit : seul l'individu qui développe une identité communale, devient un citoyen [Lowndes 1995 ; Marshall 1964]. Est-ce pourtant si mécanique ?

¹ Pour des commentaires et les critiques très constructives, j'aimerais remercier d'une part les participants de l'atelier « La force des identités locales à l'épreuve de la métropolisation » dans le cadre du congrès de la Société suisse de sociologie 2005 à St-Gall, et d'autre part les éditeurs. Merci aussi à Nathalie Bühlmann et Laurent Bernhard pour leur aide lors de la traduction du texte.

Les études concernant l'identité communale ont une longue tradition dans la recherche sociologique [Sampson 1988]. Depuis les premières contributions de Toennies ([1887] 1991) ou de Wirth (1938), l'attachement fait objet de nombreuses études empiriques. Une série d'écoles et d'approches différentes se trouve dans la littérature.

L'approche dite «Community» souligne l'importance de la mobilité spatiale pour l'attachement à une municipalité : les mobilités résidentielles et pendulaires exerceraient une influence négative sur l'identité communale [Kasarda et Janowitz 1974 ; Sampson 1988]. Selon cette perspective, des individus vivant et travaillant dans la même commune montreraient un attachement plus fort à la commune. En d'autres termes : un taux de pendulaires élevé ainsi que des changements dans la population suite à un taux de déménagements élevé limiteraient le développement d'une identité communale. Cette approche est cependant battue en brèche par certaines études récentes. De très nombreux travaux ont en effet montré que déménagement et pendularité n'ont probablement pas les mêmes effets pour la construction de l'identité locale. On peut en effet argumenter que la distance géographique n'empêche pas un attachement marqué. En outre, choisir de penduler plutôt que de migrer peut être une stratégie précisément pour ne pas déménager et donc affirmer un attachement local fort [Schneider *et al.* 2002, Kaufmann 2002, Hofmeister 2005].

L'approche nommée «Decline-of-Community» met en évidence la taille d'une municipalité (mesurée par exemple par le nombre d'habitants). L'urbanisation progressive, et le changement d'échelle qui en découle, affaiblirait d'une part l'identité communale et d'autre part l'intégration sociale des individus dans leur «communauté locale» [Fischer *et al.* 1977 ; Nie *et al.* 1969 ; Verba et Nie 1972]. La substitution progressive d'une proximité se construisant dans l'espace par une proximité temporelle peut également être comprise comme étant un facteur de la commune comme lieu privilégié de l'insertion sociale [Wiel 1999].

Dans le cadre de l'approche «Community-of-Limited-Liability», les intérêts sociaux et économiques des individus jouent le rôle principal en ce qui concerne l'engagement dans une municipalité et l'identification avec celle-ci. Un individu tire profit de son identité communale s'il doit défendre des intérêts spécifiques. Ainsi, par exemple, les propriétaires de maison et les parents des enfants soumis à l'obligation scolaire tireraient des avantages d'une solidarité communale forte [Gerson *et al.* 1977 ; Greer 1962 ; Ringel et Finkelstein 1991].

De récentes études, dans le cadre de la recherche du «capital social», montrent que l'intégration sociale ne dépend pas seulement des opinions

et des ressources individuelles, mais aussi de l'environnement sociodémographique, culturel et institutionnel [Bühlmann et Freitag 2004 ; Schofer et Fourcade-Gourinchas 2001]. Des effets importants de l'homogénéité du contexte [Krassa 1995 ; Wilson 1986], de l'environnement culturel (Bühlmann et Freitag 2004) ou du cadre politico-institutionnel [Kriesi et Baglioni 2003] sont entre autres démontrés.

Dans cette contribution, ces différentes approches sont discutées à partir d'une enquête effectuée auprès des habitants de plusieurs communes suisses. Ces données permettent de tester non seulement l'influence des caractéristiques individuelles, mais également les effets contextuels. Au moins trois aspects démontrent la pertinence d'une telle approche :

- *Premièrement*, les études antérieures de l'identité communale se concentrent presque uniquement sur les déterminants individuels [Coleman 1986, Sampson 1988]. L'environnement social est complètement ignoré. A contrario, dans cette contribution, l'identité communale est aussi considérée comme pouvant dépendre du contexte municipal. En se basant sur des données qui combinent les caractéristiques de 56 municipalités suisses et les réponses d'une enquête réalisée auprès de 30 personnes dans chacune de ces communes, les effets du contexte et des caractéristiques individuelles sont pris en compte simultanément à l'aide de l'analyse multiniveaux.
- *Deuxièmement*, s'il est généralement reconnu que l'identité communale est un concept multidimensionnel [Fischer *et al.* 1977 ; Gerson *et al.* 1977 ; Kasarda et Janowitz 1974 ; Taylor *et al.* 1984], ce concept est souvent opérationnalisé à l'aide d'une seule variable alors qu'ici plusieurs variables permettent de rendre compte de cette multidimensionnalité.
- *Troisièmement*, si la recherche sur l'attachement local a une longue tradition, un manque d'étude systématique se fait sentir en Suisse, les travaux de Bassand *et al.* (2001), Joye *et al.* (1995), Kuebler (2005) et Meyer *et al.* (1992) restant limités à des villes ou régions, alors même que la vie politique communale a une importance et une influence particulièrement élevées [Geser *et al.* 1996]. En outre, les communes suisses se distinguent par une grande diversité par rapport aux caractéristiques contextuelles, non seulement au niveau de la composition, mais aussi en ce qui concerne le contexte culturel ou le cadre politico-institutionnel. Le laboratoire suisse offre donc des conditions idéales pour une telle analyse.

8.2 L'identité communale

Dans la littérature, on trouve plusieurs mesures de l'identité communale [Fischer *et al.* 1977], basées sur différentes attitudes individuelles. Elle est donc considérée comme un concept multidimensionnel qui se nourrit de sources différentes [Fischer *et al.* 1977 ; Gerson *et al.* 1977 ; Kasarda et Janowitz 1974 ; Taylor *et al.* 1984]. On peut faire une distinction entre l'attachement affectif (« *attitudinal attachment* ») et l'intégration sociale, (« *behavioral attachment* ») [Bolan 1997 ; Sampson 1988 ; Stinner *et al.* 1990 ; Woolever 1992] :

- L'attachement affectif à la municipalité est considéré comme facteur clé de l'identité communale [Fischer *et al.* 1977]. Bolan (1997 : 226) distingue le sentiment d'attachement avec le lieu de résidence (« *sentiment* ») et la satisfaction avec la vie dans la municipalité (« *evaluation* ») : « Evaluation reflects an individual's satisfaction with the residential environment, whereas sentiment refers to individual's emotional attachment to a community ». Les individus qui se sentent fortement attachés à leur commune, lient aussi leur propre destin aux événements municipaux. Il en résulte « a closer linkage of personal concerns to politics » [Strate *et al.* 1989 : 452].
- L'identité communale se développe en outre par l'intégration sociale. Là aussi, on peut distinguer – selon le degré de formalisation – deux dimensions [Stinner *et al.* 1990]. L'intégration informelle correspond à des contacts interpersonnels non formalisés. L'exemple typique est la qualité des contacts entre voisins [Coleman 1991]. L'intégration formelle se base sur l'activité individuelle fournie dans le cadre des différentes organisations (par exemple : être membre d'une association, aller aux cultes, etc.) [Gabriel *et al.* 2002].

8.3 Les déterminants de l'identité communale

Plusieurs approches explicatives de l'identité communale se retrouvent dans la littérature. L'approche « Community » souligne l'effet, négatif, de la mobilité sur l'identité communale. Les intérêts propres jouent le rôle principal dans les contributions qu'on peut assigner à l'approche « Community-of-Limited-Liability ». Enfin, l'approche « Decline-of-Community » met en évidence l'effet de la taille de la commune. Les qualités de l'environnement communal forment l'objet de recherche de récentes études dans le cadre de la recherche de capital social.

8.3.1 La mobilité spatiale comme facteur d'influence d'identité communale

Selon l'approche «Community», la mobilité spatiale est le facteur clé pour le développement d'identité communale. La mobilité spatiale sous forme de mobilité résidentielle et de mobilité pendulaire, se répercute négativement aussi bien sur l'identité communale que sur l'intégration sociale.

Ceci s'explique par plusieurs raisons. D'une part, l'identité communale se nourrit de la durée de logement [Fischer *et al.* 1977 ; Kasarda et Janowitz 1974 ; Sampson 1988] : des personnes habitant depuis longtemps la même commune (ne montrant donc pas de mobilité résidentielle), développent une identité communale plus forte et sont aussi plus fortement intégrées. « The longer people had lived in an area, the more likely they were to report feeling attached » [Fischer *et al.* 1977 : 143 ; Sampson 1988]. La probabilité de rencontrer d'autres personnes, de créer des relations d'amitié et d'adhérer à des associations augmente avec la durée de logement [Sykes 1951]. En d'autres termes : plus une personne réside dans une et même commune depuis longtemps, plus la chance qu'elle développe des réseaux informels et formels augmente. La mobilité résidentielle agit toutefois comme barrière sur le développement des relations sociales (Kasarda et Janowitz en 1974).

D'autre part, la mobilité pendulaire est considérée comme un facteur qui limite le développement de l'identité communale [Schaff 1952] : des gens qui font la navette seraient moins fortement ancrés dans leur municipalité, économiquement moins dépendants de leur commune et donc moins intéressés aux événements locaux [Ladner 1991 ; cf. aussi Fischer 1991]. En outre, un taux élevé de pendulaires dans des «cités dortoirs» pourrait révéler un sentiment de dépendance par rapport aux centres de travail. Ceci se répercuterait négativement sur l'attachement affectif. Schaff (1952) montrait à l'époque que des gens faisant la navette n'étaient que très rarement membres d'associations. Il expliquait cela par la division des intérêts des pendulaires entre leur lieu de travail et leur commune de résidence. En outre, les gens qui font la navette ne seraient que rarement disponibles et, par conséquent, auraient moins d'interactions sociales dans leur commune. Humphries (2001) attribue l'identité communale faible à la bifurcation du monde d'un pendulaire sur des contextes communaux différents. Ces travaux ont cependant été relativisés par d'autres observations insistant sur la multiplicité des formes d'attachement local [CNRS, 1986, Joye *et al.*, 1995].

Il est évident que l'identité communale ne peut pas être uniquement expliquée par les mouvements pendulaires. L'attachement affectif et l'intégration sociale sont aussi, voire plus encore, influencés par des mouvements migratoires [Sampson 1988] : la pendularité peut aussi être un moyen de ne PAS migrer, témoin d'une forte identité locale. Des migrations résidentielles fréquentes sous forme de déménagements et emménagements peuvent ainsi affaiblir la stabilité d'une municipalité. Ceci se répercute alors sur les comportements individuels.

Putnam (2000) argumente que des municipalités souffrant d'une mobilité résidentielle et pendulaire élevée développent moins d'effets intégratifs « Mobile communities seem less friendly to their inhabitants than do more stable communities » [Putnam 2000 : 204/205]. Sampson (1988) montre que dans les municipalités dans lesquelles des migrations résidentielles sont fréquentes, même les individus qui habitent depuis longtemps dans la même municipalité montrent de plus faibles liens avec leur environnement social. On peut donc conclure que les effets de la mobilité individuelle sur l'attachement à la commune de domicile sont souvent présentés comme renforcés par la mobilité agrégée. En d'autres termes : plus la mobilité spatiale (mobilité pendulaire et/ou résidentielle) dans une municipalité est répandue, plus la répercussion de la pendularité sera forte sur l'identité communale et moins l'effet positif de la durée de logement sur l'attachement communale se fera sentir.

Les hypothèses à réexaminer sont en conséquence les suivantes : *Les habitants qui ont leur domicile depuis fort longtemps dans la commune et ceux qui travaillent dans leur commune de domicile, montrent une identité communale plus forte que les personnes qui déménagent et/ ou celles qui ont un travail à l'extérieur. Plus le taux de pendulaires est élevé, plus l'effet négatif d'être pendulaire est fort sur l'identité communale d'un individu. Plus la mobilité résidentielle totale locale est grande, plus l'effet positif de la durée de résidence sur l'identité communale devient faible.*

8.3.2 L'identité communale comme fonction des intérêts individuels

Dans le cadre de l'approche « Community-of-Limited-Liability » [Lee *et al.* 1984 ; Bolan 1997], l'identité communale est comprise comme conséquence de ses propres intérêts. Certes, conformément à ce modèle, l'attachement avec la commune de domicile s'affaiblit avec une modernisation et une urbanisation croissantes mais l'identification avec la municipalité ne disparaît pas complètement. Elle est développée lorsque ses propres intérêts doivent être défendus [Gerson *et al.* 1977 ; Lindenfeld 1964]. Si les intérêts d'un ménage

sont satisfaits, l'incitation à s'intéresser aux événements locaux et à s'intégrer diminue [Janowitz 1952]. «Home ownership and raising children influence individuals' feelings about and social involvements in a community» [Bolan 1997 : 225]. En d'autres termes : pour les propriétaires de maison [Ringel et Finkelstein 1991] et les parents d'enfants soumis à l'enseignement obligatoire [Gerson *et al.* 1977], il est rationnel de s'intéresser aux événements communaux et de maintenir la «Community» [Greer 1962 ; Hunter et Suttles 1972]. Il en suit un attachement renforcé avec la municipalité. Les intérêts sont en outre le mieux défendus par une coopération étroite des acteurs. Par conséquence, des intérêts directs à défendre provoquent aussi une intégration formelle et informelle plus forte.

Une hypothèse bien précise peut être dérivée de cette approche : *toutes choses égales par ailleurs, les parents d'enfants soumis à l'enseignement obligatoire et les propriétaires de maison montrent une identité communale plus forte que les individus sans enfants et les locataires.*

8.3.3 «Decline-of-Community» suite à une urbanisation croissante

Dans le cadre de l'approche «Decline-of-Community», la taille d'une commune et son degré d'urbanisation sont considérés comme des facteurs clés pour expliquer l'identité communale. Dans la tradition de Toennies (1991) et Wirth (1938), la taille de la population d'une municipalité est considérée comme centrale pour le comportement social. Le passage de la «Gemeinschaft» à la «Gesellschaft» [Toennies 1991] est une conséquence de l'urbanisation qui implique un accroissement de la densité mais aussi de l'hétérogénéité de la population. Ces facteurs sont supposés avoir un effet négatif sur l'identité communale : l'urbanisation croissante affaiblit l'attachement à la municipalité et dénoue les mailles du réseau social d'un individu [Fischer *et al.* 1977 ; Nie *et al.* 1969 ; Verba et Nie 1972]. «Just as the urban setting reduces allegiance to the family and other primary groups, so does it weaken attachment to the neighborhood» [Lee *et al.* 1984 : 1162]. Dans les villes très peuplées, les relations sociales et psychologiques, comme elles existent entre voisins de petits villages, sont dissoutes [Oliver 2000 ; Sampson 1988]. Les contacts primaires deviennent fragiles, les bandes d'amitié s'affaiblissent et l'importance de la «Community» rétrécit [Wirth 1938]².

² On retrouve ici une idée qui est un véritable serpent de mer de la sociologie urbaine : celui du caractère «dangereux» de la ville, trait qui pourrait d'ailleurs être mis en parallèle avec celui des «classes dangereuse» qui y étaient surreprésentées.

Pour la taille, on suppose également un effet croisé : les pendulaires ont plus de difficultés à développer une identité communale dans des communes de grandes tailles car les engagements entre voisins se fabriquent encore plus simplement dans de petites communes. L'effet positif de la durée de logement sur l'identité communale est supposé être également plus fort dans les petites municipalités que dans les grandes. L'anonymat et la désintégration sociale seraient ainsi plus répandus dans les villes que dans les villages. Les propriétaires de logement et les parents d'élèves sont également considérés comme mieux intégrés dans des petites communes.

Ceci justifie l'hypothèse suivante : *plus une municipalité est urbaine et plus elle est grande, plus l'identité locale d'un individu est faible. Plus une municipalité est grande, plus l'effet négatif de la pendularité est fort et plus l'effet positif d'un fort «intérêt local» est faible.*

8.3.4 Le contexte municipal comme déterminante de l'identité communale

Des études récentes montrent effectivement l'importance des éléments des contextes sociodémographiques, culturels et institutionnels pour l'intégration sociale des individus [Bühlmann et Freitag 2004 ; Schofer et Fourcade-Gourinchas 2001].

Ainsi, les communes socialement homogènes sont considérées comme plus stables : plus les individus sentent qu'ils ont quelque chose en commun avec leurs voisins et voisines, plus le sentiment de solidarité avec la municipalité est fort. Dans des communes plus hétérogène, l'incitation à former des associations d'intérêt diverses est grande, ce qui devrait non seulement entraîner une plus grande densité d'associations, mais aussi une intégration formelle plus étendue [Krassa 1995 ; Wilson 1986]. Evidemment l'opérationnalisation de cette idée d'homogénéité est cruciale : elle n'a pas le même sens en termes de composition sociale telle que mesurée par la proportion d'étrangers par exemple, qu'en termes de proximité idéologique des électeurs.

L'environnement culturel d'une municipalité peut aussi jouer un rôle important pour l'intégration sociale. Dans le contexte suisse, il faut à cet égard penser en particulier à la langue (région linguistique) et à la confession. Freitag (2001) arrive par exemple à la conclusion que dans les régions linguistiques latines, les relations informelles sont plus fortement présentes, tandis que dans les régions germanophones, l'intégration sociale est plus fortement étendue sous forme d'affiliations formelles. Le contexte confessionnel est aussi important pour l'intégration formelle : la tradition libérale du protestantisme est supposée favoriser l'intégration

locale [Uslaner 2002]. Bühlmann et Freitag (2004) montrent toutefois dans une analyse suisse que la probabilité d'être membre d'une association est plus grande dans les régions dominées par le catholicisme.

Le contexte politico-institutionnel montre peut-être aussi des effets positifs pour l'intégration sociale. L'effet de l'ouverture d'un système politique doit être particulièrement souligné. Plus les possibilités de participation politique sont nombreuses, plus les incitations pour former des associations et en être membre sont fortes [Bühlmann et Freitag 2004 ; Kriesi et Wisler 1996 ; Kriesi et Baglioni 2003]. En outre, dans des contextes avec une démocratie directe développée, l'aide mutuelle et les contacts informels sont également plus importants [Schumacher 2003]. Finalement, la démocratie directe renforce la satisfaction [Stutzer et Frey 2000] et le sentiment de solidarité, ce qui se répercute également positivement sur l'identité communale.³

Enfin l'identité communale dépend de la satisfaction avec la manière dont les enjeux locaux sont traités [Fischer *et al.* 1977]. Si une municipalité souffre de problèmes économiques (par exemple d'un taux de chômage élevé), les habitants seront moins satisfaits, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur l'identité communale.

Les municipalités forment ainsi le cadre d'action, dans lequel les individus agissent. Selon la largeur de ces structures d'opportunité, les comportements et les attitudes individuels peuvent changer, tout en tenant compte des interactions avec les diverses formes de mobilités mentionnées : dans ce sens le système local doit se penser comme un système dynamique.

Il en ressort l'hypothèse suivante : *plus une commune est homogène (homogénéité idéologique, taux d'étrangers) plus le système démocratique est ouvert et moins la commune souffre de problèmes économiques, et plus forte sera l'identité communale.*

8.4 Base de données et méthode

Une enquête menée auprès de 1690 habitants de 56 différentes municipalités suisses en 2001 sert de source empirique à ce travail [Ladner et Bühlmann 2002]. Selon les recommandations de Stoker et Bowers (2002), 56 municipalités sont d'abord sélectionnées en fonction de caractéristiques déterminées (taille,

³ L'ouverture du système démocratique est mesurée ici à l'aide d'un proxy. On suppose que les municipalités avec une assemblée communale sont plus ouvertes que les municipalités avec des parlements (cf. Bühlmann et Freitag 2004).

confession et langue). Dans chacune de ces communes, 30 habitants ont été choisis aléatoirement et interviewés. Les données de l'enquête ont été complétées avec plusieurs caractéristiques de chaque commune (pour une description des données plus détaillée cf. Bühlmann 2006). Cette structure hiérarchique permet d'analyser les influences du contexte d'une façon appropriée.

«Too often our research ignores the effects of the legal and political context on the political behavior of individuals» [Conway 1989]. Certes, depuis la critique de Conway le temps a passé. L'influence du contexte social reste toutefois trop souvent négligée. Ici, l'identité communale est considérée et modélisée comme variable dépendant non seulement de facteurs individuels mais aussi de caractéristiques contextuelles⁴. La méthodologie adéquate est alors l'analyse multiniveaux [cf. Goldstein 1999 ; Huysmans *et al.* 2000 ; Jones 1997 ; Snijders et Bosker 1999 : 6]⁵.

⁴ Ni une pure analyse d'agrégat ni une pure analyse individuelle ne livrent des résultats satisfaisants. Avec la première, on prend le danger de l'erreur écologique (*ecological fallacy*) (cf. Alker 1969 ; Robinson 1950) et de la critique de la négligence de la structure de données originales (Huckfeldt et Sprague 1993 ; Snijders et Bosker 1999). La deuxième ne prend pas en considération le caractère structuré hiérarchique des données d'une façon appropriée (Brown 1991 ; Ditton 1998 ; Jadot 2002 ; Paterson et Goldstein 1992) ou sous-estime les erreurs standard nécessaires pour les tests de signification (erreurs du type I ; cf. Bühlmann 2005 ; Goldstein 1987 ; Hox et Kreft 1994 ; Rasbash *et al.* 2002 ; Teachman et Crowder 2002). Certes, il est possible de simuler l'influence de contexte avec la modélisation des *dummies*, les différences entre les contextes ne peuvent toutefois pas être expliquées ainsi (Bühlmann 2005 ; Goldstein 1991 ; Steenbergen et Jones 2002).

⁵ En utilisant quelques éléments de formalisation, on peut écrire : La méthode d'analyse multiniveaux est basée sur le principe de la régression linéaire simple : on modélise la variance des ordonnées à l'origine autour d'une moyenne totale :

(1) $y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 X_{1ji} + \varepsilon_{ij}$, puis

(2) $\beta_{0j} = \beta_0 + \mu_{0j}$ (μ_{0j} marque les résidus au niveau des contextes)

En plus, il est possible de modéliser les variances des pentes, c'est-à-dire la variabilité de l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante. Les modèles tels qu'ils sont calculés pour cette contribution, prennent schématiquement la forme suivante :

(3) $y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 X_{1ij} + \dots + \beta_{kj} X_{kij} + \beta_n X_{nij} + \alpha_1 W_{1j} + \dots + \alpha_n W_{nj} + \gamma_1 W_{kj} X_{kij} + \mu_{0j} + \varepsilon_{ij} + \mu_{1j} X_{kij}$

L'identité communale (y) d'un individu i qui habite dans la commune j est expliquée par une moyenne totale d'identité communale, (β_0), des caractéristiques individuelles (X , resp. son estimateur β), des caractéristiques contextuelles (W , resp. son estimateur α), des interactions croisées de quelques variables du niveau individuel (X_k) et du niveau contextuel (W_k) ($W_{kj} X_{kij}$, resp. l'estimateur γ), la variance entre les contextes (μ_{0j} avec une moyenne exigée de 0 et une variance totale entre les contextes de σ_{μ}^2), la variance entre les individus (ε_{ij} avec une moyenne exigée de 0 et une variance totale à l'intérieur des communes et entre les individus de σ^2) et la variance des effets de l'estimateur β_{kj} . La variance totale ($\sigma_{\mu}^2 + \sigma^2$) peut être répartie en variance au niveau individuel qui doit être expliquée par des caractéristiques individuelles et en variance au niveau de contexte qui doit être expliquée par des facteurs de contexte.

Je renonce ici à une discussion approfondie de la méthode et je renvoie à la littérature plus spécifique (Bühlmann 2006 ; Bullen *et al.* 1994 ; Ditton 1998 ; Goldstein 1987, 1999 ; Hox 1995 ; Jones 1997 ; Jones and Duncan 1996 ; Snijders and Bosker 1999 ; Teachman and Crowder 2002 ; d'un œil critique : Rohwer 1998).

8.5 Résultats

8.5.1 L'identité communale comme concept multidimensionnel

Une série de variables est disponible pour mesurer l'identité sociale. Dans la littérature évoquée, le sentiment d'attachement à la municipalité et au voisinage et la satisfaction avec la vie dans la commune de domicile sont soulignés comme étant des éléments importants de l'identité communale [Fischer *et al.* 1977]. En outre, l'intégration formelle et informelle est mesurée sous forme d'appartenance à des sociétés et associations [Bühlmann et Freitag 2004 ; Zimmer 1996], sous forme de fréquence de participation aux cultes [Falter et Schumann 1994 ; Gabriel *et al.* 2002 ; Renz 1997] et sous forme d'interactions entre voisins⁶. Dans ce sens, le caractère multidimensionnel de l'identité communale est nécessairement à prendre en compte, ce qui est confirmé par une analyse factorielle (cf. tableau 1).⁷

Tableau 1 Analyse factorielle de l'identité communale
(considérée comme concept multidimensionnel).

Variable	Dimension		
	1 Attachement affectif	2 Intégration informelle	3 Intégration formelle
Sentiment d'attachement à la commune de domicile	.805	.175	.211
Sentiment d'attachement au voisinage	.608	.505	.199
Satisfaction avec la vie dans la commune de domicile	.741	-.080	-.113
Fréquence d'aide mutuelle parmi voisin/es	.080	.858	.034
Fréquence de discussions avec voisins	.045	.856	.036
Membre d'associations / sociétés	-.055	.044	.760
Fréquence de participation aux cultes	.161	.040	.708

Méthode d'extraction: analyse « principal component » ; Varimax-Rotation avec normalisation selon Kaiser (ne sont sélectionnés que des facteurs avec une valeur propre > 1). Les trois dimensions expliquent 65% de la variance totale.

Trois dimensions de l'identité communale apparaissent avec les variables utilisées ici : les individus qui montrent un attachement fort à la municipalité et au voisinage et qui sont en général satisfaits de la vie dans leur commune de domicile, montrent un attachement affectif élevé (dimension 1). Les discussions fréquentes et l'aide mutuelle entre voisin/es peuvent être interprétées comme une forte intégration informelle (dimension 2). Finalement, les membres d'une association et les individus allant fréquemment à l'église sont considérés comme formellement intégrés (dimension 3). Ce résultat est important car il montre que l'insertion n'est pas seulement fonction du seul temps de présence au niveau local mais aussi de la nature des relations qui s'y tissent ou des représentations qui s'y rapportent. Les scores factoriels issus de cette analyse seront utilisés dans les analyses suivantes⁶.

8.5.2 Les déterminants de l'identité communale

L'examen des hypothèses est mené progressivement. Premièrement, des modèles inconditionnels, c'est-à-dire une simple décomposition de la variance sans aucune variable indépendante, sont calculés pour tester si les trois dimensions de l'identité communale se différencient effectivement de façon significative entre les municipalités. Dans une deuxième étape, les hypothèses à la base de ces «fixed effects» sont examinées. En d'autres termes : par une modélisation simultanée, on cherche les caractéristiques individuelles qui expliquent la variance de l'identité communale entre individus et les facteurs contextuels qui en déterminent la variance entre municipalités. En même temps, on teste si les déterminants individuels principaux montrent des effets différents sur l'identité communale dans les différentes communes. La troisième étape, enfin, se consacre à l'analyse des interactions croisées.

Le tableau 2 montre les résultats des modèles «inconditionnels» : la plus grande partie de la variance des trois facteurs est due aux différences entre

⁶ L'opérationnalisation de toutes les variables utilisées se trouve dans l'annexe.

⁷ L'objectif de l'analyse factorielle est le «Beitrag zur Entdeckung von untereinander unabhängigen Beschreibungen und Erklärungsvariablen» (Backhaus *et al.* 2000 : 253). Les variables sont consolidées sur la base du théorème fondamental que chaque valeur observée se fait décrire comme combinaison linéaire de plusieurs facteurs (hypothétique) : les relations des différentes variables les unes aux autres, mesurées au moyen de coefficients de corrélation, sont reproduites dans un espace dimensionné le plus étroit possible. D'une façon illustrant, les facteurs peuvent être interprétés comme des résultantes des vecteurs.

⁸ Pour mémoire, rappelons qu'une valeur de facteur de 0 signifie qu'un individu montre une empreinte correspondante à la moyenne en ce qui concerne le facteur. Des valeurs positives (négatives) impliquent des empreintes supérieures (inférieures) à la moyenne.

les individus. Néanmoins, une part significative de la variance – entre 3% et 5% de la variance totale – peut être expliquée par des différences entre les municipalités. En d’autres termes : l’identité communale (plus précisément les trois dimensions de celle-ci) se forme sous l’influence des caractéristiques individuelles *et* contextuelles.

Tableau 2 Modèles inconditionnels.

	Attachement affectif	Intégration informelle	Intégration formelle
FIXED EFFECTS			
Constante	.00 (.03)	-.00 (.04)	.00 (.04)
RANDOM EFFECTS			
Niveau individuel (σ^2)	.97 (.03)	.96 (.03)	.95 (.03)
Niveau contextuel ($\sigma_{\mu_0}^2$)	.03 (.01)	.04 (.01)	.05 (.02)
PROPRIÉTÉS DU MODÈLE			
Nombre de cas	1656	1656	1656
-2log-likelihood (dl)	4684 (1)	4678 (1)	4663 (1)

Le tableau 3 montre que les différents déterminants ont des impacts bien différents. Cela signifie assez clairement que l’identité communale est non seulement une construction multidimensionnelle, mais aussi que les déterminants en sont différents suivant la dimension considérée.

Comme supposé, la mobilité est une variable importante pour expliquer le degré de l’identité communale : le fait d’être pendulaire réduit l’attachement affectif aussi bien que l’intégration formelle, tandis que la durée de logement montre un effet positif sur ces deux dimensions. Par contre, les deux variables «mobilité» ne montrent aucun effet significatif sur l’intégration informelle.

Les conséquences négatives supposées de la mobilité spatiale se trouvent aussi au niveau agrégé. Un taux de pendulaires élevé réduit l’intégration informelle aussi bien que formelle d’un individu. Dans les municipalités dans lesquelles les modifications de la population suite aux déménagements et emménagements fréquents sont importantes, les individus développent moins fortement des activités visant une intégration formelle. Toutefois, les différences entre les dimensions apparaissent à nouveau : ainsi, l’attachement affectif individuel n’est absolument pas influencé par la mobilité spatiale agrégée.

Tableau 3 Déterminants individuel et contextuel de l'identité communale.

	Attachement affectif	Intégration informelle	Intégration formelle
FIXED EFFECTS			
Constante	-.39 (.38)	.34 (.31)	-.11 (.22)
Niveau individuel			
<i>Mobilité individuelle</i>			
Pendulaire	-.13 (.07)	.00 (.06)	-.13 (.06)
Durée de logement	.01 (.00)	.00 (.00)	.01 (.00)
<i>Propres intérêts</i>			
Possession d'habitat	.10 (.06)	.11 (.06)	.16 (.06)
Enfants soumis à l'enseignement obligatoire	.07 (.06)	.20 (.06)	.23 (.06)
<i>Variables de contrôle</i>			
Age	.00 (.00)	.01 (.00)	.00 (.00)
Sexe	-.14 (.05)	.03 (.05)	.03 (.05)
Formation	-.02 (.02)	-.00 (.02)	.00 (.02)
Niveau contextuel			
<i>Mobilité agrégée</i>			
Taux de pendulaires	.44 (.47)	-.75 (.38)	-.78 (.26)
Mobilité résidentielle	.00 (.00)	.00 (.00)	-.01 (.00)
<i>Taille de la commune</i>			
Nombre d'habitants (log.)	.09 (.04)	-.09 (.03)	-.11 (.02)
<i>Contexte</i>			
Homogénéité de la composition			
Taux d'étrangers	-.00 (.01)	.00 (.01)	.01 (.00)
Homogénéité idéologique	-.08 (.22)	-.36 (.17)	.49 (.12)
Contexte culturel			
Taux d'habitants parlant allemand	-.19 (.11)	.16 (.09)	.44 (.06)
Taux de catholiques	-.20 (.14)	-.17 (.11)	.38 (.08)
Contexte institutionnel			
Assemblée communale	-.07 (.10)	.14 (.08)	.15 (.05)
Contexte économique			
Chômage	-.15 (.08)	.05 (.06)	.06 (.04)
RANDOM EFFECTS			
Niveau individuel (σ^2)	.86 (.03)	.93 (.04)	.87 (.03)
Niveau contextuel ($\sigma^2_{\mu 0}$)	.16 (.07)	.00 (.00)	.10 (.05)
Variances de pentes			
<i>Mobilité individuelle</i>			
Pendulaires	.07 (.04)	.03 (.02)	.04 (.04)
Durée de résidence	.00 (.00)	.00 (.00)	.00 (.00)
<i>Propres intérêts</i>			
Possession d'habitat	.04 (.03)	.00 (.02)	.05 (.03)
Enfants soumis à l'enseignement obligatoire	.00 (.00)	.00 (.00)	.00 (.00)
PROPRIÉTÉS DU MODÈLE			
Nombre de cas	1526	1526	1526
-2log-likelihood (dl)	4172 (17)	4215 (17)	4115 (17)

Coefficients non standardisés (en parenthèses: SE); gras: significatif au moins au niveau de 90%; calculés à l'aide d'itératio generalized least squares (IGLS).

Globalement à ce niveau, on peut dire que la mobilité spatiale entrave le développement d'identité communale. Cela vaut aussi bien pour la mobilité individuelle (pendulaire, durée de logement) que pour la mobilité agrégée (taux de pendulaires, migration résidentielles).

Les conséquences supposées des propres intérêts peuvent être confirmées : les propriétaires et les parents d'élèves montrent une identité communale plus forte que les locataires et les individus sans enfants. Seul l'attachement affectif ne se renforce pas, si quelqu'un a des enfants soumis à l'enseignement obligatoire.

Les variables de contrôle telles que l'âge, le sexe et la formation, semblent n'avoir qu'une faible importance. L'intégration informelle augmente avec l'âge et les femmes développent un attachement affectif plus fort que les hommes. La formation ne semble pas jouer un rôle important pour le développement de l'identité communale individuelle. En outre, ni l'âge ni le sexe ne sont importants pour l'empreinte de l'intégration formelle.

A ce stade, les conclusions doivent rester prudentes car de redoutables effets d'interaction peuvent se cacher. D'une manière générale, on sait que l'intégration sociale est fortement liée à la position sociale. Or celle-ci n'a pas le même sens suivant le contexte local : être « riche » dans un quartier « pauvre » relève d'un choix différent que d'être « riche » dans une commune « riche ». En outre, ceci n'est sans doute pas indépendant de la possession de son logement. Autre exemple, le fait d'avoir des enfants en âge de scolarité est lié aussi bien à une certaine position dans le cycle de vie qu'à des choix concernant le lieu de résidence.

La taille d'une municipalité montre des effets intéressants. Conformément aux suppositions de l'approche « Decline-of-Community », la taille de la commune agit négativement sur l'intégration individuelle, que celle-ci soit informelle ou formelle. En d'autres termes, un individu qui habite dans une petite municipalité mentionne plus de contacts informels et formels qu'un individu avec les mêmes caractéristiques, mais habitant une commune de plus grande importance. Toutefois, la taille d'une municipalité encourage l'attachement affectif. Les habitants des villes développent des sentiments d'attachement plus forts que les habitants des villages. Ces résultats qui, à première vue, paraissent plutôt contradictoires peuvent être expliqués par la construction auxiliaire « interaction sociale » : l'intégration formelle aussi bien qu'informelle se basent sur l'interaction sociale. Toutefois, c'est justement le contact avec d'autres qui devient – conformément à l'approche « Decline-of-Community » – plus rare avec une taille de population croissante. L'attachement affectif par contre ne semble pas requérir une interaction sociale. En outre, les infrastructures (par exemple

culturelles) dans les villes pourraient influencer positivement la satisfaction avec la vie dans une ville comme élément important de la dimension de «l'attachement affectif».

À côté de la mobilité agrégée et de la taille d'une municipalité, les autres conditions contextuelles jouent également un rôle explicatif. Toutefois, des différences entre les différentes dimensions d'identité communale apparaissent de nouveau :

L'homogénéité idéologique semble provoquer l'intégration formelle, mais freiner l'intégration informelle. Toutefois, il s'avère également que l'intégration formelle est renforcée par l'hétérogénéité, si la composition nationale est prise en considération. L'homogénéité de la composition d'une commune ne montre pas de conséquences sur l'attachement affectif.

L'environnement culturel est important pour le développement de l'identité communale. Les résultats du tableau 3 laissent supposer que les différences dans le développement d'identité communale sont liées aux différentes cultures. Dans les municipalités suisses alémaniques, l'identité communale semble se baser sur l'intégration informelle et formelle. L'attachement affectif semble par contre être le fond de l'identité communale dans les municipalités à domination latine. Un taux élevé de catholiques encourage l'intégration formelle⁹, mais il ne se répercute toutefois ni sur l'intégration informelle ni sur l'attachement affectif.

Dans cette contribution, la présence d'une assemblée communale, par opposition à un parlement communal, semble être profitable aussi bien à l'intégration informelle que formelle : un système politique local avec des procédures de participation plus directes semble donc encourager la communication entre individus, créer des incitations pour l'organisation des associations d'intérêts et renforcer ainsi l'identité communale d'un individu par une intégration informelle et formelle plus fréquente. Les résultats indiquent que ce type de contexte institutionnel n'est pas important pour le développement d'un attachement affectif à la municipalité.

La situation économique, mesurée par un taux de chômage élevé, se répercute également sur l'identité communale : plus le taux de chômage dans une municipalité est élevé, moins un individu habitant dans cette municipalité, développe un attachement affectif envers sa commune. Cela peut être attribué en particulier à une plus faible satisfaction avec la vie dans une municipalité qui souffre d'un chômage élevé.

⁹ Ce résultat n'est pas dû qu'à la fréquence de participation aux cultes (comme élément de la dimension « intégration formelle ») : Bühlmann et Freitag (2004) montrent que dans les municipalités catholiques, la probabilité qu'un individu soit membre d'associations est plus grande que dans les municipalités avec un taux de catholiques faibles.

Tenant compte des «Random Effects» dans le tableau 3, il est observable que seule une partie de la variance individuelle peut être expliquée par des caractéristiques individuelles. Toutefois, à l'exception de l'intégration informelle, la variance de contexte se renforce dans ce dernier tableau. Cela est dû au fait que les dimensions individuelles centrales (mobilité et intérêts) ont été modélisées avec des pentes variables : l'analyse montre que les effets de la mobilité résidentielle ou pendulaire, ainsi que de la propriété de son logement, varient de municipalité à municipalité. En d'autres termes : la force de l'effet négatif de la mobilité pendulaire sur l'attachement affectif et la force des effets positifs de la durée de logement sur l'intégration formelle varient d'une municipalité à l'autre, en fonction de ses caractéristiques.

Avant de commenter les résultats du tableau 4, il faut savoir que les coefficients des variables individuelles et contextuelles qui forment les facteurs d'interaction n'ont plus la même signification que dans le tableau 3¹⁰. Par la suite, les termes d'interaction et les effets «Random» sont donc interprétés. La plupart des termes d'interaction ne montrent pas les effets supposés : la mobilité contextuelle n'explique les différences de la force des effets ni de la mobilité individuelle ni des intérêts. Néanmoins, trois caractéristiques communales sont importantes pour l'explication des effets différents : la taille d'une commune, le contexte culturel et l'homogénéité confessionnelle.

Plus une municipalité a d'habitants, plus l'effet négatif d'être pendulaire sur l'attachement affectif devient faible. De cette façon, l'effet positif de la taille de la commune pour le développement de l'attachement affectif apparaît de manière encore plus impressionnante, allant jusqu'à laisser supposer l'existence de modèles différents dans les grandes communes et dans les petites. Ce résultat se retrouve dans les travaux de Kübler (2005) notamment.

Quant à l'engagement informel, il ne montre aucun effet différent. Ceci est le cas pour l'engagement formel : la durée de logement (colonne 3 : modèle «intégration formelle 1») et la possession de son logement (colonne 4 : modèle «intégration formelle 2») montrent des effets différents selon la municipalité.

Ces différences d'effet sur l'intégration formelle ne sont pas indépendantes des taux d'étrangers et de catholiques dans une municipalité : plus la proportion d'étrangers et de catholiques dans une municipalité est grande, plus l'effet positif de la durée de logement et de la possession de son logement sur l'intégration formelle est fort. Le contexte catholique semble ainsi non seulement encourager directement l'intégration formelle,

¹⁰ Les coefficients des variables contextuelles et individuelles indiquent l'effet qui est obtenu, si l'autre terme d'interaction prend la valeur 0. Puisque la plupart des termes d'interaction dans les trois modèles du tableau 4 ne sont pas significatifs, la plupart des coefficients contextuels et individuels restent stables par rapport aux modèles du tableau 3.

Tableau 4 Déterminants individuels, contextuels et interactifs de l'identité communale.

	Attachement affectif	Intégration formelle 1	Intégration formelle 2
FIXED EFFECTS			
Constante	.56 (.65)	.30 (.45)	.21 (.44)
Niveau individuel			
<i>Mobilité individuelle</i>			
Pendulaire	-1.38 (.74)	-.14 (.06)	-.13 (.06)
Durée de logement	.01 (.00)	-.01 (.02)	.01 (.00)
<i>Propres intérêts</i>			
Possession d'habitat	.10 (.05)	.16 (.05)	-.27 (.59)
Enfants soumis à l'enseignement obligatoire	.07 (.06)	.24 (.06)	.23 (.06)
<i>Variables de contrôle</i>			
Age	.00 (.00)	.00 (.00)	.00 (.00)
Sexe	-.15 (.05)	.04 (.05)	.03 (.05)
Formation	-.02 (.02)	.00 (.02)	.00 (.02)
Niveau contextuel			
<i>Mobilité agrégée</i>			
Taux de pendulaires	-.27 (.81)	-1.02 (.60)	-.85 (.54)
Mobilité résidentielle	.01 (.01)	-.01 (.00)	-.01 (.01)
<i>Taille de la commune</i>			
Nombre d'habitants (log.)	-.02 (.07)	-.10 (.05)	-.13 (.05)
<i>Contexte</i>			
Homogénéité de la composition			
Taux d'étrangers	.00 (.01)	.00 (.01)	.00 (.01)
Homogénéité idéologique	-.09 (.38)	.33 (.27)	.24 (.27)
Contexte culturel			
Taux d'habitants parlant allemand	-.02 (.21)	.34 (.14)	.38 (.14)
Taux de catholiques	-.29 (.24)	.00 (.19)	.31 (.19)
Contexte institutionnel			
Assemblée communale	-.24 (.17)	.10 (.12)	.12 (.12)
Contexte économique			
Chômage	-.08 (.13)	.06 (.10)	.15 (.09)
Interactions			
Taux de pendulaires * pendulaire	.96 (.96)	-	-
Mobilité résidentielle * durée de logement	-	.00 (.00)	-
No. d'habitants * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	.13 (.08)	.00 (.00)	.02 (.06)
Etrangers * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	.00 (.01)	.00 (.00)	.02 (.01)
Idéologie * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	-.02 (.44)	.00 (.01)	.32 (.36)
Allemands * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	-.23 (.24)	.01 (.01)	.14 (.19)
Catholiques * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	.24 (.29)	.02 (.01)	.15 (.24)
Assemblée * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	.24 (.20)	.00 (.00)	.05 (.16)
Chômage * pendulaires/durée de logement/possession d'habitat	-.13 (.16)	.00 (.00)	-.18 (.13)

	Attachement affectif	Intégration formelle 1	Intégration formelle 2
RANDOM EFFECTS			
Niveau individuel (σ^2)	.88 (.03)	.87 (.03)	.88 (.03)
Niveau contextuel ($\sigma_{\mu 0}^2$)	.04 (.03)	.00 (.00)	.00 (.00)
Variances de pentes			
<i>Mobilité individuelle</i>			
Pendulaire	.05 (.04)	-	-
Durée de logement	-	.00 (.00)	-
<i>Propres intérêts</i>			
Possession d'habitat	-	-	.00 (.00)
PROPRIÉTÉS DU MODÈLE			
Nombre de cas	1526	1526	1526
-2log-likelihood (dl)	4179 (26)	4126 (26)	4139 (26)

*Coefficients non standardisés (en parenthèses : SE); gras : significatif au moins au niveau de 90 %; calculés à l'aide d'iterative generalized least squares (IGLS). Termes d'interactions : colonne 1 : variable contextuelle * variable individuelle ,pendulaire'; colonne 2 : variable contextuelle * variable individuelle ,durée de logement; colonne 3 : variable contextuelle * variable individuelle ,possession d'habitat'.*

mais aussi renforcer l'effet intégrateur de la durée de logement. L'effet de l'hétérogénéité des nationalités peut être interprété différemment. D'une part, sur la base de l'approche «Mobilization», le contre-modèle du «Decline-of-Community» [Verba et Nie 1972 ; Verba *et al.* 1978], on suppose que l'hétérogénéité représente un amplificateur pour les interactions et les activités sociales des individus [Bühlmann 2006]. Cela signifierait que les contextes multiculturels renforcent l'effet positif de la propriété de son logement sur l'intégration formelle. D'autre part, une analyse simple des 56 municipalités montre un lien négatif significatif et élevé entre le taux de propriétaires et le taux d'étrangers. Dans le cadre de l'approche «Community-of-Limited-Liability», la possession d'habitat est considérée comme un intérêt personnel direct. Cette approche part du principe que l'identité communale est développée lorsqu'un intérêt propre risque d'être menacé. Dans ce sens, un taux élevé d'étrangers dans une municipalité pourrait être perçu comme une menace. Par conséquent, la possession de son logement est susceptible de renforcer l'intégration formelle avec laquelle les propres intérêts peuvent être protégés¹¹.

¹¹ Des indications contre cette thèse sont livrées par des études de Wimmer *et al.* (2000). Ils montrent que des taux d'étrangers plutôt faibles augmentent le potentiel de frustrations parmi les habitants, tandis que des taux d'étrangers élevés provoquent plutôt de la tolérance (cf. aussi Bühlmann 2006). A un autre niveau, les études sur la périurbanité (Amphoux *et al.* 1987) ont aussi montré que l'accession à la propriété dans un contexte périurbain tendait tout aussitôt à une mobilisation forte pour éviter l'arrivée de nouveaux habitants. Il est vrai que l'idée «d'étrangers» n'avait pas nécessairement le même contenu dans ce dernier cas.

8.6 Conclusion

En conclusion, il faut d'abord souligner que l'identité communale est un concept multidimensionnel qui peut se décliner en fonction de trois dimensions au moins : l'attachement affectif à sa commune se nourrit du sentiment d'attachement avec la commune de résidence, du sentiment d'attachement au voisinage et de la satisfaction subjective de la vie dans la commune. L'intégration sociale peut être divisée entre des ingrédients informels et formels : des individus qui maintiennent des contacts informels fréquents avec leurs voisins sont intégrés informellement. Les individus qui sont membres d'associations et/ou qui vont fréquemment à l'église sont considérés comme intégrés formellement. L'observation empirique de la multidimensionnalité du concept de l'identité communale confirme les résultats de la littérature dans ce domaine [Bolan 1997 ; Fischer *et al.* 1977 ; Gerson *et al.* 1977 ; Kasarda et Janowitz 1974 ; Taylor *et al.* 1984 ; Sampson 1988 ; Stinner *et al.* 1990 ; Woolever 1992]. Par la suite, les trois dimensions ont été examinées séparément.

En ce qui concerne la mobilité, l'effet négatif souligné par l'approche «Community» peut partiellement être confirmé : les pendulaires et les individus qui n'habitent pas depuis longtemps la même commune montrent un attachement affectif plus faible, aussi bien qu'une intégration formelle moins forte. En outre, les individus qui habitent dans des municipalités avec un taux de pendulaires élevé et une mobilité résidentielle marquée montrent une intégration informelle et formelle plus faible. L'effet des propres intérêts – supposé en particulier par l'approche «Community-of-Limited-Liability» – est également important : les individus qui possèdent leur logement montrent un attachement affectif plus fort aussi bien qu'un degré d'intégration sociale informelle et formelle plus élevé. Les parents d'élèves sont aussi plus fortement intégrés.

Les analyses de l'effet de la taille d'une commune montrent des résultats différents. Comme le voudrait l'approche «Decline-of-Community», une grande taille de la population provoque une réduction de l'engagement formel et informel. Toutefois, plus une commune compte d'habitants, plus l'attachement affectif individuel est important. L'attachement et la satisfaction de la qualité de vie sont plus grands dans les villes que dans les villages, dans lesquels, par contre, les réseaux sociaux sont plus forts.

Plus généralement, on peut constater que des caractéristiques individuelles mais aussi contextuelles doivent être intégrées pour expliquer le rapport des individus à leur commune. Cette contribution se veut ainsi être un plaidoyer pour la prise en considération de l'analyse multiniveaux

dans la recherche sociale [Klein 2004]. Ces effets peuvent être analysés de manière appropriée et systématique à l'aide de l'analyse multiniveaux sur la base de données d'enquêtes comparatives.

Par ailleurs, cette analyse montre que les différentes approches apportent toutes leur contribution à l'explication d'identité communale. L'approche «Community», l'approche «Community-of-Limited-Liability», l'approche «Decline-of-Community» et «Mobilisation» ainsi que l'approche du cadre d'action contribuent à expliquer l'identité communale. Les résultats montrent donc qu'une stratégie de recherche performante n'a pas nécessairement comme but l'exclusion mutuelle des approches mais que leur combinaison est parfois pertinente. Sur le plan politique aussi, cette recherche montre que l'identité locale est aussi un élément de l'alchimie politique à ce niveau : un certain mode de participation politique est plus probable dans un certain type de communes. C'est une invitation forte à croiser les perspectives disciplinaires dès lors que l'on se préoccupe de vie locale et de la manière de l'organiser.

En fonction des diverses contributions de ce livre, d'autres éléments apparaissent avec force. D'abord, la recherche ne peut avancer qu'en se confrontant aux «données» c'est-à-dire à des éléments que l'observation permet de reconstruire et qui permettent de se positionner par rapport aux travaux antérieurs. La méthodologie est certes utile pour cela mais elle ne prend son sens que par rapport à une perspective théorique. Cet enjeu est crucial à plusieurs niveaux :

- La volonté de prendre en compte le contexte et de ne pas se contenter de caractéristiques individuelles résulte d'abord d'un modèle théorique où les différentes échelles de la vie sociale peuvent s'exprimer. Les résultats empiriques montrent bien qu'une telle perspective apporte une compréhension bien plus profonde. Si cette observation n'est pas nouvelle en soi, elle n'a toujours pas encore trouvé la place qu'elle mérite dans la recherche.
- Un rapport paradoxal aux lieux et à la mobilité est à souligner : bien d'autres chapitres ont aussi souligné l'impact de la mobilité sur l'urbain. Mais ce n'est pas la seule mobilité qui est en cause ici mais aussi «l'effet des lieux» que ce soit en interaction avec la mobilité ou simplement en tant que tel.
- Le travail d'opérationnalisation des indicateurs représente aussi un challenge redoutable, et ce à plusieurs niveaux : la mesure de l'identité par exemple reste contingente aux variables utilisées pour la mesurer. Plus encore, la signification accordée aux variables utilisées, la signification d'un contexte homogène ou non ou les facettes que l'on utilise pour la mesurer sont autant d'éléments centraux pour l'interprétation mais dont les limites dans

les données ne permettent pas toujours de contrôler dans leurs derniers retranchements.

- Les modèles utilisés font tous référence à l'idée de «Community». Le terme a toujours été laissé en anglais, non seulement parce que la littérature originale le mentionnait ainsi mais aussi parce que certains concepts n'ont pas nécessairement d'équivalent à proprement parler dans d'autres langues : dans ce cas, «communauté» induirait des connotations plus fortes que le «community» anglo-saxon. Ce choix n'est pas innocent dans la représentation de la société qui est ainsi implicitement évoquée.

Ces quelques remarques ne doivent pas être lues comme une remise en cause des résultats obtenus jusqu'ici dans ce chapitre, mais plutôt comme la nécessité d'une double mise en perspective entre développement théorique global et résultats empiriques précis. C'est peut-être là un des enjeux les plus fondamentaux de la sociologie urbaine.

8.7 Annexe : Opérationnalisation et sources

Dans le tableau suivant, les variables utilisées, leurs mises en service et des sources sont déblayées.

Variable	Opérationnalisation / question d'enquête	Source
<i>Dimensions d'identité communale</i>		
Sentiment d'attachement à la commune de domicile	« Je souhaite savoir à quel point vous êtes attaché à différents endroits (par ex. votre commune, votre canton, etc.). Sur une échelle de 0 à 10, pourriez-vous me dire à quel point vous y êtes attaché ? 0 signifie absolument pas attaché et 10 signifie très attaché. » – la commune dans laquelle vous vivez.	Ladner et Bühlmann (2002).
Sentiment d'attachement au voisinage	« Je souhaite savoir à quel point vous êtes attaché à différents endroits (par ex. votre commune, votre canton, etc.). Sur une échelle de 0 à 10, pourriez-vous me dire à quel point vous y êtes attaché ? 0 signifie absolument pas attaché et 10 signifie très attaché. » – voisinage.	Ladner et Bühlmann (2002).
Satisfaction avec la vie dans la commune de domicile	« De manière générale, comment vous sentez-vous dans la commune dans laquelle vous habitez ? Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait ou ni l'un ni l'autre ? » 5 = très satisfait; 4 = plutôt satisfait; 3 = ni l'un ni l'autre; 2 = plutôt insatisfait; 1 = très insatisfait.	Ladner et Bühlmann (2002).
Fréquence d'aide mutuelle parmi voisin/es	« Certaines personnes ont beaucoup de contact avec leurs voisins. D'autres moins. Et vous ? A quelle fréquence aidez-vous vos voisins – ou vous aident-ils – à résoudre des difficultés quotidiennes ? Diriez-vous souvent, parfois, rarement ou jamais ? souvent = 4, parfois = 3; rarement = 2; jamais = 1.	Ladner et Bühlmann (2002).
Fréquence de discussions avec voisins	« Certaines personnes ont beaucoup de contact avec leurs voisins. D'autres moins. Et vous ? A quelle fréquence parlez-vous de problèmes de voisinage avec vos voisins ? Diriez-vous souvent, parfois, rarement ou jamais ? » souvent = 4, parfois = 3; rarement = 2; jamais = 1.	Ladner et Bühlmann (2002).
Membre d'associations / sociétés	« De combien d'associations, de clubs ou d'autres organisations au total êtes-vous membre ? » 1, si 1 ou plus ; 0 si pas membre	Ladner et Bühlmann (2002).
Fréquence de participation aux cultes	« A part lors de mariage, d'enterrement et de baptême, combien de fois allez-vous au culte ? Diriez-vous au moins une fois par semaine, au moins une fois par mois, au moins une fois par année, moins d'une fois par année ou jamais ? » au moins une fois par semaine = 5; au moins une fois par mois = 4; au moins une fois par année = 3; moins d'une fois par année = 2; jamais = 1.	Ladner et Bühlmann (2002).

<i>Caractéristiques individuelles</i>		
Pendulaire	« Travaillez [travaillez]-vous dans la commune dans laquelle vous habitez actuellement ou en dehors ? » 1 = en dehors ; 0 = dans la commune.	Ladner et Bühlmann (2002).
Durée de résidence	« Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune dans laquelle vous habitez actuellement ? » Nombre d'années.	Ladner et Bühlmann (2002).
Possession d'habitat	« Louez-vous l'appartement / la maison dans lequel / laquelle vous vivez ou vous appartient-il / elle ? » Possession = 1; location = 0.	Ladner et Bühlmann (2002).
Enfants soumis à l'enseignement obligatoire	« Combien de personnes vivent avec vous (vous y compris), dans le même ménage ? Combien y a-t-il d'enfants entre 6 et 15 ans ? » si 0 = 0 ; si 1 ou plus = 1.	Ladner et Bühlmann (2002).
Age	« En quelle année êtes-vous né ? » nombre d'années de vie.	Ladner et Bühlmann (2002).
Sexe	Sexe de la personne interviewé; 0 = femme; 1 = homme.	Ladner et Bühlmann (2002).
Formation	« Quelle est la plus haute école que vous ayez achevée ? » n'a pas fini l'école obligatoire = 1 ; l'école obligatoire = 2 ; l'école secondaire = 3 ; l'école professionnelle = 4 ; la maturité professionnelle = 5 ; le gymnase = 6 ; l'université = 7.	Ladner et Bühlmann (2002).
<i>Caractéristiques contextuelles</i>		
Taux de pendulaires	Pendulaires extra communaux (habitants travaillant dans une autre commune que celle de résident) comme taux d'habitants total (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : actifs occupés par commune, pendulaires par commune, Recensement 2000; propres calculs.
Mobilité résidentielle	Valeur absolue du changement de la taille de la population communale suite à des déménagements et des aménagements entre 1992 et 2002 en %.	Office fédérale de la statistique : portraits régionaux / communes.
Taille de la commune	Nombre d'habitants d'une commune (logarithmisé) (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : Recensement 2000; propres calculs.

Taux d'étrangers	Nombre d'habitants d'une commune ne possédant pas de passeport suisse (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : Recensement 2000
Homogénéité idéologique	Regroupement des partis suisse en trois groupes : (gauche, centre, droite) et calcul de la somme des pourcentages de votes gagnés aux élections nationales 1999 dans une commune. Gauche: Somme des pourcentages de votes des partis suivants pour chaque commune: Parti socialiste (PSS), Parti Suisse du travail (PST), Alternative socialiste verte et groupements féministes (AVF), Organisations progressistes suisses (POCH), Parti écologiste suisse (PES), SolidaritéS (Sol.); Centre: Somme des pourcentages de votes des partis suivants pour chaque commune: Parti radical-démocratique suisse (PRD), Parti démocrate-chrétien suisse (PDC), Parti libéral suisse (PLS), Alliance des indépendants (AdI), Parti évangélique populaire suisse (PEV), Parti chrétien-social (PCS); Droite: Somme des pourcentages de votes des partis suivants pour chaque commune: Union démocratique du centre (UDC), Union démocratique fédérale (UDF), Démocrates suisses (DS), Parti suisse de la liberté / parti suisse des automobilistes (PSL / PA), Lega dei Ticinesi (Lega). Opérationnalisation de l'indice d'homogénéité selon Mouritzen (1989) : -1 fois la somme des valeurs absolues des différences de la somme des pourcentages de vote et 33.3. Standardisation des valeurs sur une échelle de 0 à 1; 1 = homogénéité absolue ; 0 = hétérogénéité absolue.	Office fédérale de la statistique : élections nationales 1999 ; propres calculs.
Taux d'habitants parlant allemand	Nombre d'habitants parlant allemand comme taux d'habitants totaux (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : Recensement 2000
Taux de catholiques	Nombre de catholiques (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : Recensement 2000.
Assemblée communale	Forme de la législation: 0 = parlement; 1 = assemblée communale.	Ladner <i>et al.</i> 2000; propres calculs.
Chômage	Nombre de chômeurs par rapport aux actifs dans une commune (pour l'année 2000).	Office fédérale de la statistique : Recensement 2000.

Bibliographie

Alker, Hayward R. (1969). «A Typology of Ecological Fallacies» in Mattei Dogan et Stein Rokkan (eds.). *Quantitative Ecological Analysis*. Mass : MIT Press, pp. 64-86.

Amphoux, Pascal, Michel Bassand, Giairo Daghini, André Ducret, Dominique Joye, Yves Pedrazzini, and Nicole Valiquer (1987). *Mémoire collective et urbanisation*. Lausanne : IREC.

Backhaus, Klaus, Bernd Erichson, Wulff Plinke et Rolf Weiber (2000). *Multivariate Analysemethoden. Eine anwendungsorientierte Einführung*. Berlin, Heidelberg, New York : Springer.

Barber, Benjamin R. (1984). *Strong Democracy. Participatory Politics for a New Age*. Berkeley : University of California Press.

Bassand, Michel, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein et Peter Güller (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romand.

Bolan, Marc (1997). «The Mobility Experience and Neighborhood Attachment», *Demography* 34 (2) : 225-237.

Brown, Courtney (1991). *Ballots of Tumult. A Portrait of Volatility in American Voting*. Ann Arbor : University of Michigan Press.

Bühlmann, Marc (2006). Politische Partizipation im kommunalen Kontext. Der Einfluss lokaler Kontexteigenschaften auf individuelles politisches Partizipationsverhalten. Dissertation. Bern : Institut für Politikwissenschaft.

Bühlmann, Marc (2005). *Retrospective Voting in 70 Countries – Linking Individuals to Context*. Paper presented in the workshop «Comparative voting analysis : analysis of pooled multiple group or multilevel» at the first EASR conference, 18-22 July 2005 in Barcelona.

Bühlmann, Marc et Markus Freitag (2004) «Individuelle und kontextuelle Determinanten der Teilhabe an Sozialkapital. Eine Mehrebenenanalyse zu den Bedingungen des Engagements in Freiwilligenorganisationen», *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 56 (2) : 326-349.

Bullen, Nina, Jones, Kelvyn et Craig Duncan (1994). *Modelling complexity : analysing between-individual and between-place variation : a multilevel tutorial*. Mimeo. Portsmouth : University of Portsmouth, Department of Geography. Cnrs. 1986. *L'esprit des lieux*. Paris : Editions du CNRS.

Coleman, James (1986). «Social Theory, Social Research, and A Theory of Action», *American Journal of Sociology* 91 : 1309-1335.

Coleman, James S (1991). *Grundlagen der Sozialtheorie*. München : R. Oldenbourg Verlag.

Conway, M. Margaret (1989). «The Political Context of Political Behavior», *The Journal of Politics* 51 (1) : 3-10.

Crenshaw, Edward M. et Craig St. John (1989). «The Organizationally Dependent Community : A Comparative Study of Neighborhood Attachment», *Urban Affairs Quarterly* 24 : 412-434.

Ditton, Hartmut (1998). *Mehrebenenanalyse. Grundlagen und Anwendungen des Hierarchisch Linearen Modells*. Weinheim et München : Juventa.

Falter, Jürgen W. et Siegfried Schumann (1994). «Der Nichtwähler – das unbekannte Wesen», in Hans-Dieter Klingemann et Max Kaase (Hg.). *Wahlen und Wähler. Analysen aus Anlass der Bundestagswahl 1990*. Opladen : Westdeutscher Verlag, pp. 161-213.

Firey, W. (1945). «Sentiment and Symbolism as Ecological Variables», *American Sociological Review* 10 :140-148.

Fischer, Claude S. (1982). *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*. Chicago : University of Chicago Press.

Fischer, Claude S. (1991). «Ambivalent Communities : How Americans Understand Their Localities», in : Alan Wolfe (Hg.). *America at Century's End*. Berkeley : University of California Press ; S. 79-92.

Fischer, Claude S., Robert Max Jackson , C. Ann Stueve Kathleen Gerson et Lynne McCallister Jones (1977). *Networks and Places : Social Relations in the Urban Setting*. New York : Free Press.

Freitag, Markus (2001). «Das soziale Kapital der Schweiz. Vergleichende Einschätzungen zu Aspekten des Vertrauens und der sozialen Einbindung», *Schweizerische Zeitschrift für Politische Wissenschaft* 7 (4) : 87-117.

Gabriel, Oscar W., Kunz, Volker, Rossteutscher, Sigrid et Jan W. Van Deth (2002). *Sozialkapital und Demokratie. Zivilgesellschaftliche Ressourcen im Vergleich*. Wien : WUV-Universitäts-Verlag.

Gerson, Kathleen, C. Ann Stueve et Claude S. Fischer (1977). «Attachment to Place», in : Fischer, Claude S., Robert Max Jackson , C. Ann Stueve Kathleen Gerson et Lynne McCallister Jones (Hg.). *Networks and Places : Social Relations in the Urban Setting*. New York : Free Press ; S. 139-161.

Geser, Hans, François Höpflinger, Andreas Ladner, Urs Meuli et Roland Schaller. (1996). *Die Schweizer Gemeinden im Kräftefeld des gesellschaftlichen und politisch-administrativen Wandel*. Schlussbericht NF-Projekt Nr. 12-32586-92. Zürich : Soziologisches Institut der Universität Zürich.

Goldstein, Harvey (1987). *Multilevel Models in Educational and Social Research*. London : New York : Oxford University Press.

Goldstein, Harvey (1991). «Multilevel Modelling of Survey Data», *Statistician* 40 (2), Special Issue : Survey Design, Methodology and Analysis : 235-244.

Goldstein, Harvey (1999). *Multilevel Statistical Models*. Internet edition at : www.arnoldpublishers.com/support/goldstein.htm.

Greer, Scott (1962). *The Emerging City: Myth and Reality*. New York : Free Press.

Hofmeister H. (2005). «Geographic mobility of couples in the United States : Relocation and commuting trends», *Zeitschrift für Familienforschung*, Heft 2/2005, pp. 115-128.

Hox, Joop J. (1995). *Applied Multilevel Analysis*. Den Haag : CIP-Gegevens Koninklijke Bibliotheek.

Hox, Joop J. et Ita G. G. Kreft (1994). «Multilevel Analysis Methods», *Sociological Methods & Research* 22 (3) : 283-299.

Humphries, Stan (2001). «Who's Afraid of the Big, Bad Firm : The Impact of Economic Scale on Political Participation», *American Journal of Political Science* 45 (3) : 678-699.

Hunter, Albert et Gerald D. Suttles (1972). «The Expanding Community of Limited Liability», in : Gerald D. Suttles (Hg.). *The Social Construction of Communities*. Chicago : University of Chicago Press ; S. 44-81.

Huysmans, Frank, Lammers, Jan, Renckstorf, Karsten et Fred Wester (2000). «Television viewing and the temporal organization of daily life in households : A multilevel analysis», *Communications* 25 (4) : 357-370.

Jadot, Anne (2002). «(Ne pas) être un électeur européen. Une analyse multinationaux des déterminants individuels et contextuels de l'abstention en 1999», *Revue Internationale de Politique Comparée* 9(1) : 31-45.

Janowitz, Morris (1952). *The Community Press in an Urban Setting*. Glencoe : Free Press.

Jones, Kelvyn (1997). «Multilevel Approaches to Modelling Contextuality : From Nuisance to Substance in the Analysis of Voting Behaviour», in G.P. Westert and R.N. Verhoeff (eds.). *Places and people : Multilevel modelling in geographical research*. Utrecht : The Royal Dutch Geographical Society, S. 19-43.

Jones, Kelvyn et Craig Duncan (1996). «People and places : the multilevel model as a general framework for the quantitative analysis of geographical data», in P. Longley et M. Batty (eds.). *Spatial Analysis : Modelling in a GIS Environment*. Longman.

Joye, Dominique, Thérèse Huissoud et Martin Schuler (1995). *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ?*. Zürich : Seismo.

Kasarda, John D. and Morris Janowitz (1974). «Community Attachment in Mass Society», *American Sociological Review* 39 : 328-339.

Kaufmann V. (2002) *Re-thinking Mobility*. Aldershot : Ashgate

Klein, Markus (2004). *Einführung in die Mehrebenenanalyse*, unter : www.politikon.org ; letzter Zugriff 07.04.2004.

Krassa, Michael (1995). « Contextual Conditioning of Political Information : Common Themes from Disparate data », in Munroe EAGLES (ed.). *Spatial and Contextual Models of Politics*. London : Taylor and Francis, pp. 179-194.

Kriesi, Hanspeter et Dominique Wisler (1996). « Social movements and direct democracy in Switzerland », *European Journal of Political Research* 30 : 19-40.

Kriesi, Hanspeter et Simone Baglioni (2003) « Putting local associations in to their context. Preliminary results from a Swiss study of local associations », *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 9 : 1-34.

Kübler, Daniel (2005). *La métropole et le citoyen. Les agglomérations vues par leurs habitants*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Ladner, Andreas (1991). « Direkte Demokratie auf kommunaler Ebene Die Beteiligung an Gemeindeversammlungen », *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 31 : 63-86.

Ladner, Andreas et Marc Bühlmann (2002). *Size and Local Democracy: Codebuch und Datensatz*. Universität Bern : Institut für Politikwissenschaft.

Ladner, Andreas, Daniel Arn, Ueli Friederich, Reto Steiner et Jürg Wichter-
mann (2000). *Gemeindereformen zwischen Handlungsfähigkeit und Legitimation*. Bern : Institut für Politikwissenschaft und Institut für Organisation und Personal.

Lee, Barrett A., R.S. Oropesa, Barbara J. Metch et Avery M. Guest (1984). « Testing the Decline-of-Community Thesis : Neighborhood Organizations in Seattle, 1929 and 1979 », *American Journal of Sociology* 89 (5) : 1161-1188.

Lindenfeld, Frank (1964). « Economic Interest and Political Involvement », *The Public Opinion Quarterly* 28 (1) : 104-111.

Lipset, Seymour M., Paul Lazarsfeld, Allen H. Barton et Juan Linz (1954). « The Psychology of Voting », in : Lindzey Gardner (Hg.). *The Handbook of Social Psychology*. Cambridge : Addison-Wesley Company ; S. 1124-1175.

Lowndes, Vivien (1995). « Citizenship and Urban Politics », in : David Judge, Gerry Stoker et Harold Wolman (Hg.). *Theories of Urban Politics*. London et al. : Sage ; S. 160-180.

Marshall, Thomas H. (1964). *Class, Citizenship and Social Development*. Chicago : University of Chicago Press.

Meyer, Gil Dominique Joye et Michel Bassand (1992). *Vivre en métropole ?*. Lausanne : Irec-da/epfl.

Mouritzen, Poul Erik (1989). « City size and citizens' satisfaction : two competing theories revisited », *European Journal of Political Research* 17 : 661-688.

Nie, Norman H., G. Bingham Powell, Jr. and Kenneth Prewitt (1969). « Social Structure and Political Participation : Developmental Relationships, II », *American Political Science Review*, Vol. 63 (3) : 808-832.

Offe, Claus, et Susanne Fuchs (2001). « Schwund des Sozialkapitals ? Der Fall Deutschland », in Robert D. Putnam (Hrsg.). *Gesellschaft und Gemein-sinn : Sozialkapital im internationalen Vergleich*. Gütersloh : Verlag Stiftung Bertelsmann, S.417-514.

Oliver, Eric (2000). « City Size and Civic Involvement in Metropolitan America », *American Political Science Review* 94 : 361-373.

Paterson, Lindsay and Harvey Goldstein (1992). « New statistical methods for analysing social structures : an introduction to multilevel models », *British Educational Research Journal* 17 : 387-393.

Putnam, Robert D. (2000). *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.

Rasbash, Jon, Browne, William, Goldstein, Harvey, Yang, Min, Plewis, Ian, Healy, Michael, Woodhouse, Geoff, Draper, David, Langford, Ian et Toby Lewis (2002). *A user's guide to MlwiN. version 2d for use with MlwiN 1.10*. London : Centre for Multilevel Modelling, Institute of Education, University of London.

Renz, Thomas (1997). « Nichtwähler zwischen Normalisierung und Krise : Zwischenbilanz zum Stand einer nimmer endenden Diskussion », *Zeitschrift für Parlamentsfragen* 28 : 572-591.

Ringel Norman B. et Jonathan C. Finkelstein (1991). « Differentiating Neighborhood Satisfaction and Neighborhood Attachment Among Urban Residents », *Basic and Applied Social Psychology* 12 : 177-193.

Robinson, William S. (1950). « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review* 15 : 351-367.

Rohwer, Götz (1998). *Mehrebenenmodelle und das Mikro-Makro-Problem in der empirischen Sozialforschung*. Bochum : Ruhr Universität, Fakultät für Sozialwissenschaften.

Sampson Robert J. (1988). « Local Friendship Ties and Community Attachment in Mass Society : A Multilevel Systemic Model », *American Sociological Review* 53 : 766-779.

Schaff, Alvin H. (1952). « The Effect of Commuting on Participation in Community Organizations », *American Sociological Review* 17 : 215-220.

Schneider, N. F., Limmer, R., & Ruckdeschel, K. (2002). Mobil, flexibel, gebunden Familie und Beruf in der mobilen Gesellschaft, Campus : Frankfurt am Main.

Schofer Evan et Fourcade-Gourinchas, Marion (2001) : « The Structural Contexts of Civic Engagement. Voluntary Association Membership in Comparative Perspective », *American Sociological Review* 66 : 806-828.

Schumacher, Ulrike (2003). *Lohn und Sinn. Individuelle Kombinationen von Erwerbsarbeit und freiwilligem Engagement*. Opladen : Leske und Budrich.

Snijders, Tom et Roel Bosker (1999). *Multilevel Analysis. An introduction to basic and advanced multilevel modeling*. London, Thousand Oaks, New Delhi : Sage.

Steenbergen, Marco R. et Bradford S. Jones (2002). « Modelling Multilevel Data Structures », *American Journal of Political Science* 46 (1) : 218-237.

Stinner, William F., Mollie Van Loon, Seh-Woong Chang et Yongchan Byun (1990). « Community Size, Individual Social Position and Community Attachment », *Rural Sociology* 55 : 494-521.

Stoker, Laura and Jake Bowers (2002). « Designing multi-level studies : sampling voters and electoral contexts » in Mark N. Franklin et Christopher Wlezien (Hg.) *The Future of Election Studies*. Amsterdam et al. : Pergamon, pp. 77-109.

Strate, John M., Charles J. Parrish, Charles D. Elder et Coit Ford III (1989). « Live Span Civic Development and Voting Participation », *American Political Science Review* 83 (2) : 443-464.

Stutzer, Alois et Bruno S. Frey (2000). « Stärkere Volksrechte – Zufriedenere Bürger : eine mikroökonomische Untersuchung für die Schweiz », *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 6(3) : 1-30.

Sykes, Gresham (1951). « The Differential Distribution of Community Knowledge », *Social Forces* 29 : 376-382.

Taylor, Ralph B., Stephen D. Gottfredson et Sidney Brower (1984). « Neighborhood naming as an index of attachment to place », *Population and Environment : Behavioral and Social Issues* 7 : 103-125.

Teachman, Jay et Kyle Crowder (2002). « Multilevel Models in Family Research : Some Conceptual and Methodological Issues », *Journal of Marriage and Family* 64 (2) : 280-294.

Toennies, Ferdinand ([1887] 1991). *Gemeinschaft und Gesellschaft. Grundbegriffe der reinen Soziologie*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Uslaner, Eric M. (2002) : *The Moral Foundations of Trust*. Cambridge : Cambridge University Press.

Verba, Sidney et Norman Nie (1972). *Participation in America : Political Democracy and Social Equality*. New York : Harper and Row.

Verba, Sidney, Norman H. Nie et Jae-On-kim (1978). *Participation and Political Equality. A seven-nation comparison*. Cambridge : Cambridge University Press.

Wiel M. (1999) *La transition urbaine*. Spirmont : Margada.

Wilson, Thomas C. (1986). «Community Population Size and Social Heterogeneity : An Empirical Test», *American Journal of Sociology* 91(5) : 1154-1169.

Wimmer, Andreas, Dieter Karrer, Angela Stienen et Rebekka Ehret (2000). Schlussbericht für das Forschungsprojekt «Integration – Segregation. Interkulturelle Beziehungen in Basel, Bern und Zurich». Zürich : NFP 39.

Wirth, Louis (1938). «Urbanism as a Way of Life», *American Journal of Sociology* 44 : 1-24.

Woolever, Cynthia. (1992). «A Contextual Approach to Neighborhood Attachment», *Urban Studies* 29 : 99-116.

Zimmer, Annette (1996). *Vereine – Basiselement der Demokratie : Eine Analyse aus der Dritte-Sektor-Perspektive*. Opladen : Leske und Budrich.

III

Fragmentations urbaines

Les quartiers dits «sensibles» entre logique de ghettoïsation et dynamique d'intégration

Cyprien Avenel¹

9.1 Introduction

La «question des banlieues» est considérée depuis environ vingt cinq ans comme un problème social, dans la mesure où les quartiers réputés «sensibles» sont définis comme étant le réceptacle de la plupart des maux de la société française : chômage, délinquance, émeutes, économie parallèle, échec scolaire, insécurité, ghetto, etc. Cette question est également la cible d'une intervention spécifique et volontariste des pouvoirs publics. Elle acquiert au final une visibilité médiatique considérable, véhiculant une image ambivalente qui oscille entre valorisation et stigmatisation. La société française a ainsi fabriqué une catégorie générique des problèmes sociaux : les «quartiers». Cela implique de considérer la question, non seulement comme une situation objective, mais aussi comme un regard particulier qui est porté sur cette situation. La «question des banlieues» est, tout à la fois, une construction mentale, sociale, politique *et* une réalité bien concrète. Elle ne se réduit pas simplement à une accumulation de problèmes économiques et sociaux mais renvoie aussi à une représentation de la vie sociale qu'il importe d'inclure dans l'analyse.

¹ Chargé de mission à la CNAF – Direction des statistiques des études et de la recherche – et enseignant à l'IEP de Paris.

Cette question est peu à peu devenue un objet d'étude sociologique, montrant la convergence d'un ensemble de travaux autour d'une approche spatiale des problèmes sociaux et des modes de vie. La question est néanmoins au carrefour de thématiques plurielles : la ségrégation, l'immigration, le racisme, les «violences urbaines», les «classes populaires», les «cultures urbaines», les politiques sociales, la question de la ville, la politique de la Ville, etc. De quoi est-il question précisément quand on parle des «quartiers»? Éclatées, les problématiques et les études disponibles laissent difficilement entrevoir un principe d'unité aussi bien des faits que des idées. Un trait commun traverse cependant la plupart des travaux, souvent de façon implicite, c'est la question des populations issues de l'immigration : elle est un point de focalisation des débats. Parce que les processus qui façonnent les quartiers sont complexes, renvoient à une diversité de situations, leur analyse pose une série de problèmes sociologiques que l'on déclinera, dans le cadre de cet article, en quatre grands axes complémentaires. Ces axes sont autant d'enjeux de la recherche.

Un premier enjeu concerne la nature des mécanismes de ségrégation et la caractérisation sociologique de ces quartiers. Les sociologues se heurtent à la difficulté de prendre en compte la complexité et la diversité des situations, et ils peinent à élaborer une définition d'ensemble, à renouveler leur catégorie d'analyse. La portée des termes utilisés demeure en effet problématique : quartiers «défavorisés», «sensibles», «en difficulté», etc. Non seulement les termes sont vagues mais ils sont tous négatifs. On ne définit alors les quartiers que par les problèmes qu'ils posent. Cette question est d'autant plus importante que les mots ne sont pas neutres et qu'ils assignent aux situations et aux populations une identité et une signification profonde. Ce point d'achoppement théorique de l'objet d'étude conduit à renouer le fil d'une interrogation classique de la sociologie urbaine, celle de l'articulation des classes sociales et des territoires.

Un deuxième enjeu renvoie à l'analyse du lien social et des modes de vie dans les quartiers. La population y est souvent présentée comme la «part maudite» d'un fonctionnement de la société qui la fait basculer dans la marginalité. On en vient souvent, de ce fait, à décrire les quartiers par une longue série de manques et de déficits : absence d'emploi, de ressources et d'identité collective. L'analyse désigne alors principalement le résultat d'une décomposition sociale : la société du travail devient celle de la privation de travail ; l'exploitation devient la ségrégation ; et les espoirs d'intégration se transforment en désespoir d'insertion. C'est un point de vue selon lequel la situation et les conduites recouvrent un même ensemble de réalité, l'anomie. S'il apparaît difficile de mettre en doute les situations

de crise, l'enjeu de la recherche est de se demander dans quelle mesure la ségrégation et la stigmatisation structurent un système cohérent de relations et des possibilités d'initiative. On peut mettre à distance les images de la destruction sociale et appréhender les habitants des quartiers pauvres selon un autre regard que celui de la distance à la norme. Cette perspective implique une analyse moins tournée vers l'idée de crise et plus sensible à l'étude de la production des rapports sociaux et spatiaux.

Un troisième enjeu porte sur les caractéristiques des interventions institutionnelles, dans la mesure où les quartiers sont soutenus par les logiques catégorielles et territoriales des politiques sociales et urbaines, nombreuses et actives. Les quartiers sont dans une large mesure « construits » par les politiques de peuplement des organismes HLM. L'école se constitue comme un enjeu local essentiel dans l'identité des parents et des enfants, ne serait-ce que parce qu'elle subit directement les processus de ségrégation résidentielle. Aussi, il s'est installé le principe d'une politique de la ville qui consacre l'introduction de mesures de « discrimination positive » et implique une mobilisation accrue des collectivités locales. L'étude des effets de ces interventions publiques revêt donc une importance particulière et constitue l'un des enjeux de la recherche.

Enfin, un quatrième enjeu relève de la mise en perspective des « violences urbaines », notamment du point de vue des significations des acteurs directement concernés. Quel sens peut-on donner aux émeutes ? Celles-ci ne sont-elles pas un indicateur privilégié pour comprendre comment se forme un type particulier de relation aux collectivités locales, et plus généralement au politique ?

9.2 La concentration spatiale des inégalités sociales

Si la « question des banlieues » s'impose si fortement dans la société française, c'est tout autant parce qu'elle incarne la dimension spatiale des inégalités sociales que parce qu'elle évoque l'inscription des modes de vie et des identités culturelles sur le territoire urbain et parce qu'elle interroge le principe d'égalité et de mixité des populations. Les travaux en ce sens montrent en particulier une séparation de plus en plus forte entre les quartiers les plus aisés et les quartiers les plus en difficulté. La logique de concentration spatiale du chômage et de la précarité dans des quartiers spécifiques est largement attestée. Il n'est donc pas étonnant que les problèmes de la ségrégation urbaine soient au centre des mécanismes à l'œuvre : les laissés-pour-compte s'agglomèrent dans certains quartiers avec lesquels

les classes moyennes et supérieures se tiennent de plus en plus à distance. Ainsi le « problème des banlieues » se trouve-t-il au confluent de la nouvelle question urbaine et des métamorphoses de la question sociale².

9.2.1 Des quartiers hétérogènes et multiculturels

Depuis un quart de siècle, la situation économique et sociale de ces quartiers se dégrade de façon continue. La plupart des indicateurs montrent un creusement des écarts avec les autres quartiers, notamment en termes d'emploi, de revenus ou de mixité sociale. Ainsi, entre 1990 et 1999, le taux de chômage passe, dans les « zones urbaines sensibles », de 18,9% à 25,4%, alors que, durant la même période, ce taux évolue de 10,8% à 12,8% pour la métropole [Le Toqueux, Moreau, 2002]³. Surtout, si le taux de chômage des moins de 25 ans est de 24,5% hors quartiers sensibles, il frise actuellement les 40% à l'intérieur (au lieu de 28,5% en 1990). Quant à la scolarité, 39% des habitants des ZUS n'ont aucun diplôme à l'issue de leurs études (contre 21,2% des personnes des autres quartiers). Seulement 3,9% obtiennent un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle. Enfin, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage indique la très forte concentration d'employés, d'ouvriers qualifiés et non qualifiés dans les zones urbaines sensibles (56,3%). Les habitants de ces quartiers connaissent donc une plus grande précarité financière : leur niveau de vie moyen est de 918 euros par mois contre 1 260 euros pour les personnes hors ZUS. Grosso modo, un ménage sur cinq vivant dans un quartier prioritaire se situe en dessous du seuil de pauvreté contre un ménage sur dix dans le reste de la France.

Même si les quartiers concentrent les difficultés, ils diffèrent grandement entre eux, quels que soient les critères retenus. Contrairement à l'image courante, ces quartiers ne sont pas des espaces homogènes cumulant uniformément les handicaps et l'enclavement géographique. L'apparente unité que donne la définition des « zones » de concentration de problèmes dissimule des situations sociales et urbaines disparates. Par exemple, les quartiers prioritaires situés dans les anciennes cités ouvrières des villes minières du Nord et de l'Est de la France, héritées de la période industrielle, se distinguent

² Sur ce débat, voir : [Castel, 1995], [Preteceille, 1997], [Donzelot, 1999].

³ Les « zones urbaines sensibles » (Zus) sont des entités administratives définies par les pouvoirs publics pour être la cible de la politique de la ville (loi du 14 novembre 1996 relative au « Pacte de relance pour la ville »). La France compte actuellement 751 zones urbaines sensibles dont 717 en métropole. Ces dernières regroupaient 4,46 millions d'individus en 1999, soit 7,6% de la population.

nettement des grands ensembles issus de la phase d'urbanisation de l'après-guerre. Par ailleurs, toutes les zones urbaines sensibles ne sont pas des cités HLM reléguées à la lisière de la grande banlieue. En province, la moitié des quartiers sensibles est située dans les «villes centres» des agglomérations [Choffel, Le Toqueux, 1997]. A tous égards, la question urbaine doit se décliner au pluriel. Les situations de ségrégation sont relatives et doivent, par conséquent, être appréciées en référence à des configurations contrastées.

Pas plus que les quartiers, les habitants ne renvoient pas à une entité homogène. Le dénominateur commun ne provient guère que du regard extérieur. Beaucoup d'habitants ont des revenus faibles, mais une bonne partie d'entre eux dispose de revenus moyens issus d'un emploi salarié stable d'employé ou d'ouvrier. Au moment où les quartiers semblent s'imposer comme le lieu des trajectoires bloquées, un nombre non négligeable d'individus ne font qu'y transiter (ONZUS, 2005). La présence des familles étrangères est plus importante qu'ailleurs, mais on ne peut guère parler de réelles «enclaves ethniques». Ce sont des espaces de brassage et de mobilités. Exemple de cette diversité est la situation des «jeunes des cités», expression stéréotypée qui masque une multiplicité de situations et de parcours. Plusieurs travaux soulignent l'hétérogénéité de la jeunesse en fonction de l'origine sociale des parents, des niveaux de diplôme, de la nationalité d'origine et du rapport à l'école, différents facteurs soutenant la palette des positionnements vis-à-vis du quartier, du monde du travail et, plus généralement, de la société. Dans ce vaste ensemble, des recherches ont tout particulièrement différencié les jeunes selon la nature de leur trajectoire scolaire et leur situation vis-à-vis de l'emploi [Kokoreff, 2003]. En définitive, toute la difficulté à définir sociologiquement les habitants des «quartiers sensibles» résulte du fait qu'en dehors des situations extrêmes, qui ne regroupent qu'une minorité de personnes, n'apparaissent pas réellement des catégories homogènes mais une multiplicité de situations particulières. A fortiori, l'utilisation d'une notion spécifique, telle que les «exclus», est non seulement inutile, mais également fallacieuse, puisqu'elle phagocyte la diversité des situations, des parcours, et surtout la majorité de la population qui vit souvent mal du fait des difficultés financières mais ne correspond nullement à ce stéréotype social.

La stratification sociale des quartiers est des plus subtiles, non seulement parce que les critères socio-économiques ne se recoupent pas de manière évidente pour chaque catégorie de personnes, mais aussi en raison de leur dilution dans l'espace. En effet, la répartition de la population, assurée en partie par les politiques de peuplement des organismes HLM, n'oppose pas des «sous-quartiers» de salariés stables aux «sous-quartiers» de chômeurs,

mais laisse apparaître des formes de *microségrégation* entre des numéros de rue, des pâtés de bâtiments voire des cages d'escalier. Ainsi la diversité sociale apparente d'un quartier peut-elle très bien juxtaposer plusieurs cités nettement plus homogènes, tout comme l'hétérogénéité globale d'un établissement scolaire peut dissimuler une ségrégation interne par classe [Payet, 1996]. Plus on diminue l'échelle géographique d'observation, plus les clivages sociaux entre les populations augmentent. Les politiques de peuplement des organismes HLM sont orientées par le principe de mixité de la population et sont donc guidées par la volonté de mettre en échec les effets de concentration des ménages les plus fragiles. Les pratiques d'attribution des logements procèdent à un travail relativement subtil visant à maintenir un certain équilibre, par la plus grande mixité possible, tout en instaurant un filtre qui écrème les «familles à problèmes» au sein de petits territoires. De fait, quelques secteurs deviennent des lieux privilégiés, tandis que se constituent, tout à proximité, des pâtés de bâtiments pour les ménages les plus en difficulté. Il y a les secteurs réputés paisibles, où l'on s'enracine volontiers, et ceux où «personne ne veut habiter». Mais si l'on peut ainsi distinguer les immeubles les mieux lotis de ceux qui le sont beaucoup moins, les contrastes opérés ne sont pas de véritables cassures fixant des clivages sociaux tranchés. La singularité du peuplement des grands-ensembles est de rassembler une population qui n'est pas véritablement mélangée mais qui n'est pas non plus véritablement séparée. Ce qui peut alors apparaître à l'échelon de l'îlot comme un fait statistique mineur peut révéler des mécanismes sociologiques majeurs en termes de modes de vie, de comportements politiques et de stratégies résidentielles et scolaires. Comme l'écrivent Bachmann et Basier (1989), «changer de barre, c'est parfois changer de vie».

9.2.2 Parler de ghetto ?

Plus on précise les critères de la stratification sociale, plus celle-ci éclate en mille dimensions. Il est alors bien difficile de trouver un principe d'unité de l'analyse au sein d'un monde aussi divers. En conséquence, on peut retenir la diversité des trajectoires, des situations, et la faiblesse des revenus. Mais la notion de précarité, même revisitée dans son aspect dynamique, est sociologiquement insatisfaisante dans la mesure où elle conduit à rechercher des accidents de parcours, des points de rupture, voire même l'anecdote ultime du basculement, ce qui aboutit, du fait de la reconnaissance de l'extrême diversité, à une logique d'énumération de personnes et de familles tout aussi singulières les unes que les autres. Or, si la population n'est pas seulement ce que les statistiques désignent comme telle en raison

de certains critères, elle n'est pas non plus une vaste galerie de portraits. Sinon, on démultiplie les monographies de quartier, mais les logiques sociales à l'œuvre demeurent une réalité surplombante. Comment alors caractériser ces quartiers ? Doit-on parler de quartiers « pauvres », étant donné le poids des indicateurs de marginalité [Duprez, Kokoreff, 2000] ? Mais encore faut-il s'accorder sur une définition sociologique de la pauvreté, cette notion étant des plus relatives. Par ailleurs, la plus grande partie des populations pauvres ne vit pas dans les « quartiers sensibles ». Peut-on alors parler de quartier populaire, dans la mesure où les catégories d'ouvriers et d'employés y sont majoritaires ? si on entend par là l'existence d'une communauté de vie avec son ossature sociale traditionnelle, la réponse est peu évidente et on peut craindre une analyse en rien populiste en la matière. Il devient alors tentant de définir les quartiers par les réponses institutionnelles. Il s'agit de quartiers ciblés par la politique de la Ville et ils sont « construits » et désignés publiquement comme tels. Cette définition, toutefois, est là encore insatisfaisante. Elle laisse de côté la majorité des habitants qui ne s'identifie nullement dans les catégories des politiques sociales. On est alors conduit à mobiliser des catégories d'analyse « territoriales » et utiliser les termes de « relégation » ou d'« exil » voire de « ghetto ». Or, pour la plupart des quartiers, ces termes ne s'appliquent pas.

Ainsi, si on définit le ghetto, à la manière des sociologues de l'école de Chicago, comme une transition dans le cycle des relations raciales – assurant pour la population immigrée une fonction d'accueil et de refuge avant une mobilité sociale et spatiale –, on ne peut pas parler de ghetto en France. En effet, le processus traditionnel d'assimilation de « l'homme marginal » aux Etats-unis ne correspond pas au mécanisme d'intégration des immigrés en France [Vieillard-Baron, 1996]. Si on définit le ghetto américain du centre-ville au sens contemporain du terme comme une « toile de pathologies sociales » [Wilson, 1997], le rapprochement avec les cités françaises de banlieue paraît là encore inacceptable, quels que soient les critères retenus. Par-delà d'apparentes similitudes (chômage, pauvreté, échec scolaire, ségrégation, violences urbaines), la logique de ségrégation raciale d'une part, et les situations d'exclusion sociale et économique d'autre part, différencient radicalement le ghetto noir américain des banlieues française [Jacquier, 1993 ; Body-Gendrot, 1993].

Cependant, l'évolution récente des « quartiers sensibles » donne du poids à la thèse des dynamiques du ghetto. En effet, on observe ces dix dernières années, ne serait-ce que sur le plan statistique, une ségrégation accrue des quartiers. Aussi les questions posées de part et d'autre de l'atlantique peuvent-elles être considérées, au moins partiellement, comme de plus en plus

similaires, même si l'échelle des problèmes n'est pas située sur le même degré. Aux Etats-Unis, l'expérience historique de l'esclavage a déterminé une représentation de la vie sociale définie par les conflits interraciaux. L'analyse objective de la ségrégation a toujours été centrale. La contribution sociologique contemporaine accorde néanmoins de plus en plus d'importance aux variables socio-économiques pour sortir de la thèse exclusive, parfois rhétorique, de l'oppression raciale. Les problèmes contemporains du ghetto noir sont indissociables des mutations économiques et du chômage structurel, ils exigent donc des solutions politiques non raciales. Inversement, la France est de plus en plus confrontée à des questions « ethniques » qui se combinent avec la relégation spatiale et le problème plus classique de l'emploi. Les mécanismes de recouvrement entre le chômage et la discrimination raciale peuvent parfois se renforcer d'autant plus quand ils se concentrent spatialement. Territoire, classe et « race » constituent également en France le socle des facteurs de la ségrégation urbaine.

Le soupçon du ghetto n'a jamais quitté les débats sur les quartiers. Ce terme de ghetto fait écran. Il caractérise bien davantage les « beaux quartiers » où la ségrégation est bien plus accentuée [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989]. Au mieux, la notion de ghetto attire l'attention sur les mécanismes de réduction de la mixité urbaine. Au pire, le terme stigmatise les conduites des habitants en rejetant sur les individus la responsabilité des problèmes. Il fait peser implicitement le discrédit sur les populations immigrées en les tenant dans le soupçon de non-intégration. Le ghetto est une catégorie spatiale racialisée qui participe d'une indigénisation des quartiers et de leurs habitants. En réalité, la question posée à la société française n'est pas celle du ghetto, mais celle de la place et de l'intégration de ses quartiers-multiculturels.

9.3 Les modes de vie et les sociabilités

Une question récurrente dans les débats consiste à se demander si les cités HLM constituent des territoires anormaux ou si des systèmes cohérents de relations et d'initiatives peuvent s'y instaurer. Essentiellement à partir du début des années 1980, des analyses ont souligné le poids des effets du chômage et de la désorganisation sociale pour expliquer les conduites de retrait et de violence, la fragilité de l'action collective et la dégradation des formes classiques de solidarité. Cette perspective présente l'inconvénient de ne concerner que la minorité la plus exclue de la population sans tenir compte de l'hétérogénéité des situations et des parcours ou de la mobilité

des individus dans l'espace urbain. Par ailleurs, elle sous-estime certaines évolutions liées à l'enkystement de la ségrégation. En effet, la désorganisation sociale s'accompagne depuis plus de vingt ans d'un processus de réorganisation de la vie quotidienne. La pauvreté s'est enracinée dans les quartiers. Elle n'est pas simplement un manque de revenus, mais devient un mode de vie. La plupart des jeunes y ont grandi et les immigrés ne sont plus des nouveaux venus. Avec le temps se sont ainsi installées des stratégies d'adaptation et des identités spécifiques. Les cités HLM produisent des liens d'échanges et de solidarité, des formes d'organisation d'une vie communautaire, mais aussi des divisions et des conflits, témoignant, en définitive, d'une forte sociabilité sont désormais interrogés les enjeux économiques et symboliques liés au territoire, les identités collectives et culturelles inscrites dans les comportements, les formes variées d'attachement et de mobilisation en faveur du quartier, la structuration d'une économie parallèle locale.

9.3.1 La double face de la vie sociale

Le sentiment de vivre dans un lieu ayant mauvaise réputation est très fort dans les « quartiers sensibles ». Ce thème s'impose avec une telle violence qu'il est au cœur de la plupart des études sociologiques. Les cités ont été tellement stigmatisées que le sentiment de ségrégation s'exprime avant tout chez les individus par la puissance du mépris social [Dubet, Lapeyronnie, 1992]. Pour celui qui y habite, le quartier n'est pas seulement un handicap économique mais constitue un véritable stigmate. Les conditions de vie sont moins définies par leurs dimensions matérielles que par la distance sociale qui sépare de l'environnement. Les enquêtes portant sur les actions de réhabilitation des logements montrent qu'elles améliorent le cadre de vie des habitants, mais qu'elles n'ont guère de prise sur la mauvaise image, cette part maudite du grand ensemble [Dulong, Paperman, 1992]. De fait, les entreprises et les commerces sont réticents à venir s'y implanter. Les habitants extérieurs n'envisagent guère de s'y installer et de scolariser leurs enfants. La stigmatisation, toutefois, n'assigne pas une identité collective homogène. Dans les enquêtes, les personnes qui disposent d'un emploi stable et se savent simplement de passage sont suffisamment assurées de leur position pour ne pas subir le regard extérieur comme un miroir renvoyant une image dégradée de soi. Ils peuvent se prévaloir d'une identité et de relations qui débordent largement le territoire des cités. À l'inverse, plus les individus se trouvent en situation de difficulté, plus il apparaît difficile de se faire une opinion personnelle en dehors

de l'image négative qui est renvoyée. Pour eux, la cité est vécue non seulement comme une situation imposée par les contraintes financières mais plus encore comme une chute.

La stigmatisation résidentielle engendre un rapport ambivalent des habitants à leur propre quartier. Cette ambivalence se traduit à la fois par une attitude de rejet et de défense des lieux. La sensibilité des habitants aux images extérieures, renvoyées par le miroir de ce qu'ils ne sont pas, est pétrie de la mauvaise réputation et du souci constant d'y échapper. La vie quotidienne *semble* alors fonctionner par la mise à distance du quartier d'une part et le repli sur la sphère privée familiale d'autre part. Cette attitude repose sur la volonté de ne pas être assimilé à son voisinage, ce qui fait que, pour esquiver le stigmate, chacun le reporte sur les autres. Au sein même de la diversité sociale se tisse alors une longue chaîne d'imprécations contre ceux qui sont considérés comme responsables de la mauvaise réputation – « ces gens-là » (Pettonnet, 1979) –, et on ne craint guère de renchérissement sur les stigmates physiques, « ethniques » et sociaux, comme pour mieux se démarquer de tous ceux auxquels on craint d'être assimilés. « Tous les gens sont des cas sociaux, sauf moi » ; tel est le leitmotiv.

Mais les mêmes individus installent aussi une vision plus positive de leur quartier, notamment à travers ses commodités et des liens de solidarité. Et ceux-là mêmes qui se démarquent de manière indéfinie sont aussi ceux qui sont le plus enclins à réfuter les mises en scène stigmatisantes, véhiculées par les médias, perçues comme injustes et dégradantes. Ils tentent alors de montrer que la mauvaise réputation est largement injustifiée. « Tout le monde se connaît, c'est un village, il n'y a pas de problèmes », tel est l'autre leitmotiv. Le rapport des habitants à leur quartier se présente donc sous la double face d'une même réalité. Les habitants sont pris dans le nœud de ces contradictions : stigmatiser, parfois avec affabulation, les conditions de vie rendues pénibles par les dégradations, le sentiment d'insécurité et les conflits de la cohabitation ; et se distinguer, dès lors, sans grande difficulté, d'un environnement qui semble si peu honorable socialement, conformément aux stratégies de détournement et de retournement de la flétrissure. Mais la pesanteur de cet effort à se démarquer symboliquement de l'entourage ne signifie pas que les relations de voisinage sont inexistantes. Au contraire, chacun laisse entrevoir indirectement son insertion active dans des liens sociaux et conviviaux. En fait, les habitants dénoncent bien plus leur quartier parce qu'il les stigmatise que parce qu'ils n'aiment pas y vivre.

9.3.2 La logique d'attachement au territoire

On ne peut pas définir les quartiers par l'absence de sociabilité et d'identité collective. Ni le stigmatisation ni l'éloignement du marché du travail ne s'accompagnent seulement d'un repli sur le foyer ou sur soi-même. Le quartier offre une alternative à l'isolement social et favorise la formation de liens d'entraide matérielle et de soutien psychologique. Mais ils se tissent en fonction des affiliations subjectives beaucoup plus que sur la base d'un sentiment d'appartenance à une communauté de vie objective. On vit dans les cités HLM comme partout ailleurs : le rapprochement avec les voisins trouve une limite dans une attitude générale de retenue et de mise à distance ; en matière de voisinage, « point trop n'en faut » [Héran, 1987]. Ce sont néanmoins les individus les plus stigmatisés et les plus touchés par le chômage, comme les jeunes, les familles immigrées et certains ménages installés depuis longtemps, pour lesquels le lien social est le plus dépendant du quartier. Aussi peut-on opposer à la logique de désaffiliation [Castel, 1995], la formation de liens communautaires tout comme des modes d'intégration de proximité et d'identification au territoire.

On peut parler d'une « suraffiliation territoriale » [Kokoreff, 2003] des ménages précarisés, dans la mesure où les relations amicales se superposent aux relations de voisinage, dans un contexte de ségrégation. Plus les individus sont économiquement pauvres, plus ils sont socialement isolés, plus l'univers de la sociabilité se ferme au lieu de résidence. En effet, le chômage et la précarité réduisent l'ampleur et la diversité des relations sociales, mais se traduisent par des rencontres quotidiennes plus fréquentes concentrées sur quelques personnes. Les populations sont ainsi repliées dans le quartier et développent diverses formes d'entraides concernant surtout la vie quotidienne et l'économie domestique. L'échange se déroule dans un jeu de don et de contre-don qui instaure un système de relations permettant de maîtriser les aléas de la précarité. Les individus ne sont plus isolés mais insérés au sein d'un réseau implicite de solidarités faisant circuler d'une main à l'autre tout un ensemble de ressources. En effet, ces ménages en situation de pauvreté se voient échanger au sein d'un système d'obligation réciproque fonctionnant moins sur des contrats monétaires qu'il ne repose sur des allégeances personnelles, là où chacun est en « dette » vis-à-vis de l'autre. Les relations ne sont jamais neutres mais surcodées et traversées par un jeu complexe de ruptures et d'alliances. Autrement dit, le jeu du démarcage constant n'est que la face cachée d'un « système d'échanges permanents » [Laë, Murard, 1985].

Les familles immigrées ont également une image positive de leur quartier et entretiennent entre elles des relations de solidarité et de convivialité favorisées par l'origine culturelle et une expérience de migration commune. Ces réseaux, soutenus le plus souvent par des associations diverses, occupent une place centrale dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne. Loin de révéler une volonté de fermeture sur le groupe d'origine, les actions collectives font souvent fonction d'œuvre sociale quand les jeunes leaders, par exemple, élaborent des dispositifs de soutien scolaire ou s'engagent dans l'animation de la vie de quartier. Ce sont autant d'initiatives impulsées par une logique « communautaire » qui manifeste la volonté de s'investir dans la vie de la cité. S'il est trompeur et même faux de parler de « communauté ethnique » dans la mesure où elle est loin d'être homogène, divisée par les affinités électives, la diversité des projets familiaux et l'accès à la consommation, il n'empêche que ces ménages s'auto-organisent par l'échange de services ou d'opportunités diverses. Pourtant, cette sociabilité « communautaire » est directement rejetée par les Français de « souche » qui s'en sentent dépossédés, plus démunis de ressources relationnelles de proximité, et elle devient en grande partie la cible des récriminations racistes. Elle apparaît à ces derniers comme une menace et se transforme en un stigmate des étrangers ; accusés qu'ils sont de bénéficier d'un « racisme à l'envers » des services sociaux et de faire montre d'une présence « envahissante » [Avenel, 2004]. Il y a une tolérance idéologique à la présence immigrée mais une intolérance de fait dans la vie quotidienne. Dans les quartiers, comme dans la société française, les relations sociales se sont peu à peu « racialisées » selon des critères opposant Français et Arabes, mais aussi Arabes et Juifs. Les catégories « ethniques » se sont imposées comme des critères de classement entre les individus. Durant les années 1980, les anthropologues urbains montraient que le ragot fonctionnait comme un instrument organisateur des relations dans les quartiers. « Dans la cité, il n'y a pas de hiérarchie ethnique. Il y a seulement des hiérarchies interpersonnelles », écrivait alors C. Petonnet (1979). Aujourd'hui, l'origine est un élément de régulation des rapports sociaux dans les quartiers. Ce critère intègre, organise et divise la structure de la vie sociale.

D'une certaine façon, on retrouve la même logique pour ce qui concerne les jeunes. Pour une grande partie d'entre eux, l'appartenance à la cité est au cœur de leur identité et combine deux types de conduites complémentaires visant à s'appropriier et protéger son espace. Même si le quartier est le lieu du stigmate et de la ségrégation, il fait l'objet d'un très vif attachement et d'une sociabilité si dense qu'elle offre un contrepoint à la désorganisation

et à l'exclusion. Cet attachement n'est pas « anémique » mais constitue une modalité de socialisation spécifique des filles et des garçons. Il est endémique et fait totalement partie de leur existence quotidienne. Cet attachement explique que les jeunes s'affirment comme les principaux *acteurs* des quartiers. En témoigne, par exemple, le dynamisme de diverses pratiques associatives, culturelles et sportives [Vulbeau, 1992 ; Bazin, 1995]. On peut alors opposer aux logiques de la galère, la formation d'une nouvelle « culture des rues », spécifique à une partie des jeunes adolescents des quartiers populaires [Lepoutre, 1997]. Cependant, le quartier demeure pour les jeunes un point d'ancrage ambigu : tout à la fois objet de protection et de mobilisation, mais aussi le lieu de l'enfermement. Le principe d'unité des jeunes ne se constitue guère de façon durable de l'intérieur mais bien de l'extérieur. D'abord, l'intensité même de cette sociabilité est souvent perçue par l'environnement comme une menace et engendre chez les habitants un sentiment d'insécurité. Les jeunes ne laissent bien souvent apparaître que l'image des « incivilités ». Ils incarnent, de fait, la mauvaise réputation et sont souvent, à ce titre, rejetés. Ensuite, malgré le sincère attachement des jeunes à leur cité, ils ne rêvent souvent que de partir afin de vivre « comme tout le monde » : avoir un emploi stable, une famille et une maison.

Deux logiques différentes doivent néanmoins être distinguées, celles des filles et des garçons, dans la mesure où le territoire des « cités » se constitue comme un enjeu des rapports entre les sexes. En effet, l'espace public des cités fonctionne par des éléments de séparation des groupes par âges et par rôles sexués. Ainsi, dans les quartiers, les garçons, les filles, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes espaces. Les garçons qui ne parviennent pas à s'en sortir répondent à l'immobilité sociale par l'immobilité spatiale et le contrôle des femmes. Ils s'approprient le territoire et cherchent à bloquer les déplacements. Ils privilégient la rue et les logiques de la « bande ». Par-là, les jeunes garçons se manifestent par une volonté de se construire eux-mêmes comme la source de l'autorité au sein de leur territoire. Ils instaurent un mode de contrôle interne à la zone habitée et s'affirment notamment par le contrôle des filles, incitées à rester dans les appartements. Bien sûr, les mêmes garçons tentent d'établir d'autres relations avec les filles et tiennent à distance les injonctions de rôle, même s'ils les nouent en dehors du quartier. Face à cette situation, les jeunes filles font le choix de la réussite scolaire, en évitant le quartier d'une part et en privilégiant la famille d'autre part. Elles répondent par des stratégies d'autonomisation et de mobilité dans l'espace urbain. Elles négocient, élaborent des compromis et parviennent ainsi à modifier les liens dans la famille et leur place dans l'espace public.

Les habitants des quartiers sont trop divers pour partager un système de normes et de valeurs qui leur seraient spécifique. Ils ne se pensent guère comme une classe sociale et se retrouvent moins encore dans les stéréotypes stigmatisants de la banlieue. Les plus précarisés d'entre eux n'ont plus cette distance culturelle critique ou ce «quant à soi» qui permettait d'opposer un «nous» à «eux». Quelle que soit la diversité sociale, les individus se présentent comme des acteurs de la société de consommation, même et peut être surtout quand ils sont soumis à des formes de rejet. Ils se définissent moins par une position hiérarchique que par leurs aspirations dans un espace de mobilité sociale, et surtout les chances estimées de pouvoir les réaliser⁴. Ils rêvent d'une vie «banale» alors que la faiblesse des ressources et les stigmates des quartiers rendent ce projet incertain. Rien ne les définit plus mal que la marginalité. Les populations s'identifient et adhèrent au modèle culturel dominant des couches moyennes, et à son expression individualisée à la fois subjective et instrumentale. Le style de vie et les images de soi sont façonnés par des normes similaires dominées par le souci de la personne et la quête de l'autonomie personnelle, alors même que la plupart ne disposent pas des moyens économiques d'y parvenir. Ils ont les «pieds» dans la précarité économique et la «tête» dans l'univers culturel des classes moyennes. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont des classes moyennes. Ils ne le sont ni en termes de statut professionnel ni en termes de comportements.

9.4 Les rapports de dépendance

La constitution d'un rapport de dépendance est une dimension essentielle des habitants précarisés dans la mesure où le système d'aide et d'action sociales et la redistribution monétaire fournissent une part plus ou moins importante, parfois exclusive, de leurs revenus. Au-delà, la vie collective des quartiers est régulièrement enchâssée dans des zones d'éducation prioritaire et elle est encadrée par le travail social et des dispositifs variés de prévention de la délinquance, des mesures d'insertion professionnelle, de l'animation sociale et culturelle, etc. La politique de la ville comporte de nombreuses réalisations. Ainsi, les «zones urbaines sensibles» sont mieux équipées que les autres quartiers en certains services publics, bien que moins bien dotées en services marchands. Elles n'apparaissent pas comme des territoires sous-équipés. Mais alors que jamais les intervenants locaux n'ont été aussi présents, les individus

⁴ On peut se référer à la notion des «*Lebenschancen*» – «chances de vie» ou «espérance existentielle» – telle qu'elle est développée par M. Weber.

concernés se sentent paradoxalement abandonnés. Malgré un foisonnement d'initiatives, les politiques publiques achoppent en particulier sur le problème de l'emploi et apparaissent souvent opaques. Elles sont moins vécues comme pourvoyeuses d'un tremplin citoyen que comme aménageant la ségrégation.

9.4.1 Les habitants dans les politiques de la ville

Le premier constat repéré par les enquêtes est la faiblesse générale de la participation des habitants dans les politiques de la ville. Dans chaque quartier, il existe un vaste travail d'animation, un grand nombre d'associations et d'actions entreprises, mais la plus grande partie des habitants n'en parlent guère, tant les dispositifs collectifs et sociaux créés ne sont que très faiblement perçus. Les politiques de « discrimination positive » soutiennent les habitants tout en contribuant aussi à les stigmatiser. La plupart des individus ne sont alors guère disposés à fréquenter des structures perçues comme s'adressant aux « familles à problème ». Ils peuvent refuser l'imposition d'une identité négative [Paugam, 1991]. Ainsi, les politiques de la ville et sociales s'appuient sur le principe de brassage des populations, mais elles se heurtent aux stratégies d'évitement ou de mise à distance entre les individus eux-mêmes.

La participation des habitants se heurte de façon plus générale au fonctionnement abstrus des politiques publiques. La logique d'empilement des divers dispositifs, l'éparpillement des acteurs, la spécialisation des modes d'intervention et les difficultés de coordination engendrent un maquis institutionnel dont la lisibilité paraît des plus incertaines. Au cœur même de l'action publique se trouve une tension entre une logique de recherche d'efficacité et d'efficacité de l'intervention et la volonté de proximité et de démocratie. Or, l'institutionnalisation des dispositifs, la spécialisation du débat et de la prise de parole écartent l'ouverture aux habitants et les lieux de controverses ou de conflits. Ces derniers décrivent alors souvent le système institutionnel comme un univers illisible dans lequel la dynamique des décisions est régie par la logique des intervenants. Ces situations engendrent un vif sentiment de dépendance qui peut être rapproché d'une autre question, celle des politiques sociales. En effet, l'architecture des aides est d'une telle complexité administrative que certains habitants se sentent contraints à être pris en charge par les travailleurs sociaux de terrain pour en bénéficier. Si cette position de médiateur contribue à faciliter l'accès, elle renforce le sentiment de dépendance et la contrainte, vivement ressentie, d'être accompagné d'un « tuteur ».

Plutôt que d'invoquer de manière lancinante l'absence de « participation des habitants », que l'on explique généralement par l'anomie, on peut dès lors se demander dans quelle mesure les institutions participent de ce blocage et plus encore le produisent. De nombreux travaux ont souligné les difficultés des acteurs institutionnels à négocier dans le temps des relations de confiance avec les associations de quartier ou les actions de terrain soutenues par les habitants [Genestier, 2002]. De fait, les institutions locales ont tendance à vouloir encadrer voire contrôler les formes de la mobilisation. Un rapport de tutelle administrative et morale se met dès lors en place, qui alimente un rapport de méfiance réciproque entre habitants et institutions. Les relations sont souvent dominées par le sentiment de ces derniers de n'être ni écoutés, ni entendus. Force est de constater que ces éléments contribuent à un sentiment collectif d'abandon et à l'idée que la politique au sens large est inefficace.

Les politiques publiques mettent plus généralement en place des rapports de dépendance dans la mesure où elles se heurtent au problème principal, celui de l'emploi. Il s'agit là des limites structurelles des politiques d'insertion qui, tout en se généralisant, débouchent le plus souvent sur l'interminable mouvement oscillographe des entrées et sorties de dispositifs précaires. « On tourne en rond », déclarent souvent les bénéficiaires. Le parcours n'est plus une étape, mais un état plus ou moins chaotique marqué par le chômage récurrent entre deux emplois précaires : pour cette raison, émerge, à propos des individus qui sont concernés, la figure de « l'inséré permanent » [Castel, 1995]. Cette situation s'accompagne non seulement d'une perte de crédibilité des institutions mais aussi parfois de leur rejet, surtout parmi les jeunes dépourvus de véritable qualification professionnelle et qui dépendent d'un ensemble d'aides se moulant dans la logique occupationnelle sans pour autant leur permettre d'accéder à la vie active.

9.4.2 Le travail social et les aides individuelles

Le travail social est confronté à ce problème récurrent. Les nouveaux dispositifs sociaux cherchaient à promouvoir une alternative originale aux politiques traditionnelles d'aide sociale. Or, on assiste à des formes d'assistance individuelle renouvelée. Alors que les politiques de la ville semblent souvent peu perceptibles, une partie des habitants se sent assujéti aux logiques de l'assistance sociale.

Le rapport aux services sociaux est caractérisé par une relation individualisée et plus ou moins stratégique. Individualisée, dans la mesure où les aides, qu'elles soient matérielles, relevant spécifiquement de l'insertion ou de l'offre de loisirs sont assorties d'un « projet » personnalisé. Les aides

sont accordées en fonction de l'évaluation de la situation de la personne et de la volonté à s'engager dans la résolution de ses difficultés. La relation est également stratégique parce qu'elle est orientée par un usage rationnel des aides attribuées par les différents organismes. On peut parler d'un rapport instrumental. Les individus disposent d'une marge d'autonomie, manipulent les ressources disponibles et peuvent négocier leur situation tout en s'efforçant d'échapper à l'image négative que renvoie la dépendance [Paugam, 1991]. Mais si certains individus développent quelques compétences, la majorité n'y parvient pas, dépassé par l'incompréhension des démarches administratives. La relation est alors le moment d'un vif sentiment d'inégalité de traitement. En effet, les critères d'attribution des aides sociales apparaissent souvent contradictoires, complexes et flous. Les individus ne comprennent pas les critères déterminant les décisions et perçoivent que l'accès aux aides est en partie conditionné par une relation personnalisée avec les services sociaux. Le soupçon de clientélisme fait dès lors partie des relations. Ce fonctionnement ne favorise guère les liens collectifs et, dans une large mesure, il atomise la population, dès lors que les individus se perçoivent rivaux les uns par rapport aux autres et éprouvent sans cesse un sentiment d'injustice. Cette question est d'autant plus importante que le système des aides sociales est au centre des récriminations « ethniques ». On doit enfin insister sur le sentiment de dévalorisation personnelle qu'engendre le rapport durable à l'aide sociale. La demande d'assistance apparaît comme la dernière solution. Elle apparaît contrainte et emprunte de malaise quel que soit le temps depuis lequel on est aidé. Aussi, les individus vivent mal le système de conditionnement de l'aide à la logique du projet de modification des comportements. Ils refusent le plus souvent toute intrusion dans leur vie privée perçue comme une mise sous contrôle. La relation d'aide est vécue de façon profondément ambivalente. Alors que les ménages attendent avant tout une information, un service et un « droit », ils ont le sentiment de devoir se plier à des postures misérabilistes.

Les dispositifs politiques et sociaux engendrent des effets contradictoires. Ils véhiculent une promesse d'intégration mais sans pouvoir garantir sa réalisation. Souvent mise en avant, la critique des limites des interventions institutionnelles masque d'autres processus. Les dispositifs d'insertion drainent tout d'abord chaque année un nombre non négligeable d'individus. Par ailleurs, les services sociaux jouent un rôle de soutien pour les ménages en situation de difficultés et tiennent une place essentielle dans la lutte contre la pauvreté. Ils facilitent l'accès aux droits, particulièrement dans leurs aspects administratifs, permettant ainsi aux

familles de bénéficier des politiques sociales. Les individus ne sont pas laissés sans ressources et ne sont pas livrés à eux-mêmes.

Mais on observe la persistance d'un sentiment de dépendance, en dépit d'une recomposition que l'on pouvait penser en profondeur des pratiques de l'intervention sociale, notamment à travers les logiques d'individualisation et de contractualisation de l'aide et de l'insertion. Ce sentiment de dépendance semble d'autant plus prégnant que, tout en ouvrant des espaces stratégiques aux acteurs, le chômage ne permet pas l'élaboration de véritables contrats entre les individus et la collectivité, et ne sont donc pas perçus réellement comme le support d'une intégration. Les aides sont bien plus vécues comme un aménagement de la pauvreté, faisant basculer dans le monde de l'insertion et de la dépendance à l'égard des services sociaux. À terme, les bénéficiaires peuvent se sentir d'autant plus « réduits » à la dépendance qu'ils sont dans une société où les individus se définissent comme les auteurs de leur propre vie. D'où les ressentiments mais aussi, parfois, la violence à l'égard des services publics et sociaux, notamment chez les jeunes les plus en difficulté qui optent pour un mode de conduite « anti-institutionnelle ».

On est alors conduit à formuler une hypothèse paradoxale. On peut en effet se demander dans quelle mesure les politiques publiques antiségrégatives deviennent en partie contre-productives : en luttant contre la logique de ghettoïsation, elles renforcent indirectement les mécanismes de microségrégation, et rendent alors les populations concernées plus dépendantes encore à l'égard des dispositifs d'assistance, dans la mesure où ces dernières ne peuvent plus véritablement s'appuyer sur des liens collectifs et autonomes. Par ailleurs, le principe individualisé de l'intervention engendre des effets désolidarisants. Ces situations doivent être plus généralement mises en relation avec un certain type de relation aux collectivités locales et plus généralement au politique.

9.5 Violences urbaines et politique

La notion de « violences urbaines », que l'on utilise par métonymie, sert moins à désigner la ville dans son ensemble qu'elle ne vise à circonscrire les violences aux « quartiers sensibles » où elles sont supposées se diffuser et concerner les jeunes en priorité. Quoi qu'il en soit de sa faible valeur scientifique, cette notion de « violences urbaines » traduit à la fois la montée de l'ostracisme vis-à-vis des quartiers, mais aussi la réalité d'un ensemble de conduites violentes et hétérogènes⁵.

9.5.1 Les facteurs déclenchants des émeutes

Le fait le plus marquant de l'histoire des grands ensembles est sans doute l'apparition et l'installation depuis plus de vingt ans des émeutes urbaines. Concernant d'abord quelques quartiers de banlieue des grandes villes, surtout Lyon et Paris, elles franchissent un palier à partir de 1990 et se sont diffusées à l'ensemble du territoire jusqu'à toucher des villes moyennes voire même de petites villes. Depuis 25 ans, les émeutes, y compris celles de novembre 2005, révèlent des similitudes constantes⁶ : à la suite d'une « bavure » policière ou d'un fait considéré comme tel, les jeunes entrent en conflit avec les forces de l'ordre, brûlent les voitures, détruisent les équipements collectifs de leur quartier. Les émeutes ne surgissent donc pas brutalement du vide mais sont le produit, du moins partiellement, des relations engagées entre les jeunes et la police. Elles constituent le moment paroxystique d'un certain type de relation qui est à l'œuvre dans la vie quotidienne : celui d'un climat de suspicions et de tensions, de défis et de provocations réciproques [Bachmann, Le Guennec, 1997].

Les émeutes revêtent un aspect multidimensionnel. Elles associent des dimensions socio-économiques, territoriales, culturelles et institutionnelles. De fait, l'émeute n'est pas fondamentalement une conduite dictée par la pauvreté, même si les quartiers concentrent le chômage et les difficultés. Elle n'apparaît pas dans les zones les plus marginalisées et les jeunes qui s'y livrent ne sont pas tous, loin de là, des jeunes « à problèmes ». On sait, par exemple, que les « quartiers sensibles » ayant des taux de chômage nettement supérieurs à la moyenne de l'ensemble des sites et situés au milieu d'une agglomération globalement pauvre sont souvent dénués de violence collective (les régions Nord Pas-de-Calais ou Poitou-Charentes notamment), alors que les mêmes types de quartiers caractérisés par des taux de chômage très inférieurs mais situés au sein d'une ville aisée sont les plus concernés par ce problème (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace)⁷. Un des facteurs déclenchants de l'émeute est donc moins la pauvreté en termes absolus que les écarts sociaux en termes relatifs. Non moins paradoxal est le cas des émeutes qui ont pu survenir dans le contexte d'une période d'embellie de l'emploi bénéficiant aux jeunes des cités, comme celle de Montbéliard

⁵ Sur les conduites délinquantes et « inciviles », le durcissement de la violence physique entre les jeunes eux-mêmes, l'enracinement d'une économie informelle dans les quartiers liée à la diffusion de la drogue, voir [Robert, 1999 ; Duprez, Kokoreff, 2000 ; Mucchielli, 2001, Lagrange, 2001 ; Roché, 2003].

⁶ A l'exception des voitures brûlées de Strasbourg lors de la Saint-Sylvestre.

⁷ [Bui-Trong, 2000].

en juillet 2000 [Beaud, Pialoux, 2003]. Enfin, l'émeute n'est pas non plus l'expression d'une affirmation identitaire « ethnique », même si les jeunes qui y participent se sentent souvent victimes du racisme. Ces derniers sont bien plus animés par un sentiment d'injustice. Ils témoignent d'un souci de dignité et de reconnaissance et en appellent à une égale citoyenneté.

9.5.2 La dépolitisation des émeutes

Les émeutes mettent directement en cause les interventions publiques. Ce ne sont pas seulement les voitures que l'on brûle. C'est l'école, le centre social, les transports, les équipements collectifs, etc. Ainsi, au début des années 1990, les émeutes surgissent là même où les quartiers, comme Vaulx-en-Velin, pouvaient être considérés comme un modèle des dispositifs de développement social urbain. Cet aspect est d'autant plus important que le nombre des émeutes augmente significativement durant la période qui fait suite à l'effondrement des formes de mobilisation collective pour la citoyenneté des jeunes d'origine maghrébine (la Marche pour l'égalité). Au départ, les jeunes portaient les revendications au centre des institutions politiques. Les initiatives se sont peu à peu repliées sur des territoires enclos. Elles se referment sur elles-mêmes. Les émeutes trouvent ainsi des éléments d'explication dans le jeu complexe des relations entre les jeunes et les acteurs institutionnels, tout particulièrement la perte de confiance entre les uns et les autres.

Objet, d'une part, d'un traitement médiatique qui confère à la violence un droit d'entrée efficace dans la sphère publique et, d'autre part, prise en charge par les politiques de prévention et de répression, l'émeute se heurte à une impasse. Elle ne débouche pas sur des formes de mobilisation collective. Elle est dépolitisée. Elle pose donc la question de la représentation politique des quartiers pauvres et des conditions de fonctionnement d'une démocratie urbaine [Wieviorka, 1999]. Cependant, l'incertitude est grande en ce qui concerne la nature de l'adversaire, au sens où la responsabilité de la situation semble concerner tout le monde mais n'impliquer personne en particulier. L'émeute exprime certes une conscience aiguë du rejet mais un rejet vécu comme participant d'un mécanisme global où tout le monde semble responsable et, en même temps, personne ne l'est. Il n'y a pas d'ennemi identifiable ni même de revendications clairement formulées. Il ressort la manifestation d'un esprit de révolte, quoique non dénué d'aspects ludiques, contre un sentiment omniprésent de mépris. Parce qu'elles détruisent souvent les services du quartier, une des principales caractéristiques des émeutes est leur dimension autodestructrice

Avant de se porter sur la société, la violence des cités se retourne avant tout contre elle-même. Sans adversaire, les jeunes des cités détruisent leur propre univers.

Il manque d'espaces politiques et représentatifs où pourraient se traiter les problèmes de la cité ; là où cette absence laisse la présence à un véritable fossé. La question posée est celle des conséquences sur les ressorts des conduites violentes du manque d'un point d'appui proprement politique des habitants. Les chômeurs, les précaires, les populations immigrées sont surreprésentés dans les quartiers mais ne le sont guère dans les institutions et le système politique local. De sorte que l'on peut s'interroger sur son degré de fermeture. La participation est alors un moyen de gérer les désordres sociaux, plutôt que de renforcer les capacités des groupes à intervenir sur leur condition de vie. En conséquence, les conduites des habitants sont interprétées le plus souvent dans des catégories morales et psychologiques et non pas comme des appels directement politiques en dehors d'une conduite collective organisée. L'action apparaît le plus souvent « prise en charge » par les intervenants sociaux, de sorte que les problèmes privés, qui sont ceux d'un collectif, ne débordent guère le niveau de l'expérience personnelle, mais y restent enclos. Les habitants ne sont alors définis que négativement par le manque et la distance à la norme. Il en résulte un renforcement de la pédagogie tutorée ou un travail de « socialisation » des comportements conduisant à s'adapter à la société « telle qu'elle est », c'est-à-dire telle qu'elle a produit la ségrégation, et ne changent donc rien aux mécanismes sociaux qui construisent négativement les acteurs. Vient le moment où les individus refusent un mode d'adaptation à ce qui apparaît subjectivement comme des normes imposées de comportement et il se produit alors un rejet sur le mode du *silence* (majoritairement) ou de la *violence* (minoritairement). L'absence d'offre politique, repérée par les enquêtes, freine le passage des conduites autodestructrices à l'expression d'une mobilisation collective plus ample des habitants, qui transformerait sans doute le regard porté sur eux.

9.6 Conclusion

L'analyse des banlieues pauvres s'appuie souvent sur l'idée d'un basculement des habitants dans l'anomie. Le problème est alors celui des écarts à une norme d'intégration et du rétablissement du lien social là où il semble en déperdition. Cette définition maintient cependant à distance une partie des habitants dans un soupçon de désocialisation,

alors même qu'ils refusent cette idée qui les stigmatise et qu'ils se sentent abandonnés. Pour éviter cet écueil, il convient de ne pas se focaliser sur les minorités les plus exclues de la population, mais d'appréhender la diversité objective des situations et la labilité des parcours, pour extraire les populations des quartiers d'une sociologie de la marginalité. L'observation des trajectoires révèle des processus d'individualisation et des devenirs différents, en fonction des possibilités d'insertion sur le marché du travail notamment. Autrement dit, la ségrégation n'est pas le produit d'une société totalement figée. Elle se construit au contraire dans la mobilité sociale et spatiale, et dans la réalité d'une dynamique d'intégration à l'œuvre pour une partie de la population, fort hétérogène comme on le sait. Deux hypothèses peuvent être alors proposées. La première relève les profondes transformations des mécanismes de socialisation des classes populaires et l'émergence de nouveaux processus identitaires repérables dans le poids de l'individualisation des parcours et des problèmes sociaux. On ne saurait donc raisonner en termes de rupture par rapport aux générations précédentes et parler de la constitution d'un groupe d'exclus. Au contraire, on est conduit à souligner la labilité des situations et des parcours d'intégration. Ce sont des quartiers populaires et multiculturels. La deuxième hypothèse conduirait au contraire à insister sur la mise à l'écart d'une partie de la population des quartiers, surtout d'origine immigrée, étayée notamment par la prégnance de la discrimination raciale, conduisant dans le monde des pratiques illicites. L'hypothèse est celle de la ségrégation selon un mécanisme bien mis en évidence par la sociologie américaine notamment. Quand les uns parviennent à franchir un palier et à trouver leur place dans la société, les autres basculent plus loin encore dans le huis clos de la cité, s'enfermant dans une «culture de quartier» alors qu'ils voudraient sortir des problèmes de leur cité. On serait là dans les dynamiques du ghetto.

Bibliographie

- Avenel C., (2004), *sociologie des «quartiers sensibles»*, Paris, Armand Colin.
- Bachmann C., Basier L., (1989), *Mise en images d'une banlieue ordinaire*, Paris, syros-Alternatives.
- Bachmann C., Le Guennec N., (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.
- Bachmann C., Le Guennec N., (1996), *Violences urbaines*, Paris, Albin Michel.

- Bagnasco A., Le Galès P., (1997), *Villes en Europe*, Paris, la Découverte.
- Bazin H., (1995), *La culture hip hop*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Beaud S., Pialoux M., (2003), *Violences urbaines, Violences sociales*, Paris, Fayard.
- Begag A., Delorme C., (1994), *Quartiers sensibles*, Paris, Editions du seuil.
- Body-Gendrot S., (1993), *Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs*, Paris, PUF.
- Body-Gendrot S., (1998), *Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises*, Bayard Editions, Paris
- Bordet J., (1998), *Les jeunes de cité*, Paris, PUF.
- Bui-Trong L., (2000), « Violences urbaines dans les quartiers sensibles », in, M.F. Mattei, D. Pumain (coordonné par), *Données urbaines*, Tome 3, ed. Economica, pp.123-136.
- Castel R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Chauvel L., (1998), *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF.
- Chazel F., (1967), « Considérations sur la nature de l'anomie », in : *Revue française de sociologie*, VIII, pp. 151-168.
- Choffel P., Le Toqueux J.L., (1997), « Une approche statistique des quartiers de la politique de la ville », in, Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, Editions de l'Aube.
- Collectif, (1997), *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, Editions de l'Aube.
- Donzelot J., (1999), « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n°258, pp. 87-114.
- Donzelot J. et al, (2003), *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Editions du seuil.
- Dubet F., (1987), *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dubet F., Lapeyronnie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le seuil.
- Dulong R., Paperman P., (1992), *La réputation des cités HLM*, Paris, L'Harmattan.
- Duprez D., Kokoreff M., (2000), *Les mondes de la drogue*, Paris, Odile Jacob.
- Duret P., (1996), *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, Paris, PUF.
- Estèbe P., *L'usage des quartiers*, (2004), Paris, l'Harmattan.
- Genestier P., (2002), « Les paradoxes du grand ensemble », in, G. Baudin, P. Genestier (dir.), *Banlieues à problèmes*, Paris, La documentation Française, pp. 175-206.

Héran F., (Janvier 1987), « Comment les Français voisinent », *Economie et statistique*, n° 195, pp. 43-59.

Jacquier C., (1993), *Les Quartiers américains : rêve et cauchemar*, Paris, L'harmattan.

Jazouli A., (1995), *Une saison en banlieue*, Paris, Plon.

Kokoreff M., (2003), *La force des quartiers*, Paris, Payot.

Laé, Murard, (1985), *L'argent des pauvres*, Paris, seuil.

Lagrange H., (2001) *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances et usages de drogue*, Paris, syros.

Lagree J.C., Lew-Fai P., (1985), *La galère. Marginalisations juvéniles et collectivités locales*, ed. CNRS.

Lapeyronnie D., (1993), *L'individu et les minorités*, Paris, PUF.

Le Galès P., (1995), « Politiques de la ville en France et en Grande-Bretagne : volontarisme et ambiguïtés de l'Etat », *Sociologie du travail*, n° 2, pp. 249-275.

Le Galès P., (2003), *Le retour des villes européennes. sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de sciences Po.

Lepoutre D., (1997), *Cœur de banlieue*, Paris, Editions Odile Jacob.

Marlière E., (2005), *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan.

Masclat O., (2003), *La gauche et les cités*, Paris, La Dispute.

Mohammed M., (2004), « La bande et la dimension de l'intergénérationnel », *Informations sociales*, n° 119.

Mucchielli L., (2001), *Violences et insécurité*, Paris, La Découverte.

Oberti M., (deuxième semestre 1999), « Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des « quartiers en difficulté », *Actuel Marx*, n° 26, pp. 69-83.

Observatoire national des Zones urbaines sensibles, Rapport 2005.

Paugam S., (1991), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.

Payet J.C. (1995), *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Méridiens – Klincksieck.

Petonnet C., (1979), *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (1989), *Dans les beaux quartiers*, Paris, seuil.

Preteceille E., (1997), « ségrégation, classes et politique dans la grande ville », in : Bagnasco A., Le Galès P., *Villes en Europe*, Paris, la Découverte, pp. 99-127.

Rey H., (1996), *La peur des banlieues*, Paris, FNSP.

Robert P., (1999), *Le citoyen, le crime et l'Etat*, Genève-Paris, Droz.

Roche S., (2001) , *La délinquance des jeunes*, Paris, Le seuil.

schwartz O., (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.

Tribalat M., (1999), *Dreux, voyage au cœur du malaise français*, syros.

Van Zanten A., (2001), *L'Ecole de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, collection Le Lien social, 2001.

Vieillard-Baron H., (1994), *Banlieue, ghetto impossible ?*, Paris, Editions de l'aube.

Vulbeau A., (1992), *Du tag au tag*, Paris, Desclée de Brouwer.

Wieviorka M., *et al*, (1999), *Violence en France*, Paris, seuil.

Wilson W.J., (1987), *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass and Public Policy*; Chicago, University of Chicago Press, trad (1994), *Les oubliés de l'Amérique*, Paris, Desclée de Brouwer.

La sociologie peut-elle rassurer la ville ?

Anne Querrien

10.1 Introduction

En 1968 on enseignait au département de sociologie de Nanterre toutes les raisons d'être optimistes : l'homme était un animal social raisonnable qui développait rationnellement sa stratégie au sein d'un système d'acteurs délibérément limité [Crozier, 1970, 1979] ; l'industrie était une grande machine à intégrer l'ensemble de la société grâce à des négociations collectives qui tiraient profit des mouvements sociaux pour améliorer le système [Touraine, 1965, 1969, 1973] ; la ville était un lieu de vie qui libérait par sa diversité [Henri Lefebvre, rééd. 2000] ; la sociologie américaine avait inventé un formidable appareil méthodologique capable de décrire toutes les situations [Manuel Castells commentant Boudon et Lazarsfeld, 1969]. Certes ce résumé a quelque chose de caricatural, mais il explique le désarroi d'étudiants qui constataient en même temps qu'au Vietnam, comme avant en Algérie, le pouvoir rationnel des villes était plus que contesté, battu, par la révolte des campagnes. Ils devaient ainsi accepter l'affirmation qu'une même rationalité n'est pas valable pour tous, ou alors doit être développée à partir de centres différents.

La sociologie urbaine française me semble être née de cette faille, aux orientations multiples, qui s'est ouverte dans un discours traditionnellement sécurisant : ne vous inquiétez pas, la société se reproduit, s'auto-institue

grâce aux procédures constitutives de la démocratie, et s'il arrive temporairement quelque conflit, le savoir-faire de la négociation saura en venir à bout. Qu'est-ce qui reste quand l'image unifiée de la société s'effrite : l'espace matériel, physique dans lequel celle-ci se développe, la ville et/ou le territoire national ? Qu'est-ce qu'il faut quand il n'y a plus place pour la pensée unique : développer plusieurs paradigmes au risque de voir la sociologie éclater en micro-écoles concurrentes, mises en compétition en delà de leurs hypothèses propres par la diligence et les divisions administratives de leurs commanditaires étatiques.

Cette sociologie urbaine éclatée forme deux figures modales. L'une insiste sur la défaite de la pensée et du lien social face à la prégnance croissante des risques. L'autre explore l'hospitalité traditionnelle et les pouvoirs nouveaux de la ville face à l'insécurité.

10.2 La ville comme société défaite

10.2.1 Un espace urbain inégalement qualifié et repéré

La ville a toujours fait regretter aux nostalgiques d'une vie villageoise un lien social qui se serait perdu dans l'anonymat, la multiplicité des rencontres possibles, la présence obsédante de l'étranger. La position dans l'espace serait devenue plus importante que la famille, et l'absence fréquente d'une qualification suffisante de ces espaces un facteur de perte d'identité et d'insécurité. L'espace urbain comporte au contraire une pluralité de qualifications techniques qui le produisent, après se l'être représenté, comme espace commun, public (cf. la très belle exposition de Bruno Latour et Peter Weibel, *Making public*, au musée d'art moderne de Karlsruhe, le ZKM, en 2005). La ville est d'abord un produit historique dont chaque génération se saisit à une étape différente, et dont la matérialité répond aux aspirations qui peuvent s'y manifester : savoir l'heure, pouvoir s'orienter grâce aux plaques des rues et aux numéros, pouvoir s'approvisionner, boire, lire, acheter, etc. [Hermant, Latour, 1998]. Mais précisément face à cette représentation de l'espace urbain, comme ensemble d'opportunités, garanties par de nombreux corps de professionnels compétents, le nouveau citoyen contemporain revendique une égalité que l'ensemble de l'espace contemporain n'est pas capable de lui fournir. Pour une ville bien équipée comme la capitale, ou les grandes villes de province, combien d'espaces périphériques ne disposent pas des mêmes possibilités de repères, et font dire au citoyen qui s'y aventure, qu'il s'y sent en insécurité, soumis à la bonne volonté informative des habitués auxquels il fait moins confiance qu'aux systèmes techniques

auxquels il a été lui-même habitué. Et le système technique fait pour relier, pour contenir dans le même ensemble, se retourne en son contraire, un instrument de distinction, d'opposition, et de destruction de l'interaction, un facteur d'insécurité.

La ville depuis l'Antiquité c'est un lieu de marché, souvent développé dans les lieux de rupture de charges, sur les grands itinéraires des pèlerins, des marchands, des voyageurs, aussi là pour assurer la sécurité des voyageurs. Mais autour des lieux ponctuels où se concentrent les échanges de marchandises, de savoirs et de plus en plus de capitaux, une population toujours plus vaste s'agglomère, toujours plus loin, dans des communes ou des bourgs transformés en lieux d'habitation, où l'animation par le marché agglomère de près ou de loin.

Le quartier au fondement de la ville contemporaine est réduit à une stricte quotidienneté, elle-même enserrée dans les limites d'une expression physique fonctionnaliste. Pourtant l'univers urbain abaissé dans certains lieux à son minimum, n'en est pas moins clinquant quand les médias ou les rumeurs trouvent son ordinaire d'un événement et lui font entrevoir une sorte de rêve de pouvoir social hors d'atteinte, dont le vol dans les magasins serait la première marche, un pis-aller aux risques parfois mortels, mais aux bénéfices symboliques importants. Le marché informel des produits illicites se développe lui-même à l'envers des lieux réservés à la fonction urbaine de base de reproduction [Kokoreff, Ruggiero, 1998]. La ville de marché comme celle des réseaux techniques a son idéal, et sa diversité, sa grandeur abstraite et ses petites localités, ses facteurs de frustration et d'insécurité.

10.2.2 Insécurité démocratique et tentation communautaire

La ville rassemble sous un même pouvoir des familles, ou des tribus qui y perdent les références à l'autorité traditionnelle pour se soumettre à de nouveaux systèmes de pouvoirs, représentatifs dans la démocratie. Mais la ville a toujours eu du mal à inclure dans cette représentation l'ensemble de ses habitants, et à ne pas faire l'hypothèse que la plupart étaient nécessairement sous la coupe d'une minorité de notables avec laquelle il lui suffisait de composer pour s'assurer de l'obéissance de tous : femmes, enfants, serviteurs, employés, et donc étrangers puisque l'étranger présent à demeure ne se justifiait que par son travail. Mais le pouvoir démocratique relayé par le pouvoir familial s'étiole au fur et à mesure que le développement du marché donne davantage à chacun son autonomie. La représentation amputée de la société est productrice d'un espace d'opportunités très inégal,

qui ne donne pas les mêmes conditions de sécurité à tous. A quoi bon obéir à un pouvoir qui ne s'occupe pas de moi ? A quoi bon respecter une personne qui jouit de privilèges que je n'ai pas ? La tentation est forte de se replier et de chercher à développer des privilèges spécifiques à sa communauté, des traits de singularité que les autres n'auront pas. Et face à l'insécurité mentale que provoque cette émergence culturelle différente dans l'espace proche, certains vont partir plus loin, «se dissocier», se barricader dans un espace ségrégué [Donzelot Jaillet, 1999]. La situation s'est-elle sédimentée au point que l'indiscipline ne soit plus un appel à la solidarité ?

10.2.3 L'insécurité de l'accès aux places enviées...

Pourtant nombreux sont les dispositifs de pouvoir au sein de la ville qui se sont attachés à former des habitudes, des comportements, voire des attitudes, normalisés. L'école est le principal «équipement du pouvoir» [*Recherches*, 1973 ; Querrien, 2005], mais sa volonté normalisatrice n'est jamais venue à bout des phénomènes latéraux, qui se renforcent d'autant plus que la distance culturelle entre élèves et enseignants s'accroît et se manifeste par les chahuts, la paresse, l'absentéisme, les incivilités, la violence. Chaque appareil de normalisation s'appuie sur un paradoxe : il y a bien un désir d'apprendre chez tout être humain, et c'est ce désir que va essayer de capter l'institution, mais en le contenant dans des limites établies a priori. Il y a bien sûr des exceptions à ce formatage, mais les statistiques démontrent qu'il est massif, et que certains fragments de l'espace urbain sont moins bien desservis que d'autres par l'entreprise de normalisation nationale. A l'échec scolaire des individus, susceptibles de se révolter, correspond l'échec urbain de l'institution, condamnée à se rénover. L'héritage de l'institution scolaire, la place différentielle de chaque établissement, dessine une carte de la sécurité dans l'accès à des places sociales élevées, décrites par les journaux, et à l'origine d'une insécurité mentale généralisée chez les parents, et d'une rigidification des possibilités de la société, sur laquelle le pouvoir a d'autant moins de prise, que ses agents en sont eux-mêmes le produit. [Payet, 1995 ; Van Zanten, 1995]

La Distinction, comme dispositif de classement, a été dénoncée par Pierre Bourdieu [1966, 1970, 1979, 1989] dans des termes statistiques généraux, à l'échelle nationale, sans prendre en compte la dimension spatiale du phénomène, et donc les facteurs de transformation qu'il recèle. Si toute une société est orientée vers le haut, et distribuée dans un territoire national et urbain lui-même inégal, il y a toute une série d'impossibilités individuelles de

réaliser le schéma de distinction positive posé comme le seul comportement individuel rationnel. D'où des blocages, des descentes, et des bifurcations, des alliances contre nature même, et donc du chaos. On pourrait suivre dans la décentralisation et la politique de la ville ces trajectoires destinées à rassurer la société nationale sur sa possibilité de se reproduire à partir de positions locales contrariées : la floraison des vocations de médiation s'enracine dans cette urbanisation d'une société non universellement de progrès. «La politique de la Ville» en France s'est progressivement confondue avec l'extension de ces positions de médiations [Brévan, Picard, 2000].

10.2.4... et les espaces désaffectés

Le caractère organique de la division du travail au fondement de la société urbaine et de sa capacité d'intégration, schéma conçu par Emile Durkheim pour couper court aux inquiétudes sur la capacité de faire société, de faire obéir aux mêmes règles, dans la société urbaine, s'est vu remis en cause par le développement du chômage et l'épuisement d'un modèle de croissance qui ne découvrait pas en son sein les voies de son renouvellement. La mutation économique s'est produite au moment même où on avait commencé à fonctionnaliser l'espace urbain en organisant le rapprochement domicile-travail, dans les nouvelles extensions urbaines, les villes nouvelles par exemple, et donc en profilant des espaces de résidence qui correspondaient à ce qui était demandé auparavant, mais pas nécessairement aujourd'hui (ce décalage est particulièrement sensible dans les villes nouvelles, où le rapport supérieur à 1 du nombre d'emplois au nombre de résidents actifs s'accompagne de fortes migrations alternantes). Les espaces socialement désaffectés des grands ensembles sont devenus la réserve de fait des personnes désaffiliées également par le processus de production avec un risque d'enclavement certain, appelant des collectives institutionnelles en l'absence ou devant l'échec desquelles de petits groupes, pour l'instant, multiplient des actions de harcèlement pour attirer l'attention sur leur exclusion [Bachman, Le Guennec, 1996, 1997].

10.2.5 Les limites de l'espace public représentatif comme dispositif de légitimation

Cette fragmentation de la ville et cette émergence d'espaces d'exclusion, à un moment où la planification urbaine affirmait maîtriser la croissance, retiennent toute crédibilité à l'hypothèse d'une démocratie urbaine, d'un espace

public de débat dans lequel la loi commune pourrait être librement débattue par des sujets politiques égaux entre eux [Habermas, 1986, 1987]. Certes le système de l'élection produit des conseillers ou des députés qui sont formellement égaux. Mais l'ensemble des fragments de la ville, et de la société spatialisée dans cette ville (ville au sens abstrait – ensemble des communes d'une même agglomération) n'ont évidemment pas accès de la même façon à ces élus, ni les mêmes opportunités de concourir à leur élection. En fait le système de l'espace public représentatif semble fonctionner de façon à repousser dans la méconnaissance les processus sociaux de fond qui fissurent la société urbaine « bourgeoise », qui s'était développée depuis le Moyen Age, à travers l'industrialisation et la colonisation.

10.3 Les lignes de fuite de la société urbaine

Avouloir embrasser la ville comme société une et indivisible comme l'ont tenté la plupart des théories sociologiques, et comme le demande encore évidemment l'Etat commanditaire de recherches, on aboutit à souligner la faillite des hiérarchies sociales en place, qu'on prenne le problème par en haut ou par en bas. D'autres attitudes de recherche, et d'intervention, ont donc émergé qui ont proposé de prendre les choses transversalement à partir du terrain, et souvent à partir des situations extrêmes d'exclusion du schéma normal [Anselme, 1999].

10.3.1 La mondialisation des réfugiés et des immigrés

Dans cette perspective, la mondialisation de l'économie par exemple n'est plus seulement considérée comme l'expression d'un pouvoir monétaire de plus en plus exorbitant, mais comme un ensemble de conduites adoptées avec leurs pieds par les réfugiés qui créent des villes nouvelles de plus en plus étendues ou qui transforment l'économie des villes existantes, dans les pays limitrophes des leurs et ce avec un tel soutien moral, militaire et matériel de la « communauté internationale » que l'état de fait ne peut qu'être prorogé, sans pouvoir être contesté. Un nouveau regard, écologique, sur l'économie urbaine en résulte pour lequel l'impératif social et politique consiste à partager entre les uns et les autres l'accès aux ressources rares que sont l'eau et l'énergie, et à faire abstraction de la prime au premier arrivé, et à la propriété authentifiée, à la rente de situation qui avait caractérisé l'histoire des villes jusqu'ici. Le phénomène est sans doute trop émergent pour avoir fait l'objet d'un débat sociologique nourri ; il n'est guère visible

à distance que lorsque ces situations tournent à la catastrophe à l'occasion d'un ouragan ou d'une guerre. Comment la multitude s'organise au-delà et en deçà des planifications qu'elle déborde de toutes parts ? À l'heure de la mondialisation, le caractère actuellement marginal de ces débordements ne semble pas soluble dans la répression et les expulsions à l'heure.

10.3.2 La dynamique économique de l'intégration

Les migrations internationales individuelles et volontaires, qui sont la règle depuis que les pays riches ont arrêté officiellement l'immigration collective dans les années 1970, ont été assimilées à une recherche de refuge économique. La pauvreté dans les pays du Sud, comme dans les pays du Nord, n'est pas indifférente à l'origine ethnique. Aller chercher fortune ailleurs, apparaît souvent la seule solution [Sassen, 1994]. Or cette décision de mobilité, ce sursaut de dynamisme, donne une pente positive à la ligne d'intégration au sein de la société d'accueil, peut-être grâce à une capacité de prendre plus de risques dans le cadre de l'économie informelle. Une pente positive qui n'est pas sans susciter jalousies et réactions, et refus de légitimation par l'institution scolaire ; d'où la révolte des jeunes. Le droit au logement, à l'accès à l'ensemble des aménités urbaines ne devrait plus être lié à la citoyenneté, mais à la régularité constatée de la présence sur le territoire, ouvrant à une citoyenneté de résidence qui ouvrirait à un projet de vie au lieu de renvoyer à une origine.

10.3.3 La ville comme société d'accueil

Le sens de la ville s'en trouve potentiellement changé : elle est interpellée bien au-delà de la capacité d'accueillir sur son territoire quelques habitants complémentaires. Elle doit se poser la question d'accueillir quiconque en fait la demande ; elle doit se poser la question de devenir démocratique, d'être capable d'accueillir nécessairement tout être en plus (question mise en scène à petite échelle dans l'exposition *Making public*). Il ne s'agit pas seulement d'accueillir des touristes apportant des espèces sonnantes qui améliorent les fins de mois des hôteliers et restaurateurs et la taxe professionnelle pour tous. Il s'agit aussi de mobiliser à partir de ceux qui sont déjà là les espèces trébuchantes qui vont permettre de faire don de l'accueil et de la solidarité à ceux qui dans l'immédiat ne peuvent rien garantir. Il s'agit de parier sur la société urbaine locale, et sa capacité à s'organiser, et à construire de la culture, à produire de l'activité à partir du chaos.

10.3.4 Le plaisir de la solidarité civile

Il est évident que tout dans la société hiérarchisée et normalisée a contribué à élever chacun dans une perspective matérielle différente, mais souvent contredite par des restes d'idéologie religieuse, ou militante. De quoi se souvient-on, et que raconte-t-on avec émotion en privé ? Les moments où du fait d'une grève générale, d'une guerre, d'un événement historique vécu ou fantasmé, la solidarité s'est ainsi organisée sur le tas, à la mesure de chacun et sans mot d'ordre centralisé. Cette solidarité civile toujours prête à se mobiliser à propos de n'importe quel événement diffère profondément de la solidarité abstraite organisée par l'impôt et par de grands appareils bureaucratiques dont le coût de gestion est parfois aussi élevé que celui des sommes qu'ils servent à lever (exemple de la taxe dite surloyer de solidarité, perçue sur les locataires HLM dont les revenus dépassent les plafonds de plus de 40% et supprimée en 2000).

Loin d'être un appel au repli, à l'égoïsme, à la ségrégation, le développement d'une proximité urbaine civique active serait au contraire une nouvelle exploration, une nouvelle instauration d'une capacité d'hospitalité, qui a existé autrefois dans les quartiers populaires des grandes villes, et dans la domesticité des grandes maisons aristocratiques. Cette proximité se développe dans une tension entre l'étranger et le semblable, entre le public et le privé qui doit au cas par cas être évaluée localement, dans des espaces publics ad hoc, constitutifs précisément de cette dimension de la proximité urbaine, qui n'est sans doute pas la même selon les événements. Le code policier central qui sert à repérer les infractions à la règle, doit conduire alors à un débat dans l'espace local et à une définition de solutions spécifiques, au lieu de ramener à un lieu de condamnation et de pénalisation central, destiné à gérer la reproduction de la population identiquement à elle-même, tel que l'appareil judiciaire qui intervient au nom du peuple français.

10.3.5 Le traitement local des incivilités

Dans une telle optique, les faits dits d'incivilité, ces petits faits que les discours policiers, judiciaires et savants jugent les signes avant-coureurs d'une montée de l'insécurité, et en fait d'une montée de la différence culturelle vers l'insoutenable, ces faits donc pourraient être analysés, évalués, jugés et traités par les personnes concernées par la situation dans une double dimension de revendication et d'autodéfense en interaction, mais pour produire ensemble des microsolutions d'aménagement de l'espace urbain local qui dépassent ces tensions [Rojzman, 1999]. L'interactionnisme symbolique d'Erving Goffmann est la théorie sociologique qui nous

convient le mieux dans cette perspective ; mais elle a été utilisée dans des situations où le pouvoir de mener l'interaction à un terme satisfaisant était détenu en fait par l'institution, ce qui est logique, mais sans que le projet de réformer l'institution ne soit posé comme l'enjeu commun du débat ; l'enjeu semblait surtout, en analysant la différence culturelle, de faire comprendre la faute, la dissonance dans l'interaction [Joseph, 1998]. On restait dans un espace de pénalisation, alors qu'il faut tendre à entrer dans un espace de création culturelle et institutionnelle.

10.4 Conclusion : la sécurité comme bien commun

Société défaite ou reconstruction de la solidarité ? Les doutes étudiants de 1968 sont toujours là et la nécessaire décentration des points de vue aussi. Ceci est aussi vrai quand on revient sur les enjeux de sécurité mais n'exclut pas, in fine, une piste qui en permette la reconceptualisation.

L'erreur du traitement politique des questions de sécurité, ou de sûreté, vient de ce que le discours républicain en fait un droit individuel, directement lié à la propriété, et donc au pouvoir d'exclusion de son territoire que peut exercer chacun à l'encontre de l'autre. La proposition faite ci-dessus implique au contraire que la sécurité ou la sûreté soit reconnue comme un bien commun, et qu'il soit reconnu également qu'à la communauté appartiennent autant ceux qui la troublent que ceux qui veulent en jouir seuls. C'est en cela que la sécurité pourrait poser un problème «urbain» au sens politique du terme, un problème de vie en commun au sein du même espace physique et politique, du même espace public. Ce problème s'évaluerait au sein d'un espace de justice profondément renouvelé, accueillant, proche, y compris comme lieu d'observation et de recherche pour le sociologue urbain [Wyvekens, 1999].

Bibliographie

Anselme M., (1999), *Du bruit à la parole, La scène politique des cités*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aygues.

Bachman C. et Le Guennec N., (1996), *Violences urbaines*, Albin Michel, Paris.

Bachman C. et Le Guennec N., (1997), *Autopsie d'une émeute*, Albin Michel, Paris.

Boudon R. et Lazarsfeld P., (1969), *Le vocabulaire des sciences sociales, concepts et indices*, Mouton, Paris.

- Boudon R. et Lazarsfeld P., (1969), *L'analyse empirique de la causalité*, Mouton, Paris.
- Bourdieu P., (1966), *Les héritiers*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1970), *La reproduction*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1979), *La distinction*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1989), *La noblesse d'Etat*, Minuit, Paris.
- Crozier M., (1970), *La société bloquée*, Le Seuil, Paris.
- Crozier M., (1979), *Le phénomène bureaucratique*, Le Seuil, Paris.
- Habermas J., (1986), *L'espace public*, Payot, Paris.
- Habermas J., (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris.
- Hermant E. et Latour B., (1998), *Paris, Ville invisible*, Les empêcheurs de penser en rond, La Découverte, Paris.
- Joseph I., (1998), *Erwing Goffmann et la microsociologie*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Kokoreff M., (1998), «Echanges/Surfaces», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°78, Plan Urbain, Paris.
- Latour B., Weibel P. (2005), *Making public*, ZKM, Karlsruhe.
- Lefebvre H., (2000), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- Payet J.P., (1995), «L'école et la ville», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°75, Plan Urbain, Paris.
- Recherches, (1973), «Les équipements du pouvoir», Editions Recherches, Paris.
- Rojzman C., (1999), *La peur, la haine et la démocratie*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Ruggiero V., (1998), «Echanges/Surfaces», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°98, Plan Urbain, Paris.
- Sassen S., (1994), «Parcours et positions», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°64, Plan Urbain, Paris.
- Touraine A., (1965), *Sociologie de l'action*, Le Seuil, Paris.
- Touraine A., (1969), *La société post-industrielle*, Denoël, Paris.
- Touraine A., (1973), *Production de la société*, Le Seuil, Paris.
- Van Zanten A., (1995), «L'école et la ville», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°75, Plan Urbain, Paris.
- Wyvekens A., (1999), «Au risque des espaces publics», in : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°83-84, Plan Urbanisme Construction Architecture, Paris.

Inégalités, territoires et mobilités : une perspective renouvelée pour la sociologie urbaine ?

Dominique Joye
Martin Schuler

11.1 Introduction

Parler de globalisation ou de mondialisation semble aujourd'hui devenu un lieu commun que ce soit dans la presse, au « café du commerce » ou dans la littérature scientifique, alors même que ces notions n'étaient quasiment pas utilisées il y a une quinzaine d'années [Bourdieu et Wacquant, 2000]. Il n'est donc pas étonnant de voir que le débat en sociologie urbaine, ou, plus généralement en sciences sociales, s'est enrichi d'une série de nouveaux concepts qui sont liés, d'une manière ou d'une autre, à l'évolution de la société évoquée par ces termes « globaux ».

Le sujet interpelle la sociologie urbaine sous un double titre : d'une part, la question des inégalités, pièce centrale de la sociologie s'il en est, est reposée en partie sous un nouvel éclairage et, d'autre part, les transformations urbaines sont au cœur de l'évolution actuelle dans le thème des inégalités : le succès d'un livre comme *Global Cities* [Sassen, 1991] est bien un indice dans ce sens de même que l'abondante littérature consacrée à l'exclusion urbaine, en particulier dans le contexte francophone [Paugam, 1996]¹.

Nous allons aborder cette thématique en faisant d'abord le point sur les enjeux liés aux nouvelles conceptualisations des inégalités, avant de revenir sur le rôle des territoires et de reprendre la discussion non plus seulement de manière statique mais aussi dynamique. Le propos se veut général mais un certain nombre de travaux empiriques serviront de référence. Dans ce cas, la Suisse fournit un cadre privilégié, non seulement parce que nous y travaillons mais aussi parce que située au cœur de l'Europe, elle n'échappe pas aux phénomènes que nous décrivons ici.

Dans un premier temps, il s'agit de revenir sur ce qui constitue et définit les inégalités aujourd'hui avant de les relier aux territoires, définis aussi bien en termes statiques que dynamiques. C'est précisément dans ce lien inégalités/territoires que se constitue un enjeu fondamental de la sociologie urbaine qui, au contraire d'autres champs de la sociologie, ne peut faire l'impasse sur les dimensions spatiales. Il s'agit donc de voir comment les changements sociaux et spatiaux s'articulent et s'inscrivent dans le territoire pour comprendre les réalités urbaines d'aujourd'hui.

11.2 Inégalités : de nouveaux concepts ?

La discussion sur les inégalités renvoie le plus souvent aux inégalités de position par rapport à des ressources sociales : capital économique ou culturel notamment², sans exclure les autres formes : âge, genre, etc. [Levy *et al.*, 1997]. Si la littérature sur les inégalités est relativement bien développée, il ne faut pas oublier d'autres dimensions qui méritent examen :

- Il y a une dimension subjective dans la capacité à agir : ce qui compte pour un individu, c'est peut être aussi ce qu'il se sent autorisé à faire dans un contexte donné. Cette question renvoie, a contrario, au concept d'anomie du côté sociologique mais est aussi profondément liée à la question de la participation, y compris la participation politique proprement dite³.
- Il y a une dimension objective dans un effet du contexte spatial ou territorial.

¹ Cf. aussi le débat sur la relation entre métropolisation et ségrégation développé dans [Buisson et Mignot, 2005].

² Cette conceptualisation fait clairement référence aux travaux de Bourdieu [Bourdieu, 1980]. Mais elle se retrouve également dans la tradition néo-marxiste américaine, avec, par exemple la distinction entre *educational* et *organizational assets* chez [Wright, 1985].

³ Cette remarque, simple a priori, est importante puisque elle renvoie indirectement à toute la discussion sur la *citizenship*, au sens anglo-saxon et au maintien du *welfare state* [Adriaansens, 1994]. L'idée est en effet que l'exercice de la citoyenneté suppose l'existence d'un minimum de ressources.

Celui-ci fait référence à plusieurs niveaux :

- En matière de sociologie urbaine, les inégalités sociales ont souvent été abordées à partir de l'étude de la ségrégation sociale, c'est-à-dire à l'inscription dans le tissu urbain des inégalités, à commencer par la position sociale stricto sensu et l'origine nationale ou ethnique.
- Dans la mesure où la stratification est définie par rapport au travail, la situation dans le système de production peut aussi renvoyer aux branches d'activité, qui ont des structures différentes suivant le contexte socio-économique. En d'autres termes, le contexte régional ne saurait être négligé pour appréhender la stratification.
- Les contextes ne sont plus seulement territoriaux mais aussi sociaux : ils peuvent également être définis en termes de réseaux [Wellman, 1999]. D'ailleurs, l'actualité de la notion de ségrégation peut aussi être appréhendée à ce niveau : ce qui fait la ségrégation c'est, pour une part, la fermeture des réseaux⁴.
- Enfin le contexte politique et en particulier les politiques d'intégration et la manière dont le *welfare state* est traité sont aussi importantes, comme le montrent certains travaux comparatifs internationaux [Van Der Wusten et Musterd, 1998].

Inégalités sociales, contextes et réseaux, Etat : la référence à ces termes montre déjà que l'approche adoptée ici sera plurale, voire interdisciplinaire. C'est d'ailleurs le propre de la sociologie urbaine, ainsi que de toute approche territorialisée, que de devoir adopter une telle perspective. Une floraison de nouveaux concepts tente bien évidemment de refléter ces changements. On peut les résumer avec une série de couples, qui se réfère au social, au politique et au territorial⁵.

11.2.1 Social : exclusion versus stratification ?

Au niveau social, la littérature récente insiste sur la montée de l'exclusion comme phénomène alternatif à une conception basée sur l'idée de stratification. Les critiques sont pourtant nombreuses à l'égard de ce concept qui n'est pas sans rappeler la notion d'*underclass* développée notamment aux Etats-Unis [Jencks and Peterson, 1991].

⁴ Dans ce sens, il est important de souligner que la ségrégation est souvent liée à des stratégies de choix d'établissement scolaire pour les enfants des classes moyennes et supérieures. Cf. par exemple [Maurin, 2004].

⁵ Notons que [Bourdieu et Wacquant, 2000] tentent aussi une série d'oppositions à partir du couple marché/Etat.

- L'exclusion serait pour une part basée sur des caractéristiques individuelles et non plus sociales : un « exclu » l'est pour des raisons personnelles ou du moins des raisons sur lesquelles on ne peut agir⁶. Dans un tel modèle, il ne s'agit plus d'organiser une prise en charge collective à travers le *welfare* mais, au risque de la caricature, la solidarité organisée pourrait s'apparenter aux relations de charité, basées sur une relation individualisée.
- Cette notion peut aussi avoir un effet idéologique dans la mesure où définir une catégorie d'exclus permet de renforcer la cohésion de ceux qui ne le sont pas, les constituant en un groupe, alors même que les inégalités « classiques » tendent à s'accroître et s'exercent aussi à l'intérieur du groupe des « non-exclus ».

Cet accent sur l'exclusion comme concept binaire [Messu, 1997, p. 48] va en sens inverse des travaux récents sur la stratification qui tendent à se complexifier en jouant sur des conceptions multidimensionnelles, incluant aussi bien les ressources liées à l'information qu'au capital économique proprement dit [Bergman et Joye, 2001].

On pourrait également citer le débat sur le communautarisme qui essaie de poser la communauté comme tiers intervenant entre l'individualisation qui serait propre au marché et la référence au social, liée au *welfare state*. Il y a là une tentation de repli sur une sphère privée ou semi-privée, permettant de se désengager d'une solidarité qui se jouerait à une échelle supérieure. Dans ce cas, il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'une affirmation de l'individu, qui défendrait des avantages personnels, mais plutôt celle de l'appartenance à un groupe précis, dont on accepte les normes comme déterminantes. En l'occurrence, il n'y a donc pas référence à la norme du marché pour laquelle ce sont des individus atomisés et rationnels, au sens économique du terme, qui construisent leur cursus et qui participeraient alors à l'individualisme dans sa forme la plus exacerbée. Mais il y a bien abandon d'une référence sociale globale pour

⁶ Notons que l'on retrouve semblable élément dans le débat sur l'underclass, puisque pour certains, le fait d'être noir ou marginal en fait une condition suffisante d'appartenance, qui modifie largement les conditions d'intégration ou « d'affiliation » pour inverser le concept proposé par [Castel, 1995]. Notons aussi, avec Mingione, que dans la question de la pauvreté urbaine, la concentration territoriale en fait un élément aggravant tant dans ses aspects symboliques que matériels. Enfin, une exclusion qui serait « naturalisée » est aussi un argument qui irait dans le sens de justifier, selon le mot de Mingione, une guerre « contre les pauvres » plutôt que « contre la pauvreté » [Mingione 1996]. Là aussi, il y a une implication importante des concepts utilisés qui renvoie au rôle symbolique de l'Etat : sans intervention régulatrice, les riches peuvent sans doute plus facilement s'imaginer se passer des pauvres que les pauvres se passer des riches. Et la tendance actuelle dans la ségrégation urbaine va peut-être bien dans ce sens là.

se contenter de références partagées par un groupe partiel⁷. C'est dans ce type de contexte que l'on peut situer les travaux de Putnam sur le capital social visant à mobiliser les ressources citoyennes, à commencer par celle des communautés locales [Putnam, 1995]. Ceci nous ramène sur le terrain politique [Van Deth, *et al.*, 1999].

11.2.2 Politique : gouvernance versus gouvernement

Au niveau politique, la notion «à la mode» est sans doute celle de gouvernance. Notion polysémique, parfois mal comprise dont le «transport» du monde anglo-saxon au monde francophone n'a pas nécessairement contribué à améliorer la précision tant les références sont diverses⁸.

Mentionnons d'emblée une double tradition dans l'usage de ce concept, l'une plus ouverte à l'inclusion de nombreux acteurs, notamment les «citoyens» et l'autre plus limitée quant à l'accès aux forums de décisions, ce qui peut refléter aussi bien une opposition entre une tradition de recherche partant de la question urbaine et une autre se référant au thème de gouvernement qu'une différence de traditions politiques quant à l'importance à donner aux groupes intermédiaires et à la participation. Pour Ascher par exemple, une dimension participative est explicite quand il écrit : «L'avenir des métapoles dépend plutôt de la possibilité de susciter une véritable «gouvernance urbaine», c'est-à-dire un système de gouvernement qui articule et associe des institutions politiques, des acteurs sociaux et des organisations privées, dans des processus d'élaboration et de mise en œuvre des choix collectifs, capable de provoquer une adhésion active de la part des citoyens.» [Ascher, 1995, p. 269]. Pour Stoker par contre, la gouvernance se définit avant tout par l'inclusion d'acteurs privés, comme l'illustrent

⁷ Notons que le courant qui valorise l'associationnisme comme mode de représentation peut être vu comme participant, jusqu'à un certain point, au même esprit : ce type de participation est vu comme un retour sur l'expression directe des citoyens, donc une expression de la base [Hirst, 1998]. Mais, dans une autre optique, ce type de participation est aussi fortement stratifié, avec une surreprésentation des catégories moyennes ou supérieures, ce qui induit fortement les types de débat sur la solidarité que l'on peut observer [Levi, 1996]. Le territoire est évidemment présent dans ce débat puisque c'est l'affirmation d'une société microlocale qui permet de reposer les questions de redistribution plus globale. Dans ce sens la dissociation constatée par plusieurs recherches entre pratiques spatiales étendues et représentations locales [Joye et Leresche, 1997] est importante comme mécanisme justificatif mais reste problématique au niveau social.

⁸ Ainsi, dans le monde anglo-saxon, l'échelle du gouvernement local n'est pas la même qu'en Suisse ou en France. Dès lors associer de nouveaux partenaires traduit le plus souvent une ouverture du système. À contrario, dans des systèmes plus proches des habitants ou plus proches d'un modèle de démocratie directe, introduire des partenariats tend plutôt à rétrécir le cercle des participants. Ceci explique aussi en partie l'histoire du mot «gouvernance» et ses connotations différentes suivant les contextes [Lorrain, 1998].

ses cinq propositions de définition : « 1. La gouvernance fait intervenir un ensemble d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement. 2. En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique. 3. La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective. 4. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes. 5. La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'Etat. Celui-ci a pour rôle d'utiliser des techniques et des outils nouveaux pour orienter et guider l'action collective. » [Stoker, 1998].

Ces deux manières de parler de gouvernance ont le mérite de montrer que ce concept ne recouvre pas seulement la mise en réseau d'un certain nombre d'acteurs mais pose aussi deux questions cruciales : le rôle des différents acteurs dans les processus de prise de décision et le rôle de l'Etat [Le Galès, 1995] et [Gaudin, 1995]. Et peut-être aussi le devenir de la société est-il lui-même engagé ?

La question des acteurs légitimés à intervenir dépend du territoire considéré et n'est dès lors pas sans conséquences sur le résultat⁹. Mais elle dépend aussi des politiques considérées et là, des distinctions d'importance sont à noter. Les modèles de gouvernance ont bien souvent été appliqués aux politiques sociales, transformant des aspects redistributifs dans des politiques incitatives [Bütschi et Cattacin, 1993]. Pour certains, en transférant ainsi des compétences d'une administration centrale à des partenariats localisés, il ne s'agit plus d'assurer a priori une égalité dans le droit aux prestations mais plutôt de mobiliser les ressources de partenaires privés aussi bien que publics pour prendre en charge les problèmes sociaux du moment. Cette thèse est sous-jacente aux modèles « communautariens » dont nous avons parlé plus haut [Etzioni, 1995] mais on peut se demander si elle n'est pas aussi sous-jacente aux modèles associationnistes [M.A.U.S.S., 1998].

Quelques remarques supplémentaires s'imposent. Tirées de l'exemple suisse, elles ne désignent pas moins un phénomène général en Europe, pour autant bien sûr que l'on tienne compte de la manière de mettre en œuvre le pouvoir local [Racine et Joye, 1988] ! D'abord, il y a tension entre les espaces fonctionnels et les espaces institutionnels créés par la mobilité : la commune, voire le canton, ne sont plus l'espace de référence de la vie quotidienne. Il ne s'agit cependant pas d'une simple question d'échelle

⁹ Il suffit par exemple de se souvenir de la votation sur les Jeux olympiques de Lausanne qui auraient dû prendre place dans l'ensemble du canton de Vaud mais qui ont été refusés sur la base d'un référendum soumis aux seuls citoyens lausannois.

institutionnelle à réaménager¹⁰, mais plutôt d'espaces à géométrie variable suivant les domaines considérés [Joye, Leresche et Bassand, 1997]. Ceci ne va pas sans produire une forte tension entre principe d'efficacité et principe de démocratie [Joye, 1995]. Les partenariats apparaissent aux yeux de certains comme la panacée, mais risquent de supprimer la transparence nécessaire au fonctionnement démocratique¹¹. En Suisse, l'enchevêtrement des compétences suivant les domaines et les niveaux institutionnels rend séduisants de tels partenariats. Par exemple dans le domaine des transports, ce ne sont pas les mêmes instances qui sont en charge du trafic national, régional ou d'agglomération, même si les décisions prises à l'un ou l'autre niveau ne sont forcément pas sans relation.

Dans le système politique suisse, à travers les mécanismes de recours et de démocratie semi-directe, la difficulté à obtenir un consensus autour des objets d'aménagement du territoire proposés en votation, à commencer par les questions d'urbanisme, et le relâchement du lien entre citoyens et partis politiques impliquent une multiplication des consultations, qui offrent par là-même une capacité d'opposition à de nombreux acteurs. Les partenariats entre les pouvoirs publics et les acteurs associatifs ou lobbies apparaissent comme une manière de désamorcer les oppositions en associant des acteurs privés à l'élaboration des projets. On retrouve le parallèle avec les modèles de démocratie associationniste [Hirst, 1994], mais, là aussi, la question du pouvoir des différents acteurs est centrale.

Si l'on suit ces arguments, on devrait observer une augmentation récente des mécanismes de gouvernance, en particulier dans les politiques territoriales. Ce point mérite cependant un examen empirique dans la mesure où, à suivre Gaudin [Gaudin, 1998] notamment, l'aménagement du territoire se serait depuis longtemps construit à travers des partenariats complexes. Ce serait aussi le cas dans certains cantons suisses [Joye et Kaufmann, 1998]. Un examen attentif montre alors un résultat un peu

¹⁰ Il ne faut pas s'illusionner par ailleurs sur la propension d'organismes territoriaux comme le canton ou la commune à accepter la création de nouveaux niveaux institutionnels qui pourraient pour une part remettre en cause leurs prérogatives : toute la discussion sur le gouvernement métropolitain en Europe est un exemple dans ce sens [Lefèvre, 1997]. De même, cela s'inscrit dans un contexte où des organisations territoriales classiques, définies spatialement, peinent à reconnaître des institutions urbaines, à fort caractère réticulaire car constituées par des mobilités superposées. Ces deux éléments expliquent aussi pour une part la difficulté à mettre en place de véritables politiques urbaines, que ce soit pour le gouvernement suisse ou celui de l'Union européenne.

¹¹ Par exemple, ce point a été très présent dans la campagne politique organisée autour du référendum cantonal attaquant la proposition de mise en réseau des hôpitaux universitaires genevois et lausannois. Cette proposition, dénommée RHUSO, a été refusée par les électeurs genevois au printemps 1998.

paradoxal : dans certains domaines, ce qui est nouveau c'est beaucoup plus la référence, l'invocation à la gouvernance, que les mécanismes de coordination proprement dits.

Par ailleurs, les études sur la gouvernance sont généralement muettes sur les jeux de pouvoir et postulent implicitement un poids équivalent des acteurs puisque tous sont inclus au même titre dans une structure de partenariat, formelle ou informelle. Kooimann écrit par exemple : « *We are not primarily interested in these actors themselves, but in their governing activities in conjunction with each other.* » [Kooiman, 1993, p. 5]. Pourtant, l'analyse de certains processus [Joye et Kaufmann, 1998] montre une tendance au renforcement du pouvoir exécutif, qui contrôle les commissions consultatives, sur le législatif mais pas nécessairement une augmentation équivalente de pouvoir de l'ensemble des acteurs représentatifs d'une légitimité démocratique. Dans ce sens, la représentation territoriale est remise en cause par ce modèle partenarial, ce qui ne va pas sans poser des questions de légitimité.

Enfin l'opposition entre gouvernance et gouvernement n'a peut-être pas le même côté dual que la dichotomie entre exclusion et stratification. Les conséquences de la gouvernance ne sont cependant pas nulles puisque d'un mode démocratique, où la référence est la possibilité de participer ouverte à tous, on passe à un mode où le droit d'entrée est déterminé de manière pas nécessairement transparente ni égalitaire. En outre, alors que la gouvernance territoriale est sensée pouvoir résoudre l'inadéquation des découpages territoriaux, elle se retrouve à nier le territoire en tant que support à la représentation et à la redistribution. L'enjeu est alors de voir si des moyens souples, prenant en compte les dynamiques, peuvent tout à la fois remplir les fonctions de redistribution et de légitimation de l'Etat.

11.2.3 Territoire : métropolisation versus centre-périphérie ?

Au niveau territorial, on retrouve peut-être une opposition semblable au couple exclusion/stratification dans la promotion de la notion de métropolisation [Bassand, 1997] et la référence à la ville globale qui se substituerait aux multiples différenciations centre-périphérie. L'intérêt principal réside dans la mise en lumière des phénomènes qui structurent le fonctionnement des plus grandes villes du monde, qu'il s'agisse des transformations du marché du travail ou de la compétition qu'elles peuvent se livrer. L'intérêt est aussi de changer l'échelle d'analyse, en montrant

que la vie locale n'est pas indépendante des phénomènes mondiaux et que la référence est peut-être plus la région urbaine de 100 km de rayon que la ville stricto sensu [Kunzmann, 1998].

Les difficultés ne sont cependant pas minces, à commencer par le silence porté sur ce qui n'appartient pas au système métropolitain. Par exemple, un certain nombre d'indices laissent penser que la situation pourrait être plus difficile en Suisse pour les villes petites et moyennes que pour les périphéries plus lointaines¹².

Par ailleurs, le parallèle avec l'exclusion ne s'arrête pas à la construction d'un concept dual, dans la seule présence ou absence d'une appartenance au bon ou au mauvais côté de la société mondiale. Pour certains auteurs, il y a une parenté plus profonde notamment dans la manière de concevoir les effets des transformations de la structure de l'emploi sur les travailleurs. Ainsi, par exemple, Préteceille, [1999, p. 66] souligne que Sassen [1991] fait explicitement référence aux liens qui unissent les transformations qu'elle décrit et l'exclusion. Cela nous ramène aux interrelations entre inégalités et territoires.

11.3 Inégalités et territoires

La section précédente montre le lien fort qui, au yeux de la sociologie urbaine, unit la question des inégalités à celle du territoire¹³. Nous aimerions ici souligner l'importance de ce lien sur deux plans au moins : les effets de contexte et la ségrégation sociale, et ce en partant de quelques données disponibles pour décrire la situation helvétique mais en gardant la perspective que nous avons adoptée : sur ce point, il est en effet important de ne pas se contenter de réflexions globales mais de se confronter aux données empiriques qui permettent de se rendre compte précisément des processus en cours. Cette démarche renvoie ici à deux niveaux : la question des effets induits par la globalisation et les inégalités urbaines que l'on peut observer à l'échelle locale.

¹² Ceci pourrait être indiqué par la géographie des mouvements d'extrême droite [Altermatt et Kriesi, 1995] mais aussi par la difficulté de mettre en œuvre des politiques de prise en charge des populations marginales ou stigmatisées [Jaccoud et Malatesta, 1996].

¹³ Cf. par exemple [Fitoussi, Laurent et Maurice, 2004] pour un état des lieux récents sur la relation entre inégalités sociales et spatiales dans le cas français.

11.3.1 Les effets de contexte dans la structure des branches

Dans un système d'inégalités fondé sur la référence au travail, le contexte est d'importance. Sassen insiste sur le lien entre les formes actuelles de polarisation en milieu urbain et la croissance de nouveaux métiers, liés à la tertiarisation de l'économie. C'est là une caractéristique métropolitaine par excellence.

Sans nécessairement adopter complètement cette thèse, relevons que les carrières et les possibilités de mobilité sociale dépendent bel et bien de la branche économique dans laquelle se situe un individu. Il suffit de souvenir des effets discriminatoires de la branche dans la comparaison des carrières masculines et féminines que relevaient certains auteurs [Levy *et al.*, 1997].

La position sociale dépend également de la structure d'ensemble des branches. Pour conforter ce point de vue, rappelons que, par exemple, la production industrielle dans une région métropolitaine comme celle de Genève, et sa part dans l'activité économique, n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que dans une région périphérique, ni n'engage les mêmes compétences¹⁴.

D'une manière générale, la globalisation devrait s'accompagner d'une tertiarisation de l'économie des régions les plus centrales et d'un désinvestissement des activités industrielles. Et encore, parler de tertiarisation est imprécis, c'est plutôt de l'augmentation des services aux entreprises dont il faudrait parler, sans que cela n'exclut ni d'autres fonctions de services, notamment liées à la formation ou aux divertissements, ni la présence d'entreprises industrielles liées à la haute technologie. Une comparaison temporelle demande donc des données fines, dont la nomenclature permette de saisir l'évolution¹⁵.

En outre, la définition même de l'échelle de référence est susceptible de varier : une logique de métropolisation, liée à la globalisation, implique de traiter des ensembles plus vastes qu'un modèle centre-périphérie ne le suppose [Kunzmann, 1998] ! Par exemple, en Suisse, la ville de Zoug fait aujourd'hui pleinement partie de l'aire zurichoise alors qu'il y a trente ans elle pouvait être analysée comme un centre moyen relativement

¹⁴ Ce problème de référence est d'ailleurs un des plus difficiles à résoudre lorsque l'on mène des études de mobilité sociale : comment classer de nouvelles professions apparues avec l'évolution technologique ? Jusqu'où, par exemple, le statut d'un instituteur en 1950 est-il comparable à celui qu'il peut avoir 50 ans plus tard ?

¹⁵ A l'intérieur d'une même branche, il peut d'ailleurs y avoir des mutations qui changent sa place dans le système de production. En Suisse, on peut par exemple mentionner l'horlogerie qui a subi une, voire plusieurs, véritable révolution entre les années soixante et la période actuelle.

autonome. Des exemples semblables pourraient se trouver à l'étranger. Par exemple quel est le statut des villes qui comme Lille ou Tours se trouvent à moins d'une heure de TGV de Paris ? Il est clair que leur stratégie tient compte de leur situation dans le système métropolitain et ne s'analyse plus uniquement en termes endogènes.

D'un point de vue empirique un bilan est néanmoins difficile à tirer de manière précise. Nous l'avons néanmoins tenté pour la Suisse [Rumley *et al.*, 2000]. En résumé, quelles conclusions peut-on en tirer ?

1. Les différences de structure ne sont pas négligeables, aussi bien dans le temps que dans l'espace : par exemple, les services aux entreprises occupaient, en médiane, moins de 5% de la population active des agglomérations en 1970, mais plus de 10% en 1998. Genève et Lugano ont maintenu leur avantage relatif puisque ce pourcentage a passé de plus de 15 en 1970 à plus de 25 en 1998. Cette branche, considérée comme un indicateur important pour le positionnement dans l'économie mondiale, désigne donc bien des structures différentes, qui se font aussi sentir sur l'offre de service dans les agglomérations et sur le mode de vie des personnes qui y sont employées. Et l'évolution a été notable tout en maintenant des différences de structures régionales.
2. Sous l'angle de la spécialisation spatiale des branches, le tableau est complexe : le tourisme, les services aux entreprises, l'industrie des machines et la chimie, c'est-à-dire les branches phares de la Suisse orientées sur les marchés extérieurs et à haute valeur ajoutée ont des implantations géographiques spécifiques, qui n'ont pas fondamentalement changé dans le temps. Tout au plus, et particulièrement dans les années 1991-1998, peut-on noter une tendance au renforcement de la spécialisation industrielle dans les périphéries et une tendance au maintien de la spécialisation tertiaire dans les métropoles avec des services à haute spécialisation [Rumley *et al.*, 2000, p. 72]. L'augmentation la plus forte a été enregistrée dans quelques agglomérations de taille moyenne dans les aires métropolitaines. L'évolution récente, depuis 1990, tendrait donc à soutenir la thèse du renforcement de larges zones métropolitaines et non plus des centres stricto sensu. Ceci est d'ailleurs un facteur supplémentaire de l'éclatement urbain qui pré-suppose un renforcement des régions centrales mais parfois au détriment des centres eux-mêmes.
3. L'analyse factorielle d'un ensemble d'indicateurs sociodémographiques montre qu'à un classique facteur centre-périphérie s'est surajouté

un facteur « métropolitain » composé de variables financières, d'indicateurs liés à la qualification professionnelle des actifs ainsi qu'à la croissance urbaine soutenue. Les deux schèmes de développement agissent ici pour une part indépendamment l'un de l'autre. En d'autres termes encore, s'il y a bien dissociation entre centre-périphérie et métropolisation, ces deux dimensions sont à prendre en compte pour décrire les différences structurelles.

4. Ces quelques résultats montrent la pertinence des transformations métropolitaines et des changements d'échelle qu'elles entraînent. Mais ils montrent aussi que ce mouvement est progressif et surtout qu'il se superpose aux anciens clivages centre-périphérie sans totalement s'y substituer. La prise en compte du contexte, qui s'avère particulièrement importante pour décrire les inégalités et leur inscription territoriale, n'en sera que plus difficile à intégrer dans toute sa complexité.

11.3.2 La ségrégation

L'idée de ségrégation sociale est un des thèmes les plus classiques de la sociologie urbaine dès lors que l'on évoque les inégalités. Elle implique en effet par définition la référence à un territoire et un des problèmes de mesure est celui de l'échelle pertinente et des contextes qui y sont associés. Cette question se situe d'ailleurs à un double niveau [Friedrichs, 1998] :

- Comme environnement de référence pour un individu. Quelles sont les relations qu'une personne construit à ce niveau ? En quoi est-il pertinent et comment l'attachement se définit-il ?¹⁶
- Comme espace d'appartenance attribué de l'extérieur et qui est souvent utilisé dans les processus de stigmatisation¹⁷. La définition renvoie le plus souvent au « quartier » sans que l'on sache nécessairement de manière objective ce qui en fait un niveau pertinent [Joye, Huissoud and Schuler, 1995]¹⁸.

¹⁶ Les recherches menées à l'IREC notamment, mais qui trouvent des résonances au niveau international [Lévy, 1994], montrent que le rapport au quartier peut être décomposé selon une triade, d'importance numérique assez égale, comprenant a) la localisation, ou un rapport fondé sur le vécu, c'est-à-dire essentiellement des relations d'interconnaissance, b) la délocalisation ou une quasi-absence de rapports et c) la relocalisation, basée sur le connu, qui donne un grand poids aux reconstructions symboliques et qui est compatible avec une forte expérience de mobilité antérieure.

¹⁷ C'est d'ailleurs un des problèmes des politiques basées sur un zonage que de prêter le flanc à l'arbitraire des définitions, mais aussi de servir de base à la stigmatisation des personnes concernées, du seul fait de leur lieu de résidence.

En outre, à la même échelle, le découpage peut favoriser des zones homogènes, et donc des indices de ségrégation important, ou des zones mixtes, où les indices auront des valeurs plus faibles. Bref l'enjeu peut aussi être politique, presque au même titre que l'art du découpage des circonscriptions électorales !

Ceci dit, comment se pose la question de la ségrégation dans les villes suisses aujourd'hui ? Et comment se situe-t-elle en comparaison européenne, ce qui est un moyen de saisir son acuité en fonction des différents contextes urbains actuels. Mais d'abord il faut souligner que la sociologie urbaine n'a pas été avare de débats quant à sa mesure [Massey et Denton, 1988]. Ici, nous avons retenu l'indice IS utilisé par la plupart des études de ségrégation et qui permet donc la comparaison¹⁹. Dans l'interprétation, il faut se souvenir de deux choses :

- plus l'unité d'analyse est grande, plus l'indice IS sera probablement réduit ;
- plus le nombre d'unités est élevé, plus l'indice IS sera fort, jusqu'à une certaine limite tout du moins.

Classiquement, l'analyse distingue trois dimensions de ségrégation : sociale, démographique et ethnique mesurée en Europe le plus souvent par nationalité. La figure 1 reprend les résultats pour huit variables représentatives de ces catégories en Suisse.

La ségrégation sociale a, dans l'ensemble, des valeurs moyennes. Il faut souligner que les indices mesurés pour la catégorie des ouvriers qualifiés sont les plus bas. Autrement dit, dans la plupart des agglomérations, ce n'est plus sur cette dimension que se joue avant tout la ségrégation alors qu'elle était présentée comme dominante dans les perspectives influencées par le marxisme : qui ne se souvient de l'adage « *Die Reichen wohnen wo sie wollen, die Armen wo sie müssen* ». La ségrégation des travailleurs non qualifiés est un peu plus marquée mais il faut souligner que, systématiquement, c'est la ségrégation des catégories supérieures qui apparaît la plus forte²⁰. Autrement dit, sans aller jusqu'à affirmer

¹⁸ En effet, le principe de base de l'analyse de données agrégées veut que l'unité d'analyse soit aussi une unité sociologique et non seulement un découpage arbitraire du territoire. La recherche de [Huissoud *et al.*, 1999] a montré que cela n'était pas nécessairement acquis dans toutes les villes suisses.

¹⁹ Cet indice se calcule en faisant la somme, pour les différentes zones d'une unité spatiale, des différences (en valeurs absolues) entre d'une part le rapport entre la présence d'un groupe dans une zone *i* et son importance globale et d'autre part celui des autres groupes dans la zone *i* et leur importance globale.

²⁰ Les stratégies des classes moyennes sont aussi un enjeu actuel en la matière, cf. [Oberti et Préteceille, 2004]. En outre, la relation entre ségrégation et stratégie de formation des enfants est aussi important. Cf. par exemple [Maurin, 2004].

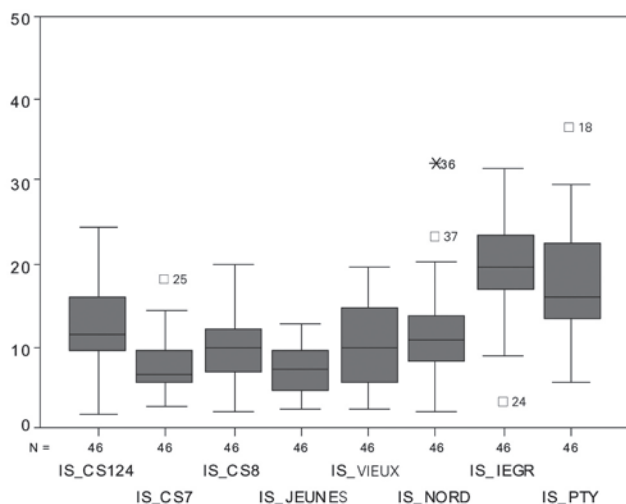


Fig. 1 Indices de ségrégation (IS) dans les agglomérations suisses.

la mise en place de « *gated communities* » dans les villes suisses, la question de la solidarité peut se trouver posée par un développement de la ségrégation avant tout pour les catégories sociales qui ont le choix de leur lieu de résidence.

La ségrégation démographique apparaît peu marquée pour le groupe des enfants, mais assez considérable pour les personnes âgées. Ceci résulte du développement des agglomérations vers l'extérieur, entraînant des populations jeunes dans de multiples quartiers périphériques tandis que les résidents plus âgés restent proches des centres²¹.

La ségrégation en fonction des nationalités montre un paysage très diversifié en fonction du type d'immigration. Cette forme de différenciation est en effet faible pour les ressortissants des pays du Nord alors qu'elle est beaucoup plus forte pour ceux des pays du sud de l'Europe.

Ces « boxplots » représentent la distribution des IS des agglomérations de Suisse. La ligne centrale est la médiane et les limites de la boîte sont les quartiles inférieurs et supérieurs. Les cas extrêmes sont individuellement signalés. CS124 signifie les catégories socioprofessionnelles dirigeantes, professions libérales et professions intellectuelles et d'encadrement ;

²¹ Ceci illustre d'ailleurs un résultat assez intéressant dans la mise en place des processus de ségrégation : ils ne sont pas seulement liés à l'arrivée de nouvelles population mais aussi créés « par défaut », par le départ de catégories sociales qui ont un réel choix résidentiel.

CS7 les ouvriers qualifiés ; CS8 les travailleurs non qualifiés ; NORD des pays anglo-saxons ; IEGR des ressortissants italiens, espagnols et grecs ; PTY ceux portugais, turcs et d'ex-Yougoslavie.

Mais quelle est la valeur de ces chiffres en comparaison internationale ? Une comparaison de résultats suisses [Huissoud *et al.*, 1999], retravaillée par nos soins, et d'une récente publication sur le plan international [Musterd, Ostendorf and Breebaart, 1998] donne quelques idées à ce propos, en particulier quant à la ségrégation ethnique.

Tableau 2 Indices de ségrégation dans différentes agglomérations.

Agglomération	Nombre d'unités	habitants 1990, en milliers	hab/unité 1000	Immigrants	«Nord»	Italie	Grèce	Espagne	Portugal	Sud	Yougoslavie	Turquie
Amsterdam	350 <i>neighbour</i>	720	2,1		20					17		39
Bruxelles	578 <i>neighbour</i>	952	1,6	40						29		
Francfort	44 <i>Ortsteile</i>	682	15,5	17		14	31	21		21	23	19
Düsseldorf	49 <i>Stadtteile</i>	585	11,9	19		25	28	26		23	27	30
Paris	460 <i>areas</i>	7500	16,4	11					12			
Toronto	475 <i>c. tracts</i>	2255	4,5	42		51			64			
Genève	86 communes + quart.	424	6,0		16					20		22
Zurich	134 communes + quart.	940	7,0		12					23		23
Zurich	202 zones statistiques	365	1,8	24	16	27		33	37		28	
Berne	65 communes + quart.	332	5,1		12					30		22
Berne	130 zones statistiques	136	1,0	29	24	34		38	51		41	

Le tableau 2 montre que le niveau des indices de ségrégation dépend largement du maillage territorial retenu pour les analyses : plus grandes sont les unités, plus faible est la mesure de la ségrégation. Mais en tenant compte de cet effet statistique, on se rend compte de l'existence de structures urbaines différentes. Ce tableau montre d'abord des valeurs très fortes pour Toronto, la seule ville américaine dans notre échantillon. Par rapport aux grandes villes européennes, la ségrégation des villes suisses se situe à un niveau comparable, voire légèrement inférieur, si on tient compte

du découpage très fin des villes suisses. En ce qui concerne la ségrégation des nationalités dont l'immigration remonte dans le temps (Italiens, Espagnols), le niveau de ségrégation des trois villes suisses sélectionnées est assez comparable aux valeurs mesurées en Allemagne, tandis que pour la ségrégation des groupes d'immigrés plus récents, le niveau dans les agglomérations suisses est plus faible en comparaison (avec les Turcs à Amsterdam et à Düsseldorf, et les ressortissants d'ex-Yougoslavie dans les villes allemandes).

Dans ce sens, on peut parler globalement d'un niveau de ségrégation «européen» dans les villes suisses²². L'évolution a donc été assez comparable et la ségrégation peut être vue comme un résultat de l'urbanisation et de la métropolisation. Il faut souligner cependant qu'elle ne peut être totalement interprétée sans se souvenir que l'on parle ici de la ségrégation résidentielle, sans tenir compte des possibilités, subjectives et objectives, d'accès aux différentes parties des agglomérations. De même, ces chiffres doivent être interprétés en tenant compte de l'histoire des migrations et de sa relation à la structure sociale. L'explication renvoie ici encore à la mobilité géographique, que ce soit à travers l'histoire des migrations ou à travers l'usage de la ville par les individus des différents pays.

11.4 La mobilité comme enjeu pour la sociologie urbaine ?

Nous avons vu jusqu'ici que la mobilité pouvait être vue comme constitutive des transformations sociales, territoriales et politiques que nous avons discutées. Nous postulons en fait que la mobilité géographique²³ est un phénomène crucial aujourd'hui puisqu'elle brise la relative unité de lieu et permet à chacun de définir plusieurs espaces, ce qui a permis à certains auteurs de parler de «géométrie variable» dans les modes d'arrangement des différents espaces d'appartenance et de régulation [Rey, 1996]. C'est donc l'ensemble de la problématique du «vivre ensemble» qui doit être

²² Les données anglaises, aussi présentées dans [Musterd et Ostendorf 1998] et [Musterd, Ostendorf et Breebaart, 1998] ne sont pas directement comparables car l'histoire de l'immigration est différente, largement influencée par l'ancien Empire britannique.

²³ Rappelons ici que la mobilité géographique est souvent présentée comme un processus en augmentation constante. Cette affirmation est inexacte dans la mesure où les mouvements migratoires, tant national qu'international, sont actuellement en baisse relative, en Suisse à tout le moins. Par contre, la mobilité quotidienne augmente, qu'il s'agisse des mouvements pendulaires (en tous cas en termes de personnes touchées et de distances parcourues) ou de la mobilité de loisirs.

analysé en fonction des travaux récents sur la mobilité. Dans cette partie, nous aimerions d'abord revenir très rapidement sur les effets de la mobilité en général avant de montrer, à travers un exemple précis, qu'ils ne sont pas non plus sans relations avec le domaine politique et l'évolution des modes de régulation.

11.4.1 Des effets de la mobilité

Les effets de la mobilité se jouent, comme nous l'avons mentionné, sur différents plans :

1. La mobilité est aujourd'hui cruciale dans la définition de la ségrégation : si tout le monde est également mobile et fonctionne dans des contextes différents pour l'activité professionnelle, les loisirs et la résidence, quelle est l'importance d'une ségrégation construite sur la seule dimension résidentielle ? En fait l'analyse montre que les mobilités ne sont pas homogènes suivant les positions sociales et qu'elles s'intègrent dans le système des inégalités.
2. La mobilité doit aussi être analysée en fonction de ses modes. La recherche a en effet montré que les lieux fréquentés et la manière de les fréquenter sont en effet fonction des modes utilisés et de la manière de les combiner [Kaufmann, 2000].
3. La mobilité enfin contribue à l'éclatement des sphères de la vie quotidienne et dans ce sens, elle remet aussi en cause l'idée de communauté que nous avons discutée plus haut [Schuler *et al.*, 1997].
4. D'un point de vue politique, la mobilité a contribué au passage de modèles conçus en termes de «gouvernement» à ceux présentés en termes de gouvernance. En effet, le modèle traditionnel du politique implique une localisation dans une circonscription administrative définissant aussi bien les contribuables que les ayant-droits tandis que le modèle de gouvernance s'inscrit dans une logique services/clients pouvant s'affranchir de frontières. Dans ce sens, la quête d'efficacité administrative peut favoriser des structures de partenariat complexes allant à l'encontre de la nécessaire transparence des politiques [Joye, 1999].

On voit donc qu'aussi bien la mobilité que les transformations de l'action étatique tendent à déconnecter les rôles de citoyens, préoccupés par la gestion globale d'un espace, de ceux de bénéficiaires de l'action étatique. Peut-être pourrait-on trouver une analogie dans l'introduction de statistiques de plus en plus précises quant à l'utilisation des transports publics : elles permettent en effet de calculer la rentabilité des lignes point par point

mais sans prendre en compte l'effet de réseau : il peut en effet exister un trafic de rabatement. Dès lors, une prestation partielle peut être remise en cause et engager par là même la survie d'une autre. Dans le cas des services étatiques, une prestation particulière peut aussi avoir un effet systémique sur d'autres. De telles « mises à distance »²⁴, induites par une technicisation et une sectorialisation du processus, impliquent de repenser les formes de participation et d'intégration sociopolitique, mais peut-être aussi de revenir sur les notions de médiation et de régulation. C'est ce que nous allons aborder à travers la question des services.

11.4.2 Un exemple d'interaction entre mobilité et politique : la question des services

Comment se fait la relation au politique, entendue comme mode régulation collective, si les territoires se multiplient et les politiques se sectorialisent ? Pour une part, la relation aux services devient essentielle, à commencer par les services de proximité. En effet, ce sont eux qui assurent la médiation avec la puissance publique et assurent un minimum d'intégration citoyenne²⁵.

Dès lors que l'on parle de services de proximité, le territoire réapparaît, précisément pour définir cette proximité. Le lien au service s'inscrit dans un territoire donné. De ce fait, la relation n'implique plus seulement un client et une institution mais un ensemble de partenaires indissolublement liés, se met en place, impliquant habitants, professionnels, autorités aussi bien que clients.

Prenons un exemple : la politique menée en Suisse en matière de réduction des risques pour les consommateurs de drogues illégales impliquait la mise en œuvre de services situés au cœur des villes [Kübler *et al.*, 1997]. A priori, les habitants de ces quartiers ne voyaient pas nécessairement d'un bon œil l'arrivée de ces « équipements urbains » dont ils pensaient qu'ils allaient contribuer à dégrader l'image du quartier. En fait, le résultat a été fort différent : le service a permis de constituer un interlocuteur aussi bien pour ses clients que pour les habitants, ce qui lui a permis de devenir un médiateur entre les uns et les autres. Du coup, c'est l'ensemble

²⁴ Jean Leca écrit par exemple à ce propos : « Le déclin de la confiance dans le gouvernement est lié au décrochage des deux arènes politiques où s'opèrent l'agrégation des demandes et leur rencontre avec les différentes offres politiques. L'arène de la politique électorale n'a désormais que des rapports distants (ou logiquement peu compréhensibles) avec les arènes des politiques propres à différents problèmes. » [Leca, 1997, p. 17].

²⁵ Ce point a été développé dans [Vodoz *et al.*, 2000].

de la relation au territoire et au politique qui a été transformé par une telle action publique.

Cet exemple est particulièrement intéressant puisqu'il montre que, dans un certains nombre de cas, les structures de gouvernance observées en matière de politique de santé ainsi que la mise en œuvre de services spécialisés, dédiés à une clientèle particulière, ne renforcent pas nécessairement la fragmentation sociale ni ne remettent en cause la solidarité entre catégories de population. Le bilan est sans doute un peu plus nuancé en termes de participation puisque la négociation n'a pas été ouverte sur l'existence des services mais seulement sur les conditions de mise en œuvre, court-circuitant parfois, à travers une solide analyse juridique, certains outils de recours ou d'expression populaire [Kübler *et al.*, 1997].

Mais, dans tous les cas où ces services ont rempli leur mission, il y a eu prise de position claire des autorités politiques. À contrario, les essais de mise en œuvre basés sur une stratégie du secret et se réfugiant derrière des arguments techniques ont été des échecs. Autrement dit, si les fragmentations territoriales, sociales et politiques sont sans doute inévitables, des réponses politiques adaptées impliquent la mise en œuvre d'espace de débats publics dans lesquels les autorités élues ont un rôle explicite à jouer.

Certes, il ne s'agit là que d'un exemple qui s'insère pourtant dans un contexte plus général où la relation au politique est moins dictée par des idéologie globales et plus par des réactions à des situations particulières [Vodoz *et al.*, 2000]. Néanmoins, la question de la prise de position politique, au sens fort, réintroduit la nécessité de réfléchir aux modes de débats et donc à l'espace public, considéré aussi bien dans ses formes analogiques que fortement territorialisées. Là encore, la question des inégalités et de leur régulation ne saurait s'affranchir d'une réflexion sur les ressources territoriales impliquées et leurs références à la mobilité.

11.5 En conclusion : des perspectives de recherche

En conclusion, un acquis mérite d'être souligné : la mobilité permet effectivement de comprendre les transformations que subit le système des inégalités, ce qui ne veut pas dire cependant que les causes des inégalités, à commencer par une position différente dans le processus de production, aient disparu en tant que telles, loin de là. En outre, l'accent mis sur la mobilité, et donc le territoire, fait que la sociologie urbaine est particulièrement bien placée pour rendre compte de l'impact et du fonctionnement des formes contemporaines d'inégalités.

Mais cela n'implique pas que le travail soit achevé. Au contraire, si l'on veut travailler ces «nouveaux enjeux de la sociologie urbaine», un certain nombre de champs de recherche émergent de ce rapide tour d'horizon. Nous allons essayer d'en développer trois, qui se construisent précisément à l'intersection territoire-société, tout en prenant en compte les conséquences de la mobilité :

1. La question de l'insertion et de la position sociale est cruciale. Les résultats empiriques récents ne montrent de loin pas tous l'affaiblissement de l'impact de la position sociale stricto sensu mais ils montrent par contre la nécessité de la reconceptualiser à partir de plusieurs dimensions. En particulier, alors que l'on argumente souvent que la mobilité spatiale permet dorénavant des appartenances multiples, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la mobilité est aussi une ressource sociale dont il s'agit d'appréhender les sources et les effets.
2. La mobilité géographique²⁶ ne saurait être ignorée dès lors que l'on se préoccupe de ségrégation et de la répartition spatiale des inégalités sociales. Jusqu'où la mobilité spatiale est-elle socialement partagée ? Si les individus se déplacent, en fonction de divers motifs, familiaux, ludiques, professionnels, etc., peut-on identifier des lieux de rencontre, des lieux de mixité qui puissent être d'éventuels lieux d'échange ? En particulier, les espaces publics dans la ville ont-ils une telle fonction ? Peuvent-ils devenir des supports au débat public ? Et si oui, sous quelles conditions ?
3. La transformation de la participation politique est aussi souvent attestée et mise en parallèle avec les transformations sociales et la mobilité. Dans ce sens, il s'agit de connaître avec précision les conséquences d'un éventuel passage d'un Etat organisé sur une base géographique, définissant par-là même une relation de citoyenneté, à un Etat qui met à disposition des services à des clientèles multiples, dans une relation basée plus sur la qualité à agir que sur l'appartenance territoriale. Si une telle transformation s'avère, elle n'est pas sans effets, ni sur les solidarités susceptibles de se mettre en place, ni sur les inégalités, ni enfin sur l'insertion sociale et politique.

En conclusion, il faut souligner le côté paradoxal des ces observations : a priori, la mobilité géographique permet de s'affranchir de l'effet

²⁶ Pour certains auteurs, la question de la mobilité devient même l'enjeu crucial de la sociologie. Cf par exemple [Urry, 2000].

d'un territoire considéré comme contexte pertinent, ce qui pourrait amener à douter de la pertinence de la sociologie urbaine comme champ spécifique puisque défini par rapport à l'inscription des comportements dans une réalité spatiale donnée. Mais en même temps, parler de l'impact des mobilités spatiales implique de se pencher sur les territoires pour en rendre compte, et ce alors que les villes ont toujours constitué de fameux précurseurs en matière de transformations sociales. Dans ce sens, pour autant que les mobilités soient correctement prises en compte, la sociologie urbaine est à même de renouveler les questions qui se posent aujourd'hui concernant la manière dont les hommes peuvent encore pratiquer le «vivre ensemble» dans un espace donné.

Bibliographie

Adriaansens H., (1994), « Citizenship, work and welfare », pp. 66-75, in : *The Condition of Citizenship*, édité par Bart Van Steenberghe, London, Thousand Oaks and New Dehli, Sage.

Altermatt U., et Kriesi H., (Eds.), (1995), *L'extrême droite en Suisse : organisations et radicalisation au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix*, Fribourg, Editions universitaires.

Ascher F., (1995), *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

Bassand M., (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bergman, M. M., et Joye D., (2001). «Comparing Social Stratifications Schemas : CAMSIS, CSP-CH, Goldthorpe, ISCO-88, Treiman, and Wright.» *Cambridge Studies in Social Research* 9 :1-37.

Bourdieu P., (1980), *La distinction*, Paris, Minuit.

Bourdieu P, et Wacquant L., (2000), «La nouvelle vulgate planétaire», pp. 6-7, in : *Le Monde diplomatique*.

Buisson M-A. et Mignot D., (2005), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, de Boeck.

Bütschi D. et Cattacin S., (1993), «L'Etat incitateur : nouvelles pratiques de la subsidiarité dans le système du bien-être suisse.», *Annuaire suisse de science politique* 33.

Castel R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

Etzioni A (Ed.), (1995), *New Communitarian Thinking*, Charlottesville, University Press of Virginia.

Fitoussi J.-P., Laurent E. et Maurice J., (2004), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La documentation française.

Friedrichs J., (1998), « Social inequality, segregation and urban conflict : the case of Hambourg. », pp. 168-190, in : *Urban segregation and the welfare state*, édité par Sako Musterd et Wim Ostendorf, London and New York, Routledge.

Gaudin J.-P., (1995), « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? », *Revue française de science politique* 45.

Gaudin J.-P., (1998), « La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui. », *Revue internationale des sciences sociales*, pp. 51-71.

Hirst P., (1994), *Associative Democracy*, Cambridge, Polity Press.

Hirst P., (1998), « Vers la démocratie associationniste. », *Recherches, la revue du M.A.U.S.S. semestrielle* 11, pp. 168-174.

Huissoud T., Stofer S., Cunha A. et Schuler M., (1999), « Structures et tendances de la différenciation dans les espaces urbains en Suisse. », pp. 153, Lausanne, IREC/ EPFL.

Jaccoud C. et Malatesta D., (1996), « La prévention à l'épreuve du communautaire : évaluation d'un programme de prévention dans 3 communes bas-valaisannes (Martigny, Monthey, St-Maurice). », p. 94, Lausanne, IREC/ EPFL.

Jencks C. et Peterson P., (1991), *The Urban Underclass*, Washington DC, The brooking Institute.

Joye D., (1995), « Le gouvernement métropolitain : entre efficacité technique et démocratie », pp. 139-157, in : *Métropolisations. Interdépendances mondiales et implications lémaniques*, édité par J.-Ph. Leresche, D. Joye, et M. Bassand, Genève, Georg.

Joye D., (1999), « Nouveaux territoires, nouvelles régulations ? », pp. 193-216, in : *Finances et territoires. Leur place dans la prise de décision publique*, édité par Barbara Pfister, Ruggero Crivelli, and Michel Rey, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Joye D., Huissoud Th. et Schuler M. (Eds.), (1995), *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ?* Zurich, Seismo.

Joye D. et Kaufmann V., (1998), « Cinquante ans d'aménagement du territoire à Genève. », *Annales de la recherche urbaine*, pp. 93-101.

Joye D., et Leresche J.-P., (1997), « Gouvernance et nouveaux territoires d'action publique. », pp. 289-299, in : *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, édité par G. Saez, J.-Ph. Leresche, et M. Bassand, Paris, L'Harmattan.

- Joye D., Leresche J.-P. et Bassand M., (1997), « Vivre en ville : métropolisation et vie quotidienne en Suisse. », pp. 85-100, in : *Mélanges : Interet transdisciplinarités*, édité par Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Institut universitaire Kurt Bösch.
- Kaufmann V., (2000), *Mobilité quotidienne et dynamique urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kooiman J. (Ed.), (1993), *Modern Governance*, Beverly Hills, Sage.
- Kübler D., Malatesta D., Joye D. et Hausser D., (1997), *Entre ordre public et santé publique*, Lausanne, IREC-EPFL.
- Kunzmann K., (1998), « Ein Europa der Stadtregion ? » *Zukünfte*, pp. 32-34.
- Le Galès P., (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. », *Revue française de science politique* 45, pp. 57-95.
- Leca J., (1997), « Préface. », in : *Le gouvernement des villes. Territoire et pouvoir*, édité par Francis Godard, Paris, Descartes & Cie.
- Lefèvre C., (1997), « Dynamiques institutionnelles et politiques publiques. », pp. 155-171, in : *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, édité par Guy Saez, Jean-Philippe Leresche, et Michel Bassand, Paris, L'Harmattan.
- Levi M., (1996), « Social and Unsocial Capital : A Review Essay of Robert Putnam's Making Democracy Work. », *Politics & Society* 24, pp. 45-55.
- Lévy J., (1994), « Dévoilement de l'intime, occultation du légitime. Quelques nouvelles de l'urbanité. », pp. 61-74, in : *Les faces cachées de l'urbain*, édité par Michel Bassand et Jean-Philippe Leresche, Bern, Berlin, Frankfurt, New York, Paris, Lang.
- Levy R., Joye D., Guye O. et Kaufmann V., (1997), *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Zurich, Seismo.
- Lorrain D., (1998), « Administrer, gouverner, réguler. », *Annales de la recherche urbaine*, pp. 85-92.
- Maurin E., (2004), *Le ghetto français*, Paris, Seuil.
- M.A.U.S.S., (1998), *Une seule solution, l'association ?* Paris, La Découverte.
- Massey D.S. et Denton N.A., (1988), « The dimensions of residential segregation. », *Social Forces* 67, pp. 281-315.
- Messu M., (1997), *La société protectrice. Le cas des banlieues sensibles*, Paris, CNRS.
- Mingione E., (1996), « Conclusion. », pp. 370-383, in : *Urban Poverty and the UnderClass : A Reader*, edited by Enzo Mingione, Oxford, Blackwell.
- Musterd S. and Ostendorf W. (Eds.), (1998), *Urban Segregation in Western Cities*, London and New York, Routledge.
- Musterd S., Ostendorf W. and Breebaart M., (1998), *Multi-Ethnic Metropolis : Patterns and Policies*, Dordrecht, Kluwer.

Oberti M. et Préteceille E., (2004), « Les classes moyennes dans les transformations urbaines récentes », *Education et Sociétés* No 14, pp. 138-153

Paugam S. (Ed.), (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Préteceille E., (1999), « Inégalités urbaines, gouvernance, régulations ? Réflexions sur l'agglomération parisienne. », pp. 39-56, in : *Les nouvelles politiques locales. Dynamique de l'action publique*, édité par Richard Balme, Alain Faure, et Albert Mabilleau, Paris, Presses de science po.

Putnam R.D., (1995), « Tuning In, Tuning Out : The Strange Disappearance of Social Capital in America. », *Political Science and Politics* 28, pp. 664-683.

Racine J.-B., et Joye D., (1988), « Le système urbain helvétique à l'aune européenne. », pp. 259-281, in : *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, édité par M. Bassand, D. Joye, et M. Schuler, Berne, P. Lang.

Rey M., (1996), « Changement institutionnel et MT : perspectives autour de la géométrie spatiale variable. », pp. 219-230, in : *Le management territorial*, édité par Stéphane Decoutère, Jean Ruegg, et Dominique Joye, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Rumley P.-A., Burkhalter G., Jémelin C., Joye D. et Schuler M., (2000), « Réseau des villes suisses. », p. 122, Lausanne, IREC.

Sassen S., (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.

Schuler M., Lepori B., Kaufmann V. et Joye D., (1997), *Des mobilités à la mobilité : vers un paradigme intégrateur*, Berne.

Stoker G., (1998), « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance. », *Revue internationale des sciences sociales*, pp. 19-29.

Urry J., (2000), *Sociology beyond Societies. Mobilities for the twenty-first century*, London and New York, Routledge.

Van Der Wusten H., et Musterd S., (1998), « Welfare state effects on inequality and segregation : concluding remarks. », pp. 238-246, in : *Urban Segregation and The Welfare State*, édité par Sako Musterd et Wim Ostendorf, London and New York, Routledge.

Van Deth J.W., Maraffi M., Newtown K. et Whiteley P.F. (Eds.), (1999), *Social Capital and European Democracy*, London and New York, Routledge.

Vodoz L., Pfister B., Monteverti Weber L., Malatesta D. et Joye D., (2000), « Services internet et services de proximités : quels espaces de débat ? », p. 218, Lausanne, C.E.A.T.

Wellman B. (Ed.), (1999), *Networks in the Global Village*, Boulder Co, Westview Press.

Wright E.O., (1985), *Classes*, London, Verso.

La ville plurielle Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain

Luca Pattaroni

12.1 Introduction

Au cœur du phénomène urbain se tient la question du pluralisme. La ville a été en effet de tout temps le lieu où des personnes *étrangères* les unes aux autres ont dû apprendre à vivre ensemble¹, en trouvant les moyens de composer un monde commun malgré leurs différences de modes de vie, de croyances, de langues, d'aspirations ou encore de rythmes. La composition de cette diversité a pris des formes multiples dans l'histoire offrant autant de figures d'agencement de l'ordre urbain. La ville trouve ainsi son horizon politique dans la difficile et fragile balance qu'elle est amenée sans cesse à composer entre l'accueil de la diversité et l'agencement d'un ordre commun.

Dans ce chapitre, nous proposons d'éclairer la question de la fragmentation – devenue un thème récurrent de la sociologie urbaine [Navez-Bouchanine, 2002] – en la considérant à partir de celle de l'ordre urbain. La fragmentation en effet n'est qu'une manière de dire la rupture d'un ordre, c'est-à-dire la rupture d'une façon parmi d'autres de composer le pluralisme

¹ Cette insistance sur la ville comme lieu de composition entre personnes étrangères est au cœur des analyses de Simmel [Simmel, 1990].

inhérent à la ville. Afin de pouvoir analyser les processus de fragmentation, il faut donc pouvoir dire en premier lieu la nature du pluralisme qui occupe la ville et les modalités par lesquelles elle parvient ou non à faire place aux personnes dans leurs différences.

La notion d'ordre semble de nos jours quelque peu tombée en désuétude dans les analyses sociologiques. Elle est toutefois essentielle pour analyser le phénomène urbain et plus largement tout processus de composition d'un monde commun. L'ordre dont il est question ici ne doit pas être compris comme un état statique. Il s'agit, au contraire, de considérer différents processus dynamiques d'ordonnement des personnes et des activités qui prennent place dans une ville. Cet ordonnement passe à la fois par l'énonciation de principes de justice et par la mise en place de dispositifs matériels congruents avec ces principes. C'est seulement une fois que l'on dispose d'un principe d'unité qu'il est possible alors de décrire ou encore de critiquer un processus de fragmentation. A cet égard, le sociologue qui décrit un processus de fragmentation n'est pas si différent du citoyen qui se mobilise pour dénoncer un désordre urbain dans la mesure où tous les deux doivent s'appuyer sur le dessin d'un agencement positif de la ville².

Dès lors, il est intéressant de procéder dans notre analyse en deux temps.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux outils de la sociologie capables de nous permettre de décrire et d'analyser les tensions qui rendent compte de la dynamique de l'ordre urbain. Cette première partie sera l'occasion ainsi de parcourir un ensemble de travaux qui cherchent à renouveler l'approche des phénomènes urbains en renouant avec les intuitions du pragmatisme à la base déjà de l'Ecole de Chicago³. Nous partageons avec ces travaux, la volonté de décrire plus finement l'épaisseur de l'expérience urbaine sans la réduire à un ensemble de traits et de catégories délimités a priori par le sociologue.

Plus fondamentalement encore, cette tentative de restitution du grain à notre regard sur le monde s'inscrit dans le sillage des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot ou encore de Bruno Latour qui invitent à suspendre les catégories classiques de la sociologie pour reprendre à nouveau frais le travail de description du monde [Boltanski et Thévenot, 1990 ; Latour, 2006]. En particulier, leur attention aux rôles des objets dans l'agencement des humains et l'identification de modalités différenciées de

² Sur le traitement symétrique du regard porté sur le monde par le simple « profane » et par le sociologue voir en particulier, [Boltanski, 1990].

³ Pour un bon aperçu de la richesse de ces approches, voir les différents articles contenus dans [Cefaï et Joseph, 2002] ou encore [Laborier et Trom, 2003].

l'agir humain, nous semblent particulièrement propices pour donner à voir ce qui se trame dans le quotidien des villes.

Toutefois, des tels outils théoriques et méthodologiques ne constituent jamais que des sondes pour orienter les enquêtes empiriques qui donnent à la sociologie sa matière. Dans une deuxième partie, nous nous pencherons alors sur l'exemple du mouvement squat à Genève.

Cet exemple est particulièrement riche dans la mesure où il permet d'assister sur un laps de temps historiquement court (une trentaine d'années) à la constitution d'une visée critique d'un ordre urbain donné et à la tentative de réalisation pratique d'un ordre alternatif. Le mouvement squat naît en effet de la critique d'un ensemble de situations qui apparaissent intolérables et qui réclament certaines actions pour tenter de le changer. Cette transformation passe en particulier par l'occupation d'immeubles et le déploiement en leur sein de modes de vie différents de ceux délimités par l'habitat urbain tel qu'il existe prioritairement dans les villes occidentales. Le mouvement squat offre ainsi l'occasion de parcourir l'ensemble des opérations – allant de la critique publique à la constitution de routines intimes en passant par le partage des tâches quotidiennes – qui donnent forme au vivre ensemble dans les villes. Il nous permettra donc de donner corps aux propositions de la première partie et d'éprouver leur capacité à nourrir un regard original sur la question de la fragmentation.

12.2 L'ordre de la ville au regard de la sociologie

Comme nous l'avons suggéré en introduction, l'ordonnancement de la ville – son gouvernement – passe par un nécessaire travail de composition de diversité des citadins. Avant donc l'idée de fragmentation, on trouve d'abord celle de *pluralisme*, qui caractérise plus fondamentalement le phénomène urbain.

L'effort d'institution d'un ordre urbain est toujours aussi celui de réduction – ou de composition – du pluralisme. Mais qu'est-ce qui fonde une telle réduction ? Et comment peut-elle s'opérer ?

12.2.1 Les « cités » ou le juste ordonnancement de la ville

En suivant la suggestion de Olivier Abel, on peut considérer qu'à la « ville » comprise comme « *système* physique, écologique ou économique⁴ » se « superpose » une « cité » :

⁴ Il entend par là « les réseaux de voie de communication, de distribution de l'eau, de l'électricité, des télécommunications, des aliments, des objets usuels, et de collecte des déchets, etc. » [Abel, 1995, p.39].

« La ‘cité’ c’est la ville comme institution de l’espace et distribution sociale et politique des ‘places’, des emplacements, des rôles. Et il faut bien justifier cette distribution par un principe de répartition de l’espace, qui donne à la fois une règle de communauté de l’espace, et une règle de différenciation acceptée par les sujets qui s’y répartissent » [Abel, 1995, p. 39]

Plutôt qu’une «superposition», il y a là une relation étroite entre l’organisation pratique de la ville et les critères qui fondent la légitimité de l’ordonnement des citadins produits par cette organisation. La possibilité de réduction du pluralisme – nécessaire à la composition d’un ordre urbain – dépend ainsi de l’existence de certains principes à même de fonder la légitimité de cet ordre.

L’idée de «cité», évoquée ici par Olivier Abel, s’inspire en fait des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot [Boltanski et Thévenot, 1990]. Ces derniers emploient en effet ce terme pour désigner différents modèles de justice – apparus historiquement – permettant d’instituer un ordre légitime entre les personnes. Cette légitimité provient du fait qu’ils sont fondés sur un principe supérieur commun (l’efficacité, la concurrence, la tradition, l’inspiration, etc.).

Ce principe supérieur commun permet en particulier de saisir sous un même rapport les entités les plus diverses et de les évaluer afin de leur attribuer une place reconnue comme légitime. Ainsi dans un monde dit «industriel» – fondé sur la reconnaissance du principe d’efficacité –, on comparera et classera les personnes et les objets en fonction de leur efficacité. L’idée est que si ce classement est bien fait, on obtiendra un monde qui aura donné sa juste place à chacun et dont le fonctionnement bénéficiera à tous. L’efficacité apparaît ainsi comme un bien pour tous les membres de la communauté, c’est-à-dire un *bien commun*.

L’originalité de ce modèle tient en particulier au fait que chaque cité se prolonge dans un «monde»; c’est-à-dire un ensemble d’objets et de dispositifs pratiques associés au principe supérieur commun [Boltanski et Thévenot, p.177]. Un monde fondé sur le principe d’une «cité industrielle» sera peuplé de personnes considérées sous l’angle de leur efficacité (des *professionnels*, des *experts*) et des dispositifs matériels relatifs à l’évaluation de cette efficacité (instruments de *mesure*, critères de *performance*, etc.)⁵.

Il faut retenir ici l’idée essentielle que tout principe – ou valeur – ne relève pas seulement d’un espace discursif mais se prolonge dans la matérialité

⁵ Parmi les aménagements urbains, certains sont plus particulièrement rattachés à cette logique «industrielle». C’est le cas, par exemple, des aménagements relatifs à la circulation. Il est question alors d’optimisation des flux, de maximisation des débits ou encore de rationalisation des parcours.

du monde et la coordination pratique des personnes. En d'autres termes, les principes ne sont jamais seulement «abstraits», mais ils impliquent, pour se réaliser, à la fois un apprêtement⁶ de l'environnement et des personnes qui y prennent place.

Dès lors, comme il s'agit là d'un monde équipé d'objets conventionnels divers (règles de droit, standards techniques, objets fonctionnels), il permet précisément la coordination entre des étrangers, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas *familiales* les uns avec les autres⁷. Les «cités» de la ville contribuent ainsi à l'horizon idéal d'une ville conçue comme le lieu d'une co-existence pacifiée entre étrangers [Joseph, 1998].

12.2.2 Derrière la fragmentation, la question du double pluralisme

A la lueur de ces quelques remarques, il est possible de reconsidérer la question de la fragmentation. En particulier, comme nous venons de le souligner, il est essentiel de l'analyser en lien avec celle du pluralisme. Notre thèse est que le phénomène de fragmentation urbaine doit être compris comme une conséquence de la difficulté à composer le pluralisme inhérent aux villes. Mais de quelle nature est ce pluralisme ? Pour avancer dans l'analyse, il nous semble possible de considérer deux modalités du pluralisme : une «horizontale» et l'autre «verticale»⁸.

Le pluralisme horizontal de la critique : les ordres de justice en concurrence

Une première modalité du pluralisme – que l'on peut qualifier d'horizontale – renvoie à ce qui est décrit par le concept de «cité», c'est-à-dire l'existence de différentes manières concurrentes de construire un monde juste. On retrouve là l'idée plus ancienne de «polythéisme des valeurs» (Weber, 1959) ou encore celle, chère aux penseurs libéraux, de «pluralisme des valeurs» [Berlin, 1995]. Suivant ces analyses, une des caractéristiques de notre monde moderne est l'apparition de formes concurrentes, irréconciliables voire incommensurables de conceptions de la «vie bonne» et de la société juste.

⁶ Sur la notion d'«apprêtement», cf. [Stavo-Debaugue, 2004].

⁷ Sur le lien entre formalisme et coordination entre tiers, cf. [Livet et Thévenot, 1994].

⁸ Cette idée de «double pluralisme» a été développée dans un travail commun mené avec Marc Breviglieri et Joan Stavo Debaugue sous l'inspiration des travaux de Laurent Thévenot. Cf. [Breviglieri et Stavo-Debaugue, 2000 ; Pattaroni, 2001, 2005]. Pour une application à la sociologie urbaine, cf. [Stavo-Debaugue, 2003].

L'analyse en termes de « cités », prolongées dans des « mondes » distincts, rend attentif au fait qu'il ne s'agit pas seulement de discours incompatibles mais bien de registres d'organisation pratique du monde qu'il est difficile voire impossible parfois de réconcilier. On retrouve aussi cette idée chez Rawls lorsqu'il évoque, à la suite de Berlin, l'idée qu'il n'existe aucun « univers social » à même de faire place à l'ensemble des « valeurs » ou des « modes de vie » [Rawls, 1995, pp. 241-242 ; Munoz-Dardé, 2003].

Toutefois, pour pouvoir analyser cette proposition, il faut pouvoir restituer l'épaisseur du monde afin de voir comment les valeurs peuvent se transformer en autant de gestes et d'expériences du rapport à l'autre. Il s'agit donc de considérer un pluralisme « vertical » qui concerne non plus la diversité des principes mais celles des manières de s'engager dans le monde. On quitte ainsi la description d'un monde plat représenté comme un « tableau », où se tiennent sur le même niveau – celui du conflit public – différents systèmes de valeur [Thévenot, 1996], pour entrer dans l'aspérité des dispositifs pratiques et de la variation des registres gestuels, cognitifs et émotionnels des humains.

L'inscription des valeurs dans le territoire

L'étude de l'inscription des valeurs dans le monde doit permettre en particulier d'approfondir l'analyse des dynamiques des conflits territoriaux. Elle vise ainsi à traiter un aspect essentiel des dynamiques urbaines contemporaines celle – pour reprendre à nouveau les mots de Olivier Abel – du « conflit qui déchire l'urbanité entre plusieurs cités rivales, plusieurs villes rivales, entre plusieurs principes de distribution des places et plusieurs fonctions organisatrices des réseaux urbains [Abel 1995, p. 39] »

Durant ces deux dernières décennies, on a assisté à la multiplication des enquêtes visant à décrire la diversification des « territoires de la ville » [Roncayolo, 1990] et à analyser les « conflits d'aménagements » autour des ces territoires⁹. Dans une certaine mesure, ces analyses s'inscrivent dans la poursuite des enquêtes sur les luttes urbaines des années 1970 [Castells, 1972]. Elles les renouvellent en même temps de manière importante en s'appuyant sur la transformation des outils d'analyse de l'action collective et des mouvements sociaux opérée depuis les années 1980 [Cefaï et Trom, 2001]. Elles prêtent désormais une attention plus grande aux différents registres argumentatifs autour desquels s'organisent ces conflits, aux opérations de « cadrage » des problèmes publics qu'ils permettent d'opérer ainsi

⁹ Voir par exemple [Lolive, 1999 ; Melé, Larue, Rosemberg, 2003].

qu'aux diverses sources de mobilisation des personnes qu'ils accompagnent et suscitent [Cefaï, 2001].

Les conflits publics apparaissent moins comme le résultat d'un état donné au préalable – et que pourrait décrire l'observateur externe (contexte, rapports de force, jeu de positions) – que d'un ensemble d'opérations effectuées par ceux qui y prennent part. On retrouve ici plus fondamentalement l'inspiration des pragmatistes américains, et en particulier de Dewey lorsqu'il invite à considérer les problèmes publics comme découlant d'une activité d'exploration commune et de qualification des conséquences d'un état donné du monde [Dewey, 1991]. Dans une telle perspective, le «contexte» pertinent se découvre toujours au fur et à mesure qu'est délimité l'espace du problème public (sa portée, les acteurs qu'il touche, les objets qu'il concerne) [Cefaï, 1996]¹⁰.

Cette mise à distance préalable du «contexte» ne veut pas dire que les conflits d'aménagement ainsi que les autres activités d'ordonnement des villes se déroulent indépendamment des qualités de l'environnement urbain. Au contraire, les dispositifs matériels jouent un rôle essentiel dans la dynamique des débats publics ainsi que dans la poursuite des activités quotidiennes des citoyens. Toute activité – à commencer par celle de jugement – est «située»¹¹. En d'autres termes, l'environnement fournit les prises¹² nécessaires tant à l'évaluation d'une situation qu'à l'accomplissement d'une action donnée.

De la sorte, on peut dire que s'il existe bien une cartographie possible des discours critiques, celle-ci ne recoupe pas d'emblée un ensemble de «groupes» préalablement constitués qui s'approprieraient «symboliquement» un territoire. Il faut au contraire considérer le travail d'acteurs avant tout situés et qui se constituent en groupe en même temps qu'ils contextualisent un «problème public» [Stavo-Debaugé, 2003].

Ces remarques nous amènent à traiter avec prudence la question du territoire. Certes, les différentes *cités* ou, plus largement, les différentes

¹⁰ Plus généralement, cette idée de révélation et de qualification des entités pertinentes au fil d'une exploration du monde par des êtres humains dotés de compétences diverses est essentielle à la fois dans les travaux d'une «sociologie pragmatique» (cf, par exemple, [Boltanski et Thévenot, 1991 ; Dodier, 1993] et dans ceux d'une «sociologie de la traduction» [Callon, 1986 ; Latour, 2006, Callon, Lascoumes et Barthes, 2001].

¹¹ Pour une présentation critique des théories de l'action située, cf. [Conein et Jacopin, 1994] ; Fornel et Quéré.

¹² La notion de prise a été développée par Gibson dans le cadre de ses théories sur l'action située. En sociologie urbaine, elle a été reprise en particulier par Isaac Joseph dans ses efforts pour traiter l'environnement urbain non pas comme simple succession de signes à interpréter mais aussi comme le support des actions qui y prennent place [Joseph, 1995, 1998]. Pour une analyse du lien entre prise et jugement, cf. [Chateauraynaud et Bessy, 1995].

visions de la bonne ville vont impliquer des aménagements différenciés de l'espace, dessinant ainsi des territoires variables. Néanmoins, ces territoires ne doivent pas être compris comme un alignement de bouts de ville qui seraient mis côte à côte. Au contraire, ils sont étroitement entremêlés et entrent en conflit autour des mêmes espaces.

Il ne s'agit plus ici des territoires traditionnels décrits par la sociologie urbaine lorsqu'elle délimitait les domaines privés et publics ou encore les espaces *fonctionnels* de la ville (travail, circulation, repos etc.). Les territoires dont il est question ici dépendent moins d'une assignation préalable à un espace de certaines fonctions mais avant tout de la manière dont l'espace est aménagé et dont les personnes agissent en son sein. [Pattaroni *et al.* 2006]

Le pluralisme vertical des régimes d'engagement et l'épaisseur de l'expérience du monde

Afin de mieux comprendre ce qui est en jeu, il faut maintenant considérer l'autre forme de pluralisme évoquée auparavant, celle d'un pluralisme «vertical». Ce deuxième pluralisme concerne non plus la diversité des systèmes référentiels possibles mais la diversité inhérente à l'agir humain. Toute personne en effet est amenée au fil de ses journées à basculer dans différents états nécessaires à la poursuite d'une vie «normale». Chacun doit tour à tour se présenter, par exemple, comme un consommateur avisé, comme un amant attentionné ou encore comme un passant plus ou moins attentif à ce qui l'entoure.

Ces différentes postures sont nécessaires pour que la personne puisse bénéficier des différentes expériences qui rendent sa vie significative et vivable (aisance dans le monde, maintien de relation de proximité, efficacité dans certaines tâches, possibilité de la critique, etc.). Comme il a été suggéré auparavant, on peut utiliser la notion de *bien* pour qualifier ce qui est délivré par ces différentes expériences lorsqu'elles se déroulent avec succès (aisance, amour, efficacité, sécurité, etc.). Cette perspective invite alors l'analyse des «conditions pragmatiques de félicité» de ces biens, c'est-à-dire : dans quelles conditions pratiques – type d'action, cadre matériel – ces biens peuvent-ils se réaliser ? Cette analyse est essentielle afin de prolonger l'enquête sur les «cités» en observant la dynamique des tensions relatives à leur inscription dans un territoire donné.

La diversité de l'agir humain a été appréhendée sociologiquement au travers de la notion de «régimes d'engagement» [Thévenot, 1998, 2006]. Avec l'idée de «régime d'engagement», Laurent Thévenot élabore une analyse des conditions cognitives et pratiques permettant un certain type de comportement. Ces conditions découlent à la fois des qualités des personnes et de l'environnement où elles s'engagent. Par exemple, pour

pouvoir agir d'une manière que l'on peut décrire comme «rationnelle» – où la personne agit en évaluant les coûts et bénéfices de différentes options – il faut à la fois qu'il existe des repères calculables (différents prix, des horaires, etc.) et que l'on soit en présence d'un «individu autonome», c'est-à-dire qui a appris à manipuler ce genre d'informations et à adapter son comportement aux exigences d'un ordre formel [Pattaroni, 2005]. Par exemple, la capacité à minimiser ses temps de déplacements en ville dépend à la fois de l'existence d'un réseau de transports basé sur un modèle «industriel» – équipé de dispositifs rendant comparables les options en termes d'efficacité et la planification – et des compétences dont on dispose pour se saisir des *prises* qu'offre ces équipements (aisance dans la signalétique, aptitude à lire des horaires, rapidité motrice, etc.)¹³.

À côté de ce territoire des déplacements fonctionnels, il en existe toute-fois bien d'autres dessinés par nos différents régimes d'engagement. Ainsi, toujours dans le registre du déplacement, on peut évoquer le territoire *familier*¹⁴, c'est-à-dire celui que l'on parcourt sans penser, guidé par cette connaissance singulière de l'environnement que notre corps acquiert au fil du temps. On peut évoquer encore le territoire de l'*exploration*, celui du flâneur se laissant guider par l'étrangeté du monde qu'il parcourt.

12.2.3 Les gestes du quotidien et l'horizon politique du vivre ensemble

L'attention portée aux différents régimes d'engagements qui constituent le quotidien des citadins permet d'appréhender l'expérience urbaine dans toute son épaisseur et de la relier à la question politique de l'ordre urbain. Des progrès importants dans l'analyse des espaces publics ont été rendus possibles du moment où certains sociologues se sont penchés – dans la poursuite et la redécouverte¹⁵ des travaux de l'Ecole de Chicago, de Goffman ou encore des ethnométhodologues – sur le type d'action qui y prend place et sur les conditions les rendant possibles. Il faut signaler ici les travaux stimulants d'Isaac Joseph insistant sur l'importance de traiter les espaces publics

¹³ Dans ce sens Vincent Kaufmann a développé la notion de motilité visant à saisir ensemble les compétences cognitives et les conditions objectives nécessaires pour permettre aux personnes d'être potentiellement mobiles (possession d'une voiture, d'un permis de conduire, accessibilité des espaces visités, etc.) [Kaufmann, 2000]. Pour les compétences nécessaires pour se déplacer en transports publics, cf aussi Flamm, 2004.

¹⁴ Sur le concept de «familierité» cf. [Thévenot, 1994].

¹⁵ Pour un article décrivant l'importation dans les années 1970 des travaux oubliés en France de l'Ecole de Chicago et du rôle qu'ils ont joué dans l'abandon des approches «structuralistes» de la ville, voir l'article «autobiographique» d'Isaac Joseph, [2003].

non pas seulement comme des lieux «vides» mais comme des espaces de rencontres aménagés afin de favoriser les formes d'engagement spécifiques d'un «passant» [Joseph, 1983, 1995]¹⁶.

Pour Isaac Joseph, derrière cet aménagement des espaces publics en vue de leur accessibilité pratique, on retrouve plus fondamentalement l'idéal kantien d'accessibilité universelle ; c'est-à-dire la volonté de construire un monde où l'étranger n'est pas traité en ennemi dans le territoire d'autrui (21). De la sorte, il faut comprendre ensemble l'invention des formes matérielles de l'espace public, le type de rencontres pratiques qu'elles permettent et le modèle politique qu'elles dessinent. L'activité ordinaire des citadins – ici sous la figure de «passants» – est ainsi plus fondamentalement rattachée à une forme politique spécifique [Relieu et Terzi, 2003].

Ce souci de l'horizon politique des aménagements de la ville et des gestes quotidiens doit nous amener à spécifier ce que l'on peut attendre par *politique*. Il nous semble que l'on peut décrire le politique comme l'effort pour ordonner le vivre ensemble des membres d'une communauté ou encore comme le travail de délimitation des comportements attendus des membres d'une communauté pour assurer un ordre *juste* et *bon* [Pattaroni, 2005].

Comme le souligne Foucault, l'époque moderne se caractérise par l'invention d'un gouvernement des humains prenant systématiquement la forme d'une délimitation du comportement de chaque individu [Foucault, 2004]. Ce «gouvernement des conduites» prend la forme d'une «police» ; c'est-à-dire, d'un ensemble des techniques visant à s'assurer que l'activité – le «faire» – des hommes participe à la création de l'utilité publique [Foucault, 2004, p. 330].

L'analyse de Foucault est centrée sur les rapports entre l'Etat et sa population. Il nous semble possible toutefois d'étendre cette proposition et de regarder la question du gouvernement moderne – et donc des formes instituées de la question politique – comme celle de la possibilité à la fois d'émanciper les personnes tout en s'assurant de la production d'un ensemble de *biens communs*. Dans quelles dispositions doivent être convoquées les personnes – et au travers de quels dispositifs matériels – afin de permettre la constitution d'un vivre ensemble doté de qualités comme l'équité, l'efficacité, la sécurité ou encore la convivialité ? L'analyse systématique des régimes d'engagement qui composent l'expérience du vivre ensemble offre ainsi un outil important pour comprendre la teneur du travail politique et les tensions qui le parcourent.

¹⁶ Pour une ethnographie des espaces publics attentive aux rapports entre engagements, aménagements et ordre, cf. [Garcia, 2006]

12.2.4 Du passant à l'habitant : l'épaisseur de l'expérience urbaine

L'enquête sur les différents régimes d'engagement constitutifs de l'expérience urbaine nous révèle en particulier les limites des approches trop centrées sur la seule question des espaces publics. Une partie en effet de notre expérience quotidienne de la ville se constitue au travers de modalités du rapport au monde qui se tiennent en deçà de ces formes publiques. C'est le cas, par exemple, du rapport de « familiarité » [Thévenot, 1994] que développe au fil du temps l'*habitant* à l'égard de son environnement quotidien. *L'habiter* représente ainsi une modalité essentielle du rapport à la ville au travers duquel se fonde le maintien de soi d'une personne¹⁷. Pour saisir l'épaisseur de l'expérience urbaine, il est important de contraster cette modalité avec les formes plus publiques du rapport à la ville et aux autres qui sont celles en général appréhendées par la sociologie urbaine.

Dans ce sens, Joan Stavo-Debaugue a montré que les sociologies s'inspirant de Goffman, ou encore de l'Ecole de Chicago, ont eu tendance à ne décrire le citadin que dans l'état particulier du « passant »¹⁸ [Stavo-Debaugue, 2003]. Ce passant entretient un rapport spécifique à son environnement. En particulier, pour assurer la félicité de ses déplacements, il doit être capable de faire preuve d'une « attention non focalisée », c'est-à-dire de suspendre son jugement à l'égard de ce qui l'entoure voire même d'en « éclipser » certaines séquences [Joseph, 1995, p. 25].

Comme le fait remarquer alors Stavo-Debaugue, ces caractéristiques ne sont pas celles susceptibles de l'amener à se préoccuper de manière durable de son environnement, ce qui n'est pourtant pas ce qu'il constate dans son enquête où il recueille diverses plaintes face à la dégradation d'un quartier du centre de Lyon. Afin de comprendre la dynamique des préoccupations des citadins face à leur environnement quotidien, il invite à les considérer non plus comme des « passants » mais comme des « résidents ». Le résident est celui qui demeure durablement dans un lieu, ce qui à la fois élargit son éventail des modalités affectives du rapport au lieu (attachement, dégoût, lassitude, etc.) et lui permet de considérer l'évolution dans le temps des

¹⁷ Outre les analyses classiques de Heidegger, il faut signaler ici le travail systématique d'exploration des facettes sociologiques et philosophiques de cette question entrepris depuis plusieurs années par Marc Breviglieri [Breviglieri, 2002, 2004]. En particulier, ce dernier dépsychologise cette notion en prenant au sérieux la manière dont un frayage familial avec un environnement le place petit à petit « sous la main » assurant ainsi l'aisance de notre maintien dans le monde.

¹⁸ L'accent mis dans cette tradition sur la mobilité comme expérience fondatrice du rapport à la ville explique cette attention particulière à la figure du passant.

qualités de ce lieu. Cet ancrage de proximité l'amène à développer une connaissance plus fine de l'environnement matériel et donc à être sensible à un ensemble de manifestations perceptuelles qui échapperait éventuellement à celui qui ne fait que passer.

Le même espace aménagé se donne à voir et sentir différemment pour celui qui n'y fait que passer et pour celui qui l'habite. On constate l'importance d'une attention aux différents régimes d'engagement pour mieux analyser l'entrelacs des territoires ainsi que les tensions susceptibles de naître autour d'un territoire donné. Ainsi, toute une « série typique de tensions de l'espace urbain ne sont intelligibles que si le citoyen est appréhendé dans ses engagements divers » [Breviglieri et Trom, 2003 p. 413].

Ce sont ces tensions, nées du pluralisme des formes d'engagement se déployant dans un même lieu de la ville, qui sont sources de fragmentation au côté de la multiplication des discours critiques. Une analyse en termes de régime d'engagement doit nous permettre de mieux saisir ces tensions en rendant attentif à la manière dont chaque usage se rapporte sensiblement et temporellement à un environnement matériel.

Cette dimension verticale des tensions doit toutefois être comprise en étroite relation avec ce que nous avons nommé l'horizontalité des conflits de justice. Ce lien en particulier est celui qui relie les *troubles* sensibles et l'apparition de conflits politiques. Comme l'analysent Marc Breviglieri et Danny Trom, la dénonciation de « problèmes publics » s'ancre très souvent dans des troubles sensibles qui déclenchent tout un travail de qualification permettant de porter en fin de compte des jugements politiques [Breviglieri et Trom, 2003]. L'analyse de ces dynamiques est essentielle pour rendre compte de l'évolution des politiques urbaines ainsi que de la diversité des discours critiques. En effet, on trouve de plus en plus d'associations qui s'appuient sur un ancrage local – la connaissance familière d'un quartier – pour faire entendre une voix critique [Doidy, 2002 a et b].

12.2.5 Saisir ensemble le double pluralisme : les deux facettes des biens

Afin de rendre compte de la dynamique de mise en ordre et de fragmentation des villes, il faut donc tenter de saisir ensemble les deux horizons de ce double pluralisme. La notion de *bien* va nous servir d'opérateur pour penser ensemble ces deux mouvements. En effet, elle peut être décomposée en deux facettes qui chacune concerne un des temps du pluralisme.

D'un côté, elle renvoie à la diversité des principes supérieurs communs autour desquels se structurent les conflits d'aménagement. A ce moment,

l'idée de *bien* se rapproche de celles de «valeur» ou de «principe». Il s'agit d'une entité abstraite servant à légitimer une prise de position publique ainsi qu'à mobiliser les personnes autour de quelque chose qui compte pour elles.

De l'autre côté, elle concerne le déploiement dans le temps et l'espace des gestes et des dispositifs visant à donner réalité à ces principes. La notion de bien désigne à ce moment la qualité d'une *expérience* (et ce qui permet en retour son évaluation¹⁹).

Comme on va le voir avec le mouvement squat, défendre un idéal de convivialité ne suppose pas seulement des actions publiques mais aussi la mise en place de lieux de rencontre ainsi que de personnes se rendant disponibles à ces rencontres. La notion de *bien* doit nous permettre ainsi de mieux réaliser en quoi l'ordre de la ville – et sa capacité à faire place aux personnes dans leurs différences – concerne toute l'épaisseur de l'expérience urbaine s'étendant des moments les plus publics aux plus intimes.

Une analyse dynamique et politique des «fonctions» de la ville

L'attention portée à la dynamique de constitution et de réalisation des *biens* autour desquels s'ordonne l'espace urbain permet de reprendre à nouveau frais la question des «fonctions» de la ville, sans tomber dans certains de ses travers. Nous avons suggéré qu'à l'horizon politique de la *cité*, il est essentiel de se poser la question du type d'activité que la ville doit accueillir et favoriser. Dans une certaine mesure, cette question est déjà celle posée par les urbanistes modernes qui à la suite du Corbusier essayaient de faire correspondre à différentes zones de la ville une fonction – et donc un usage – particulier. Néanmoins, cette approche apparaît problématique à plusieurs titres.

Tout d'abord, la délimitation de zone s'oppose à la volonté, qui semble désormais largement partagée, de renforcer la mixité des villes et d'éviter une «ségrégation» spatiale. L'abolition des zones géographiques ne résout toutefois pas le problème de la fragmentation des usages et des tensions qui en découlent quant à l'aménagement du territoire.

La visée du pluralisme nous invite donc à maintenir une réflexion sur les différentes «fonctions» de la ville. En substituant la notion de *bien* à celle de fonction, on évite alors deux autres problèmes. Le premier est celui du caractère «expert» et «général» de la définition des fonctions. Dans la perspective moderniste, c'est l'architecte ou l'urbaniste qui définit les «fonctions» ; leur énumération est donc fixée au préalable et leur contenu

¹⁹ Sur ce lien entre bien et évaluation de la félicité des différents engagements d'une personne, cf. [Thévenot, 1990, 1998].

relativement large. Les *biens* que nous cherchons à identifier sont eux au contraire issus des luttes politiques. C'est dans la dénonciation de certains problèmes urbains que différents mouvements politiques sont amenés à défendre de nouveaux principes organisateurs de la ville, tels que – dans le cas que nous allons voir du mouvement squat – la mixité ou encore la convivialité.

On considère ainsi les fonctions de la ville – ou plutôt le type de *biens* qu'elle permet d'expérimenter – dans une perspective dynamique et politique. De plus, comme c'est un *bien* qui est en jeu, il dessine d'emblée une qualification plus précise de certaines activités. Il ne s'agit pas seulement de «circuler» mais aussi de circuler *vite* (efficacité) ou encore *sans polluer* (écologie) ou *sans danger* (sécurité).

En deuxième lieu, les fonctions apparaissent trop rapidement ramenées à leur dimension «objective» : une fois une fonction identifiée, il suffirait d'y répondre par un aménagement spécifique d'une partie de la ville. Au contraire, les analyses relatives à l'«activité située» rendent attentif au fait que l'aménagement doit être compris comme un support d'activité et non comme ce qui la détermine. L'aménagement du territoire n'est jamais suffisant pour assurer la réalisation de certains *biens*.

Tout aménagement de la ville suppose toujours une anthropologie particulière, c'est-à-dire qu'il est prévu pour un usager spécifique doté des compétences lui permettant de s'y engager de la manière attendue [Latour et Hermant, 1998]. L'environnement urbain ne se présente pas comme ressource pour quiconque²⁰. Il faut alors soit accompagner ces aménagements d'un travail éducatif voire même disciplinaire – au risque de la perte du pluralisme – soit encore prêter attention aux effets discriminants qu'ils engendrent²¹. L'attention à la vulnérabilité des personnes face aux épreuves dressées par l'environnement urbain ainsi que les exigences des différentes cités organisant le vivre ensemble offre des pistes de recherche dont l'exploration commence à peine²².

²⁰ Notre raisonnement se rapproche ici de celui qui permet à A. Sen de définir la notion de «capabilité» comme les conditions qui assurent à une personne qu'une ressource distribuée lui permette d'atteindre les objectifs qu'elle se donne [Sen, 1993].

²¹ En Angleterre, on assiste – suite à l'incitation du droit à la non-discrimination – au développement d'un «*inclusiv design*» visant à concevoir un mobilier urbain qui soit le moins susceptible de discriminer les usagers en fonction de leurs différentes capacités motrices [Stavo-Debaugé, 2003].

²² Un programme de recherche portant sur ces questions fait l'objet d'une collaboration avec Marc Breviglieri et Joan Stavo-Debaugé au sein du Groupe de Sociologie Politique et morale de l'EHESS, Paris. L'idée plus générale de la nécessaire exploration des vulnérabilités des personnes face aux épreuves de la société provient plus fondamentalement des travaux de Ricoeur [Ricoeur, 1997].

Afin maintenant de donner une consistance empirique au mouvement d'analyse des tensions que tout ordre urbain est amené à composer sous peine de «fragmentation», nous allons nous pencher sur l'exemple du mouvement squat.

12.3 Mouvement squat à Genève : l'ordre ébranlé et la composition du pluralisme

Comme nous l'avons indiqué en introduction, le mouvement squat à Genève est intéressant à double titre. D'une part, il est à la fois né de luttes urbaines questionnant profondément le bien-fondé de l'ordre urbain tel qu'il était dessiné dans un urbanisme planificateur et moderniste. D'autre part, il s'est ensuite inscrit profondément dans l'espace de la ville où il a dessiné de nouveaux territoires. L'ordre urbain a été ainsi ébranlé à la fois par les critiques portées dans l'espace public et par le déploiement de modes de vie visant la réalisation de biens différents de ceux qui étaient poursuivis par les politiques urbaines menées à Genève.

12.3.1 Naissance du mouvement squat : indignation, dénonciation et genèse d'une «grammaire militante»

Le mouvement squat à Genève a été exemplaire au niveau européen par son ampleur²³. A son apogée au milieu des années 1990, on dénombrait jusqu'à 160 lieux occupés pour une population de plus de 2000 personnes²⁴. Ce mouvement présentait une forte dimension militante ce qui le rapprochait des mouvements squats observés à Amsterdam, Berlin ou encore dans l'East Village à New York [Pruijt, 2003] tout en comportant aussi d'importantes franges de population socialement fragilisées.

Le début du mouvement remonte aux années 1970. Il est intéressant de se pencher sur les luttes qui ont rendu possible le développement et la pérennisation sur près de 20 ans d'un tel mouvement. En particulier, le milieu des années 1980 a connu le développement d'une politique

²³ La description est ici au passé car la situation qui existait lors de notre enquête à la fin des années 1990 et au début des années 2000 est en train de rapidement disparaître. Il existe toujours à Genève quelques squats mais la plupart des grands immeubles squattés au centre ville dans les années 1990 ont été évacués. On trouve désormais surtout des maisons particulières hors de la ville ou dans ses abords immédiats. De ce fait, la présence physique des squats dans Genève, ainsi que la taille de sa population, ont largement diminué depuis le début des années 2000. Le mouvement reste néanmoins actif et poursuit son entreprise critique de la normativité de l'ordre urbain et des modes de vie qu'il sous-tend.

²⁴ L'Etat de Genève compte environ 440 000 habitants (2005).

relativement inédite de «tolérance limitée»²⁵, suite à d'importantes luttes politiques qui permirent aux squatters de s'allier une partie de la population et de la gauche institutionnelle.

Ce soutien politique et populaire est nécessaire car les squatters remettent en cause un des droits fondamentaux sur lequel se fonde l'ordre libéral : la propriété privée. Dès lors, le mouvement a pu trouver un soutien important dans la mesure où les violations du droit dont il était porteur ont pu être présentées comme autant d'occasions de lutter contre un certain nombre de dérives des politiques urbaines et de promouvoir le dessin d'une ville où pourraient s'épanouir d'autres *biens*.

La légitimité – toute relative²⁶ – du mouvement squat s'est ainsi constituée dans un mouvement dynamique débutant par diverses *indignations*, se consolidant dans des *dénonciations* spécifiques et débouchant finalement sur la mise en valeur d'un certain nombre de *biens* à défendre. Les occupations particulièrement médiatisées caractéristiques du début du mouvement [Rossiaud, 2005] ont été l'occasion de «mobiliser un public» en rendant visibles certaines dérives qu'il s'agissait de combattre (destruction du tissu traditionnel, spéculation) et en exhumant les *biens communs* à ce public (convivialité, solidarité)²⁷.

En considérant l'espace des occupations, l'analyse se situe au niveau le plus public, celui d'une «arène publique» à l'échelle de la ville [Cefaï, 2002]. Le mouvement squat se présente à ce niveau comme un «mouvement social» qui se développe en effectuant un travail de «publicisation» de différents «problèmes publics» [Trom et Zimmermann, 2001].

Ce travail dynamique de «publicisation» interdit de réduire cette histoire au produit d'un «contexte» donné duquel découleraient des tensions spécifiques. On retrouve ici l'exigence, avancée dans la première partie, d'une approche du *contexte* comme quelque chose qui se révèle au fil d'un travail dynamique de cadrage et de dénonciation des problèmes publics [Cefaï, 2002, Callon, Lascoumes et Barthes, 2001]. Certes, certaines conditions historiques spécifiques ont constitué le moteur et les conditions

²⁵ Cette «tolérance limitée» consistait à suspendre les évacuations tant qu'il n'existait pas de projets solvables de rénovation ou de destruction. De plus, les autorités ont signé un certain nombre de «contrats de confiance» autorisant les squatters à séjourner dans les lieux en contrepartie du respect de certaines règles et d'un départ en cas de projet accepté [Pattaroni, 2005]. Malgré cela, le squat est toujours resté légalement interdit et les squatters susceptibles de condamnations.

²⁶ Elle est «relative» car, comme on va le voir, les biens défendus par les squatters s'ils sont partagés par une partie de la population n'ont pas l'étendue et le caractère «commun» conférés aux «cités» décrites par Boltanski et Thévenot et sur lesquelles s'appuient les diverses politiques publiques.

²⁷ Sur ces processus de «mobilisation d'un public» au travers de la mise en évidence d'une communauté affectée, cf. [Stavo-Debaugue et Trom, 2004].

de possibilité de ces critiques (crise du logement, structures politiques). Toutefois, les éléments *pertinents* sont apparus au fil à mesure que la critique se précisait et gagnait en généralité.

12.3.2 Des indignations à la poursuite des biens au travers des occupations

Afin d'analyser l'extension de la critique à partir d'indignation trouvant leur source dans certaines situations localisées, il faut commencer par identifier les scènes d'apparition de la critique : c'est-à-dire les situations exemplaires rendant visibles les dérives dénoncées. A cet égard, le mouvement squat s'est essentiellement constitué autour de deux scènes principales .

La première, apparue dans les années 1970, est un vieux quartier menacé de destruction²⁸. La deuxième, typique des années 1980 et 1990, est un (vieux) immeuble laissé vide (quelque part dans la ville). C'est à partir des indignations suscitées par ces situations qu'une critique plus générale s'est élevée et que certains *biens* reconnus comme importants par une partie des citadins ont pu être mis en évidence.

Face à la destruction des quartiers, la poursuite d'un monde autogéré et convivial

Autour de la scène du quartier menacé, l'indignation des habitants – et des militants venus les soutenir – a été nourrie par ce qui a été décrit comme la programmation de la « mort lente » du quartier. En effet, la destruction du quartier était à l'étude depuis les années 1920 au profit d'un projet de « modernisation » urbaine. Dans cette perspective, la Ville de Genève avait petit à petit racheté les immeubles du secteur puis les avait laissés sans entretien et se vider peu à peu de leurs habitants [Rossiaud, 2005]. Au début des années 1970, la Ville possédait ainsi plus de 75% des immeubles du quartier et un projet de reconstruction était à l'étude visant à passer de 2500 personnes et 200 emplois à 15 000 habitants et 11 000 emplois. L'association d'habitant de quartier, née dans la mouvance de mai 68 et possédant une base ouvrière et populaire, se mobilise alors contre ce projet. Elle est rapidement rejointe dans son combat par des militants d'extrême gauche qui viennent occuper par solidarité les immeubles abandonnés. Le squat apparaît ainsi comme un moyen de s'opposer à la destruction

²⁸ C'est le quartier des Grottes situé derrière la gare.

du quartier. Ceux qui viennent veulent montrer que le quartier est encore habitable et possède une vie sociale qu'il importe de conserver.

La cible de la critique est tout d'abord la politique des autorités genevoises, dénoncée comme ne tenant pas compte du désir des habitants. On lui reproche d'opter pour la destruction plutôt que de «réaliser une rénovation basée sur les besoins des habitants, des artisans et petits commerçants du quartier» [Collectif d'auteur, 1979, p. 8]. La dénonciation porte sur ce qui est perçu comme un *mépris* des besoins des habitants et de leur capacité à dire ce qui compte pour eux. Les *biens* opposés sont ceux de la *participation* et, plus radicalement, de l'*autogestion*. Comme le proclame plus loin le même texte, les habitants doivent pouvoir «prendre leur destin en main».

Une autre critique se fait entendre face à cette «mort programmée» : celle de la disparition d'un quartier populaire et plus largement de tout un mode de vie menacé par la *standardisation* de la ville. Ce mode de vie est qualifié positivement par un ensemble d'expériences qui vont être petit à petit rassemblées sous le thème de la *convivialité*²⁹.

La «montée en généralité»³⁰ de la critique

Tant l'idéal d'autogestion que celui de convivialité ne visent pas seulement les dérives d'une politique municipale qui ne concerneraient que quelques habitants et militants. Au contraire, ces idéaux tirent leur force de la mesure où ils parviennent à apparaître comme des *biens* dont le caractère *commun* concerne une communauté bien plus large, potentiellement celle de toute l'humanité (et à commencer celle de toute la ville). C'est à cette seule condition que le *bien* est susceptible de fonder des alliances plus larges et donc de mobiliser différents acteurs derrière un combat contre un *mal* qui les menace tous et pour un *bien* qui leur importe à tous.

La remontée vers une critique de la raison d'Etat, dont on dénonce le caractère technocrate bafouant la démocratie, est déjà une manière de dire que le problème concerne potentiellement toute la population soumise à cet Etat. La dénonciation de la *standardisation* qui homogénéise les modes de vie en est une autre. Le *bien* de la *créativité* sera opposé à cette perte de la singularité et donc de l'humanité des espaces urbains.

La critique du capitalisme comme source d'exploitation est une autre voie permettant une forte généralisation des problèmes dénoncés :

²⁹ Dans les brochures de défense du quartier, il est ainsi question de «gentils voisins», de «magasins de proximité», de «douceur».

³⁰ La notion de «montée en généralité» est au centre des analyses des processus de justification proposées par [Boltanski et Thévenot (1991)].

«Aujourd'hui, refuser la démolition des Grottes ce n'est pas refuser un logement décent pour les travailleurs. Ce n'est pas non plus pleurer sur les vieilles pierres. C'est dire non à la logique capitaliste qui détruit, transforme et décide du développement urbain à son seul profit.» [Collectifs d'auteur, 1979]

A nouveau, la critique porte sur déploiement d'une logique qui nie la possibilité pour les habitants de décider de leur sort. La thématique de l'autogestion – et plus fondamentalement de l'autonomie – sous-tend ainsi la critique de toutes les logiques hétéronomes que ce soit celles de l'Etat, des standards ou encore du marché.

La dénonciation d'un capitalisme fondé sur la seule logique du «profit» introduit une des topiques critiques centrales dans le cadre de la deuxième scène d'apparition de la revendication. Il faut présenter brièvement encore cette deuxième «arène publique» qui met en scène un immeuble laissé à l'abandon pour des motifs de spéculation. C'est autour d'elle que s'est déroulée l'extension du mouvement à l'ensemble de la ville.

Face à la spéculation immobilière, la poursuite d'un monde sans profit

En 1980, le «Mouvement pour la relocation forcée», né dans le cadre de la lutte pour la sauvegarde des Grottes, rend public le chiffre de 1000 immeubles vides en ville de Genève et cela alors même que le prix des loyers est en constante augmentation [Champod, 1986, p. 509]. Avec la mise sur pied la même année de la «Fédération des associations d'habitants», le débat prend de l'ampleur et la question du logement devient un problème politique à part entière. Petit à petit, la gauche entière s'allie autour de ce qui va devenir la lutte contre la spéculation. Les occupations d'immeubles vides deviennent un élément central de cette mobilisation. En général, les immeubles choisis sont des cas exemplaires de spéculation et l'occupation se fait dans le cadre d'une manifestation organisée par les différents partenaires politiques [Rossiaud, 2005]. L'occupation doit permettre de mettre fin à une situation spécifique de spéculation et plus largement de défendre le droit au logement contre le droit de propriété. Il s'agit en fin de compte de protéger le locataire contre l'«exploitation» par les propriétaires immobiliers qui s'enrichissent sur son dos.

Les alliances se tissent ainsi autour de la mise en évidence du «problème public» de la spéculation (absent des débats encore dans les années 1970) et de sa traduction en autant de *biens* à défendre. Certains luttent pour rompre avec un système capitaliste (*autogestion, gratuité*), d'autres sont mus

avant tout par un souci de justice sociale (*solidarité*) ou encore une volonté de maintenir un centre-ville mixte et pas seulement réservé aux plus riches et au commerce (*mixité sociale, convivialité*).

12.3.3 Les politiques urbaines à l'épreuve du pluralisme de la critique

Cette première arène publique des occupations, où se constituent les alliances politiques autour de critiques et de principes partagés, est dès lors le lieu d'une première mise en question de l'ordre urbain et des outils qui lui donnent forme. Ces critiques portent sur l'orientation politique et morale à la fois du cadre bâti, du marché du logement et du régime de la propriété. De la sorte, elle est source de fragmentation d'un ordre urbain institué autour de normes spécifiques de composition de la diversité.

Les squatters opposent l'esquisse d'une autre cité à celle dessinée par la défense de la propriété privée, la standardisation des aménagements et la politique du logement social. Ces luttes vont amener très concrètement l'abandon d'un certain nombre de projets – et en premier lieu celui de la destruction du quartier des Grottes – ainsi que l'adoption de nouveaux règlements et procédures administratives.

Dès le milieu des années 1980, les autorités se mettent ainsi à signer des « contrats de confiance » permettant aux squatters de demeurer dans les lieux occupés sous certaines conditions³¹. Plus largement, les occupations sont suspendues tant qu'il n'y a pas de projets solvables de rénovation ou de destruction. Le visage de Genève prend à ce moment une forme nouvelle au travers de la multiplication des lieux occupés. Le mouvement vient petit à petit s'inscrire dans l'espace de la ville et voit son horizon temporel se modifier. Au temps de l'occupation succède celui de l'installation.

12.3.4 De l'occupation à l'installation : l'inscription des biens dans le temps et l'espace

Avec un horizon temporel plus ample, les squatters peuvent mettre en place différents *projets* et *aménager* leur lieu de vie. Ces projets et ces aménagements sont eux aussi informés par les différents *biens* qui ont

³¹ Ces conditions sont relatives au « bon » usage des lieux défini sur le modèle des rapports locatifs ainsi qu'au départ volontaire des lieux en cas de projets entérinés de rénovation ou de destruction [Pattaroni, 2005]. Ces conditions, souvent peu respectées, ont ouvert tout un espace de débat entre l'administration et les « squatters » au bénéfice de contrats de confiance.

justifié les occupations. Les *biens* révèlent à ce moment leur deuxième facette, celle d'une expérience spécifique de la relation à l'autre et au monde.

De nouvelles tensions apparaissent entre l'institution de ces biens dans les squats et les attendus des normes et autres standards qui informent le vivre ensemble à l'échelle de la ville. Pour analyser ces tensions, et voir se dessiner plus en avant la fragmentation de l'ordre urbain qu'entraîne la poursuite des biens défendus par les squatters, il faut maintenant emprunter la voie du pluralisme vertical des « régimes d'engagement ».

Comme nous l'avons souligné dans la première partie, il est important de considérer la manière dont un *bien* ne relève pas seulement d'un horizon abstrait mais dépend de gestes et de situations spécifiques. La réalisation d'un bien suppose une expérience du monde qui prend place dans le temps et l'espace³². Ainsi, la poursuite de certaines formes de *bien commun* par les squatters nécessite de leur part un travail d'aménagement des lieux occupés et le développement d'exigences spécifiques quant à la manière de vivre au quotidien. Ces efforts dessinent un territoire spécifique où doit pouvoir se déployer un vivre ensemble doté des qualités visées par le mouvement³³.

Une des transformations systématiquement observées au moment de l'installation dans un squat est la mise en place de parties communes (salle commune, cuisine) par le biais souvent de modifications architecturales. L'installation de ces parties communes répond à la fois à des visées de *convivialité* et de *participation*. En effet, le déploiement de relations empreintes de convivialité suppose l'existence de lieux où les personnes peuvent se rencontrer et partager certaines activités au quotidien (repas, fêtes, etc.)³⁴. Par ailleurs, ces espaces ouverts permettent la tenue des réunions essentielles à une gestion collective du squat.

³² On rejoint ici les intuitions de Barthes lorsqu'il invite à considérer la « règle » comme ce qui conduit « le temps, les désirs, l'espace, les objets » [Barthes, 2002, p.162]. Selon lui, tout système de règles doit être considéré comme « un territoire : soit temporel (timing), soit gestuel (conduites) ». A cet égard, le déploiement d'un bien peut aussi être considéré comme répondant d'un système de règle ou plus largement d'une « grammaire » comme la définit Cyril Lemieux : « l'ensemble de règles à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires d'une interaction » [Lemieux, 2000, p.110]. L'existence d'une telle grammaire est nécessaire pour que les différentes personnes concernées par une forme de bien commun parviennent à identifier les comportements qui conviennent..

³³ D'une certaine manière, on peut dire que l'idéologie des squats vient trouver sa traduction spatiale. La notion de grammaire militante permet d'opérer le passage d'une conception abstraite de l'idéologie (comme une « vision du monde ») à l'identification des gestes et entités nécessaires à l'inscription pratique de cette idéologie dans le monde.

³⁴ Pour une analyse des qualités pragmatiques de ces lieux communs, aménagés en vue d'une « accessibilité publique » et du déploiement de différentes activités festives, cf. [Breviglieri et Pattaroni, 2005] [Pattaroni, 2004].

En contrepoint de ces aménagements, ces espaces communs impliquent aussi des formats d'engagement spécifiques. En particulier, il est attendu de ceux qui se rendent dans ces lieux une certaine *disponibilité* à la rencontre. Comme le fait remarquer un squatter : « si on ne veut pas être dérangé, on ne va pas dans la salle commune ». Il faut donc être prêt à composer avec certaines sollicitations « intempestives ». A cet égard, les lieux du commun sont toujours aussi susceptibles d'être des lieux « tyranniques », dans la mesure où ils imposent un rythme à la personne qui n'est pas forcément le sien³⁵.

Ces exigences pèsent plus fondamentalement sur cette autre modalité du rapport au lieu identifiée dans la première partie : l'*habiter*. En effet, les squatters ne sont pas seulement des occupants qui tiennent un discours critique dans des arènes publiques ou encore des aménageurs qui poursuivent différents projets à l'échelle du squat mais aussi des *habitants*. D'autres *biens* sont en jeu à cette échelle comme ceux de l'aisance ou encore de l'intimité. Les squatters doivent aussi pouvoir aller à leur rythme dans les lieux occupés ; ils doivent pouvoir y déposer les repères plus singuliers qui étayent un rapport *familier* au monde.

Les différentes modalités du rapport au lieu et aux autres – constitutives de l'expérience du squat prise dans son épaisseur et sa durée – sont ainsi la source des différentes tensions avec lesquelles les squatters doivent sans cesse composer³⁶. L'installation durable dans le squat ne suscite toutefois pas seulement des tensions à l'échelle du squat mais elle est source aussi de conflits à l'échelle du voisinage et de la ville.

12.3.5 L'ébranlement de l'ordre urbain

Lorsque l'on se situe dans la perspective temporelle plus large d'une installation durable des squats, on voit apparaître des tensions et des formes de conflit qui présentent une dynamique différente de ceux résultants des occupations. En particulier, si les gestes et les propos critiques tenus lors des occupations visent intentionnellement et explicitement une remise en cause de l'ordre urbain, les comportements quotidiens des squatters viennent ébranler cet ordre sans que cela soit toujours là le but recherché. On voit apparaître ainsi un éventail plus large des modalités par lesquelles la poursuite d'un bien peut s'avérer tyrannique à l'égard d'autres biens.

Pour illustrer ce point, on peut repartir de l'exemple des salles communes et de l'aspiration à un vivre ensemble caractérisé par une plus grande

³⁵ Pour une analyse du pouvoir sur autrui en terme d'« hétérorythmie », cf. [Barthe, 2002].

³⁶ Pour une analyse de ces tensions : [Pattaroni, 2005 ; Breviglieri, Pattaroni, Stavo-Debaugé, 2004].

spontanéité et l'absence de limites³⁷. Cette conjonction offre l'occasion et la valorisation de moments festifs souvent intempestifs. Ces moments doivent être compris dans la dynamique propre au déploiement d'une certaine grammaire du vivre ensemble plutôt que comme un acte qui prendrait son sens dans une arène publique (ce qui est le cas par exemple des manifestations organisées sous la forme de «charivari» où chacun a pour consigne de faire le plus de bruit possible). Le but ici n'est pas en premier lieu de troubler le voisinage.

Néanmoins les voisins pâtiennent bien souvent de ces excès et à la longue ceux-ci peuvent rendre les squatters insupportables à leurs yeux. Ces derniers doivent alors répondre aussi des plaintes de leurs voisins. A nouveau ici, on peut observer un effet lié à la diversité des modalités d'engagement dans les lieux. En effet, les squatters qui résident dans les lieux occupés tissent au fil du temps certains rapports de voisinage. Ces rapports sont par ailleurs valorisés au nom de l'aspiration à un vivre ensemble plus *convivial* s'étendant au-delà du seul squat. Ainsi, il est fréquent que les squatters cherchent à s'ouvrir, avec plus ou moins de succès, à leur voisinage en organisant par exemple un apéritif dans la rue où en invitant leurs voisins à faire usage de la cour ou du jardin de leur demeure.

Le souci de ces rapports de bon voisinage entre alors en tension avec l'exigence de faire du squat un lieu de passage et de fête pour un public plus large et dans un cadre plus permissif que celui qui caractérise les espaces de rencontre institués (cafés, discothèques, etc.). Lors de fêtes, il est très difficile pour ceux qui résident de poser des limites. Et ceci, à la fois car ils sont eux-mêmes réticents à la faire et aussi car la critique des gens venus de l'extérieur – de *passage* – est rapidement acerbe³⁸.

Dans le cadre des normes plus générales qui informent l'ordre urbain, ces excès peuvent être traités soit comme «trouble à l'ordre public» soit encore dans le cas des bars comme violation des règles régissant les débits de boisson. Toutefois, il est rare qu'une telle qualification survienne

³⁷ A titre d'exemple de la valorisation d'un mode de vie fondé sur le désir, voici l'extrait d'un manifeste rédigé par un groupe de jeunes squatters à l'occasion d'une occupation :

Ce n'est pas tous les jours qu'on a la possibilité de vivre comme on l'entend, sans contraintes et sans la présence de conventions imposées par ce système et ceux qui en tiennent les rênes. [...] Avoir un espace géré par nous-mêmes, où nous pouvons faire ce que nous désirons, peindre, musiquer, manger du bœuf, fêter, rire, discuter, partager le frigo, dormir, pleurer, laver les chaussettes, marcher pieds nus ou nus tout court, être moche ou beau, c'est tout ça et bien plus encore que nous cherchons. Puisque cette société ne nous offre pas le droit de vivre selon nos envies et nos rythmes, nous nous permettons de le prendre sans rien lui demander (ManiFeste Apacheria, in www.under.ch)

³⁸ Cette dernière est nourrie par un sentiment de «trahison» face aux biens que sont censés délivrer les squats, donnant lieu à des injonctions du style : «ce n'est plus un squat ici !», «vous vous embourgeoisez !».

et que donc les squatters soient sanctionnés. Ceci tient au fait qu'en partie, ils se soustraient aux modalités de régulation propre à un ordre fondé sur la responsabilité individuelle qui suppose précisément de pouvoir identifier nominalement un responsable. Du fait de leur illégalité, les squatters se tiennent à l'écart des différents dispositifs qui inscrivent les individus dans l'ordre normatif qui régit les rapports au sein de la ville. Les squats se présentent ainsi comme des lieux de discontinuité dans les dispositifs permettant d'assigner à chacun une place et un rôle dans l'ordre de la cité. Cette situation est entretenue par la volonté de créer des lieux susceptibles de permettre une autodétermination des modes de vie passant par une *auto-gestion* du cadre bâti, étroitement couplée à une lutte contre la standardisation et la valorisation d'attitudes *spontanées* et *créatives*.

La squat comme soustraction aux standards de sécurité et de justice

Un premier exemple des squats comme lieu de discontinuité est offert dans le rapport qu'entretiennent les « bistrots de squats » aux exigences d'un « ordre marchand ». En effet, ces derniers échappent à la fois au système de taxation et plus largement à l'ensemble des règles de droit qui régissent les « débits de boisson » (licence obligatoire, heures d'ouverture, normes de sécurité, etc.). De ce fait, de nombreux cafetiers se sont plaints d'une « concurrence déloyale ». Face à la manifestation répétée de cette indignation, un élu de droite propose, en 2001, de taxer les activités à caractère commercial qui existent dans les squats. Lors d'un débat à l'assemblée de la Ville, un autre député de droite rappelle « *le profond sentiment d'injustice chez ceux qui paient consciencieusement leur taxe professionnelle* ».

Pour donner toutefois du poids à ce sentiment d'injustice, il ne suffit toutefois pas de pouvoir qualifier discursivement cette situation comme injuste à l'horizon d'une « cité marchande » (fondée sur le principe de concurrence). Il faut au contraire inscrire ces bistrots dans l'espace d'un « monde marchand », c'est-à-dire les inscrire dans les dispositifs qui permettent d'agir sur ces lieux. Ainsi, comme les bistrots des squats ne paient pas de loyer, ils ne sont donc pas inscrits au registre du commerce. Ce sont pourtant là les conditions pour être pris en compte par la taxation. Il ne s'agit pas simplement de taxer ou pas une activité mais aussi au préalable de la classer dans la catégorie des activités soumises à la taxe. Ceci suppose tout un travail de repérage et d'inscription de l'activité dans le cadre conventionnel sur lequel s'appuie l'Etat pour développer ses politiques commerciales et sociales. Le caractère illégal empêche précisément ce travail taxinomique fondé sur

la disponibilité d'une information officielle. Le bistrot de squat échappe ainsi de facto à cette épreuve marchande.

On voit ici comment la question de la justice est étroitement liée à la possibilité de qualifier les entités que l'on compare ou plus largement de pouvoir soumettre à certaines épreuves les personnes ou les situations. En l'absence de ces épreuves, une incertitude plane sur la qualité morale que l'on peut prêter aux personnes. De ce fait, les squatters sont souvent soupçonnés d'être égoïstes ou encore des profiteurs.

De la difficile opposabilité des biens pas entièrement communs

Face à ces critiques, les squatters opposent la légitimité alternative des *biens* qui animent leurs efforts. Deux problèmes se posent toutefois à eux.

Tout d'abord, les *biens* qu'ils mettent en avant ont rarement atteint le degré de reconnaissance qui a été attribué historiquement aux différents principes supérieurs communs qui fondent les « cités » et qui donnent aux politiques publiques contemporaines leur légitimité. L'*autogestion* ou même la *convivialité* n'apparaissent qu'à une frange de la population comme étant des principes du même ordre que l'*égalité de traitement*, l'*efficacité* ou encore la *concurrence*.

Ensuite, l'étendue de la reconnaissance d'un principe n'est jamais suffisante pour pouvoir l'opposer, il faut encore que les personnes puissent être évaluées en fonction de leur rapport à ce principe. Il doit exister des mécanismes permettant de mettre à l'épreuve les qualités des personnes et des objets. Il est plus difficile d'évaluer la mesure dans laquelle un bistrot de squat favorise la convivialité de la vie nocturne genevoise que la mesure dans laquelle une entité commerciale se prête à l'exercice d'une saine concurrence ou encore participe de l'effort civique qui consiste à payer ses impôts. Les squatters peinent ainsi à fournir les preuves de leur bonne foi.

Il existe encore bien d'autres situations où les modalités d'organisation des squatters – leur mode de relation à leur logement et à l'environnement urbain – posent problème par rapport aux attendus portés par les dispositifs publics d'ordonnancement des personnes et des objets. Ainsi, quand un locataire cherche à bricoler son appartement ou encore à redéfinir ses espaces, il rencontre rapidement les règlements limitant ses possibilités. Les travaux importants sont effectués par des *professionnels* qui assurent le respect des *standards*. De même pour les propriétaires privés.

Dans les squats, par contre, la volonté d'autogestion amène les occupants à se charger des travaux de rénovation et de transformation sans qu'ils

désirent ou soient toujours capables d'assurer le respect des normes en vigueur. De plus, la part laissée, au fil du temps, au bricolage et au rafistolage – valorisés comme exemples de *créativité* – est importante. Il n'est donc pas rare que les installations électriques ne soient plus «aux normes».

12.3.6 Les modalités d'engagements nécessaires à l'ordre de la cité

Ces différents exemples illustrent l'idée avancée dans la première partie de l'article que tout ordre urbain s'appuie sur des modalités spécifiques d'engagement des êtres humains et des objets. L'institution de la ville en «cité» – cette «distribution sociale et politique des «places», des emplacements, des rôles» évoquée par Olivier Abel – suppose le dessin et la convocation des *bonnes* manières d'agir. Pouvoir prendre place dans la ville suppose à la fois qu'une place nous est accordée et toujours en même temps que l'on soit à même de – et que l'on veuille – se tenir comme il faut à notre place.

A cet égard, les modalités caractéristiques de l'ordonnement d'une ville comme Genève – et que l'irruption des squatters fait apparaître dans toute leur normativité – s'ancrent dans une tradition libérale. En effet, comme l'a bien décrit François Ewald à la suite des travaux de Foucault [Ewald, 1984], le libéralisme place au centre de son modèle politique la responsabilité individuelle : «chacun est, doit être, supposé responsable de ses actes, de sa vie, de sa destinée» [Ewald, 1984, p. 64]. Ce principe permet le report au niveau de l'individu d'un ensemble de charges desquelle dépend le bon ordre du système. Il suppose de plus un format d'engagement de la personne comme «individu autonome et responsable» [Pattaroni, 2005].

Ainsi, le propriétaire est responsable à titre *individuel* du respect des différents standards de construction et de sécurité. Le locataire doit lui aussi répondre à titre *individuel* d'éventuelles transgressions des règles qui régissent le *bon* usage des locaux mis à sa disposition. Le tissu d'obligation juridique ainsi que les différents dispositifs de contrôle dessinent ainsi une place centrale à la responsabilité individuelle – et plus largement au respect par l'individu de règles formelles – dont dépend en fin de compte la production d'un *bien commun* comme la sécurité. De plus, comme on l'a vu aussi, ce n'est pas seulement la sécurité qui dépend de ce découpage qui fait saillir l'individu. D'autres biens passent par l'individuation du contrôle comme c'est le cas dans la saisie du revenu individuel afin d'assurer la justice du système de redistribution du logement social.

De la sorte, l'ordre urbain est fondé sur la possibilité d'une double *police* à la fois des habitants et des lieux, c'est-à-dire la possibilité de contrôler à

la fois la qualité individuelle des lieux et des personnes. Dans leur projet d'autodétermination de leur mode de vie, les squatters se soustraient à ce travail d'individuation et rendent les lieux qu'ils habitent, et les personnes qui y vivent, indisponibles aux exigences qui fondent cet ordre libéral. La rupture de cet ordre entraîne alors une certaine *fragmentation* de la ville appelant un travail de recomposition du pluralisme.

12.3.7 Recomposer le pluralisme

Deux voies s'ouvrent pour pallier cette rupture et restaurer ainsi un ordre.

La première consiste à refuser cette rupture et à évacuer systématiquement les squatters et les punir. Avec l'évacuation, les lieux redeviennent disponibles pour une police des choses. On peut les rénover selon les standards ou les détruire. En parallèle, l'arrestation de certains squatters permet d'identifier des responsables individuels là où auparavant se présentait un collectif de personnes difficilement appréhendable juridiquement. L'exigence pluraliste posée par le mouvement squatters n'est ainsi pas prise en compte et l'ordre urbain se recompose à l'identique.

La deuxième voie consiste à faire place dans une certaine mesure aux *biens* défendus par les squatters. La mesure de cette place est celle des *compromis* qu'il est possible d'instituer administrativement et techniquement pour faire tenir ensemble les *biens* déjà inscrits dans l'ordre urbain et ces nouveaux venus. Cette voie est celle qui a été en partie suivie par les autorités genevoises. La mise en place de «contrats de confiance» et, plus récemment de «baux associatifs» constitue une «invention» administrative élargissant les formes possibles du logement social.

Ils permettent une gestion collective du logement ainsi que la mise en place de différents lieux communs³⁹. Ces nouvelles formes sont en cours de développement. Elles rencontrent de plein fouet toute la normativité des modèles antérieurs. Il se pose ainsi, en vrac, des questions relatives à l'arbitrage entre contrôle des revenus des habitants et choix des personnes avec qui on veut vivre, fixation des loyers en fonction des normes en vigueur au niveau de la ville et possibilité d'instaurer une solidarité interne, transformations architecturales et disponibilité des lieux pour de futurs habitants avec d'autres attentes.

A chaque fois, il ne s'agit pas simplement de luttes entre des représentations de la bonne ville – des modèles abstraits – mais aussi entre des aménagements qui délimitent les bonnes manières de s'engager dans

³⁹ Il est difficile toutefois de juger dans quelle mesure ces lieux permettent de réaliser les biens qu'ils se proposent d'instituer. Pour une analyse dans ce sens d'une expérience de coopérative «militante» à Genève, cf. [Rabinovich et Poschet.]

la ville. Le déploiement des nouvelles formes du bien vivre ensemble défendues par les squatters implique la réinvention des manières de composer pratiquement le double pluralisme inhérent à la ville. Comme nous le suggérons en introduction, l'exemple du mouvement squat révèle ainsi les tensions qui habitent plus profondément la ville et dessinent la dynamique de ses transformations.

12.3.8 L'ordre de la ville et son horizon tyrannique

Les villes sont sans cesse au défi à la fois de faire place aux personnes dans leurs différences et de les ordonner. Afin de pouvoir analyser ce travail, qui est celui du politique, nous avons montré qu'il fallait comprendre à la fois la dynamique de la constitution de ces *biens* et celle de leur impact sur le vivre ensemble et sur les manières de s'engager dans le monde. Il était donc nécessaire au préalable de pouvoir dire le pluralisme à la fois des biens et des personnes avant de pouvoir comprendre la manière dont peuvent être composées différentes figures de l'ordre urbain.

L'ordre urbain et son horizon de justice apparaissent alors comme un processus inévitable de réduction du pluralisme. Cette réduction est légitimée par la mise en évidence de certains *biens* qu'elle permet de réaliser. Toutefois, la poursuite d'un bien spécifique est toujours susceptible de rendre indisponible la réalisation d'autres formes de bien (que ce soit – on l'a vu – au travers de la confrontation de deux conceptions de la ville incompatibles ou encore de l'impossibilité pratique de concilier deux formes d'engagement).

Ainsi, le territoire comme espace aménagé n'est jamais capable d'accueillir l'ensemble des biens qui peuvent compter pour les citoyens. Tout ordre urbain se construit en favorisant certaines formes de bien commun et en rendant d'autres plus difficiles, voire impossibles. La fragmentation de la ville – comprise comme rupture d'un ordre donné – apparaît ainsi comme le revers inévitable de l'agencement de la ville. Chaque ordre nourrit ainsi son horizon de fragmentation et de ségrégation.

Ce constat nous semble être une première étape essentielle pour analyser plus en avant la transformation des politiques urbaines qui, tout en visant la composition d'un ordre soucieux de préserver la nécessaire diversité des rythmes et des territoires de la ville, doivent pouvoir penser leur propre horizon tyrannique.

Bibliographie

Bessy C., Chateauraynaud F., (1995), *Experts et Faussaires : pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.

Barthes R., (2002), *Comment vivre ensemble : cours et séminaire au Collège de France (1976-1977)*, Paris, Seuil IMEC.

Bénatouïl, (1999), « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales HSS*, 2, pp. 281-317

Berlin I., (1995), *Liberty*, United States, Oxford University Press.

Boltanski L., (1990), *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.

Boltanski L., Thévenot L., (1991), *De la justification*, Paris, Gallimard.

Breviglieri M. (2002) « L'horizon du *ne plus habiter* et l'absence du maintien de soi en public », in D. Céfai et I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Éditions de l'Aube, pp. 319-336.

Breviglieri M., (2004), « Habiter l'espace de travail : perspectives sur la routine », *Histoire et Société : revue européenne d'histoire sociale*, 9, pp. 18-29.

Breviglieri M., Pattaroni L., Stavo-Debaugé J., (2004), *Les choses dues : Propriétés, hospitalités, responsabilités. Ethnographie des parties communes dans des squats militants*, Paris, Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnographique, multigr.

Breviglieri M., Pattaroni L., (2005), « Le souci de propriété : vie privé et déclin du militantisme dans un squat genevois », in Haumont B. et C. Morel, *La société des voisins*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « ethnologie de France », pp. 275-289.

Breviglieri M., Stavo-Debaugé J., (2000), « Le geste pragmatique de la sociologie française : autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Anthropológica*, 7, pp. 7-22.

Breviglieri M., Trom D., (2003), « Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Céfai D., Pasquier D., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF.

Callon M., (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieuc », *L'année sociologique*, 36, 1, pp. 169-208.

Callon M., Lascoume P., Barthes Y., (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

Castells M., (1972), *Luttes urbaines*, Paris, Maspero.

Céfai D., (1996), « La construction des problèmes publics. Définition des situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 75, pp. 43-66.

Cefaï D., (2001), « Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques*, *Raisons Pratiques*, Paris, pp. 51-98.

Cefaï D., Joseph I. (eds), (2002), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Éditions de l'Aube, pp. 319-336.

Cefaï D., Trom D. (eds), (2001), *Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques*, *Raisons Pratiques*, Paris

Champod, P.-A., (1987), *Politique sociale du logement. L'exemple genevois*, Mémoire de certificat en sciences politiques. Université de Genève.

Conein B., Jacopin E., (1994), « Action située et cognition : le savoir en place », *Sociologie du travail*, 4, pp. 475-500.

Dodier N., (1993), « Les appuis conventionnels de l'action : éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 62, pp. 65-85.

Doidy E., (2002)a, *La vulnérabilité du sujet politique : régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*, Thèse de doctorat, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Doidy E., (2002)b, « La ville de Droit au logement et de Projet C : association militantes et compétences de proximité », *Revue du GERFA*, 3.

Flamm M., (2004), *Comprendre le choix modal. Les déterminants des pratiques modales et des représentations individuelles des moyens de transport*, Thèse n°2897, Lausanne : EPFL.

Foucault M., (2004), *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard/Seuil.

Joseph I., (1998) *La ville sans qualité*, Paris, Ed. de l'Aube.

Joseph I., (1995), « Reprendre la rue », in Joseph I. (dir.), *Prendre place : espace public et culture dramatique*.

Joseph I., (1983), *Le passant considérable*, Paris, Méridien-Klincksiesk.

Joseph I., (2003), « La notion du public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », in Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, pp. 329-346.

Kaufmann V., (2000), *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines*, Presses polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

Laborier P., Trom D. (eds), (2003), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF.

Latour B., (2006), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.

Latour B., Hermant E., (1998), *Paris, ville invisible*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond-La Découverte.

Livet P., Thévenot L., (1994), « Les catégories de l'action collective », in Orléan A. (éd.), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, pp. 139-167.

Lolive J., (1999), *Les contestations du TGV Méditerranée*, Paris, coll. Logiques politiques, L'Harmattan.

Melé P., Larrue C., Rosemberg M. (eds.), (2003), *Conflits et territoires*. Tours, PUFR.

Munoz-Dardé V., (2003), «Le partage des raisons», *Revue de Philosophie Economique*, n° 7, pp. 81-111.

Navez-Bouchanine, *La fragmentation en question*, Paris, L'Harmattan.

Pattaroni L. (2005) *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris/Genève, EHESS/Université de Genève.

Pattaroni L., (2001)a, «Le geste moral», *Carnet de bord*, 2.

Pruijt H., (2003), «Is the institutionalization of Urban movements inevitable ? A comparison of the opportunities for sustained squatting in New York City and Amsterdam», *International journal of urban and regional research*, 27, 1, pp. 133-157.

Rawls J., (1995), *Libéralisme politique*, Paris, PUF.

Relieu M., Terzi C., «Les politiques ordinaires de la vie urbaine», in in Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, pp.373-397.

Rossiaud J., (2005), «Le mouvement squat à Genève», in Ruegg F. (dir.), *La fabrique des cultures, Genève 1968-2000*, revue Equinoxe.

Simmel G., (1990), *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot.

Stavo-Debaugue J., (2003), «L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut», in Cefaï D., Pasquier D., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, pp. 347-371

Stavo-Debaugue J., Trom D., (2004), «Dewey et son public à l'épreuve du terrain. Penser avec Dewey contre Dewey», in Karsenti B., Joseph I., dir., *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, Raisons Pratiques, 15.

Thévenot L., (1990), «L'action qui convient», in Pharo P., Quéré L., *Les formes de l'action*, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 39-69.

Thévenot L., (1994), «Le régime de familiarité : des choses en personne», *Genèses*, 17, pp. 72-101

Thévenot L., (1996), «Ethique et sens du juste : enquête sur les jugements de valeur», in Livet P., *L'éthique à la croisée des savoirs*, Paris, Vrin, pp. 149-177.

Thévenot L., (1998), «Pragmatique de la connaissance», in Borzeix A., Bouvier A., Pharo P., *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS éditions, pp. 101-285.

Enjeux de la sociologie urbaine

Thévenot L., (2006), *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.

Weber M., (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

IV

Agir sur l'urbain

Gouvernement local et contrôle démocratique

Maurice Blanc

13.1 Introduction

En sociologie urbaine, la question du pouvoir local et de son contrôle démocratique s'inscrit dans une longue tradition. C'est une dimension qui a été très présente dans les travaux de l'Ecole de Chicago et qui le reste dans la sociologie urbaine anglo-saxonne [en français, Remy, 1989 ; Bassand et Fragnière, 1978]. Dans le monde francophone, c'est une question récurrente mais à éclipses [Ledrut, 1976 ; Biarez, 1989 ; Blanc et Lévy, 2003]. Un peu partout, le succès de la notion de « gouvernance » a renouvelé aujourd'hui l'intérêt pour cette approche. Mais il faut se méfier des effets de mode et analyser rigoureusement son contenu et ses enjeux, notamment en termes de contrôle démocratique [Elander et Blanc, 2001].

Il y a quelques années, le Centre Pompidou a présenté à Paris une exposition fort intéressante intitulée : « Qui décide de la ville ? ». Si la question est simple à formuler, la réponse n'est pas évidente car les acteurs sont nombreux et leurs rôles respectifs difficiles à démêler. Pour la sociologie urbaine, un premier enjeu est d'élucider cette question. Formellement, les élus locaux sont les premiers responsables et les maîtres d'œuvre. La réalité est plus complexe pour plusieurs raisons.

Les élus locaux s'appuient d'abord sur l'administration locale mais aussi sur des experts (architectes, urbanistes, juristes, etc.) qu'ils consultent régulièrement ou occasionnellement. Une première question se pose alors : Entre l'élu qui est réputé ignorant de la technique et l'expert qui est supposé détenir le savoir, qui aura le dernier mot ? De plus, un projet local, même modeste, ne peut laisser le niveau national indifférent. Les modalités d'intervention varient selon que l'on est dans des pays à tradition centralisatrice (la France) ou à tradition fédérale (l'Allemagne, la Suisse), mais le niveau national est toujours présent, notamment en matière de financements. Il détient ainsi la réalité du pouvoir : « Les maires peuvent avoir le dernier mot s'ils le veulent, et c'est ce qu'ils disent. Toutefois, ils ne veulent jamais ce qu'il n'est pas possible de vouloir ! » [Ledrut, 1976, p. 98].

Le cercle de la décision ne se limite pas aux élus, locaux et nationaux, accompagnés de leurs fonctionnaires respectifs. Les acteurs économiques jouent eux aussi un rôle important. Il y a tout d'abord les propriétaires fonciers et immobiliers. Ils peuvent considérablement retarder un projet, et même le bloquer, par exemple en refusant de céder les terrains nécessaires. Il y a aussi les entreprises présentes sur le territoire et celles que l'on voudrait attirer pour qu'elles s'y implantent. Elles réclament de meilleurs moyens de communication, des écoles ou des hôpitaux. Le gouvernement local est pris en tenaille entre l'Etat et le marché. Certaines entreprises sont prêtes à participer au financement de projets urbains qui leur permettront d'accroître leurs bénéfices. On passe alors du « gouvernement » à la « gouvernance », mais à une gouvernance « technocratique » qui introduit les élites économiques dans le processus de décision.

Parmi les entreprises, une fraction joue un rôle essentiel dans ce processus, celles qui, précisément, « produisent la ville ». Elles ont des stratégies d'investissement foncier et immobilier, elles construisent logements, routes et autoroutes, elles installent les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone, etc. Il s'agit de grands groupes multinationaux et les élus sont leurs « clients ». Quelle est la réalité du contrôle que ces derniers peuvent exercer, eux qui ont délégué la gestion de leurs équipements, souvent pour de longues périodes [Lorrain, 1981] ?

Enfin, quelle est la place des habitants ? Il y a les électeurs, mais tous ne le sont pas [Blanc *et alii*, 1996]. Ces derniers ont en principe le dernier mot, mais contrôlent-ils réellement leurs élus ? Plus ou moins selon les cas, mais plutôt moins dans l'ensemble. Il y a les habitants qui se mobilisent, manifestent et font entendre leur voix. Il faut négocier avec eux, surtout

s'ils ont réussi à créer un rapport de forces qui leur est favorable. Mais ils ne représentent peut-être qu'un groupe de pression plus habile que les autres à défendre ses intérêts particuliers.

Aujourd'hui comme hier, un des enjeux majeurs de la sociologie urbaine est d'aider à inventer des formes de gouvernement local qui favorisent la démocratie participative. Mais, avant d'aborder ces questions, il faut bien voir que l'idée même de «local» et de «gouvernement local» est mise à mal par la dynamique urbaine et qu'elle doit être redéfinie.

13.2 Le gouvernement local et le mouvement d'urbanisation

Globalement, le gouvernement local s'est organisé à partir de territoires qui présentaient une relative unité écologique, les communes (villes et villages). Cette organisation territoriale séculaire a été malmenée par le mouvement d'urbanisation depuis la fin du XIX^e siècle. Les villes débordent de leurs frontières traditionnelles, d'anciens villages autonomes sont devenus des communes de banlieue. Bon gré mal gré, ils ont été incorporés dans le tissu urbain.

Un certain nombre de problèmes ne peuvent plus être traités au niveau communal. C'est d'abord le cas en milieu rural. Pour lutter contre la désertification des campagnes, il serait irréaliste de mener une politique de développement local au seul niveau communal. La coopération intercommunale s'impose, même si elle est vécue comme une menace de disparition de la commune et de perte de son identité.

Dans une même agglomération urbaine, il est impensable que chaque municipalité organise en toute indépendance son système de transports, son réseau d'eau, etc. Il faut pour cela mettre en place une autorité compétente pour l'ensemble de l'agglomération et lui transférer des responsabilités qui relevaient jusqu'alors des communes. Bien entendu, ce transfert se fait dans la tension et l'affrontement. Il faut inventer les instruments juridiques de la coopération intercommunale, la communauté de communes en France, le district au Royaume-Uni, etc. L'Allemagne de Bismarck a procédé de façon plus radicale en fusionnant les communes existantes, pour que l'entité communale corresponde peu ou prou à l'agglomération urbaine du moment. Les villes de Metz et de Strasbourg ont connu ce traitement [Blanc et Hamman, 2006].

En France, où l'émiettement communal est très accusé (de nombreuses communes rurales ont moins de cent habitants), on a tendance à idéaliser l'Allemagne : Elle saurait s'adapter à la modernité alors que le maintien

du *statu quo* communal serait un archaïsme bien français. Ce lieu commun repose sur une bonne dose de naïveté, il suppose qu'il existe un niveau territorial pertinent, l'agglomération en l'occurrence, pour gérer l'ensemble des problèmes urbains. Si le traitement des problèmes évoqués ci-dessus (et de quelques autres) se fait bien au niveau d'une agglomération urbaine, pluri-ou unicommunale, c'est encore un niveau trop fin pour d'autres problèmes (transports interurbains, développement économique, etc). Inversement, l'agglomération peut être un niveau trop large pour des problèmes qu'il sera plus facile de régler au niveau communal, voire infracommunal [Jouve et Booth, 2004].

La difficulté majeure du gouvernement local est qu'il n'existe pas une bonne échelle valable pour tous les problèmes. Les «échelles de l'espace social» sont multiples [Poche, 1995], comment donc mettre en place un gouvernement local à géométrie variable, alliant plus de centralisation et plus de décentralisation ? La question vaut aussi pour le contrôle démocratique par les citoyens : la loi française de 2002 relative à la «démocratie de proximité» voudrait le cantonner dans des comités de quartier bien encadrés par la municipalité, ce qui est insuffisant [Blanc et Lévy, 2003].

Ce que l'on appelle en France tantôt la «politique de la ville¹», tantôt le «développement social urbain» est une illustration exemplaire des contradictions à résoudre en matière de gouvernement local. Pour répondre aux problèmes sociaux de façon personnalisée et adaptée, et pour faciliter la concertation avec les habitants, il faut intervenir au niveau du quartier, donc à un niveau infracommunal. Mais le quartier n'est pas une instance de décision. Par contre, pour favoriser la création d'emplois et réduire le chômage dans le quartier, il peut être pertinent d'élargir le champ d'action et d'avoir une politique au niveau de l'agglomération, tout en veillant à ce que les quartiers où le chômage est le plus concentré ne soient pas les derniers bénéficiaires de la politique menée.

C'est pourquoi de multiples acteurs interviennent dans la politique de la ville et il n'est pas facile de les coordonner : des élus et des personnels communaux, des représentants de l'Etat central, des acteurs économiques

¹ La politique de la ville à la française n'est ni une politique municipale, ni une politique urbaine ! C'est d'abord une co-production du gouvernement central, de la municipalité, de la communauté urbaine et de nombreux autres acteurs. C'est aussi une politique hybride combinant action économique, traitement des problèmes sociaux et requalification architecturale dans les quartiers dits «défavorisés» ou «sensibles», principalement des grands ensembles de logements sociaux construits à la périphérie des villes dans les années 1960. L'expression de politique de la ville est pourtant juste car, dans une approche systémique, si un quartier est «malade», c'est la ville qu'il faut «soigner».

privés, des travailleurs sociaux (en France, ils dépendent principalement du Département) et, enfin, des habitants du quartier, même si leur présence reste le plus souvent un vœu pieux [Blanc, 1999].

13.3 Le gouvernement local, une affaire d'état

Il ne faut pas réduire le gouvernement local au gouvernement municipal ni même, plus généralement, aux autorités locales. Tous les niveaux de l'appareil d'Etat sont concernés par le gouvernement local. En France, on trouve la commune, la communauté de communes, le département, la région et l'Etat central.

Dans l'Union européenne, la plupart des Etats sont pris dans un couple de tensions opposées entre la décentralisation et la construction européenne. Ils doivent redéfinir leurs missions et leurs modes d'intervention mais, malgré certaines inquiétudes, ils ne sont pas appelés à disparaître pour autant [Blanc, 2000]. Qu'il s'agisse de protection de l'environnement, de revitalisation économique ou de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Union européenne est de plus en plus partie prenante dans les affaires « locales », par ses directives et ses financements.

Il faut apprendre à « agir localement et penser globalement ». Mais beaucoup d'élus le traduisent de façon réductrice et tronquée : « Faire en sorte que les subventions nationales et/ou européennes viennent chez moi plutôt que chez les voisins ». C'est le fameux « effet NIMBY² », mais inversé.

Sur un territoire, il n'existe pas un gouvernement local, mais une multiplicité de gouvernements locaux, autant que de problèmes à résoudre. S'il faut décider de la présence d'un tramway ou d'un hôpital, le maire sera vraisemblablement présent dans les deux cas. Mais il ne sera pas accompagné des mêmes fonctionnaires et il sera face à des interlocuteurs différents. Même dans les pays où l'autonomie locale est forte, il n'est guère concevable que l'Etat central soit absent. Mais ses représentants ne sont pas toujours d'accord entre eux et ils peuvent même défendre des points de vue opposés. Il y a lieu d'identifier à chaque fois les acteurs impliqués, leurs intérêts, leurs stratégies et leurs alliances.

Dans le vocabulaire de la sociologie des organisations, il s'agit de déterminer le « système d'action concret (ou historique) » dans lequel se prend

² Not in my backyard, ou : « surtout pas chez moi, mais chez le voisin ».

la décision [Crozier et Friedberg, 1977]. C'est un éclairage important pour comprendre le système de contraintes et la marge de manœuvre des acteurs locaux dans leurs négociations. La théorie des organisations a forgé le concept de «régulation croisée» [Crozier et Thoenig, 1975]. Il permet d'expliquer qu'en France, avant la décentralisation en 1983, si le représentant de l'Etat central au niveau local (le Préfet) contrôlait les élus, il était lui-même sous le contrôle des élus «qui font le poids», notamment grâce au cumul des mandats locaux et nationaux [Worms, 1966]. Dans ce système en boucle, on assiste à des tractations et des marchandages, selon le principe du «donnant-donnant».

Mais le concept de régulation croisée est ambigu car il mélange deux registres qu'il faut distinguer d'un point de vue analytique, même s'ils sont enchevêtrés dans la pratique. Le premier registre est celui de la régulation, ou coordination, entre les branches de l'appareil de l'Etat central. Représentant du gouvernement, le Préfet doit veiller à ce que les différents services «extérieurs» de l'Etat interviennent localement de manière cohérente et coordonnée. Le Préfet est un fonctionnaire et non un élu. Il y a donc un deuxième niveau de régulation à considérer maintenant, entre l'administratif et le politique. L'administration est en principe sous le contrôle des élus, mais elle bénéficie d'une certaine autonomie en raison de ses compétences techniques. Le Préfet reste au cœur de la régulation politico-administrative entre le central et le local, mais la décentralisation a modifié les règles du jeu. Pour les collectivités territoriales, disposer d'une administration compétente, capable de discuter d'égal à égal avec celle de l'Etat central, est un enjeu très important et qui implique des regroupements intercommunaux, en milieu urbain et rural.

13.4 Le gouvernement local, une affaire d'élus et d'experts

La théorie de la démocratie représentative est censée donner le pouvoir aux élus du suffrage universel, éclairés et conseillés par des techniciens et des experts [Schumpeter, 1943]. Elus et techniciens affirment à l'unisson : «Les techniciens donnent un avis, seul l'élu décide.» La pratique est loin de cette fiction et l'expertise comprend une bonne dose de choix politiques. Il est de plus en plus difficile aux élus d'adopter une solution qui n'ait pas la caution scientifique d'un comité d'experts, surtout après des affaires comme celles du sang contaminé, de la maladie de la «vache folle» ou de la grippe aviaire aujourd'hui.

Or expertise et démocratie sont antinomiques. Au cœur même de l'expertise, il y a la coupure entre celui qui est habilité car il est compétent et le citoyen ordinaire, ou le profane, qui est exclu du débat car il est incompetent. Poussée à son terme, la logique de l'expertise débouche sur la « technocratie », version moderne du despotisme éclairé. On peut considérer la démocratie représentative locale comme une transaction *bipolaire* entre deux principes de légitimité concurrents, le suffrage universel et la connaissance et, en même temps, comme une transaction entre le niveau local et le niveau national. Cette double transaction est paradoxale et elle doit rester implicite et tacite car il faut maintenir une double fiction : d'abord qu'en démocratie seul l'élu décide, ensuite que tous les élus sont égaux et qu'il n'y a pas de domination du national sur le local (voir encadré).

Contrairement à l'idéal des Lumières (pour lequel le progrès des sciences réduit l'incertitude et permet des choix rationnels et éclairés), nous découvrons aujourd'hui que les progrès des sciences *produisent* au contraire des incertitudes de plus en plus grandes [« *manufactured uncertainties* », Giddens, 1994]. Comment prendre une décision qui engage l'avenir lorsque les experts ont des avis diamétralement opposés ? Paradoxalement ici aussi, si la science ne fournit plus de certitudes pour justifier l'action, elle provoque la réhabilitation du politique. La détermination du bien commun est toujours une prise de risque. Malgré toutes les précautions prises, la décision politique reste un pari sur l'avenir.

Ville et transactions sociales

Le concept de transaction sociale a été élaboré par Jean Remy, Liliane Voyé et Emile Servais [1978]. Pour saisir son intérêt, il faut partir de l'intuition de Georg Simmel et concevoir la vie sociale comme structurée par des couples de tensions opposées : Le couple de l'égalité et de la liberté (rendu célèbre par Alexis de Tocqueville), celui de l'identité et de l'altérité, qui se décline aussi en proximité et distance, ou encore tradition et modernité [Remy, 1995]. Dans ces couples, on est confronté à deux principes de légitimité d'égale valeur mais qui tendent à s'exclure mutuellement. Ce sont les conflits de valeurs, nombreux dans la vie quotidienne, dont le dilemme du médecin devant un gréviste de la faim qui met sa vie en danger est un exemple parlant : S'il intervient, il ne respecte pas la liberté d'autrui mais, s'il ne le fait pas, il y a délit de non-assistance à personne en danger. Le processus transactionnel

consiste donc à rechercher comment, dans une situation donnée, combiner de la moins mauvaise manière ces exigences opposées. Un de ces couples de tensions opposées est particulièrement utile à la sociologie urbaine, celui formé par l'aménagement et le «ménagement» [Marié, 1989]. L'*aménagement* est tourné vers le futur, le progrès et la modernité et il est prêt à faire table rase du passé pour un avenir supposé meilleur. Le *ménagement* est au contraire respect de l'existant et de la tradition mais, poussé à bout, il conduirait à l'immobilisme et au maintien du *statu quo*, même s'il est inacceptable. Aménagement et ménagement s'opposent violemment et ne peuvent aboutir, dans une séquence transactionnelle d'ajustements successifs, qu'à des compromis pratiques provisoirement acceptables de part et d'autre.

La transaction est un concept utilisé dans d'autres disciplines, en particulier en économie (où il est assimilé à un échange) et en droit (où il est une technique de prévention ou de résolution des conflits). La transaction sociale essaye de combiner ces deux acceptions. Elle passe à la fois par de l'échange, de la négociation et de l'imposition (c'est-à-dire du rapport de forces). Voici un concept nourri d'interdisciplinarité et qui a été élaboré pour répondre aux préoccupations propres à la sociologie urbaine. Il commence à «s'exporter» dans d'autres domaines de la sociologie [Freyne *et al.*, 1998] et il devra évoluer.

13.5 Le gouvernement local entre l'état et le marché

L'étude de Clarence Stone sur le mode de gouvernement d'Atlanta a eu un grand retentissement et elle a popularisé la notion de gouvernance :

«Ce ne sont pas les dispositifs formels de gouvernement qui font l'efficacité de la gouvernance à Atlanta, c'est plutôt le partenariat informel entre la mairie et les élites économiques locales. Ce partenariat informel et la façon dont il opère caractérisent le régime politique de la ville ; c'est la façon de prendre les grandes décisions en matière de politiques publiques (locales).» [Stone, 1989, p. 3, traduit par MB³].

Si le mot est nouveau, il désigne de façon vague et imprécise une collaboration fort ancienne. Si les principales décisions se prennent dans le cadre d'un partenariat informel, il reste à savoir quels sont les rapports

³ «What makes governance in Atlanta effective is not the formal machinery of government, but rather the informal partnership between city hall and the downtown business elite. The informal partnership and the way it operates constitute the city's regime ; it is the means through which major policy decisions are made.»

de force et à qui ce partenariat profite : Est-ce toujours à l'élite économique, comme Marx et d'autres l'ont dénoncé ? Peut-on envisager un partenariat plus large et plus équilibré ? Avant de répondre, il faut rappeler brièvement des conceptualisations plus anciennes et plus rigoureuses qui gardent leur intérêt. Raymond Ledrut voit en Hegel le prophète des sociétés de capitalisme étatique :

« *La Philosophie du Droit* en formule d'avance les principes. On y trouve, face à une société civile où règne 'la liberté économique', un Etat (la société politique) puissant dont le rôle est à la fois d'harmoniser les intérêts privés et de prévenir les trop grands désordres grâce à une 'prévoyance et une vue universelle' où l'on reconnaîtra sans peine la planification actuelle. La relation entre les deux sphères de la société civile et de l'Etat repose sur les organes politiques de la société civile (par exemple 'les corporations' et communes⁴) et la bureaucratie d'Etat. La 'concertation' se situe bien par rapport à la recherche des structures *intermédiaires* qu'exige la conjonction de l'étatisme et du libéralisme. » [Ledrut, 1976, pp. 95-96]

Michel Foucault a inventé le concept de gouvernementalité pour exprimer des idées très proches. C'est pour lui le résultat du processus de transformation de l'Etat de justice du Moyen Age en un Etat administratif à partir du XV^e siècle :

« La gouvernementalité est à la fois intérieure et extérieure à l'Etat, puisque ce sont les tactiques de gouvernement qui permettent à chaque instant de définir ce qui doit relever de l'Etat et ce qui ne doit pas en relever, ce qui est public et ce qui est privé, ce qui est étatique et ce qui est non étatique. (...) L'Etat dans sa survie et l'Etat dans ses limites ne doivent se comprendre qu'à partir des tactiques générales de la gouvernementalité. » [Foucault, 1979, p. 656]

Qu'il s'agisse de partenariat informel entre élus locaux et élites économiques, de concertation entre l'Etat et la société civile hégélienne ou de tactiques de gouvernementalité, ces trois approches théoriques ont en commun de n'envisager explicitement qu'une collaboration « au sommet », entre pouvoirs économiques et politiques. C'est pourquoi j'appelle cette gouvernance « technocratique » ou « élitiste ».

Si le gouvernement local est clairement aujourd'hui dans la sphère de l'Etat, la gouvernance technocratique le soumet au marché. Il y a là bien sûr une menace pour la démocratie, si les représentants élus ne détiennent plus la réalité du pouvoir. Mais en même temps la présence des acteurs économiques est indispensable. Dans les villes et les régions frappées par la reconversion

⁴ La commune était pour Hegel l'un des organes politiques de la société civile et non une branche de l'appareil d'Etat (note de MB).

industrielle, l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois est une condition nécessaire (mais non suffisante) au succès de la lutte contre le chômage. Selon le proverbe, «on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre», le gouvernement local ne peut faire l'impasse sur la logique du marché.

Les décideurs économiques sont des partenaires incontournables du gouvernement local, mais sont-ils nécessairement en position hégémonique, conformément à la vulgate marxiste ? Si la gouvernance est un partenariat informel, rien ne s'oppose à son élargissement. C'est l'enjeu d'une gouvernance «démocratique» à inventer, qui favoriserait l'intervention de l'ensemble des citoyens⁵ [Blanc, 2000 ; Rui, 2004 ; Bacqué *et alii*, 2005a].

13.6 Le gouvernement local et le contrôle démocratique des citoyens

13.6.1 La tension entre participation et représentation

Le modèle de la démocratie représentative [Schumpeter, 1943] saisit bien l'essence du politique comme un arbitrage, ou une transaction, entre les différents intérêts particuliers en présence. Il y a alors émergence de ce qui sera considéré comme le bien commun, en utilisant le triple registre de l'échange, de la négociation et de l'imposition. Mais ce modèle souffre de trois insuffisances majeures : Il considère d'abord l'électeur comme un consommateur rationnel qui se détermine en fonction du programme des candidats. Il voit ensuite dans les élus des arbitres au-dessus de la mêlée des intérêts particuliers, qui déterminent le bien commun en leur âme et conscience et à l'abri des pressions. Enfin et surtout, la démocratie représentative réduit la citoyenneté au droit de vote :

«Selon cette théorie, une fois qu'il a désigné ses représentants, le simple habitant n'a plus rien d'autre à faire que de laisser à ceux-là le soin de le gouverner.» [G.D.H. Cole, cité par : Pateman, 1970, p. 37, traduit par MB]

C'est pourquoi la démocratie participative encourage au contraire l'intervention des citoyens dans la politique au quotidien. Elle saisit bien les transactions entre l'individu et la communauté, mais aussi entre les communautés et la société globale, comme un processus dynamique de socialisation et d'intégration dans la société démocratique. Mais la démocratie participative est exposée elle aussi à la critique. Si tous les habitants sont invités à participer, seule une minorité se mobilise et répond

⁵ L'expression de «société civile» est ambiguë : au sens hégélien, elle désigne le monde des affaires ; au sens moderne, la société «profonde» qui refuse le marché [Habermas 1997].

présent. Les participants constituent peut-être une minorité plus habile que les autres à se défendre.

Même en supposant que tous soient présents, la démocratie participative présuppose une certaine égalité entre les citoyens. Inviter riches et pauvres à participer ensemble au débat public revient à recréer une «ferme des animaux» à la Orwell dans laquelle : «Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que les autres». Pour que la démocratie participative ne soit pas un pur simulacre et, en particulier, pour que les étrangers et les plus démunis puissent y prendre place, un premier pas consiste à reconnaître l'existence des inégalités habituellement occultées et à les prendre en compte. Ceux qui s'expriment maladroitement ont besoin d'être accompagnés et aidés.

La faiblesse de la démocratie représentative fait la force de la démocratie participative et inversement. Ces deux modèles tendent à s'exclure mutuellement et ils semblent irréconciliables. Le niveau local apparaît comme le plus favorable à la participation des citoyens, mais avec deux réserves majeures. D'abord, le processus de décentralisation n'a pas toujours permis la démocratisation de la vie politique locale. Il a aussi renforcé les «monarchies municipales» [Mabileau, 1995]. Ensuite, que veut dire la participation des habitants au niveau du quartier lorsque les décisions importantes ne se prennent ni à ce niveau, ni même à celui de la commune, mais au niveau de l'agglomération ?

Par exemple, les associations de quartier strasbourgeoises en ont fait l'expérience amère lorsque la municipalité a organisé la concertation sur les futures lignes de tramway dans le cadre des comités de quartier, alors que les décisions se prennent à la Communauté urbaine de Strasbourg. Les associations de quartier ont voulu créer un comité de liaison qui serait leur porte-parole auprès de la Communauté urbaine. Mais elles ne sont pas parvenues à dégager une position commune qui pourrait être défendue en leur nom à toutes. La participation des habitants passe aussi par un intense «travail d'appareil» à tous les niveaux (Blanc et Hamman, 2006).

«La planification urbaine créatrice exige une participation du public qui ne peut se réduire à des consultations politiques fort espacées. Il est indispensable que la population soit plus étroitement associée à l'urbanisme et qu'elle puisse être représentée dans les organes du développement urbain. C'est une condition de l'intégration collective, d'un contrôle social plus efficace, et par là d'une planification positive et créatrice. La planification urbaine ne se réduit ni aux décisions des autorités municipales ni aux plans des urbanistes. Il faut donc inventer des instruments originaux de participation.» [Ledrut, 1968, p. 97]

On peut appeler démocratie participative *locale* (en anglais : *grass-roots democracy*) la tentative d'hybridation ou de greffe de la participation sur la représentation [Blanc *et alii*, 1994]. Michel Callon [2001] propose pour cela des «forums hybrides» dans lesquels élus, experts et habitants seraient miraculeusement sur un pied d'égalité.

La démocratie participative locale s'invente dans une transaction *tri-polaire* entre la légitimité des élus (le suffrage universel), celle des experts (la connaissance et le savoir-faire) et celle des militants qui, en se mobilisant et en participant, passent du statut de sujet passif à celui de citoyen actif [Rousseau, 1762], sans pour autant garantir qu'ils parlent au nom de tous. Le débat serait faussé si une des parties (les élus) conservait une relation privilégiée ou exclusive à l'expertise. Donner à tous l'accès à une contre-expertise autonome est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour la qualité du débat démocratique.

Jean-Daniel Reynaud [1989] a critiqué le caractère dualiste de la notion de régulation croisée. Partant de son domaine, les relations industrielles, il lui substitue l'idée d'une *régulation conjointe* impliquant non pas deux, mais de multiples acteurs : l'Etat, les «partenaires sociaux», les médias, etc. Ceci est bien entendu généralisable au champ politique. C'est par une démarche très proche que je définis la démocratie participative locale comme une transaction tri (ou multi) polaire, en mettant l'accent autant sur les rapports de force que sur les principes qui fondent la légitimité de l'action : la représentation, la participation et le savoir. La multiplicité des intérêts et des valeurs en présence rend la transaction plus difficile à conclure. A la différence de la transaction juridique qui est irrévocable, la transaction sociale aboutit à des compromis *pratiques*, toujours instables et provisoires.

13.6.2 L'apprentissage de la citoyenneté active

Cette participation au débat public implique un processus d'apprentissage par la pratique de la citoyenneté active. Que ce soit au niveau des individus ou des groupes, ce processus peut être décrit comme un auto-apprentissage de l'action collective et du jeu des institutions [Storrie, 1994, 1996]. Au sein d'une communauté, pour réaliser un projet (même individuel) il faut compter avec les autres. Avec ceux qui sont favorables et prêts à s'associer au projet, mais aussi avec ceux qui lui sont hostiles car il provoque des perturbations. Cela suppose de s'essayer à régler les désaccords, à coopérer malgré les conflits et à trouver des compromis acceptables de part et d'autre. En d'autres termes, il s'agit d'apprendre à agir démocratiquement au sein d'un groupe.

Cet apprentissage peut se faire dans n'importe quelle communauté, à l'école, dans une association sportive, culturelle ou humanitaire et, bien sûr, dans la «commune» (au sens fort du terme), la nation ou l'Europe. Le niveau local est le plus approprié pour cet apprentissage. On commence par un projet commun entre amis ou entre voisins et on élargit ensuite le champ et la perspective à l'Europe et au monde entier. Il s'agit d'articuler le «local» et le «global». Ce processus d'auto-apprentissage est permanent et toujours inachevé. Il permet d'acquérir par la pratique une «compétence démocratique» qui a quatre traits essentiels : s'exprimer, écouter, arbitrer et s'engager.

Participer au débat public dans lequel se détermine le bien commun suppose que chacun (individu ou groupe) soit en mesure de *s'exprimer* et de faire valoir ses droits. C'est un préalable qui est loin d'être toujours rempli, même au niveau local. S'exprimer en public (oralement ou par écrit) est un exercice difficile pour la plupart des habitants des quartiers d'habitat social. Ceci suppose à la fois la volonté de persuader du bien-fondé des revendications émises et la maîtrise des techniques d'expression appropriées. Mais si un individu ou un groupe s'en tenait à faire valoir ses droits, ce ne serait plus de la citoyenneté mais du corporatisme. Devenir citoyen suppose en plus de se *mettre à l'écoute* des autres et de savoir reconnaître la légitimité de besoins différents des siens, et peut-être même opposés. Le moins que l'on puisse dire est que cette aptitude n'est pas très répandue.

Au terme du débat contradictoire (au sens juridique du terme), lorsque tous ont pu exprimer leur point de vue et être entendus par les autres, il est nécessaire d'*arbitrer*. Si la négociation permet en général de réduire l'écart entre les prétentions opposées, il est exceptionnel qu'elle débouche sur un accord complet, ou *consensus*. Un arbitrage qui tient compte des droits des minorités et qui cherche à donner partiellement satisfaction à tous a de plus grandes chances d'aboutir à un compromis accepté de part et d'autre, mais ce n'est jamais garanti. Puisque les élus ont clairement la responsabilité de la décision finale, la question reste ouverte de savoir jusqu'où, et comment, associer les habitants à ce stade : Est-il possible d'inventer des modes collectifs de décision, et lesquels ?

Enfin et surtout, il ne suffit pas de délibérer. La démocratie se discrédite si elle «dit» sans «faire», sans passer à l'acte [Bacqué *et alii*, 2005b]. Ici aussi, la participation des habitants à la mise en œuvre et au pilotage de l'action est une question ouverte qui peut recevoir des réponses variées. Dans un climat de méfiance, les habitants mobilisés peuvent revendiquer une place dans le suivi de l'action. Mais cela implique un gros investissement et une grande disponibilité, à moins de trouver des médiations.

C'est une des raisons pour lesquelles l'ardeur participative finit le plus souvent par retomber assez vite. La division du travail si souvent critiquée entre élus locaux (ou associatifs) et habitants (ou adhérents) peut convenir à tous : elle procure aux élus la satisfaction symbolique de remplir leur devoir et aux habitants-consommateurs le bénéfice des services mis à leur disposition [Balme, 1987]. Mais elle n'est pas très « citoyenne ».

L'apprentissage de la citoyenneté se confond avec celui de l'action collective concertée et démocratique. Le citoyen n'est pas un individu isolé, il appartient à un collectif. L'anglais dispose du mot *citizenry* pour désigner l'ensemble des citoyens et il n'a pas d'équivalent en français. Les associations locales peuvent être des écoles de démocratie, mais les contre-exemples sont nombreux. Une association peut défendre les intérêts de ses membres au détriment des autres habitants. Certaines associations de quartier ont une culture politique de la confrontation, d'autres du consensus. Cette distinction, mise en évidence en Espagne [Walliser, 2003], est valable ailleurs aussi.

Si les habitants d'un quartier ne sont plus des sujets passifs mais des citoyens actifs et organisés, cela bouleverse les conditions d'exercice du pouvoir local. Bon gré mal gré, élus et techniciens voient leurs missions se transformer. Les élus sont amenés à faire circuler l'information, à rendre des comptes plus fréquemment qu'aux seules échéances électorales et à agir dans une plus grande transparence. Les experts sont eux amenés à remplir deux fonctions nouvelles qui impliquent une redéfinition des frontières des professions : La « traduction » du langage scientifique en un langage accessible à tous et la structuration du débat démocratique [Blanc, 1999].

13.7 Conclusion : sociologie et invention de la démocratie locale

La sociologie et les sciences sociales sont sommées de faire la preuve de leur utilité sociale. Il faut dénoncer une illusion, très répandue dans les Services de la Recherche de l'Union européenne, qui consiste à exiger des sciences sociales qu'elles identifient « la meilleure pratique » (*best practice*) et qu'elles contribuent à sa dissémination dans toute l'Europe. Cette vision est réductrice et dangereuse car elle considère l'Europe comme un espace homogène dans lequel il n'y aurait aucun effet de contexte. Si des chercheurs découvrent un bon dispositif de démocratie participative locale, il ne faut pas vouloir le reproduire à l'identique. L'échec est assuré car le contexte étant différent, le dispositif sera inadapté. Les échanges d'expériences et les comparaisons sont bien entendu très utiles [Jouve et Booth, 2004 ; Bacqué *et alii*, 2005a] ; on peut

utilement s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, mais en l'adaptant au nouveau contexte. La démocratisation de la société ne passe pas par un moule unique et l'adéquation entre le projet et son environnement social est essentielle.

La sociologie et les sciences sociales peuvent être utiles au développement de la démocratie locale et elles peuvent aider les habitants à être citoyens. Même si les sociologues ne produisent pas la démocratie, ils peuvent apporter leur pierre. Ils peuvent aider autorités locales et habitants à inventer des formes plus démocratiques de gouvernement, sans se substituer à eux. Une société ne peut être démocratique par procuration. La démocratie dans les quartiers est du même ordre que la démocratie à l'école, à l'usine ou dans la famille : Elle renvoie d'abord au fonctionnement quotidien et au mode d'exercice du pouvoir. Les formalisations juridiques peuvent être utiles et même indispensables, mais elles servent au mieux de garde-fou.

Pour promouvoir la démocratie, les sociologues doivent sortir du rôle de «conseiller du Prince» qui reste dans les coulisses et qui attire l'attention des décideurs sur les dysfonctionnements et les mécontentements qu'ils provoquent. La restitution des travaux et des analyses doit se faire sur la place publique. Mais, pour être accessible à tous, il faut un langage approprié, simple sans être simpliste.

13.7.1 La clarification des enjeux et leur mise en cohérence

Les acteurs peuvent avoir des raisons très différentes de vouloir la participation et la démocratie. Un travail de clarification et de «mise à plat» est alors nécessaire pour recentrer les débats et poser les vraies questions [Reynaud, 1989]. Rien n'interdit en principe aux acteurs de le faire eux-mêmes. Mais, surtout dans un quartier déstructuré par le chômage et l'accumulation des problèmes sociaux, une aide extérieure peut faciliter l'organisation d'un débat public. Pour l'enquête sociologique, un premier enjeu est d'alimenter ce débat et de faciliter la prise en compte de l'ensemble des avis exprimés [Chombart de Lauwe, 1970].

Dans la tradition de la recherche-action, l'intervention sociologique est à la fois «poursuite d'une action et but de connaissance» [Touraine, 1978, p. 188]. La connaissance élève la capacité d'action et les chercheurs veulent aider les acteurs qu'ils étudient à se développer et à ajuster leur action. Cette perspective inspire le travail de Sandrine Rui [2004] sur le débat public préalable à la détermination du tracé du TGV Atlantique.

A partir du moment où les enjeux sont clarifiés et où les acteurs s'engagent en connaissance de cause dans une expérience de transformation

démocratique, ils seront en mesure de mettre en cohérence leurs objectifs divergents et leurs principes de légitimité [Reynaud, 1989]. Cette mise en cohérence est complexe car les transactions portent sur plusieurs niveaux à la fois. La présence d'un tiers-analyste peut les faciliter. Il joue parfois un rôle décisif dans l'élaboration d'un compromis acceptable par tous. Mais seul un tribunal pourrait imposer un arbitrage que les intéressés désapprouvent. Les propositions des sociologues resteront lettre morte si elles ne sont pas reprises et appropriées collectivement.

13.7.2 Traduction et médiation

Même s'il venait l'envie aux habitants d'un quartier populaire de s'exprimer sur son avenir, les aménageurs les entendraient très difficilement. La principale tâche d'un médiateur est de donner de la légitimité au discours des habitants pour qu'il devienne audible et recevable. Cela passe par un travail de « traduction » pour que planificateurs et habitants trouvent un langage commun. Mais il faut au préalable structurer la situation de communication et créer un espace public de débats. L'enjeu pour les sociologues est alors de devenir des *go between* et des « entremetteurs » [Anselme et Péraldi, 1985] ou des « passeurs » [Marié, 1989] entre des acteurs sociaux qui ne se parlaient plus (par exemple, un organisme de logement social et ses locataires). L'objectif est d'amener chacun à trouver davantage à reprendre la discussion. Mais ce sont les acteurs qui négocient ensuite pour leur propre compte.

Un dernier enjeu pour la sociologie est de fournir des instruments d'analyse aux acteurs, pour permettre aux habitants d'acquérir la capacité de négocier eux-mêmes et d'entrer dans des transactions. Si la sociologie fournit des instruments d'analyse aux acteurs, elle prend place dans un processus de formation permanente. Aider des acteurs à analyser leur situation, à mesurer les contraintes qui s'imposent à eux et à apprécier leur marge de manœuvre, c'est leur donner les moyens de mieux ajuster leurs pratiques et de s'émanciper. C'est très proche du concept à la mode d'*empowerment* et de la perspective de Michel Bassand et son équipe qui voient dans l'action culturelle « la démocratie en marche » [1986].

13.7.3 Recherche et action

Il existe sans doute de très nombreuses expériences de démocratie locale qui ont été menées dans le monde. Ont-elles donné de bons résultats ou ont-elles avorté ? Dans la majorité des cas, nous n'en savons rien car elles

n'ont laissé aucune trace, ou des traces éparses et inaccessibles [Calame, 1993]. Il existe aussi quelques expériences innovantes sur lesquelles nous disposons d'analyses [Anselme et Péraldi, 1985 ; Mollet, 1986]. Il faudrait les rassembler, les confronter, les analyser et les diffuser. On parle plus volontiers des réussites que des échecs, il y a donc un risque de surestimation des effets positifs, souvent éphémères. C'est la responsabilité collective des sociologues urbains d'organiser, avec l'ensemble des acteurs concernés, la mémoire de ces expériences, d'en tirer un bilan et d'en faire la théorie. La connaissance ainsi accumulée pourra être réinjectée dans l'évaluation des expériences en cours et elle fournira le cadre de référence permettant de les situer les unes par rapport aux autres.

Inventer de la démocratie, c'est nécessairement produire des connaissances nouvelles sur la société. C'est en travaillant dans le double registre de la théorie et de la pratique que l'on pourra répondre au vœu (déjà cité) « d'invention d'instruments originaux de participation » de Raymond Ledrut. On n'a pas beaucoup avancé depuis 1968, puisque l'on répète, presque mot pour mot, la même chose :

« Le politique ne peut être là uniquement pour dire ce qui doit ou non être fait, mais pour rendre possibles ou compatibles des actions, pour gérer la complexité ou pour favoriser de nouvelles formes de démocratie. » [Biarez, 1989, p. 31].

Le tissu de la démocratie locale ressemble à la toile de Pénélope : il se défait très vite et il faut toujours le remettre sur le métier. Il n'y aura aucun progrès durable dans ce domaine sans réduction des inégalités sociales. Il semble difficile d'approcher l'objectif d'égalité des chances sans introduire des stratégies d'« action positive » en faveur des laissés-pour-compte. Il faut les accompagner, sans les « assister », pour qu'ils puissent s'exprimer et défendre leurs droits face à ceux qui savent déjà le faire. C'est la condition pour passer de la démocratie formelle à la démocratie réelle.

Bibliographie

Anselme M. et Péraldi M., (1985), « Le Petit Séminaire à Marseille », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°26.

Bacqué M.H., Rey H. et Sintomer Y. (sous la dir. de), (2005a), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.

Bacqué M.H., Blanc M., Hamel P. et Sintomer Y. (sous la dir. de), (2005b), « Ville, action citoyenne et débat public », *Espaces et Sociétés*, n°123.

Balme R., (1987), « La participation aux associations et le pouvoir municipal », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n°4.

Bassand M. et Fragnière J. P., (1978), *Le pouvoir dans la ville. Essai sur la démocratie urbaine*, Vevey, Ed. Delta.

Bassand M. et al., (1986), *Innovation et changement social*, Lausanne, Presses polytechniques romandes.

Biarez S., (1989), *Le pouvoir local*, Paris, Economica.

Blanc M., (1999), « Participation des habitants et politique de la ville », dans CURAPP et CRAPS, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, PUF.

Blanc M., (2000), « Les multiples facettes de la citoyenneté », dans Fiévet C. (sous la dir. de), *Invention et réinvention de la citoyenneté*, F-64290 Aubertin, Ed. Joëlle Sampy et Université de Pau.

Blanc M., Mormont M., Remy J. et Storrie T. (sous la dir. de), (1994), *Vie quotidienne et Démocratie*, Paris, L'Harmattan.

Blanc M., Didier G. et Flye Sainte-Marie A. (sous la dir. de), (1996), *Immigrés en Europe, le défi citoyen*, Paris, L'Harmattan.

Blanc M. et Lévy A. (sous la dir. de), (2003), « Ville et Démocratie », *Espaces et Sociétés*, n°112.

Blanc M. et Hamman P., (2006), « La construction politique de l'agglomération de Strasbourg : coopération intercommunale et transfrontalière », dans Jaillet M.C. et P. de Sorbier, *La construction politique des agglomérations*, Paris, Ministère de l'Équipement, éd. du Programme Urbanisme, Construction et Architecture (PUCA).

Calame P., (1993), *Mission possible*, Paris, Lieu commun et Fondation pour le Progrès de l'Homme.

Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

Chombart de Lauwe P.H., (1970), *Des Hommes et des Villes*, Paris, Payot.

Crozier M. et Friedberg E., (1977), *L'Acteur et le Système*, Paris, Seuil.

Crozier M. et Thoenig J. C., (1975), « La régulation des systèmes organisés complexes », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n°1.

Elander I. et Blanc M., (2001), « Partnerships and Democracy : a happy couple in urban governance ? », in : H.T. Andersen et R. van Kempen (eds), *Governing European Cities : Social Fragmentation, Social Exclusion and Urban Governance*, Aldershot (GB), Ashgate.

- Foucault M., (1979), *Dits et écrits*, vol. 3 (1976-1979), Paris, NRF-Gallimard.
- Freyne M. F., Blanc M. et Pineau G. (sous la dir. de), (1998), *Les Transactions aux frontières du social. Formation, travail social et développement local*, Lyon, Chronique sociale.
- Giddens A., (1994), *Beyond Right and Left*, Cambridge, Polity Press.
- Habermas J., (1997), *Droit et Démocratie*, Paris, Gallimard [1^{re} éd. : *Faktizität und Geltung*, 1992].
- Jouve B. et Booth P. (sous la dir. de), (2004), *Démocraties métropolitaines*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Ledrut R., (1976), *L'espace en question*, Paris, Anthropos.
- Ledrut R., (1968), *Sociologie urbaine*, Paris, PUF.
- Lorrain D., (1981), «Le service public local entre nationalisation et décentralisation», *Les Annales de la recherche urbaine*, n°13.
- Mabileau A., (1995), «La monarchie municipale à la française», *Pouvoirs, La démocratie municipale*, n°73.
- Marié M., (1989), *Les Terres et les Mots*, Paris, Klincksieck.
- Mollet A. (éd.), (1986), *Droit de cité*, Paris, L'Harmattan.
- Pateman C., (1970), *Participation and Democratic Theory*, Cambridge, University Press.
- Poche B., (1995), «Les échelles de l'espace social. Hiérarchie harmonieuse ou nouveaux modes de fracture ?», *Espaces et Sociétés*, n°82/83.
- Remy J., Voye L. et Servais E., (1991), *Produire ou reproduire ?*, Bruxelles, De Boeck [1^{re} éd. 1978].
- Remy J., (1989), «Les courants fondateurs de la sociologie urbaine américaine, des origines à 1970», *Espaces et Sociétés*, n°56 et n°59.
- Remy J. (sous la dir. de), (1995), *Georg Simmel, Ville et modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Reynaud J. D., (1989), *Les Règles du jeu*, Paris, Armand Colin.
- Rousseau J. J., *Le Contrat social*, [1^{re} éd. 1762].
- Rui S., (2004), *La Démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- Schumpeter J. A., (1972), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot [1^{re} éd. 1943].
- Stone C., (1989), *Regime Politics : Governing Atlanta, 1946-1988*, Lawrence, University Press of Kansas.

Storrie T., (1994), « La citoyenneté, un auto-apprentissage institutionnel », dans Blanc *et al.*, *op.cit.*

Storrie T., (1996), « Vers un apprentissage artisanal de la citoyenneté », dans Blanc *et al.*, *op.cit.*

Touraine A., (1978), *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil.

Walliser A., (2003), *Participación y Ciudad*, Madrid, Instituto Juan March.

Worms J. P., (1966), « Le Préfet et ses Notables », *Sociologie du Travail*, vol. 8, n°3.

Organiser les coexistences. Petite production sportive urbaine et action publique

Christophe Jaccoud
Dominique Malatesta

14.1 Introduction

Dans les sociétés libérales, où sont fortes les incitations à accorder la prééminence au respect du pluralisme et à la diversité identitaire, le thème de la *gestion des différences* constitue aujourd'hui l'un des centres de gravité de l'activité démocratique. Au point d'épuiser une part importante de la dynamique de régulation politique dans le traitement et la gestion des demandes et des revendications émanant de groupes réputés marginaux ou minoritaires. Dans cette perspective, autorités et puissance publique sont mises en demeure de produire de l'ordre politique dans des contextes où se donne à voir un puissant phénomène de *séparation de l'acteur et du système*, soit un affaiblissement de l'influence des institutions centrales en même temps qu'une émancipation des acteurs-sujets de plus en plus souvent engagés dans la défense de leur identité. C'est le traitement local et urbain de tels problèmes que nous voulons documenter dans cet article qui synthétise un cycle de recherches au cours desquelles nous nous sommes intéressés, à partir de l'objet «sport», à identifier des situations relevant de ces rencontres où l'action publique est confrontée à l'ère de la *multitude* et mise

en demeure, de ce fait, d'assurer une souveraineté dont la finalité est la gestion fine des aspirations particulières et l'insertion locale de populations fragiles, plutôt que l'imposition de la norme et de son universalité. A cet égard, de nombreuses observations nous ont permis d'identifier, dans trois villes de Suisse romande, des situations dans lesquelles les pouvoirs publics ont été bousculés par l'émergence de mobilisations juvéniles attachées à promouvoir des projets sportifs à forte prégnance culturelle et identitaire, en même temps qu'à « retourner » des vulnérabilités sociales¹.

Les constats opérés permettent d'établir que la reconnaissance progressive d'activités sportives, a priori peu lisibles, a dessiné deux moments de l'action publique.

Un premier moment de refus des projets, qui atteste des incertitudes de la raison politico-administrative lorsqu'elle est confrontée à des expressions qui n'entrent pas immédiatement dans des routines caractérisées par des modes d'action publique cloisonnés et marqués par le volontarisme idéologique et programmatique.

Un deuxième moment, de *construction de la reconnaissance* des projets, au cours duquel les acteurs publics – ayant reconnu les jeunes comme de potentiels acteurs, plutôt que comme de simples représentants d'un univers culturel – ont saisi que la mise en œuvre de tels projets pouvait permettre d'engager une action publique urbaine pragmatique, à front large, tournée vers des politiques de la reconnaissance intégrant politiques d'intégration et politiques de prévention.

Le régime théorique convoqué ici est issu de la sociologie urbaine au sens large, et plus particulièrement de celle qui, à travers notamment les contributions de Dominique Schnapper [2002] sur la « démocratie providentielle »², de Michel Wieviorka [2001] sur l'axiologie de la différence et la prolifération des identités culturelles, ou encore de Jacques Donzelot [2003] consacrées au renouvellement des politiques sociales dans le sens d'une valorisation de l'*empowerment*, s'attachent, depuis le milieu des années 1980, au traitement de la « nouvelle » question sociale. Pour ces sociologues, la ville n'est plus à appréhender, conformément à une tradition marxiste, comme une scène sur laquelle se projetteraient les conflits nés de la sphère des rapports de production, mais davantage comme le lieu de la juxtaposition de groupes sociaux, les uns définis par leur appartenance à la société salariale,

¹ [Jaccoud, 1998 ; Malatesta, 2000 ; Jaccoud, Malatesta, 2001.]

² « La démocratie providentielle se donne pour légitimité d'assurer l'égalité réelle des individus-citoyens. Elle privilégie tout ce qui est 'réel', l'économique, l'historique et l'ethnique, aux dépens de la transcendance civique ; les libertés réelles tendent à prendre le pas sur les libertés formelles. » [Schnapper, 2002, p. 263].

les autres n'émargeant plus à cette catégorie de groupes sociaux productifs. Dans ces termes, la résolution de la question sociale consiste alors à s'interroger sur ce qui, dans un univers urbain fragmenté, est en mesure de *faire société*, de fabriquer des interdépendances entre des groupes sociaux sans cesse plus distants, en même temps qu'à organiser les coexistences entre productifs et précaires ou exclus durables du système productif.

Ce régime théorique postule alors : que la ville est devenue un système d'incertitudes dans lequel il faut impérativement organiser les coexistences ; que cette organisation se pense désormais à l'épreuve du multiculturalisme sociologique ; que cette montée en puissance de la *multitude*, ou multiplication du nombre des sujets revendicateurs d'historicité, de réflexivité et de reconnaissance³, entraîne des changements au niveau des rapports individu/institution⁴.

Le propos de cet article est de revenir sur quelques-uns des stéréotypes qui caractérisent ces nouvelles régulations socio-sportives, dont on peut établir : qu'elles relèvent d'une inspiration multiculturelle⁵, «adhocratique» et «philo-projectuelle» ; qu'elles s'adossent à des politiques de reconnaissance ; qu'elles sont expressives de la volonté de pacifier des situations urbaines caractérisées par le pluralisme des intérêts.

14.2 Méthodologie et terrains

L'étude a été menée dans trois villes suisses dans lesquelles se sont déployés des projets spécifiques. A Lausanne (125 000 habitants), nous avons suivi le développement d'un skatepark né d'un militantisme pro-roller,

³ Autrement dit, dans une démocratie des sujets réels dans laquelle s'érodent les institutions de l'universalité et de la représentativité, il y a multiplication et pluralisation des acteurs et des contractants, ou encore des « stakeholders » ou détenteurs, supposés ou réels, d'enjeux [Anglin, 2000].

⁴ Dans un tel contexte, et comme l'écrit Jacques Donzelot [2003, p.48], « le problème n'est alors plus celui de l'affrontement mais celui de la séparation (...). Il ne consiste pas à trouver un principe de transaction entre des parties antagoniques mais un mécanisme de continuité entre des catégories portées à s'ignorer. Dès lors (...) comment faire société ? Telle paraît bien être l'interrogation à laquelle nous nous trouvons confrontés à présent. »

⁵ Nous nous référons au point de vue de Gianni, pour qui la notion de multiculturalisme désigne une dynamique qui « se caractérise par la présence de groupes porteurs d'identités et de valeurs culturelles perçues et revendiquées comme étant non négociables » [Gianni, 1995 :6] et qui voit proliférer des sujets ou des groupes qui manifestent un désir d'affirmation et de reconnaissance de telles identités dans l'espace public. Nous avançons à notre tour la notion de « multiculturalisme sportif », qui se caractérise par la coexistence et l'interpénétration de différents systèmes de référence, et plus spécifiquement un phénomène de recomposition dynamique des identités sportives.

devenu progressivement une infrastructure d'importance régionale. A Biemme (50 000 habitants), ville bilingue du canton de Berne, la mise en place d'un autre skatepark, ainsi que d'une salle vouée à la pratique d'une variante confidentielle de karaté de combat. A Vernier (30 000 habitants), commune de l'agglomération genevoise, une prestation de boxe thaï. Relevons que ces mobilisations sportives sont le plus souvent indissociables de mobilisations culturelles plus amples, le projet spécifiquement sportif s'insérant dans des projets attachés à promouvoir diverses expressions culturelles. Dès le départ, quatre hypothèses ont organisé notre réflexion.

La première avait trait à la probabilité d'une mise à l'épreuve et d'une déstabilisation des régimes sportifs locaux, sous la pression de l'émergence d'une *petite production sportive urbaine* qui traduit une dynamique de rénovation de l'expérience sportive et de la notion même de projet sportif.

La deuxième proposait l'idée d'un continuum entre nouvelles expressions sportives et mise en œuvre de régulations politico-administratives, propres à contenir des aspirations constitutives d'une nouvelle demande, mais aussi d'une nouvelle offre sportives.

La troisième postulait que la mise en œuvre de dynamiques sportives à vocation d'insertion urbaine sollicitait de nouveaux acteurs de la régulation. En particulier des acteurs aux compétences et aux expériences qui allaient garantir à la fois le recours à des dispositifs d'action et leur titularisation à la fonction de tiers-garants de nouveaux pactes et de nouvelles conventions.

La quatrième évoquait enfin l'intégration d'une telle action publique urbaine dans un périmètre général de contractualisation des rapports sociaux, qui voit s'affirmer le poids croissant des contrats spéciaux sur les règles normatives issues de la loi.

Le centre de gravité de cette recherche, qui court sur près d'une décennie, a consisté pour l'essentiel en une analyse des processus de *mise en œuvre* des projets, l'accent ayant été mis sur l'identification de leurs référentiels, incluant l'environnement politique et administratif et l'institution sportive.

14.3 La petite production sportive urbaine. Un nouvel espace sportif et sociologique

Si, comme y encourageait il y a quelques années Sylvie Biarez [1996, p. 23], il importe «d'aborder l'évolution des phénomènes locaux en tant que révélateurs de pouvoirs», cette affirmation est d'autant plus pertinente que la ville est, depuis quelques années, l'espace d'élection en même temps

que l'observatoire privilégié du déploiement de régulations politiques et administratives caractéristiques d'une conception de la loi, de l'ordre et de la décision politique renouvelée.

Dans une perspective qui emprunte à la fois aux travaux de Max Weber – pionnier d'une représentation de la ville appréhendée comme *champ de forces* – et à ceux de Michel Foucault, décrypteur du passage du gouvernement à la «gouvernementalité», ou passage d'un pouvoir surpuissant à un pouvoir modeste et économe, beaucoup d'auteurs analysent, depuis quelques années, cette évolution historique. Une évolution de laquelle se déduit la nécessité d'ajustements et d'équilibres à trouver entre normes et procédures issues d'«en haut» et l'importance désormais acquise du compromis et de la contractualisation dans les pratiques comme dans les mises en scène de l'action publique. Autant de pratiques expressives d'une transformation des pouvoirs publics locaux, d'une mutation de leurs relations avec les autres partenaires des villes, ainsi que de la mise en œuvre de nouvelles articulations entre des logiques d'acteurs différents établis sur un même territoire.

Si cette problématique de la *gouvernance urbaine* a fait l'objet d'une myriade de travaux, peu, en revanche, se sont saisis du sport et de sa gestion pour rendre compte de cette dynamique de transformation des régimes urbains. Pourtant, la sociologie du sport, dans le champ problématique qui est le sien, procède à son tour à des diagnostics similaires. Elle montre ainsi que, depuis quelques années, le sport s'ouvre à un phénomène de poussée des identités en même temps qu'à un puissant phénomène de désaffiliation institutionnelle et de disjonction entre les sujets sportifs et leurs institutions de tutelle. Dans cette perspective, le sens d'un nombre croissant d'expressivités sportives s'ancre désormais dans ce «renversement théorique» théorisé par Michel Wieviorka [2001], c'est-à-dire dans le moment où les légitimités des cultures dominantes, y compris la légitimité de l'institution sportive, se trouvent contredites sur leur terrain même. Cette perte de centralité se caractérise alors dans la prédilection pour des pratiques et des engagements soustraits à l'influence des organes fédéraux, au profit de logiques sportives renouvelées valorisant la subjectivité et la production de soi [Corneloup, 2002]. Dans cet archipel sportif désormais constitué⁶ et dans cette logique de *diaspora*, qui caractérisent les pratiques sportives contemporaines (multitude d'accès à la signification,

⁶ A l'appui de ce diagnostic, rappelons seulement que le paysage sportif s'est considérablement renouvelé depuis le début des années 1970, avec l'apparition d'une quarantaine de pratiques nouvelles.

individualisation des objectifs, subjectivation des attentes, attention à la perception et au ressenti...), un grand nombre de figures de dédoublement du modèle sportif traditionnel paraissent s'imposer désormais.

Ainsi peut-on observer que, à côté d'engagements sportifs radicalement individualistes, d'autres se font jour s'affirmant au contraire comme des projets collectifs. Au point que, dans bien des villes, et selon une dynamique de *petite production sportive urbaine* [Jaccoud, Malatesta, 2001], des jeunes se mobilisent pour insérer des initiatives à vocation sportive à l'intérieur de réseaux d'activités, souvent marqués du sceau de l'alternatif, et qui, selon les contextes et les coalitions d'acteurs qui les animent, entrecroisent du culturel et de l'artistique. Ces projets sont le plus souvent initiés par des jeunes en situation de précarité socio-économique et/ou de marginalité socioculturelle, qui adhèrent à la pratique sportive selon des finalités multiples, le plus souvent en y associant projet personnel spécifique et engagement collectif. Ces projets convoquent en outre des activités sportives faiblement codifiées (skate, roller, boxe thaï...), elles-mêmes exercées selon des modalités qui consacrent la mise à distance de l'organisation et de la pratique sportives institutionnalisées.

Ces projets se distinguent encore par deux traits saillants. En premier lieu, ils consonnent avec des expressivités et des revendications urbaines caractérisées par des exigences de reconnaissance et de justice. En second lieu, ils se distinguent par le fait : a) qu'ils ne s'inscrivent pas dans une logique de conflictualité sociale ; b) qu'ils ne se conçoivent pas seulement comme des instruments mis en œuvre en vue de la promotion de leurs leaders, mais plutôt comme l'actualisation de nouvelles formes de liberté collective impliquant insertion, souci du lien social, solidarité et légitimation d'une activité sportive a priori dominée dans l'espace des sports ; c) enfin, qu'ils possèdent tout à la fois une forte dimension de rectification de trajectoires biographiques parfois erratiques, de recherche d'une «sécurité ontologique» (Giddens, 1994), ainsi qu'une forte dimension identitaire. Dans ces termes, ces projets s'ancrent dans ces formes d'expressions revendicatives dont on sait, depuis Michel Foucault, qu'elles s'énoncent *pour* ou *contre* une identité. Pour une identité quand celle-ci est jugée peu ou mal reconnue ; contre une identité quand celle que l'on doit supporter est réputée être disqualifiante.

14.4 Les pouvoirs publics en régime de singularité sportive

On peut donc avancer que le développement des sociétés est aujourd'hui caractérisé par un double phénomène. En premier lieu, par l'érosion notable

«des modes d'action et de régulation qui assuraient autrefois la relative intégration et la reproduction de ce type de société» [Deniger, 1996 :77]. En second lieu, par une dynamique d'autonomie des personnes et d'autoproduction des identités et des individualités, laquelle ne saurait toutefois totalement s'affranchir des contraintes liées à la préservation des institutions.

Cet arbitrage délicat entre injonctions centripètes et revendications centrifuges, entre pôle d'accomplissement des subjectivités sociales et pôle des «dimensions morales-collectives» [Corcuff, 2002 :78], suscite de fait des orientations politiques et des transcendances, c'est-à-dire des principes de régulation qui doivent prendre en compte ce que Philippe Corcuff désigne comme «la juste mesure du monde» ; en d'autres termes «se mesurer aux aléas du temps en acceptant que nulle règle ne puisse faire l'économie d'une vérification de sa pertinence dans un moment historique donné» [2002 :188].

Autrement dit, et du point de vue des terrains observés, on peut dire qu'à l'émergence de nouvelles visibilitées et de nouvelles demandes de reconnaissance a répondu la mise en œuvre de nouveaux régimes de visibilité politico-administrative en mesure d'intégrer ces phénomènes d'émancipation. Des dispositifs et des procédures que l'on peut décrire comme de nouvelles formes d'organisation de l'action publique et de reconfiguration d'un certain nombre de problèmes publics, quand ils sont confrontés à la question de la revendication d'un droit de cité par des catégories culturelles et générationnelles globalement stigmatisées.

Dans ces termes, on peut alors montrer que les systèmes d'action mis en place par les pouvoirs publics à Lausanne, Bienne et Vernier, ont cristallisé des soutiens d'inspiration multiculturaliste alliant au moins deux idées essentielles : «d'une part, la nécessité de ne plus refouler l'expression des différences [...] dans la seule sphère du privé mais, au contraire, de leur garantir une place dans l'espace public et une représentation dans les institutions politiques ; d'autre part, la volonté d'accorder plus de droits aux minorités en tant que telles pour compenser les inégalités dont leurs membres pourraient être victimes (...)» [Constant, 2000 :16]. Concrètement, les modes d'action publique engagés pour remplir ce programme ont alors systématiquement valorisé les interactions entre les projets juvéniles et les professionnels du travail social pour gérer des affaires décrites désormais comme relevant de la réduction des fragmentations sociales, culturelles et économiques, de la reconnaissance des différences, ainsi que de la préservation des «états de paix» [Ricoeur, 2004].

Il faut toutefois relever que le développement d'un activisme sportif construit sur des mobilisations issues de la marginalité sociale et culturelle et sur

la revendication d'un droit de cité sportif, a considérablement surpris les villes et leurs édiles. Ceux-ci ont alors marqué le plus souvent un temps de retard quant à l'identification d'acteurs et de problématiques peu ou prou inédites. Une difficulté de lecture encore accentuée par l'ambivalence même des sports promus – réputés « rebelles », parfois violents – au principe d'une perception publique approximative et de représentations sociales ambivalentes.

Comment redéfinir alors une conception de la citoyenneté urbaine protégeant l'expression des singularités culturelles, et ne faisant pas violence aux aspirants à la reconnaissance dans le champ sportif local ? Comment fonder une démocratie urbaine qui soit attentive à ne léser aucune opportunité de reconnaissance de dynamiques de production identitaire ? Comment définir une conception de la citoyenneté sportive protégeant le pluralisme des pratiques ? Comment éviter « que certains ne subissent la contrainte de la conviction des autres ? » [Sandel, 1999 :29].

Les observations effectuées invitent alors à penser deux faits. En premier lieu, qu'il y a toujours eu, dans un premier moment tout au moins, de véritables confrontations, manifestant l'inévitable tension qui se donne à voir entre la mise en administration des diverses sphères de la société – ici la sphère sportive –, et l'ébranlement du pouvoir urbain local – typique d'une situation multiculturelle – par des intérêts et des revendications différentialistes issues de minorités urbaines. En deuxième lieu, que ces confrontations ont débouché sur des soutiens apportés à ces projets, soutiens évocateurs de typologies nouvelles de l'action publique urbaine. Plus finement encore, ces typologies peuvent être décrites, du fait d'une cible constituée par des jeunes reconnus et identifiés comme porteurs d'identité culturelles et sportives fortes et peu négociables, comme relevant des principes d'une théorie de la « *deep diversity* » [Taylor, 1991], attentive aux caractéristiques sociales réelles des individus et des groupes comme à la recherche de l'égalité réelle. Les pouvoirs publics ont alors soutenu, dans les trois villes, des pratiques d'intervention marquées par le recours à la médiation et à la contractualisation, privilégiant la négociation autour de projets venus d' « en bas » portés par des acteurs juvéniles à la représentativité incertaine.

14.4.1 Une première réponse des autorités : sociologie négative, référentiel monoculturel et référentiel sportif

Ces projets, au motif qu'ils possédaient une lisibilité sociologique et sportive incertaine, ont d'emblée posé des problèmes de lecture aux autorités, en même temps qu'ils ont contribué à pointer l'inefficacité des réponses

traditionnelles, en particulier de celles qui sont venues des administrations sportives ou des services des sports locaux, répondants institutionnels de première ligne, quand les promoteurs de projets ont sollicité soutien financier et/ou octroi d'un espace adéquat.

On peut avancer que cette dynamique négative, qui s'est concrétisée par le refus d'entrer en matière ou en fixant des exigences procédurales contraignantes, s'est structurée autour de deux référentiels d'action.

En premier lieu, un référentiel d'action que l'on peut qualifier de *monoculturel*, empruntant aux registres de l'incompréhension et du déni autoritaire. Partant, et sur la base de diagnostics et de résistances qui évoquent fortement une gestion binaire de faits sociaux pourtant complexes, les autorités des trois villes ont développé une appréhension essentiellement hostile du phénomène articulé autour du principe de non-reconnaissance d'une revendication portée par une population assimilée à la marginalité et au repli.

En second lieu, un référentiel que l'on peut qualifier de *sportif*, enraciné dans une appréhension qu'on pourrait dire tutélaire-historique de l'univers du sport, défini alors comme a) un réservoir d'idéologies et de conceptions normatives définissant un authentique ordre moral⁷ ; et b) une forme sociale régie par une constitution de l'unité proclamée et par la promotion de principes universels.

Dans ces termes, la défiance première à l'encontre de ces groupes et de leurs projets s'est d'abord construite sur la conviction qu'il ne saurait y avoir de pratique sportive juvénile en dehors d'un environnement structuré, *faire du sport* signifiant nécessairement appartenir à un club et en adopter les pratiques et les règles. Dès lors, c'est une sociologie négative de la pratique et de ses tenants – pointant systématiquement ses défauts et son manque au modèle sportif orthodoxe – qui s'est d'abord imposée, rendant incertaine la construction d'un espace d'interlocution et de reconnaissance entre les parties en présence.

14.4.2 Une seconde réponse des autorités. Vers un nouveau référentiel

Si les villes confrontées à des expressions sociales et sportives dictées par le poids des subjectivités culturelles, ont d'abord manifesté un refus d'entrer en

⁷ En Suisse comme dans nombre de pays, on sait que le sport, comme institution et comme ensemble de pratiques codifiées garantissant la conformité à un système de valeurs partagées, a joué un rôle de première importance, relativement à la question de l'intégration des populations juvéniles dans un système de fins collectives et de fluidité sociale. Jusqu'à constituer un outil essentiel mis au service de l'intégration sociale et urbaine des populations jeunes.

matière, elles ont su toutefois, dans une deuxième étape, recourir à un travail de recodage pratique et symbolique des projets, tout se passant comme s'il s'agissait désormais de prendre en compte deux faits majeurs. Premièrement, l'anachronisme des régulations sociopolitiques par trop normatives et substantialistes dans des sociétés marquées par une complexité qui s'incarne de plus en plus dans la montée en puissance «de groupes minoritaires exigeant la reconnaissance de leur identité et la prise en compte de leurs différences culturelles» [Kymlicka, 2001 :23]. Deuxièmement, le poids de nouvelles précarités et de nouvelles vulnérabilités dont l'effet paradoxal est de susciter des projets et des mobilisations qui se confondent souvent avec des «processus de réparation et de reconstruction» [Roulleau-Berger, 1999 :13].

A partir de cette reconsidération de l'équilibre entre intérêts publics et revendications privées, les autorités et les services concernés se sont prioritairement employés à quitter la logique du rapport de forces pour créer plutôt des espaces permettant la mise en contact de dimensions et de grandeurs hétérogènes. De là se déduit la création d'un mode d'action publique sociologisé (construit sur la connaissance précise des socio-styles des jeunes), l'augmentation du nombre des acteurs concernés et, de manière générale, une logique d'arrangement privilégiant le cas par cas et la responsabilisation accrue des bénéficiaires. Autrement dit, l'avènement de ces nouvelles formes de régulation peut être décrit comme orienté par le souci de mettre en avant un *savoir des différences* garantissant la particularisation des sujets sportifs, de leurs croyances, de leurs valeurs et de leurs projets, en même temps que par le souci de mettre en œuvre des balances de pouvoir et des modèles de contrat ; l'enjeu visant à organiser des systèmes d'action et des réseaux d'acteurs dans un contexte de polythéisme des valeurs et d'éclatement des allégeances culturelles, y compris sportives.

14.5 Coproduction des projets, recomposition des professionnalités et visées d'insertion

Dans un contexte général marqué par le durcissement des conditions d'insertion et par une complexification croissante des logiques d'alignement des institutions sur des logiques de subjectivité sociale, on peut constater que les autorités, préoccupées par la stabilisation d'un tissu social menacé d'effilochage, ont engagé de nouvelles dynamiques de régulation sociale, via le transfert de compétence et d'autorité à des acteurs professionnellement incompétents en matière de gestion sportive, mais traditionnellement investis dans les sphères de l'animation urbaine et de la prévention.

On peut établir ainsi que le principe du recours à de nouveaux traitements de la pluralisation des identités et des précarités s'est opéré par une redistribution des rôles et des compétences au profit de professionnels qu'on peut identifier comme des acteurs locaux de l'intégration urbaine, traditionnellement proches des jeunes, de leur vie et de leurs problèmes «réels», inscrits dans des modes d'ingénierie sociale les armant convenablement pour intégrer la gestion du fait sportif multiculturel dans des projets à la fois sociaux et urbains, et qui plus est valorisant les capacités d'initiative et de responsabilisation de ces jeunes. Ceux-ci les ont en quelque sorte «co-produits⁸», le terme désignant le fait qu'ils ont apporté appui et soutien à des montages et à des projets de proximité, valorisés dans leur dimension de mieux-disant social.

Dans le détail, on peut observer que le portage du projet lausannois a été assuré par le Service loisirs et jeunesse, traditionnellement engagé dans la mise en œuvre de politiques attentives à valoriser les initiatives du fait même de leur origine «jeune». A Bienne, c'est un réseau coordonné de travailleurs et d'intervenants sociaux regroupés autour d'un service de prévention des toxicomanies, fortement engagé dans le travail social hors murs qui s'est substitué aux traditionnels acteurs sportifs locaux, quand il s'est agi de trouver des réponses concrètes, ou des relais, à des demandes exprimant un souci de reconnaissance. A Vernier, le soutien apporté au projet de boxe thaï a été porté par une conseillère éducative et un éducateur de rue, composant, de longue date, un binôme de référence des structures d'animation et d'accompagnement destinées aux jeunes en difficultés.

Installés comme de nouveaux acteurs de la ville et de la régulation urbaine, du fait d'expériences et de background établissant souvent la cohabitation de profils militants et de profils administratifs [de Maillard, 2000 :8], ils se sont imposés comme les maîtres d'œuvre de ces nouvelles magistratures sociales. Dans la même perspective, ces travailleurs sociaux doivent être considérés comme les artisans d'une modification de la mise en œuvre de l'action publique, qui a évolué en passant d'une logique de type «*top-down*» à un dispositif intégrant un mode ascendant. Dans les faits, c'est un tel

⁸ Dans le détail, cette notion de coproduction désigne au moins trois ordres de faits. Premièrement, le fait qu'un certain nombre de services locaux, en particulier ceux liés aux sphères de l'animation et de la prévention, ont apporté un soutien actif et décisif à des projets issus de jeunes. Deuxièmement, le fait que ces services sont intervenus dans la construction des représentations élaborées pour circonscrire et socialiser de tels phénomènes, rendant acceptable leur éventuelle altérité. Troisièmement, le fait que cette coproduction de projets sportifs par des services installés dans une situation d'interface, révèle une manière d'émancipation des entités administratives par rapport à l'autorité centrale.

retournement qui a permis de faire passer de jeunes « marginaux » au statut d'opérateurs de projet ; l'intervention sociale se confondant dès lors avec la mobilisation des jeunes et la promotion d'initiatives locales, dès lors qu'elles étaient identifiées comme porteuses d'un mieux-disant social.

Il est donc manifeste que le rôle de ces travailleurs sociaux au front des problèmes et des épreuves rencontrés aujourd'hui par de larges pans de la population juvénile, a été essentiel. Leur prise directe avec le terrain, leur visibilité quotidienne dans l'espace du quartier, de même que leur attachement à assurer présence et soutien en milieu ouvert, ont conduit à développer des principes d'intervention oscillant entre une adaptation aux demandes des jeunes, et l'attachement à des principes visant à promouvoir des actions ou des initiatives en provenance de tels milieux. Dans une optique de lutte contre les processus de vulnérabilisation sociale et professionnelle, l'action des travailleurs sociaux a alors participé de la constitution d'un nouveau champ d'intervention publique, construit pour une large part sur une logique des *bonnes opportunités* (le sport se révélant en être une), de même que sur la proximité et l'interlocution avec différents groupes locaux.

Si la description des soutiens permet de décrire une configuration d'action sociale spécifique, ainsi qu'une prédilection pour la mise en réseau de prestations⁹, elle permet encore de porter au jour l'opérationnalisation de règles d'engagement du travail social désormais tendues vers le maintien d'une cohésion sociale locale. Cette logique d'action sociale urbaine, qui combine logiques stratégiques (coproduction de projets), logiques de médiation (« travailler » des projets jusqu'à les rendre acceptables) et logique de promotion communautaire (au sens où l'on a privilégié l'identité et les valeurs de communautés reconnues comme autant de ressources), si elle atteste d'une hybridation des régulations sociales, témoigne dans le même temps d'une acclimation des règles et des principes d'une véritable doctrine de l'intégration. Et plus spécifiquement de la réalité d'élaborations assistanciellées et d'« interventions globales (...) fondées sur le principe de l'implication de l'ensemble des acteurs, se démarquant de l'assistance éducative pour s'imposer plutôt comme projet civique d'intervention en faveur des jeunes exclus de la sphère économique et des circuits de la formation » (Eme, 1996 :191).

⁹ Ce point est essentiel dans la mesure où, comme l'ont expliqué ces professionnels de l'action sociale, les projets, malgré leur apparente hétérogénéité thématique, constituent autant d'espaces connexes d'insertion, le travail social consistant alors à faire glisser les jeunes de l'un vers l'autre.

14.6 *Deep diversity, empowerment et projet*

La question du renouvellement des politiques publiques d'insertion, de plus en plus souvent fondées sur le principe d'un appel aux initiatives et aux mobilisations de la société civile (ou « *empowerment* ») [Donzelot, 2003], ou de « responsabilisation » (Estèbe, 2001)¹⁰, ainsi que sur l'assomption des différences culturelles (« *deep diversity* »), constitue sans doute l'un des résultats les plus tangibles de nos observations. Dans cette perspective, la puissance publique se profile progressivement en tant qu'« instance d'intervention sur les individus considérés comme des acteurs de la vie sociale et non plus comme ses bénéficiaires ; l'action sociale relevant alors d'un ajustement pratique entre l'intervention de l'Etat et celle des acteurs à qui sont donnés les conditions de possibilité d'agir sur leur espace et leur vie » [Eme, 1996 :185]. Cette évolution des pratiques a été rendue possible par la sollicitation d'acteurs familiers des problématiques d'insertion et des procédures d'intervention dans des contextes travaillés par des expressions et des revendications culturelles et des socio-styles marginaux ; familiers des démarches valorisant la mobilité des sujets *via* le développement de projets ; et de ce fait familiers encore d'une déontologie générale notoirement caractérisée par l'absence de jugement normatif sur la pertinence de leurs contenus et sur la « bonne mine » de ceux qui les portent.

Ce sont eux également qui, forts d'une connaissance véritablement informée des projets de petite production sportive, ont familiarisé les autorités locales avec l'idée qu'un nombre croissant de jeunes adhèrent désormais à l'espace sportif dans les termes d'un détachement des appartenances et des obligations dictées par l'institution sportive. Et ceci au profit d'un cadre d'exercice sans contraintes ni pesanteurs, indexé sur des mobilisations collectives et l'énonciation de projets personnels, plutôt que sur le modèle de la *cité sportive*, articulé sur un répertoire de valeurs et de justifications hérité de l'olympisme et de l'associationnisme sportif historique.

En conséquence, et face au constat d'une augmentation du niveau de complexité attaché à la résolution d'attentes et de revendications issues de l'épuisement du programme du sport traditionnel et d'un multiculturalisme sportif croissant, on peut constater que les réseaux d'acteurs qui se sont mis

¹⁰ A propos des outils de l'action publique, Philippe Estèbe fait une judicieuse distinction entre « instruments de l'obéissance » (...) et instruments de la responsabilisation », les derniers désignant l'ensemble des dispositions « qui invitent à l'action lorsque l'on ne peut y contraindre » ou encore « les dispositifs procéduraux par lesquels la puissance publique confie aux acteurs eux-mêmes le soin de concrétiser des buts généraux » (2001 :10).

en place à la faveur du portage de ces projets n'ont jamais instrumenté le sport dans sa capacité à *construire de l'ordre*. Cette absence de toute sollicitation d'un référentiel sportif stricto sensu, qui aurait pu constituer une idéologie commode dans la perspective d'une neutralisation des expressions particularistes, ou encore favoriser la mise en place d'approches tournées tantôt vers la sportivisation du social, tantôt vers la socialisation du sportif, peut donc être établie à partir des constats suivants.

On rappellera d'abord l'absence des services des sports locaux dans le soutien apporté aux projets, ces administrations, adossées à une définition traditionnelle du sport, ayant choisi de déléguer à d'autres acteurs la question d'une *ethnisation* de la pratique sportive. On pointera encore l'absence de fidélité au référentiel sportif ordinaire chez ceux qui, par le fait de cette délégation de compétences et d'expertise, ont été appelés à devoir réguler les initiatives issues de ces minorités. A cet égard, l'analyse démontre que si le sport a pu être décrit comme une valeur positive, au sens d'un mode de régulation sociale ou du point de vue de sa capacité à créer des liens positifs entre les personnes et les ensembles sociaux, de telles justifications ont été énoncées dans les termes d'une doxa plutôt floue.

Il apparaît ainsi que les systèmes d'action publique mis en place pour reconnaître et pérenniser ces projets ont fonctionné selon une logique d'« opportunités », au sens où les projets sportifs ont constitué autant de possibilités – et parmi d'autres d'ailleurs – pour fabriquer de l'insertion. Dans cette perspective, l'action publique déployée ici se révèle de nature *philoprojectuelle*, dans la mesure où la teneur des projets compte moins que la capacité des sujets juvéniles à s'inscrire dans de telles dynamiques. Davantage, la contractualisation ainsi engagée ne met plus véritablement en présence des individus et des expressions qui leur sont propres, mais bien davantage des co-contractants, des jeunes « du projet » et « pour le projet » dont il n'est plus nécessaire d'établir avec précision l'identité sociale et culturelle, la nature des expressions revendicatives ou encore les fondements de la prétention à accéder aux biens matériels et symboliques. Ainsi, et en filant une telle logique jusqu'à son terme, il apparaît que la consistance proprement sportive des mobilisations a été en quelque sorte dilatée, les projets étant alors catalogués *sujet global*, au principe d'une impulsion de politiques élargies, telles que politiques de la reconnaissance d'expressions multiculturelles, politiques urbaines ou encore politiques sociales.

14.7 Un dispositif théorique à l'épreuve du terrain : retour sur un faisceau d'hypothèses

Comme évoqué précédemment, nos investigations se sont articulées autour d'un jeu de quatre hypothèses générales, qui renvoient aux problématiques : des nouvelles énonciations sportives ; des nouvelles mobilisations urbaines issues de jeunes conjuguant précarité, marginalité et culture de projets ; de l'action publique urbaine, désormais caractérisée par la recherche de points d'équilibre entre les prescriptions autoritaires, les exigences de médiation et la recherche de pragmatisme et d'efficacité, sur une toile de fond constituée par le durcissement de la fragmentation sociale et la nécessaire réduction de celle-ci.

14.7.1 L'hypothèse d'une déstabilisation des régimes sportifs locaux

On peut établir que le système de l'administration sportive locale a évolué au contact de l'émergence de projets juvéniles construits à l'écart de l'ordre sportif établi. Plus concrètement, le développement d'une petite production sportive ancrée dans des formes de marginalité sportive et urbaine a posé de considérables problèmes de lecture aux services des sports municipaux. Ceux-ci ont évalué de tels projets sur un registre essentiellement négatif, à partir de deux principes en apparence contradictoires. En premier lieu, un principe de non-reconnaissance d'une revendication et d'une population assimilée à la marginalité. En second lieu, un principe de reconnaissance paradoxale, via des procédures d'échappement institutionnel, au terme desquelles les administrations sportives se sont «débarrassées» du dossier au profit d'autres polarités administratives (jeunesse et animation en particulier), moins captives de procédures de production et de reproduction institutionnelles strictes et monovalentes.

Toutefois si, dans un premier temps, la formalisation de revendications attachées à la reconnaissance d'un nouveau droit de cité sportif a déstabilisé pouvoirs publics et services sportifs, on peut observer que cette même requête a permis, dans un second temps, de formaliser et de stabiliser des réseaux d'acteurs, en même temps que de redéfinir des modes d'approche et de gestion des politiques sportives locales. A ceci près toutefois que cette reformulation de l'action publique sportive s'est opérée hors toute sollicitation d'un référentiel sportif, dont on connaît pourtant bien les vertus consensuelles et régulatrices, ainsi que la pertinence quand il s'agit de «lutter contre [...] l'éparpillement des acteurs et pour la régulation de leurs intérêts particuliers» (Arnaud, 1999, p. 139).

14.7.2 L'hypothèse de nouvelles régulations sportives

Cette deuxième hypothèse peut être validée en rappelant que la mise en œuvre de nouveaux territoires sportifs – territoires *du projet* – s'est révélée indissociable de l'engagement des pouvoirs publics, à travers l'intervention de divers services et acteurs, qui ont fait valoir alors un statut de coproducteurs. Mais ceci, il est vrai, à l'écart des politiques sportives classiques construites sur des référentiels qui privilégient le club sportif ; à l'écart aussi des discours socio-éducatifs classiques, caractérisés par des attentes fortes à l'égard des usages sociaux du sport (canalisation de la violence, respect des règles...). Ces soutiens accordés circonscrivent alors des typologies nouvelles de l'action publique urbaine, laquelle semble devoir désormais développer à la fois des interventions pacificatrices du social et des activités d'incitation à l'*empowerment* et à l'organisation communautaire.

Ceci révèle donc, dans ce domaine aussi, la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques caractérisées par la crise des structures verticales, la perte du pouvoir d'impulsion des autorités et la marginalisation des procédures de planification par trop globalisantes ; crise au principe du recours croissant à des paradigmes relationnels valorisant les engagements et les interactions construits sur la *confiance*.

On peut évoquer aussi la levée d'une réflexion renouvelée suscitée par les pannes des dispositifs classiques d'intégration, qui remettent en selle la question des rapports entre pratiques sportives, projets sportifs et opportunités d'insertion. Ainsi, s'ils sont sans doute les produits de nouvelles matrices socio-culturelles, ces projets de petite production sportive sont aussi le produit de nouvelles matrices socio-politiques, et particulièrement de la montée en puissance de politiques sportives définies comme des *politiques urbaines* qui visent l'intégration des minorités en sollicitant leurs propres ressources.

14.7.3 L'hypothèse de nouveaux acteurs de la régulation socio-sportive

Par leur singularité ancrée dans un multiculturalisme sociologique et la défense des identités, les projets de petite production sportive se sont distingués par leur capacité à pointer le manque de pertinence des procédures traditionnelles de régulation relevant de modèles d'autorité qui peinent à reconnaître les particularismes qui sont désormais attachés à la pratique sportive. Toutefois, l'observation rend compte de l'impulsion de changements significatifs dans l'espace local de la production et de la régulation des pratiques sportives. Dans les faits, ces changements ont été

rendus possibles par le passage d'un référentiel monoculturel – construit sur la centralité de l'institution sportive et de ses capacités intégratrices – à un référentiel multiculturel en mesure d'ordonner l'individualisation croissante des identités, des valeurs et des manières d'être sportifs. Ce passage d'un référentiel à un autre a été porté par des acteurs qui sont venus pallier le manque de ressources cognitives des principaux secteurs administratifs. Cette sollicitation d'institutions locales, traditionnellement proches des jeunes, inscrites à ce titre dans des modèles d'action publique ouverts, se confond alors avec la forte visibilité et l'emprise d'acteurs précisément issus de tels secteurs de l'édilité et familiers des problématiques d'insertion.

Sans être à proprement parler de nouveaux acteurs de la ville ou du travail social, ces professionnels, ici repositionnés dans le traitement d'une thématique sportive leur étant a priori étrangère, ont su engager des formes renouvelées de régulation sociale, valorisant notamment la forme communautaire et l'expression des identités singulières.

14.7.4 L'hypothèse d'une action publique marquée par la contractualisation croissante des rapports sociaux

Les modes d'intervention et de régulation que nous avons pu mettre en évidence ont été identifiés comme constitutifs d'une action sociale sollicitant de nouveaux agencements organisationnels, de nouveaux services et de nouvelles professionnalités, convergeant tous pour construire une dynamique de dépassement des pratiques de l'action publique sectorielle. Ces nouvelles modalités de présence de la puissance publique se sont incarnées au travers d'une dialectique de la présence et de l'absence, ce terme illustrant le fait que le concernement des autorités s'est manifesté via une apparente *déssubstantialisation* de l'action publique. Une telle dialectique apparaît alors à deux niveaux : en premier lieu, au niveau d'une délégation des attributs et des compétences des autorités à des acteurs modestes, appelés à apporter lien et médiation dans des contextes menacés de fragmentation ; en second lieu, au niveau du recours privilégié à des politiques contractuelles, réalité sociologique plus que notion juridique désignant ici un effacement de l'encadrement idéologique et normatif et institutionnel des projets, de même que le penchant avéré pour des modes d'autorité se confondant avec des accords peu formalisés, et régulièrement révisables.

Le recours, dans ces trois villes à de tels modes contractuels de l'action publique, évoque alors l'importance désormais acquise par l'injonction contractuelle dans les politiques de ville, un fait largement décrit par

les experts qui y voient, depuis quelques années, une conséquence de la remise en cause des mécanismes de la centralisation administrative, ainsi que l'épuisement de la norme étatique stricte¹¹. Mais au-delà de cette diffusion locale de procédures contractuelles, on peut avancer que les procédures mises en œuvre sur les terrains vont au-delà de simples ajustements des engagements publics à des régulations d'inspiration délibérative, et poser que de telles procédures sont évocatrices d'une véritable philosophie du lien social, attachée à construire une dynamique sociale sur le recours systématique à la diversification et à l'ajustement des régimes juridiques aux sujets, à leurs revendications. Dans cette perspective, et à partir de l'appui constitué par les travaux d'Alain Supiot [2002], consacrés à la contractualisation croissante de la société et des rapports sociaux, on peut alors montrer que la régulation contractuelle dans les trois villes s'est opérée dans la perspective d'une *contractualisation de projets* plutôt que dans la perspective d'une contractualisation d'acteurs du projet ; ces derniers, dans le cadre d'une action publique valorisant les dynamiques personnelles et la capacité à montrer de l'initiative, acquérant de la grandeur pour autant qu'ils puissent faire valoir des dispositions au projet et qu'ils adhèrent à une image de fluidité et de mobilité¹².

14.8 Conclusion : des projets sportifs juvéniles à l'horizon d'une société bonne

Les résultats que l'on peut tirer de ces travaux font apparaître un certain nombre de dynamiques dont cinq sont particulièrement saillantes :

¹¹ Un autre motif du recours à des procédures de contractualisation, souvent repéré par les spécialistes, réside encore dans la pertinence de ces dernières à pouvoir contourner le problème du partage du référentiel commun ; le contrat associant alors des personnes relativement à un intérêt commun, sans préjuger toutefois de la convergence de leurs points de vue, de leur conception du monde ou de leurs valeurs.

¹² En s'inspirant de la terminologie de Boltanski [Boltanski, Chiapello, 1999], on peut dire que le soutien accordé à ces projets relève d'une dynamique d'insertion sociale calée sur le modèle de la cité par projets. D'où l'accent positif mis par les autorités et les intervenants sociaux sur la valorisation des qualités individuelles relatives à la mobilité, à la flexibilité et à l'art de construire des réseaux. Cette valeur positive attribuée à ceux qui, plus que d'autres, peuvent endosser des statuts d'activistes du projet, invite à mettre en relief deux faits. En premier lieu, la valorisation d'un modèle de réussite et d'excellence proche de représentations ayant aujourd'hui cours dans le monde économique. En second lieu, le fait que cette action sociale peut être tentée de « trier » entre bonne et mauvaise précarité ; deux points qui, dans le contexte d'une discussion générale, conduisent à relativiser le mieux-disant social de ces dispositifs de soutien et d'insertion.

1. La rencontre, d'abord conflictuelle, entre des néo-sportifs inscrits dans des activités à fort arbitraire culturel et des pouvoirs locaux attachés à des routines monoculturelles, a pu être harmonisée par le recours à des procédures inspirées d'une gestion *communautariste* des problèmes, tramées par des engagements institutionnels caractérisés par la suspension du jugement normatif et la désidéologisation des procédures. Procédures constitutives d'une démocratie des sujets réels pour laquelle l'état de *société bonne* ne se déduit plus de l'application d'une justice et d'une légalité substantialistes, mais de règles qui visent davantage l'équité et la légitimation culturelle.
2. Pour réaliser ce programme multiculturel articulé sur la légitimation des différences, autorités publiques et travailleurs sociaux ont initié une véritable coproduction de ces offres de petite production sportive. Pratiquement, cette coproduction s'est opérée selon des modalités affranchies de la gestion sportive traditionnelle. Portée par des services et des agents administratifs locaux liés aux sphères de l'animation et de la prévention, de prime abord incompétents en matière sportive, mais néanmoins appelés à développer des interfaces et des savoir-faire spécifiques à la gestion des projets avec leurs initiateurs, cette coproduction visibilise des enjeux ne mobilisant toutefois pas le sport pour ses vertus classiques (socialisatrices, hygiéniques...), mais relativement à des attendus pour lesquels ces mobilisations sportives n'ont servi que de moyen : moyen de recréer du lien social, moyen donné à des jeunes de s'inscrire dans un projet les faisant participer à la vie de la cité, moyen de faire valoir des styles de vie et des identités sociales et sportives en déficit de légitimité et de reconnaissance.
3. Cette coproduction de l'offre sportive locale par des services installés dans une situation d'interface plutôt que dans une posture plus traditionnellement réparatrice, doit être comprise et analysée par rapport au constat que les acteurs publics ont eux-mêmes opérés. A savoir que les moyens de réduction des précarités des jeunes sont aujourd'hui mis à mal par les changements sociaux et les transformations de l'économie, l'un comme l'autre érodant la pertinence des dispositifs classiques de l'intégration. De ce point de vue, la coproduction de cette petite production sportive rend compte d'une volonté de construire, dans une même dynamique, de l'ordre urbain (souci de contrôle et de pacification, en particulier quand les sports pratiqués sont réputés « rebelles » ou encore « violents »), et de l'ordre civique (construire des espaces d'interlocution, construire de l'espace public et de la participation).

4. On peut constater que la mise en œuvre de cette petite production sportive induit des politiques nouvelles, de forme comme de contenu, qui présentent au moins trois caractéristiques fortes. En premier lieu, elles sont affranchies des politiques sportives traditionnelles caractérisées par le soutien aux clubs sportifs traditionnels et par la gestion du parc d'équipements municipaux. En deuxième lieu, leur opérationnalisation a permis de mettre en place des arrangements d'un genre nouveau, formalisés en termes de contrats ou en termes d'échange politique avec des réseaux associatifs et des secteurs administratifs a priori incompetents en matière de gestion sportive. En troisième lieu, la gestion de ces nouveaux phénomènes sportifs n'a pas débouché sur la mise en œuvre de structures fonctionnelles circonscrites, mais davantage sur la consolidation d'un dispositif interinstitutionnel décentralisé, apte à dynamiser des actions et des engagements. Le point fort a résidé alors dans l'activation d'un réseau d'animation locale, appelé tout à la fois à contourner les cloisonnements et à favoriser les relations entre les partenaires de terrain, une efficacité accrue étant évidemment attendue d'un tel mode de fonctionnement. A ce titre, ces politiques manifestent de nouvelles géométrisations de l'exercice de la puissance publique, et singulièrement une mutation de la notion de service public sportif, en rupture avec le service public classique articulé autour d'un principe d'intérêt général, au profit de la mise en œuvre d'un «service des publics sportifs» attentif à relever le défi de la diversification des pratiques sportives, de leur désinstitutionnalisation, ainsi que de l'éparpillement des identités sportives. Dans ces termes, ces politiques de soutien à de nouveaux sports et à de nouvelles formes d'associationnisme sportif, proches des injonctions du «*Live and Let Live*» [Kymlicka, 2001, p. 221] et du «*Dealing with Difference*» [Philipps, 1995], ont valeur d'exemple, en particulier dans la mesure où elles agrègent toute une série de dispositifs et de dispositions évocateurs de nouvelles manières de penser la cohésion sociale urbaine ainsi que de nouvelles formes d'organisation des relations sociales.
5. Ces modalités renouvelées de coordination entre les individus, les organisations et les institutions, se caractérisent par le fait qu'elles valorisent les relations «chaudes» et personnalisées. Soit la «croyance en l'autre, en ses qualités, en sa moralité», rompant en cela avec les relations «froides» dont les fondements reposent sur le degré de légitimité accordé aux règles sociales, aux institutions et aux individus chargés de les appliquer (Lazuech, 2002 :16).

On peut identifier alors, dans les éthiques qui orientent ces procédures, l'évidente filiation qu'elles entretiennent avec ce que l'on désigne, depuis quelques années, du nom de *politiques de la reconnaissance*. Ces politiques dites aussi de réalisation des identités, fondées qu'elles sont sur l'exigence de reconnaissance de la singularité de l'autre compris comme alter ego, attestent du fait que, en régime de singularité sociale et culturelle, l'action publique est tendue vers la quête d'une nouvelle crédibilité et de nouvelles règles pour induire de nouvelles fluidités sociales. Dans ces termes, on comprend désormais que les luttes pour la reconnaissance des identités sociales et culturelles portent à la fois sur l'égalité au plan social et sur l'estime de soi [Honneth, 1999], et qu'il revient à la puissance publique de créer des médiations qui font que «le prochain est toujours déjà reconnu sans même avoir été reconnu» [Ferry, 1991 : 9]. Autrement dit, d'avoir «une «nouvelle intelligence des situations», de définir une«action (...) qui convient sans faire le détour de la règle générale», et ceci «en termes de justesse plutôt que de justice» [Ricoeur, *op. cit.*, pp. 326-327].

On se gardera toutefois de voir dans ce relâchement de l'étreinte normative et régaliennne de l'autorité, les symptômes avérés de l'avènement d'une société construite sur des régulations politico-administratives qui seraient désormais gagnées à la promotion stoïque de la suspension des règles sociales, ou encore à ce que Hegel nommait les «systèmes de l'indépendance personnelle». Au contraire, l'action publique mise en œuvre dans ces trois villes suisses, si elle atteste d'une manière de dialectique politique *wertfrei*, libérée des valeurs et d'un savoir absolu, ou encore d'un effacement de la puissance publique, n'en dévoile pas moins une vision renouvelée des encadrements normatifs et institutionnels. Ainsi, et nous pensons que le travail présenté ici tend à l'établir, s'il «s'est retiré de la position de foyer sensible d'identité, d'incarnation visible d'une ultime volonté [...], le pouvoir n'a aucunement cessé, ailleurs, en dernier ressort, et selon des modalités complètement différentes, de remplir la fonction d'*instituant symbolique*, d'instance productrice de l'identité et de la cohésion collectives, par l'action de laquelle les individus accèdent au sentiment de vivre dans un monde qui répond à un ordre sensé et sur lequel ils ont prise» (Gauchet, 1997, p. 91).

Bibliographie

Anglin Roland (2000), *Stakeholder Community Development*, Montclair, National Housing Institute.

Arnaud Lionel (1999), *Politiques sportives et minorités ethniques*, Paris, L'Harmattan.

Biarez Sylvie (1996), « Pouvoir et organisations locales. Vers un nouveau paradigme politique », in *Sciences de la société*, 38, mai, pp. 23-46.

Boltanski Luc, Chiapello Eve (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Constant Fred (2000), *Le multiculturalisme*, Paris, Flammarion.

Corcuff Philippe (2002), *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris, Armand Colin.

Corneloup Jean (2002), *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Paris, PUF.

Deniger Marc-André (1996), « Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale », in *Sociologie et Sociétés*, vol. 28, n°1, pp. 73-88.

Donzelot Jacques (avec la coll. de Mével Catherine et Wyvekens Anne) (2003), *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil.

Eme Bernard (1996), « Politiques publiques, société civile et associations d'insertion par l'économique », in Roudet Bernard (dir.), *Des jeunes et des associations*, Paris, L'Harmattan, pp. 181-203.

Estèbe Philippe (2001), « Solidarités urbaines : la responsabilisation comme instrument de gouvernement », in *Lien social et Politiques*, n°46, pp. 1-11.

Ferry Jean-Marc (1991), *Les puissances de l'expérience. Essai sur l'identité contemporaine*, Paris, Editions du Cerf.

Gauchet Marcel (1997), « Benjamin Constant : l'illusion lucide du libéralisme », Préface à Benjamin Constant, *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, pp. 12-110.

Gianni Matteo (1995), « Multiculturalisme et démocratie : quelques implications pour la théorie de la citoyenneté », in *Revue suisse de science politique*, 1 (4), pp. 3-39.

Giddens Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan (traduction française).

Honneth Axel (1999), « Intégrité et mépris. Principes d'une morale de la reconnaissance », in *Recherches sociologiques*, XXX, 2, pp. 11-22.

Jaccoud Christophe (1998), *Action publique et nouvelles pratiques sportives. Roller et skate dans deux villes suisses*, Neuchâtel, Editions du CIES.

Jaccoud Christophe, Malatesta Dominique (2001), « L'institutionnalisation d'une 'dissidence' urbaine et sportive dans deux villes suisses », in Jaccoud Christophe, Busset Thomas (dir.), *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisations*, Lausanne, Editions Antipodes, pp. 171-202.

Kymlicka Will (2001), *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, Paris, La Découverte (traduction française).

Lazuech Gilles (2002), *Toute confiance est d'une certaine manière confiance aveugle*, Paris, Pleins feux.

Maillard de Jacques (2000), « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 88, pp. 7-17.

Malatesta Dominique (2000), « Sport, nouveaux opérateurs sportifs et lien social : la boxe thaï dans une cité genevoise », in Jaccoud Christophe, Tissot Laurent, Pedrazzini Yves, *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*, Lausanne, Editions Antipodes, pp. 201-215.

Philipps Anne (1995), *The Politics of Presence : Issues in Democracy and Group Representation*, Oxford University Press, Oxford.

Ricoeur Paul (2004), *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.

Sandel Michael (1999), *Le libéralisme et les limites de la justice*, Paris, Seuil (traduction française).

Schnapper Dominique (2002), *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard.

Supiot Alain (2002), « La contractualisation de la société », in Michaud Yves (dir.), *La société et les relations sociales*, Paris, Odile Jacob, pp. 57-71.

Taylor Charles (1997), *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Flammarion (traduction française).

Wieviorka Michel, Ohana Jocelyne (dir.) (2001), *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Paris, Balland.

Architecture administrative et projet urbain

Fritz Sager

15.1 Introduction¹

Les espaces urbains d'Europe occidentale sont de plus en plus confrontés à une double pression. D'une part, une tendance à la concentration économique et démographique se dessine à large échelle dans des espaces dits métropolitains. Ces espaces métropolitains gagnent en importance nationale grâce à la concurrence internationale et assument en conséquence des responsabilités. Les compétences formelles des agglomérations urbaines en matière de résolution de problèmes en vue d'une élaboration et de la mise en œuvre des politiques ne sont cependant guère adaptées aux pressions subies. D'autre part, la tendance à la fragmentation des agglomérations urbaines se renforce et empêche ainsi une cohésion interne nécessaire. L'exode hors des villes-centres se caractérise par des mécanismes opposés qui se renforcent et qui ont établi un cycle d'étalement urbain. En effet, plus le nombre de personnes qui déménage en couronne d'agglomération est grand, plus les villes-centres perdent en attractivité, ce qui renforce

¹ L'auteur remercie Christiane Zwahlen pour la traduction en français de très larges passages de cet article.

la croissance périurbaine et la ségrégation, pour des raisons fiscales notamment. Il y a donc, au vu de cette situation particulière, urgence à agir pour les espaces urbains. Le cumul des problèmes d'étalement urbain et de ségrégation au détriment des villes-centres menace de mener à une situation sans issue qui bloque les politiques urbaines, tant de l'intérieur que de l'extérieur. La collaboration transversale entre ville et région urbaine est généralement considérée comme une porte de secours qui vise une coordination des programmes politiques issus de divers domaines politiques [Benz, 1994 ; Heinz, 2000 ; Le Galès, 1998 ; Sager, 2002, 2005a/b].

Les villes-centres et leurs couronnes sont donc largement confrontées à des problèmes de capacité collective d'action. Il y a spécifiquement besoin de repenser les *règles du jeu* de la mobilisation dans l'action collective [Schimank 2002]. En suivant la définition d'Allmendinger et Hinz [2002 : 10 trad.], nous partons du postulat qu'un « système collectif action peut être considéré comme une organisation qui règle pour l'essentiel des problèmes de coordination et de coopération ». Partant de cette considération, le présent chapitre propose d'analyser les liens entre l'architecture administrative, la collaboration/coordination entre acteurs et la capacité collective d'action. C'est ainsi que nous discuterons à partir d'études de cas empiriques les deux écoles suivantes : le modèle néoprogressiste apparenté à l'analyse bureaucratique de Weber [1972] et le modèle « *Public choice* » appartenant à l'institutionnalisme économique [Ostrom/Ostrom, 1971].

En considérant la coordination politique comme mesure de la capacité collective d'action, le chapitre se déroulera de la manière suivante. À partir des écoles néo-progressiste et du « *Public choice* », quatre hypothèses concurrentes seront développées. La stratégie de recherche, le choix des cas ainsi que la méthode de comparaison seront ensuite présentés, puis l'analyse empirique, soit dix-sept études de cas de coordination politique dans les espaces urbains d'Europe occidentale. Les conclusions reprennent de manière résumée les connaissances et développent les implications des résultats pour les politiques urbaines et la planification.

15.2 La coordination politique comme mesure de la capacité collective d'action

« Les organisations ont des fonctions sociétales fondamentales. Elles tirent leur importance du fait qu'elles permettent à des acteurs individuels de se coordonner et ainsi de marquer les structures de la société et de l'économie. » [Allmendinger et Hinz, 2002, 10 trad.]. La question de

la coordination politique est le sujet d'étude depuis les années 1970 de Fritz W. Scharpf [1992, 1993, 1994, 1997]. Ce dernier (1993, p.58 [trad.]) explique la coordination politique comme un concept théorique caritatif. Des formes de votes doivent être décrites dont «le niveau d'attente théorique et caritatif va au-delà de l'équilibre... atteint par une anticipation réciproque de jeux non coopératifs». La coordination politique en tant que concept théorique caritatif nécessite un rapport clair et normatif. L'échelle économique du caritatif est le principe de Pareto qui attribue à une solution une efficacité allouée si «il n'y a plus de changement envisageable qui puisse augmenter le profit d'au moins un participant sans pour autant qu'une autre personne soit désavantagée» [Scharpf, 1992 : 15 trad.]. Le «renoncement seul à un empêchement des profits» est cependant insuffisant pour l'appréciation politico-scientifique puisque la politique, contrairement au marché, peut intervenir dans des acquis et ne s'intéresse pas uniquement à l'efficacité théorique et caritative mais aussi à la répartition équitable des solutions obtenues.

Comme «meilleur rapprochement vers une désignation du caritatif politiquement significative», Scharpf désigne le critère Kaldor [Kaldor 1939 trad.] qui «juge toutes les mesures positives dont le profit est suffisamment grand pour les bénéficiaires pour pouvoir réaliser un dédommagement total de toutes les personnes lésées par cette mesure». La question normative de la distribution équitable est mieux réglée dans le cadre d'un optimum Kaldor que par des solutions optimales Pareto. Contrairement à l'optimum de Pareto, les solutions optimales Kaldor permettent des processus politiques de distribution.

Le dilemme de coordination selon Scharpf [1994, p. 28] consiste à dire que des solutions optimales Kaldor ne peuvent être obtenues que dans des hiérarchies parfaites ou dans des négociations parfaites [cf. aussi Schimank, 2002, p. 31]. Les deux formes de coordination présentent le désavantage de perdre leur capacité de fonctionnement si les conditions idéales ne sont pas complètement réunies et par conséquent ne surviennent pas dans la réalité. Les «*games real actors play*» [Scharpf, 1997] ont donc lieu en dehors de ces types idéaux. On trouve bien plus des formes d'autocoordination intégrées dans les institutions et qui oscillent sous une forme mixte entre les deux types idéaux. Ci-après quatre aspects seront analysés en vue de la description empirique et de l'analyse de ces formes «à l'ombre de la hiérarchie» [Scharpf, 1972, trad.] : premièrement, l'apparition de la coordination, deuxièmement la qualité du processus de coordination, troisièmement la qualité du résultat de coordination et quatrièmement la mise en œuvre véritable de la solution.

Conformément à l'énumération ci-dessus, la *première variable dépendante* choisie est l'apparition de la coordination : par cela nous désignons concrètement l'accord des options d'action des différents acteurs impliqués dans un processus commun de recherche de solution.

La *deuxième variable dépendante* est la rationalité formelle des processus de coordination. Tandis que dans le cadre de la coordination positive les nouveaux projets sont accordés multilatéralement avec toutes les options d'action de tous les autres offices concernés, la coordination négative limite de manière anticipée et bilatérale tous les projets aux options compatibles aux positions données et actuellement non disponibles de toutes les personnes concernées [Scharpf, 1993]. Sur la base de l'argumentation de Scharpf [1993, 1994, 1997] stipulant qu'une négociation obtient d'autant plus des résultats proches de l'optimum Kaldor qu'elle accorde des options « Policy » et qu'elle est consensuelle, ce processus de coordination est désigné comme formellement rationnel. Il coordonne de manière volontaire, multilatérale voire positive et est rationnel dans son action. Les formes mixtes de processus de négociation sont désignées comme formellement et majoritairement rationnelles (p. ex. négociation forcée, coordination positive et rationalité du pouvoir). Le processus de négociation sous la contrainte qui coordonne de manière bilatérale voire négative et qui est rationnel dans le pouvoir est désigné comme formellement et majoritairement irrationnel. Les ordres de décision unilatéraux tout comme l'absence totale de coordination sont désignés comme formellement irrationnel.

L'optimum Kaldor est choisi comme *troisième variable dépendante*. Etant donné qu'il s'agit d'une construction purement théorique, la mesure doit être modifiée. Pour ce faire, le terme de rationalité substantielle est introduit. Ci-après, un projet urbain sera désigné comme substantiellement rationnel lorsqu'il s'agit d'un rapprochement vers l'optimum Kaldor, à savoir que la rationalité partiellement substantielle ne signifie qu'une supériorité Pareto tandis qu'en cas d'optimum de Pareto ou d'absence de coordination nous parlons de rationalité substantielle manquante [voir aussi Liebig, 2002].

Un résultat coordonné de décisions n'a guère d'utilité pratique si il n'y a pas de réalisation concrète. Pour l'appréciation de la qualité de coordination en tant que mesure de capacité collective d'action, il faut prendre en compte le fait de savoir si le résultat de décisions obtient l'appui politique nécessaire à la mise en œuvre. La mise en œuvre d'une planification propre est donc la *quatrième variable dépendante*.

Dans le prochain chapitre, nous présentons deux modèles de science administrative d'institutions urbaines, extraits de la littérature de sociologie

organisationnelle et néoinstitutionnelle, à savoir les modèles néoprogressiste et «*Public Choice*» ainsi que les hypothèses concurrentes qui en découlent et qui sont relatives à la capacité de coordination institutionnelle.

15.3 Deux énoncés théoriques

Comme le souligne Krücken [2002, p. 227 trad.], «une redécouverte de la pensée institutionnaliste située à l'intersection de la sociologie, des sciences politiques et économiques peut être observée» depuis les années 1980. Ce néo-institutionnalisme se place à la croisée de la recherche dans les domaines de l'organisation, de l'économie et du réseau [Powell/DiMaggio, 1991 ; Brinton/Nee, 1998]. L'étude présente puise dans ce courant qui «sert dans la recherche actuelle en premier lieu de générateur de théories de portée moyenne» [Krücken, 2002, trad.] en posant la question des conditions institutionnelles pour une coordination politique réussie. Quatre dimensions centrales d'organisation peuvent être identifiées sur la base des travaux de Scott et Meyer [1991], deux pères fondateurs du néo-institutionnalisme sociologique. Ces dimensions sont pertinentes pour le comportement social et politique ainsi que pour la prise de décision au sein d'organisations. Il s'agit de : (1) centralisation vs. décentralisation, (2) consolidation spatiale vs. fragmentation spatiale, (3) professionnalisation vs. administration non professionnelle et (4) administration autonome vs. administration politiquement dépendante.

Ces quatre dimensions d'analyse servent de canevas pour élaborer par la suite deux «designs» institutionnels issus de la littérature et postulés sur la base des écoles des «*Progressive Reformers*» et du «*Public Choice*».

15.3.1 Modèle néoprogressiste : centralisation, consolidation, administration professionnelle et politiquement indépendante

L'école américaine des «*Progressive Reformers*» se développa dans la foulée du mécontentement face aux régimes corrompus des villes américaines de la fin du XIX^e siècle. La résurgence des postulats du «*Progressive Movement*» dans la discussion des sciences de l'administration dans les années 1990 [Hill, 1991 ; Goodsell, 1994] était une réaction au triomphe de l'approche «*Public Choice*». Les représentants de l'école désignée par Lowery [1999] de «néoprogressiste» répondent, à l'argument «*Public Choice*» fondamental de l'échec étatique, que le marché libre représente dans

de nombreux cas la pire alternative puisque les mécanismes de marché échouent dans le cadre de diverses tâches publiques. Des travaux néo-progressistes récents reconnaissent les arguments théoriques et les résultats empiriques du modèle «*Public Choice*» et s'engagent pour une discussion menant à une conception véritablement nouvelle du modèle administratif du «*Progressive Movement*» [Lowery 1999, p. 47].

Le modèle institutionnel, représenté par l'école néoprogressiste, peut être décrit, sous forme d'hypothèses, selon les dimensions d'analyse de Scott et Meyer [1991] par les quatre postulats suivants : centralisation, consolidation, professionnalisation et autonomie.

- *H1np : la centralisation de la direction administrative garantit une coordination politique réussie.* Le postulat de la centralisation correspond, pour l'essentiel, au modèle wébérien de la bureaucratie avec l'élément d'instauration hiérarchique (Weber 1972). Les postes supérieurs contrôlent les subalternes tandis que les sphères dirigeantes sont monocratiques et ne sont pas structurées de manière collégiale. Ainsi, une tendance vers la centralisation se dessine. Par cette intensification des contrôles organisationnels, des résultats plus unifiés et prévisibles sont produits tandis qu'une différenciation de la division du travail est favorisée. Ce système améliore la capacité synoptique de l'administration, empêche l'arbitraire des fonctionnaires à différents niveaux et augmente ainsi par des effets scalaires et la suppression des coûts de coordination l'efficacité de l'action publique [Nigro/Nigro, 1989, p. 110].
- *H2np : des structures urbaines spatiales consolidées garantissent une coordination politique réussie.* L'argument de la consolidation spatiale est centrale dans l'argumentation néoprogressiste. Keating [1995, pp. 118-123] cite quatre lignes d'argumentation : (1) efficacité, (2) démocratie, (3) répartition équitable et (4) développement urbain. L'argument de l'efficacité se base surtout sur un point de vue économique. Les arguments de la grandeur minimale du projet, les coûts de coordination dus en cas de territoires fragmentés et des coûts moyens en chute corroborent la consolidation [pour la théorie des coûts de transaction voir Wittek/Flache, 2002 : 62]. L'argument de démocratie stipule d'une part que de grandes entités territoriales permettent un comportement plus énergique face aux niveaux étatiques supérieurs. D'autre part, Lyons *et al.* (1992) concluent dans une analyse comparative que des minorités dans des territoires consolidés participent plus et sont mieux informées au sujet des structures politiques de leurs communes en comparaison à des habitants de systèmes fragmentés. L'argument de distribution postule

que des entités régionales consolidées mènent à une meilleure répartition équitable et par-là même à une satisfaction plus grande de leur population que ce ne serait possible dans des agglomérations fragmentées [Lyons *et al.* 1992]. Finalement, l'argument de développement stipule que des entités territoriales consolidées améliorent l'aptitude de concurrence de l'entité urbaine entière et garantissent ainsi le développement économique.

- *H3np : des entités territoriales avec une administration fortement professionnelle et spécialisée garantissent une coordination politique réussie.* Le postulat de la professionnalisation constitue la base d'une confiance absolue en la technique et la modernisation de la part des « *Progressive Reformers* » [West, 1995, p. 5]. Elle se manifesta dès le début par l'exigence de mettre un savoir technique de haut niveau et spécialisé au service de la société respectivement de l'impliquer dans l'administration. La littérature de planification des années 1960 attribue à la différenciation fonctionnelle, d'après des critères de spécialisation professionnelle et de différenciation, d'autres avantages en ce qui concerne les conditions cognitives préalables à un agissement coopératif [Nigro/Nigro, 1989, p. 110 ; Simon 1962]. Pour ce faire, nous pouvons faire recours au concept des « *epistemic communities* », concept initialement développé pour l'analyse des négociations internationales [Haas, 1992, p. 3]. Les réseaux d'experts professionnels dans des domaines politiques spécifiques, et dont le savoir revête une importance centrale pour des contenus politiques, sont qualifiés d'« *epistemic communities* » [Haas, 1992, p. 3]. Le savoir généré et reproduit par une formation commune et le maintien de valeurs professionnelles mène à un consensus transversal sectoriel de ces acteurs. De tels valeurs professionnelles mènent à une coordination politique consensuelle et transversale étant donné que le but poursuivi est un résultat politique rationnel et non pas la satisfaction d'intérêts particuliers.
- *H4np : l'autonomie politique de l'administration garantit une coordination politique réussie.* Le postulat de l'indépendance politique a son origine dans un des textes fondateurs des « *Progressive Movements* » où Wilson [1887] détermine comme source de corruption et d'injustice le manque de séparation entre sphère politique et administrative. Le terme d'autonomie se réfère ici à l'administration politique en tant que partenaire autonome de négociations dans le processus politique. Ainsi, l'autonomie signifie des marges de manœuvre politiques propres à l'administration politique. Celles-ci sont définies par le législatif grâce à une séparation claire des compétences. Il s'agit donc d'une capacité politique d'action limitée qui est protégée contre des influences directes externes. De telles interventions ne peuvent pas uniquement avoir

lieu grâce aux actions individuelles du législatif mais plutôt sous l'influence d'intérêts particuliers de nature économique et sociale ou par la participation de personnes politiquement concernées. Un haut degré d'autonomie de l'administration agit par le biais d'une prise d'influence politique contre la neutralisation du savoir expert et permet une coordination orientée vers les problèmes de l'action publique [Wolf, 1993].

Le modèle de l'école «*Public Choice*», qui sera présenté dans les paragraphes suivants, est à l'opposé de ces postulats.

15.3.2 «*Public Choice*» : décentralisation, fragmentation, administration non-professionnelle et politiquement dépendante

Elinor et Vincent Ostrom publièrent en 1971 leur essai *Public Choice : A Different Approach to Public Administration* [Ostrom/Ostrom, 1971] qui rompit avec presque un siècle de domination progressiste dans l'analyse d'administration publique américaine. L'approche politico-économique nouvellement postulée de l'administration se basait sur de nouveaux paradigmes qui faisaient partie intégrante du concept plus général de sciences sociales de la théorie «*Rational Choice*» et qui représentait «dans sa forme orthodoxe un programme radical et provocateur pour la recherche organisationnelle» [Wittek/ Flache, 2002, p. 55 trad.].

La ligne principale d'argumentation du modèle «*Public Choice*» d'administration se résume en fonction des prémisses de la théorie économique de la politique [Downs, 1957]. Ainsi : toute forme d'intervention étatique dans la société est une entrave à l'épanouissement de l'économie de marché et s'oppose donc au droit fondamental de l'individu à la maximisation du profit. Cette restriction est perçue négativement étant donné que, conformément au principe d'individualité, le bien-être de la société entière correspond à la somme du bien-être individuel par une maximisation rationnelle des profits. L'administration est le pilier central des interventions étatiques et contredit donc par son essence même le principe d'économie de marché. Pire encore, elle renforce les interventions étatiques en raison d'un cercle vicieux inhérent au système puisque les fonctionnaires individuels, conformément à l'axiome de l'intérêt personnel, veulent en premier lieu, maximiser leurs budgets et créent ainsi un accroissement continu de la taille de l'état et par analogie une augmentation de l'interventionnisme respectivement de la restriction de la liberté d'action individuelle [Niskanen, 1971; Downs, 1967]. L'administration publique en tant que système n'échoue donc pas seulement

dans sa tâche de satisfaction des besoins des citoyens (échec étatique) mais elle est également non démocratique. L'approche «*Public Choice*» est donc en général en faveur d'une administration volontairement petite pour ainsi couper court à l'entrave au marché. Le postulat que des structures organisationnelles correspondantes mènent à une coordination émerge de l'argument que la quête individuelle de la meilleure manière possible d'atteindre ses objectifs personnels «peut ensuite mener à la coopération si des acteurs sociaux individuels sont fonctionnellement dépendants et ont donc besoin l'un de l'autre pour parvenir à leurs buts personnels. (...) des individus agissant rationnellement coopèrent parce qu'ils génèrent des obligations qu'ils peuvent, conformément au principe de réciprocité, exiger en retour [Wittek/Flache, 2002, p. 75 trad.]».

Le modèle institutionnel que l'école «*Public Choice*» représente dans ce cadre peut être caractérisé sous forme d'hypothèses, en fonction des dimensions d'analyse choisies par les postulats centraux suivants : décentralisation, fragmentation, administration de généralistes et dépendance politique directe.

- *H1pc* : une direction d'administration décentralisée garantit une coordination politique réussie. Une autonomie et une responsabilité plus grandes sont déléguées au «front» grâce à la décentralisation des structures organisationnelles, liée à un accroissement d'autonomie des entités nouvellement créées. «Au front», l'attention portée au citoyen respectivement au client est proportionnellement beaucoup plus grande que dans l'administration centrale. La perte de possibilités opératives de régulation et de contrôle est compensée par le renforcement du management stratégique et des prescriptions de qualité correspondantes des offices politiquement responsables. La décentralisation a ainsi l'avantage de générer une multitude de mesures comparatives qui permettent de juger les prestations des diverses entités administratives [Schedler, 1995, p. 95]. Tandis que les avantages pour les citoyens relèvent de l'amélioration de la satisfaction des besoins individuels qui à son tour, selon la logique économique, mène à un accroissement du bien-être communautaire, Budäus [1994, p. 56] résume de la manière suivante les effets positifs pour l'administration publique qui découlent des structures décentralisées : la complexité est réduite et l'action administrative devient plus transparente étant donné que les prestations et les coûts peuvent être clairement attribués. La mise en commun des responsabilités de la matière et des ressources mène à une congruence de décision et de responsabilité pour leurs conséquences. Ceci permet d'institutionnaliser au sein de l'administration des mécanismes de coordination semblables à la concurrence.

- *H2pc : des structures spatiales urbaines fragmentées garantissent une coordination politique réussie.* Le postulat de la fragmentation spatiale est étroitement lié à celui de la décentralisation. L'argument de l'efficacité est au premier plan. Tiebout [1956] perçoit les gouvernements locaux comme des entreprises et les citoyens comme des consommateurs. Ainsi, les gouvernements locaux essaient de proposer les services demandés par leurs citoyens au prix le plus bas possible tandis que les citoyens choisissent comme lieu d'habitation l'entité territoriale qui réunit des prestations et une charge fiscale les plus proches de leurs préférences [Tiebout, 1956, p. 420]. Plus le nombre de prestataires de biens publics est grand, plus une situation d'économie de marché s'installe qui mène à la satisfaction des besoins individuels et à un accroissement de l'efficacité de l'offre par la concurrence. Une faiblesse du modèle de Tiebout (1956) se trouve dans ses hypothèses de départ : premièrement, la mobilité est gratuite et deuxièmement, les marchés du travail ne jouent aucun rôle. Des développements additionnels du modèle de Tiebout posent donc la question des conditions dans lesquelles les individus «font leurs courses de services» [Tiebout, 1956, trad.] sans devoir déménager et comment ces conditions peuvent être réalisées par une concurrence intercommunale. Ostrom *et al.* (1988) argumentent qu'une fragmentation territoriale et la concurrence entre gouvernements locaux augmentent l'efficacité allouée en déplaçant le capital dans des lieux où il peut être déployé de la manière la plus productive. Un deuxième argument du modèle «*Public Choice*» est le renforcement du principe de démocratie dans le sens d'une satisfaction immédiate des préférences politiques individuelles. Selon l'argumentation, la démocratie est d'autant plus forte que la politique est proche du citoyen. Stutzer et Frey (2000) constatent un lien direct entre les possibilités participatives de démocratie directe et la satisfaction individuelle.
- *H3pc : une administration de généralistes non professionnels garantit une coordination politique réussie.* Le postulat d'une administration non professionnelle tout comme celui de la dépendance politique émergent tous deux de la même réflexion à savoir que la satisfaction individuelle des besoins est d'autant mieux garantie, que la distance entre citoyens et l'office (administratif) qui met à disposition un bien public est petite. Cette distance peut exister à cause d'un savoir expert professionnel, de mécanismes politiques de contrôle fautifs et de marges de manœuvre autonomes. L'accent mis sur les critères professionnels au détriment de la prise en compte de la réelle demande de production d'un bien public doit être contré en brisant la division du travail hiérarchique [Osborne/Gaebler, 1992, p. 47]. Le pilotage

final par le biais de l'orientation vers un objectif à la place du contrôle de procédure crée des exigences différentes envers les fonctionnaires. Il n'y a plus besoin de personnes spécialisées avec « une mission » au sein des offices mais des généralistes « plaçables » en tout lieu et qui peuvent coordonner de manière sectorielle au cas par cas. Les préférences individuelles, sous l'influence d'une professionnalisation déclinante, sont moins déformées par des concepts supérieurs experts et sont ainsi mieux satisfaites.

- *H4pc : la dépendance politique de l'administration garantit une coordination politique réussie.* Le postulat d'un fonctionnariat largement politisé, à savoir élu et non pas nommé par la population concernée ou sa représentation légitimée, prend également son origine dans la volonté de satisfaire si possible directement les préférences individuelles du citoyen [Osborne/Gaebler, 1992, p. 47]. La solution du modèle « *Public Choice* » est, d'une part de maintenir une administration de petite taille et, d'autre part de la soumettre au contrôle de démocratie directe. Le rattachement de l'administration à des décisions démocratiques pour pouvoir répondre rapidement à de nouveaux besoins devient contraignant lorsque des fonctionnaires dépendent directement du bon vouloir des votants et risquent ainsi, si ils ne répondent pas à une majorité des besoins individuels, la destitution. La dépendance politique n'accroît pas seulement la légitimité démocratique d'une administration mais améliore aussi ses prestations dans le sens du collectif en tant que somme de ses parties.

15.3.3 Cadre conceptuel de l'analyse

La figure 1 résume les postulats des deux modèles d'institutions urbaines présentés en fonction de la coordination politique et donne ainsi une vue d'ensemble de la toile de fond théorique de cette étude. Comme le montre la figure 1, les quatre dimensions d'organisation peuvent être conçues en tant que variables indépendantes par lesquelles les deux écoles présentent respectivement des manifestations différentes.

15.4 Dispositif de recherche, choix des cas et méthode

Une analyse dite méta de dix-sept études de cas existantes ayant trait à la politique urbaine d'aménagement du territoire de neuf états d'Europe occidentale est menée en vue d'une vérification empirique des effets institutionnels postulés. Les analyses méta désignent une mise

Dimension d'organisation : conception institutionnelle métropolitaine			Capacité collective d'action : qualité de coordination	
	Néo- progressisme	« Public Choice »		
organisation administrative	(H1np)centralisée	vs. décentralisée(H1pc)	→	coordination
organisation territoriale	(H2np)consolidée	vs. Fragmentée(H2pc)		rationalité formelle
Profession- nalisation	(H3np)élevée	vs. Faible(H3pc)		rationalité substantielle
Relation vis-à-vis du politique	(H4np)autonome	vs. Dépendante(H4pc)		mise en œuvre

Fig. 1 Postulats théoriques des deux modèles : école néoprogressiste et «Public Choice».

à jour quantitative d'études existantes dont les résultats sont généralement sous forme numérique. L'idée de cette manière de procéder est que pour le traitement empirique d'une problématique théorique l'analyse d'études existantes peut mener à des conclusions qui dépassent les résultats et expériences des études individuelles [Wolf, 1986 ; Hunter/Schmidt, 1990].

Un problème central de ce type d'analyses est la détérioration possible, par le caractère hétérogène des cas utilisés, de la validité des études de cas. La présente étude répond de deux manières à ce problème. Premièrement, le choix des cas est justifié par des critères clairs. Deuxièmement, les études de cas qualitatives sont codées de manière unifiée [Sager, 2004, 2006]. Pour pouvoir intégrer l'ensemble de l'enquête, une étude devait répondre à quatre critères : elle devait analyser une région métropolitaine d'Europe occidentale ; elle devait analyser un cas de décision en matière de coordination de politiques d'aménagement du territoire et des transports ; elle devait permettre un codage selon l'opérationnalisation présentée et elle devait aussi répondre à certains critères formels scientifiques. Ces critères pour le choix de cas sont brièvement présentés ci-après.

Premièrement, les études devaient avoir pour objet des cas d'espaces urbains d'Europe occidentale. La restriction à l'Europe occidentale permet une variance nécessaire pour l'analyse des variables institutionnelles selon les cultures étatiques et administratives nationales différentes [Knill 1999 ; Lefèvre, 1998 ; Raphael, 2000] tout en fixant un cadre spécifique

et, en comparaison avec d'autres régions du monde, délimité du point de vue historique et culturel [Caramani, 2005 ; Kaelble, 2002]. Ainsi, diverses variables culturelles, historiques et politico-systémiques sont contrôlées et une comparaison fondamentale des cas est garantie.

Deuxièmement, les cas doivent toucher les mêmes domaines politiques pour prévenir des distorsions basées sur des particularités propres au domaine de la politique. Le problème de l'étalement urbain des espaces urbains est tout d'abord un problème de mobilité sociale et géographique grandissante : les citadins, une fois plus aisés, déménagent dans les banlieues. Dans le sillage du transfert du lieu d'habitation hors centre-ville, la place de travail est majoritairement maintenue, ce qui rallonge le trajet jusqu'au travail. Etant donné que le développement des transports publics dans les agglomérations moins peuplées est plus difficile que dans les centres urbains fortement peuplés, le volume du trafic motorisé individuel augmente sur les routes. Par extension, ceci touche en premier lieu la qualité de vie des centres urbains et améliore en conséquence l'attractivité des banlieues. La solution théorique pour les espaces citadins se situe dans une ré-urbanisation à long terme, c'est-à-dire un renversement de la tendance d'étalement urbain compatible avec l'environnement, le social et l'économie. Les deux domaines politiques à incidence spatiale de l'aménagement du territoire et de la planification des transports occupent une place centrale dans cette tâche multiforme puisque l'étalement urbain représente tout d'abord un problème spatial. Concrètement, il s'agit d'implanter des logements ainsi que des entreprises du tertiaire et des commerces près des gares, près d'autres nœuds de transports publics ainsi que près de points routiers adéquats ce qui implique une coordination des politiques d'aménagement du territoire et des transports [Dijst/Schenkel, 2002 ; Janssen-Jansen, 2005 ; Schulz/Dosch, 2005 ; Kaufmann *et al.*, 2003]. L'aménagement du territoire et la planification des transports peuvent donc être considérés comme des cas pertinents pour l'analyse de la coordination politique.

Troisièmement, les études devaient comporter une analyse ou tout du moins une description des variables institutionnelles, qui sont au centre de cette enquête, et procéder à une évaluation du processus de coordination respectivement de son résultat.

Quatrièmement, les critères formels de Wolf [1993 : 166] pour le choix des études de cas furent appliqués. Une étude de cas devait, pour être prise en compte, se baser sur des données empiriques et non pas sur des modèles de calculs. Elle devait également comprendre une partie analytique d'au moins quinze pages, une bibliographie et des sources. Finalement, elle ne devait pas être rédigée par une des personnes ayant pris part au cas étudié.

Tableau 2 Les dix-sept études de cas sélectionnées.

<i>Etudes de cas</i>	<i>Pays</i>	<i>Auteurs</i>
1. Contrat de mobilité en Flandre	Belgique	[Steenberghen 2000]
2. Connexion Öresund de Copenhague à Malmö	Danemark/Suède	[Matthiessen 2000]
3. Métro de Copenhague	Danemark	[Matthiessen 2000]
4. Concept de transports Fribourg en Brisgau	Allemagne	[Bratzel 1999]
5. Dossier de voirie d'agglomération Marseille	France	[Margail/Offner 2000]
6. Dossier de voirie d'agglomération Toulouse	France	[Margail/Offner 2000]
7. Dossier de voirie d'agglomération Orléans	France	[Margail/Offner 2000]
8. Développement urbain à Newcastle	Grande-Bretagne	[Guy et al. 2000]
9. Convention de planification de Saronno	Italie	[Morandi <i>et al.</i> 2000]
10. Planification urbaine intégrée pour Rome	Italie	[Sessa/Gualdi 2000]
11. Plan de développement de l'agglomération de Groningen	Pays-Bas	[Voogd 2000]
12. Concepts de transports d'Amsterdam	Pays-Bas	[Bratzel 1999]
13. Tunnel urbain à Malmö	Suède	[Book/Eskilsson 2000]
14. Renouveau du centre-ville de Staffanstorp	Suède	[Book/Eskilsson 2000]
15. Correction du fleuve Llobregat à Barcelone	Espagne	[Junyent 2000]
16. Extension portuaire à Barcelone	Espagne	[Junyent 2000]
17. Extension de l'aéroport à Barcelone	Espagne	[Junyent 2000]

Le tableau 2 comprend les dix-sept études de cas utilisées dans l'analyse.

Ces cas sont codés² de manière homogène. Les données recueillies des dix-sept cas sont par la suite comparées de manière systématique. Comme le montre la figure 1, les quatre postulats (pour un modèle à tester) sont conçus comme des groupes cohérents de facteurs d'influence interdépendants et institutionnels. La partie empirique ci-après met ainsi l'accent sur les effets combinés des caractéristiques institutionnelles. Pour ce faire, nous nous référons à la méthode de l'analyse quali-quantitative comparative (AQQC) [De Meur/ Rihoux, 2002 ; Ragin, 1987, 2000].

L'AQQC-QCA – contrairement aux statistiques – n'est pas basée sur la variance, mais présente pourtant toujours les explications selon une optique multivariée. On procède en utilisant l'algèbre booléenne (p.ex. : la logique des systèmes binaires). Dans ce système, l'opérateur logique «ou» est utilisé en addition et l'opérateur logique «et» est utilisé quant à lui en multiplication. L'idée de l'AQQC-QCA est de prendre les cas, de les coder avec des variables factices, et ainsi de les transformer en formules d'addition et de multiplication qui peuvent être réduites jusqu'à la plus petite explicitation d'un résultat. La base de cette analyse s'appuie sur les cas codés. Ce sont les différentes constellations de variables qui nous intéressent dans l'AQQC-QCA, et non le nombre de cas dans lesquels on les retrouve.

15.5 Résultats

Les résultats issus de l'AQQC-QCA sont maintenant présentés à travers les variables dépendantes, avant que nous puissions entamer une discussion plus générale³.

15.5.1 Les configurations institutionnelles pour la réalisation d'une coordination

Le résultat de l'AQQC-QCA de nos dix-sept cas stipule qu'un processus de coordination se produit dans les cas de figure suivants :

- a) une organisation centralisée *et* un aménagement du territoire fragmenté *et* une faible autonomie de l'administration existent ; ou
- b) une organisation centralisée *et* une entité spatiale consolidée *et* une professionnalisation élevée existent ; ou

² Cf. Sager [2002, pp.254-280] pour la présentation de tous les cas pris en compte.

³ Pour un état complet des solutions de l'AQQC-QCA, voir Sager (2006).

- c) une entité territoriale fragmentée *et* une professionnalisation élevée *et* une faible autonomie administrative existent.

Le résultat formulé démontre qu'aucune des quatre variables analysées ne constitue une condition nécessaire ou suffisante pour la réalisation de la coordination. En effet, aucun des facteurs n'apparaît dans toutes les constellations causales. De plus, aucun ne mène seul au résultat «coordination». Le résultat ne plaide pas en faveur de modèles néoprogressistes et «*Public Choice*». Bien plus, la configuration respective de facteurs détermine de quelle manière les variables influencent positivement l'apparition de coordination.

15.5.2 Les configurations institutionnelles pour la rationalité formelle

Dans nos dix-sept cas, la coordination formellement rationnelle peut être observée dans les cas qui présentent une structure organisationnelle centralisée *et* une faible autonomie de l'administration, *et*

- a) *soit* un aménagement du territoire fragmenté *et* une professionnalisation faible, *ou*
b) *soit* un aménagement du territoire consolidé *et* une professionnalisation élevée.

En d'autres termes : les conditions «degré élevé de centralisation» et «faible degré d'autonomie» constituent ensemble des conditions nécessaires, mais toutefois insuffisantes étant donné qu'elles ne peuvent conduire à des négociations de coordination formellement rationnelles uniquement si elles sont combinées avec les deux variables. Les deux autres conditions ne sont ni nécessaires ni suffisantes.

Les structures spatiales consolidées exercent donc une influence positive sur la coordination formellement rationnelle lorsque, dans un même temps, une forte centralisation du cadre institutionnel, une professionnalisation élevée et une autonomie administrative moindre existent. Par contraste, au sein des structures fragmentées, la coordination formellement rationnelle se produit également, mais seulement en cas de faible professionnalisation. Dans les deux cas, l'intégration horizontale du cadre institutionnel joue un rôle essentiel. La centralisation encourage la rationalité formelle. Elle peut même la compenser.

Nous pouvons aussi conclure qu'une administration politiquement dépendante entame plus probablement des négociations de coordination formellement rationnelles qu'une administration apolitique. Ceci montre donc que dans les systèmes politiques d'Europe occidentale, organisés

plutôt de manière technocratique et caractérisés par des administrations urbaines fortes, une meilleure prise en compte des intérêts politiques augmente la qualité du processus de coordination des politiques.

15.5.3 Les configurations institutionnelles pour la réalisation d'une rationalité substantielle

Dans les cas analysés, la rationalité substantielle est atteinte lorsqu'une structure organisationnelle centralisée *et* une professionnalisation élevée existent, *et*

- a) *soit* une faible autonomie de l'administration existe, *ou*
- b) *soit* un aménagement du territoire consolidé existe.

On constate dès lors que, pour parvenir à des solutions substantiellement rationnelles, deux caractéristiques sont nécessaires, à savoir une centralisation et une professionnalisation élevées, tandis que les deux autres variables ne doivent nécessairement apparaître. Aucune des variables ne constitue une condition suffisante pour la rationalité substantielle.

À l'exception de l'effet de la connexion politique d'une administration, les résultats correspondent aux postulats néoprogressistes. De même que pour la rationalité formelle, l'influence positive d'une faible autonomie peut être expliquée par les maigres possibilités de participation politique dans les villes européennes. Lors d'une confrontation de la professionnalisation à l'autonomie, il est nécessaire de souligner que la première est une condition nécessaire, et donc plus importante, pour l'obtention de résultats rationnellement substantiels tandis que la deuxième est une condition échangeable et donc secondaire.

15.5.4 Les configurations institutionnelles pour la mise en œuvre

En ce qui concerne la grandeur dépendante «mise en œuvre», nous pouvons déduire de l'AQQC-QCA que la réalisation de planifications a lieu là où

- a) une organisation centralisée *et* un aménagement du territoire fragmenté *et* une faible professionnalisation *et* une faible autonomie de l'administration existent *ou*
- b) une organisation centralisée *et* une structure spatiale consolidée *et* une professionnalisation élevée existent.

La solution de l'AQQC-QCA est tout particulièrement intéressante puisqu'elle aboutit à un même résultat, dépendant de la présence ou non d'une caractéristique supplémentaire, tout en faisant intervenir deux constellations opposées. En effet, une structure administrative caractérisée par une centralisation élevée permet la mise en œuvre d'une planification coordonnée aussi bien dans le cadre de structures spatiales consolidées que fragmentées, et aussi bien dans une situation de professionnalisation élevée que faible, tout en prenant compte d'une possible dépendance politique.

En complément aux résultats précédents (qui corroborent majoritairement les hypothèses néoprogressistes), il s'avère qu'une mise en œuvre, dans le cadre de postulats des conditions opposées, a lieu. Mais celle-ci en ressort beaucoup plus politisée que dans des espaces consolidés avec des structures hautement professionnelles. L'interprétation suivante peut donc être avancée : dans les espaces consolidés, les améliorations de la situation spatiale sont fondamentalement des solutions d'experts d'orientation technique, tandis que dans les espaces fragmentés, les solutions élaborées sont plutôt dominées par la politique et pas seulement légitimées de manière technique.

15.5.5 A quel moment les solutions substantiellement rationnelles sont-elles mises en œuvre ?

Après avoir analysé séparément chaque grandeur dépendante, nous examinons aussi dans ce paragraphe les conditions de la mise en œuvre des solutions substantiellement rationnelles. Pour ce faire, les données ont été complétées par la nouvelle variable «implémentation». Celle-ci reçoit la valeur 1 si une solution substantiellement rationnelle est mise en œuvre, et la valeur 0 dans le cas contraire. Onze cas présentent une des deux modalités de la variable et peuvent donc être analysées.

La solution de l'AQQC-QCA corrobore clairement le modèle néoprogressiste pour ce qui est de la question «à quel moment les solutions substantiellement rationnelles sont-elles mises en œuvre ?». Une réalisation est en effet observée lorsqu'un haut degré de centralisation de l'organisation *et* une forte professionnalisation existent, *et*

- a) l'administration technique est fortement autonome, *ou*
- b) le degré de consolidation est élevé.

Une seconde question présente un intérêt tout aussi crucial : «dans quels moments une solution substantiellement rationnelle n'est-elle *pas* mise en œuvre ?». Le résultat correspondant de l'AQQC-QCA stipule que la combinaison d'une structure spatiale fragmentée *et* d'un degré élevé

de professionnalisation *et* d'une faible autonomie de l'administration constitue une condition à la fois nécessaire et suffisante pour l'absence de réalisation d'une planification substantiellement rationnelle.

Les deux résultats permettent de conclure que la théorie néoprogressiste est plus prometteuse en ce qui concerne la réalisation de solutions politiques coordonnées. Pour obtenir ce résultat positif, il est nécessaire d'imposer non seulement un degré de centralisation élevé, mais aussi l'existence d'un savoir-faire efficace d'experts au sein de l'administration (ceci sont deux conditions nécessaires). Ces deux conditions agissent en combinaison avec les structures spatiales consolidées *ou* avec une autonomie élevée de l'administration. Or, chacune de ces quatre composantes (conditions «orientées») est congruente avec les postulats néo-progressistes.

Par contre, la configuration empêchant une mise en œuvre nous permet de déceler un antagonisme particulièrement marqué entre des postulats néoprogressistes et «*Public Choice*». Il est particulièrement intéressant de relever que cette configuration a été également identifiée précédemment comme une combinaison causale possible pour la réalisation d'une coordination. Ceci signifie que le succès d'un processus de coordination n'est pas seulement assuré par son existence. Cette même configuration causale peut même d'une part conduire à des processus de coordination, et d'autre part empêcher la réalisation de solutions substantiellement rationnelles.

Etant donné qu'il n'existe pour aucun cas une configuration causale qui met en évidence une combinaison de postulats «*Public Choice*» comme efficace lors de la mise en œuvre de solutions coordonnées, nous pouvons conclure que la théorie néoprogressiste représente une meilleure alternative pour la réalisation de décisions de planifications substantiellement rationnelles et par extension pour «la création et stabilisation de la capacité d'action collective» [Schimank, 2002 p. 31 trad.].

15.6 Conclusions

La présente contribution avait pour but de discuter les conditions institutionnelles nécessaires à la capacité d'action en espace urbain. Les résultats empiriques de la comparaison de dix-sept études de cas de processus de décision en matière de planification urbaine et de politique des transports dans des espaces urbains d'Europe occidentale nous conduisent à identifier le modèle néoprogressiste comme le plus performant des deux modèles d'administration étudiés. Ceci apparaît clairement lors de la mise en œuvre de solutions substantiellement rationnelles comme résolution réussie

de problèmes d'interdépendance. Dans cette analyse, un degré élevé de centralisation ainsi qu'une forte professionnalisation des acteurs impliqués s'avèrent être des conditions nécessaires pour la mise en œuvre de solutions qui, si elles correspondent à l'optimum de Kaldor, permettent, pour autant que le profit des bénéficiaires soit suffisamment grand, un dédommagement des personnes défavorisées par cette mesure. De plus, une forte autonomie de l'administration, ou un degré élevé de consolidation, doit exister. Des solutions substantiellement rationnelles sont plutôt mises en œuvre si elles ont été élaborées sous des conditions institutionnelles qui correspondent aux postulats néo-progressistes.

Quelles sont les implications de ces résultats pour les politiques urbaines et la planification ? Au plan opérationnel, l'analyse démontre clairement l'importance de la structure institutionnelle sur le processus de coordination et sur la coopération des acteurs impliqués. L'architecture administrative a donc un impact décisif sur le succès d'un projet urbain. Cependant, les travaux analysés ont aussi montré que la qualité de l'architecture institutionnelle est fortement reliée à l'ambition des projets concernés et à leur légitimité politique.

Des procédures adéquates sont donc un aspect nécessaire pour la coordination, mais pas suffisant. De façon analogue, Kaufmann *et al.* [2003, p. 157] concluent dans leur analyse des mêmes terrains que « que la question de l'articulation entre les infrastructures de transports publics et l'urbanisation dépasse les questions de procédures pour interroger la manière dont sont pensés, en aménagement du territoire, les liens d'une population entre mobilité et sédentarité. Si la coordination relève de l'architecture institutionnelle des processus de décision, nous avons vu qu'elle renvoie aussi à des systèmes de valeurs, et prend sens par rapport à un contexte géographique et physique définissant un "champ du possible". (...) De fait, les études de cas illustrent que les procédures n'ont de sens que par rapport aux projets auxquelles elles se rapportent. »

D'un point de vue opérationnel, l'analyse de Kaufmann *et al.* [2003] montre que des politiques volontaristes sont indispensables pour articuler l'urbanisation aux infrastructures de transports publics, tant au niveau des objectifs et des moyens à mettre en œuvre que des opportunités de financement public. Au niveau de la mise en œuvre, ces politiques volontaristes nécessitent des dispositifs simples où les rôles et les compétences décisionnelles sont clairement définis, réunissant tous les acteurs impliqués, qu'ils soient publics ou privés. Ces résultats peuvent être resitués dans les débats actuels sur le rapport entre gouvernement et gouvernance, ou sur l'opportunité d'une forte délégation.

Cependant, la complexité des interactions institutionnelles mise en évidence par l'AQQC-QCA dans l'analyse présentée ne nous mène pas à recommander des solutions globales «prêtes à l'emploi», en termes de réformes institutionnelles des arrangements politico-administratifs dans les zones métropolitaines. Cela étant dit, ces analyses débouchent sur la proposition d'une démarche en vue de résoudre des problèmes concrets en différentes étapes, par le biais de procédures inductives. Ainsi, les résultats de notre analyse pointent l'importance d'une différenciation organisationnelle linéaire comportant des mécanismes de contrôle hiérarchiques. Comme l'examen des études de cas l'a démontré, les décisions hiérarchiques peuvent en effet permettre d'économiser des frais de coordination et de prévenir des conflits. Ainsi, des solutions orientées vers le bien-être général sont atteintes à moindre effort, et peuvent recueillir un niveau plus élevé d'acceptation politique. Nos résultats confirment les hypothèses du modèle de l'administration classique, telle que décrite par Max Weber dans son type idéal, celui-là même qui est largement remis en question aujourd'hui.

On le voit, les résultats obtenus vont, dans une certaine mesure, à contre-courant du discours actuel dominant dans les sciences administratives. Celui-ci plaide pour une dissolution aussi poussée que possible des hiérarchies et pour la création de situations de marché horizontales entre les différents services administratifs. Or, pour ce qui est de la question de la coordination politique, les mécanismes de marché propagés par les modèles de réformes politico-économiques tels que la nouvelle gestion publique, promeuvent moins les actions publiques coopératives que les actions isolées. L'idée d'une «gestion efficace» à la manière des entreprises mène, dans sa logique, plutôt à une concurrence qu'à une coopération, et va ainsi à l'encontre d'une bonne coordination, non seulement entre les domaines politiques mais aussi entre les entités territoriales.

Bibliographie

Allmendinger, Jutta/Hinz, Thomas, 2002 : Perspektiven der Organisationssoziologie. S. 9-28 in : Jutta Allmendinger und Thomas Hinz, (Hg.), 2002 : *Organisationssoziologie*, Sonderheft 42/2002 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie. Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.

Benz, Arthur, 1994 : *Kooperative Verwaltung. Funktionen, Voraussetzungen und Folgen*. Baden-Baden : Nomos.

Book, Karin/Eskilsson, Lena, 2000 : Co-ordination Between Transport and Land-Use Planning in the Expansive Scania Region. S. 117-135 in : *COST 332 – Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination*. Final Report of the Action. Brüssel : European Commission.

Bratzel, Stefan, 1999 : *Erfolgsbedingungen umweltorientierter Verkehrspolitik in Städten. Analysen zum Policy-Wandel in den «relativen Erfolgsfällen»* Amsterdam, Groningen, Zürich und Freiburg (i. Brg.). Basel/Boston/Berlin : Birkhäuser.

Brinton, Mary C./Nee, Victor (Hg.), 1998 : *The New Institutionalism in Sociology*. New York : Russell Sage Foundation.

Budäus, Dietrich, 1994 : *Public Management. Konzepte und Verfahren zur Modernisierung öffentlicher Verwaltungen*. Berlin : Ed. Sigma.

Caramani, Daniele (Hg.), 2005 : *Images of Europe : Cultural Diversity and European Integration*. London : Routledge.

De Meur, Gisèle/Rihoux, Benoît, 2002 : *L'analyse quali-quantitative comparée (AQQC-QCA). Approches, techniques et applications en sciences humaines*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.

Dijst, Martin/Schenkel, Walter, 2001 : Urban Performance in Perspective. S. 1-18 in : *Dijst, Martin/Schenkel, Walter/Thomas, Isabelle* (eds.). *Governing Cities on the Move. Functional and Management Perspectives on Transformations of European Agglomerations*. Ashgate : Aldershot.

Downs, Anthony, 1957 : *An Economic Theory of Democracy*. New York : Harper and Brothers.

Downs, Anthony, 1967 : *Inside Bureaucracy*. Boston : Little Brown and Company.

Goodsell, Charles T., 1994 : *The Case for Bureaucracy. A Public Administration Polemic*. Chatham, New Jersey : Chatham House Publishers.

Guy, Simon/Evans, Robert/Marvin, Simon, 2000 : Views of the City : Multiple Pathways to Sustainable Transport Futures. S. 235-247 in : *COST 332 – Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action*. Brüssel : European Commission.

Haas, Ernst B., 1964 : *Beyond the Nation-State : Functionalism and International Organization*. Stanford : Stanford University Press.

Haas, Peter M., 1992 : « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination », in : *International Organization* 46, pp. 1-35.

Hay, Colin, 2004 : Theory, Stylized Heuristic or Self-Fulfilling Prophecy ? *The Status of Rational Choice Theory in Public Administration*, in : *Public Administration* 82(1), pp. 39-62.

Heinz, Werner (Hrsg.), 2000: *Stadt und Region: Kooperation oder Koordination ? Ein internationaler Vergleich*. Stuttgart/Berlin/Köln : Kohlhammer.

Hill, Larry B., 1991 : « Who Governs the American Administrative State ? A Bureaucratic-Centered Image of Governance », in : *Journal of Public Administration Research and Theory* 1, pp. 261-294.

Hunter, J./Schmidt F., 1990 : *Methods of Meta-Analysis*. Newbury Park, CA : Sage Publications.

Janssen-Jansen, Leonie B., 2005 : « Beyond Sprawl : Principles for Achieving more qualitative Spatial Development », in : *DISP* 160, pp. 36-41.

Junyent, Rosa, 2000 : Actors in Co-ordination for the Construction of Transport Infrastructures in Barcelona. The Delta Plan. S. 137-151 in : *COST 332 – Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action*. Brüssel : European Commission.

Kaufmann, Vincent, Fritz Sager, Yves Ferrari et Dominique Joye (2003). *Coordonner transports et urbanisme*. Lausanne : PPUR.

Kaelble, Hartmut, 2002 : « The Historical Rise of a European Public Sphere », in : *Journal of European Integration History*, 8 :2, pp. 9-22.

Kaldor, Nicholas, 1939 : « Welfare Propositions of Economics and Inter-Personal Comparisons of Utility », in : *The Economic Journal* 49, pp. 549-552.

Keating, Michael, 1995 : « Size, Efficiency and Democracy : Consolidation, Fragmentation and Public Choice. » S. 117-134 in : David Judge, Gerry Stoker und Harold Wolman, (Hg.). *Theories of Urban Politics*. London/Thousand Oaks/New Dehli : Sage Publications.

Knill, Christoph, 1999 : « Explaining Cross-National Variance in Administrative Reform : Autonomous versus Instrumental Bureaucracies », in : *Journal of Public Policy* 19(2), pp. 113-139.

Krücken, Georg, 2002 : « Amerikanischer Neo-Institutionalismus euro-päische Perspektiven », in : *Sociologia Internationalis* 40, pp. 227-259.

Le Galès, Patrick, 1998 : « Regulation and Governance in European Cities », in : *International Journal of Urban and Regional Research* 22(3), pp. 482-506.

Lefèvre, Christian, 1998 : « Metropolitan Government and Governance in Western Countries : A Critical Review », in : *International Journal of Urban and Regional Research* 22(1), pp. 9-25.

Liebig, Stefan, 2002 : *Gerechtigkeit in Organisationen. Theoretische Überlegungen und empirische Ergebnisse zu einer Theorie korporativer Gerechtigkeit*. S. 151-187 in : Jutta Allmendinger und Thomas Hinz, (Hg.), 2002 : Organisationssoziologie, Sonderheft 42/2002 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie. Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.

Lowery, David, 1999 : « Answering the Public Choice Challenge : A Neoprogressive Research Agenda », in : *Governance* 12(1), pp. 22-53.

Lyons, W. E./Lowery, David/Hoogland de Hoog, Ruth, 1992 : « The Politics of Dissatisfaction. Citizens, Services, and Urban Institutions. » Armonk/New York/London : M. E. Sharpe.

Margail, Fabienne/Offner, Jean-Marc, 2000 : *The Urban Road Planning Studies : A State Procedure Dedicated to Co-ordination and Coherence*. S. 153-173 in : COST 332 *Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action*. Brüssel : European Commission.

Matthiessen, Christian W., 2000 : *The Oresund Region. Large Scale Cross Boundary Infrastructure as a Driving Force Behind Organisational Change : Regional Integration*. S. 93-115 in : COST 332 *Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action*. Brüssel : European Commission.

Morandi, Corinna/Moretti, Anna/Tessitore, Paola, 2000 : *The Programme Agreement of Saronno-Lombardy*, in : COST 332 *Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action*. Brüssel : European Commission, pp. 175-202.

Nigro, Felix A./Nigro, Lloyd G., 1989 : *Modern Public Administration*. 7th edition. New York : Harper&Row.

Niskanen, William A., 1971 : *Bureaucracy and Representative Government*. Chicago/New York.

Osborne, David/Gaebler, Ted, 1992 : *Reinventing Government : How the Entrepreneurial Spirit is Transforming the Public Sector*. Reading.

Ostrom, Vincent/Bish, Robert L./Ostrom, Elinor, 1988 : *Local Government in the United States*, San Francisco : Institute for Contemporary Studies.

Ostrom, Vincent/Ostrom, Elinor, 1971 : « Public Choice : A Different Approach to Public Administration », in : *Public Administration Review* 31 : 203-216.

Powell, Walter W./Di Maggio, Paul J. (Hg.), 1991 : *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Chicago/London : University of Chicago Press.

Ragin, Charles C., 1987 : *The Comparative Method. Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*. Berkely : University of California Press.

Ragin, Charles C., 2000 : *Fuzzy-Set Social Science*. Chicago/London : University of Chicago Press.

Raphael, Lutz, 2000 : *Recht und Ordnung. Herrschaft durch Verwaltung im 19. Jahrhundert*. Frankfurt a. M. : Fischer.

Sager, Fritz, 2002. *Vom Verwalten des urbanen Raums. Institutionelle Bedingungen von Politikkoordination am Beispiel der Raum – und Verkehrsplanung in städtischen Gebieten*. Bern/Stuttgart/Wien : Haupt.

Sager, Fritz, 2004. «Institutions métropolitaines et coordination des politiques publiques : une AQQC des arrangements politico-administratifs d'articulation entre urbanisme et transports en Europe», *Revue Internationale de Politique Comparée* 11(1), pp. 67-84.

Sager, Fritz, 2005a. «Metropolitan Institutions and Policy Coordination. The Integration of Land Use and Transport Policies in Swiss Urban Areas», *Governance* 18(2), pp. 227-256.

Sager, Fritz, 2005b. «Institutions métropolitaines et développement urbain durable en Suisse : leçons tirées de la coordination des politiques à incidence spatiale», in Antonio Da Cunha, Peter Knoepfel, Jean-Philippe Leresche et Stéphane Narath (éd.). *Enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Lausanne : PPUR : pp. 383-403.

Sager, Fritz, 2006. «Policy Coordination in the European Metropolis. A Meta-Analysis», *West European Politics* 29(3), pp. 433-460.

Scharpf, Fritz W., 1972 : «Komplexität als Schranke der politischen Planung», in : *Politische Vierteljahresschrift*, Sonderheft 4 «Gesellschaftlicher Wandel und politische Innovation» : pp. 168-192.

Scharpf, Fritz W., 1992 : «Einführung. Zur Theorie von Verhandlungssystemen», S. 11-28 in : Benz, Arthur/ Scharpf, Fritz W./Zintl, Reinhard. *Horizontale Politikverflechtung. Zur Theorie von Verhandlungssystemen*. Frankfurt a. M./New York.

Scharpf, Fritz W., 1993 : «Positive und negative Koordination in Verhandlungssystemen.» S. 57-83 in : Adrienne Héritier (Hrsg.). *Policy-Analyse. Kritik und Neuorientierung*. PVS Sonderheft 24/1993.

Scharpf, Fritz W., 1994 : *Games Real Actors Could Play. Positive and Negative Coordination in Embedded Negotiations*, in : *Journal of Theoretical Politics* 6(1), pp. 27-53.

Scharpf, Fritz W., 1997 : *Games Real Actors Play. Actor-Centered Institutionalism in Policy Research*. Boulder/Oxford : Westview Press.

Schedler, Kuno, 1995 : *Ansätze einer wirkungsorientierten Verwaltungsführung. Von der Idee des New Public Management (NPM) zum konkreten Gestaltungsmodell*. Fallbeispiel Schweiz. Bern/Stuttgart/Wien : Haupt.

Schimank Uwe, 2002 : «Organisationen. Akteurkonstellationen – korporative Akteure – Sozialsysteme.» S. 29-54 in : Jutta Allmendinger und Thomas Hinz, (Hg.), 2002 : *Organisationssoziologie*, Sonderheft 42/2002 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie. Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.

Schulz, Barara/Dosch, Fabian, 2005 : «Trends der Siedlungsflächenentwicklung und ihre Steuerung in der Schweiz und Deutschland», in : *DISP* 160, pp. 5-15.

Simon, Herbert A., 1962 : « The Architecture of Complexity » in : *Proceedings of the American Philosophical Society* 106, pp. 467-482.

Scott, W. Richard/Meyer, John W., 1991 : « The Organization of Societal Sectors : Propositions and Early Evidence. » S. 108-142 in : *Powell, Walter W./Di Maggio, Paul J.* (eds.). *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Chicago/London : University of Chicago Press.

Sessa, Carlos/Gualdi, Mario, 2000 : « Transport and Land-Use Co-ordination : Innovative Policies in Rome. » S.269-287 in : COST 332 Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action. Brüssel : European Commission.

Steenberghen, Thérèse, 2000 : *Mobility Covenants Between Local Authorities, Public Transport Companies and the Regional Authority in Flanders (Belgium)*. S. 221-233 in : COST 332 Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action. Brüssel : European Commission..

Stutzer, Alois/Frey, Bruno S., 2000 : « Stärkere Volksrechte Zufriedenere Bürger : eine mikroökonomische Untersuchung für die Schweiz », in : *Swiss Political Science Review* 6(3), pp. 1-30.

Tiebout, Charles M., 1956 : « A Pure Theory of Local Expenditures », in : *Journal of Political Economy* 64, pp. 416-424.

Voogd, Henk, 2000 : *Co-ordination Between Transport Planning and Land-Use Planning : Some Dutch Experiences*. S. 203-219 in : COST 332 Transport and Land-Use Policies : Innovations in Institutional Arrangements for Co-ordination. Final Report of the Action. Brüssel : European Commission.

Weber, Max, 1972 (1922) : *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie*. Tübingen : Mohr.

West, William F., 1995 : *Controlling the Bureaucracy. Institutional Constraints in Theory and Practice*. Armonk/London : M. E. Sharpe.

Wilson, Woodrow, 1887 : *The Study of Administration*, *Political Science Quarterly* 2, pp. 197-222.

Wittek, Rafael und Andreas Flache, 2002 : « Rational Choice und Organisationstheorie. » S. 55-87 in : *Jutta Allmendinger und Thomas Hinz*, (Hg.), 2002 : *Organisationssoziologie, Sonderheft 42/2002 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*. Opladen/Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.

Wolf, F.M., 1986 : *Meta-analysis : Quantitative methods for research synthesis*. Beverly Hills, CA : Sage Publications.

Wolf, Patrick J., 1993 : A Case Survey of Bureaucratic Effectiveness in U.S. Cabinet Agencies : Preliminary Results, in : *Journal of Public Administration Research and Theory* 3(2), pp. 161-181.

Zucker, Lynne G., 1983 : « Organizations as Institutions. » S. 1-42 in : *S. B. Bachrach*, (Hg.). *Research in the Sociology of Organizations*. Greenwich, Conn. : JAI Press.

La citoyenneté dans une dynamique de métropolisation

Daniel Kübler

16.1 Introduction

La notion de citoyenneté est inextricablement liée à celle de démocratie. En effet, les monarchies d'Ancien Régime ou encore les Etats totalitaires ne connaissaient que des sujets voués à l'obéissance. Né dans la cité démocratique de la Grèce antique et exalté dans les révolutions américaine et française, le concept de citoyenneté recouvre l'idée de la participation des membres d'une communauté politique – les citoyens – à la gestion de la res-publica. Stricto sensu, le terme de citoyenneté exprime ainsi la jouissance de droits civiques, comme le droit de vote (actif et passif), l'exercice des libertés publiques, ainsi que l'accès aux fonctions d'autorité dans l'appareil d'Etat. Prise sous cet angle, la citoyenneté se présente ainsi comme une question essentiellement juridique liée à l'Etat de droit libéral.

La sociologie a commencé à s'intéresser à la citoyenneté notamment à partir des années 1990, moyennant un élargissement conceptuel permettant de développer une perspective analytique allant au-delà de simples questions juridiques. A la suite des écrits de T.H. Marshall (1970), on a de plus en plus été amené à considérer la question des droits sociaux relatifs à la citoyenneté – à côté des droits civiques et politiques. Dans la deuxième

moitié du XX^e siècle, on a en effet dû se rendre à l'évidence que la pratique de la participation politique, donc l'exercice de la citoyenneté, ne dépendait pas uniquement de l'attribution de droits aux individus, mais qu'il est façonné par de nombreux autres facteurs liés au fonctionnement de la société et des institutions politiques. S'intéresser à la citoyenneté, c'est s'intéresser au «triangle des rapports entre les individus, les communautés et les autorités politiques» [Lowndes 1995, p.160]. Et, dans une perspective normative, c'est aussi s'intéresser aux structures et processus favorisant la motivation pour l'engagement dans la chose publique comme soubassement de la civitas [Hill 1994, p.11].

Historiquement, la ville a été centrale à la citoyenneté. Son origine remonte à la Cité antique et c'est dans la ville médiévale que la citoyenneté s'est affirmée comme élément clé de la modernisation politique en Occident [Weber, 1982]. Mais quel est le rôle que les villes contemporaines jouent pour la citoyenneté ? Voici la question à laquelle le présent chapitre cherche à répondre, à partir de la littérature scientifique sur la question ainsi que, plus particulièrement, sur la base des résultats d'une recherche récente portant sur les agglomérations urbaines en Suisse¹.

16.2 Métropolisation et citoyenneté

Au début de ce troisième millénaire, les mutations profondes du phénomène urbain sont devenues évidentes. La ville de la Grèce Antique ou encore celle de l'Europe médiévale – entités économiques, sociales et politiques territorialement intégrées – n'existe plus. La ville est morte [Choay, 1994] ; les espaces urbains sont aux prises avec un processus de «métropolisation» [Bassand, 2005], c'est-à-dire l'émergence d'agglomérations urbaines sous l'impulsion de la mondialisation des échanges économiques, sociaux et culturels. La pression vers l'étalement urbain qui en résulte a redéployé les villes sur les territoires environnants. Les agglomérations urbaines, organisées sur un mode réticulaire et souvent polycentriques, sont aujourd'hui le visage de l'urbain dans le monde entier. Sous l'angle de la citoyenneté, on peut se poser la question des implications de cette transformation urbaine pour la participation des citoyens à la gestion de la chose publique.

¹ Il s'agit de la recherche Gouvernance métropolitaine et légitimité, menée au Laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne entre 2000 et 2003 et financée par le Fonds national de la recherche scientifique (crédit no. 5004-058522). Cf. notamment Kübler *et al.* [2003], Kübler [2005] ainsi que Kübler et Schwab [2006].

16.2.1 Comment gouverner les métropoles ?

Au niveau de la gestion politique, la métropolisation soulève notamment la question de la charpente institutionnelle. L'étalement urbain est façonné essentiellement par des facteurs fonctionnels comme l'accessibilité, l'aménagement, la disponibilité de terrains, etc. Les critères institutionnels ne jouent guère de rôle dans cette dynamique. Les agglomérations recouvrent généralement une multiplicité de territoires politico-administratifs, dépassant des frontières communales, régionales, voire nationales.

La question du gouvernement des collectivités urbaines se pose donc d'une façon renouvelée. Comment gérer ces aires métropolitaines à « fragmentation gouvernementale » [Dente, 1990], où la dynamique spatiale des problèmes ne correspond plus aux territoires institutionnels de leur gestion ? Cette question de la « gouvernance métropolitaine » (metropolitan governance) a donné lieu à un des plus ardents débats dans les sciences sociales urbaines au cours du XX^e siècle. Essentiellement, ce débat implique trois écoles de pensée². La position classique consiste à prôner la consolidation institutionnelle, c'est-à-dire de réduire la fragmentation par des fusions ou par la création d'un nouveau niveau de gouvernement à l'échelle de l'aire métropolitaine (un « gouvernement métropolitain ») [cf. Lowery, 2001 ; Wood, 1958]. Cette position, qui a conduit à de nombreux projets de réforme (au succès par ailleurs douteux [cf. Lefèvre, 1998]), a été fortement critiquée par un deuxième courant de travaux qui, dans une perspective de choix rationnel, mettent l'accent sur les effets bénéfiques de l'autonomie communale et de la fragmentation institutionnelle [cf. Frey, Eichenberger, 2001 ; Ostrom, Tiebout, Warren, 1961 ; Tiebout, 1956]. Visant à dépasser les impasses argumentatives de cet antagonisme entre consolidation versus fragmentation de la charpente institutionnelle des espaces urbains, un courant de travaux plus récents, appelé « nouveau régionalisme » (new regionalism) [cf. Frisken, Norris, 2001 ; Wallis, 1994], a mis en avant les vertus d'une gestion par réseaux flexibles de coopération, impliquant des partenaires publics et privés. Le nouveau régionalisme admet qu'il existe différentes façons d'améliorer la gouvernance des agglomérations.

Tandis que, dans une perspective de gestion, l'on tend à penser que plusieurs chemins peuvent mener à Rome, l'on ignore en même temps largement les implications des différentes voies possibles au niveau de la citoyenneté.

² Pour un développement des arguments de ces trois écoles de pensées ainsi que pour une revue de la littérature pertinente, on se référera à Lefèvre (1998), Lowery (1999), Frisken et Norris (2001) ou Kübler (2003).

La question de la citoyenneté – et par extension, celle de la démocratie – se pose notamment en relation avec les solutions prônées par le «nouveau régionalisme», insistant sur la collaboration entre instances gouvernementales et non gouvernementales à géométrie variable. En effet, la territorialité des institutions politiques est un principe organisationnel de base de l'Etat de droit occidental [cf. Badie 1995] et les institutions territoriales sont le lieu principal de participation citoyenne. Dans la mesure où, contrairement aux gouvernements métropolitains, les solutions nouveau-régionalistes ne renvoient pas à un territoire politique stable, l'hypothèse a souvent été formulée [cf. Heinz, 2000] [Benz, 2001] qu'elles sont incompatibles avec les principes de la démocratie³ et, partant, mettent en danger la légitimité du système politique.

16.2.2 Trois éléments de la citoyenneté

Comme nous l'avons vu en introduction, le concept de citoyenneté vise à problématiser le triangle des relations entre les individus, la communauté et les autorités politiques. Une perspective analytique basée sur l'idée de citoyenneté vise ainsi à mettre en exergue comment la métropolisation influe sur ce triangle de relations. En termes de variables dépendantes, cela suggère notamment de focaliser sur trois catégories opérationnelles :

- Premièrement, la citoyenneté implique un sentiment d'appartenance à une communauté [Lowndes, 1995, pp. 161-164]. En effet, l'identification à une communauté ainsi que la loyauté envers celle-ci influence pour beaucoup la motivation d'un individu à s'engager dans la gestion de la chose publique. Ainsi, l'histoire et la pratique de la citoyenneté ont notamment été centrées sur l'idée de communautés géographiquement délimitées.
- Deuxièmement, et c'est une évidence, la citoyenneté implique aussi une pratique de la participation politique de la part des individus [Lowndes 1995 : 165-169]. D'une manière générale, cela renvoie à toutes les activités liées au droit de s'impliquer dans l'activité de gouverner, dont disposent les citoyens dans les démocraties. Ainsi, c'est non seulement le vote – lors des élections ou des votations – qui entre en ligne de compte, mais tout ce qui est lié à la mobilisation politique.

³ Ce terme est ici entendu au sens du modèle «libéral» de la démocratie où l'auto-gouvernement des communautés politiques repose sur une imputabilité des décisions (accountability) en deux étapes : les citoyens contrôlent leurs représentants par le biais des élections, et ceux-ci contrôlent les bureaucrates responsables de l'action publique (Redford 1969).

- Troisièmement, les citoyens ne sont pas uniquement des gouvernants, ils sont aussi gouvernés par les autorités politiques [van Steenberghe, 1994, p. 2]. Ils sont ainsi non seulement les (co-)décideurs des politiques publiques, mais constituent également leur public ou – en d’autres termes – les clients de l’action gouvernementale. L’usage de services étatiques fait également partie de l’expérience vécue des citoyens et l’évaluation qu’ils en font contribue à façonner leur manière de penser et de pratiquer les institutions politiques et la démocratie. C’est donc une deuxième dimension importante du rapport des citoyens à l’Etat⁴.

Ce sont donc trois catégories analytiques – les identités territoriales, les pratiques de participation politique et la perception des services publics – qui permettent de préciser la question de la citoyenneté d’une façon opérationnelle. C’est aussi sur la base de ces trois catégories analytiques que nous allons tenter de systématiser, dans la suite de ce chapitre, la réflexion sur les implications du processus de métropolisation au niveau de la citoyenneté. En effet, la métropolisation implique une recomposition des rapports territoriaux, une reconfiguration des relations entre institutions politiques, mais aussi souvent l’émergence de nouveaux dispositifs de gestion territoriale. On peut ainsi s’attendre à ce qu’elle influence, d’une façon significative, l’état de la citoyenneté dans toutes ces trois dimensions.

16.3 Métropolisation et communauté(s)

La mobilité spatiale des individus est un des éléments constitutifs de la métropolisation. Permettant de mettre en lien les différents lieux dans un espace urbain, elle rend possible la spécialisation fonctionnelle du sol qui est une des forces motrices de la métropolisation. Dans un article publié en 1958 déjà, Robert Wood [1958] a formulé un certain nombre de questions quant aux effets identitaires de la séparation fonctionnelle entre lieux d’habitation et lieux de travail. Il souligne notamment que les pendulaires sont tiraillés entre deux allégeances territoriales différentes. Ils ont une première allégeance avec la commune de résidence située dans la couronne

⁴ Cette idée reflète, par ailleurs, la bidimensionnalité du concept de légitimité soulevée par de nombreux théoriciens de la démocratie. Fritz Scharpf [1970 ; 1999] insiste que la légitimité démocratique repose simultanément sur deux sources, à savoir la légitimation par l’input de la légitimation par l’output. Tandis que la première dénote le fait que les citoyens aient pu exprimer leurs préférences dans les processus de décision, la deuxième renvoie à la nécessité que l’action gouvernementale soit d’une nature à accroître le bien-être de la communauté d’une façon effective.

des agglomérations, mais celle-ci est faible dans la mesure où ils ne tendent à y passer que les nuits et les weekends. Leur vie professionnelle se déroule, en revanche, principalement dans la ville-centre avec laquelle ils tendent, de ce fait, à développer une deuxième allégeance. L'argument clé de ce raisonnement est donc que la pratique d'un espace urbain fonctionnellement intégré peut mener à la recomposition des allégeances territoriales.

16.3.1 Recomposition des allégeances territoriales

La recomposition de ces allégeances territoriales concerne, tout d'abord, le lien aux communautés existantes, auxquelles les institutions territoriales donnent forme. D'une manière générale, les recherches sur les identités territoriales soulignent l'attachement très fort des Suisses et des Suissesses aux territoires institutionnels [Bassand, Brulhard, Hainard, Schuler, 1985, pp. 152 ; Joye, Huissoud, Schuler, 1995, p. 160]. Ainsi, les habitants de ce pays tendent à s'identifier très fortement aux espaces qui correspondent à des territoires institutionnels, comme la Confédération, le canton et notamment la commune. En revanche, l'identification aux espaces non institutionnalisés, comme la communauté linguistique, les micro-régions ou encore le quartier, est beaucoup moins prononcée.

Cependant, le processus de métropolisation semble avoir affecté ces liens d'attachement. En effet, dans les agglomérations urbaines, les frontières communales sont de moins en moins visibles. Ainsi, certaines enquêtes récentes conduites dans les agglomérations urbaines de la Suisse [Kübler, 2005 ; Meyer, Joye, Bassand, 1992] montrent que les personnes interrogées ne se sentent pas plus attachées à leur commune de résidence qu'à leur agglomération dans son ensemble. Autant dire que, face à l'intégration fonctionnelle croissante des agglomérations, les communes ont perdu de l'importance au niveau des allégeances territoriales.

Cependant, à regarder de plus près, force est de constater que les allégeances territoriales sont configurées de façon différente à l'intérieur des agglomérations. Il faut notamment souligner que les résidents des villes-centres expriment un attachement plus fort envers leur commune que ne le font les résidents des autres communes d'une agglomération. À l'inverse, les résidents des villes-centres se sentent moins attachés à l'agglomération que ce n'est le cas pour les résidents des autres communes. Pour les habitants des villes-centres, le niveau communal est donc une composante identitaire plus importante que l'agglomération. Ils se sentent d'abord «citadins». L'inverse est vrai pour les habitants en dehors des villes-centres, qui tendent à montrer un attachement plus fort à l'agglomération qu'à leur commune de résidence.

16.3.2 Intérêt porté à la vie politique des communautés territoriales

Le sentiment d'appartenance s'exprime, en outre, par l'intérêt que l'on porte à la vie politique de celle-ci. Les résultats d'enquêtes récentes [Kübler, 2005, p. 79 ss.] indiquent certaines pistes quant aux effets de la métropolisation à ce niveau-là.

D'une part, l'intérêt porté à la vie politique communale est relativement faible – bien plus faible que l'intérêt pour la politique cantonale, nationale ou encore internationale. Cela laisse croire que les individus vivant dans les agglomérations ne considèrent pas la politique communale comme étant l'échelon approprié pour la gestion des problèmes qui les concernent.

D'autre part, il est intéressant de constater que l'intérêt pour la politique communale va au-delà de la seule commune de résidence. Ainsi, on peut déceler un intérêt certain, chez les individus vivant dans une agglomération, pour la vie politique des autres communes de l'agglomération. Celui-ci est particulièrement prononcé chez les personnes qui se déplacent souvent au sein des agglomérations, que ce soit pour des raisons professionnelles ou non professionnelles. Cela indique que les liens d'interdépendance fonctionnelle qui existent entre les différentes localités d'une agglomération sont ressentis par les habitants et se transforment, chez ceux-ci, en sentiment d'appartenance. Néanmoins, il faut relever une forte asymétrie, encore une fois, entre les villes-centres et les autres communes dans une agglomération. Les habitants qui ne vivent pas dans une ville-centre tendent à s'intéresser nettement plus celle-ci que vice versa.

La recomposition des allégeances territoriales par la métropolisation, ce sont donc surtout les habitants en dehors des villes-centres qui la ressentent. Les villes-centres continuent à offrir une identité forte et des attaches communautaires fortes à leurs habitants, malgré le contexte de métropolisation. Ce n'est pas le cas des autres communes d'une agglomération, qui semblent en effet assez interchangeables pour leurs habitants – non seulement en tant que lieu de résidence mais aussi en tant que communauté d'appartenance. L'extension et l'intégration spatiale de l'habitat urbain n'amènent donc pas une perte générale de l'importance des attaches locales et une recomposition générale des liens communautaires. Cet effet se décline de façon différenciée selon un clivage centre-périphérie et concerne essentiellement les communes suburbaines et périurbaines⁵. Tout se passe comme si la recomposition et la reconstruction des liens identitaires et communautaires que la métropolisation opère étaient orientées surtout en direction

des villes-centres qui, en quelque sorte paradoxalement, deviennent ainsi de plus en plus la pierre angulaire de la citoyenneté métropolitaine.

16.4 Métropolisation et rapport aux institutions politiques

La métropolisation tend à produire un paysage urbain fragmenté d'un point de vue institutionnel. En effet, une caractéristique prégnante des agglomérations est leur morcellement en une multiplicité d'unités politico-administratives différentes – et ce non seulement en Suisse [cf. Hoffmann-Martinot, Sellers, 2005]. Or, si nous partons de l'idée que les agglomérations, en tant qu'espaces fonctionnellement intégrés et en raison des liens d'interdépendance très forte entre les différents territoires, forment des communautés de destin, on peut croire que cette fragmentation gouvernementale pose problème. En effet, l'Etat de droit occidental est régi par l'idée que les communautés politiques se définissent par rapport à un territoire. Pour donner corps à ces communautés, il faut donc créer des institutions qui recouvrent les territoires communautaires. Ce principe vaut non seulement pour les Etats-Nations, qui donnent une forme institutionnelle aux communautés nationales, mais également pour les territoires sub-nationaux. Le terme même de 'commune' traduit bien cette volonté de fournir un canevas institutionnel à la communauté politique locale. Dans les agglomérations urbaines, ce principe de territorialité de l'Etat est mis sous pression par la dissociation croissante des territoires institutionnels et fonctionnels.

16.4.1 « Small is beautiful » : fragmentation institutionnelle et participation politique

Nous avons vu que la question de la gouvernance d'agglomération a été ardemment débattue par trois écoles de pensée différentes. Ce sont notamment les tenants de l'approche par le choix rationnel qui se sont intéressés à la question de la participation des citoyens. Dans cette optique, qui aborde le thème de la gestion politique essentiellement sous l'angle de la production de biens publics, la question de la participation citoyenne dans le cadre d'institutions démocratiques a toujours été un élément central

⁵ Par commune suburbaine, nous entendons une commune proche des villes-centres, tandis que la notion de commune périurbaine décrit une commune éloignée, rattachée plus récemment à une agglomération. Pour les définitions précises, voir Joye *et al.* [1988].

de l'analyse [voir à ce propos Frey, Eichenberger, 2001 ; Ostrom, 1972 ; Ostrom, Tiebout, Warren, 1961]. En effet, la possibilité des citoyens d'exprimer leurs préférences est cruciale dans la mesure où sur le marché des biens publics, contrairement au marché des biens privés, aucun mécanisme de prix ne permet d'ajuster l'offre avec la demande. La participation démocratique permet l'agrégation des préférences individuelles et simule pour ainsi dire le mécanisme de prix sur le marché des biens publics.

Concernant les facteurs susceptibles d'influencer les pratiques de participation dans les agglomérations urbaines, les tenants de l'approche du choix rationnel avancent notamment les arguments de la taille et du nombre des unités gouvernementales présentes. D'une part, une taille plus petite favoriserait la participation, essentiellement à cause d'un effet de proximité [cf. notamment Oliver, 2000]. Dans les petites communes, les gouvernés sont plus proches des gouvernants et peuvent ainsi mieux influencer le cours des choses. D'autre part, en présence d'un grand nombre de communes pour ainsi dire « concurrentes », les autorités communales seraient davantage à l'écoute de leurs citoyens, par peur que ceux-ci, en cas de mécontentement, votent « par leurs pieds » en quittant la commune. Ainsi, la fragmentation gouvernementale des agglomérations accroîtrait l'efficacité des interventions citoyennes et favoriserait ainsi la participation politique [Schneider, 1989].

Il est vrai que cette question du lien entre, d'un côté, la fragmentation des agglomérations et la taille des unités gouvernementales et, de l'autre côté, la participation politique, est sujette à controverse [pour un excellent résumé de ce débat, voir Kelleher, Lowery, 2004, pp.721-728]. Pour la politique communale en Suisse pourtant, des recherches récentes tendent généralement à confirmer la relation négative entre la taille des communes et l'accessibilité des autorités politiques pour les citoyens [Bühlmann, 2006]. De même, les résultats d'enquête portant plus spécifiquement sur les agglomérations urbaines suggèrent une influence positive de la fragmentation institutionnelle des agglomérations sur la participation politique [Kübler, 2005, pp. 82-84]. Cela concerne non seulement les pratiques de participation « traditionnelles » comme le vote, mais également des pratiques plus informelles, comme la prise de contact direct avec des représentants des autorités communales ou la participation à des assemblées politiques. Il s'ensuit que l'on retrouve, au niveau des pratiques de participation, le clivage entre la ville-centre et le reste de l'agglomération déjà décelé pour d'autres aspects, étudiés plus haut : les pratiques de participation politique sont moins intenses dans les villes-centres que dans les autres communes d'une agglomération.

16.4.2 Consolidation et légitimité démocratique

Même si l'on admet que l'existence d'un grand nombre de petites communes dans une agglomération peut avoir un effet favorable sur la participation politique, on doit s'interroger sur la pertinence de cette participation pour la gestion du destin commun. En effet, lorsque la charpente des institutions communales se trouve en décalage avec l'espace fonctionnel, on peut se poser la question si ces institutions communales – aussi participatives soient-elles vers l'intérieur – peuvent véritablement contribuer à la gestion des problèmes métropolitains. C'est là notamment l'argument défendu par les auteurs du courant des réformateurs métropolitains [voir à ce propos Lowery 1999 ; Lyons, Lowery, Hooglan DeHoog 1992 ; Wood 1958] [Lowery 2001]. Ces auteurs avancent notamment que des unités gouvernementales plus grandes auront plus de compétences, de pouvoir et partant plus de capacité à agir réellement sur les problèmes publics. La consolidation institutionnelle augmenterait ainsi la possibilité pour une communauté politique de contrôler son propre destin, en mettant en adéquation l'échelle de la gestion des politiques avec l'échelle de participation citoyenne. Plus que les pratiques de participation, il faut donc, dans une telle optique, se demander ce qui en est de la légitimité de la charpente institutionnelle existante dans une agglomération donnée.

La notion de légitimité peut être entendue au sens d'une attitude d'appui et d'évaluation positive du système politique, c'est-à-dire des institutions non partisans, des règles procédurales, des normes et des valeurs que ce système politique incarne. Ainsi définie, la légitimité représente un « concept micro focalisant sur des représentations individuelles des caractéristiques macro du système politique plus large » [Kaase, Newton 1995 : 168]. Plus précisément, la légitimité mesurée au niveau individuel n'exprime pas seulement l'adhésion des citoyens aux règles du jeu politique, mais également le sentiment d'efficacité politique, c'est-à-dire la possibilité pour les citoyens de sanctionner les dirigeants en cas de mécontentement.

Dans la littérature internationale, le concept de légitimité démocratique est généralement opérationnalisé par la mesure de la satisfaction du fonctionnement de la démocratie [Kaase, Newton 1995]. Des enquêtes portant sur la Suisse ont montré que, d'une manière générale, une très large majorité des citoyens se déclare satisfaite concernant le fonctionnement de la démocratie dans ce pays [Kriesi, Linder, Klöti 1998]. Ce tableau général se retrouve aussi au niveau des agglomérations, lorsque

l'on considère la satisfaction du fonctionnement de la démocratie dans la commune – comme indicateur de la légitimité du système politique local urbain [Kübler, 2005, p.87 ss.]. Une très large majorité des personnes vivant dans les agglomérations se déclare satisfaite avec le fonctionnement de la démocratie dans leur commune de résidence. La légitimité du système politique dans les agglomérations semble ainsi relativement élevée. A regarder de plus près, il faut cependant souligner que la charpente institutionnelle est un facteur déterminant. Plus précisément, plus une agglomération est institutionnellement consolidée, plus la légitimité est élevée.

Lue à travers ses impacts sur les pratiques de participation ainsi que sur la légitimité du système politique, les conséquences de la métropolisation pour la citoyenneté ne sont donc pas univoques. Tandis que la petitesse des unités gouvernementales dans les agglomérations a un effet positif sur la participation, la fragmentation institutionnelle de celles-ci apparaît comme un désavantage au niveau de la légitimité du système politique. Tout se passe donc comme si la dynamique de métropolisation nous imposait de choisir entre la participation ou la légitimité. Ou peut-on imaginer des stratégies permettant de maximiser les deux à la fois ? Nous pensons que oui. En effet, dans de nombreuses grandes villes en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, l'on a commencé à expérimenter des mécanismes nouveaux d'implication citoyenne, visant la revitalisation de la participation politique au niveau local [cf. Burns, Hambleton, Hoggett, 1994 ; Donzelot, Estèbe 1994 ; Hamel, 1998]. Dans un sens, on peut y voir une tentative destinée à compenser un tant soit peu les conséquences négatives de la métropolisation sur la participation politique résultant soit de façon immédiate par la concentration de la population dans les grandes villes, ou alors de façon médiate à la suite de consolidations institutionnelles dans le cadre de réformes territoriales [Macedo, 2005, pp.83]. Dans un autre sens, ces initiatives montrent aussi qu'il est possible de maintenir un taux de participation élevé même dans un contexte institutionnel consolidé. Autrement dit : vu sous l'angle de la citoyenneté, la réponse institutionnelle à la dynamique de métropolisation doit simultanément miser sur la consolidation institutionnelle et l'innovation dans les mécanismes de participation.

16.5 Métropolisation et rapport aux services métropolitains

Les implications induites par la métropolisation sont particulièrement limpides pour la troisième dimension de la citoyenneté que nous avons identifiée, à savoir pour les citoyens en tant qu'usagers de services mis en place à l'échelle de l'agglomération. Ces services constituent en effet un élément central dans la gestion des agglomérations comme espace fonctionnel. A titre d'exemple, on peut mentionner les réseaux de transports qui sont, en ce qu'ils assurent la mobilité spatiale des individus, cruciaux pour le fonctionnement des agglomérations comme systèmes territoriaux. Il est absolument évident que ces réseaux de transports doivent être conçus à l'échelle de l'agglomération pour être efficaces. C'est à cette condition uniquement qu'ils peuvent réellement répondre aux besoins des citoyens qui, en tant qu'usagers, pratiquent l'espace d'agglomération.

16.5.1 Contexte institutionnel et services : plus grand égale plus adéquat

La question des services a toujours été centrale au débat sur les institutions d'agglomération. Les réformateurs métropolitains ont eu tendance à mettre en avant les bénéfices de la consolidation institutionnelle pour la qualité des services mis en place (voir à ce propos Advisory Commission on Intergovernmental Relations 1966 ; Committee on Economic Development 1970). Un argument important de ces travaux consiste en effet à dire que le découpage des agglomérations en une multiplicité de communes empêche les économies d'échelle dans la production de services. Dans des agglomérations institutionnellement fragmentées, la production des services serait donc inefficace. Qui plus est, vu les problèmes de taille sous-optimale, les petites communes ne peuvent se permettre le même niveau de services que les grandes. Cela crée non seulement des inégalités entre les usagers de services vivant dans les différentes communes, mais résulte aussi en des besoins non couverts. A l'inverse, la consolidation institutionnelle résulterait en l'amélioration de l'efficacité des services ainsi qu'en une meilleure couverture des besoins des usagers.

Ces arguments sont largement confirmés par les résultats d'enquête portant sur les agglomérations en Suisse [Kübler, 2005, pp.65 ss.]. Même si, d'une manière générale, l'adéquation des services métropolitains⁶ aux besoins de leurs usagers est jugée globalement positive par ceux-ci, on peut déceler un effet clair de la taille des unités gouvernementales.

Plus concrètement, dans les grandes communes, les services semblent davantage prendre en compte les besoins et demandes de leurs usagers que ce n'est le cas dans les petites communes. Au-delà de la simple question de la taille des unités gouvernementales, il faut relever que la structure institutionnelle au niveau de l'agglomération joue un rôle également. Plus une agglomération est institutionnellement consolidée, plus la satisfaction globale des usagers avec les services est élevée.

16.5.2 Gouvernement ou «gouvernance» aucune importance pour les usagers

Mais la question de l'agencement institutionnel n'épuise pas le débat sur les services à l'échelle de l'agglomération. En effet, tant les adhérents de l'école des réformateurs métropolitains que les tenants du choix rationnel ont eu des idées claires quant à l'organisation de ces services [cf. Ostrom, 1972]. Tandis que les premiers soulignent les mérites d'une organisation centralisée et gouvernementale, les seconds pensent que c'est la décentralisation et l'implication d'acteurs privés dans la production des services qui fournissent de meilleurs résultats. Les défenseurs de l'approche plus récente, celle du «nouveau régionalisme», affichent une indifférence presque démonstrative quant à la forme organisationnelle des services. En effet, les recettes simples (consolidation et centralisation versus fragmentation et décentralisation) ne sont pas le propre du nouveau régionalisme. Les nouveaux régionalistes partent plutôt de l'idée que, dans un contexte de perte de centralité de l'Etat dans le pilotage sociétal [Papadopoulos 1995], toutes sortes de combinaisons différentes de coopération entre autorités étatiques, acteurs privés et associatifs peuvent déboucher sur une gestion efficace des services à l'échelle de l'agglomération. Plutôt que d'opposer la gestion bureaucratique centralisée à la coordination décentralisée par réseaux flexibles, ils présentent ces deux options plus prosaïquement comme des «véhicules différents» permettant d'aboutir à une capacité de gestion à l'échelle de l'agglomération [Savitch, Kantor, 2002 : 326].

C'est cette troisième vision, nouvelle régionaliste, qui semble le mieux correspondre à la réalité – du moins à celle des agglomérations urbaines en Suisse [Kübler, 2005, pp. 62-67]. En effet, un test systématique des impacts possibles que la forme de gestion régionale des services métropolitains

⁶ Concrètement, l'enquête concernait l'approvisionnement en eau potable, les transports publics, les services de prise en charge de toxicomanes, ainsi que les équipements culturels. Dans tous ces quatre domaines, les services existent et sont gérés à l'échelle des agglomérations.

pourrait avoir sur la perception de ceux-ci par leurs usagers, n'a pas révélé de lien significatif. Que les services soient organisés de façon décentralisée et gouvernementale ou qu'ils émanent de réseaux complexes de collaboration entre acteurs au statut variable n'a aucune importance ni pour la performance perçue des services, ni pour leur adéquation aux besoins des usagers, ni pour la satisfaction générale avec les services.

La focalisation sur le point de vue des usagers permet donc une réponse relativement profilée quant à la longue dispute sur la meilleure façon de mettre en place les services métropolitains. Concernant l'architecture institutionnelle des agglomérations, ce sont en effet les arguments clés de l'école des «réformateurs métropolitains» qui sont soutenus. La taille d'une commune, ainsi que la consolidation institutionnelle d'une agglomération tendent à augmenter la performance des services – du moins dans la perception de leurs usagers. Cela confirme encore une fois l'importance du paysage institutionnel pour des aspects de citoyenneté dans un contexte de métropolisation. En revanche, les postulats du «nouveau régionalisme» sont également corroborés en ce qui concerne la forme organisationnelle de la gestion de ces services. Il paraît en effet clairement que le rapport des usagers aux services est indépendant des organisations responsables pour ces services et, en particulier, du fait que celles-ci aient un caractère gouvernemental et centralisé ou, au contraire, réticulaire et décentralisé.

16.6 Conclusion

Comment penser la citoyenneté dans les dynamiques actuelles de métropolisation ? L'analyse présentée dans ce chapitre a surtout fait apparaître l'importance de la charpente institutionnelle. Elle fait surtout ressortir la nécessité d'une adaptation du paysage institutionnel face aux dynamiques territoriales nouvelles induites par la métropolisation.

Dans le sillage de la métropolisation, l'espace urbain se redéploie sur un territoire dont le découpage institutionnel est souvent hérité de temps antérieurs, généralement caractérisé par la présence d'une grande ville et d'une multiplicité de communes environnantes d'une taille relativement restreinte. Avec la métropolisation, la ville se transforme en un pôle urbain central, entouré de communes qui deviennent suburbaines ou périurbaines. Les analyses présentées dans ce chapitre suggèrent que, sans adaptation de la structure institutionnelle, une telle situation débouche notamment sur deux dynamiques distinctes. Premièrement, un clivage se creuse entre la ville-centre et la couronne d'une agglomération. Tandis que la première

tend de plus en plus à cristalliser les sentiments d'appartenance et les liens communautaires pour toute l'agglomération, l'attachement aux dernières s'affaiblit. La métropolisation semble ainsi opérer une restructuration des allégeances territoriales qui érige la ville-centre en repère identitaire fort et, simultanément, transforme les autres communes d'une agglomération en un habitat qui se vide de son identité communautaire et dont l'âme politique tend à s'évaporer. Deuxièmement, la fragmentation institutionnelle des agglomérations contribue à saper la légitimité du système politique urbain et affecte de façon négative l'adéquation des services métropolitains aux besoins des usagers. Cela pose notamment la question de la pertinence des institutions politiques pour thématiser, négocier et décider des arbitrages, acceptables et acceptés, entre demandes sociales qui émergent au cours de la métropolisation.

Dans une perspective de citoyenneté qui, nous l'avons dit en introduction, se préoccupe aussi des possibilités de renforcer l'implication des citoyens dans la chose publique, l'on se doit également d'esquisser les voies de réforme permettant de réaliser ce but. Plus précisément, sous l'angle de la citoyenneté, c'est notamment la voie de la consolidation institutionnelle qui semble s'imposer face aux dynamiques de métropolisation. A une condition près : que la distance qui s'installe inéluctablement entre citoyens et dirigeants dans les grandes unités gouvernementales soit compensée par la mise en place de mécanismes de participation nouveaux. Il faudra donc des institutions nouvelles, permettant non seulement de capter l'évident sentiment d'appartenance communautaire et lui donner une résonance politique à l'échelle de l'agglomération, mais également de canaliser les liens de proximité dans des structures de participation au niveau plus local.

D'une manière plus générale, nous pensons que cette analyse a montré la valeur ajoutée d'une analyse des dynamiques de métropolisation dans une perspective de citoyenneté. Plus précisément, il apparaît notamment que le débat sur l'architecture institutionnelle dans les agglomérations ne doit pas seulement être motivé par la recherche de solutions à des conflits intergouvernementaux, que ce soient des conflits entre communes d'une même agglomération, ou encore entre communes et les niveaux supérieurs de l'Etat. Il est au contraire impératif de considérer la question de la structure institutionnelle dans les espaces urbains comme une question qui a trait à l'autoconstitution des sociétés d'agglomération en communautés politiques. Face à la situation que l'on trouve dans la plupart des agglomérations dans le monde, cela implique notamment de soumettre à discussion, plus que par le passé, la pertinence des frontières institutionnelles existantes aujourd'hui.

Bibliographie

Advisory Commission on Intergovernmental Relations (1966), *Metropolitan America : Challenge to Federalism*, Advisory Commission on Intergovernmental Relations, Washington D.C.

Badie, B. (1995), *La fin des territoires*, Fayard, Paris.

Bassand, M. (2005), *La métropolisation de la Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Bassand, M., Brulhard, M.-C., Hainard, F. et Schuler, M. (1985), *Les suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Benz, A. (2001), «Vom Stadt-Umland-Verband zu 'Regional Governance' in Stadtregionen», *Deutsche Zeitschrift für Kommunalwissenschaft*, vol.40, n°2, pp. 55-71.

Bühlmann, M. (2006), *Politische Partizipation im kommunalen Kontext. Der Einfluss lokaler Kontexteigenschaften auf individuelles Partizipationsverhalten*, Haupt, Bern.

Burns, D., Hambleton, R. et Hoggett, P. (1994), *The Politics of Decentralisation. Revitalising Local Democracy*, MacMillan, London.

Choay, F. (1994), «Le règne de l'urbain et la mort de la ville», in Centre G. Pompidou (sous la direction de), *La ville, art et architecture en Europe 1870-1933*, Paris, Centre Pompidou, pp. 26-35.

Committee on Economic Development (1970), *Reshaping government in metropolitan areas*, Committee on Economic Development, New York.

Dente, B. (1990), «Metropolitan Governance Reconsidered, or How to Avoid Errors of the Third Type», *Governance*, vol.3, n°1, pp. 55-74.

Donzelot, J. et Estèbe, P. (1994), *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*, Editions Esprit, Paris.

Frey, B. S. et Eichenberger, R. (2001), «Metropolitan governance for the future : functional overlapping competing jurisdictions (FOCJ)», *Swiss political science review*, vol.7, n°3, pp. 124-130.

Friskén, F. et Norris, D. F. (2001), «Regionalism reconsidered», *Journal of urban affairs*, vol.23, n°5, pp. 467-478.

Hamel, P. (1998), «Urban Politics in the 1990s : the difficult renewal of local democracy», *International Political Science Review*, vol.19, n°2, pp. 173-186.

Heinz, W. (2000), *Stadt & Region : Kooperation oder Koordination ? Ein internationaler Vergleich*, Schriften des Deutschen Instituts für Urbanistik, Kohlhammer, Rapport Stuttgart.

Hill, D. C. (1994), *Citizens and Cities*, Harvester Wheatsheaf, London etc.

Hoffmann-Martinot, V. et Sellers, J. (2005), *Metropolitanization and political change*, Verlag für Sozialwissenschaften, Rapport Opladen.

Joye, D., Huissoud, T. et Schuler, M. (1995), *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ?*, Seismo, Zürich.

Joye, D., Schuler, M., Nef, R. et Bassand, M. (1988), *Le système des communes suisses. Approche typologique du modèle centre-périphérie*, Office fédéral de la statistique, Berne.

Kaase, M. et Newton, K. (1995), *Beliefs in government*, Oxford University Press, Oxford.

Kelleher, C. et Lowery, D. (2004), "Political participation and metropolitan institutional contexts", *Urban affairs review*, vol.39, n°6, pp. 720-757.

Kriesi, H., Linder, W. et Klöti, U. (1998), *Schweizer Wahlen 1995*, Selects. Swiss Electoral Studies, Haupt, Rapport Bern.

Kübler, D. (2003), «Metropolitan governance» oder : die unendliche Geschichte der Institutionenbildung in Stadtregionen», *Informationen zur Raumentwicklung*, vol.9, n°8, pp. 535-541.

Kübler, D. (2005), *La métropole et le citoyen. Les agglomérations vues par leurs habitants*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Kübler, D. et Schwab, B. (2006), "New regionalism in five Swiss metropolitan areas. An assessment of inclusiveness, deliberation and democratic accountability", *European Journal of Political Research*, in press.

Kübler, D., Schwab, B., Joye, D. et Bassand, M. (2003), «La métropole et le politique. Identités, services urbains et citoyenneté dans quatre agglomérations en Suisse», *DISP*, vol.152, n°1, pp. 53-58.

Lefèvre, C. (1998), "Metropolitan Government and Governance in Western Countries : A Critical Review", *International journal of urban and regional research*, vol.22, n°1, pp. 9-25.

Lowery, D. (1999), "Answering the public choice challenge : a neoprogressive research agenda", *Governance*, vol.12, n°1, pp. 29-55.

Lowery, D. (2001), "Metropolitan governance structures from a neoprogressive perspective", *Revue suisse de science politique*, vol.6, n°3, pp. 130-136.

Lowndes, V. (1995), «Urban politics and its citizens», in D. Judge, G. Stoker ; H. Wolman (sous la direction de), *Theories of Urban Politics*, London, Sage, pp. 160-180.

Lyons, W. E., Lowery, D. et Hooglan DeHoog, R. (1992), *The Politics of Dissatisfaction : Citizens, Services and Urban Institutions*, M.E : Sharpe, Armonk (NY).

Macedo, S. (2005), *Democracy at risk. How political choices undermine citizen participation, and what we can do about it*, Brookings institution press, Washington D.C.

Marshall, T. H. (1970), *Citizenship and Social Class*, Cambridge University Press, Cambridge.

Meyer, G., Joye, D. et Bassand, M. (1992), *Vivre en métropole ?*, IREC-DA/EPFL, Lausanne.

Oliver, E. J. (2000), « City size and civic involvement in metropolitan america », *American Political Science Review*, vol.94, n°2, pp. 361-373.

Ostrom, E. (1972), «Metropolitan reform : propositions derived from two traditions», *Social Science Quarterly*, vol.53, pp. 474-493.

Ostrom, V., Tiebout, C. M. et Warren, R. (1961), «The organization of government in metropolitan areas : a theoretical inquiry», *American Political Science Review*, vol.55, pp. 831-842.

Papadopoulos, Y. (1995), *Complexité sociale et politiques publiques*, Montchrestien, Paris.

Redford, E. (1969), *Democracy in the administrative State*, Oxford University Press, New York.

Savitch, H. V. et Kantor, P. (2002), *Cities in the international marketplace. The political economy of urban development in North America and Western Europe*, Princeton University Press, Princeton/Oxford.

Scharpf, F. W. (1970), *Demokratietheorie zwischen Utopie und Anpassung*, Universitätsverlag, Konstanz.

Scharpf, F. W. (1999), *Governing in Europe : Effective and democratic ?*, Oxford University Press, Oxford.

Schneider, M. (1989), *The Competitive City*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh (Pa).

Tiebout, C. M. (1956), «A pure theory of local expenditures», *Journal of Political Economy*, vol.44, pp. 416-424.

van Steenberghe, B. (1994), «Introduction», in B. van Steenberghe (sous la direction de), *The Condition of Citizenship*, London, Sage, pp. 1-9.

Wallis, A. D. (1994), «The third wave : current trends in regional governance», *National civic review*, vol.83, n°Summer-Fall, pp. 290-310.

Weber, M. (1982), *La ville*, Aubier-Montaigne, Paris.

Wood, R. C. (1958), «Metropolitan government 1975 : an extrapolation of trends. The new metropolis : green belts, grass roots or gargantua ?», *American Political Science Review*, vol.52, n°1, pp. 108-122.

Conclusion générale

Michel Bassand
Vincent Kaufmann
Dominique Joye

L'urbain est désormais partout. De l'ère des cités au Moyen Âge, à celle des villes de la Renaissance et des Lumières, puis de la révolution industrielle, une nouvelle transition est consommée. Une nouvelle structuration du territoire est née : il n'y a plus de relations centre-périphérie au sens traditionnel du terme, mais des champs de forces qui se structurent en fonction des espaces pratiqués et maîtrisés par les différents acteurs, des personnes individuelles aux institutions en passant par les entreprises.

Le phénomène urbain se transforme profondément depuis plusieurs décennies. De très nombreux essais et autres productions théoriques ont décrit cette mutation, en architecture, en urbanisme, en géographie, en sociologie, en économie et en science politique. Les contributions de la première partie de l'ouvrage sont consacrées à l'avènement de ce règne de l'urbain et à ses dynamiques. Si le constat général n'est plus guère controversé en sciences sociales, ces contributions nous invitent à préciser les contours de ce changement. Ainsi, tant Liliane Voyé que Michel Bassand et Yves Pedrazzini insistent d'emblée sur les différenciations internes à l'urbain. Dans la concurrence que se livrent les métropoles entre elles, la qualité de vie et les ambiances urbaines deviennent un ingrédient essentiel, dessinant une attractivité différentielle ; la croissance des inégalités sociales et la pauvreté qui en résulte contribuent à une fragmentation accrue des espaces urbains, aussi bien dans les métropoles du sud que dans celles du nord. Fondamentalement, ceci pose aussi la question de

«faire société» : comment partager l'espace public ? Comment recréer une «communauté de destin» si les échelles de référence de chacun sont «ailleurs» ?

Etre entrés dans l'ère de l'urbain ne signifie pas que les différenciations spatiales et sociales s'estompent ; au contraire, celles-ci se globalisent tout en se recomposant et s'accroissant, les mêmes phénomènes étant à l'œuvre dans le monde entier, tout en se recomposant et s'accroissant.

Au-delà de l'observation d'un phénomène urbain ségrégué, fragmenté, créolisé, ces constats invitent la sociologie urbaine de repenser ses objets, ses catégories d'analyse et ses méthodes afin de saisir les principes sous-jacents de la nouvelle «révolution urbaine». A partir des contributions de cet ouvrage, nous proposons d'en dresser quelques contours, contours qui proposent un agenda pour des recherches futures. Nous insisterons en particulier sur trois points, qui nous semblent essentiels : (1) la mobilité est aujourd'hui un concept central pour parler de l'urbain : non seulement parce que l'espace est aussi bien construit sur les mouvements que sur les présences, mais aussi parce qu'il s'agit d'une ressource sociale déterminante ; (2) les formes urbaines et les réseaux techniques, souvent réifiés dans la sociologie urbaine au titre d'épiphénomène, apparaissent comme un objet d'étude incontournable pour la sociologie urbaine, les différenciations de la ville se construisant largement autour ; (3) le renouvellement des concepts, et l'ouverture interdisciplinaire sont devenus indispensables à l'analyse de la substance du phénomène urbain, au risque de ne plus être en mesure de le saisir.

Les dynamiques urbaines se disent dans les capacités de mobilité des acteurs

Les urbanisations compactes héritées de l'histoire, denses, délimitées, et marquées par la congruence entre contiguïté spatiale et proximités sociales, se transforment progressivement, en particulier à partir de la mobilité des habitants et plus généralement des acteurs. Ce processus s'accompagne du développement de nouveaux rapports à l'espace et au temps fondés sur le mode réticulaire de l'ouverture aux opportunités, comme l'illustre la contribution de Bertrand Montulet. Ainsi, la capacité de mobilité est un principe constitutif de l'urbain. Cette observation n'est pas nouvelle : la croissance urbaine ne s'est-elle pas de tout temps largement développée à partir des flux migratoires ? Le réseau du tramway et du métropolitain n'a-t-il pas remodelé la ville il n'y a guère plus d'un siècle ? La ville n'est-elle pas de tout temps le lieu de la circulation et de la confrontation des idées ?

Dans les années 1930, les chercheurs de l'Ecole de Chicago parlaient de «l'homme doué de locomotion» comme sujet de la sociologie urbaine. Si la mobilité des acteurs est au cœur de la dynamique du phénomène urbain et constitue un analyseur puissant de sa substance, c'est fondamentalement parce que la co-présence reste le socle de base de la sociabilité et de l'insertion sociale, malgré l'essor considérable des techniques de communication à distance.

Valorisée sur le plan économique au titre de vecteur de croissance, la mobilité est une exigence des entreprises à l'égard de leurs cadres ; elle prend en outre des formes nouvelles qui lient télécommunication, transport et aspirations résidentielles et bouleversent les temporalités de la vie quotidienne. La mobilité déstabilise l'architecture institutionnelle, oblige à réformer les structures de prise de décision jusque dans leurs fondements et en fin de compte interroge la gouvernabilité des territoires urbains, comme l'illustre la contribution de Daniel Kübler. La mobilité est à l'origine de la fragmentation croissante des espaces urbains, les capacités différentielles des personnes à être mobiles dessinent des inégalités sociales d'un genre nouveau, comme le montrent Dominique Joye et Martin Schuler dans leur contribution. En clair, la mobilité, dimension largement oubliée par la sociologie urbaine jusqu'à une période récente, devient une priorité de recherche, car elle pose la question du lien social. Lorsque certains peuvent s'échapper là où d'autres restent attachés à un territoire, comment retrouver des règles du jeu qui permettent de restaurer une justice sociale autant que spatiale ? Ainsi que le suggèrent Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta dans leur chapitre, aménager le territoire implique non seulement de travailler sur l'équipement de l'espace, mais aussi sur les projets des personnes et leur capacité à se mobiliser. Donner accès par le projet est indispensable à la réinsertion, au-delà de la présence d'équipements c'est bien la capacité de mobilité qui est en jeu.

Retrouver la forme urbaine comme catégorie d'analyse

Les contributions de cet ouvrage suggèrent que le phénomène urbain se construit autour de trois ingrédients : la centralité – une ville rayonne sur un arrière-pays dont elle constitue le centre ; la morphologie du bâti – une ville se caractérise par la densité du bâti et sa forme ; et enfin l'espace vécu, soit le rapport que les acteurs entretiennent avec l'espace public. Ensemble, ces trois ingrédients définissent l'urbanité, qui dépend à la fois du bâti et du comportement des habitants.

Avant la diffusion des transports motorisés et des moyens de télécommunication, centralités, morphologies et espace vécu s'emboîtent à la manière de «poupées russes». Ainsi, les frontières morphologiques correspondaient à la territorialisation des modes de vie, la ville concentrait des fonctions centrales, plus généralement les frontières des communes correspondaient à des frontières fonctionnelles. En d'autres mots, les mobilités étaient enchâssées (*embedded*) dans des territoires aux frontières nettes, matérielles. Or, avec l'utilisation massive et démocratisée des potentiels de vitesse multiples procurés par les transports rapides et les télécoms, les relations entre ces trois ingrédients se sont très progressivement recomposées.

Indépendamment de la diffusion du mode de vie urbain, la morphologie des villes se transforme, par étalement. Cet aspect fait l'objet de nombreux travaux qui vont de la mesure de l'étalement urbain (p. ex. la périurbanisation) à l'analyse des stratégies de localisation (p. ex. problématique des *edge cities*, ces nouvelles centralités d'entrées de villes) en passant par l'étude des formes et processus de ségrégations (*Gated Communities*, conditions d'accès aux réseaux, etc.). Fondamentalement, ces travaux illustrent un changement d'échelle dans la production de la ville. De la métrique du piéton, la ville se construit désormais autour des métriques automobiles. Les potentiels de vitesse procurés par l'automobile ont été massivement appropriés par les ménages pour aller habiter plus loin de la ville, attirés à la fois par le rêve américain de la *suburbia* et par un foncier très accessible. Cette situation, associée à un développement considérable des grandes infrastructures routières urbaines (rocales, autoroutes urbaines), va progressivement entraîner le changement de métriques. A mesure que l'automobile se diffuse au sein des ménages, les stratégies de localisation des entreprises se modifient au profit de la périphérie des villes, amplifiant le phénomène d'étalement. Ce mouvement va de fait être facilité par les politiques d'aménagement du territoire héritières des principes de la charte d'Athènes qui postulent la séparation spatiale des fonctions. Au plan du logement, la périurbanisation se fait plus diffuse et plus lointaine, notamment grâce à l'effet conjugué de l'achèvement des grands réseaux autoroutiers et la suburbanisation de l'emploi, qui permet d'habiter loin de la ville tout en travaillant dans ses franges. Relevons pour terminer sur l'étalement urbain que celui-ci entraîne l'émergence de nouvelles centralités qui tournent le dos aux centres historiques et se construisent autour des échangeurs routiers. Dans la construction de la proximité, le temps supplante progressivement la contiguïté, bousculant le fonctionnement démocratique local, comme le suggèrent Daniel Kübler et Marc Bühlmann dans leurs contributions respectives.

Les travaux sur la recomposition des centralités des villes parlent de phénomène de métropolisation. À bien des égards, la métropolisation constitue la conséquence urbaine de la mondialisation. Certaines villes acquièrent progressivement une centralité mondiale qui dépasse la notoriété des pays dans lesquels elles se trouvent. Ces métropoles concentrent la création d'emplois et de valeur ajoutée, la créativité artistique et l'innovation en général. Il ne s'agit pas d'un processus essentiellement matérialisé, même s'il a des implications morphologiques (comme le développement des *financial districts*, ou une croissance urbaine particulièrement forte, souvent associée à de l'étalement urbain). Souvent de grande taille, mais pas toujours, ces villes sont souvent spécialisées et en concurrence. Le phénomène de métropolisation peut être saisi comme l'aboutissement d'un processus séculaire de concentration du pouvoir dans des lieux centraux, processus dont l'exode rural fut par le passé une manifestation importante. La métropolisation a pour conséquence de rétrograder certaines agglomérations dans la hiérarchie urbaine : elle suppose des gagnants et des perdants. Surtout, elle englobe des pays entiers, à l'instar de la Suisse comme le relève Michel Bassand, substituant aux rapports entre centres et périphéries des relations spatiales de dépendance en *hubs and spokes*.

Espaces vécus, morphologie et centralité. Chacun renvoie à des échelles différentes et concerne respectivement les usages de la ville, l'environnement construit et les espaces de pouvoir. Ce n'est qu'en intégrant les trois aspects que l'on peut décrire et comprendre la ville, ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est en revanche, c'est que ces trois aspects ne se superposent plus nécessairement, et il n'est en conséquence pas possible de les assimiler les uns aux autres, d'où la nécessité de les différencier dans l'analyse du phénomène urbain. Ainsi, on peut être un « urbain » au niveau de son mode de vie et habiter un hameau de montagne ; de même qu'une agglomération peut être millionnaire sans être une métropole. Yves Pedrazzini nous rappelle par exemple que les grandes agglomérations du sud, si elles sont prise dans une dynamique de mondialisation n'en restent pas moins dominées par les métropoles du nord.

Mener à bien une telle entreprise implique pour la sociologie de prendre au sérieux la dimension matérielle de l'urbain. Le bâti, les infrastructures ne sont pas qu'un contexte. La stigmatisation des grands ensembles décrits par Cyprien Avenel montre comment un quartier peut être facteur d'exclusion par son image et sa morphologie. Les aspirations résidentielles, centrales dans les contributions de Marc Buhlmann

et Luca Pattaroni, sont inséparables des attributs matériels de la ville en termes d'esthétique, d'ambiances, de possibilités d'appropriation permises par le bâti, de possibilités de mobilité procurées par le système de transport.

Reprendre forme est certainement un des enjeux futurs pour la sociologie urbaine. En allant plus loin (trop loin), on peut même se demander si les différenciations internes à l'urbain ne sont pas d'abord des différenciations entre formes urbaines. Des paliers les plus profonds chers à George Gurvitch, ne convient-il pas de retrouver aussi l'analyse morphologique ?

Retrouver la sociologie du phénomène urbain

Les transformations que connaît actuellement le phénomène urbain reposent en effet la question de sa définition : dire que l'urbain est partout est insuffisant, il en résulte une dilution de l'espace qui finit par totalement se réifier. De la même manière, analyser des « problèmes urbains », comme le fait une abondante littérature contemporaine, tant en sociologie (par exemple autour de l'insécurité), en géographie (p. ex. sur l'étalement urbain) ou en science politique (p. ex. sur la gouvernance territoriale), ne renseigne pas sur la substance de la ville : ces recherches partent trop souvent du principe qu'un problème est urbain car localisé en ville. Dans ce sens, réintroduire le morphologique tel que nous le proposons, c'est aussi prendre au sérieux le territoire.

En fait, derrière cette question d'objet se dissimule une question de méthode. Au fil de ses transformations, le phénomène urbain s'est complexifié, ce qui implique d'élargir la focale d'observation en y intégrant de nouvelles dimensions d'analyse, ce que font d'ores et déjà plusieurs contributions de cet ouvrage à l'instar de celle de Fritz Sager où les régimes politico-juridiques sont centraux. Cet élargissement visant à sortir des sentiers disciplinaires de la sociologie urbaine.

Développer une sociologie urbaine réellement ouverte à toutes les sciences sociales. La sociologie urbaine, si elle s'est beaucoup mariée avec la géographie humaine et la science politique territoriale ne s'est que trop peu intéressée à certaines disciplines pourtant proches. C'est par exemple le cas de l'économie financière et fiscale, soient deux dimensions essentielles dans les phénomènes de métropolisation. C'est aussi le cas, toujours à titre d'exemple du socio-médical. Par exemple, tant les toxicomanies que l'épidémie de SIDA peuvent être considérées comme des problèmes urbains dont la solution ne saurait se limiter au champ technique de la prévention médicale.

Prendre les actants non humains au sérieux. La mutation du phénomène urbain correspond à une importance croissante des systèmes techniques. Cette observation illustre l'importance des sciences de l'ingénieur dans les transformations en cours. Elle est d'autant plus importante à relever que jusqu'à présent, la sociologie urbaine a peiné à intégrer les morphologies urbaines et, a fortiori, les systèmes techniques dans son champ, si ce n'est au titre d'épiphénomène, oubliant du même coup les manifestations les plus matérielles de la ville que sont sa forme, ses équipements et ses infrastructures.

Intégrer des regards extérieurs aux sciences sociales. Les transformations de la ville vont de pair avec l'émergence d'un certain nombre de problématiques nouvelles, qui concernent aussi bien la qualité de l'air, le bruit, la gestion des flux de circulation, l'information en temps réel, la consommation énergétique des bâtiments, la vidéosurveillance, etc. Chacune de ces problématiques donne toute légitimité pour travailler sur la ville à des disciplines comme l'acoustique, l'écotoxicologie, la géomatique, la criminologie, etc. ne l'ayant pas traditionnellement pour terrain, ce qui a stimulé le développement de nouveaux regards sur l'urbain, dont les vertus heuristiques sont souvent évidentes pour l'analyse sociologique.

Revoir la «boîte à outils» des chercheurs en termes conceptuels et méthodologiques. La multiplication des disciplines impliquées dans l'analyse des dynamiques urbaines actuelles nous invite à renouveler les outils conceptuels et méthodologiques traditionnels des sciences sociales, ceux-ci devenant insuffisants. S'agissant de la sociologie, les mutations en cours interrogent la pérennité de son regard sur la ville. L'intégration à son cadre d'analyse de concepts relevant par exemples de l'architecture (l'esthétique urbaine, la forme urbaine) ou de l'ingénierie des réseaux (dynamique des fluides, la systémique) est indispensable compte tenu de la recomposition des liens entre centralités, modes de vie et morphologies, tout comme l'innovation méthodologique quantitative, au risque de voir son objet lui échapper.

Une sociologie urbaine rafraîchie permet non seulement de retrouver un regard aiguisé sur la substance du phénomène urbain et contribuer ainsi aux «sciences de la ville», mais aussi de faire une meilleure sociologie. Débarrassée de ses impératifs d'application, renouvelée dans ses approches et ses concepts, la sociologie urbaine est en position de contribuer de façon décisive aux grands débats de la discipline. Si la capacité à être mobile devient un facteur de différenciation social important, producteur de formes urbaines, alors l'intégration de cette dimension est indispensable à l'étude de la stratification sociale, de la mobilité sociale ou des dynamiques familiales pour ne citer que ces trois exemples.

